



A LA LIBRAIRIE DE DARNEAUX-BERRUER
à Blois, Grande-Rue n°. 56,
Relieur, marchand papetier et abonnement
de lecture.



DICTIONNAIRE

VÉTÉRINAIRE,

ET

DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques, la maniere de les nourrir, de les élever & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile; auquel on a joint un Fauna gallicus.

Par M. BUC'HOZ, *Médecin Botaniste & de Quartier Surnuméraire de Monsieur, ancien Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, & de feu S. M. le Roi de Pologne, Docteur aggrégé du College Royal & de la Faculté de Médecine de Nanci, Associé des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Beziers, de Caen, de Bordeaux & de Metz, Correspondant de celles de Rouen & de Toulouse, Membre de la Société d'Agriculture de Rouen.*

NOUVELLE ÉDITION,

Ornée de 60 planches, gravées en taille-douce.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez BRUNET, Libraire, rue des Écrivains, vis-à-vis de S. Jacques-la-Boucherie.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

A.

ABATTIS, ſe dit des petits chemins que font les jeunes loups en abattant l'herbe, lorſqu'ils vont & viennent aux lieux où ils ſe ſont nourris ; on ſe ſert encore de ce terme pour déſigner les dégâts que les loups ont fait en étranglant pluſieurs bêtes : on dit communément : les loups ont fait cette nuit un grand abattis. On emploie pareillement ce terme dans la chaſſe, pour exprimer qu'on abat beaucoup de gibier.

ABATTURES, ce ſont les traces & foulures que la bête fauve laiſſe en paſſant dans les broſſailles, ou dans les taillis : on connoît le cerf par ſes abattures.

ABEILLE. L'Abeille eſt de tous les inſectes le plus admirable ; elle eſt de la famille des mouches : ſon corps eſt compoſé de trois parties, d'une tête, d'un corcelet & d'un corps qui ne tiennent enſemble que par deux eſpèces de petits cordons fort courts. Sa tête eſt garnie de deux dents longues, ſaillantes & mobiles, creuſées en manière de cuiller, qui lui ſervent comme

de mains pour prendre la cire, la pêtrir, bâtir les alvéoles, les polir, &c. On y remarque aussi une trompe composée d'une languette très-tendre & très-flexible, renfermée dans un étui formé par quatre pièces mobiles : dans l'état de repos, elle est pliée en deux, & couchée au-dessous de la tête ; mais lorsque l'Abeille veut s'en servir, elle l'allonge pour la plonger dans les tuyaux de fleurs, ou dans cette partie qu'on appelle nectair, & y cueillir le miel. C'est au corcelet que sont attachées les aîles : elles sont au nombre de quatre ; deux inférieures qui sont les plus grandes, & deux supérieures qui sont les plus petites. Les jambes, qui tiennent aussi au corcelet, sont au nombre de six, trois de chaque côté ; l'extrêmité de chacune est garnie de deux grands ongles & de deux petits, entre lesquels il y a une partie molle & charnue. Ces jambes sont composées de cinq articulations ; les deux premières sont garnies de poils ; la quatrième articulation de la seconde & troisième paire se nomme la brosse ; elle est quarrée, & sa face intérieure est chargée de poils disposés de la même façon que ceux de nos brosses : la troisième articulation de la troisième paire est pourvue à sa face extérieure d'une petite cavité en manière de cuiller, environnée d'une très-grande quantité de poils ; c'est-là que l'Abeille dépose la matière de la cire qu'elle ramasse pour la transporter dans sa ruche ; le corps est la partie la plus grosse & la plus considérable de l'insecte ; il en contient les principaux viscères : on y observe sur-tout deux espèces d'estomacs ou de réservoirs destinés à contenir, l'un le miel, l'autre la cire ; il est armé à son extrêmité d'un aiguillon très-piquant, enveloppé dans une espèce de fourreau, & composé de deux pièces très-déliées, dont l'extrêmité est dentelée. Cet aiguillon est caché dans l'état ordinaire ; mais lorsque l'Abeille est irritée, elle le darde avec force : il coule en même temps, par une ouverture qu'on apperçoit à son extrêmité, une goutte d'une liqueur âcre qui

produit tous les accidens dont la piquure de cet insecte est ordinairement accompagnée. Le réservoir de cette liqueur est une vésicule située à la racine de l'aiguillon. Il arrive souvent que l'Abeille ayant fait une piquure, veut retirer son aiguillon avec trop de promptitude; il se détache de son corps, & entraîne avec lui la vésicule dont on vient de parler, ce qui est à l'instant suivi de sa mort.

Il y a de trois sortes d'Abeilles dans les ruches; celle qui s'y trouve en plus grand nombre est l'Abeille commune, autrement l'Abeille ouvrière; c'est celle dont on vient de donner la description; elle fait la récolte du miel & de la cire, & bâtit les alvéoles. Elle est la plus petite des trois espèces d'Abeilles qui habitent les ruches; elle n'est d'aucun sexe. La seconde espèce d'Abeilles qu'on remarque dans les ruches, n'est pas si nombreuse; ce sont les mâles ou faux bourdons; ils ne travaillent point, & ne sont utiles que pour féconder les femelles; aussi dès que la ponte est faite, les Abeilles ouvrières en débarrassent leurs ruches & les font périr. La troisième espèce est la plus rare; on prétend même qu'il n'y en a qu'une dans chaque ruche, c'est la femelle, connue ordinairement sous le nom de reine. Elle est la plus grosse de toutes; elle paroît gouverner toute la famille, dont elle est la mère.

Dans le temps de la ponte qui dure presque toute l'année, mais dont le plus fort est au printemps, la reine, accompagnée de dix ou douze Abeilles ouvrières, va déposer ses œufs dans les alvéoles qui lui ont été préparés pour cela: elle entre d'abord dans l'alvéole la tête la première, pour voir s'il est bien disposé pour recevoir l'œuf qu'elle y veut déposer; sa visite faite, elle en sort pour y rentrer à reculons, & y coller son œuf dans l'angle qui en termine le fond; pendant ce temps les Abeilles qui l'accompagnent ont toujours la tête tournée vers elle, & semblent la caresser avec leurs trompes: après avoir pondu, dix ou douze jours plus ou

moins, elle se repose. Deux ou trois jours après que l'œuf a été pondu, il en sort un petit ver blanchâtre, longuet, sans pattes, mais ayant une filière comme le ver à soie : aussi tôt qu'il est éclos, les Abeilles viennent dégorger dans son alvéole une écume blanchâtre, de laquelle le petit ver se nourrit ; ce qu'elles continuent jusqu'à ce qu'elles s'apperçoivent qu'il va se métamorphoser ; alors elles couvrent l'alvéole avec une pellicule de cire. Le ver ainsi renfermé, file une espèce de toile, dont il tapisse tout son alvéole, ensuite il se change en nymphe : au bout de quinze jours, cette nymphe devient mouche, & perce avec ses machoires le couvercle qui la renfermoit : dès qu'elle est hors de l'alvéole, elle se promène dans la ruche, & au bout de quelques momens elle prend l'essor, & va avec les autres chercher le miel & la cire : quand il se trouve trop de jeunes mouches dans la ruche, elle essaime, pourvu cependant qu'il y ait parmi les jeunes mouches une jeune reine pour conduire l'essaim.

Aux approches du printemps, les Abeilles ouvrières nettoient leur ruche, emportent le couvain avorté & les mouches mortes ; rognent ou ôtent aux gâteaux tout ce qui est moisi, corrompu ou trop sec pour contenir du couvain, du miel ou de la matière à cire, & elles l'emportent dehors. Après avoir bien préparé & nettoyé ainsi leurs demeures, elles vont chercher à la campagne de nouveaux matériaux pour construire de nouveaux alvéoles, & elles en rapportent du miel, dont elles remplissent leurs magasins ; c'est dans les fleurs qu'elles vont faire leur récolte.

Le miel est un suc végétal qui se trouve naturellement au fond des fleurs, dans un certain réservoir que les botanistes nomment nectair. Les Abeilles le succent & l'avalent pour le dégorger ensuite dans les alvéoles destinés à le recevoir ; elles le donnent aussi quelquefois immédiatement à celles qui sont occupées à travailler dans l'intérieur de la ruche. La matière qu'elles

emploient pour leur cire eſt la pouſſière onctueuſe qu'on voit ſur les étamines des fleurs ; pour mieux la recueillir, ces inſectes ſe roulent dans les fleurs, afin que leur duvet ſe charge de cette pouſſière ; enſuite ils ſe broſſent avec leurs pattes, & en forment de petites pelottes qu'elles chargent dans la cavité de la troiſième paire de pattes ; ils ont grand ſoin de proportionner leurs charges au chemin qu'ils ſont obligés de faire. Les Abeilles campagnardes étant de retour à la ruche, elles trouvent d'autres Abeilles qui les déchargent, ou bien elles vont elles-mêmes à l'alvéole deſtiné à recevoir leur cire ; elles y entrent à reculons, & avec les pattes du milieu, elles la détachent, l'enfoncent dans l'alvéole & l'y entaſſent. Outre le miel & la cire, les Abeilles ramaſſent encore une autre ſubſtance réſineuſe, à laquelle on donne le nom de propolis : c'eſt avec le propolis qu'elles enduiſent intérieurement leurs ruches, afin de ſe défendre contre le froid & les inſectes. Parmi les Abeilles qui reſtent dans la ruche, les unes étendent le propolis & en enduiſent la ruche, chaſſent les inſectes qui pourroient s'y être introduits, les tuent & les emportent dehors ; ou ſi les petits cadavres ſe trouvent trop gros pour elles, elles les enduiſent de propolis pour les empêcher de ſe corrompre & de les infecter ; les autres bâtiſſent les alvéoles ; elles vont pour cet effet au magaſin commun, elles y prennent la cire qui leur convient, elles l'avalent, afin qu'elle ſe perfectionne dans leur eſtomac ; cette cire en ſort enſuite ſous la forme d'une écume blanche qui leur ſuinte continuellement de la trompe en travaillant dans leur ruche ; c'eſt cette matière qu'elles emploient pour faire leurs rayons.

Avant de commencer ces rayons, les Abeilles attachent au haut de la ruche un petit amas de cire pour les y faire prendre. Chaque Abeille attachée ſur ce monceau de cire, ou à l'extrémité d'un rayon, y verſe ſon écume, & jette les fondemens d'un alvéole, en

l'arrangeant avec les pattes de devant & sa trompe, ensuite elle l'élève & se fourre dedans pour lui donner la largeur qu'il doit avoir; elles ont attention de faire plus profonds les alvéoles qu'elles déstinent à serrer le miel & la cire, que ceux qui sont employés pour le couvain. Lorsque ces alvéoles ne se trouvent pas en suffisante quantité pour la cire & le miel, elles allongent les anciens, elles prennent même ceux qui ont servi au couvain, lorsqu'elles n'en ont plus besoin pour cet usage.

Ces alvéoles réunis forment uniquement les rayons; ils y sont disposés en deux places adossées pour la partie de l'alvéole opposée à l'ouverture. Ces alvéoles sont exagones ou à six pans, & sont terminés par une pyramide; il y en a de plusieurs sortes: on en distingue sur-tout de deux espèces qui ont plus de grandeur que les autres; les uns sont destinés à recevoir & faire éclorre les bourdons; les autres sont préparés pour les œufs desquels doivent sortir les femelles: ceux-ci sont d'une structure particulière; ils sont si forts qu'il y entre autant de cire que dans cent cellules ordinaires: ils sont longs & ronds, plus gros par le bout d'enhaut qui est fermé, que par celui d'enbas qui est ouvert: ils ne servent jamais deux fois comme les autres; dès que les nymphes qui y étoient renfermées se trouvent métamorphosées en mouches, ils sont démolis à l'instant.

Un bon essain remplit la moitié de la ruche en huit ou dix jours; il achève quelquefois en un jour un rayon d'un pied de long sur six pouces de large, qui contient pour l'ordinaire trois mille alvéoles; ces rayons sont placés parallèlement les uns auprès des autres, & tellement espacés que deux Abeilles peuvent y passer de front; ils sont en outre percés en quelques endroits, pour laisser une communication libre entre toutes les parties de la ruche.

De la description des Abeilles & de leurs travaux, je passe aux soins qu'elles exigent d'un économe, s'il en veut tirer profit. Pour faire un établissement d'Abeilles,

Il faut favoir le vrai temps de l'achat, & distinguer les marques qui caractérisent les bonnes ruches. Les mois d'août, de septembre & d'octobre sont les vrais mois pour acheter les mères ruches. Pour connoître si une ruche est bonne, il faut qu'elle soit lourde, pleine & bien peuplée; pour se certiorer de ces qualités, on fait passer par derrière un homme qui la renverse un peu, en tirant le haut à lui, & l'acheteur se baisse pour observer la quantité & la qualité de la cire & des mouches, ou, si on aime mieux, on enferme la ruche avec un peu de foin, qu'on fait bruler dans un pot au-dessus duquel on suspend la ruche; les Abeilles se retirent vers la partie supérieure, & en cas qu'il en sorte quelques-unes, elles ne sont pas à craindre; elles n'ont pas la force de piquer; on peut par conséquent examiner facilement le panier: cette opération ne nuit pas aux Abeilles. Quand on remarque que la cire est blanche, on est sûr que la ruche n'a qu'un an; mais si la cire est jaune ou bonne, la ruche a au moins deux ou trois ans; si la cire est noire tout-à-fait, l'âge de la ruche ne peut plus se connoître. Les mouches de quatre ans ne sont pas bonnes pour conserver, & par conséquent pour acheter; les essains qu'elles donnent sont foibles & peu nombreux; elles ne peuplent même presque jamais, ni elles ne travaillent plus; il faut encore que l'acheteur ait attention d'examiner si la ruche qu'il se propose d'acheter n'a pas été châtrée. Pour connoître l'âge d'une ruche, il faut sur-tout s'attacher à voir la cire d'en haut, & non celle d'enbas, qui auroit pû être faite depuis la taille, & qui seroit par cette raison aussi blanche que le sont toutes les cires de l'année.

Le temps propre pour transporter en sureté les mouches à miel, c'est depuis le commencement de novembre jusqu'à la mi-mars; avant ce temps la cire est trop molle, à cause de la chaleur, & n'est pas en état de résister aux chocs & aux secousses qu'elle éprouve nécessairement dans le transport; d'ailleurs, si la ruche

n'eſt pas pleine, les mouches qui auroient encore du beau temps, & qui n'auroient pas fait de nouvel ouvrage dans la ruche, ſe débaucheroient aiſément, & abandonneroient la nouvelle habitation; ſi au contraire on attendoit après la mi-mars, elles retourneroient aux places d'où on les auroit tirées. Lorſqu'on voudra tranſporter les ruches, on prendra garde, avant de les déplacer, à leur expoſition, afin de pouvoir leur donner la même expoſition dans l'endroit où on les mettra; on les enveloppera enſuite avec une toile claire pour leur laiſſer de l'air, après quoi on les chargera ſur une civière, ou bien on les ſuſpendra à un bâton, que deux hommes porteront ſur leur épaule: les jours ſombres & pluvieux ſont préférables pour ce tranſport, qui doit toujours ſe faire le matin ou le ſoir. Lorſqu'elles feront arrivées à l'endroit de leur deſtination, on les placera tout d'un coup ſur la planche du rucher, ou ſur des ſiéges de pierre, de plâtre & même de terre; mais il faut que ces ſiéges ſoient élevés de terre au moins d'un demi-pied ou d'un pied: il faut laiſſer repoſer la ruche avant que d'ôter la toile qui lui ſert d'enveloppe; il faut même ne l'ôter que lorſqu'il fait nuit: ſi les Abeilles ſont trop difficiles à calmer, il faut les fumer légérement avec de la fiente de vache ſéche, ou de la paille d'avoine, ou même avec du vieux linge; cette fumée leur eſt bonne & les fait rentrer auſſitôt. On eſpacera les ruches d'un pied l'une de l'autre, & à deux pieds de la muraille ou paliſſade contre laquelle on les appuiera. Si on en fait un double rang, on élévera les ruches de derrière d'un demi-pied au moins plus que celles de devant, afin qu'elles n'aient point d'ombre; on formera par ce moyen une eſpèce d'amphithéatre.

Les meilleures expoſitions pour les Abeilles ſont celles du midi ou du levant; les grands vents, le froid, la pluie & les trop grandes chaleurs leur ſont également contraires; auſſi les adoſſe-t-on contre les murailles, ſouvent même les met-on ſous des appentis au

des auvents ; mais dans quelqu'endroit qu'on les place, il faut toujours les mettre à portée des maisons, pour pouvoir mieux leur donner ses soins. Il seroit à propos de planter aux environs des ruches quelques arbres nains & peu élevés, comme des pommiers & poiriers en espalier, ou en quenouille ou demi-buissons, pour que les Abeilles puissent s'y reposer, & que les nouveaux essains ne s'écartent pas trop du rucher ; il faut aussi faire ensorte qu'il se trouve à peu de distance quelqu'eau courante, peu profonde, où elles iront boire & se baigner : on mettra dans ces petits ruisseaux quelques branches d'arbres & quelques cailloux sur lesquels elles puissent se reposer ; mais il faut avoir sur-tout attention d'éloigner les Abeilles des étangs & des rivières, parce qu'elles sont fort sujettes d'y être noyées par les vents qui les y précipitent. Au défaut d'eau courante & naturelle, on peut leur en mettre de puits ou de citerne, qu'il faut avoir soin de tenir bien nette, & de renouveller de temps en temps. Si on veut qu'elles nous donnent un miel exquis & des plus abondans, il faut avoir grande attention de les placer dans des endroits garnis de toute sorte de plantes odoriférantes.

La personne qui a soin des ruches doit toujours être la même ; les Abeilles en sont plus traitables & plus tranquilles quand elles la connoissent une fois : il faut aussi que cette personne soit intelligente & assidue, qu'elle visite les ruches toutes les semaines, qu'elle les nettoie, & qu'elle leur fournisse tout ce qui leur est nécessaire. Pendant le printems & l'été, les Abeilles trouvent abondamment à la campagne de quoi se nourrir ; elles font même pendant ce temps leurs provisions pour l'hiver : en semant du bled de sarrasin en différens temps, on leur fournit une nourriture propre à les substanter. Les Abeilles aiment aussi beaucoup les fleurs de bourrache, de buglosse & d'hyssope ; ces fleurs durent pour les Abeilles jusqu'à la Toussaint ; elles n'ont par conséquent besoin de rien pendant tout ce temps ;

les provisions qu'elles ont amassées leur durent quelquefois jusqu'à la belle saison, mais quelquefois aussi elles leur manquent de bonne heure, ou parceque l'été a été trop sec, ou l'hiver trop doux.

Les marques auxquelles on connoît qu'une ruche manque de miel, sont 1°. la légéreté du panier ; 2°. la paresse, ou plutôt la foiblesse des mouches qui entrent & qui sortent; 3°. le grand nombre des mouches mortes qu'on trouve au trou ou auprès de la ruche. Il faut alors nourrir les mouches : pour ce faire on mettra dans une assiette ou une petite écuelle de bois une livre de bon miel, qu'on couvrira d'une feuille de papier percée de petits trous, & soutenue par quelques brins de paille, afin que les Abeilles foibles puissent venir manger, sans courir risque de se noyer: on placera cette assiette dans la ruche à-peu-près à la hauteur des rayons ; au lieu de miel pur, on peut leur donner du miel & du vin à parties égales, ou bien encore mêler avec le miel un peu de farine de féves ou de bled sarrasin, qu'on délayera avec de l'eau pour qu'il soit plus liquide : tous les huit jours on donnera aux Abeilles de la nourriture nouvelle.

Un économe intelligent nettoyera ses ruches au moins quatre fois l'an ; au commencement & à la fin de l'hiver, & deux fois au moins au mois d'avril, à cause des petits vers qui s'amassent alors sur le tablier. On léve doucement la ruche, on la renverse sur le côté pour voir s'il n'y a pas quelque vers, teigne ou moisissure : s'il y en a, on lave avec précaution la place avec de l'urine ou du vin salé, & on en frotte le tablier. Quand on y trouve de l'humidité, on l'enfume pendant deux ou trois jours de suite, avec du linge, du thim & de la mélisse : on suspend, ou bien on pose la ruche sur cette fumée l'espace d'un *miserere*. Cette fumée séche toute l'humidité, qui est mortelle aux mouches, sur-tout quand elle est occasionnée par de la pluie ou de la neige.

Au mois d'octobre on a coutume de griller l'entrée

des ruches avec un morceau de fer blanc, d'ardoise, ou de bois bien unis, auquel on ne laisse que quelques petits trous ou dents en forme de dents de scie, assez larges pour qu'une mouche puisse passer à chaque trou : on joint la grille avec de la terre franche, à l'entrée de la ruche, afin de la garantir pendant tout l'hiver des insultes des souris, des oiseaux & des insectes. Il faut aussi avoir grand soin de tenir les ruches bien couvertes, & dans les grands froids, outre leurs couvertures ordinaires, de leur mettre des paillassons, qu'on peut faire avec de la paille, des roseaux, du genêt, &c. On laisse les bonnes ruches dans les jardins pendant l'hiver ; pour celles qui n'ont que très-peu de provisions, on les bouche tout-à-fait depuis le mois d'octobre ou de novembre, jusqu'au mois de mars ou d'avril, suivant la saison ; on les enferme le plus souvent dans une chambre, serre, ou orangerie ; on les y tient bien enduites, de peur des souris : à l'ouverture de la saison on les rapportera en leur ancienne place à l'entrée de la nuit ; & alors pour les fortifier contre l'air & le vent, on mettra sous chaque ruche, dans une assiette, une demi-livre de miel & un quarteron de sucre, qu'on retirera au bout de deux jours.

Les Abeilles ont un grand nombre d'ennemis qui les pillent, ou qui les détruisent ; elles sont sujettes à quelques maladies & exposées à divers accidens : c'est actuellement dans ce détail que nous allons entrer.

Il se trouve des mouches qui sont ennemies les unes des autres, & qui vont piller les ruches & quelquefois les détruire, en tuant celles qui les habitent, ou en les faisant déserter ; ce sont ordinairement certaines mouches plus grasses que les autres, des mouches sauvages qui sont grises ; les vieilles mouches, celles qui ont été chassées de leur panier, & les faux essains, c'est-à-dire ceux qui n'ont point de reine. Lorsqu'on s'apperçoit, sur-tout le soir, d'un grand nombre de mouches qui se tourmentent autour d'une ruche, c'est une marque

qu'elle eſt au pillage ; les mouches pillardes ſont aiſées à connoître ; elles ont le ventre gros & plein, comme s'il étoit gonflé de miel.

Pour remédier à ce déſordre, on viſitera ſes ruches trois fois chaque jour, le matin, à midi, & le ſoir ; du moment qu'on s'apperçoit que quelqu'une eſt au pillage, il faut auſſitôt l'enlever & la tenir dans un lieu bien fermé, afin que les larroneſſes ne ſuivent plus leur proie : mais cela la garantit rarement ; car elles y reviennent aux premières chaleurs ; c'eſt pourquoi bien des gens s'en défont ſur le champ avec la fumée de ſoufre, pour ſauver les reſtes du pillage. S'il y a quelque ruche où il y ait peu d'Abeilles & beaucoup de miel, pour empêcher que les autres ne la viennent piller, il faut l'enduire extérieurement avec de la fiente de vache, n'y laiſſer qu'un petit trou qu'on frottera avec de l'eau-de-vie & du plâtre battus enſemble ; enſuite on la mettra à l'écart, juſqu'à ce que la ſaiſon du pillage ſoit paſſée, c'eſt-à-dire juſqu'à la fin de mai : quant aux pillardes, pour empêcher qu'elles ne faſſent plus de dégât, & qu'elles ne ſe crévent elles-mêmes de miel, on les tient enfermées pendant deux ou trois jours, en mettant des pailles dans les trous de la grille qu'on laiſſera à la porte de leur ruche juſqu'à la fin du printemps : après quelques jours de priſon, pendant leſquels on fera bien de leur donner à manger, on les lâche ſans danger.

Les ſouris, les mulots & les muſareignes font la guerre aux mouches depuis la fin du mois d'août juſqu'au mois de mai, temps pendant lequel elles ſe retirent au haut de leur ruche ; pour les en délivrer on aura recours aux moyens ordinaires ; l'expédient cependant le plus ſûr eſt de bien cimenter la ruche aux ſiéges, & d'en fermer l'entrée avec une grille.

Les papillons ſont encore des ennemis des Abeilles, ou pour mieux dire, les vers & les teignes dont ils proviennent : on fait périr ces vers & ces teignes en

lavant le dehors des ruches & le tablier avec de l'urine, trois ou quatre fois de suite ; pour les teignes, elles ne se mettent que dans les vieux paniers ; il n'y a d'autre parti à prendre pour s'en défaire, que de changer les mouches de panier, d'ôter le meilleur de l'ouvrage & de bruler le reste.

Les guêpes & les frêlons font encore un grand dégât chez les Abeilles ; elles attaquent communément les essains de l'année, parceque ces essains sont moins en état de se défendre : du moment qu'on s'apperçoit de ce désordre, on bouchera la ruche avec de la terre détrempée, on laissera seulement l'entrée principale : les mouches pourront alors facilement se défendre ; mais si on craint que la trop grande chaleur ne gâte l'ouvrage des essains, on peut donner à la ruche une hausse fort mince. Au reste on n'a pas encore trouvé de moyen d'empêcher les guêpes & les frêlons d'entrer dans les ruches ; c'est aux Abeilles même à s'en défendre ; tout ce qu'on peut cependant faire de mieux, c'est de détruire les guêpiers : pour y parvenir, on mettra à l'entrée de leurs retraites, le soir ou le matin, avant qu'elles ne sortent, une poignée de verges ou d'osier mince bien enduite de glu ; on frappera autour pour les faire sortir : si elles ne se prennent pas toutes la première fois, on répétera cette manœuvre plusieurs jours de suite avec de nouveaux gluaux.

Les fourmis aiment le miel, mais elles ne sont point tentées d'entrer dans les ruches, parceque les Abeilles leur donnent la chasse & les tuent. Quant aux araignées, il faut empêcher, autant que l'on peut, qu'elles ne bâtissent autour des ruches : pour les empêcher d'entrer dedans, il faut avoir soin de les enfumer & de les bien nettoyer.

Les vieilles mouches sont sujettes à avoir une espèce de poux rouges un peu plus gros qu'un ciron, qui s'attache sous leurs aîles & dans le duvet qui couvre leurs corps, & les suce ; cela ne leur arrive ordinairement

que l'hiver ; s'il y a quelque reméde à ce mal, c'eſt d'arroſer le dedans des ruches avec de l'eau-de-vie, & de les enfumer trois ou quatre fois environ deux minutes chaque fois. Les punaiſes ſont auſſi de petits inſectes rouges qu'on voit par bandes dans les pays chauds & qui ſe jettent dans les ruches, mangent les proviſions & font déſerter les Abeilles : il faut en uſer à leur égard comme pour les araignées & pour les poux, ou ſimplement leur abandonner une vieille ruche dont on aura retiré tout l'ouvrage, à la réſerve de quelque mauvais morceaux qui les attireront toutes, & on les noiera.

Il faut avoir le plus grand ſoin d'écarter des mouches à miel les chèvres & les cochons qui bouleverſent les ruches, mangent ou gâtent les fleurs ; mais il n'y a guère moyen de les garantir des moineaux & des hyrondelles, qui les prennent en volant, & les vont porter à leurs petits.

Les mouches à miel ſont expoſées à quelques maladies qu'il faut connoître pour pouvoir y apporter reméde : par exemple au printemps, elles ſont ſujettes à un flux de ventre qui eſt occaſionné par le changement d'air & de nourriture : elles ſe rendent à l'entrée de la ruche, & on en trouve quantité de mortes, qui ont le ventre petit & fort retréci : pour y remédier, il faut leur donner une demi-livre de ſucre, autant de bon miel, une chopine de vin, & environ un quarteron de fine fleur de farine de féves, le tout mêlé enſemble. Ceux qui penſent que cela peut venir de ce que les mouches ont manqué pendant l'hiver de matière à cire, propoſent de leur donner pour reméde un rayon d'une autre ruche, dont les alvéoles ſont remplis de cette matière.

Il arrive quelquefois que les mouches, qui d'ailleurs paroiſſent vigoureuſes, reviennent des champs ſans rien apporter, qu'elles ſortent & entrent en héſitant & ſans faire de bruit ; ce qui marque qu'elles ſont foibles,

parcequ'elles ont souffert la faim ou le froid pendant l'hiver, qu'elles sont mal situées, ou que leur ruche leur déplaît : on leur donnera d'abord une demi-livre de miel, autant de sucre en poudre, & un verre d'eau-de-vie ; après l'hiver on les enfumera avec du thim, du romarin & du vieux linge : si tout cela ne suffit pas, il faut les changer de ruches : ce n'est pas seulement dans cette occasion qu'on est obligé d'avoir recours à ce moyen ; il faut encore l'employer toutes les fois qu'un panier est usé ou attaqué de vers, de teignes ou de moisissures. Pour le faire, cinq ou six jours après que le premier essain est sorti, on prend une ruche neuve, qui ait l'embouchure de la même largeur que la vieille, ou bien un peu plus large ; on la met entre les bâtons d'une chaise, l'embouchure en haut ; on prend doucement la vieille ruche, on la met par-dessus l'autre, & aussi-tôt on enduit le tour de ces deux ruches d'une couche de terre détrempée avec de la bouze de vache & une serviette ou nappe par-dessus, qu'on attache avec des cordes, de façon qu'il ne puisse plus sortir aucune mouche ; ensuite on retournera les ruches, mettant la neuve dessus la vieille, puis on frappe sur le front & autour de la vieille ; & lorsqu'on entend un bourdonnement dans la ruche neuve, c'est une marque qu'elles y sont entrées. On les développe, & on met la neuve en place : aussi-tôt on étend un drap à l'entrée de la ruche, on brise la vieille, on en tire tous les rayons ; on fait tomber sur le drap toutes les Abeilles qui étoient restées, & on emporte le miel & la ruche loin du rucher. On ne doit faire cette opération que le soir, après que les Abeilles sont rentrées, ou le matin avant qu'elles ne sortent. Le matin, au lever du soleil, toutes les mouches qui étoient restées sur le drap, remonteront dans la ruche par le moyen d'une planche qu'on aura préparée à cet effet, dont un bout posera à terre sous le drap, l'autre sur l'appui de la ruche, ou bien (& ce moyen est encore plus aisé) on prend un seau,

on pose dessus une planche trouée, dont les trous soient assez petits pour que les mouches ne puissent pas passer au travers. On met sur cette planche la ruche qu'on veut vuider, au haut de laquelle on fait une ouverture un peu grande; on met la ruche neuve sur ce trou; après cela on jette dans le seau des tampons de linges enflammés : la fumée montant par les trous de la planche, force les mouches à quitter la vieille ruche & à passer dans la neuve : lorsqu'elles y sont passées, on procède comme ci-dessus.

M. Ducarne de Solangy, maître des forges à Hirson en Thiérarche, malgré qu'il se soit fait depuis plusieurs années une occupation sérieuse d'élever des Abeilles & de les suivre en observateur dans leurs différentes opérations, a remarqué que ses Abeilles sont attaquées toutes les années d'une maladie contre laquelle il a cherché inutilement jusqu'à présent un reméde; il s'est servi de la voie des gazettes pour engager les économes champêtres à lui en indiquer quelqu'un; ce qu'il n'a pu encore obtenir. Vers le commencement de mai, il prend à la plus grande partie d'entr'elles une espèce de phrénésie mortelle, qui dure quelquefois jusqu'au vingt de juin. Toutes celles qui en sont affectées sortent des ruches avec précipitation, tournent sans cesse autour de ces mêmes ruches, & enfin accablées de fatigue, elles vont se cacher dans un coin du jardin, où elles meurent. M. Ducarne de Blangy a remarqué que cette maladie leur prenoit vers la fin de mai dans les années tardives, & qu'alors elle duroit jusqu'au douze de juillet : c'est ce qui arriva en 1763. Le printemps de cette année fut froid & sec, & les plantes ne donnèrent leurs fleurs que très tard. Pendant le cours de l'année, on en voit quelques-unes incommodées de cette phrénésie; mais ce n'est qu'en mai & juin que le mal est comme épidémique.

M. Ducarne observe que M. Palteau, dont nous allons analyser l'ouvrage, & plusieurs autres auteurs ont

ont fait voir que le paſſage des cantharides eſt très-funeſte aux Abeilles; mais il ne croit cependant pas que ce paſſage ſoit la cauſe de la maladie de ces mouches. Il ſoupçonne qu'elle pourroit provenir de quelques plantes venimeuſes, qui ſe trouvent ſans doute en grand nombre dans ſon canton.

M. de Bellemarre penſe que la fleur de tilleul eſt pernicieuſe pour les Abeilles, & qu'elle leur cauſe des maladies dont on les voit quelquefois périr. En effet, cet arbre ſe trouve en fleur dans les mois de mai ou de juin, ſelon la précocité des ſaiſons, & la maladie de l'inſecte, qui vient d'être rapportée, ſe rencontre préciſément dans le même temps; on pourroit l'attribuer à la nourriture que lui fournit la fleur de tilleul. Il paroît aſſez difficile de remédier à cet inconvénient, autrement qu'en écartant les Abeilles de ces ſortes de plantes, juſqu'à ce qu'on ait trouvé le contraire dans quelques autres plantes, auxquelles l'Abeille donneroit la préférence. Quelques-uns prétendent que la fleur de ſaule brun, ou oſier qui croît dans les lieux marécageux, & dont la fleur paroît dans le mois de mai, ainſi que la fleur de laurier, qui ſe développe à peu près au temps de celle du tilleul, ſont contraires aux Abeilles. J'ai rapporté dans mes lettres ſur les Végétaux, qui ſe trouvent chez Durand, la liſte des plantes qui ſont contraires aux Abeilles. Conſultez ces lettres.

On met ſouvent ſous les ruches des hauſſes; ce ſont des paniers faits des mêmes matériaux que les ruches: ces paniers ſont auſſi larges par un bout que par l'autre; on les adapte ſi bien aux ruches, qu'il ne peut s'y trouver aucun jour, & que rien ne peut paſſer à l'endroit de leur jonction; ces hauſſes ont non-ſeulement l'avantage d'augmenter la récolte du miel & de la cire, mais encore de multiplier conſidérablement les mouches, d'empêcher que les ruches foibles ne jettent leurs eſſains, & de remédier à la pareſſe des mères mouches qui négligent leur travail & ſe laiſſent piller, lorſqu'elles voient

leurs ruches pleines de bonne heure ; mais il ne faut point donner de hausses, que la ruche ne soit pleine d'ouvrage, à deux ou trois doigts du bas, ou qu'elle ne soit trop pleine de mouches. Quand on veut mettre une hausse à la ruche, il faut commencer par l'enfoncer, pour empêcher les mouches de sortir, & pour se garantir des piquures.

M. Palteau, premier commis du bureau des aides de la généralité de Metz, après avoir étudié sérieusement les Abeilles, & après avoir réfléchi sur la façon ordinaire de les gouverner, a fait sur ces précieux insectes, & sur les soins qu'ils exigent, des observations qui l'ont conduit à inventer une nouvelle construction de ruches ; je vais rapporter, d'après cet auteur, l'extrait de ses observations. Les Abeilles, dit-il, sont de trois espèces, ainsi que nous l'avons nous-mêmes observé plus haut : les reines ou femelles, les faux bourdons, & les communes ou ouvrieres. Nous avons donné la description des Abeilles ouvrieres, ainsi nous nous contenterons de décrire seulement les Abeilles reines & les faux bourdons. L'Abeille reine est plus longue & plus grosse que les Abeilles ordinaires ; elle est aussi plus grande & plus longue que les faux bourdons, mais moins grosse. Sa tête est allongée, & ses aîles sont très-courtes, par rapport à son corps, dont elles ne contiennent guères que la moitié ; au lieu que celles des autres Abeilles couvrent leur corps en entier. Elle a un aiguillon plus long que celui des autres Abeilles : il est recourbé ; la blessure en est profonde, & aussi venimeuse que celle des ouvrieres ; mais elle s'en sert rarement, étant très-lente à s'irriter.

Les bourdons sont moins grands que la reine, & plus grands que les ouvrieres ; leur tête est ronde ; ils n'ont ni aiguillon, ni paillette, ni dents saillantes : leurs dents sont petites, plattes & cachées ; leur trompe est aussi plus courte & plus déliée, mais leurs yeux sont plus gros & plus grands que ceux des Abeilles ordinaires ; ils cou-

vrent tout le dessus de la partie supérieure de leur tête, au lieu que les yeux des autres forment simplement une espèce de bourrelet de chaque côté. Ils habitent continuellement les ruches, n'en sortent que pour prendre l'air, & leur sort est d'être exterminés par les ouvrières, lorsqu'ils deviennent inutiles à la petite république.

Une seule reine suffit pour une ruche, où elle est l'unique femelle; & c'est de sa fécondité que dépend la multiplication de l'espèce. Cette fécondité est telle, qu'en six semaines elle pond dix ou douze mille œufs, & dans le cours de l'année trente-cinq à quarante mille; car, excepté l'hiver, tous les temps lui sont propres; le printemps, toutefois, est la saison principale. Lorsqu'elle veut pondre, elle se fait accompagner par un nombre d'ouvrières, qui la servent, & lui rendent toute sorte de soins. La reine met d'abord la tête dans une alvéole, pour voir, ainsi que nous avons déja dit plus haut, si elle convient aux œufs qu'elle doit y déposer; en ce cas, elle ressort & y vient à reculons; elle y reste quelques instans, & sa ponte étant faite, elle sort pour passer à une autre cellule. Les premiers œufs qui sortent, sont ceux des ouvrières, puis ceux des bourdons, & enfin, ceux des reines ou mères. Comme les trois espèces sont différentes, tant pour la figure que par le nombre, les alvéoles ou cellules sont aussi de différentes grandeurs: au reste, quoique la reine ponde ordinairement trois ou quatre œufs femelles, & quelquefois quinze ou vingt, les Abeilles n'en sonffrent jamais qu'une dans une ruche, & toutes les autres sont impitoyablement massacrées. Leur attachement pour celle qu'elles se réservent est tel, que si elle vient à périr par quelque accident, toutes se dispersent, sont tuées par leurs ennemies, ou en meurent de chagrin; & si la fantaisie lui prend de changer de demeure, toutes la suivent. De même que la reine ne sort jamais de sa ruche que pour prendre l'air, les bourdons, qui sont ses

mâles, se gardent bien de s'en éloigner, ne s'exposant au dehors, que quand l'air a acquis un certain degré de chaleur, en rentrant avant la première fraîcheur du soir. Ils vivent, sans rien faire, du travail des ouvrières; mais dès que la reine est entièrement féconde, ce qui arrive vers la fin de juillet, les Abeilles se hâtent de les détruire.

La construction des alvéoles ou cellules, le soin des œufs & des vermisseaux, l'emploi de la cire & l'emplacement du miel, sont les grandes & importantes occupations des Abeilles; les autres ne tendent qu'à entretenir la propreté, & à défendre leurs provisions, ou leur domicile.

La première attention des Abeilles est de se fournir de propolis, & d'en enduire exactement leur demeure, afin de se préserver des insectes qui pourroient s'y introduire, de l'humidité & des vents coulis. On croit qu'elles ramassent le propolis sur les peupliers, les bouleaux, les saules, les ifs & les sapins.

Cette premiére opération faite, elles travaillent à faire de la cire, dont on doit distinguer de deux sortes; la brute & la parfaite. La première est cette poussière des étamines qu'elles ramassent sur les fleurs, qu'elles mettent en petites pelottes, & qu'elles rapportent presque toujours à la ruche. La seconde est cette même poussière en pelottes qu'elles avalent, digèrent & rendent par la bouche en liqueur parfaitement blanche, dont elles construisent leurs cellules, parcequ'elle prend aussitôt la consistence nécessaire. Nous ne donnerons pas ici le méchanisme de ces cellules avec l'auteur, en ayant suffisamment parlé au commencement de cet article; nous observerons seulement que la cire est originairement blanche; c'est de la chaleur de la ruche qu'elle reçoit la couleur jaune, & quelquefois brune, qu'on lui remarque.

Le miel, dont il a déja été aussi question en cet article, est une sueur digérée & affinée dans les canaux

des plantes, & un écoulement qui s'échappe & transude par leurs pores, & qui s'épaissit sur les fleurs. La pluie, la rosée même, lui sont absolument contraires; car, quoique les Abeilles paroissent alors ramasser avec avidité ce suc, plus abondant par le mêlange d'une eau étrangère, on ne tarde pas à reconnoître par l'engourdissement & dévoiement dont elles sont attaquées, combien il est altéré lorsque le suc se trouve en petite quantité: il est vraisemblable que l'Abeille pénétrant au fond de la fleur, coupe avec ses dents, & ouvre les petites vessies qui le contiennent, ainsi qu'elle entame les étamines lorsqu'elle souffre une disette de poussière. L'Abeille s'étant remplie de tout ce qu'elle peut contenir de suc, retourne à sa ruche pour le dégorger dans l'alvéole destiné à cet usage. Le temps du chemin suffit pour le digérer, & lui donner un corps qu'il n'avoit point. Aussi, quoique le gâteau pendant du sommet de la ruche, mette les alvéoles dans la position d'un poit couché sur le côté & un peu incliné, cependant le miel ne s'en écoule point; soit que la couche extérieure s'endurcisse à l'instant, soit que l'Abeille répande par-dessus quelque gomme que l'on ne connoît point encore.

Puisque toutes les alvéoles sont occupées par les œufs ou coins, par le miel ou la cire, on demandera sans doute où les Abeilles se retirent pour se reposer; elles s'accrochent par les pattes les unes aux autres, & se tiennent suspendues aux gâteaux pendant l'hiver en forme de guirlande à travers la ruche; & l'été, par pelottons & dispersées; ce qu'elles font pour augmenter & conserver la chaleur en se réunissant, ou pour la tempérer en se séparant: car, on a remarqué que dans la belle saison, la chaleur d'une ruche surpasse de deux ou trois dégrés celle de nos étés les plus chauds.

Nous avons dit que la reine pondoit pendant toute l'année, excepté en hiver; on peut bien s'imaginer que dans cette saison les œufs ne peuvent éclore. En effet,

la ponte de ſeptembre ſe conſerve juſqu'au printemps. Dans un temps chaud, deux ou trois jours ſuffiſent pour faire éclore les œufs, qui ſe changent en vermiſſeaux. On diſtingue trois âges dans ces petits vers, par rapport à leur différente nourriture. Elle eſt, dans le premier âge une bouillie blanche & inſipide, comme de la farine détrempée dans l'eau; dans le ſecond, c'eſt une gelée jaunâtre, & quelquefois verte, qui a un peu de ſucre & de miel; dans le troiſième, le goût de ſucre eſt mêlé d'acide. Les vers en ſortant de l'œuf, trouvent leur prémière nourriture toute prête; mais comme ils ne peuvent en avoir une proviſion ſuffiſante, & que l'on voit les Abeilles viſiter ſouvent les alvéoles, dans leſquelles elles fourrent la tête, ſans que l'on ait pû démêler ce qu'elles y font, on préſume qu'elles vont porter aux vers la bouillie ou la gelée dont ils ont beſoin, ſelon qu'il convient à leur âge: nous ne parlons ici qu'après M. Palteau. L'économie la plus exacte préſide à la diſtribution de la nourriture, & les vers n'ont jamais rien de trop, ſi ce n'eſt ceux qui doivent être un jour reines ou mères; on n'épargne rien à ceux-là, & il ſe trouve toujours du ſuperflu dans leurs alvéoles. En moins de cinq ou ſix jours, dans le beau temps, le ver prend accroiſſement, parce qu'il conſervoit toute ſa nourriture en ſa propre ſubſtance, ſans rendre aucuns excrémens. Alors, on ne lui fournit plus rien, & les ouvrières ferment l'alvéole avec la cire. Le ver tapiſſe intérieurement ſa cellule avec un fil de ſoie, & ſe change ſucceſſivement en nymphe, & enſuite en Abeille parfaite; c'eſt pour lors que ce nouvel inſecte ſort de ſa priſon, & force la cloiſon qui lui a ſervi de berceau: perſonne ne l'aide dans ce travail, qui lui coute ſouvent la vie; les jeunes Abeilles qui n'ont pas péries, & qui ſe ſont fait jour, ſe promenent ſur les gâteaux, où les ouvrières leur donnent du miel à manger, les léchent & les aident à ſe ſécher; car elles ſortent toutes mouillées de leurs vêtemens de nymphes. Quand leurs

elles se sont décellées, elles volent & se promenent dans la ruche, elles suivent les ouvrières aux champs; enfin, la troupe des jeunes Abeilles devenant très-grosse, & augmentant extrêmement la chaleur de la ruche, la séparation devient nécessaire, & l'essain se dispose à aller former ailleurs son établissement.

On reconnoît à plusieurs signes qu'une ruche est prête d'essainer. 1.° Lorsqu'on voit le faux bourdon sortir de la ruche vers les deux ou trois heures après-midi, & faire du bruit à la porte, c'est une marque que l'essain sortira dans quelques jours; car les bourdons, ainsi que nous l'avons dit, ont été exterminés dès la fin de juillet de l'année précédente, & par conséquent ceux ci sont de nouveaux nés. 2.° On attend l'essain en deux ou trois jours, lorsqu'en levant la ruche, on la voit si pleine de mouches, qu'elles se tiennent par pelottons. 3.° Lorsqu'on entend le soir un bourdonnement & des sons clairs & aigus, on peut s'assurer que le lendemain on aura un essain. 4.° On peut compter sur un essain dans la journée, lorsqu'on voit les mouches oisives, aller en petit nombre aux champs, sortir & rentrer de meilleure heure qu'à l'ordinaire. Enfin, lorsque le bourdonnement que l'on a entendu la veille, & qui augmente tous les jours jusqu'au moment du départ, cesse tout-à-coup pour faire place à un profond silence, on doit être certain que l'essain ne tardera pas à sortir.

Le profit le plus grand & le plus assuré d'une ruche consiste dans ses essains: il est donc essentiel de veiller sérieusement sur le moment de leur départ, afin de les recueillir au plus vîte. Ce soin continuel dure depuis la mi-mai jusqu'à la mi-juin. Les essains sortent ordinairement depuis les dix heures du matin jusqu'à trois heures après midi. Tous les essains ne sont pas profitables, on doit être content d'une ruche qui en donne deux bons: les plus foibles ne réussissent point; la ruche elle-même se dégrade. Le seul moyen de prévenir ce malheur, est d'empêcher les ruches d'essainer.

C'est ici où les nouvelles ruches de M. Palteau sont bien avantageuses ; par leur construction, dont nous allons rapporter le détail, on augmente & on diminue à son gré la hauteur de la ruche : le caprice ne doit point guider en ceci, mais uniquement la commodité des Abeilles : sont-elles en petit nombre, baissez la ruche ; sont-elles en grande quantité, élevez-là : ainsi, comme c'est la trop grande chaleur qui presse l'essain de sortir, en élevant la ruche, & par conséquent en lui donnant de l'air, on l'empêchera d'essainer, & on la conservera dans un état de vigueur, parceque la jeunesse qui lui restera remplacera les Abeilles qui auront péri par divers accidens. Cet expédient toutefois n'est point absolument infaillible ; avant que d'aller plus avant dans l'exposition du traité de M. Palteau, il faut préalablement rapporter la construction de ses ruches, sur laquelle est fondée sa méthode.

Ces nouvelles ruches sont composées d'une table, ayant trois pieds, de plusieurs pièces plattes & quarrées, qu'il nomme hausses, & d'une boëte quarrée, qui n'a qu'un fond, qu'on appelle surtout, & dont la destination est de couvrir & envelopper exactement les hausses.

Les pieds de la table, qui sont au nombre de trois, ainsi que nous l'avons dit, sont disposés en triangle, & ont deux pieds deux ou trois pouces de longueur, un par devant & l'autre sur le derrière. Ils entrent d'un pied dans la terre ; ainsi la table est élevée au-dessus du terrein, de la hauteur de quatorze ou quinze pouces. Elle est, comme les pieds qui la soutiennent, de bois de chêne, longue en sa face de dix-neuf pouces quatre lignes, large sur son côté de quinze pouces quatre lignes, & épaisse d'un pouce & demi. Dans le milieu de sa face antérieure, vis-à-vis l'ouverture ménagée pour l'entrée & la sortie des Abeilles dans la ruche, elle a un menton de quatre pouces de longueur dans la partie supérieure, & de six dans sa par

tie inférieure qui s'unit à la table ; sa hauteur est de six lignes, & ce menton sert à faciliter aux Abeilles l'entrée de la ruche.

Au milieu de la table est une élévation de treize pouces huit lignes en quarré, sur six lignes de hauteur. La ruche se pose sur cette plateforme, dont l'utilité consiste à préserver les Abeilles de l'humidité & de la pluie, qui quelquefois inondent les bords de la table. Cette plateforme est percée au milieu, par un trou de huit pouces en quarré, qui sert à réchauffer les Abeilles, en mettant dessous une terrine pleine de cendres chaudes, & à leur donner à manger dans les mauvaises saisons, comme à leur procurer de l'air en été. La table est posée vis-à-vis de ce trou ; mais son ouverture est fermée par une planche, appellée tiroir, que l'on tire & replace facilement, au moyen de deux coulisses, dans lesquelles elle est engorgée. Ce tiroir est encore percé de huit pouces en quarré, vis-à-vis des deux ouvertures supérieures, & ce dernier trou se ferme dans l'été avec une plaque de fer blanc trouée, qui laisse passer assez d'air pour rafraîchir les Abeilles ; & dans l'hiver avec une plaque pleine de la même matière, qui les défend du froid, & reçoit avec le tiroir les ordures de la ruche, que l'on nettoie avec une aîle d'oie. Dans les deux rebords de la table, il y a de chaque côté une entaille ou mortoise pour recevoir les crampons du surtout. On peut peindre à l'huile la table & les pieds, afin de les faire durer plus longtemps.

La hausse est ce qui ferme proprement la ruche : c'est une espèce de tiroir, dont le fond est vuidé en partie en forme quarrée : ce qui reste du fond est percé de plusieurs petits trous, capables de laisser passer une Abeille ; ses dimensions sont d'un pied de chaque côté, sur trois pouces de hauteur, & le vuide est de sept pouces & demi en quarré ; ainsi, il ne reste de fond de chaque côté que deux pouces trois lignes. Sur la face du devant, on remarque une échancrure ; elle a

douze lignes de hauteur, quinze de largeur dans sa base, & onze dans son sommet; c'est par-là que les Abeilles entrent dans la ruche & en sortent. Chaque hausse a deux crochets, afin qu'on puisse les lier ensemble, lorsqu'on les met les unes sur les autres; ce que l'on fait avec un fil de fer, que l'on tortille avec des pinces. Les côtés de la hausse sont assurés par une petite barre de fer, de six lignes de largeur, placée à fleur de bois. Chaque hausse a aussi une moulure, au moyen de laquelle l'une s'emboîte dans l'autre. Cette pièce doit être faite de bois de pin, ou tout au moins de sapin.

Lorsqu'on veut dresser une ruche, on place une hausse sur la platteforme de la table, ayant son fond en haut; sur cette première on en place une seconde, puis une troisième, & enfin, si l'on veut une quatrième. On les emboîte, & afin de clorre les jointures avec toute l'exactitude possible, on remplit les moulures de pourjet; on assure les hausses avec du fil de fer. On ferme les bouchons des hausses supérieures avec un morceau de liège parfaitement adapté, celle de la hausse inférieure restant seule ouverte; le fond de la hausse supérieure, qui termine la ruche, est couvert dans sa partie vuide par une planche taillée exprès, & dans sa partie pleine & trouée, par des planchettes. Le tout est assuré par deux fils d'archal en croix, que l'on fait serrer par de petits coins, que l'on chasse en dessous entre le fil & les planchettes, afin de donner au tout la solidité nécessaire.

La ruche étant ainsi édifiée, on la couvre de son surtout. Le surtout est une caisse que l'on fait de bois de sapin, ou de tout autre bois leger; ce que l'on peut peindre en huile par dehors, afin qu'elle puisse mieux résister à la pluie. Il est bon de lui donner, ainsi qu'à la table, une couleur de paille. Sa largeur est de treize pouces huit lignes en quarré; sa hauteur par-devant de vingt-quatre pouces, & de vingt seulement par

derrière, afin que son fond ayant une pente de quatre pouces, favorise l'écoulement de l'eau, qui ne peut plus y séjourner. Il est garni de deux crampons, qui entrent dans deux entailles de la table, jusqu'à moitié de sa profondeur, & y sont arrêtés par deux goupilles, que l'on introduit par le côté de la table dans son épaisseur. Ainsi tout est solidement attaché l'un à l'autre, & les vents les plus violents ne peuvent rien déranger. Le surtout enveloppe exactement la ruche, laissant tout autour, entre elle & lui, une espace de dix lignes.

Le surtout vers le bas de sa face, a une ouverture que l'on couvre avec un rond de fer blanc, attaché précisément au-dessus par un clou qui en occupe le contour. Ce rond ou cadran est assez mobile pour tourner comme on veut assez près du surtout, pour ne laisser à l'air aucun passage; il a quatre pouces de diamètre, & est divisé en quatre parties. La première est évidée vers le bord, & forme cinq petites avances de cinq lignes de hauteur chacune, sur quatre de largeur: elle est destinée à donner quelque passage aux Abeilles, dans le temps où l'on ne juge point à propos de les laisser sortir en grand nombre. La seconde est pleine de petits trous, pour donner de l'air à la ruche, sans qu'aucune mouche puisse en sortir. La troisième est vuide, & laisse un libre passage aux Abeilles. La quatrième, entièrement pleine, leur défend l'air & la sortie dans les grands froids. Il est garni d'un anneau, qui sert à tourner le cadran. Ainsi, en tournant & gouvernant le cadran avec sagesse, on conservera ses mouches, que souvent trop d'ardeur emporte dans les temps qui leur sont contraires, & on préservera les ruches du pillage des guêpes, frêlons & autres insectes. Leur position sur une table, qui déborde suffisamment ses pieds, les met encore à l'abri des souris, mulots, limaçons; & enfin, les maraudeurs, qui dans la nuit vont dérober des ruches, ne peuvent emporter celles-ci, qui par la liaison de leurs parties, doivent être censées attachées à

la terre; liaiſon que l'on peut encore augmenter facilement, en trouvant le moyen de mettre un cadenat à la goupille qui attache le ſurtout à la table.

La ruche ainſi décrite, voyons comment on s'y prend pour y faire entrer des eſſains. Les eſſains, aſſez communément en ſortant de la ruche, s'attachent à une branche du premier arbre qu'ils rencontrent; quelquefois ils prennent le large, s'écartent hors de la portée de la vue, & ſont perdus. C'eſt pour prévenir cet accident qu'on a coutume de faire du bruit avec des poëles, poëlons, & de jetter de la pouſſière dans l'air. L'eſſain croit alors qu'un orage s'approche, & de peur d'en être emporté, il s'attache à un arbre. Mais ce ſecret n'eſt point infaillible, & il paroît plus ſûr à M. Palteau de faire tomber de l'eau en forme de pluie. Il ſe ſert pour cela d'un arroſoir, dont le corps eſt de la forme d'un écritoire, qui auroit un cornet oblong : une ſeringue pourroit faire le même ſervice, & ſeroit plus commode.

Lorſque l'eſſain eſt poſé, on tend ſous lui une ruche toute préparée, & on le fait tomber dedans, en ſecouant fortement la branche. Pour tendre les nouvelles ruches, M. Palteau a imaginé une machine qu'il nomme baſcule. C'eſt un quadre de fer, capable de contenir une ruche, ſemblable à un fallot, emmanché d'un bâton qui fait la baſcule; il eſt garni dans ſon fond de deux fils de fer, qui ſe croiſent & ſervent à ſoutenir la ruche. L'effet de la baſcule eſt de tenir toujours la ruche dans une poſition perpendiculaire. On fait entrer l'eſſain le plus avant que l'on peut dans la ruche, en l'élevant : ainſi, il eſt à propos d'avoir des manches de baſcules de différentes grandeurs. Ce n'eſt point aſſez de ramaſſer le gros eſſain, il eſt ſouvent entouré de petits détachemens, qu'il eſt d'autant plus eſſentiel de réunir à leur corps, que quelquefois la reine s'y trouve : ſans elle, n'eſpérez point que les mouches reſtenr dans la ruche. On prépare différemment les ruches pour recevoir les

essains ; la meilleure façon est de les bien frotter avec des feuilles de grosses féves, ou de mélisse.

L'essain étant tombé dans la ruche, on la renverse doucement & promptement sur un van, & on la couvre d'un drap étendu sur des piquets plantés en terre, ou bien de branches d'arbres avec leurs feuilles, afin de la garantir de la chaleur ; car il ne faudroit qu'un coup de soleil pour faire déserter les mouches : au bout d'un quart d'heure ou d'une demi heure, on porte l'essain sur la table qui lui est destinée. Pour manier une ruche, quelque bien attachée qu'elle paroisse être, M. Palteau se sert d'une courroie avec la boucle ; il enceint fortement la ruche par le milieu de sa hauteur; & deux mains dont cette courroie est garnie le mettent en état de porter sa ruche où il veut, sans lui faire éprouver aucun mouvement rude, capable d'effrayer les Abeilles, & de les effaroucher.

Lorsqu'une ruche a essainé, on regarde, en la baissant doucement par derrière, si les mouches par pelottons promettent encore un essain. Il leur arrive assez souvent, quand elles sont fortes, d'en jetter deux & trois, même plus. Ce n'est point absolument un avantage ; les seconds essains sont souvent foibles, & les troisièmes le sont toujours. Pour les empêcher, le plus qu'il est possible, de sortir & mettre les mouches à l'aise, il convient d'ajouter par dessus une hausse à la ruche. Que chaque ruche donne un fort essain, & reste bien peuplée, le bon sens nous dit, avec M. Palteau, que le profit est assez grand.

Les meilleurs essains pesent six livres ; les bons cinq ; les médiocres quatre : au-dessus de six, ils sont sujets à avoir un trop grand nombre de faux bourdons; au-dessous de quatre, ils sont trop foibles. Il faut avoir soin de nourrir les essains dès le premier jour, si le temps devient froid & pluvieux : au bout de quinze jours ou trois semaines, il faut leur ajouter une nouvelle hausse, afin de leur donner de l'espace pour travailler ; si l'an-

née eſt favorable, avant la fin de l'automne, il faudra leur en fournir deux ou trois autres.

Lorſqu'un eſſain eſt foible, on lui en envoie un autre, & cette opération ſe fait toujours la nuit. Le ſecond eſſain eſt renouvellé dans une ruche de paille, ſans bâtons de traverſe, où les mouches puiſſent s'accrocher. De deux perſonnes, l'une leve la ruche, où eſt le premier eſſain; l'autre ſecoue fortement ſur la table celle du ſecond; les mouches tombent, & on les couvre à l'inſtant de la bonne ruche, obſervant de mettre ſous les bords quelques petites pierres qui la tiennent ſoulevée, afin que les mouches errantes puiſſent s'y refugier, & que l'on n'en écraſe aucune. M. Palteau ſe ſert plutôt du vent d'un ſoufflet que de la fumée d'un linge qui brûle, pour faire paſſer les Abeilles où il veut. Il emploie néanmoins le linge fumant en deux occaſions, lorſqu'il s'agit de renouveller les ruches, & de les dégraiſſer de leur miel.

La première de ces deux opérations ſe fait ainſi : on prépare une nouvelle ruche avec ſon fond; on a en même-temps une planche quarrée, percée de huit pouces en quarré, & qui ſur le devant déborde de la ruche de trois pouces, afin de donner aux Abeilles le moyen d'y entrer. On enferme enſuite les Abeilles, pour les faire monter au haut de leurs ruches; & quand on croit qu'elles y ſont toutes, on renverſe ſans deſſus deſſous la vieille ruche, on la couvre de la planche percée, ſur laquelle on poſe la nouvelle ruche. On a ſoin auſſi de fermer avec un bouchon de liége l'entrée de la vieille ruche, afin d'obliger les Abeilles à paſſer par celle de la nouvelle. Les choſes reſtent en cet état pendant trois ſemaines, au bout duquel temps on ôte la mère ruche pour mettre à ſa place la nouvelle, qui dès le commencement a été couverte de ſon ſurtout. S'il reſte encore quelques mouches dans la ruche mère, on les oblige avec quelques coups de ſoufflet, que l'on donne en ſe reculant de deux pas, de paſſer dans la nouvelle

habitation. On renverse la vieille ruche vers le quinze ou vingt mai, & on la retire le huit ou le douze juin.

Pour dégraisser ou châtrer les ruches, la nouvelle construction offre des commodités inexprimables ; en voici le procédé. 1.° On souleve doucement avec un ciseau les planchettes qui bouchent les petits trous de la hausse supérieure ; alors avec un fil de fer courbé, & qui, à ses deux extrémités, a deux poignées de bois ; vous levez la planche qui couvre l'ouverture du fond ; on passe par dessous elle le fil qui la coupe proprement & doucement. 2.° Vous soutenez pareillement avec le cizeau cette hausse supérieure, après l'avoir détachée de son inférieure. 3.° Alors, levant le couvercle de la grande ouverture du fond, au moyen du tampon de linge fumant, vous ferez descendre les Abeilles qui pourroient se trouver dans cette hausse supérieure. 4.° Vous passez le fil de fer entre les deux hausses, qui coupent la cire & le miel ; c'est l'ouvrage d'un moment. La hausse supérieure étant détachée, vous replacez au plutôt la planche & les planchettes sur l'inférieure, qui par-là devient à son tour le sommet de la ruche : & s'il en est besoin, on coule au-dessous une nouvelle hausse, afin de donner de l'espace aux Abeilles, qui, comme tout le monde sait, n'habitent ordinairement que le milieu & le bas de la ruche, & travaillent toujours en descendant. Ainsi, sans effaroucher ni tuer les Abeilles, sans perdre les œufs ou coins, qui sont toujours placés au milieu ou vers le bas de la ruche, & sans danger d'être piqués, on enleve aux Abeilles les trésors qu'elles ont coutume de défendre au péril de leur vie.

Mais ce seroit en vain que l'on espéreroit une récolte abondante de cire & de miel, si l'on ne prenoit des précieux insectes qui composent l'un & l'autre les soins que leur délicatesse exige. Le premier de tous est la bonne exposition des ruches ; elles doivent être pour le moins exposées au midi, ou tout au moins entre le levant & le midi, ensorte que le soleil de dix heures frappe sur la porte

de la ruche ; car l'éclat de ses rayons excitant les Abeilles à sortir, l'air se trouve alors suffisamment échauffé, & elles n'ont point à craindre que le froid les surprenne. Il faut de plus que la ruche soit à l'abri des mauvais vents, & près de l'habitation du maître, ainsi que nous l'avons déja dit plus haut.

On la placera avantageusement dans un jardin peuplé d'arbres fruitiers un peu bas, & où on aura fait des bordures d'herbes odoriférantes, telles que le thym, le romarin, la mélisse, la sariette, la lavande, la sauge, le serpolet, les genests, les lys, le jasmin, la rose & autres fleurs de bonne odeur. Les Abeilles aiment les petits ruisseaux, & le voisinage des prairies, des bleds, des sarrasins, des bois, des grandes friches, & des montagnes couvertes d'herbes fines. Mais les oignons, l'ail, la ciboule, les poireaux, la ciguë, la rhue, la jusquiame &c. ne leur conviennent point. Le sureau, l'orme, le tilleul, le tithimale leur donne la dyssenterie. L'ellebore, le buis, l'arbousier l'if, le cornouiller, les incommodent, & nuisent à leurs provisions. Ajoutez ensuite l'éloignement des étangs & des grandes rivières, ainsi que nous l'avons déja dit dans cet article ; vous serez alors assuré d'avoir une ruche dont les profits vous dédommageront des peines qu'elle vous occasionnera dans le cours de l'année. En effet, il faut veiller sur elles chaque mois, avec une attention différente, si l'on en excepte les quatre premiers mois, qui n'assujettissent qu'au même soin. L'année des Abeilles commence au mois de novembre.

Pendant ce mois & les trois autres qui le suivent, toutes les Abeilles exactement renfermées dans la ruche en tournant le cadran du côté des petits trous, sans être tenté de les laisser sortir, quoique cette saison puisse être entremêlée de quelques beaux jours ; il en résulteroit infailliblement deux inconvéniens ; l'un que le froid de l'air pourroit les surprendre & les faire périr ; l'autre, qu'elles prendroient de l'appétit en se promenant ; &

revenant

revenant chez elles avec une faim dévorante, car alors elles ne trouveroient rien aux champs, elles consommeroient plus vîte leurs provisions, & vous seriez plutôt obligé de leur donner à manger.

Au premier jour du mois de mars, ôtez le tiroir de la table, & le nettoyez avec des plumes d'oye. Purgez vos Abeilles avec la composition suivante; prenez quatre pots de vin vieux, deux pots de miel & deux livres & demie de sucre: faites bouillir le tout ensemble dans un chauderon d'airain: remuez souvent, & réduisez jusqu'à la consistance de syrop; alors versez dans des bouteilles & portez le syrop à la cave. On en donne aux Abeilles sur des assiettes, & l'on en proportionne la quantité au nombre qui peuple la ruche. On observera cependant de ne leur donner ce purgatif, qui les fortifie en même-temps, qu'après les avoir réchauffées & tirées de l'engourdissement qu'elles ont contracté pendant l'hiver. Pour cet effet, il faut avoir un second tiroir pour le mettre à la place du premier; ce nouveau tiroir allant dans les mêmes coulisses, sera un chassis garni de carreaux, sous lequel vous allumerez un réchaud plein de cendres chaudes. Après qu'on les a nettoyées, réchauffées & purgées, il faut les retirer sans délai, & donner de la nourriture à celles qui en manquent; la meilleure maxime est de leur donner des gâteaux remplis de miel. Ici il ne faut laisser libres qu'une ou deux arcades du cadran, de peur que les ruches ne se pillent entr'elles; la ruche attaquée se défendra d'autant plus aisément, qu'elle aura moins de portes ouvertes. C'est encore dans ce mois que l'on dégraisse les ruches trop fournies & qui ont des provisions surabondantes; & que vous travaillerez à mettre ensemble des ruches trop foibles, pour les rétablir.

Pendant le mois d'août ne vous lassez point de nourrir vos Abeilles, & tenez encore le cadran tourné du côté des arcades; car souvent ce mois leur fournit peu de pâture, & alors les foibles vont piller les fortes.

Visitez vos ruches & dégraissez celles qui sont trop pleines ; si le temps est propre à leur récolte, vous leur pouvez ajouter une hausse en-dessous, elles l'auront bientôt garnie de cire neuve. Tenez prêtes les ruches qui doivent recevoir les essains ; car leur temps approche.

Dans le mois de mai, les ruches foibles peuvent encore avoir besoin d'être nourries ; la raison en est sensible : les Abeilles, dans ce mois, trouveront aux champs leur propre subsistance ; mais une ruche foible peut avoir une reine très-féconde : ce mois est le fort de la ponte, & la nouvelle famille occupe beaucoup les ouvrieres & occasionne une grande consommation de vivres : ainsi les vivres peuvent manquer, & d'ailleurs une trop grande fatigue feroit languir & périr les ruches. Dès le commencement de ce mois tournez le cadran du côté de la grande ouverture ; le pillage n'est plus à craindre. Veillez sur vos essains ; renouvellez vos ruches. On peut communément ne les renouveller que tous les quatre ans, & au bout de ce temps il est bon alors de le faire, parceque la cire brunit trop, & que les alvéoles, trop sales par les dépouilles des œufs & des nimphes, ne sont plus propres à recevoir de nouveaux œufs.

Veillez dans le mois de juin sur les essains jusqu'au quinze & même plus tard ; séparez les ruches que vous aurez renouvellées dans le mois précédent. C'est principalement dans ce mois que les Abeilles travaillent en cire neuve ; ajoutez leur donc des hausses, afin de leur donner de l'espace. Par-là vous les tiendrez en haleine, & les empêcherez de vous donner des essains tardifs. Vous pouvez aussi dégraisser les ruches qui sont trop fournies. Commencez dès le mois de juillet à craindre le pillage des guêpes, des frêlons, & des Abeilles du voisinage, qui auroient été mal soignées. Mariez les foibles essains : réunissez les meres-ruches trop affoiblies à l'essain qu'elles auront donné. Otez, jusqu'au mois de septembre, la plaque pleine de fer

blanc du tiroir de la table, & ne laiſſez que la trouée, afin de procurer à vos Abeilles une fraîcheur qui leur ſera auſſi agréable qu'elle eſt néceſſaire dans un mois où ſouvent la chaleur trop forte fait fondre la cire dans les ruches de paille.

Dans le mois d'Août le pillage devient plus à craindre de jour en jour; tenez donc le cadran exactement tourné du côté des arcades: ſi vous jugez que vos Abeilles puiſſent encore remplir cette hauſſe, hâtez-vous de la leur donner; engagez-les à travailler tant qu'elles pourront le faire; exterminez les faux bourdons tant que vous pourrez, car quelquefois les Abeilles ne parviennent pas entiérement à s'en défaire, & les pareſſeux mangent toutes les proviſions; dans le mois de ſeptembte craignez toujours le pillage; les nuits deviennent longues & froides, ainſi remettez dans ce mois-la plaque pleine de fer blanc, ſur-tout aux ruches qui ſont le moins peuplées. Le mois d'octobre eſt celui de la récolte, que vous ferez avec prudence: car on peut quelquefois ôter deux hauſſes à une ruche, & quelquefois n'en point ôter du tout. Si vous avez différé de marier des ruches par quelques raiſons, comme l'eſpérance que vous avez conçue, qu'elles ſe fortifieroient dans la belle ſaiſon, ce qui cependant ne ſeroit point arrivé, preſſez-vous de faire cette opération vers la fin de ce mois; tournez le cadran vers les petits trous; il n'eſt plus néceſſaire que les Abeilles ſortent, mais elles ont encore beſoin d'air; une ruche peuplée étoufferoit par ſa propre chaleur.

On ſeroit trop heureux ſi les ſoins, joints à la conſtruction des nouvelles ruches, aſſuroient pleinement la conſervation des Abeilles & du juſte profit qu'on en attend: ils préviennent à la vérité le pillage des hommes, des Abeilles affamées, des guêpes & des frêlons, mais les Abeilles ont un bon nombre d'autres ennemis, ainſi que nous en avons fait mention au commencement de cet article, il eſt inutile d'en parler davantage ici;

nous obſerverons ſeulement que quant à la fauſſe teigne, au papillon de nuit, qui eſt du nombre des dangéreux ennemis des Abeilles, la conſtruction des nouvelles ruches donne les moyens de le rendre plus rare & d'y remédier. Ces papillons ne ſongent guères à s'établir dans les ruches que dans les mois de juillet & ſuivans, temps auquel le cadran du ſurtout eſt tourné du côté des arcades; ainſi le papillon a plus de peine à entrer, & les Abeilles l'apperçevant plus facilement, ſont plus à même de ſe défendre de leur ennemi; d'ailleurs, comme la fauſſe teigne ſe loge ordinairement dans le haut de la ruche, en levant la hauſſe ſupérieure, il eſt aiſé de les exterminer; les ruches de M. Palteau bravent auſſi les inſultes des ſouris, mulots & autres; exactement fermées auſſi-tôt que la ſaiſon ſe réfroidit, elles font avorter leurs mauvais deſſeins. Les putois & les renards, qui ſouvent renverſent les ruches communes, ne font rien contre celle-ci; ainſi par leur moyen, les dangers auxquels les Abeilles ſont expoſées, ſont conſidérablement diminués; & par une juſte conſéquence, le profit qu'on s'en promet, doit augmenter.

Ce profit conſiſte dans la multiplication de l'eſpèce, & dans la récolte de la cire & du miel. M. Palteau en fait le calcul ſur le pied du moindre profit. D'abord il ſuppoſe un fond de ſix bonnes ruches & ne leur accorde d'eſſains, par an, que la moitié de leur nombre, ce qui néanmoins, au bout de ſix ans, donne un total de ſoixante-trois ruches. Ainſi la premiere année ſix ruches rendent trois eſſains, la ſeconde, les neuf en rendent quatre; la troiſième, les treize en rendent ſix; la quatrième, les dix-neuf en rendent neuf; la cinquième, les vingt-huit en rendent quatorze; la ſixième, les quarante-deux en rendent vingt-un, qui avec leurs meres font les ſoixante-trois autres qu'il promet. Si l'on a bien conçu ce que nous avons expoſé des nouvelles ruches, on doit être convaincu que M. Palteau en groſſiſſant de moitié la multiplication des Abeilles, ſeroit encore reſtée

fort au-dessous de celle que l'on pourroit se procurer.

Quant au profit de la cire & du miel; voici, suivant aussi M. Palteau, le calcul de leur rapport: il suppose qu'une ruche coûte d'achat, environ huit livres, prix commun dans le pays Messin, où cet Auteur a fait ses expériences: il compte que le produit en cire & en miel des quatre ruches équivaut au prix d'une seule que l'on achéte, ainsi les neuf ruches de la premiere année valent l'achat de deux: les treize de la seconde, l'achat de trois: les dix-neufs de la troisième, l'achat de quatre: les vingt-huit de la quatrième, l'achat de sept: les quarante-deux de la cinquième, l'achat de dix: les soixante-trois de la sixième, l'achat de quinze; le tout ensemble fait 41 ruches de profit, lesquelles estimées à raison de 8 livres pièces, font la somme de 328 livres: qui, réparties sur six années, donnent de profit par an 54 livres 13 sols 8 deniers.

Pour connoître la modération de ce calcul, il suffit de le rendre plus simple en fixant le revenu d'une ruche à 40 sols par an. La première année vaudra 18 livres; la seconde 26 livres; la troisième 38; la quatrième 56; la cinquième 84; la sixième 126: toutes ensemble 340, & par conséquent 20 livres plus que le calcul ci-dessus. On n'oublie point dans le traité de M. Palteau la dépense que les ruches occasionnent; toutes celles dont nous venons de parler dans cet extrait, ne coûtent, suivant l'essai qu'on a fait dans l'espace de six années, que 30 liv. 10 sols.

Pour ce qui concerne l'achat des ruches, M. Palteau nous donne encore les moyens de distinguer les bonnes d'avec celles qui ne le sont pas. 1°. Donnez, dit-il, un coup de doigt sur la ruche, comme on fait pour sonder un tonneau; s'il produit un bruit séparé en deux ou trois tons, la ruche est bonne: si le bruit est court & s'appaise dans l'instant, c'est qu'il y a peu d'Abeilles dans la ruche. 2°. Frappez sous la ruche; le son clair & aigu annoncera un grand vuide d'Abeilles & de provisions:

ſi elle tend un ſon écraſé & étouffé, elle eſt parfaitement conditionnée. 3°. En ſoulevant la ruche de la hauteur de deux pouces, ſi l'eſpace qu'elle occupoit eſt net & propre, la ruche eſt bonne & en bon état; mais au contraire jugez-la foible & mal fournie, ſi la table eſt chargée d'ordures. Auſſi-tôt les ruches achetées, enlevez-les afin de prévenir les fraudes que l'on pourroit vous faire. Que le tranſport ſe faſſe la nuit. Les nouvelles ruches ſont en cela d'une commodité ineſtimable: on les porte où l'on veut ſans peine, ſans danger & ſans perte. On eſt aſſuré, en tournant le cadran du côté plein ou troué, d'avoir toutes les Abeilles. M. Palteau ne veut pas que l'on en tranſporte dans toute autre ſaiſon qu'à la fin de l'hiver & au commencement du printemps. J'ai vu gouverner chez mon père des ruches de cette nouvelle conſtruction, ſuivant la méthode de M. Palteau, elles lui rapportoient un très-grand profit.

En parlant des ruches de mon père, il ne ſera pas ici hors de propos de faire part au public d'une expérience qui ne lui a pas réuſſi, & qui paroiſſoit devoir être très-avantageuſe au premier aſpect. Mon pere, prévenu de l'idée qu'il avoit, que plus une ruche ſe trouveroit grande, plus elle contiendroit de mouches, & par conſéquent plus elle devroit rapporter, fit faire une ruche quatre fois plus grande que les ruches ordinaires; ſelon cependant l'ancienne méthode; il fit partager le haut de la ruche par quatre cloiſons; dans une année favorable au mois de mai, il mit dans cette ruche quatre eſſains: pour ce faire, il recueillit d'abord dans cette ruche le premier eſſain, le lendemain il recueillit dans une autre ruche un ſecond eſſain, ſur le ſoir du même jour, il ſecoua ſur un drap cette dernière ruche pour en faire tomber le peloton de mouches, & mit deſſus la grande ruche, les mouches ſe logèrent dans une ſeconde cloiſon de la grande ruche: il continua ainſi tous les jours juſqu'à ce que la grande ruche fût preſque pleine. Quelle eſpérance mon pere ne fondoit-il pas ſur une pareille ruche!

il voyoit ses mouches travailler fortement ; chaque essain travailloit dans son espace ; il n'avoit pas lieu de s'attendre à leur évasion, ni à la destruction de leurs reines: cependant il en fut tout autrement; quand les rayons de chaque essain eurent passé la hauteur des cloisons, quoiqu'ils parussent cependant toujours distincts dans la ruche, il se fit comme une espèce d'émeute parmi cette troupe innombrable de mouches ; plusieurs s'évadèrent, jamais il ne put parvenir à en avoir un essain, & en moins de trois ans la ruche périt entiérement ; il vit évanouir, par-là le fruit de ses espérances. On peut conclurre delà que plus les ruches sont petites, mieux les mouches s'y plaisent & plus elles rendent de profit. 2°. Que le mêlange de plusieurs essains ne peut se faire qu'au détriment du plus grand nombre de mouches qui les composent.

Avant de finir cet article des Abeilles, je vais indiquer les moyens qu'on a employés jusqu'ici pour prévenir les suites de leurs piquures ; il faut d'abord avoir soin de retirer l'aiguillon, s'il est resté dans la partie piquée, on tâchera de faire suinter le venin qui s'est glissé dans la plaie en l'élargissant & en pressant la partie ; enfin on trempera cette partie dans de l'eau froide ; si cela ne suffit pas, on y appliquera un peu de persil pilé.

ABLETTE, ABLE, ABLET, ces trois noms sont synonymes ; on entend par ces mots un petit poisson d'eau douce très-brillant, communément long de quatre à cinq pouces, large d'environ trois quarts de pouces à son plus grand diamertre ; les nageoires sont rouges dans la partie qui tient au corps. Les deux côtés de la nageoire, qui termine la queue, sont rouges un peu vers la moitié. Sur le dos, à-peu-près aux deux tiers du corps, est une nageoire unique, triangulaire, à sept rayons, & dont la base a environ quatre lignes de longueur. Le dos de ce poisson est charnu, grisâtre, mou. Les côtés seuls & le ventre sont d'un blanc argentin, où paroissent les couleurs de la nacre de perle : au bas de la tête, est une

nageoire de chaque côté ; une autre paire a un pouce plus bas ; & à la distance d'un autre pouce, une arrête unique sous le ventre en angle obtus & échancré vers la queue. La queue est séparée en deux ; la tête est platte en dessus, échancrée près du museau, qui est affilé & relevé par le bout. La bouche est fort large & sans barbe ; l'œil est grand, d'une belle couleur d'or, la prunelle noire, les joues grandes, toutes les écailles sont fort petites : quoique ce poisson ressemble beaucoup à l'éperlan, sa couleur argentée, plus vive & plus brillante, sert à l'en faire distinguer. Il se nomme *Alburnus quorumdam*, *Albula minor*.

On en pêche quantité dans la rivière de Seine ; il y en a dans la Marne, la Loire, l'Allier, la Vienne & autres rivières de la France ; on en trouve aussi en quantité dans la Moselle & la Seille. Voyez notre *Aldrovandus Lotharingiæ*.

Le filet qu'on emploie pour pêcher ce poisson se nomme *ableret*, il est quarré ; c'est pourquoi dans plusieurs de nos provinces on lui donne le nom de carré, ou carrelet. On pêche aussi quelquefois ce poisson à l'hameçon.

L'Ablet est très-intéressant par rapport à son écaille, dont on fabrique les fausses perles. Pour les faire, on enléve les écailles de l'Ablette en ratissant ce poisson à l'ordinaire ; on les met dans un bassin d'eau claire, où on les frotte comme si on vouloit les broyer. Cette opération se répéte en différentes eaux, jusqu'à ce que les écailles ne déposent plus de teinture. La matière argentée se précipite au fond ; on verse l'eau surabondante en inclinant le vase, & l'on s'arrête, lorsqu'il n'y a plus qu'une liqueur argentine, qu'on nomme *essence* d'orient ; on mêle à cette essence un peu de colle de poisson ; ensuite on a des grains de verre creux très-mince, de couleur de gyrasols, ou de couleur bleuâtre, dans lesquels on insinue, à l'aide d'un chalumeau, une goutte de cette essence d'orient, que l'on agite pour faire étendre la liqueur sur toute la superficie intérieure

des parois; enfin pour donner aux perles du poids & de la solidité on les remplit de cire.

Cette matière brillante & argentine ne se trouve pas seulement sur les écailles du poisson ; la membrane qui enveloppe l'estomac & les intestins en est toute parsemée.

A Paris, après qu'on a enlevé l'écaille à ce poisson, on le vend pour manger, mais ce n'est pas un met délicat. On se sert encore de ce poisson ainsi écaillé comme d'appas pour pêcher les anguilles.

ABOIS, c'est un terme de chasse, qu'on emploie pour signifier que la bête s'arrête, tient devant les chiens par lassitude & n'en peut plus. On dit: la bête rend les *derniers* abois, quand elle tombe morte ou outrée.

ABOMASUS, c'est le quatrième des estomacs des animaux qui ruminent, il se nomme aussi caillette; c'est dans l'Abomasus des veaux & des Agneaux que se trouve la pressure dont on se sert pour faire cailler le lait.

ABREUVOIR, l'Abreuvoir est un lieu où on abreuve les animaux, ou, pour parler plus strictement, c'est une pente douce en forme de glacis, pavée de grais & bordée de pierres, qui conduit à un bassin ou à une rivière pour abreuver les chevaux. Les chevaux & les bestiaux boivent indistinctement de toutes sortes d'eaux, pourvû qu'ils y soient habitués, n'importe qu'elle soit courante & claire ou morte. Il y en a beaucoup qui se portent parfaitement bien en ne buvant que de l'eau croupissante, toujours roussie par l'eau des fumiers de la terre; ceux-là ne boiront pas même volontiers dans l'eau claire; on prétend cependant que l'eau où on a fait rouir le chanvre n'est pas saine pour les bestiaux.

On entend encore par Abreuvoir le lieu où les oiseaux vont boire & où on tend quelquefois des filets pour les prendre. Pour réussir à cette chasse on choisit un endroit fréquenté par les petits oiseaux, & où il y ait quelques ruisseaux le long duquel on cherche un endroit commode; on couvre pour lors l'eau des deux côtés de l'abreuvoir, de joncs, de chaume & d'herbes, afin que

les oiseaux soient obligés de briser à l'endroit qu'on leur a préparé. Quand ils s'y trouvent en grand nombre, alors on les enveloppe du filet, en tirant un petit cordeau, que le chasseur, qui doit être caché, tient à sa main: on se sert encore d'une autre méthode pour les attraper; on couvre l'abreuvoir de petits morceaux de bois enduits de glu; les oiseaux s'y reposent pour boire plus commodément & se trouvent par-là pris. L'heure la plus favorable de cette chasse est depuis dix heures jusqu'à trois heures après-midi, & enfin une heure & demie avant le coucher du soleil. Cette chasse réussit très bien les jours de grandes chaleurs.

ACCOUER, quand le veneur court un cerf qui est sur ses fins & le joint pour lui donner le coup d'épée au défaut de l'épaule, ou lui couper le jarret, on dit: le veneur vient d'*accouer* le cerf, ou le cerf est accoué.

ACCOUPLEMENT, c'est la jonction de deux animaux mâle & femelle qui se joignent & s'aparient pour perpétuer leur espèce; quand ce sont deux perdrix qui sont apariées & accouplées, on nomme *adouée* cet accouplement. Le nom d'accouplement s'entend aussi de deux bœufs qu'on accouple ensemble sous le même joug à une charrue ou a une charrette; il faut qu'ils soient tous les deux de même corps & de même force, autrement le plus foible ruineroit le plus fort. Il y a des pays où on les attache par les cornes & dans d'autres par le cou; on prétend qu'ils ont plus de force par le cou. Il faut accoupler, soit les bœufs, soit les chevaux attelés, très-serrés, afin qu'ils puissent tirer également.

ACCULS ou ACULS, sont les endroits les plus reculés des terriers des renards & des bléreaux: on appelle encore de ce nom les lieux les plus enfoncés où on oblige le gibier de se retirer.

ACHARNER, se dit des chiens & des oiseaux auxquels on donne le goût & l'appétit de la cha pour les rendre plus propres à la chasse; quand on veu donner ce goût aux oiseaux, on le fait ou au poing

avec le tiroir, ou en attachant le tiroir au leurre.

ACHÉES, les Achées sont des espèces de vers de terre dont on se sert pour amorcer les hameçons des lignes, soit dormantes, soit à verge. Il y a différens moyens annoncés dans les livres économiques pour se procurer une quantité suffisante d'Achées. Il faut, par exemple, aller dans un pré, y trépigner pendant un demi quart d'heure sans s'arrêter, ou bien y enfoncer un bâton d'un demi pied & le remuer en rond pendant le même espace de temps, ou arroser cet endroit avec de l'eau, dans laquelle on aura fait infuser du brou de noix rapé, des feuilles de noyer ou de chêne; cela les fait sortir, & on peut ensuite les ramasser; on conseille encore d'aller la nuit avec une lanterne sourde dans les allées d'un jardin ou dans un pré où il n'y aura plus d'herbe; mais il faut que ce soit surtout après la pluie. On trouve encore de ces sortes de vers autour des couches dans les jardins. Nous nous sommes étendus plus au long sur les moyens de se procurer de ces vers dans toutes les saisons, à l'article *appas*. Voyez cet art.

AFFAITAGE, AFFAITER, ce sont des termes de fauconnerie, qui s'entendent communément des oiseaux sauvages qu'on apprivoise. On les dresse à voler & à revenir sur le poing ou au *leurre*. Un faucon bien instruit obéit à la voix de l'homme, il souffre qu'on le *chaperonne*; il revient de son plein gré sur le poing; il est prêt au besoin d'enfoncer le gibier pour lequel on l'a dressé: tous les oiseaux de proie ne sont pas également de bon affaitage; il y a un choix à faire: ils sont plus faciles à affaiter dans de certains pays que dans d'autres; on vante beaucoup ceux qui nous viennent de Suisse ou de la Russie; il faut choisir ceux qui ont le pennage le plus large devant & derrière, & dont les serres sont longues & fermes. Le meilleur est toujours celui qui pèse le plus sur le poing. Un mois suffit pour instruire ces oiseaux; passé ce temps, si on ne peut parvenir à les dresser, il faut les abandonner. On appelle *oiseau*

de bonne affaire, celui qui eſt bien dreſſé pour le vol.

AFFUT, en terme de chaſſe, eſt un lieu caché, où l'on ſe met avec un fuſil tout prêt à tirer, & où on attend le gibier au paſſage. Cette eſpèce de chaſſe demande beaucoup de patience. La neige & le froid ne doivent pas rebuter un chaſſeur qui va à l'affut; il ne doit pas non plus s'attendre à avoir du gibier à ſon ſouhait; il eſt obligé de l'attendre, & quand il paroît bientôt, c'eſt un bonheur qui n'arrive que fort rarement.

On ne prend un affut qu'après avoir remarqué qu'il vient beaucoup de gibier dans cet endroit. Il faut le choiſir de telle ſorte qu'on puiſſe s'y tenir un peu commodément & ne pas être apperçu du gibier, c'eſt pourquoi l'on monte ſouvent ſur un arbre, & là on a l'œil au guet & on ne fait aucun bruit; il faut avoir ſoin de ne jamais tirer perché, qu'on ne connoiſſe bien la repouſſe de ſon arme. C'eſt le ſoir à la brune vers le temps du coucher du ſoleil, & le matin devant le jour, qu'on doit aller à l'affut; c'eſt ordinairement dans ce temps-là que les lièvres & les renards ſortent & rentrent dans le bois. Un moyen d'attirer les lièvres, c'eſt de tuer une haze en chaleur (c'eſt la femelle du lièvre), lui couper les parties de la génération, les tremper dans de l'huile d'aſpic ou de lavande, en frotter la ſemelle de ſes ſouliers, & marcher ſur l'herbe en différens endroits; les lièvres y viendront en foule.

AGNEAU, c'eſt un petit animal qui naît du bélier & de la brebis. Il y a des endroits où l'Agneau ne conſerve ſon nom que cinq ou ſix mois; il ne le change qu'au bout d'un an dans d'autres pays, & ſe nomme pour lors bélier, ſi c'eſt un mâle; mouton, lorſqu'on l'a châtré, & brebis, quand c'eſt une femelle. On l'appelle Agneau de lait, tandis qu'il tête, & antenais, lorſqu'il a un an.

Le berger doit renouveller ſes ſoins & ſa vigilance dans le temps où les brebis ſont prêtes d'agneler; elles

ont beaucoup de peine, & demandent preſque toujours du ſecours, ſans quoi l'Agneau & la mère courent beaucoup de danger : nous rapporterons à l'article *brebis*, pluſieurs remèdes qui conviennent dans ce cas.

Les brebis de l'eſpèce angloiſe ne peuvent pas lécher aſſez vîte leurs Agneaux; on a ſoin, pour cette raiſon, de les eſſuyer avec du foin ou du linge.

Dès que l'Agneau eſt né, on le met droit ſur ſes pieds, & afin de lui donner des forces, le berger met du lait de vache dans ſa bouche & le ſouffle dans celle de l'Agneau ; il l'approche de ſa mère pour l'accoutumer à la connoître & à la téter : on trouve ſouvent des Agneaux qui ne ſavent point tetter d'eux-mêmes ; il faut, en ce cas, leur en montrer le chemin, & n'y plus toucher dès qu'ils l'auront appris. On a coutume de traire & de répandre le premier lait des brebis, parce qu'on a obſervé qu'il purgeoit les Agneaux ; mais cette précaution leur eſt pernicieuſe, car il eſt certain que la nature a deſtiné ce premier lait pour les purger ; on a même remarqué que les Agneaux qui ne l'ont point reçu, ſont expoſés à un plus grand nombre de maladies que ceux à qui on l'a permis. Il y a des ſignes auxquels on peut connoître ſi les Agneaux nouveaux nés ſeront d'une bonne eſpèce & propres à la propagation. 1°. On connoît que l'Agneau & la mère ſe portent bien, ſi l'eau dont l'Agneau eſt mouillé, paroît jaunâtre. 2°. S'il paroît trois ou quatre jours après ſa naiſſance & lorſqu'il eſt bien ſéché, des poils longs & roides ſur quelques parties de ſon corps ; & ſi ces poils tombent bientôt après, c'eſt une marque que ſa laine ſera fine & longue. 3°. Il deviendra fort grand, s'il a les pieds & les membres gros & forts. 4°. Il faut qu'un Agneau ait quinze jours pour bien connoître la figure qu'il aura lorſqu'il ſera grand ; on ne doit pas le garder, ſi on ne lui trouve point les marques qui caractériſent les bons moutons & les bonnes brebis. Lorſqu'une brebis donne deux Agneaux à la fois, il eſt à propos de ne lui

en laiſſer qu'un & de faire nourrir l'autre par une brebis qui aura perdu le ſien ; ſi on lui permettoit de les nourrir tous deux, elle maigriroit trop. Dans le cas où la brebis ſans Agneau rebuteroit celui qu'on lui donne, on pourroit l'enveloper de la peau du mort, ſi cette peau eſt fraîche & humide, & le laiſſer ainſi pendant la nuit. Le lendemain matin on ôteroit cette peau, qui aura communiqué au nouvel Agneau une odeur ſuffiſante pour tromper la mère & l'obliger de l'adopter. Mais cette méthode ne paroît pas être dénuée d'inconvéniens, à cauſe des dangers que l'Agneau vivant pourroit courir de gagner les maladies dont l'autre eſt mort.

Les jeunes Agneaux perdent beaucoup à être maniés ſouvent; ils ont cela de commun avec les petits de tous les animaux domeſtiques; il faut laiſſer à leur mère le ſoin de les lécher ; ſi elles les repouſſent, ce qui arrive ordinairement, lorſqu'elles agnèlent pour la première fois, on répand pour les y accoutumer quelques grains de ſel ſur leurs petits.

La brebis doit reſter au moins les deux premiers jours dans l'étable, afin qu'elle ſoigne ſon Agneau, qu'elle le tienne chaudement, & que l'Agneau à ſon tour la connoiſſe. On la nourrit pendant ce temps avec de bon foin & du ſon, & on lui donne à boire de l'eau blanchie avec de la farine de froment ; il ne faut pas lui épargner la litière. Quand un Agneau connoît ſa mère, on envoie celle-ci aux champs avec le troupeau, obſervant néanmoins de ne pas la conduire trop loin, de peur que ſon lait n'en ſoit échauffé. On tient tous les Agneaux enſemble derrière une claie, dans un coin de la bergerie, qui ſoit un peu obſcur, avec de la bonne litière ; mais il faut avoir ſoin qu'ils n'aient pas trop chaud ; le grand air leur deviendroit pour lors préjudiciable, quand on les meneroit paître. Lorſqu'il fait beau, on les expoſe à l'air une fois par jour, afin de les y accoutumer, & dès qu'ils marchent bien, on

les mène tout-à-fait dehors pendant le soleil, seulement pour quelques minutes. On ne laisse les Agneaux avec leurs mères pour téter que les matins avant que d'aller paître, & les soirs après leur retour; ainsi les Agneaux ne tétent que deux fois en vingt-quatre heures; lorsque les petits sont en état de manger, on leur donne un peu de foin pour les amuser & les empêcher de bêler, tandis que les mères sont allées paître.

La nourriture qui est la plus analogue à celle qu'ils reçoivent de leur mère, est le lait de vache ou de chèvre, dans lequel on met des pois cuits ou des féves; on les accoutume peu à peu à cette nourriture, en leur mettant le doigt dans la bouche, & le nez dans le lait, afin qu'ils s'imaginent succer la mammelle. La meilleure preuve que cette nourriture leur convient, c'est qu'ils engraissent en très-peu de temps. Il ne faut jamais donner de l'eau aux Agneaux tandis qu'ils tétent. Le lait de brebis suffit pour étancher leur soif, l'eau ne peut servir qu'à leur procurer des maladies; on donne encore quelquefois pour nourriture aux Agneaux, avec le foin, de la bruyère ou du bouleau.

Quand les Agneaux ont atteints trois semaines, on peut les laisser aller paître avec leurs mères, s'il ne fait ni neige, ni giboulée, ni vent; on fera cependant mieux de ne les laisser aller aux champs qu'à la fin du mois de mars, ou au commencement d'avril. Le temps de sévrer les Agneaux n'est pas le même dans tous les pays; il y en a où on les ôte aux brebis au bout d'un mois, ou tout au plus de six semaines; mais dans les bonnes bergeries, on a coutume de les laisser tetter jusqu'à la fin du mois de juillet, & on a observé que pendant tout le temps que les brebis allaitent, elles ne sont point exposées anx maladies du poumon, que les humidités de l'herbe leur causent. Delà est venu l'usage de traire celles qui ont perdu leurs Agneaux, jusqu'au temps où les autres de la bergerie aient cessé d'allaiter les leurs. Il y a des pays où on a coutume de traire les

brebis pendant toute l'année ; cette méthode empêche d'acquérir une bonne eſpèce de brebis ; car à force de les traire, elles dégénèrent & leur lait diminue pour la quantité & pour la délicateſſe. On garde rarement les Agneaux d'une portée à l'autre, parce qu'ils ſont trop foibles & qu'ils ne ſont jamais ſi beaux que les autres. On doit choiſir pour garder, ceux qui ſont les plus chargés de laine blanche ; elle ſe vend mieux que la noire.

Tout Agneau court riſque de mourir, ſi on le ſévre bruſquement ; il faut continuer à lui donner du lait mêlé avec quelqu'autre boiſſon, d'abord deux fois par jour, puis ſeulement une fois ; & pour l'accoutumer à brouter, il eſt à propos de le mettre avec un autre Agneau qui connoiſſe déja l'herbe, ſi on le ſépare tout à fait de ſa mère ; quand on ne peut pas les faire pâturer ſeuls, on leur met aſſez ordinairement une eſpèce de caleçon fait de ficelle, qui néanmoins ne les empêche pas de manger ; mais au-deſſus du nez on y attache des pointes de bois, afin que les brebis les repouſſent, ſe ſentant les mammelles bleſſées, quand leurs petits s'y préſentent.

Tous ceux qui ont parlé juſqu'à préſent du temps de châtrer les Agneaux, veulent qu'on ne leur faſſe cette opération qu'à l'âge de cinq ou ſix mois, & qu'on choiſiſſe pour cela un temps qui ne ſoit ni trop chaud, ni trop froid ; mais M. Harter, dans un traité qu'il a donné ſur la manière d'élever & de perfectionner les bêtes à laine, prétend qu'il faut châtrer les Agneaux lorſqu'ils ſont âgés de trois ſemaines, & toujours au déclin de la lune ; que plus ils ſont avancés en âge, plus ils courent riſque de la vie. Il propoſe d'empêcher qu'ils ne ſe couchent après la mutilation & de les faire promener pendant deux ou trois heures ; après cela on les garantit quelques jours & du froid & du chaud ; on les ſaigne & on les nourrit dans l'étable avec du foin haché & mêlé avec du ſon ; c'eſt la nourriture la meilleure & la plus agréable qu'on puiſſe leur donner. Les

Agneaux qu'on ne châtre qu'à cinq ou six mois, sont exposés à une enflure qu'on peut prévenir, en frottant la partie malade avec du saindoux : M. Haster ne dit point que cet accident arrive à ceux qu'on châtre à l'âge de trois semaines.

Si l'on ne châtroit pas certain nombre d'Agneaux, le troupeau se peupleroit de béliers qui s'entrebattroient continuellement à l'occasion des brebis, & qui par conséquent ne profiteroient pas; d'ailleurs la chair du bélier est toujours moins grasse, moins tendre, & infiniment moins agréable au goût que celle du mouton; c'est pourquoi on a coutume de *tourner* les béliers trois mois avant de s'en défaire.

Pour faire l'opération de la castration des Agneaux, on leur ouvre la bourse, autrement *scrotum*, avec un instrument tranchant; on en détache les testicules, puis on coupe un doigt au-dessus le cordon qui les suspend & qui y porte la nourriture & la matière séminale. On étoit dans l'habitude de lier les testicules & d'attendre qu'ils tombassent d'eux-mêmes; ou après qu'on les avoit coupés de faire une ligature, afin d'arrêter une hémorragie qui est plus salutaire qu'à craindre; mais on est revenu de cette erreur, depuis qu'on sait que la ligature des cordons des testicules cause des accidens très-grands, & que les vaisseaux qui s'y rendent, sont si petits que l'hémorragie qu'ils causent, ne peut qu'être salutaire en prévenant les grandes inflammations.

On a amené en Europe une race de brebis qui donne deux Agneaux par an : cette espèce est aujourd'hui assez commune en Hollande & en divers endroits de la Flandre.

Le feu Roi a rendu le 29 octobre 1701, dans son conseil un arrêt, par lequel il est défendu à toutes sortes de personnes qui nourrissent & élèvent des Agneaux, de les tuer ou d'en vendre pour les tuer, en quelque temps de l'année que ce soit, si ce n'est à l'étendue de dix lieues à la ronde de Paris, où cela est

permis pour les Agneaux de lait, depuis noël jusqu'à la pentecôte. Le motif de ce réglement est de favoriser & d'augmenter le commerce des laines.

On appelle Agneaux primes, ceux qui naissent depuis noël jusqu'au commencement de février; ils valent généralement un tiers & quelquefois moitié plus que les tardifs. Quelques fermiers disent qu'il est possible de s'en procurer, en donnant tous les jours à chaque brebis du chenevis, du pain & une demi-livre d'avoine, ce qui la fait entrer en chaleur, plutôt qu'elle n'y eût été disposée.

Les Agneaux ne sont sujets qu'à un petit nombre de maladies; les indications de ces maladies sont les mêmes que dans celles des brebis. Quand un Agneau à la fievre, on lui donne avec succès du lait de sa mère, avec autant d'eau de pluie que l'on a fait tiédir.

Quelquefois les Agneaux ont sur le menton une espèce de galle ou gratelle, ce qui leur provient souvent d'avoir brouté de l'herbe chargée de rosée, surtout dans des prés bas & dans les endroits marécageux; on leur fait passer cette galle ou gratelle, en leur frottant d'abord les lèvres, le palais & la langue avec moitié hissope & moitié sel bien égrugé, puis en lavant la galle avec du vinaigre: après quoi on les frotte de saindoux & de résine fondus ensemble.

La queue de l'Agneau est sujette à se charger de boue, qui venant à se durcir, écorche les talons; les insectes se mettent ensuite dans les plaies & l'animal maigrit & dépérit. Les bergers soigneux ont grand soin de laver cette boue avant qu'elle durcisse. Il y a des pays où pour prévenir cette incommodité, on raccourcit la queue des Agneaux à la fin de mai, en cas cependant qu'ils aient deux mois, sinon à la fin de septembre; car il faut bien se donner de garde de le faire pendant l'été, à cause des mouches qui s'y attacheroient. On en rogne un ou deux pouces aux mâles, & deux ou trois aux femelles. L'opération faite, on met sur la plaie du

fuif de bouc avec des cendres de chêne, ou un mêlange de gaudron, de fuif de bouc & de verd de gris, & on enveloppe le tout avec un linge; cependant bien des perfonnes prétendent que le raccourciffement de la queue empêche le bétail de prendre beaucoup de laine.

Quand un Agneau nouvellement né eft languiffant, on prend une poignée de rhue & autant d'auronne, qu'on hache bien menu pour les faire bouillir enfemble dans une demi-pinte & même plus de bière faite fans houblon; on y ajoûte un peu de fyrop de fouci & on en donne de temps en temps une petite ceuillerée à l'Agneau; ou bien on lui fera prendre auffi de temps en temps à la cuillerée une décoction d'un peu de faffran ou de canelle dans le lait de fa mère.

Quand faute de lait dans les brebis-mères, on donne aux Agneaux du lait de vache pour les élever, ce lait quelquefois leur occafionne des diarrhées; pour les empêcher, vous faites bouillir environ quatre onces de racines de tormentille dans quatre pintes d'eau; vous les laiffez bouillir doucement pendant un quart d'heure; vous paffez enfuite la liqueur, vous en mettez un quart avec le lait que vous donnez aux Agneaux; vous ôterez par ce moyen au lait de vache fa qualité trop purgative, & les Agneaux fe nourriront de ce lait auffi bien & auffi naturellement que fi c'étoit celui de leurs mères.

Avant de terminer ce qui regarde la partie économique de l'Agneau, il convient de rapporter ici la méthode qu'on pratique en Angleterre pour élever & engraiffer ces animaux: le foin de les engraiffer concerne particulièrement les villageois qui n'ont pas une grande ferme à faire valoir. Pour en retirer un profit un peu confidérable, il faut être voifin d'un marché; car fi on étoit éloigné d'un lieu propre au débit, les frais du tranfport diminueroient le bénéfice.

Les fermiers des environs de Londres achètent vers

le mois de septembre des brebis prêtes à mettre bas, ou qui ont avec elles des Agneaux nouveaux nés. Ces brebis, dont les fermiers de la partie occidentale de l'île font un commerce considérable, sont élevées pour être ainsi vendues. Elles portent deux fois par an & donnent très-souvent deux Agneaux à chaque portée. Leur fécondité est due aux soins que ceux qui les vendent prennent de les bien nourrir. Ils sacrifient de grandes pièces de terres pour avoir toujours de bons pâcages. La force que les brebis reçoivent de l'abondance des alimens les excite à chercher le bélier dès le mois de mai ou de juin.

Quoiqu'un paysan n'ait point de troupeau à lui, il peut néanmoins engraisser des Agneaux, pour peu qu'il possède de terres, & qu'il soit en état de recouvrer du fourage au besoin; il n'a qu'à acheter des Agneaux & louer quelques pâturages. Il y a des pays où des familles subsistent en grande partie du profit qu'elles font sur les Agneaux, quoiqu'elles n'aient pas une brebis en propre.

A Castere en Angleterre, il y a des prix pour le fermier qui apporte au marché les Agneaux les plus pesans; il s'en est vu qui alloient au-delà de cinquante livres.

Après le soin que l'on doit avoir de ne pas laisser manquer les brebis de nourriture, le principal dont il est nécessaire de s'occuper, est de faire allaiter les Agneaux. A huit heures du soir on amène les mères à la bergerie & on les enferme jusqu'à cinq heures du lendemain matin, alors on les retire de l'étable. A midi le berger les ramène, & à huit heures du soir il les enferme de nouveau pour toute la nuit. A huit heures du matin & à quatre heures après-midi, on fait téter les brebis de louage; il faut que le berger les contienne tandis que l'Agneau est sous elles, autrement elles le mordroient & lui donneroient des coups de tête. Il mettra donc le pouce sur la langue avec les quatre autres

doigts ſous la mâchoire. Quelques Agneaux ſe contentent de têter une brebis, d'autres en veulent deux, trois ou quatre ſelon leur force & la quantité de lait qu'a la brebis. Car dans les premiers jours où une brebis a mis bas, elle eſt en état d'allaiter d'autres Agneaux avec le ſien.

Si l'on fait têter une même brebis par pluſieurs Agneaux, il faut lui préſenter d'abord les plus âgés. Il ne faut pas que le nombre de ces Agneaux âgés paſſe celui de trois. Pour ſuivre cette méthode avec plus de facilité, quand on a une grande quantité de ces animaux, il faut les enfermer dans trois pièces différentes, & l'on met enſemble ceux du même âge.

On ſupplée, ainſi que nous avons déja dit, au défaut de lait dans les brebis, en faiſant avaler à l'Agneau du lait de vache, à l'aide d'une corne, pluſieurs fois dans le courant de la journée. De plus, on a ſoin de donner à lêcher aux jeunes Agneaux de même qu'aux mères, de la chaux en pierre ou pulvériſée; quelques-uns y ajoutent des poix chiches, écoſſés ou non, mêlés avec de la paille de froment. Le pois chiche & la paille de froment ſont meilleurs que le pois gris & le foin, qui font rougir la chair de l'Agneau.

On peut auſſi mettre d'un côté de la pierre à chaux & de l'autre celle qui eſt réduite en poudre. Quelques économes mêlent celle ci avec de la farine de froment. Il y en a auſſi qui donnent de l'avoine aux Agneaux, mais peu de perſonnes penſent que ce grain leur ſoit propre. Il faut avoir ſur-tout l'attention de mettre ſous les animaux une litiere de paille de froment qu'on renouvelle deux ou trois fois par jour.

Il arrive ſouvent que lorſqu'on a loué beaucoup de brebis, on oublie d'en faire têter quelques-unes; il s'enſuit pour lors que le lait s'échauffe au point de cauſer du mal à la bouche de l'Agneau; quelquefois l'acrimonie en eſt ſi forte qu'elle donne la rogne au

jeune animal. Pour prévenir cet inconvénient, attachez un bouchon de paille ou telle autre marque au col de chaque brebis qui vient d'être têtée, afin de la diſtinguer de celles qui ne l'ont pas été.

Un Agneau d'un mois qui vient bien, doit peſer tous les jours une livre de plus; on les vend quand ils ont ſept ſemaines, & pour lors ils pèſent environ trente livres.

Lorſqu'un Agneau eſt en état d'être vendu, on le porte au marché dans une charrette ou dans un ſac ſur le dos d'un cheval, après lui avoir arraché la laine d'entre les cuiſſes & celle de la queue, & après l'avoir ſaigné de la manière ſuivante: on lui lie les quatre pieds enſemble & on lui coupe environ un pouce du bout de la queue. On laiſſe ſaigner la plaie juſqu'à ce que le jeune animal perde ſes forces. Si le ſang ne coule pas abondamment, on coupe la queue un peu plus loin & on la frotte en cet endroit avec le manche d'un couteau. Il y en a que l'on eſt obligé de ſaigner à trois repriſes, avant de parvenir à les faire ſaigner ſuffiſamment; car il faut qu'ils perdent aſſez de ſang pour que leurs gencives blanchiſſent. Quand la plaie n'a pas beaucoup ſaigné, malgré les ſoins qu'on a pris, on ne la referme pas; mais ſi le ſang eſt encore en abondance, on applique deſſus un fer rouge; on arrête auſſi le ſang en lavant la plaie avec de l'eau froide, & en ſerrant autour un cordon de fil.

Quand l'Agneau eſt dans cet état, on le met ſous ſa mère, afin qu'il répare ſes forces en têtant, & on a ſoin qu'il tette quatre fois. Ce jour-là, on lui laiſſe de plus paſſer la nuit auprès de ſa mère. Le lendemain de grand matin on le porte au marché, où on le ſaigne de nouveau, juſqu'à ce qu'il tombe en défaillance; il faut cependant garder des meſures, car une ſaignée trop forte l'affoiblit & lui fait perdre ſa qualité.

Il y en a qui ſaignent leurs Agneaux l'avant-veille & la veille qu'ils les portent au marché; d'autres qui leur

coupent la queue & n'en étanchent point le ſang à moins qu'ils ne voient l'animal en danger de perdre la vie ; ils frottent de lait l'Agneau pendant la nuit qui précède le jour où ils doivent le porter au marché.

La pierre à chaux eſt une des choſes dont les brebis & les Agneaux ſont les plus friands. On ne doit pas négliger de leur en donner de nouvelle une fois par jour, ſoit en poudre, ſoit en morceaux ; ils aiment autant à la caſſer ſous leurs dents qu'à la lécher ; c'eſt pourquoi il faut en mettre au fond de l'auge qui eſt ſous leur ratelier. Cette pierre les garantit du flux de ventre, leur ouvre l'appétit & contribue beaucoup à la blancheur de leur chair. Il eſt encore à propos de ne pas laiſſer manquer ces animaux de paille de froment. Il faut en mettre de la fraîche au moins deux fois par jour dans leur ratelier ; elle leur nettoie l'eſtomach, lie ce qu'ils ont mangé & entretient leur appétit.

La blancheur de la chair dans les Agneaux, dépend du choix que l'on a fait du bélier qui les a engendrés. Il eſt donc à propos de faire ce choix avec intelligence. Il faut qu'il ait les épaules & les reins larges, la tête haute, les jambes fortes, le ventre blanc, la queue forte ; en un mot le plus fort & le plus parfaitement blanc eſt le meilleur : voyez article *Bélier*. Il faut qu'il ait deux ans avant que de le mêler avec les brebis ; car ſi on l'y laiſſoit aller avant ce temps, la fatigue qu'il prendroit arrêteroit ſa croiſſance. On n'en ſouffre pas deux enſemble dans le même troupeau, de peur qu'ils ne ſe battent ; & on le châtre à cinq ans pour l'engraiſſer ; ſi on attend plus tard, il devient trop méchant.

La chair de l'Agneau engraiſſé, ainſi que nous venons de le dire, eſt très-blanche ; elle entre dans nos alimens ; elle eſt humectante & rafraîchiſſante ; elle nourrit beaucoup, mais elle produit des humeurs aqueuſes & groſſières, principalement quand l'animal eſt trop jeune, c'eſt pourquoi cette nourriture ne convient qu'aux jeunes gens d'un tempérament chaud &

bilieux; mais les personnes d'un tempérament froid & phlegmatique doivent s'en abstenir ou en user fort modérément.

L'Agneau fournit à la médecine plusieurs de ses parties, telles que les poumons, la caillette ou pressure qui se trouve au fond de son estomach, & sa peau. On conseille les poumons d'Agneau dans la phtisie & les autres affections de la poitrine, & spécialement dans les plaies du poumon : on en fait des bouillons adoucissans, comme l'on en feroit avec le poumon de veau ou de renard. La presure d'Agneau, dont on se sert pour cailler le lait, passe pour salutaire contre les poisons & contre les morsures des bêtes venimeuses. Schroder conseille d'en dissoudre un peu dans du vinaigre & de la faire prendre de cette manière. Etmuller dit que les nourrices ont coutume d'en avaler pour dissoudre leur lait, lorsqu'il est coagulé dans leurs mammelles. La peau d'un Agneau nouvellement tué & encore chaude, est anodine & résolutive. On l'applique & on en enveloppe les parties qui ont souffert de grandes contusions. Hippocrate ordonne d'appliquer une peau d'Agneau toute chaude sur les filles dont les règles sont supprimées; on se sert beaucoup d'une peau d'Agneau dont la laine est en dedans, pour envelopper les parties attaquées de rhumatisme ou menacées de paralysie.

La peau de l'Agneau garnie de son poil & préparée, donne une excellente fourure, que l'on nomme *fourure d'agneliers* ; dépouillée de sa laine & passée en mégie, on en fabrique des marchandises de ganterie. On emploie la laine d'Agneau pour toute sorte d'étoffes, de marchandises de bonnetterie, & dans la fabrique des chapeaux. On n'est point encore parvenu en France à se procurer d'aussi belles toisons que celles que donnent les Agneaux de Perse, de Lombardie, de Tartarie; en Moscovie les fourrures des Agneaux de Perse sont préférées à celles de Tartarie; elles sont grises, d'une

frisure plus petite & plus belle. La fourrure des Agneaux de Tartarie est d'une laine noire, fortement frisée, courte, douce & éclatante; on tond les Agneaux ordinairement avant l'arrière-saison.

On nomme *agnelin*, la laine des Agneaux qui n'ont point encore été tondus, & que l'on lève de dessus leur peau sortant des mains des bouchers ou autres qui en tuent; mais cette laine n'a point de qualité; & comme telle, il est défendu de l'employer à la fabrique des étoffes, il n'est permis que d'en faire des chapeaux.

Les intestins d'Agneaux préparés & filés, servent aux instrumens de musique, à faire des raquettes & à d'autres usages; pour les faire, des ouvriers prennent des boyaux d'Agneaux ou de moutons; ils les vuident, ensuite il les font revenir dans de l'eau, ils les dégraissent & en ôtent les filandres, puis ils les replongent dans l'eau pour les faire blanchir; c'est pour lors que des femmes les retirent & les cousent les uns au bout des autres, afin de leur donner précisément la longueur que la corde doit avoir. C'est pourquoi les boyaux sont en état d'être filés un ou plusieurs ensemble, selon la grosseur que l'on veut donner à la corde, & à la manière des cordiers. Enfin on fait dessécher les cordes à l'air, on les dégrossit en les frottant rudement avec une corde de crin, imbibée de savon noir; & on les adoucit avec de l'huile de noix pour les rendre plus souples. Les meilleures cordes de boyaux viennent de Rome & de Naples. Il s'en fait un grand commerce à Paris, à Toulon, à Lyon & à Marseille.

AGNELER, c'est un terme de berger; il se dit d'une brebis qui fait un Agneau. Les brebis qui approchent du temps où elles doivent agneler, demandent les plus grandes attentions, ainsi que nous l'avons observé dans l'article précédent, voyez *Agneau*. Pour peu qu'on s'apperçoive qu'elles ont de la difficulté à agneler, il faut leur donner une petite cuillerée de poudre de pouliot & de mirrhe dans de la bière, ou

une infuſion tiède de ces deux plantes auſſi dans la bière. Ce remède facilite non-ſeulement le travail, mais fait auſſi ſortir l'arrière-faix, qui pourroit occaſionner la mort de la brebis s'il lui reſtoit dans le corps.

AIGUAIL, c'eſt un terme de chaſſe qu'on emploie pour déſigner la roſée qui tombe le matin dans la campagne; on nomme un chien d'aiguail, celui qui va bien à la roſée.

AIGUILLE, en terme de fauconnerie, eſt une maladie très-dangéreuſe qui attaque les faucons, & qui eſt occaſionnée par de petits vers qui s'engendrent dans leur chair.

Ce qu'on appelle ainſi, ſont encore communément deux aiguilles pointues & diſpoſées en croix l'une ſur l'autre, par le moyen d'un crin de cheval, qui tend à les ſéparer; on les enfonce dans un morceau de viande après les avoir pliées en les forçant un peu; on expoſe aux loups cette viande ainſi préparée; ils ne l'ont pas plutôt avalée & digérée, que les aiguilles revenant en croix, par l'effort du crin de cheval, piquent les inteſtins, les enflamment & font mourir ces animaux; on entend auſſi par aiguilles des fils ou lardons qui ſervent à recoudre & à panſer les chiens bleſſés par les défenſes de ſanglier. Les valets de chiens ne doivent jamais être ſans ces ſortes d'aiguilles.

AIGUILLON, c'eſt une perche longue d'environ douze pieds, plus groſſe que le pouce & un peu pointue par le bout; c'eſt avec cette eſpèce de bâton qu'on ſollicite les bœufs à faire leurs devoirs, lorſqu'ils labourent la terre; on appelle cette eſpèce *aiguillade*, dans le Poitou, le Limouſin & l'Auvergne.

Aiguillon, ſe dit encore, en termes de chaſſe, de la pointe qui termine les fientes & fumées des bêtes fauves. C'eſt aux aiguillons des fumées qu'on connoît qu'une bête fauve a paſſé.

Par *aiguillon*, on entend auſſi la partie du corps de pluſieurs inſectes; l'abeille a, par exemple, un aiguil-

lon placé à la partie postérieure de son corps, & qui lui sert à piquer. On donne pareillement le nom d'aiguillons aux piquûres des hérissons & aux parties osseuses & pointues qui sont dans les nâgeoires & sur d'autres parties du corps de la plupart des poissons.

AILE, c'est cette partie du corps des oiseaux qui est double & qui sert à les soutenir dans les airs & à voler. Ces parties correspondent à nos bras & aux jambes de devant des quadrupèdes; on remarque que l'aîle s'étend dans les muscles, lorsqu'ils font quelqu'effort, principalement pour la génération; le coq d'inde développe ses aîles en même-temps que sa queue, & alors elles effleurent la terre; cette dilatation volontaire de l'aîle des mâles peut être aussi machinale que l'extension de nos bras & de notre poitrine en arrière. Les aîles servent aux femelles à couver les œufs & échauffer les petits nouvellement éclos.

La plupart des animaux aîlés ont des aîles de plumes; il y en a cependant bien d'autres qui ont des aîles membraneuses & cutanées, tels que les insectes, les chauves-souris, l'écureuil volant. Suivant les observations de M. de Réaumur, les aîles de certains insectes n'ont d'autres destinations remarquables, que de distinguer le sexe: ensorte qu'il y en a dont les mâles seuls ont des aîles.

Les aîles des oiseaux sont légères en même-temps & fortes; le tuyau de chaque plume est creux, & cependant très-fort; les barbes des plumes sont rangées de chaque côté & composées de filets artistement travaillées; elles sont creusées & bordées de petites plumes qui s'engrainent les unes dans les autres; les grandes plumes des aîles sont recouvertes à leur origine d'autres petites plumes en dessus & en dessous; c'est par cet arrangement méchanique que les aîles peuvent frapper l'air, qui est si fluide, & servir à l'oiseau de point d'appui continuel pour l'élever à son gré.

Les os des aîles sont très-forts, mais surtout légers;

ils font doués de jointures & d'articulations, qui font ouvrir les aîles, les fermer ou se r'ouvrir de quelque côté que l'occasion le demande, soit pour les étendre, soit pour les resserrer vers le corps. Les muscles pectoraux sont plus forts & plus robustes à proportion dans les oiseaux que dans l'homme & les autres animaux qui n'ont point été faits pour voler.

AILE, se dit en fauconnerie des différentes manières de voler des oiseaux de proie. Un faucon monte sur l'aîle, lorsqu'il s'incline sur une des aîles & qu'il s'élève principalement par le mouvement de l'autre. Il accélère son vol, lorsqu'il donne du bec & des aîles.

AIR, par ce mot, on entend généralement tous les mouvemens qu'on apprend au cheval, comme les balotades, les croupades, les cabrioles, les courbettes, les falcades, les pesades, &c. Le pas naturel d'un cheval, le trot & le galop ne sont point au nombre des airs du manège. On dit qu'un cheval n'a point l'air naturel, quand il plie fort peu les jambes en galoppant. On emploie encore ces mots en fauconnerie. On dit communément, cet oiseau prend bien l'air, pour signifier qu'il s'étend beaucoup.

AIRE, c'est le nid ou rocher qu'un oiseau de proie choisit pour faire ses petits. Ces aires ont quelquefois jusqu'à six pieds en quarré; elles sont construites avec des bâtons assez gros, & revêtus de peau de renard, de lièvre & d'autres animaux, pour tenir les œufs chauds. On dit, en fauconnerie, un oiseau de bonne aire, c'est-à-dire, qui sort de père & mère faciles à dresser.

AJUSTER, ce terme se dit d'un cheval qu'on instruit en lui donnant toutes les graces propres à chaque exercice. On emploie encore ce mot dans la chasse : *ajuster le gibier*, c'est se préparer à le tirer juste, à ne point manquer son coup.

ALAITER, se dit d'une nourrice & en général de tous les animaux qui nourrissent leurs petits de leur lait.

ALAN, c'eſt un gros chien de l'eſpèce des dogues ; on ſe ſert de ces ſortes de chiens pour aſſaillir les groſſes bêtes. Il ſe nomme chien gentil, quand il eſt de la taille d'un levrier. L'alan qui tient le plus du mâtin, eſt celui qu'on nomme *alan de vautrai.*

ALBRENE eſt un terme de fauconnerie qui s'entend communément d'un oiſeau de proie, dépouillé entiérement ou en partie de ſon plumage.

ALBRAND ou ALEBRAN, c'eſt le nom qu'on donne aux jeunes canards ſauvages & à ceux qui naiſſent de canards privés, que l'on a fait couver ſur des étangs, mais dont les petits vivent entiérement de ce qu'ils y trouvent. Le canard perd ce nom vers le mois d'octobre ; il ſe nomme pour lors *canardeau* ; le mois d'après on l'appelle *canard ſauvage ou oiſeau de rivière.* Les jeunes canards ſont d'un goût beaucoup plus délicat que ceux des baſſes-cours ; ce goût eſt ſans doute l'effet de leurs alimens & de l'exercice continuel qu'ils ont en volant ; rien n'eſt plus propre à volatiliſer le ſuc des animaux que le mouvement.

ALEVIN, c'eſt un menu poiſſon qui ſert à repeupler les étangs & les marais. On dit *aleviner un étang*, pour dire, qu'on y jette de ce poiſſon ; il faut toujours choiſir le mois de mai pour aleviner un étang, parce que c'eſt la ſaiſon où l'on trouve beaucoup de petits poiſſons. On entend auſſi communément, ſurtout en Bourgogne, par *alevinage*, tous les petits poiſſons que les pêcheurs ne pourroient pas vendre & qu'ils rejettent pour cette raiſon dans l'eau lorſqu'ils les ont pris. L'eſpèce de vivier où l'on conſerve l'alevin juſqu'à la ſaiſon d'empoiſſonner un étang, ſe nomme *alevinier.*

ALEZAN ou ALZAN, car ces deux mots ſignifient la même choſe, eſt un cheval dont la couleur du poil tire ſur le roux ; on en compte de ſix eſpèces qu'on diſtingue par la nuance de cette couleur ; l'alezan ordinaire, qui n'eſt ni brun, ni clair ; on eſtime beaucoup les chevaux de ce poil ; l'alezan brai tirant ſur le

roux a beaucoup de feu; il faut toujours préférer ceux qui ont la queue, le crin & les jambes noires; l'alezan poil de vache a les crins de la même couleur avec des marques blanches; il a moins d'ardeur & de feu que l'alezan brai, & par conséquent est moins exposé à être bilieux; l'alezan clair: il a les crins blancs & il est toujours fort mal; l'alezan obscur: il est triste & conçoit facilement ce qu'on veut lui apprendre; l'alezan brûlé c'est celui dont le poil est le plus estimé; ses crins & ses jambes sont toujours noirs.

ALLONGÉ, ce terme est usité dans la vénerie: on dit qu'un chien est allongé, lorsqu'il a les doigts du pied fendus par quelque blessure, qui lui a offensé les nerfs. Ce mot est encore usité en fauconnerie: un faucon est allongé, dit-on, lorsqu'il a toutes ses pennes & de la longueur requise. Allonger le trait à un limier, c'est le laisser déployer tout de son long.

ALLURES: par allures, on entend, en termes de manège, la marche d'un cheval. Lorsqu'un cheval lève très-peu les jambes de devant en cheminant, on dit qu'il a ses allures froides; & lorsqu'il va d'un pas égal sans augmenter ni diminuer de vîtesse, on dit qu'il a une allure réglée. Pour bien dresser un cheval, il faut connoître exactement toutes les allures naturelles, savoir le pas, l'entrepas, le trot, l'amble, le galop, le traquenard & le train rompu. Xénophon prétendoit décider des allures d'un cheval par la hauteur de ses talons. On se sert encore du terme d'allures pour désigner les endroits par où les cerfs & les sangliers ont passé, & on juge de leur taille par les traces plus ou moins longues qu'ils ont laissées & par les fougères & les broussailles qu'ils ont abattues ou foulées en entrant dans leur fort.

ALOSE, c'est un poisson de mer qui passe dans les rivières, surtout dans celles qui sont graveleuses, comme la Loire, la Garonne &c. remontant quelquefois plus de 300 lieues à la suite des batteaux de sel. Ce poisson

eſt du nombre de ceux qu'on appelle poiſſons de ſaiſon ou de paſſage. Ce n'eſt ordinairement qu'au printemps qu'il remonte les rivières ; il va en troupes, en nâgeant à fleur d'eau, & en pouſſant un certain grognement, pareil à celui des pourceaux ; on en pêche ſouvent à la fois un très-grand nombre. Rondelet dit avoir vu des aloſes accourir au ſon du violon, & ſauter en nâgeant ſur la ſurface de l'eau. L'aloſe, dit-on, craint tellement le bruit du tonnerre, quelle en périt quelquefois d'effroi. Nous allons rapporter la deſcription de ce poiſſon d'après *Artedi*.

L'aloſe a la tête, le corps, la bouche, les narines, les yeux, les couvercles des ouies, & leur membrane qui eſt compoſée de huit arêtes, les écailles, en un mot, les principales parties, ſemblables pour la figure à celle du hareng ; la mâchoire ſupérieure fendue en deux, & fourchue à ſon extrêmité ; le crâne en partie tranſparent, d'abord une rangée de très-petites dents au bout de la mâchoire ſupérieure, & au bord de l'os latéral ; mais la mâchoire inférieure, la langue qui eſt un peu pointue & noirâtre, abſolument dépourvue de dents, ainſi que tout le palais. Et en ſecond lieu quelques petites dents des deux côtés du goſier ſupérieurement près de l'ouie. Les narines ſituées au milieu entre les yeux & le muſeau, percées de deux trous de chaque côté, dont le poſtérieur eſt ample & arrondi, & l'anterieur, qui eſt fort voiſin du poſtérieur, petit & fermé, d'où vient qu'on ne peut l'obſerver à moins de l'ouvrir par le moyen d'une ſonde ou d'un autre inſtrument : auſſi n'avoit-il été juſqu'ici remarqué par aucun auteur ; l'iris des yeux argentée, couverte de la peau commune, mais la prunelle noirâtre, dégagée & non couverte de la peau ; une grande tache noire arrondie de part & d'autre au-deſſous des couvercles des ouies, aſſez voiſine du dos : & en outre, quatre, cinq, ou ſix autres taches plus petites, après la première, arrangées en ligne droite un peu au-deſſus

de la ligne latérale vers la queue ; la ligne latérale du corps apparente & droite ; le dos d'une couleur mêlée de bleu, de verd & d'argenté ; le dessus de la tête jaunâtre & tout le reste du corps argenté, couvert de grandes écailles un peu rondes, blanches, molles & qui tombent facilement ; les écailles du ventre, depuis les ouies jusqu'à l'anus, sont pointues & robustes, au nombre de 37, 36, ou 35, car le nombre n'est pas constant ; mais leur figure est singulière, en ce qu'elles dressent sur les côtés en forme de longue épine vers le haut, & que dans leur partie inférieure, tant antérieurement que postérieurement, elles finissent en pointe courte, de telle sorte que l'aiguillon postérieur est plus court, & qu'il rend sur tout la carenne du ventre, dentelée en forme de scie & piquante : toutes les nâgeoires blanchâtres, excepté celle du dos, qui est composée de 18 à 19 arrêtes, tandis que les nâgeoires de la poitrine sont composées de 14 à 15 arrêtes, celles du ventre de 7, & celles de l'anus de 22 à 23, dont les deux premières sont courtes : la queue bien fourchue, composée de 19 arrêtes assez longues, excepté les dernières qui sont plus courtes ; une grande écaille oblongue, singuliére, près des nâgeoires du ventre & de la poitrine ; la figure du corps un peu plus large que dans le hareng : le dos convexe, tant devant que derrière, la nâgeoire du dos tirant néanmoins un peu plus sur l'aigu devant que derrière ; la longueur plus que quadruple par rapport à sa largeur, & sa grandeur plus considérable que celle du hareng ; les ouies figurées entiérement comme dans le hareng, de façon que dans la partie concave les apophyses sont osseuses, blanches & assez robustes ; les intestins tout semblables à ceux du harang, quoiqu'il ait beaucoup plus d'appendices au pylore, c'est-à-dire, environ 80 qui sont longues & grêles, le peritoine blanchâtre ; 30 côtes de chaque côté, 55 vertebres, dont la dernière a latéralement de part & d'autre une apophyse aiguë ; mais les vertèbres antérieures du dos,

outre

outre les côtés, ou cinq rangées d'apophyses. Ce poisson fraie à la fin de Mai, ou au commencement de Juin, lorsqu'il entre par troupes dans les rivières. Je lui ait rouvé, ajoute Artedi, beaucoup de vers blancs en vie dans l'estomac.

La chair de ce poisson est délicieuse au goût, mais il faut qu'elle soit fraîche; on la sert sur les tables les plus délicates. Les anciens ne l'estimoient guères: du temps d'Ausone il n'y avoit que le petit peuple qui en mangeoit; il faut que l'alose, pour qu'elle soit bonne, ait séjourné quelque temps dans l'eau douce; car au sortir de la mer elle est maigre, séche & d'un mauvais goût: mais quand elle a remonté pendant quelque temps les rivières, elle devient grasse, charnue & d'une saveur agréable. Les Arabes font sécher l'alose pour la manger avec des dattes. Ses œufs sont autant estimés dans les Indes Orientales que ceux d'esturgeon en Moscovie, & l'on y en consomme annuellement la charge de plusieurs navires.

On trouve dans la tête de ce poisson un os pierreux, qui est alkali, &, dit-on, propre pour dissoudre la pierre, faire sortir la gravelle, & absorber les acides.

On vend à Paris dans le printemps sous le nom de pucelle, un poisson assez peu estimé, qui n'est qu'une petite espèce d'alose: on la nomme pucelle parce qu'elle paroît au commencement du printemps, lorsqu'elle n'est pas encore pleine d'œufs.

L'ALOUETTE; c'est un genre d'oiseaux, dont il y a plusieurs espèces. Tous ces oiseaux ont pour caractère distinctif, 1.° le bec fait en alêne, & les narines découvertes. 2.° Les jambes couvertes de plume jusqu'au talon. 3.° Quatre doigts, dont trois devant & un derrière, tous séparés jusques près de leur origine: celui de derrière a un ongle presque droit, plus long que le doigt même.

La première espèce est l'alouette ordinaire ou commune. Willugbhy est de tous les Ornithologistes ce

lui qui nous en a donné la description la plus exacte. Cette espéce n'est guères plus grande que le moineau domestique ; mais son corps est plus long ; elle pése une once & demie ; elle a six pouces un quart de longueur depuis le bout du bec jusqu'au bout des ongles, ou de la queue ; l'étendue des aîles, de dix pouces un quart ; le bec long de trois quarts de pouces depuis sa pointe jusqu'aux angles de la boucle ; la mâchoire supérieure noire, quelquefois de couleur de corne, & l'inférieure presque blanchâtre ; la langue est peu large, dure & fourchue ; les narines rondes ; la tête de couleur cendrée, tirant sur le roux, dont le milieu des plumes est verd ; quelquefois l'oiseau les redresse en maniére de crête ; le derrière de la tête ceint d'une couronne grisâtre qui va d'un œil à l'autre, plus sale cependant & moins apparente que dans l'alouette des bois ; le dos de la même couleur que la tête ; le menton blanchâtre ; la gorge jaunâtre avec des taches brunes, & les côtés roux jaunâtres ; dix-huit grandes plumes à chaque aîle, dont les quatre ou cinq premières sont blanchâtres par les bords, les autres roussâtres, & les plus proches du corps grisâtres ; celles qui sont entre la sixième & la dix-septième, ont les pointes mousses, crenelées, blanchâtres ; les bords des petites plumes de l'aîle d'un roux cendré, la queue longue de trois pouces, composée de douze plumes, dont la dernière de chaque côté est blanche, tant dans sa moitié supérieure, qu'aux barbes inférieures le long du tuyau ; les plus proches de celles-ci ont seulement le côté inférieur blanc, & l'extérieur verd ; les trois suivantes sont noires. Les deux du milieu ont les pointes aiguës ; celle de dessous est toute grisâtre par le bout, au lieu que celle de dessus est grisâtre vers l'extrémité, & noirâtre vers le fond ; les jambes & les doigts bruns ; les ongles noirs à l'exception de leurs extrêmités, qui sont blanchâtres ; le doigt extérieur joint par bas à celui du milieu ; le foie divisé en deux lobes, dont le gauche

eſt beaucoup plus petit que le droit, afin qu'il y ait de la place pour l'eſtomac ; qui eſt charnu & plus grand qu'on ne ſe l'imagineroit, eu égard à la groſſeur de l'oiſeau. On diſtingue le mâle de la femelle par ſon plumage plus brun, & ſur-tout par la longueur de l'éperon, ou de l'ongle de derrière qui paſſe le genouil ; cet éperon s'allonge avec l'âge, & Geſner dit en avoir vu un qui étoit long d'environ deux pouces.

La ſeconde eſpèce eſt l'alouette des champs ; on la trouve dans les terres en friche & les bruyères.

La troiſième eſt l'alouette des prés ou la farleuſe ; on peut la diſtinguer par ſes pieds qui ſont jaunâtres, avec les ongles tous bruns ; elle fait ſon nid dans les poiriers, où elle ſe tient pour l'ordinaire ; elle ſe perche auſſi ſur les arbres.

La quatrième eſpèce eſt l'alouette des bois, connue en Dauphiné ſous le nom de *toutoville ;* elle ſe perche ſur les arbres. On la diſtingue de l'eſpèce commune, en ce que ſa poitrine eſt blanche, mêlée d'une légère teinte de jaunâtre, & variée de taches brunes, & le bord extérieur des grandes plumes de ſes aîles eſt gris, tandis qu'il eſt olivâtre dans le mâle.

La cinquième eſt la groſſe alouette ou calendre : ſon bec eſt beaucoup plus épais que celui des autres. Ses aîles touchent preſque le bout de la queue, quand elles ſont pliées ; au lieu que dans les autres elles vont communément à la moitié, ou aux deux tiers. Par tout le deſſus du corps chaque plume eſt brune dans ſon milieu, & groſſe ſur les bords. La gorge eſt blanche, avec une eſpèce de collier noir. La partie inférieure du col, & la poitrine ſont d'un blanc ſale, & variées de petites taches noires. Quelquefois au lieu de ces taches & du collier, il n'y a qu'une grande tache au bas du col ; les côtes & les jambes ſont d'un brun rouſſâtre ; le bec, les pieds & les ongles ſont gris blancs.

La ſixième eſpèce eſt l'alouette huppée ; elle eſt peu différente de la commune ; quelques Auteurs la confon-

dent; on en voit beaucoup dans les plaines de Champagne.

Les alouettes se nourrissent de grains, de vers, de mouches, de fourmis & d'autres insectes; elles pondent au commencement de Mai, en Juin & vers la mi Juillet, ou en Août; elles font leurs nids plus tôt ou plus tard, suivant le climat où elles se trouvent; elles pondent ordinairement cinq œufs, quelquefois plus; à peine les petits ont-ils quelques plumes, que les peres & les meres les menent avec eux chercher à manger. On dit que l'alouette fait trois pontes par année; tout ce qu'il y a de sûr, c'est que cet oiseau se multiplie singuliérement; car on en prend tous les ans une grande quantité.

On apprivoise l'alouette facilement, mais même dans sa cage, elle est toujours portée à s'élever verticalement: elle vole contre le vent, & très-haut, ce qui n'est pas ordinaire aux autres oiseaux: il n'y a que le mâle qui chante; son chant est mélodieux, & lorsque la femelle couve, il chante toute la nuit ainsi que le rossignol.

La bonne saison pour la chasse de l'alouette est depuis le mois de Septembre jusqu'à la fin de l'hiver; on n'en prend jamais une plus grande quantité que lorsque la terre est couverte de gelée blanche ou de neige. On les prend diversement. 1.° Au miroir, avec deux nappes de filet, 2.° au traineau. 3.° Aux collets. 4.° Au filet quarré, 5.° avec la tonnelle murée. La manière la plus commune est avec des nappes qui se tendent comme pour les ortolans; à la réserve seulement qu'il faut se servir d'un miroir, & que les appellans sont à terre, au lieu qu'on met les ortolans sur de petites fourchettes.

Le miroir dont on se sert pour prendre les alouettes est fait de différentes pièces; pour le faire, on prend d'abord un morceau de bois d'un pouce & demi d'épaisseur, long d'environ neuf pouces, il faut le tailler de sorte qu'il soit courbé en arc, & qu'il ait six faces sur toute sa longueur.

La face de deſſus doit être large d'un pouce & demi : les autres doivent diminuer d'épaiſſeur, de manière que celle de deſſus n'ait plus qu'un demi-pouce de large ; les face ſupérieure & latérales ſeront toutes entaillées en creux, pour y maſtiquer de petits morceaux de miroirs ; au milieu de la face inférieure il faut faire un trou pour recevoir une cheville de bois, longue de ſix pouces, & groſſe comme le doigt, un peu en pointe par le bout, avec un petit trou par le milieu pour y attacher une corde.

On prend enſuite un morceau de bois de deux pouces d'épaiſſeur, long d'un pied, qu'on amincit par le bout pour le ficher au trou ; on y fait une entaille dont la hauteur ſoit de deux pouces, & la profondeur d'un pouce & demi ; on perce le morceau de bois en ſa partie ſupérieure, & on continue le trou juſqu'au deſſus de l'entaille, de la longueur d'un pouce ; c'eſt dans ce trou qu'on fait entrer la cheville adaptée au morceau de bois taillé à fentes.

Enfin, on paſſe une corde dans le trou pratiqué au milieu de la cheville, & on l'a roule alentour, & le miroir ſera achevé. Il le faudra ficher en terre au milieu de deux *nappes*, & un peu au devant des autres ; enſorte que la perſonne qui ſera dans la *loge*, tirant la ficelle, le miroir tourne de côté & d'autre, ainſi que les moulinets que les enfans font tourner dans une noix, & qu'en certains endroits ils appellent *guindres* ou *noiſoles*. Cette invention ſert lorſque le ſoleil paroît ; il faut faire marcher continuellement les miroirs ; leur éclat donne envie aux oiſeaux de voltiger aux environs, pour voir ce que c'eſt, & on les prend lorſqu'ils ſont à hauteur convenable.

Le vrai temps de cette chaſſe eſt principalement le matin pendant les gelées blanches, ou avant que le ſoleil ait pris de la force ; à l'article *ortolan* nous donnerons la compoſition des nappes. Il faut avoir attention d'avoir le viſage ou le dos tourné du côté du vent, afin que les deux nappes faſſent leur effet.

La feconde manière de prendre les alouettes eſt la nuit avec un traineau. Ce traineau eſt un filet quarré, dont les mailles ne doivent avoir qu'un pouce de large, & qui doit être aſſez grand, pour qu'étant ajuſté comme il convient, il entraîne un pied de long par derrière, afin que les alouettes ne laiſſent point paſſer le filet ſans s'élever; il y a de l'avantage à attacher quelques branches à cette partie traînante. Pour prendre les alouettes avec moins de peine, on ſe promene au ſoir le long des pièces de terre enſemencées, des terres en friche qui en ſont proche, des endroits où on a recueilli de l'avoine ou des chanvres coupés bien près de terre. On les voit ſur le tard voler en troupes, & ſe repoſer ſouvent dans un de ces endroits; on le remarque pour y retourner la nuit avec le traîneau, qu'on a attaché à deux perches, & qu'on fait porter à deux pieds au-deſſus de terre par deux perſonnes fortes, qui marchent vîte dans le champ ou on a remarqué les alouettes; quand on entend voltiger quelque choſe, on laiſſe tomber les perches, & on court vîte au filet pour prendre ce qui s'y rencontre. Ceux qui n'ont pas le temps de remarquer le ſoir les alouettes, vont ſeulement traîner le filet au hazard ſur les lieux où ils croient trouver du gibier. Souvent il ſe rencontre ſous le filet, des perdrix ou quelques bécaſſes, lorſque le traineau ne fait pas de bruit, comme par exemple lorſqu'on le paſſe ſur le bled verd. Cette chaſſe eſt d'autant meilleure que la nuit eſt plus obſcure, & qu'il fait froid; elle ne vaut pas la peine de s'y arrêter quand il fait clair de lune; on y porte quelquefois des brandons de paille allumés, & des bouts de corde goudronnée, ſoit pour s'éclairer ſoi-même, ſoit pour éblouir les oiſeaux.

La troiſième chaſſe des alouettes eſt aux collets ou lacets. Les payſans qui n'ont point de filets s'en ſervent pour prendre les alouettes pendant les grands froids. Ils obſervent les lieux où elles ſe plaiſent le plus, & pour les y attirer davantage, ils y jettent de l'orge,

du froment ou de l'avoine. Celui qui veut en prendre, met au fond de plusieurs sillons, les unes près des autres, des ficelles longues d'environ quatre ou cinq toises chacune, arrêtées avec des piquets à chaque bout; il attache à ces ficelles des lacets en double, faits d'un crin de cheval, lesquels sont à quatre doigts les uns des autres. Il jette après cela du grain le long des ficelles, & fait un tour un peu éloigné des lacets pour faire lever ce qu'il rencontre d'alouettes par bandes, & les envoie du côté des lacets; elles ne manquent par de s'y poser, à cause du grain qu'elles apperçoivent. Quand ce grain est bien jetté & ménagé dans le piége, ces oiseaux se promenent dedans; & s'ils s'embarrassent d'abord les pieds dans les lacets, ils se débattent pour en sortir, ce qui fait serrer d'avantage le nœud coulant. On en prend ainsi beaucoup. Il s'y prend aussi d'autres oiseaux. Quand il y a assez d'alouettes prises, on va les ramasser. On ne regarde que comme un manger fort médiocre celles qu'on prend dans la gelée & la neige.

La quatrième manière de prendre les alouettes, c'est sous un filet. Il ne faut point de filet particulier: toutes sortes de filets peuvent servir à cette chasse, pourvu que les mailles n'en soient pas trop larges, & que le filet soit assez grand, comme seroit une *tiraille* avec laquelle on prend les cailles: voici la façon dont il faut s'y prendre pour attraper tant les grosses alouettes que les petites. Il faut 1.° se munir de trois ou quatre douzaines de petites fourchettes de bois, hautes d'un pied, fort menues & aiguisées par le bas, les mettre en paquet avec le filet dont on veut se servir; on le porte sous le bras, & on se promene dans la campagne jusqu'à ce qu'on ait rencontré une bande d'alouettes; après les avoir découvertes on les assurera, c'est-à-dire, on tournera tout autour d'elles trois ou quatre fois; on ne les approchera d'abord qu'à cent pas; puis on tournera peu à peu; on s'en approchera jusqu'à trente ou

quarante pas. Celui qui tournera ainſi, ne doit point s'arrêter quand il en ſera proche, autrement les alouettes s'envoleroient ; mais il marchera continuellement & doucement de côté & d'autre, étant courbé, contrefaiſant une vache qui paît. Et lorſqu'il les verra ſans crainte, il déploiera le filet à environ cent pas des alouettes en travers ſur les raiſes, planches ou ſillons de guerets ou de bled, & il l'étendra de telle ſorte que le côté tourné vers les alouettes ſoit ouvert, ce qui ſe fait par le moyen des fourchettes qu'on pique en terre à deux pieds de diſtance les unes des autres, poſant d'abord ſur pluſieurs de ces fourchettes la corde du filet, & laiſſant traîner à terre les deux côtés auſſi-bien que le derrière, pour empêcher les alouettes de s'échapper. Après cela on diſperſera le reſte des fourchettes ſous le milieu du filet. Quand le tout ſera ajuſté, on ira faire le tour au-deſſus des alouettes ; en marchant de côté & d'autre on les approchera peu à peu pour les faire avancer, ce qu'elles feront lorſqu'on les preſſera : ſi elles étoient trop écartées, il faudroit les tourner pour les faire amonceler ; & les conduire juſques ſous les filets, & elles entreront facilement. Lorſqu'elles y ſeront entrées, on jettera un chapeau en l'air, en courant à elles, afin de les empêcher de ſortir du côté qu'elles auront entré ; & ſi-tôt qu'on ſera au bord, il faudra attacher la première rangée de fourchettes, & fermer ainſi le filet tout autour comme une cage, pour prendre les alouettes à ſon loiſir.

Cette chaſſe eſt bonne pendant la gelée blanche, ou lorſqu'il a neigé. Il faut mieux y aller deux que ſeul, mais il faut faire enſorte de ſe bien entendre.

La cinquième manière de prendre les alouettes eſt avec la tonnelle murée ; prenez pour cet effet une *tonnelle*, qui aie au moins dix pied de hauteur à ſon entrée, plantez un fort piquet au fond d'un des ſillons ; attachez à ce piquet la queue de la tonnelle, étendez le filet, & fichez en terre les deux piquets qui tiennent

au cercle de l'entrée. Toute la tonnelle étant tendue bien roide, déployez, soit en demi cercle, soit de biais le filet à chacun de ses côtés avec des bâtons ou perches qui les soutiennent; continuant jusqu'à la longueur de six ou huit toises, même plus si les filets sont assez longs. Vous attacherez à la dernière perche de chaque filet, trois, quatre ou cinq cordes, garnies de plumes, en sorte qu'étant posées horizontalement les unes sur les autres, elles forment une espèce de mur, qui empêche les alouettes de s'écarter de l'entrée de la tonnelle. On assure ces cordes avec des bâtons de même que les filets : il est à propos de mettre quelques appellans à l'entrée, & auprès de la tonnelle; pour y faire entrer les alouettes, on met en usage les mêmes moyens que pour les perdrix. Voyez article *perdrix*.

L'alouette est un fort bon manger, sur-tout quand elle est jeune & bien nourrie; sa chair est ferme, bonne & facile à digérer. On la sert sur les meilleures tables, soit rotie, soit mise en pâté, elle convient à toute sorte d'âge ou de tempérament, principalement en automne où elle est plus grasse & plus délicate qu'en aucune autre saison de l'année. Il arrive quelquefois, & l'on en a plusieurs exemples, que des personnes après avoir mangé des alouettes, se plaignent de colique d'estomac & d'entrailles, qu'elles attribuent à ces petits oiseaux, qu'elles croient de difficile digestion, mais elles sont dans l'erreur. La chair de l'alouette est comme nous venons de dire, facile à digérer, & ces coliques ne viennent que des petits os, que ces personnes avalent en mangeant les alouettes avec trop de précipitation; ces petits os, qui sont très-fins, picotent & irritent l'estomac & les intestins dans le travail de la digestion; ce qui la rend laborieuse, & cause les mauvais effets dont ces personnes se plaignent. On emploie le cœur & le sang de l'alouette intérieurement dans la médecine pour la colique venteuse, & la néphrétique, & pour faire sortir le sable & les glaires des reins & de

la veſſie. Jonſon dit que l'alouette toute entière, ſoit bouillie, ſoit rôtie, convient dans la même maladie.

ALVÉOLE. C'eſt un nom qu'on a donné aux petites cellules, dont ſont compoſés les gâteaux de cire dans les ruches des abeilles. Dès qu'on a mis un eſſain d'abeilles dans une ruche, le premier de leurs travaux eſt de faire des alvéoles; elles ſont pour lors ſi diligentes à cette beſogne, qu'on les a vu conſtruire dans un jour, un rayon compoſé de quatre mille cellulles. Voyez *abeilles*.

AMBLE. Par amble, on entend en manége, l'allure d'un cheval, qui conſiſte à porter en avant les deux jambes du même côté ſucceſſivement. L'amble eſt à peu près égal en vîteſſe au trot, & quoique ce ſoit l'allure du cheval la plus douce pour le cavalier, elle eſt cependant bannie du manége, de même que l'entre-pas, & on n'y veut que le pas, le trot & le galop. L'amble eſt la première allure des poulains, quand ils ne ſont pas encore aſſez forts pour trotter; cette allure eſt même naturelle à pluſieurs chevaux; il y en a d'autres qu'on forme par art à ce pas; pour y parvenir on emploie divers moyens qui ſont 1.o de fatiguer un jeune cheval en le faiſant marcher pas à pas dans des terres labourées. 2.o De lui charger les pieds de fers extrêmement lourds, ou de lui attacher aux *paturons* des poids de plomb. 3.o De charger ſon dos de matières péſantes. 4.o De lui oppoſer, avant de le monter, une muraille ou une barrière, ayant ſoin de lui tenir la bride ſerrée, & de le frapper avec une verge ſur les jambes de derrière & ſous le ventre lorſqu'il bronche. Mais toutes ces méthodes ſont mauvaiſes; la première & la ſeconde peuvent affoiblir, eſtropier un cheval, lui cauſer des foulures incurables, lui écraſer la *couronne*. Par la troiſième, on riſque en le ſurchargeant de lui rompre les vertébres. La quatrième ne peut produire que de mauvais effets, comme de mettre un cheval en colére, ſans lui faire entendre ce qu'on veut de lui, de le faire ca-

brer, de lui faire écarter les jambes, ou de lui faire prendre quelque mauvaiſe habitude, dont il ſera preſqu'impoſſible de le corriger; la meilleure méthode pour mettre un cheval à l'amble eſt le travail.

Tout cheval qui va l'amble, n'a jamais les épaules bien libres. Il eſt facile de reconnoître ſi l'amble eſt naturel au cheval, en faiſant aller le cheval en main, car il ira alors l'amble plutôt que de trotter; mais quand on lui a donné cette allure par art, il trotera en main, & n'ira l'amble que quand on ſera deſſus. Les chevaux francs d'amble ſont ceux qui amblent naturellement. On a banni cette allure du manége, par la ſeule raiſon qu'on ne peut pas mettre un cheval de l'amble au galop ſans l'arrêter; ce qui eſt contre les règles du manége.

AMEUTER, eſt un terme qui s'entend des chiens, lorſqu'on les aſſemble pour courir la bête. Des chiens bien ameutés, ſont des chiens qui marchent bien enſemble. Le vrai moyen de dreſſer les jeunes chiens, eſt de les ameuter avec les vieux.

AMONT, eſt un terme de Fauconnerie; quand on veut ſignifier qu'un faucon ſe ſoutient en l'air, en attendant qu'il découvre quelque gibier, on dit ce faucon tient *amont*.

AMORCE. Ce terme eſt fort uſité dans la chaſſe & la pêche; il ſignifie la même choſe qu'appas, dont on ſe ſert pour prendre du gibier, des bêtes carnacières ou du poiſſon. Voyez art. *appas*. On appelle auſſi en termes de chaſſe amorce, la poudre qu'on met au baſſinet des *armes* à feu pour les faire tirer.

AMPHIBIES. Par amphibies on entend communément les animaux qui vivent alternativement ſur la terre & dans l'eau, c'eſt-à-dire, dans l'air & dans l'eau, comme la loutre, le rat d'eau, la vipere, le crapaud, la grenouille & autres. Ces animaux tiennent, pour ainſi dire, le milieu entre les poiſſons & les animaux terreſtres, & ils participent de leurs différentes natures. Mais un Auteur moderne vient d'expliquer dans une ſavante diſſer-

tation*, qu'il a présenté à la société de Londres, que le terme d'amphibie est impropre, & que c'est à tort qu'on qualifie de ce nom certains animaux. Il y a plusieurs animaux amphibies, comme les grenouilles, dont le cœur n'a qu'un ventricule ; la tortue qui est aussi un animal amphibie en a trois, à ce qu'on prétend.

Certains amphibies vivent plus long-temps sur terre que dans l'eau, tels que les loutres; ils sont obligés de revenir sur terre ou au-dessus de l'eau pour respirer un nouvel air, sans quoi ils seroient suffoqués; la quantité d'air qui se trouve mêlé avec l'eau, n'étant pas suffisante pour leur conserver la vie. D'autres, tels que les serpens, les crapauds ont le sang froid ; ils peuvent pour cette raison passer l'hiver sans prendre aucune nourriture, engourdis dans des lieux souterreins. Le mouvement & la chaleur des fluides étant rallentis, il ne se fait presque n'y transpiration, ni déperdition ; d'où il suit que, puisque la machine ne fait aucune perte, elle n'a pas besoin de nourriture pour la réparer. Le loir est dans ce cas. Voyez art. *loir*.

ANCHOIS, c'est un poisson de mer qu'on a mis au nombre des *aphies*, sans écailles & sans dents, long à peu près de deux pouces; il a le museau pointu, la bouche grande, les mâchoires faites en forme de scie, & pointues par les extrémités; ce poisson est charnu, & il n'a d'autres arrêtes que l'épine du dos.

La pêche de l'anchois se fait ordinairement dans les mois de Mai, Juin & Juillet, qui sont les temps ou ce poisson passe de l'Océan dans la Méditerranée par le détroit de gibraltar ; on choisit pour cette pêche la nuit préférablement au jour ; elle se fait au flambeau, on attire par cette lueur ces petits poissons en troupe dans les filets qui leur sont tendus.

Aussi-tôt que la pêche est finie, on leur arrache la tête, on les vuide & on les met avec du sel dans des barils. Les petits anchois sont les meilleurs; on estime ceux qui sont nouveaux, vermeils en dedans, & qui

ont le dos gros & arrondi ; il faut auſſi qu'à l'ouverture des barils, la ſauce ait une odeur agréable, & ne ſente point l'évent ; c'eſt de ces anchois dont on fait uſage dans les cuiſines ; on les emploie dans les ſalades & les ſauces.

Sermichon dit que l'anchois produit dans l'eſtomac une pituite ſuperflue, capable d'occaſionner la ſoif, ce qu'il faut entendre d'un anchois qui n'a pas paſſé par la ſaumur.

ANDOUILLERS, ce ſont les premiers cors ou chevilles qui ſortent des perches ou du marin du cerf, du dain & du chevreuil. Les ſeconds cors s'appellent ſurandouillers.

ANGOLA. On donne ce nom à des chats qui viennent d'Angola. Ils ſont plus grands & plus gros que les autres ; leur queue eſt auſſi plus longue ; leur poil qui eſt tigré, eſt long, & doux au toucher. Voyez article *chat*.

ANGUILLE. C'eſt un poiſſon dont la tête eſt petite à proportion du corps, antérieurement applatie, plus arrondie poſtérieurement ; le corps long, un peu applati ſur les côtés, principalement depuis l'anus juſqu'à la queue, gliſſant, & comme ſans écailles, parce que les écailles ne peuvent s'appercevoir que ſur une peau ſéche ; ſa mâchoire inférieure eſt plus allongée que la ſupérieure, ayant quatre trous, ſçavoir deux antérieurs, un de chaque côté, au bout du muſeau, & deux poſtérieurs immédiatement devant les yeux qui ne ſont autre choſe que les narines ; les yeux ſont aux côtés de la tête, ronds, petits, couverts d'une peau aſſez épaiſſe & peu tranſparente, l'iris obſcurément rougeâtre, & la prunelle noirâtre, petite, ronde ; ce poiſſon a de petits trous aux deux mâchoires au nombre d'environ ſeize à l'inférieure, & beaucoup plus à la ſupérieure. La membrane des ouies eſt compoſée ou ſoutenue de chaque côté de dix oſſelets ou arrêtes grêles & recourbées, qu'on ne ſçauroit néanmoins voir à cauſe de l'épaiſſeur de la

peau ; on remarque plusieurs rangs de petites dents à la mâchoire inférieure, comme aussi à la supérieure ; un osselet dentelé à la partie antérieure du palais, qui du reste est lisse, situé longitudinalement, & contigu aux dents de la mâchoire ; deux osselets oblongs, dentelés, situés en haut vers le gosier, & autant en bas vers les ouies, lesquels sont plus oblongs & moins dentelés ; sa langue est lisse, un peu dégagée inférieurement, mais immobile, étant soutenue dans son milieu par un os dur. Les couvercles de ses ouies ne sont ouverts n'y en haut, n'y en bas, mais seulement au côté antérieur, près des nageoires pectorales, par un seul petit trou long de trois ou quatre lignes, & situé perpendiculairement ; l'anguille a une ligne latérale droite, un peu plus proche du dos à la partie antérieure, qui divise le corps par la moitié depuis l'anus jusqu'à la queue, avec un rang de pointes au bas de cette ligne ; le dos, les côtés & les nageoires de ce poisson sont d'une couleur noirâtre ou grisâtre, tirant sur le noir, verdâtre dans certaines anguilles, sur-tout dans les grosses ; son ventre est d'un jaune blanchâtre, l'anus plus proche de la tête que de la queue ; il a trois nageoires en tout, sçavoir, deux pectorales près des ouies, une de chaque côté, petites & noirâtres, composées de dix-huit à dix-neuf arrêtes, dont celles des bords sont petites, & celles du milieu plus longues, branchues à la pointe ; la nageoire du dos est unique ; elle commence assez loin de la tête, & fait presque tout le tour du corps ; elle s'étend depuis la queue jusqu'à l'anus, & est haute de trois, quatre ou cinq lignes, composées de plusieurs arrêtes fourchues par le bout, qu'on ne peut guères compter, tant à cause de l'épaisseur de la membrane, qu'à cause de leur multitude ; la queue, ou extrémité de la nageoire du dos, n'est ni ronde ni qua rrée au sommet, mais plutôt un peu pointue : on déco uvre quatre ouies de chaque côté, fournies à leur partie convexe de vaisseaux qui ressemblent à des

vaiſſeaux ſanguins, & ſans tubercules ou apophyſes à leur partie concave ; ſon cœur eſt quadrangulaire & un peu conique, avec une arrête blanche ; ſon foie eſt pâle, rougeâtre, diviſé en deux lobes, dont le gauche eſt le plus grand ; la veſicule du fiel eſt grande, ſéparée du foie à une certaine diſtance ; ſon éſophage eſt long ; ſon eſtomac eſt au-deſſous du foie, peu long, refléchi vers le haut, mais recourbé en bas par une production longue & groſſe juſqu'à l'anus ; ſon inteſtin deſcend du foie juſques-là ; il n'y a nulle appendice cœcale au pylore ; ſa ratte eſt oblongue & triangulaire, ſa veſſie d'air eſt oblongue, ſimple, attachée à l'épine du dos, munie à ſa partie ſupérieure d'un grand conduit pneumatique, que quelques-uns ont regardé comme la ſeconde partie de la veſſie qui ſert à nager ; ſes reins ſont grands, étendus le long de l'épine du dos, plus gros vers l'anus & au-deſſous, logés comme dans un baſſin ; ſes vertèbres ſont au nombre de cent ſeize en tout, applaties ſur les côtés, foibles, aſſez petites vers la queue : ſes côtes ſont fort courtes, légerement adhérentes aux apophyſes latérales des vertèbres ; on remarque dans ſa chair de petites arrêtes répandues ; ſa longueur totale eſt de vingt pouces une ligne. Rondelet, Geſner & Aldrovande, diſtinguent de deux ſortes d'anguilles, la grande & la petite ; la première courte, plus groſſe & plus large, a le corps d'une couleur brune ; elle vit au fond de l'eau, & quand l'eau lui manque, elle ſe cache dans le limon. La ſeconde a la tête plus longue & plus pointue. Rondelet rapporte qu'en Languedoc on penſe que ces anguilles ne différent entr'elles que par le ſexe ; le plus grand nombre prétend qu'il n'y en a qu'une ſeule eſpèce, & que leur différence pour la grandeur, la couleur & la figure extérieure, ne provient que de la diverſité des lieux où on les trouve, de leurs nourritures, & d'autres accidens ; auſſi Salvien a obſervé que les anguilles qui habitent une eau pure & courante, ont le ventre plus blanc & plus luiſant ; les

Anglois les nomment anguilles argentées, & ils les estiment plus saines.

Rondelet, que nous avons déjà cité, dit que les anguilles naissent dans l'eau douce, & qu'elles sont les seuls poissons de leurs genres qui entrent dans la mer ou dans les étangs, qui tirent leur origine de la mer; elles vivent cependant ordinairement dans les lacs, les rivières & les étangs d'eau douce; on en trouve aussi fréquemment dans les fontaines, les puits, les citernes & les étangs d'eau salée; elles y vivent long-temps, croissent & s'y engraissent. Elles entrent très-rarement, quoi qu'en dise Rondelet, dans la mer, & même quand elles y sont une fois entrées, les pêcheurs ont observé qu'elles y maigrissoient & périssoient bientôt. On rapporte qu'il se trouve dans le Languedoc, un étang dans lequel les anguilles parviennent à la longueur de trois ou quatre coudées; en Italie on en prend quelquefois qui pesent jusqu'à vingt livres; il y en a dans le Gange qui ont trente pieds de longueur. Comme les anguilles ont les ouies étroits & recouverts d'une peau, elles s'étouffent aisément dans les eaux troubles & agitées par le vent, & dans les inondations. Mais elles peuvent vivre assez long-temps hors de l'eau; elles se plaisent dans l'eau douce, pure & claire; elles demandent une grande quantité d'eau, autrement elles meurent; on prétend qu'elles ne peuvent supporter aucun changement considérable, & que si on les met en été dans une eau plus chaude, que celle où elles étoient auparavant, elles périssent sur le champ; elles vivent cependant pendant cinq à six jours hors de l'eau, pourvu que le vent soit au nord; elles ne se nourrissent pas seulement d'eau pure, mais d'herbes, de racines, sur-tout de petits poissons, de grenouilles, de vers aquatiques, de vers de terre, de limon, en un mot de tout ce qu'elles trouvent au fond de l'eau; car elles ne s'élevent pas au-dessus, comme font la plupart des autres poissons. Les anguilles pour se procurer de la nourriture, rampent quelquefois sur terre, & passent d'un étang ou d'un

réservoir

réservoir dans un autre. En 1125, il y eut une si forte gelée, que les Anguilles furent forcées presque toutes d'abandonner l'eau, & furent gelées dans les prairies, où elles moururent.

L'Anguille a beaucoup de vie ; son corps écorché & coupé par morceaux, remue & palpite pendant un certain temps, mais sur-tout son cœur ; ce poisson vit pour l'ordinaire sept ou huit ans. Albert le grand rapporte qu'il n'y a point d'Anguilles dans le Danube, ni dans les autres rivières qui se jettent dans ce fleuve, & que si on y en met, elles y meurent.

Rien n'est plus discordant que les sentimens qu'on a eus sur la génération des Anguilles ; la difficulté qu'il y avoit à découvrir les organes de la génération de ces poissons qui sont enveloppés de graisse, avoit donné lieu a beaucoup d'erreurs. On vouloit que les Anguilles tirassent leur origine des éperlans, des perches & de l'able, parce que l'on prenoit pour des Anguilles, de petits vers qu'on trouve dans les ouies de ces poissons ; la plupart des pêcheurs sont encore dans cette erreur ; il est prouvé actuellement, que les Anguilles sont vivipares comme les vipères, quoiqu'elles tirent leurs origines d'œufs ; mais ces œufs éclosent dans le corps de la mere, & elle met au monde ses petits tout vivans.

Les Anguilles se pêchent à la *nasse*, qui est une espèce de filet connu, & qu'on tend à la décharge d'une vanne de moulin ; ou bien on fait une haie dans une rivière peu profonde, avec des claies qu'on arrête par le moyen de pieux.

Il faut mettre les claies en triangle, & dans le fond il doit y avoir un espace pour laisser couler l'eau, de la largeur de l'embouchure de la nasse : cela fait enfoncer la nasse dans l'eau ; attachez-la à la haie, à l'endroit où est laissée l'ouverture, & faites ensorte que l'eau passe par-dessus.

Comme les Anguilles vivent de vers, on les prend

encore avec des vers de terre, les plus gros qu'on peut trouver; on en attache 8 ou 10 les uns près des autres, au bout d'un cordeau qu'on tient en main sur le bord d'un bateau, puis on le jette dans l'eau; aussitôt que les Anguilles les apperçoivent, elles y accourent, & prennent chacune un ver qu'elles saisissent avidement, ce qui fait remuer le cordeau, & alors on le tire à soi avec les poissons; on peut aussi attacher ces vers à des hameçons, ce qui est encore mieux, ou se servir de peaux de grenouilles au lieu d'hameçons.

Les Mahométans ont en général de l'aversion pour les Anguilles; tant à cause de leur ressemblance avec les serpens, que parce qu'elles se nourrissent d'animaux morts qui se rencontrent dans l'eau.

La chair de l'Anguille est visqueuse & fort nourrissante. On sale ce poisson pour le conserver, lorsqu'on en prend beaucoup à la fois, pour corriger sa viscosité. La graisse d'Anguille étant mise dans l'oreille, est un remède contre la surdité, provenant de dessication de cet organe. On s'en sert aussi contre les hémorroïdes, contre les taches de la petite vérole, & pour faire croître les cheveux. Pour avoir de la graisse d'Anguille, il faut faire bouillir une ou deux Anguilles dans de l'eau, la graisse y surnagera, & sera facile à enlever. Si on les fait griller, on recevra dans quelques vaisseaux la graisse qui en dégoutte, & on aura soin de ne la pas mêler avec d'autres graisses.

Quelques Auteurs recommandent le foie d'Anguille desséché avec son fiel, dans les accouchemens difficiles. La peau salée de l'Anguille est indiquée comme un secret merveilleux dans la chûte de matrice; le Docteur Michel vantoit beaucoup pour les maladies de la matrice, le parfum fait avec la fumée de cette peau. Une calotte de cette même peau nourrit les cheveux, & empêche qu'ils ne tombent.

Pour garder les Anguilles, on les met en roulade; voici comme on s'y prend; on choisit de grosses An-

guilles, on les fend depuis la tête jusqu'à la queue par le ventre ; on tire l'arrête, on coupe leurs têtes, on poudre le reste modérement de sel, poivre, fines herbes, épices & salpêtre, on laisse le tout ainsi jusqu'au lendemain. Alors on les roule le plus serré qu'il est possible, & on les affermit encore avec un ruban de fil, large de deux doigts, que l'on croise, & que l'on serre bien. Les Anguilles étant ainsi apprêtées, on met dans une casserole deux livres de vin blanc, du sel, poivre, cloux de girofle, basilic, thim, laurier, on y met les Anguilles, & on acheve de les mouiller d'eau, en sorte qu'elles puissent tremper ; on y ajoute quelques oignons coupés en tranches, & on fait bouillir au plus un quart d'heure. Après quoi on les laisse réfroidir, puis on les ôte ; on fait bouillir un court bouillon, & on le passe dans un tamis. Lorsqu'il sera froid, on met les Anguilles dans un petit baril, ou dans un vaisseau de terre, & leur court bouillon par dessus, afin qu'elles ne s'éventent point, ou bien on les couvre d'huile. Le baril ou pot étant bien bouché, on le conserve dans un lieu frais ; on peut y ajouter une bouteille de vinaigre.

Bouler dit que les maquignons introduisent des Anguilles dans le fondement des chevaux, pour les faire paroître plus alertes, à cause de l'inquiétude que ressent le cheval par la présence de cet animal. Il y a des maréchaux qui font prendre par la bouche à un cheval poussif, une Anguille en vie, elle le purge en traversant le conduit intestinal, ce qui n'occasionne même au cheval aucun accident.

Il y a un petit poisson de la longueur du doigt, dont le dos est bleu, le ventre de couleur argentée ; ce poisson se nomme Anguille de sable ; on en voit en France du côté de Boulogne, dans de certains temps de l'année, soit pour éviter les grands poissons ses ennemis, soit par un instinct de la nature, il quitte l'eau pour venir se cacher dans le sable ; c'est-là qu'on le prend avec

des bâtons faits exprès. Les pauvres gens s'en nourrissent.

ANGUILLIERE. C'est un lieu ombragé où l'on peut nourrir les anguilles avec les entrailles de toutes sortes d'animaux, & toutes sortes de fruits bons à manger, même du gland concassé.

ANIMAL. Ce mot dans le sens vulgairement reçu, suivant M. de Buffon, présente une idée générale, formée des idées particulières qu'on s'est faites de quelques animaux : l'idée générale de l'animal sera tirée donc spécialement, si l'on veut, de l'idée particulière, par exemple, du chien, du cheval, ou d'aurres bêtes qui nous paroissent avoir de l'intelligence & de la bonne volonté ; qui semblent s'émouvoir & se déterminer suivant cette volonté, qui sont composés de chair & de sang, qui cherchent & prennent leur nourriture, & qui ont des sens, des sexes, & la faculté de se reproduire. Nous devons conclure de-là, que l'idée générale d'animal est la réunion d'une grande quantité d'idées particulières ; on peut cependant dire que le grand nombre de ces idées particulières n'est pas suffisant pour constituer l'essence d'une idée générale ; car il se trouve des animaux qui ne paroissent avoir aucune intelligence, aucune volonté, aucun mouvement progressif ; on en voit qui n'ont ni chair ni sang, & qui ne sont proprement dit qu'une glaise congelée : il y en a encore qui ne peuvent chercher leur nourriture, & qui ne la reçoivent que de l'élément qu'ils habitent, enfin on en remarque qui n'ont point de sens, pas même celui du toucher, au moins à un degré qui nous soit sensible ; on prétend qu'il existe des animaux qui n'ont point de sexe, ou qui les ont tous deux ; il ne reste par conséquent à ces espèces d'animaux, que ce qui leur est commun avec le vegétal, c'est-à-dire, la faculté de se reproduire ; il s'ensuit de-là que c'est du tout ensemble qu'est composée l'idée générale, & ce tout étant formé de parties différentes, il faut qu'il se rencontre

néceſſairement entre ces parties, différens dégrés & nuances; ainſi un inſecte, ſi l'on peut ainſi parler, ſera quelque choſe de moins animal qu'un chien; une huître encore moins animal qu'un inſecte. Une ortie de mer & un polype, le ſont encore beaucoup moins que l'huître; & puiſque la nature va inſenſiblement par nuances, il doit néceſſairement ſe trouver des animaux, qui ſont encore moins animaux qu'une ortie de mer, ou un polype. C'eſt donc envain que nous prétendons, dit M. de Buffon, tirer par ces lignes d'animal & de végétal, des lignes de ſéparation entre les corps organiſés & les corps brutes. Nous ne ſuivrons pas plus long-temps l'ingénieux Auteur de ce ſyſtême; ce ſujet ne faiſant pas l'objet des matières que nous devons traiter dans ce Dictionnaire, dans lequel nous jettons plutôt nos vues du côté de l'utile que du côté de l'agréable. Linneus diviſe les animaux en ſix claſſes: la première comprend les quadrupèdes; la ſeconde, les oiſeaux; la troiſième les amphibies; la quatrième, les poiſſons; la cinquième, les inſectes, & la ſixième, les vers. On appelle animaux terrêſtres, ceux qui ont quatre pieds, tels que les quadrupèdes, ou ceux qui rampent, tels que les ſerpens; ceux qui ſont à quatre pieds, ont ou le pied fourchu, comme les bœufs, ou l'ont ſolide, comme les chevaux; ou ils l'ont diviſé en pluſieurs doigts, comme les chiens, les loups & les lions.

Dans le temps de la neige, ou après une petite pluie, ou lorſque la terre eſt encore molle, il eſt facile de connoître quand on le ſouhaite, l'animal qui a paſſé par quelque lieu, l'empreinte de la forme du pied de l'animal en eſt le vrai moyen. Le pied du loup ſe diſtingue de celui du chien mâtin, parce que le chien chemine toujours avec action, & d'un pas vîte, il imprime & écarte plus les doigts que le loup qui va lentement avec crainte, & qui poſe le pied plus légèrement, principalement du talon, que le mâtin; mais quand il eſt chaſſé & contraint de fuir, il écarte davantage les

doigts, parce qu'il appuie avec plus de force. Le pied du renard est fort semblable à celui du chien de chasse, il n'écarte pas tant les doigts, à moins qu'il ne soit pressé de fuir, & pose le pied fort légerement du talon.

Celui de blaireau differe beaucoup de celui des autres animaux, ayant les doigts tous semblables, & le talon fort gros; il pose le pied pésamment & également par-tout. Les pieds de la loire ou loutre, sont presque de la même forme que celui du blaireau, sinon que les doigts avancent plus les uns que les autres par degrés, comme le pied de l'homme, on ne rencontre ordinairement cette trace que le long des eaux.

Les pieds du liévre & du lapin sont semblables. Ils ne différent que pour la grandeur; une marque pour les bien distinguer, c'est que le liévre en marchant pose un pied devant l'autre, & le lapin assied les deux de devant ensemble côté à côté, & les deux de derrière de même. Le pied du putois est presqu'égal au pied du chat commun, sinon qu'il ne s'appuie pas tant du derrière. Celui de la fouine ressemble au pied du plus petit chien, sinon qu'il est plus long, & qu'il a les doigts plus pressés. On a toujours observé que tous les animaux sauvages n'appuient pas tant le talon du pied, que les domestiques.

En parlant des animaux dans cet article, il convient de détailler ici quelles sont les propriétés des diverses parties qui les constituent, en les considérant comme alimens pour l'homme. Les quadrupèdes sont les animaux qui nous fournissent l'aliment le plus nourrissant; mais la volaille nous donne une chair plus agréable, & plus délicate, elle se digère plus facilement. De toutes les parties de l'animal, la plus nourrissante est la musculeuse, elle produit un meilleur suc. Le cœur des animaux est un muscle d'une digestion assez difficile, il est d'une substance assez solide & compacte; il demande d'être bien cuit, & pour lors il devient assez nourrissant, & produit un bon suc; le poumon est un bon

aliment ; sa substance est molle, legére, humide, & facile à digerer. Le suc de la ratte est épais, grossier, & de dure digestion. Le foye est une substance très-compacte & difficile à digérer ; il peut occasionner des obstructions ; on mange néanmoins avec délice le foye de certains animaux, tel que celui des poulardes, des poulets, chapons, celui de veaux & d'autres semblables, surtout lorsque ces animaux ont été nourris avec soin & d'une manière délicate.

Les rognons, qui sont ce qu'on appelle en anatomie reins, sont d'une digestion difficile ; leur substance étant solide & compacte ; néanmoins ceux de certains animaux, quand ils sont jeunes, sont tendres, de bon goût, & produisent un bon suc ; tels que les rognons d'agneau, de veau & autres.

Les testicules dans les vieux animaux sont d'une saveur forte & désagréable, mais dans les jeunes, ils sont d'un goût assez délicat & produisent un bon suc. La langue est une substance tendre, molle, d'une facile digestion ; elle est très-nourrissante & produit un bon suc. La plus nourrissante est celle de bœuf, mais elle est moins délicate que celle de mouton, de cochon & d'agneau.

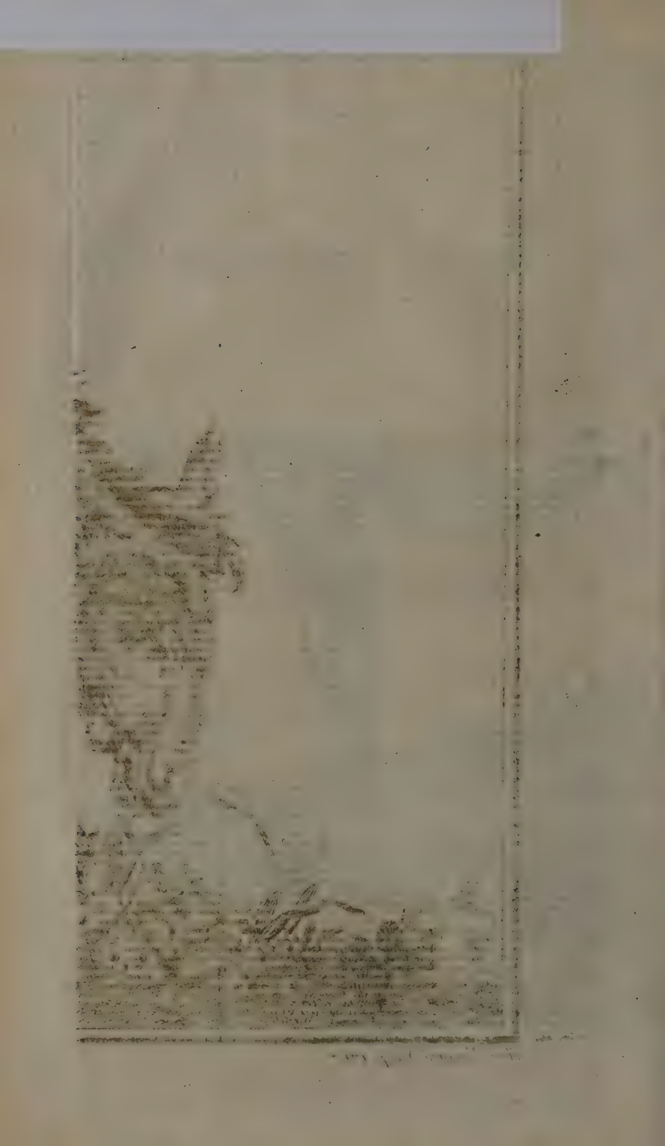
Les glandes sont ordinairement tendres, d'un bon suc, faciles à digérer & fort nourrissantes. La cervelle, la moëlle épineuse, & la graisse, forment une substance legère, mais humide, insipide & difficile à digérer. Elles émoussent l'appétit, provoquent les nausées & produisent un suc grossier & épais qui peut être très-nuisible à la santé. La substance de l'estomac & des intestins est serrée, dure, visqueuse, difficile à digérer, & donne un suc peu nourrissant. La tête & les pieds sont membraneux, tendineux & cartilagineux ; le suc qu'ils donnent est rafraîchissant, mais gelatineux & difficile à digérer. Le sang fournit des humeurs grossières & est d'une dure digestion, on l'emploie rarement dans les alimens. Au reste, la chair

des animaux diffère en bonté ſelon leur âge, les alimens dont ils ſont nourris, le pays & la ſituation des lieux. Lorſqu'ils ſont jeunes, leur chair eſt plus tendre, plus molle, plus viſqueuſe, plus rafraîchiſſante, mais elle nourrit moins. La chair de ceux qui ont pris une bonne nourriture, qui ont reſpiré un air pur & qui ont toujours été en mouvement, eſt plus délicate, plus nourriſſante & plus ſaine; les animaux à qui on a fait l'opération de la caſtration fourniſſent une chair plus agréable, plus graſſe, plus nourriſſante & plus aiſée à digérer. Toutes les ſubſtances animales tendent à la putridité, c'eſt pourquoi on fera bien, lorſqu'on en uſera comme alimens, de les mêler avec les végétaux.

L'ANE, L'ASNE; c'eſt un animal domeſtique qui a pluſieurs défauts & pluſieurs bonnes qualités. Quoique de tous les animaux il ſoit un des plus dédaignés, il eſt cependant un des plus utiles & des plus employés; il diffère du cheval par la petiteſſe de ſa taille, par ſes longues oreilles, qui lui rendent l'ouïe fort fine, par ſa queue qui n'eſt garnie de poils qu'à l'extrémité, par ſon port qui n'eſt pas auſſi majeſtueux que celui du cheval; mais tous les défauts de ſa forme, ſont accompagnés, ainſi que nous venons de le dire, de beaucoup de bonnes qualités; cet animal eſt dur & patient au travail; il porte de grands fardeaux à proportion de ſa groſſeur, ſur-tout lorſqu'on le charge ſur les reins, l'endroit de ſon corps le plus fort; il eſt de la dernière frugalité; il s'accommode de toutes ſortes de nourriture, d'herbes & de feuilles; c'eſt la reſſource des gens de campagne qui ne peuvent pas acheter un cheval & le nourrir : l'âne les ſoulage dans tous leurs travaux; on l'emploie à tout, pour ſemer, pour recueillir, pour porter les denrées au marché; il n'y a aucun animal dont le pied ſoit plus ſûr ſur les ſentiers les plus étroits, les plus gliſſans, ſur les bords même des précipices; quand on ſurcharge l'âne, il le témoigne en inclinant la tête & baiſſant les oreilles.



Clau. Fessard Sculp. 1767.



La couleur la plus commune dans les ânes eſt le gris de ſouris; il y en a auſſi de gris luiſans & de gris mêlés de taches obſcures; on en voit de blancs, de roux, de bruns & de noirs; les ânes gris ont le muſeau blanc juſqu'à quatre doigts au-deſſus des naſeaux, & cette tache blanche eſt le plus ſouvent terminée en haut par une bande teinte de roux, le bout des lévres eſt noir, la même couleur s'étend juſqu'aux naſeaux, mais on ne voit dans quelques individus que deux bandes noires, qui ſe prolongent de chaque côté juſqu'à la narine; les oreilles ſont bordées de noir, & pour ainſi dire, tachées de cette couleur ſur la baſe au dehors & à la pointe, le reſte eſt d'un gris mêlé de roux. Il y a une longue raie noire, qui s'étend depuis le toupet, tout le long de la crinière qui paſſe ſur le garrot, & qui ſuit la colomne vertébrale dans toute ſa longueur & le tronçon de la queue juſqu'à l'extrémité; une autre bande de la même couleur traverſe la raie ſur le garrot, & deſcend de chaque côté à peu-près juſqu'au milieu des épaules; la partie antérieure de la raie eſt ſur les crins du milieu du toupet & de la crinière qui ſont noirs; la face intérieure de la queue eſt de cette même couleur; dans la plupart des ânes gris, le genou, le boulet, le paturon & la couronne, ſont bruns ou noirs, dans les jambes de devant & dans celles de derrière. Il s'en trouve quelques-uns qui ont un demi cercle noirâtre dans le milieu du bras en devant & ſur le deſſous du canon des jambes de derrière; d'autres ont deux cercles de cette même couleur à un pouce de diſtance l'un de l'autre ſur le devant du bras; mais cela ne ſe trouve que très-rarement, & il eſt plus ordinaire de voir le bas des quatre jambes marqué de brun ou de noir en forme d'anneaux dans quelques endroits; le dedans des oreilles, le cou, le goſier, le poitrail, le ventre, les flancs & la face intérieure des bras & des cuiſſes, ſont blancs dans preſque tous les ânes, de quelque couleur qu'ils ſoient; ou ſi ces parties

ne ſont pas blanches, elles ont au moins une teinte de blanc ſale, ou de couleur moins foncée que le reſte du corps; la plupart des ânes ont auſſi un cercle blanc ou blanchâtre autour des yeux, & le bord extérieur de ce cercle eſt le plus ſouvent d'une couleur rouſsâtre qui ſe délaie & s'éteint peu-à-peu à meſure qu'elle s'éloigne du cercle blanc : les ânes bruns & ceux qui ſont roux ont du noir ſur les oreilles comme les gris, mais le milieu de la face extérieure eſt de couleur moins foncée que le reſte du corps.

Nous allons rapporter, d'après M. d'Aubenton, les dimenſions des parties extérieures du corps de l'âne, de même que la deſcription anatomique de ſes parties intérieures; M. d'Aubenton a choiſi pour ces dimenſions un individu de taille moienne & bien proportionnée. Voici dans la dernière exactitude quelles étoient ſes dimenſions.

Il avoit quatre pieds & demi de longueur, meſuré en ligne droite depuis l'entredeux des oreilles juſqu'à l'anus; trois pieds quatre pouces & demi de hauteur priſe à l'endroit des jambes de devant, & trois pieds quatre pouces & demi à l'endroit des jambes de derrière; la longueur de la tête étoit d'un pied ſix pouces depuis le bout des lévres juſqu'à l'occiput. Cette meſure, jointe à celle qui s'étend tout le long du cou & du corps juſqu'à l'origine de la queue, donne ſix pieds de longueur à cet âne depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus. Le bout du muſeau avoit un pied deux pouces de circonférence priſe entre les naſeaux & l'extrémité des lévres, le contour de l'ouverture de la bouche étoit de neuf pouces, meſurés ſur les lévres depuis l'une des commiſſures juſqu'à l'autre : les naſeaux ſont un peu plus éloignés l'un de l'autre par le haut que par le bas; il y avoit dix pouces & demi de diſtance entre l'angle antérieur de l'œil & le bout des lévres, & quatre pouces & demi entre l'angle poſtérieur & l'oreille; la longueur de l'œil depuis un de

ſes angles jusqu'à l'autre, étoit d'un pouce cinq lignes, & l'ouverture de huit lignes, c'eſt-à-dire, que les deux paupières s'écartoient l'une de l'autre jusqu'à cette diſtance, lorſque l'œil étoit ouvert; celle qui ſe trouvoit entre les angles antérieurs des deux yeux étoit de ſix pouces & demi en ſuivant la courbure du chanfrain, & ſeulement de cinq pouces quatre lignes en ſuppoſant cette diſtance ſept lignes droite; la tête avoit deux pieds cinq pouces de circonférence priſe devant les oreilles en paſſant au-deſſous près du goſier; la longueur des oreilles étoit de huit pouces & demi, & leur baſe avoit cinq pouces en lignes de largeur priſe ſur la courbure extérieure; les deux oreilles étoient éloignées l'une de l'autre de quatre pouces dans le bas.

Le cou avoit environ un pied de longueur depuis la tête jusqu'aux épaules, un pied onze pouces de circonférence près de la tête, neuf pouces de largeur depuis la crinière jusqu'au goſier; deux pieds trois pouces de circonférence près des épaules & onze pouces de largeur. Le corps avoit trois pieds huit pouces de circonférence priſe derrière les jambes de devant, quatre pieds cinq pouces dans le milieu à l'endroit le plus gros, & trois pieds neuf pouces devant les jambes de derrière; le bas du ventre étoit à la hauteur d'un pied onze pouces au-deſſus de terre; le tronçon de la queue avoit un pied deux pouces de longueur & un demi pied de circonférence à ſon origine.

La longueur du bras étoit d'onze pouces & demi depuis le coude jusqu'aux genoux; il avoit un pied & un demi pouce de circonférence à ſa partie ſupérieure près du coude, & huit pouces en ſa partie inférieure près du genou; le renflement qui produit cette articulation étoit d'environ trois pouces de longueur & de neuf pouces de circonférence; le canon avoit un demi-pied de longueur & ſix pouces de circonférence, celle du boulet étoit de ſept pouces & demi; le paturon avoit environ deux pouces de longueur & près de cinq

pouces de circonférence, celle de la couronne étoit de dix pouces; il y avoit treize pouces & demi de hauteur depuis le bas du pied jusqu'au milieu du genou; la distance du coude au garrot étoit d'un pied quatre pouces & demi, celle du coude jusqu'au bas du pied de deux pieds deux pouces; les deux bras étoient éloignés de quatre pouces dans le haut près du ventre, & les pieds de cinq pouces.

La cuisse avoit un pied deux pouces & demi de longueur depuis le grasset, c'est-à-dire, l'endroit de la rotule jusqu'au jarret, & un pied huit pouces de circonférence mesurée près du ventre; la largeur de la cuisse, prise de devant en arrière au-dessus du jarret, étoit de quatre pouces, & la circonférence de neuf pouces & demi; le canon avoit onze pouces de longueur depuis le jarret jusqu'au boulet, & six pouces & demi de circonférence; celle du boulet étoit de huit pouces; le paturon avoit deux pouces de longueur & deux pouces de largeur prise de devant en arrière; la circonférence de la couronne étoit de neuf pouces & demi; il y avoit un pied quatre pouces de hauteur depuis le bas du pied jusqu'au jarret. Le sabot avoit cinq pouces de longueur depuis la pince jusqu'au talon, trois pouces de largeur d'un quartier à l'autre, trois pouces trois lignes de hauteur au-devant, environ dix pouces de circonférence près de la couronne, & un pied dans le bas.

En comparant l'âne au cheval pour la figure & pour le port, on reconnoît au premier coup d'œil que l'âne a la tête plus grosse à proportion du corps que le cheval, les oreilles beaucoup plus allongées, le front & les tempes garnies d'un poil plus long, les yeux moins saillans & la paupière inférieure plus applatie, la lévre supérieure plus pointue, & pour ainsi dire pendante, l'encolure plus épaisse, le garrot moins élevé & le poitrail plus étroit & presque confondu avec le gosier; le dos est convexe; en général l'épine est saillante dans

toute son étendue jusqu'à la queue ; les hanches sont plus hautes que le garrot ; la croupe est platte & avalée ; enfin la queue est dégarnie de crins depuis son origine environ jusqu'aux trois quarts de sa longueur ; au reste, l'âne est très-ressemblant au cheval, sur-tout pour les jambes de devant, car pour celles de derrière, la plupart des ânes paroissent crochus ou jartés & clos de derrière.

Une grosse tête, un front & des tempes chargés de poils longs & touffus, des yeux éloignés l'un de l'autre & enfoncés, & un museau renflé vers son exrrémité, donnent à l'âne un air de stupidité & d'imbécillité. La tête de l'âne, grosse & pésante, ses oreilles longues & vacillantes, son encolure large & épaisse, son poitrail effacé, son dos arqué & pour ainsi dire tranchant, ses hanches plus élevées que le garrot, sa croupe applatie, sa queue nue & les jambes de derrière crochues, rendent son port ignoble ; ces défauts influent sur sa démarche & sur toutes ses allures, principalement lorsqu'on les compare à celles du cheval : cependant sans cet objet de comparaison, qui avilit si fort l'âne, il seroit préféré à tous nos animaux domestiques pour servir de monture, & pour bien d'autres usages.

Quoiqu'on méprise l'âne, il est cependant aux yeux des naturalistes un animal aussi considérable, aussi digne de recherches que le cheval ; les parties extérieures de son corps, prises séparément ou considérées relativement à l'ensemble qu'elles forment, sont aussi admirables, quoique moins élégantes. Après avoir développé l'intérieur, on est étonné de la grande ressemblance qui se trouve entre l'organisation & la constitution de l'âne & celle du cheval, comme on peut le voir dans la description des parties intérieures. Cette description a été faite sur une ânesse qui avoit cinq pieds trois pouces de longueur, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. La hauteur de cette ânesse étoit de trois pieds un pouce

& demi depuis terre jusqu'au garrot ; le corps avoit quatre pieds au milieu à l'endroit le plus gros. A l'ouverture de l'abdomen on n'a point vû d'épiploon, parce qu'il n'étoit pas plus étendu que celui du cheval ; les inteſtins de l'âne n'ont paru différer de ceux du cheval que par la groſſeur ; en effet ils forment autant de poches & de retréciſſemens, & toutes les différentes portions d'inteſtins ſont à peu près proportionelles à ces mêmes parties dans le cheval pour la longueur & la conformation principale, mais non pas pour la groſſeur ; car les inteſtins de l'âne ſont à proportion de leur longueur & du volume du corps entier, beaucoup plus gros que ceux du cheval dans les différentes poches que forment les inteſtins de ces deux animaux. Le colon & le rectum pris enſemble avoient quatorze pieds de longueur, à laquelle il faut ajouter celle des inteſtins grêles qui étoient de trente-deux pieds, pour avoir la longueur du canal inteſtinal en entier, qui étoit de quarante-ſix pieds. L'eſtomac de l'âne reſſemble à celui du cheval ponr la figure & la poſition ; mais il étoit beaucoup plus grand à proportion du corps dans ce ſujet. La reſſemblance de la formation qui eſt entre l'âne & le cheval s'étend jusqu'aux vers, qui ſont dans l'eſtomach de ces deux animaux. On trouve des vers oblongs & coniques dans l'eſtomach de toutes les âneſſes, comme dans celui de tous les chevaux ; les vers de l'âne ne diffèrent en rien de ceux du cheval ; ils ont la même groſſeur, la même figure, les mêmes crochets, les mêmes piquans, & en un mot, la même conformation ; plus on obſerve l'âne, plus on découvre de nouveaux rapports avec le cheval. Lorſqu'on fait ſur l'eſtomac de l'âne l'expérience que M. Bertin a faite ſur celui du cheval, elle réuſſit de la même manière ; en faiſant ſouffler dans l'eſtomac de l'âne par le pylore, il s'enfle & l'air ne ſort pas par l'éſophage, ce qui prouve que la conformation de l'eſtomac de ces deux animaux eſt ſemblable à cet égard, & que

l'âne doit avoir autant de difficulté à vomir que le cheval, si l'obstacle est formé dans cet animal par la conformation de l'orifice supérieur de l'estomac.

Le foie de l'âne est absolument ressemblant à celui du cheval pour la couleur, la position, la figure & le nombre des lobes, excepté que dans le lobe moyen la première scissure communique dans quelques individus avec celle du milieu, par une autre scissure qui partage le bord du lobe en deux lames. Le foie de l'ânesse disséquée, dont il est question ici, pesoit trois livres deux onces & demie, il n'y avoit point de vésicule du fiel, mais le canal hépatique étoit fort gros comme celui du cheval. M. d'Aubenton dit avoir trouvé dans le foie d'une ânesse des vers plats & fort minces, d'une consistance molle & d'une figure singulière; ils étoient au nombre de douze ou quatorze, tous à peu près de la même grandeur, & dispersés en différens endroits des canaux biliaires; lorsqu'ils étoient en repos, ils formoient un ovale qui avoit environ neuf lignes de longueur & six lignes de largeur; le milieu de la face supérieure & de l'inférieure est uni, mais les bords sont disposés en ondes à peu près comme une fraise de veau. La partie antérieure semble être échancrée de chaque côté & terminée dans le milieu par une sorte de tête oblongue : cette tête est de la longueur d'une ligne & paroît percée par un trou à son extrémité, un peu au-dessous. Les vers ne peuvent se mouvoir & aller en avant qu'en se traînant; ils avancent la partie antérieure de leurs corps, & par ce mouvement ils s'allongent au point d'avoir un pouce de longueur, mais en même temps ils se retrécissent, de façon qu'ils n'ont plus qu'environ trois lignes à l'endroit le plus large; bien-tôt ils retirent en avant la partie postérieure de leur corps, & par ce second mouvement ils parviennent à se déplacer entièrement, & ils représentent la même forme arrondie qu'ils avoient avant de se mouvoir; ces vers ressemblent parfaitement à ceux qui se

trouvent dans le foie des moutons, & que l'on appelle des *dounes*.

La ratte de cette ânesse ressembloit à celle du cheval pour sa couleur, sa situation & sa figure triangulaire; elle pesoit trois onces six gros; le pancréas étoit situé comme celui du cheval & avoit la même figure; les reins ressembloient aussi à ceux du cheval, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; le rein droit étoit pareillement plus avancé que le gauche d'environ un pouce, comme dans le cheval; le diaphragme est aussi semblable à celui du cheval, de même que les poumons. Le cœur étoit situé comme celui du cheval, & paroissoit aussi gros à proportion du corps & aussi pointu. L'aorte se partage en deux branches ainsi que celle du cheval; la langue ressembloit aussi à celle du cheval; on y voyoit les mêmes tubercules & les mêmes filets; mais au lieu de deux grosses glandes qui se trouvent sur la langue du cheval à l'endroit qui est entre les dernières dents machelières, il y avoit trois de ces grosses glandes sur la langue de l'âne, une dans le milieu & une de chaque côté; celle du milieu n'étoit pas aussi grande que celle des côtés; M. d'Aubenton a aussi remarqué sur les bords de la partie postérieure de l'âne deux glandes oblongues, qui étoient sillonnées transversalement. Le palais étoit traversé par seize sillons semblables à ceux qui sont sur le palais du cheval, excepté qu'ils étoient moins larges; leurs bords étoient aussi moins elevés. L'épiglotte étoit à peu près conforme comme dans le cheval. Le cerveau & le cervelet ont été tirés de l'individu qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération du mâle; le cerveau pesoit dix onces six gros, & le cervelet une once quatre gros & quarante-huit grains.

L'âne sur lequel on a décrit les parties de la génération pesoit cent quatre-vingt dix-huit livres; sa longueur mesurée en ligne directe étoit de cinq pieds

deux

deux pouces; le corps avoit trois pieds onze pouces en milieu à l'endroit le plus gros; la hauteur depuis terre jusqu'au garrot étoit de trois pieds; le scrotum étoit à dix pouces de l'anus; il s'étendoit en bas au-dessous du ventre de la longueur de quatre pouces; les mammelons étoient sur le prépuce à deux ou trois pouces au-dessus de son extrémité, & à un pouce & demi de distance l'un de l'autre; chaque mammelon avoit cinq lignes de longueur & environ quatre lignes de diamètre. La verge avoit treize pouces de longueur depuis l'extrémité du gland jusqu'à la bifurcation du corps caverneux, car il n'y a dans l'âne qu'un corps caverneux comme dans le cheval; les testicules étoient de figure ovoïde applatie; les épididymes ressembloient à ceux du cheval pour la figure & la position: la longueur totale des canaux déférens étoit d'un pied trois pouces & demi; au reste, ils étoient semblables à ceux du cheval. Il y avoit au côté de l'anus, & le long de la verge, deux cordons comme dans le cheval; la vessie étoit presque ronde; il se trouvoit derrière la vessie deux grosses vésicules, une de chaque côté comme dans le cheval. Les vésicules ressembloient à celles du cheval pour la situation de leur ouverture dans l'urètre; il y avoit aussi dans l'âne, sur chacune des vésicules, une glande comme dans le cheval, & deux autres sur l'urètre, qui ont paru proportionnées & semblables à ces mêmes parties vues dans le cheval.

Je reviens, dit M. d'Aubenton, pour la description des parties de la génération de la femelle, à l'ânesse qui nous a déja servi de sujet. Il y avoit environ quinze lignes de distance entre l'anus & la vulve, dont la longueur étoit de trois pouces & demi; les deux mammelles se trouvoient à huit pouces de distance de la vulve, & les deux mammelons n'étoient séparés que par un espace d'environ un pouce & demi; il y avoit deux orifices dans chaque mammelon de l'ânesse, & chaque mammelle étoit divisée en deux loges situées

comme dans la jument : ces parties ont paru avoir la même conformation dans ces deux animaux. Le gland du clitoris avoit neuf lignes de largeur ſur ſept lignes d'épaiſſeur; le prépuce eſt fort ample, comme dans la jument; & l'on trouve auſſi dans l'âneſſe, ſur le côté ſupérieur du clitoris, deux ouvertures qui communiquent chacune à une cavité qui avoit trois lignes de longueur & autant de largeur; chaque cavité renfermoit une pierre de la forme & de la groſſeur d'une lentille, & pluſieurs petits graviers; on en a auſſi trouvé dans d'autres âneſſes. Le vagin avoit treize pouces de longueur; il y avoit derrière l'orifice de l'urètre un replis dirigé en devant, comme dans la jument; mais au lieu de former un arc de cercle par ſon bord, il étoit échancré dans le milieu, de façon qu'il formoit deux prolongemens triangulaires, un de chaque côté de l'orifice de l'urètre. La veſſie avoit la figure d'une poire renverſée, comme celle du cheval. La longueur de la matrice étoit de ſix pouces depuis ſon orifice juſqu'à la bifurcation des cornes; les teſticules étoient à deux pouces de diſtance de l'extrémité de la corne; le teſticule tient au pavillon comme dans la jument; il reſſemble à un rein; il avoit un pouce & demi de longueur ſur un pouce de largeur; au reſte, les parties ne paroiſſent pas différentes de celles de la jument.

Le fœtus de l'âne eſt enveloppé d'un amnios, d'un chorion, & d'une membrane allantoïde qui n'ont paru différer en aucune façon des enveloppes du fœtus du cheval. Le cordon ombilical & l'euraque étoient auſſi ſemblables dans les deux animaux; la reſſemblance eſt ſi grande que la liqueur contenue entre l'amnios du cheval & l'amnios de l'âne, dépoſe un ſédiment & forme un réſidu qui ne différe de l'hyppomanès que par la couleur. Cette matière eſt jaunâtre dans l'âne; mais ſa nature & ſon origine ſont les mêmes.

Il y a autant de rapports, & même plus, entre les

os de l'âne & ceux du cheval, que dans les parties molles de ces deux animaux; on peut s'en assurer en comparant le squelette de l'âne avec celui du cheval; ils sont tout les deux semblables presqu'en tout. Les ânes du Poitou sont d'une espèce à rechercher par leur structure & celle des ânes qu'ils produisent; ils sont d'une grande taille, bien corsés; mais leur prix, surtout de ceux que l'on destine à être étalons, sont trop chers pour le commun des cultivateurs; ils peuvent s'en procurer d'une taille moins grande & qui ne sont pas moins propres à donner des mulets & à travailler dans la ferme. (Nous parlerons à l'article *mulet*, des moyens qu'on peut employer pour en avoir de beaux). On n'a pas besoin dans les campagnes de ces mulets énormes; la taille n'y fait rien non plus que pour les chevaux, pourvu qu'ils soient bien constitués & bien vigoureux; pour en avoir de cette espèce, il suffit que l'âne qu'on choisit soit d'une taille moyenne, qu'il soit gros & bien quarré, qu'il ait de grands yeux pleins, de grandes narines & le col long, la poitrine large, les épaules bien élevées, & le rable bien fourni; la queue courte, suivant quelques connoisseurs, est un signe infaillible de force & de vigueur dans cet animal; quant à la couleur, plus elle est foncée & approche de la noire, plus on doit être persuadé de la vigueur de l'animal; le poil lissé, uni, court & un peu luisant caractérise sa bonne constitution.

Le temps le plus favorable à l'accouplement est depuis la dernière quinzaine du mois d'avril jusqu'à la fin de mai; on peut encore faire sauter l'ânesse dans la fin de mars, ou dans le commencement de juin, mais en tout autre temps on le fait sans succès.

L'âge qui convient le plus pour faire propager cet animal, est depuis cinq, six ou sept ans jusqu'à dix; quant à l'ânesse, sa production la plus belle est à sept, huit ou neuf ans; il faut la choisir d'un corsage large,

& la ménager dans le travail quelque temps avant qu'elle ait fait son petit.

L'âne est trois ou quatre ans à croître & vit vingt-cinq à trente ans. Sa santé est bien plus ferme que celle du cheval ; il est moins délicat & sujet à moins de maladies ; les anciens ne lui connoissoient que la morve, qu'il a de commun avec le cheval.

On a prétendu que parmi les animaux couverts de poils, les ânes sont ceux qui sont moins sujets aux vermines ; il est cependant certain que les morpions s'attachent quelquefois aux ânons avec tant de force, qu'après avoir inutilement employé les onguens & d'autres moyens, on est forcé de les faire périr. Quant aux ânes, on apporte pour raison de ce qu'ils n'ont point de vermine, la dureté & la secheresse de leur peau ; c'est par la même raison que ces animaux sont moins sensibles que le cheval, au fouet & à la piquure des mouches.

Les ânes ont souvent des espèces de verruës qui leur viennent partout le corps ; ils sont aussi susceptibles de la rage par communication ; toutes leurs maladies se traitent de la même façon que celles du cheval & du bœuf. *Voy. les art.*

L'âne, ainsi que nous l'avons dit, n'est pas délicat sur sa nourriture, il lui en faut même une petite quantité ; qu'on l'envoie sur une commune, quelque pauvre & stérile qu'elle soit, sa sobriété l'en fait sortir suffisamment repu. Une poignée de paille est un met & une nourriture excellente pour lui : il se rassasie indifféremment de ronces & de chardons, ou de toute autre chose ; les plantes les plus négligées fournissent à sa subsistance ; si on veut le remettre en appétit on n'a qu'à lui donner de la paille hachée ; c'est pour lui une nourriture par excellence ; le son lui fait aussi beaucoup de bien. Cet animal est plus délicat pour la boisson que pour le manger ; il ne boit volontiers

que de l'eau la plus claire, & celle qu'il connoît; il ne boit pas beaucoup.

L'on reproche à l'âne la lenteur, l'obstination & les préjudices qu'il porte aux arbres, des bourgeons desquels il est fort friant. On ne peut pas espérer de corriger la lenteur dans cet animal; tous les animaux ont leurs imperfections; cependant cette lenteur peut être la source d'un grand avantage, elle le rend capable de continuer long-temps ses travaux, & le met en état de supporter les fatigues. L'opiniâtreté, second défaut de l'âne, est très-considérable dans cet animal; il est retif plus qu'aucun autre, lorsqu'on irrite sa patience; les mauvais traitemens qu'on lui fait sont souvent la cause de cette opiniatreté; ils irritent sa patience: les préjudices qu'il porte aux arbres sont très-considérables; les autres animaux n'y font pas moins de dégat; ainsi il faut employer pour l'âne les mêmes défenses qu'on emploie pour les autres.

La chair des ânes n'est pas bonne à manger, elle est même plus mauvaise que celle du cheval; Galien prétend qu'elle occasionne des maladies; les anciens estimoient cependant beaucoup la chair d'ânon.

Le sang d'âne, pris en poudre à la dose d'un gros, a passé pour sudorifique; on prétendoit qu'il avoit la vertu de guérir la manie; j'ai connu une dame qui s'en est très bien trouvée pour cette maladie. On se servoit aussi anciennement de la fiente d'âne pour arrêter le sang; sa graisse est résolutive; son urine appliquée extérieurement est utile pour la galle, la goutte, la paralysie, les maux de reins.

Le fumier d'âne a les mêmes qualités que celui du cheval. *Voy. art. cheval.* On emploie la peau de cet animal, à cause de sa dureté, à faire des cribles, des tambours, d'excellens souliers, de gros parchemin qu'on enduit d'une legère couche de plâtre pour certaines tablettes de poche. Le cuir de l'âne est d'usage chez les Orientaux, pour faire le beau chagrin qu'on

nomme *sagrî*. Si l'on en croit Thevenot, dans la relation de ses voyages; le cuir d'âne est la matière du beau maroquin employé aux chaussures du levant.

Il y a apparence que les os, comme la peau de cet animal, sont plus durs que les os des autres animaux, puisque les anciens en faisoient des fluttes, & qu'ils les trouvoient plus sonores que celles faites avec d'autres os.

ANESSE. L'ânesse est la femelle de l'âne. Le printems est la saison la meilleure pour la faire saillir : on choisit ordinairement, par préférence, le mois d'avril & de mai; l'été, suivant qu'on l'a observé, est cependant plus propre à leur fécondité. Il se trouve des ânesses qui sont en chaleur tous les mois de l'année, mais on remarque qu'elles sont moins fécondes que les autres; dès que les ânesses ont été saillies, il est d'usage de les fouetter & de les faire courir pour les empêcher de rendre la semence qu'elles ont reçue; elles ne portent ordinairement qu'un petit à la fois, & elles le portent onze mois, comme les jumens; on feroit bien de ne les pas faire travailler pendant ce temps. Sept jours après qu'elles ont mis bas, elles s'accouplent de nouveau & sont fécondes pendant toute leur vie. Les petits ânons la tétent pendant un an entier. Le lait d'ânesse est d'un très-grand usage dans la médecine, c'est celui qui approche le plus du lait de femme pour sa consistence & sa vertu.

Pour l'avoir de bonne qualité, il faut que l'ânesse soit jeune, saine, bien en chair, qu'elle ait mis bas depuis peu de temps, & qu'elle n'ait pas été couverte depuis.

Il faut lui ôter l'ânon qu'elle allaite, la tenir propre; la bien nourrir de son, d'avoine, d'orge & même d'herbes, dont les qualités salutaires puissent influer sur les maladies pour lesquelles on l'emploie; si l'ânesse a plus de lait que les malades en pourroient consommer, il est à propos de laisser à l'ânon prendre le superflu,

mais par intervalle réglé, afin qu'on en trouve de bonne qualité lorſqu'on trait l'âneſſe; & comme il y a des âneſſes qui ne donneroient point leur lait, ſi l'ânon ne commençoit par les téter, on auroit tort de refuſer au petit ce droit naturel, dont on tire enſuite avantage.

Le lait paroît dans les mammelles de l'âneſſe quand elle eſt pleine de dix mois: elle met bas dans le douzième, & eſt en état de recevoir le mâle ſept jours après; elle ne donne ordinairement qu'un ânon, qu'on peut ſevrer au bout de cinq ou ſix mois; cela eſt même néceſſaire, ſi la mère eſt pleine, pour que le fœtus prenne aſſez de nourriture.

On attribue au lait d'âneſſe une vertu pectorale, rafraichiſſante, humectante & reſtaurante; il eſt moins chargé de parties caſéeuſes & butyreuſes que les autres laits; il eſt plus clair, plus leger & plus facile à digérer; on le conſeille dans la plupart des maladies du poumon, telles que la toux, l'oppreſſion de poitrine, l'aſthme, le crachement de ſang, l'ulcère du poumon, la phthyſie; il adoucit les humeurs âcres & ſalées, qui tombent ſur les viſcères & ſur les autres parties du corps. Il convient pour la guériſon des ulcères internes qui ſuivent quelquefois les pleureſies, les fluxions de poitrine, les dyſſenteries, & pour les ulcères des reins & de la veſſie; on le recommande auſſi pour calmer les ardeurs d'urine; il ſoulage la goutte, les rhumatiſmes, en adouciſſant la ſalure & l'acrimonie de la lymphe & du ſang.

ANFRACTUOSITÉS. Terme d'anatomie. Ce ſont les éminences ou cavités inégales qui ſe trouvent dans la ſurface des animaux.

ANON. On appelle de ce nom l'âne lorſqu'il eſt encore jeune. *Voy. art. âne & âneſſe.*

ANTANAIRE, autrement, ATANAIRE, eſt un terme de fauconcrie qui ſe dit d'un oiſeau de proie, qui n'ayant pas mué, conſerve le pannage de l'année précédente.

ANTENAIS, se dit d'un agneau qui n'a qu'un an. *Voy. art. agneau.*

ANTENNES. Les naturalistes ont donné ce nom à des espèces de cornes que plusieurs insectes portent sur leurs têtes ; elles diffèrent dans les différentes espèces par la forme, la consistence, la longeur & la grosseur. Ces différences fournissent des caractères pour distinguer plusieurs genres d'insectes ; les papillons, les hannetons, les abeilles ont des antennes. Nous avons dit dans la définition que les antennes n'étoient que des espèces de cornes, parcequ'elles ne sont point fixes à leurs bases comme les vraies cornes, & parcequ'elles ont dans toute leur longueur un nombre plus ou moins grand d'articulations, au moyen desquelles elles se replient en différens sens. Les antennes des insectes mâles sont beaucoup plus belles que celles des femelles ; quelques mâles, lorsqu'ils sont sur le point de s'accoupler, en frappent doucement leurs femelles & les en chatouillent ; ces antennes servent encore aux insectes quand ils prennent leur repos ; ils s'en couvrent en partie les yeux, elles leur font pour lors l'office de paupières, elles suppléent encore au défaut de mobilité des yeux ; comme ces antennes sont fort agiles, elles leur servent à examiner ce qui les environne, & à empêcher qu'ils ne se heurtent. M. de Reaumur conjecture encore que les antennes peuvent être, chez l'insecte, les organes de l'*ouie* ou de l'*odorat*, ou même de quelqu'autre sens.

ANTI-CŒUR ou AVANT-CŒUR, c'est une maladie propre aux chevaux & aux bœufs, *voyez ces art.* où il sera amplement traité de toutes les maladies de ces animaux.

ANTIDOTE, est un mot général qui convient à tout remède propre à préserver ou à guérir les animaux des maladies contagieuses occasionnées par l'infection de l'air, par le poison, par la morsure d'autres animaux, ou par la putréfaction des humeurs.

AORTE. *Voyez l'art. Artère.*

APATER, c'est un terme d'oiseleur, qui signifie, mettre du grain ou quelqu'autre amorce dans un lieu pour y attirer les oiseaux qu'on veut prendre; ce terme se dit encore en fait de pêche.

APERCHER, est un terme d'oiseleur, qui veut dire, remarquer l'endroit où un oiseau se retire pour y passer la nuit.

APPAREILLÉ, ce mot s'entend des oiseaux qui s'accouplent, mâle ou femelle; on dit aussi apparié. Les bécasses ne s'apparient guères en France, que lorsqu'elles y sont arrêtées par quelques blessures ou autrement. Les pigeons s'apparient plusieurs fois l'année.

Ce terme s'applique encore aux bœufs: on dit par exemple de deux bœufs dont l'un est plus fort que l'autre, qu'ils ne sont pas bien appariés sous le joug: en général la signification de ce terme s'étend sur toutes les choses qui sont naturellement faites pour aller ensemble. Quand on dit par cette raison, en terme de manège, *appareiller* un cheval de carrosse, c'est en choisir un autre qui lui ressemble de taille, de poil & d'âge. Le mot *appareiller* dans un haras signifie, faire saillir à un étalon la jument la plus propre à faire avec lui un beau poulain.

APPAS, APAT ou APPAST, c'est ce dont on se sert pour attirer ou prendre les poissons, les oiseaux, & en général tous les animaux nuisibles & bons à manger. Les achées ou laiches sont l'appas le meilleur & le plus commun pour la pêche; nous en avons parlé dans l'article qui les concerne. On emploie plusieurs moyens pour en avoir dans toutes les saisons. Le premier moyen est fort simple: on va dans un lieu rempli d'herbe; on y trépigne des pieds environ un demi-quart-d'heure, sans sortir de sa place & sans s'arrêter; on voit à l'instant les vers sortir de terre tout autour de soi; on les ramasse, non à mesure qu'ils sortent, mais quand ils sont tous dehors, car si on s'arrêtoit un instant, ils

rentreroient bien vîte en terre. La ſeconde méthode ſe pratique dans le temps des noix vertes ; on en prend un quarteron ou deux, on a un ſeau plein d'eau, on y rape le brou des noix en les frottant, l'eau en devient amère & acquiert un goût qui déplaît aux achées : on répand cette eau ſur le lieu ſoupçonné de vers, & ils en ſortent en moins d'un quart d'heure. La même choſe ſe fait avec l'eau dans laquelle on a fait bouillir des feuilles de noyer, des feuilles de chanvre, & même de la ſemence de cette dernière.

La quatrième méthode eſt peut-être la meilleure ; on a une lanterne de papier, ou de corne bien claire ; quand il fait nuit, on va dans un jardin le long des allées, ou bien dans un pré où il n'y aura plus d'herbe : on marche doucement en ſe courbant, on voit les vers à demi hors de terre, & on en ramaſſera autant qu'on voudra. Quand il fait ſec, les achées ne ſortent point de leur trou, ſi ce n'eſt dans les lieux humides & à l'abri du vent & du ſoleil. Les achées des prés bas & autres lieux frais ſont les meilleurs pour attirer les poiſſons. Nous allons rapporter ici différentes eſpèces d'appas pour la pêche.

Premier appas. On prend un pot neuf verniſſé pardedans, & on y fait bouillir des féves environ un quart de boiſſeau dans de l'eau de rivière, les ayant auparavant fait tremper l'eſpace de ſept à huit heures dans de l'eau preſque tiéde ; quand elles auront bouilli aſſez pour être preſqu'à-demi cuites, on y met trois ou quatre onces de miel ſelon la quantité des féves, & deux ou trois grains de muſc, après quoi on les laiſſe encore un peu cuire ; on les retire enſuite du feu pour s'en ſervir ſoir & matin, environ ſur les cinq ou ſix heures de la façon ſuivante.

On cherche une place nette, où il n'y ait point d'herbes, enſorte que le poiſſon puiſſe voir & prendre les féves au fond de l'eau, & que cette place nette ſoit éloignée des *crônes* d'environ cent ou deux cens pas,

ſelon la grandeur du lieu ; on y jette de ces féves ſoir & matin aux heures ſuſdites pendant ſept ou huit jours, afin d'y attirer le poiſſon ; le jour qui précédera celui qu'on deſtine pour la pêche, on appâte les poiſſons avec les mêmes féves cuites comme on l'a dit, à la reſerve ſeulement qu'il faudra y mêler un moment avant de les tirer du feu, de l'aloës ſuccotrin en poudre, environ la groſſeur d'une petite noix, ſur un chapeau plein de féves ; on donne enſuite un bouillon, puis on les retire du feu ; le poiſſon qui en mangera vuidera tout ce qu'il aura dans ſon corps, & ſera trois jours de ſuite affamé, ce qui le fera ſortir de bonne heure des crônes pour chercher à manger, au lieu où il a accoutumé de trouver ſon appas ; c'eſt pourquoi il faudra être prêt à deux ou trois heures après midi pour tendre les filets, & lorſqu'on aura achevé de les tendre, on jettera deux ou trois poignées de féves, puis on ſe retirera pour y retourner le ſoir bien tard avec trois ou quatre perſonnes.

L'heure de la pêche étant venue, on ſe trouve avec tout ſon monde ſur le lieu préparé : on diſpoſe ſes gens, en ſorte qu'un homme ſoit ſur le bord du chantier, & qu'il prenne dans ſa main le bout de la corde qui fait jouer le *tramail*. Les autres s'en iront doucement ſans faire de bruit, bien loin au-deſſus du lieu où on a appâté. Celui qui tiendra la corde doit être placé de façon à pouvoir ſe faire entendre, & à pouvoir donner le ſignal aux autres ; dès que ce ſignal ſera donné, ceux qui ſe ſeront éloignés auront chacun une longue perche, dont ils frapperont l'eau & fouleront le fond & les bords, pour contraindre le poiſſon de fuir & ſe retirer dans les crônes, ce qu'il fera auſſi-tôt qu'on commencera à frapper l'eau ; celui qui tient la corde qui doit faire jouer le tramail, la tirera promptement auſſitôt que le bruit commencera. A l'inſtant la corde plombée du bas filet tombera au fond de l'eau, & le tramail fermera l'entrée des crônes. Le poiſſon voulant

se sauver dans sa retraite ordinaire, épouvanté du bruit, se jettera dans l'embuche, d'où on le retirera avec le filet; nous donnerons à l'article *carpe*, la manière de tendre le tramail; par ce moyen on attroupera une quantité de gros poissons, si le lieu est poissonneux & les crônes bien choisis.

En général, tout appas pour attirer le poisson, doit réunir en lui, s'il est possible, les trois qualités suivantes, au moins essentiellement une. La première est une odeur forte, afin d'attirer de loin, comme l'anis, le cumin. La seconde, une saveur délicate, afin d'inviter & tromper ceux qui en mangeront, comme le sang de porc, le fromage de chèvre, le pain de froment, les papillons jaunes. La troisième est de pouvoir enivrer, comme l'eau-de-vie, la lie de vin; c'est aussi l'effet de certains poisons qui tuent les poissons, ou qui du moins les étourdissent, ensorte qu'on en devient promptement maître; telle est la fleur de soucy, étant coupée en morceaux elle fait cet effet en une heure de temps, & étourdit même les plus gros poissons; la chaux les tue aussi: le suc de toutes les espèces de tithymales, la noix, tant la vomique que celle qu'on appelle metel ou somnifère, enivrent aussi le poisson: on prétend que rien n'est plus puissant pour cela que la coque du levant; mais ces sortes d'appas sont défendus par les ordonnances des eaux & forêts sous les peines les plus sévères; la plupart des poissons qu'on a ainsi enivrés avec ces appas meurtriers, meurent parmi les joncs & les roseaux, & tombent par-là en pure perte pour le propriétaire des rivières; on ne doit donc employer ces appas que très-rarement, & plutôt par espèce d'amusement qu'autrement.

Le second appas, dont nous allons parler, se prépare de la manière suivante: on prend du nard celtique quatre feuilles, du souchet de Smyrne la grosseur d'une féve, du cumin autant qu'on en peut prendre avec trois doigts, de la semence d'anis une poignée; on pile,

on tamise & on met cette poudre dans une phiole pour s'en servir quand il sera temps; on tire ensuite des vers de terre, & on les met dans un mortier de moyenne grandeur pour les bien broyer avec la poudre susdite.

Le troisième appas n'est pas d'une préparation bien difficile : on pile de l'ortie & de la quintefeuille, on y ajoute du suc de joubarbe & du bled cuit dans de l'eau, dans laquelle auront déja bouilli de la marjolaine & du thym, & on s'en frotte les mains, après quoi on jette le marc dans une eau où il y aura abondance de poisson, & on met ses mains dans l'écluse, les poissons y viendront en foule; il en sera de même si on met de cette mixtion dans une nasse.

4.° On peut prendre encore pour appas de l'eau d'aristoloche ronde, & on y ajoute de la chaux, puis on la jette dans l'eau dormante, le poisson y vient pour lors par troupes, & s'il mange de cette poudre, il nâge sur l'eau comme mort, & se laisse prendre à la main; d'autres conseillent avec raison la racine d'aristoloche ronde broyée, au lieu de l'eau distillée de cette plante, qui n'a aucune vertu pour cet usage, & disent que cette composition, mêlée avec de la chaux, attire les poissons, mais il meurt après en avoir mangé: on mêle encore du saindoux avec de la chaux, cet appas n'est pas moins mortel aux poissons; aussi est-il, ainsi que le suivant, très-expressément défendu par les réglemens des eaux & forêts.

On prend de la coque du Levant avec du cumin, du fromage vieux, de la farine de froment & de la bonne lie de vin; on broie bien le tout ensemble, & on en forme des pillules grosses comme des pois. On les jette dans l'eau où il y aura beaucoup de poisson, on choisit l'endroit de la rivière le moins agité; tous les poissons qui mangeront de cette amorce, approchent des rives comme enivrés; on peut pour lors les prendre facilement à la main, l'ivresse se passe peu de temps après, & ils redeviennent aussi alertes qu'auparavant; on pré-

pare encore cette amorce différemment. On prend coque du Levant & cumin égale quantité; on pile bien le tout, & on le bat avec six œufs, en y mettant un peu de farine de seigle, on en fait une omelette, qu'on fait cuire avec bonne quantité d'huile de noix & d'olive, & on en jette dans les lieux où se rassemble ordinairement du poisson.

Dans une autre recette on dit qu'il faut mêler de la coque du Levant la quatrième partie d'une once avec la sixième partie d'une once de cumin & autant d'eau-de-vie, une once de fromage, & trois onces de farine; on bat le tout ensemble, & on en forme des boulettes.

On pourra aussi prendre pour amorce la composition suivante : on prendra un quarteron de fromage vieux, autant de farine, du vin mêlé avec de l'huile; on incorporera le tout dans un mortier avec de l'eau de rose, & on en formera une pâte, avec laquelle on fera de petites boules en forme de pois, on les jettera dans l'endroit où l'on veut pêcher avec l'*épervier*, & cela dix à douze heures auparavant.

Un appas très-vanté est encore la composition suivante : on prend du sang de bœuf, du sang de chévre, du sang de brebis, de la fiente de bœuf prise dans les intestins grêles, de la fiente de chévre & de brebis aussi tirée des mêmes intestins; de l'origan, du thym, de la farine, de l'ail, de la sarriette, de la marjolaine, de la lie de vin odoriférant de chacun parties égales, puis de la graisse & de la moëlle des mêmes animaux à volonté; on pile le tout ensemble & on le réduit en petites masses, on les jette dans l'endroit où l'on pense qu'il y a du poisson, & cela une heure avant la pêche, puis on environne les poissons qui s'y trouvent des filets qu'on y tend.

On peut se contenter pour appas d'un mêlange fait avec le sang d'une chévre, qu'on conseille *noire*, sans cependant savoir trop la raison, avec la lie de vin odo-

tiférant, & une pâte de farine d'orge : on y ajoute encore du poumon de chévre coupé bien menu.

En mettant du sang de veau, & de sa chair coupé par petits morceaux, dans un pot de terre, & les y laissant l'espace de dix jours, on parvient à avoir un excellent appas.

La plupart des appas que nous avons indiqués, surtout de ceux qui tendent à enivrer le poisson, & même à le faire mourir, ne peuvent être assez prohibés : on ne doit employer ces sortes d'appas que par amusement, & très-rarement ; nous ne les aurions pas même rapportés dans ce dictionnaire, si tous les livres économiques n'en faisoient mention. De tous les poissons le barbeau est le plus avide d'appas.

Quand on se sert de nasses pour pêcher, les trois appas suivans peuvent très-bien convenir dans cette pêche. Pour premier appas on prend le marc & l'huile exprimé des myrobolans, de la fiente humaine, de la mie de pain ; on pile chaque chose à part ; on mêle le tout ensemble, & on le met dans les nasses, ou bien on prend pour second appas des griottes féches, & on en fait des pillules qu'on jette aux poissons ; ou enfin, & c'est le troisième appas, le plus mauvais des trois pour le poisson, à cause de la chaux qui y entre ; on pile de la chaux avec du vieux fromage & du vin, on jette ce mêlange dans l'eau, on y voit aussi-tôt les poissons y accourir.

Quand nous faisions de la pêche notre amusement, nous préparions l'amorce suivante, qui nous réussissoit toujours à merveille. Nous prenions des grains d'orge & de seigle les plus récemment recueillis que nous pouvions avoir, nous les faisions cuire dans un chauderon avec des sommités hachées d'hyssope, de lavande, d'origan, de sarriette & de romarin ; quand ces graines étoient prêtes à se crever, nous y ajoutions de la tourte ou pain de senevis par petits morceaux, à pareille quantité que l'orge & l'avoine, nous mêlions bien le tout

ensemble, & une heure avant le soleil couchant, nous jettions deux ou trois bonnes poignées de cette amorce dans les endroits où nous pouvions prévoir que le poisson avoit coutume de se rendre ; une heure après nous jettions l'épervier dans ces endroits ; & nous étions sûrs de faire presque toujours une bonne pêche, sans qu'il en arrive aucun accident aux poissons, bien différens en cela de la plupart des appas que nous venons de rapporter.

Après avoir suffisamment parlé des appas qui concernent les poissons, il est à propos de rapporter encore ici quelques autres appas dont on peut se servir pour d'autres animaux ; un excellent appas pour tous en général, est de couper la matrice d'une femelle dans le temps qu'elle est en chaleur, pourvu cependant qu'elle soit de la même espèce que l'animal qu'on veut prendre ; on fait sécher à l'ombre, ou à un feu doux cette partie, pour ne rien diminuer de sa vertu, on la réduit en poudre fine qu'on mêle avec quelque amorce ; cet appas attire les animaux de la même spèce dans l'endroit où on l'aura mis.

Un appas très-vanté pour attirer les loups & les renards est le suivant : on fait fondre une demi-livre de galbanum avec une livre de vieux oint ; on y ajoute ensuite une livre de hannetons pilés ; on fait cuire le tout à petit feu, durant quatre ou cinq heures, puis on passe cette mixtion toute chaude avec forte expression, ensorte qu'il ne reste plus dans le linge que les jambes & les aîles des hannetons. Pour faire usage de cette composition, on la met dans une bouteille, & on la porte dans un bois dans l'endroit où on a préparé un affut pour se cacher ; on se frotte pour lors la semelle de ses souliers avec cette mixtion, après quoi on fait plusieurs tours dans le bois, vers les endroits où peuvent se retirer les renards ou les loups ; cela fait, on se place alors à son affut : les animaux qui marchent sur la piste du chasseur, ne manquent pas de suivre ses traces, &

il

il lui eſt facile pour lors de les tirer d'auſſi près qu'il lui plaît. A l'article *loup* & *renard* nous donnerons la compoſition d'autres appas.

APPASTER, en terme de chaſſe & de pêche, c'eſt mettre un appas à un hameçon ou à un piége pour attirer les oiſeaux & les poiſſons que l'on veut prendre. *Voyez art. Appas.*

APPEAU. C'eſt une eſpèce de ſifflet dont on ſe ſert pour attirer les oiſeaux & le gibier au piége, & avec lequel on contrefait le ſon de leur voix. On en fait de diverſes ſortes : par exemple, on fend un baton de coudrier ou noiſetier, on le rejoint après avoir applani les deux parties ſéparées, & en avoir levé un petit morceau fort mince de ſept ou huit lignes de longueur; on le retrécit avec la pointe du canif, & on fait une petite ouverture à ces deux parties pour faire paſſer l'air entre deux : on les rejoint, & on les lie par les bouts avec une ficelle, & ſi on veut groſſir le ton, on augmente l'ouverture. L'appeau dont on ſe ſert pour les perdrix rouges, doit être totalement différent de celui qu'on emploie pour les perdrix griſes, parceque leur cri eſt différent. Les appeaux pour appeler les cerfs, les renards, ſont des anſes à-peu-près pareilles à celles de l'orgue.

Appeau s'entend auſſi d'un oiſeau, & ſignifie la même choſe qu'appellant.

APPELLANT. C'eſt un oiſeau qu'on a élevé dans une cage, & dont on ſe ſert à la chaſſe pour en appeller d'autres, & les faire venir dans les filets. Chaque oiſeau qu'on fait crier, attire ordinairement ceux de ſon eſpèce; la rouge gorge fait peu de bruit & attire preſque tous les autres.

APPROCHER, eſt un terme de chaſſe, qui ſignifie, arriver aſſez près du gibier pour pouvoir le tirer commodément. L'auteur du dictionnaire économique rapporte un moyen d'approcher les oiſeaux aquatiques,

qui nous a paru très-bon, c'eſt la raiſon pour laquelle nous l'allons rapporter ici d'après cet auteur.

Les cignes, les grues, les cicognes, les hérons, les oies ſauvages, les canards, les cercelles & autres ſortes d'oiſeaux, ſe tiennent le jour, dit cet auteur, dans des marécages ou ſur les eaux, & habitent les prairies après les débordemens des rivières. Ils s'éloignent tant qu'ils peuvent, des haies & des arbres, de deux à trois cens pas ſeulement; ils quittent le milieu, vont barboter le long des bords où il n'y a guère d'eau, & ſitôt qu'ils apperçoivent quelqu'un, ou même des animaux qui paiſſent, ils retournent dans la grande eau. Les oies, les canards & les cercelles abandonnent l'eau le ſoir, & vont paſſer la nuit dans les campagnes, d'où ils reviennent le matin ſe jetter dans l'eau. On les approche aiſément avec une machine qu'un homme porte, où il eſt caché tenant une arquebuſe, ou fuſil, avec lequel il les tire, lorſqu'il eſt à portée.

Pour faire cette machine, on a trois cercles de tonneaux, qu'on ajuſte avec des cordes de la manière ſuivante: on prend une corde longue de deux pieds, on noue les deux bouts enſemble, & on fait deux autres nœuds, enſorte que les quatre nœuds partagent également la corde en quatre. A chaque nœud on attache une autre corde de cinq ou ſix pieds de long, & on paſſe ſa tête dans le milieu, ou bien on a un morceau de bois fiché en terre qui eſt d'une hauteur proportionnée à la perſonne qui doit porter la machine. On met cette corde deſſus, & on prend un cercle qu'on attachera aux quatre quarts, avec les quatre cordes juſtement à la hauteur de la ceinture. On prend un ſecond cercle pour le lier de même aux quatre cordes à la hauteur du milieu des cuiſſes: la troiſième ſera pareillement attachée aux mêmes cordes, à la hauteur de la cheville du pied, après quoi on mettra tout autour de ces cercles des branches d'arbres bien légères, qui

seront liées aux trois cercles, & ajustées de façon que la personne qui est dedans ne puisse être vue par les oiseaux. Elle se met dans la machine avec un fusil, & va sur le lieu où sont les oiseaux, & quand ils pourront appercevoir la personne qui est dans la machine, elle marchera pour lors très-doucement, en s'approchant peu à peu, ensorte que les branches de la machine ne remuent point, à moins que le vent ne les y contraigne; elle approchera par ce moyen si près qu'elle voudra. La meilleure heure pour se servir de cette machine, aussi bien que de celle dont nous allons donner la description, est le matin lorsque les oiseaux reviennent des champs, car il sera pour lors facile de les tirer à mesure qu'ils arriveront, attendu qu'ils ne reviennent pas tous à la fois, mais par troupes, au lieu que pendant le jour on ne peut guère tirer qu'un coup ou deux, parceque ces oiseaux étant pour lors tous de retour sur les eaux, ils prennent l'épouvante au premier coup, & s'envolent après avoir reconnu la ruse du chasseur.

Si on ne veut pas se servir du moyen que nous venons d'indiquer, on pourra avoir recours au suivant : on se revêtira d'un habit de toile couleur de vache ou de cheval, depuis la tête jusqu'aux pieds, avec un bonnet fait aussi à-peu-près comme la tête d'une vache ou d'un cheval, ayant des cornes, ou des oreilles, des yeux & un trou pour mettre la tête, avec deux pièces pareillement de la même toile pour attacher autour du cou & tenir le bonnet. Comme les oiseaux pourroient s'épouvanter ne voyant que deux jambes, il faut laisser pendre jusqu'à terre deux morceaux de la même étoffe au bout des manches, & tout proche de la main. Quand on voudra approcher les oiseaux, il faudra se coucher comme une vache ou un cheval qui paît, laissant traîner les bouts des manches en bas, présenter toujours le bout du fusil en marchant de côté & d'autre, & approcher peu à peu pour les tirer à bas; & s'ils se lévent, rien n'empêchera de les tirer en volant.

La meilleure heure pour cette chasse est le matin.

L'APRON, autrement l'APRE; est un petit poisson de rivière qu'on trouve en abondance sur-tout entre Lyon & Vienne; il est de couleur rousse, & marqué de larges taches noires qui traversent obliquement le ventre & le dos: il a six nageoires, deux près des ouies, deux sous le ventre & deux autres sur le dos. Ce poisson ressemble assez au goujon, cependant sa tête est plus large; elle est terminée en pointe; sa bouche est de moyenne grandeur; il n'a point de dents; sa chair est plus dure que celle du goujon.

AQUATIQUE. On nomme animaux aquatiques, ceux qui habitent les eaux & qui s'y nourrissent, tels que les poissons, plusieurs oiseaux, & même des quadrupédes.

ARAIGNÉE, c'est un insecte qui a un corps composé de deux parties qui tiennent ensemble par un étranglement fort mince; la partie extérieure tient lieu de la tête & du corcelet, & la partie postérieure est le ventre de l'animal; ses yeux, ses antennes & sa bouche sont placés antérieurement à la première de ces parties; les yeux sont au nombre de huit, différemment rangés suivant les espèces: ils sont lisses, brillans comme du jayet ou du verre, & tout-à-fait immobiles. Sa bouche consiste dans deux fortes tenailles terminées par des espèces de griffes fort aiguës, dont la pointe est dirigée en bas. Ces tenailles ou griffes sont mobiles & se remuent aisément de haut en bas, & même de droite à gauche; c'est avec ces instrumens que l'Araignée saisit, pince & tue sa proie. Ces mêmes pointes lui servent aussi de bouche: quoique leur extrémité soit fort aiguë, elle est cependant percée vers le bout, & le dedans des tenailles est creux, ensorte que l'Araignée suce par-là les humeurs de la mouche ou de tel autre insecte qu'elle a saisi.

A côté de cette bouche, devant les yeux, se trouvent les antennes: ces antennes sont composées de plusieurs

pièces articulées ensemble, & ressemblent beaucoup aux pattes, elles sont seulement plus petites. Dans l'Araignée femelle elles sont plus longues & d'égale grosseur par-tout; mais dans le mâle elles sont terminées par une dernière pièce plus grosse, qui forme une espèce de bouton. C'est dans ce bouton que sont renfermées les parties du sexe du mâle; il les porte en aigrette sur sa tête, & il les met en action dans l'instant de l'accouplement.

Le reste de la partie antérieure de l'Araignée, & son corcelet, est tantôt lisse, tantôt couvert de poils, suivant les espèces, mais toujours muni d'une croute ferme & assez forte qui lui sert de peau; c'est en-dessous de ce corcelet que sont attachées les pattes de l'Araignée. Ces pattes sont au nombre de huit, & composées de trois pièces, la cuisse, la jambe & la tarse, dont chacune est formée de deux pièces; la plus courte se trouve près de l'origine ou de l'articulation de ces différentes parties. La dernière de toutes, ou le tarse, est terminée par des petites griffes ou ongles recourbés, avec lesquels l'Araignée se tient & court sous sa toile. Le ventre ou l'autre partie du corps de l'Araignée est moins dure que son corcelet. C'est au haut de cette partie en dessous que se trouve la partie du sexe dans les femelles, qui consiste dans une espèce de fente que l'animal dilate & entr'ouvre dans le moment de l'accouplement. A l'extrémité du ventre, outre l'anus de l'animal, on apperçoit plusieurs mammelons les uns à côté des autres, souvent au nombre de six, qui vu de près, & à la loupe, paroissent composés de plusieurs autres plus petits. Ces mammelons sont les filières des Araignées; c'est par ces conduits qu'elles rendent la liqueur singulière avec laquelle elles filent leur toile; on ne peut voir sans admiration l'industrie avec laquelle ces insectes savent filer des toiles si artistement travaillées, différentes cependant par leur forme & leur contour, suivant les espèces. *Voyez* là-dessus le diction-

naire d'hiſtoire naturelle de M. Valmont de Bomare.

On tireroit beaucoup de profit de la toile des Araignées, s'il étoit plus facile de les nourrir, ou ſi on pouvoit plus aiſément ramaſſer toutes les coques de celles qui ſe trouvent aux fenêtres. M. Bon, premier préſident de la chambre des comptes de Montpellier, en a fait faire des bas & des mitaines qui étoient d'une couleur approchant du gris de ſouris; trois onces de cette ſoie ſuffiſent pour faire une paire de bas au plus grand homme, tandis qu'il faut ſept à huit onces de ſoie de vers pour faire des bas ordinaires.

Quand on veut élever des Araignées, afin d'en tirer de la ſoie, dans les mois d'août & de ſeptembre on en choiſit de groſſes à jambes courtes, qu'on met dans des cornets de papier & dans des pots; on couvre les pots d'un papier percé de trous d'épingle auſſi bien que les cornets, afin de donner de l'air à ces inſectes; on leur donne des mouches pour nourriture; les Araignées font, ſelon que le rapporte M. le préſident Bon, leurs coques dans ces pots ou cornets. Treize onces de ces coques rendent preſque quatre onces de ſoie net.

M. de Reaumur réfléchiſſant qu'il y auroit une impoſſibilité phyſique de pouvoir fournir des mouches en auſſi grande quantité qu'il en faudroit pour nourrir autant d'Araignées qu'en exigeroit une manufacture de cette eſpèce de ſoieries, a fait différentes expériences pour connoître la nourriture qu'on pourroit ſubſtituer aux mouches pour les Araignées : il a remarqué par ſes recherches que les Araignées rebutent en général la nourriture végétale, que les vers leur ſont plus convenables; qu'elles aiment ſur-tout les jeunes plumes nouvellement arrachées & encore ſanglantes; il employoit en conſéquence pour leur nourriture des plumes de pigeons, jeunes & vieux; il les diviſoit en petits morceaux de demi-lignes, ou d'une ligne de longueur : les jeunes Araignées ſur-tout qui ne font que ſortir de leurs coques ſont fort friandes de cette nourriture; mais ce

ſeroit encore une grande difficulté de pouvoir ramaſſer de ces plumes en ſuffiſante quantité ; le défaut de nourriture n'eſt pas le ſeul obſtacle qui empêche d'en pouvoir élever ; le plus grand c'eſt l'averſion qu'elles ont les unes pour les autres : les groſſes dévorent le plus ſouvent les petites ; c'eſt-là préciſément la cauſe de ce qu'il ſe trouue ſi peu d'Araignées, eu égard à leur fécondité.

Quand donc on pourroit parvenir à nourrir des Araignées dans des loges ſéparées, ce qui exigeroit néanmoins beaucoup de ſoin & de dépenſe, on perdroit par-là l'avantage de leur fécondité, d'autant que ces inſectes ne font pas tous leurs œufs dans les mêmes mois de l'année, & qu'il eſt par conſéquent impoſſible de connoître le temps où ils quitteront leur férocité naturelle pour s'accoupler. Au reſte, dit M. de Reaumur, les coques d'Araignées ne rapportent pas autant d'avantage qu'on ſe l'eſt imaginé, eu égard à celles des vers à ſoie ; leur ſoie n'a ni la force ni le luſtre de celle des vers à ſoie, & n'eſt pas non plus en auſſi grande quantité. Cependant les Araignées des pays chauds peuvent donner plus de ſoie ; celles de l'Amérique, & principalement celles de la Louiſiane, dont les œufs reſſemblent, ſuivant M. le Page, à ceux de pigeons, & dont la toile arrête les oiſeaux, en fourniroient ſans doute une plus grande quantité.

Nous allons rapporter actuellement la manière de préparer la ſoie des Araignées d'après M. Bon : on ramaſſe douze ou treize onces de leurs coques, on les fait battre légérement pendant quelque temps avec la main & un petit baton, pour en faire ſortir toute la pouſſière ; on les lave enſuite dans de l'eau tiéde, juſqu'à ce que l'eau en ſorte bien nette ; on les met tremper dans un grand pot avec de l'eau de ſavon, du ſalpêtre & un peu de gomme arabique en poudre : on laiſſe bouillir le tout à petit feu pendant deux ou trois heures ; on relave enſuite toutes les coques d'Araignées

avec de l'eau tiéde pour en ôter tout le savon ; on les laisse sécher ; on les ramollit un peu entre les doigts, pour les faire carder plus facilement par les cardeurs ordinaires de la soie ; il faut cependant avoir l'attention d'avoir des cardes plus fines ; on retire par ce moyen, des coques, une soie d'un gris très particulier. On file cette soie au fuseau, & le fil qu'on en tire, dit M. Bon, est plus fort que celui de la soie ordinaire. Ce fil prend une aussi belle teinture que la soie des vers. La plupart des hommes haïssent les araignées ; les femmes surtout en ont tant d'horreur, que la seule idée d'une araignée les fait souvent trouver mal ; cependant Albert-le-Grand assure avoir vu à Cologne une jeune fille qui cherchoit les araignées le long des murs pour les manger. Cardan raconte la même chose d'une petite fille de trois ans, qui quand on lui laissoit la liberté prenoit des araignées & les mangeoit avec appétit ; cette nourriture, loin de lui être nuisible, l'engraissoit ; les éphémerides d'Allemagne rapportent plusieurs faits semblables, qui tendent à prouver que les personnes maigres peuvent devenir grasses en mangeant des araignées. Hoffman, dans sa médecine raisonnée, porte le défi à qui que ce soit de prouver par aucun exemple que l'usage intérieur des vipères, des scorpions, des araignées ou d'autres insectes qui passent communément pour vénimeux, ait causé la moindre incommodité à des corps bien sains ; & en effet, quoique beaucoup d'insectes renferment en eux un sel caustique ennemi des nerfs, il est néanmoins très-certain que le mal qu'ils font au corps ne vient que de leur morsure ou piquure. L'araignée, dit M. de Reaumur, est un des insectes contre lequel on est le plus prévenu ; on débite dans chaque pays des histoires de gens empoisonnés pour en avoir avalé quelqu'une ; cependant M. de la Hir fils, ajoute M. de Reaumur, m'a assuré avoir connu une demoiselle qui mangeoit des araignées, qui, quand elle se promenoit dans des allées d'un jardin, n'en voyoit

aucune qu'elle ne prît & qu'elle ne croquât sur le champ.

On fait usage en médecine de l'araignée & de sa toile, mais uniquement à l'extérieur; on se sert de l'araignée pour les fiévres intermittentes, & principalement pour la fiévre quarte; on en prend une des plus grosses, on l'écrase & on l'applique sur le poignet, ou bien on l'enferme vivante dans une coquille de noix, & on attache cette coquille au col au commencement de l'accès; on emploie encore pour le même usage sa toile; on en prend de la grosseur d'un œuf de poule, on la mêle avec parties égales de suye de cheminée, on y ajoute un peu de sel commun & ce qu'il faut de vinaigre pour faire du tout un cataplasme qu'on applique sur les deux poignets du fébricitant; on répéte ce remède deux ou trois fois; il y en a même qui en font avaler de la grosseur d'un pois dans un verre de vin blanc au commencement du frisson, ce qui guérit quelquefois en faisant suer abondamment. On rapporte, dans le dictionnaire universel de médecine, la cure singulière d'une fiévre intermittente par le moyen de la toile d'araignée prise intérieurement.

La toile d'araignée est vulnéraire, astringente, consolidante; elle arrête le sang, étant appliquée sur les plaies récentes; & rien n'est si commun parmi le peuple que de s'en servir pour les coupures; il faut en mettre dans la plaie sitôt qu'elle est faite, ce qui l'empêche de tuméfier. On en fait encore usage dans la colique venteuse & dans les pertes utérines; on en fricasse pour cela de la grosseur d'un œuf avec un peu de vinaigre, & on applique ce cataplasme chaudement sur le nombril, ce qui procure la sortie des vents & calme la perte.

L'huile d'araignée, dont on frotte les deux pouls le jour de l'intermission, est fort recommandée pour guérir les fiévres intermittentes. On la fait tiédir pour en frotter les parotides, & en appliquer sur le col & les

bras, afin d'attirer au dehors le venin dans des maladies contagieuses ou malignes.

M. Bon, dans sa dissertation sur les araignées, dit que les cocons de cet insecte fournissent, par la distillation, beaucoup d'esprit & de sel volatil; il croit qu'ils sont plus actifs que ceux de la soie de vers; il propose d'en faire usage dans tous les cas; on en emploie dans les goutes céphaliques d'Angleterre, & leur sel.

La morsure des araignées est vénimeuse & quelquefois mortelle; on en trouve plusieurs exemples repandus dans différens ouvrages. Le docteur Reiselins rapporte, qu'un homme ayant été mordu au col par une araignée, y sentit d'abord de la démangeaison; que cette démangeaison fut bientôt suivie d'une inflammation, qui se communiquant à la poitrine, le fit périr le sixième jour. Le hazard a fait connoître un remède simple pour cette morsure; aussi-tôt qu'on est piqué, il s'agit d'appliquer à l'instant sur la piquure une feuille de sauge franche; l'application de cette feuille appaise à l'instant la douleur & dissipe l'inflammation. Sennert, dans sa médecine pratique, vante le suc du figuier exprimé sur la piquure; d'autres conseillent de faire bouillir des feuilles de plantain dans du vinaigre qui ne soit pas bien fort & d'en fomenter ensuite la partie douloureuse.

ARAIGNÉE; c'est une espèce de filet qui sert à prendre les merles & les grives. On le tend le long des haies; il est maillé en lozanges, larges chacune d'un pouce, d'un fil délié & retor en deux; on lui donne sept à huit pieds de large sur cinq à six de haut; on appelle encore de ce nom une autre espèce de filets qu'on dresse le long des bois & des buissons pour prendre les oiseaux de proie. Il doit avoir ses mailles de deux à trois pouces, & la hauteur proportionnée à l'arbre où on le tend. On a un oiseau de proie privé qu'on place en deçà près de terre pour servir d'appellant.

ARBALÈTE; espèce de piège dont on se sert pour prendre des loirs. *Voy. art. loirs.*

ARBROT ; c'est un terme d'oiseleur ; quand on dit : prendre les oiseaux à l'arbrot, cela signifie les prendre à la glue sur des petits arbres qu'on a garnis de gluaux.

ARÊTE. Les arêtes sont toutes les parties dures & piquantes qui se trouvent dans les poissons, & qui servent comme de charpente pour soutenir leur chair : on en distingue de plusieurs sortes pour la forme & la consistance. Les piquans qui se trouvent dans les nâgeoires de certains poissons, même dans la queue & sur d'autres parties de leur corps, sont aussi des arêtes : il y a dans la chair de plusieurs poissons des filets solides, pointus, plus ou moins longs & de différente grosseur, dont les uns sont simples & les autres fourchus : l'on ne peut regarder les premiers que comme des espèces d'arêtes.

On se sert encore dans l'art vétérinaire du terme d'arête pour désigner des croûtes dures & écailleuses qui viennent aux jambes des chevaux, qui rongent le poil, & que l'on trouve quelquefois le long des tendons ; on les nomme encore queues de rat : on en distingue de deux espèces, des crustacées & des coulantes : les premieres n'ont aucun écoulement de matières ; les secondes se distinguent par des croûtes humides, d'où découle une sérosité roussâtre, dont l'âcreté ronge très-souvent les tégumens. Les maladies qui attaquent les chevaux sont du nombre des cutanées ; elles ont leur source dans une lymphe salée, plus ou moins âcre, & plus ou moins visqueuse.

Si les arêtes sont sèches, le meilleur rémède qu'il faut employer, c'est le feu ; on applique ensuite dessus l'emmiallure blanche. L'escarre étant tombé, on fait usage des poudres dessicatives, pour dessécher la plaie ; si les arêtes sont coulantes, sans cependant être enflées, on se sert pour lors de l'onguent verd. Ces maladies, ainsi que toutes les cutanées, lorsqu'elles

font confidérables, outre les rémèdes extérieurs, demandent encore d'être traitées intérieurement; elles ne font cependant pas préjudiciables aux chevaux; mais elles font tomber aux endroits qu'elles attaquent, une partie du poil.

ARQUÉ, un cheval arqué, eft celui dont les jambes de devant ont pris la forme d'un arc, après un travail exceffif; dans ces fortes de chevaux, les genoux avancent trop, parce que les jambes font pliées en deffous; ordinairement un cheval arqué eft affecté de plufieurs maladies, qu'un exercice violent & outré ne manque jamais de produire. Un cheval de cette efpèce peut être qualifié d'un animal vraiement rendu.

ARRÊT, on appelle arrêt l'action d'un chien couchant, qui s'arrête lorfqu'il fent le gibier, & qu'il en eft à une certaine diftance. Les meilleurs chiens d'arrêt, font ceux qui arrêtent ferme poil & plume.

ARS, dans l'art vétérinaire eft le nom des veines où l'on faigne les chevaux. Ces veines font fituées au bas de chaque épaule du cheval, aux membres de derrière, au plat des cuiffes. Quand on dit faigner un cheval des quatre ars, c'eft la même chofe que fi on difoit le faigner des quatre membres.

ARTÈRES, les artères font les vaiffeaux qui font deftinés à recevoir le fang des ventricules du cœur, & à le diftribuer dans toutes les parties du corps de l'animal; il y en a deux principales: la pulmonaire, qui porte le fang du ventricule droit du cœur dans le poumon, & l'aorte qui porte le fang du ventricule gauche dans toutes les parties du corps. Les artères ont à leur orifice de petites peaux ou membranes, qu'on appelle valvules femi-lunaires, qui laiffent bien fortir le fang des deux ventricules; mais elles empêchent qu'il n'y revienne par le même endroit. Il n'y a que les veines qui le rapportent dans le cœur de toutes les parties où les artères l'avoient diftribué. On diftingue les artères des veines, en ce que les artères font plus

épaisses, & qu'elles ont un battement continuel : ce battement à deux mouvemens, l'un de dilatation & l'autre de contraction.

L'aorte en sortant du ventricule droit du cœur, forme un tronc, qui après s'être un peu élevé s'abaisse, & par le contour qu'il fait pour s'abaisser, produit un demi-cercle, qu'on nomme la *crosse*. De la partie antérieure de cette crosse, partent la sous-clavière droite, la sous-clavière gauche, la carotide gauche, qui sont destinées à conduire le sang à la poitrine, aux jambes de devant & à la tête; chacune de ces artères se divise en plusieurs autres rameaux; l'attère descendante, autrement postérieure dans les animaux, sert à porter le sang aux parties poitrinaires : elle se divise en quelques autres, qui produisent aussi plusieurs rameaux. Les plus considérables sont : 1.° la *céliaque*, qui produit trois branches; savoir, la *splenique*, qui va à la rate; la *stomachique*, qui va à l'estomac, & l'*hépatique* qui va au foie; 2.° la concentrique supérieure, qui produit la renale gauche & les deux émulgentes; 3.° la concentrique inférieure, qui produit les lombaires, qui sont distingués en supérieurs & inférieurs; elle va aussi aux gros intestins, & envoie au rectum un rameau, nommé hémorhoïdale interne; 4.° l'aorte se divise en deux branches nommées iliaques, & dont chacune se divise en deux; l'iliaque est appellée artère hypogastrique. Elle porte le sang à la vessie, au rectum, où elle se nomme hemorrhoïdale externe, aux parties génitales, aux fesses, & aux muscles voisins. L'iliaque interne envoie l'ombilicale, l'epigastrique, qui par le muscle droit se rend aux mammelles, & la honteuse, qui va à la peau des parties naturelles. Elle descend le long de la cuisse, où elle prend le nom de crurale, jusqu'à environ sa partie moyenne; ensuite elle va fournir par plusieurs rameaux aux jambes & aux pieds postérieurs.

Un excellent topique en cas d'hémorragie d'artère, est l'agaric de chêne.

ARTISON, les artisons, artusons ou artes, sont, généralement parlant, des insectes qui rongent les étoffes, qui s'engendrent dans les pelleteries, les peaux d'oiseaux desséchées, & dans toutes les choses corrompues; qui percent le papier, qui pénètrent dans le bois & le perforent. Les insectes qui rongent les étoffes sont connus sous le nom de teigne; ceux qui s'engendrent dans les pelleteries sont des espèces de scarabées: on nomme cossons ou mittes ceux qui percent le papier, & pous de bois ceux qui perforent le bois. Nous donnerons aux articles qui concernent ces insectes, les moyens qu'on peut employer pour les détruire.

ARTICLE, terme d'anatomie composé. C'est la jointure, la liaison des os d'un animal. Il y a entre les articles une espèce de mucilage, nommé *liqueur articulaire*, elle sert à faciliter le mouvement des os articulés ensemble; cette liqueur est sujette à s'épaissir, ce qui occasionne ce qu'on appelle maladie des jointures. Les douleurs de nerfs ont une grande affinité avec cet épaississement.

ARZEL, on appelle un cheval arzel celui qui a une balsane au pied de derrière hors du montoir; anciennement il régnoit un faux préjugé à l'occasion de ces chevaux; on prétendoit qu'ils étoient infortunés dans les combats.

ASCARIDES, ce sont des vers ronds, courts, menus & blancs; ils se logent à l extrémité de l'intestin rectum, & y occasionnent une démangeaison violente; ces vers se trouvent communément dans les intestins des chevaux; ils paroissent quelquefois colorés: couleur qu'ils tiennent des excrémens ou de la bile de l'animal dans lequel ils séjournent. Les bêtes de somme y sont sur-tout fort sujettes. Dans les différens articles dans lesquels nous traitons des maladies des bestiaux, nous donnons la méthode pour détruire les ascarides.

ATTEINTE, par ce mot on entend l'action par

laquelle un cheval ſe heurte & s'attrappe lui-même, ou par laquelle il eſt heurté & frappé par un autre qui ſuit : la bleſſure ou contuſion qui en réſulte ſe nomme auſſi atteinte. On en diſtingue de trois eſpèces, l'atteinte ſimple, la ſourde & l'énervée. La ſimple ſe reconnoît par une contuſion ou une plaie légère au pâturon, qui n'intéreſſe que la peau, & que l'animal ſe ſera faite en s'atteignant ſur cette partie avec la pince des fers de derrière. Si la contuſion & l'entamure eſt au pied de derrière, elle aura été ſûrement occaſionnée par la levure du pied d'un autre cheval, ou de quelqu'autre corps dur, ou en s'atteignant lui-même ſur le devant de la couronne avec l'éponge du fer de l'autre pied. La contuſion en ſera aſſez aiſée à remarquer par une élévation qui ſe forme à la partie contuſe. Le cheval ne manquera pas de feindre, ſi on le touche en cet endroit, la plaie ſera encore plus facile à diſcerner.

L'atteinte ſourde ne ſe reconnoît que par une meurtriſſure aux talons ou près des quartiers, ce qui aura pu occaſionner une contuſion aux tendons, & faire par là boîter le cheval ; cette eſpèce d'atteinte dégénère ordinairement en atteinte énervée ; ſi par l'aventure il ſe forme une ſuppuration ſourde & intérieure, l'humeur purulente ſe ramaſſe alors dans le pied & y cauſe de vrais ravages.

L'atteinte énervée eſt celle qui pénètre juſqu'à l'ongle, ou qui en eſt fort près. Si le tendon eſt à découvert, & qu'il y ait ſuppuration, elle eſt plus dangereuſe, parce qu'il y a dans cette partie une quantité de ſubſtance molle & ſpongieuſe qui eſt aiſément détruite par la ſuppuration. Le pus ſe corrode, enſuite deſcend dans l'intérieur même du pied, il en corrode toutes les parties peu à peu ; enſorte que quelquefois le quartier ſur lequel il ſéjourne tombe, & ſe deſſèche par la corroſion & la deſtruction des fibres & des vaiſſeaux qui communiquent de l'ongle avec les

parties molles, ce qui donne lieu à une *avalure*.

L'atteinte énervée eſt très-difficile à guérir; ſouvent malgré que la plaie ſoit conſolidée, & que le cheval ne boîte plus, on ne peut pas encore dire que le cheval eſt guéri, à moins qu'on n'ait donné une iſſue ſuffiſante à la matière du pus; elle ſe répand dans la cavité intérieure de l'ongle, & y produit bientôt après une infinité de déſordres. Les accidens & la cure de l'atteinte ſont les mêmes que ceux du jarret. On parvient à guérir promptement un cheval d'une atteinte, en mettant du poivre, ſans perdre de temps, ſur l'atteinte; ſi on la néglige, & s'il y a plaie, il faut trancher la chair qui eſt détachée, laver la plaie avec du vin chaud & du ſel, piler enſuite un jaune d'œuf dur, & l'appliquer deſſus en forme d'onguent: en cas qu'il y ait un trou, on le remplira avec de la thérébentine & du poivre; ou bien de la poudre à canon délayée avec de la ſalive, & on y mettra le feu. Si le trou eſt profond, & placé ſur la couronne, on paſſera par deſſus le fer ardent, & on appliquera ſur la plaie l'emplâtre divin avec l'huile roſat miſe ſur du coton pour empêcher que l'air n'y entre. La ſaignée eſt la première choſe par laquelle on doit commencer la cure de cette maladie; il faut ſur-tout avoir attention que cette atteinte ne ſe mouille, & que le cheval ne la lèche. Pendant les gelées on met aux chevaux des crampons fort longs, & des clous à glace: les atteintes qu'ils ont par ces crampons en ſont plus dangereuſes.

AVALURE, c'eſt la chûte du quartier du pied d'un cheval qui eſt ſéparé du vif, & pour mieux dire, la naiſſance de celui qui vient au-deſſous, & qui croît à ſa place; c'eſt proprement l'endroit où la nouvelle corne touche l'ancienne. Les avalures ſont toujours les ſuites des bleſſures & autres accidens qui arrivent à la corne d'un cheval; lorſqu'elle a été entamée par quelque cauſe que ce ſoit; il croît une nouvelle corne à la place de celle qui a été emportée. Elle eſt toujours

plus

plus raboteuse, plus grossière & plus molle que l'ancienne. Elle part communément de la couronne, & descend toujours, chassant la vieille devant elle; lorsqu'on voit une avalure, c'est une preuve que le pied se trouve altéré.

AUBIN, en terme de manège, est l'allure d'un cheval qui tient de l'amble & du galop: on ne fait pas grand cas d'un cheval qui a cette allure, parce qu'il n'est propre ni pour le train, ni pour le carosse; cette allure vient pour l'ordinaire de la foiblesse des reins & des jambes, & ne dure pas long-temps.

AVERTO ou AVERTAIN, c'est une maladie qui attaque les bêtes aumailles, on la nomme aussi vertiges, étourdissement, tournoiement. Les brebis ou moutons qui en sont affectés, tournent, sautent, cessent de manger, & ont la tête & les pieds dans une grande chaleur; le soleil de mars ou les grandes chaleurs de l'été, occasionnent souvent cette maladie à ces animaux. Pour la traiter, il faut en connoîtte la cause: si elle provient de l'effervescence du sang, il faut saigner la bête malade; pour faire cette saignée on ouvre les deux veines, qui se trouvent aux deux côtés du nez sous les yeux, & on laisse couler le sang tant qu'il veut; on donne ensuite à la brebis de la graine d'absynthe mêlée, avec un peu de sel marin ou de la thériaque qu'on met sur un morceau de pain, ou que l'on mêle avec de la bière chaude, & que l'on verse dans leur gosier; on lui souffle encore quelquefois dans le temps de la saignée, à travers un tuyau de plume, de la marjolaine en poudre dans les narines.

Si l'étourdissement provient d'un sang trop condensé ou d'obstruction, il faut outre la saignée recourir aux purgatifs & aux apéritifs. Le jus d'orvale mis dans les oreilles de la bête malade, le suc exprimé des bêtes sauvages mis dans son nez, la plante même qu'on lui donne à manger, passent pour de très-bons remèdes.

AVIVES, on appelle *avives* les deux glandes qui

ſont ſituées au deſſous des oreilles du cheval, près de l'angle de la mâchoire inférieure; ces glandes répondent à celles qu'on appelle parotides dans l'homme. Dans l'art vétérinaire, par le nom d'avive, on entend plus communément l'enflure des mêmes glandes, ſuivie d'inflammation ou de dureté; dans cet état elles compriment & gênent les veines jugulaires, & mettent l'animal en danger de périr. Le traitement qu'on emploie communément pour cette maladie, fait douter, avec raiſon, ſi elle conſiſte réellement dans une véritable inflammation de ces glandes: car ſi cela étoit elles ſeroient douloureuſes, & l'exercice violent qu'on fait faire à l'animal, ne pourroit qu'augmenter l'inflammation, & rendre les douleurs plus vives; il eſt plus croyable de penſer que ce qu'on appelle avive n'eſt autre choſe qu'une douleur de ventre; ce qui le confirme, c'eſt que les avives ont les mêmes ſymptômes que les tranchées; il faut donc ſuivre les mêmes traitemens dans la cure de cette maladie.

AUMAILLE, les aumailles dans pluſieurs provinces ſont les quadrupèdes domeſtiques, qui ſervent principalement à la nourriture de l'homme; on les connoît en campagne ſous le nom de gros & de menus bétail. Les bœufs, les vaches, les taureaux, ſont le gros bétail, & on qualifie les bêtes à laine de menu bétail.

AVORTEMENT, eſt un terme qui s'entend communément des femelles des animaux, lorſqu'elles rendent leurs petits avant le terme preſcrit par la nature. Dans pluſieurs provinces on fait fouler le grain par les chevaux au lieu de le battre; on obſerve que les jumens poulinières avortent lorſqu'on les fatigue trop; elles ſont auſſi ſujettes à avorter lorſqu'elles reçoivent quelques coups de pied, ou lorſqu'on les mène paître en automne dans le temps des gélées blanches. On dit qu'une brebis qui ſe trouve ſéparée d'un troupeau, lorſqu'il vient à tonner, avorte pour l'ordinaire par la peur qu'elle a. Il faut donner aux animaux qui avortent

autant d'avoine qu'ils en veulent ; on parvient par là à les rétablir bientôt, pourvu qu'ils n'y ait d'ailleurs aucun accident.

AUTOUR, c'est un oiseau de proie des plus grands; c'est une espèce d'épervier. Les fauconniers en distinguent de cinq sortes : 1.° l'autour femelle, c'est le plus noble : 2.° le demi-autour, qui est maigre & peu prenant ; 3.° le tiercelet qui est le mâle de l'autour; 4.° l'épervier, & 5.° le sabek.

L'autour est de couleur fauve semée de taches jaunes: il a les yeux noirs & enfoncés. Pour être bon, il doit avoir la tête pointue, le bec gros & recourbé, le col long, la poitrine grosse, les serres grosses & longues, la queue longue, les pieds verds. L'autour est pour la basse volerie, telle que les perdrix, faisans, canards, cannes, oies sauvages, lapins & lièvres. Il est rusé de son naturel, & c'est de tous les oiseaux celui qui est d'un plus grand profit pour la chasse. Avec deux autours qu'on tient séparément aux deux extrémités de la chasse, on prend facilement une grande quantité de perdrix.

Pour les bien dresser, il faut les nourrir à la main, & les paître de chair de volailles. Quand ils commencent à se percher, on les accoutume au bruit des chevaux, & à se rendre sur le poing avec un tiroir, (c'est une paire d'aîles de quelque volaille qu'on lui montre.) Tous les matins il faut les jardiner au soleil, c'est-à-dire, les y exposer. Pour qu'un autour vole bien, il ne faut pas qu'il fasse trop chaud. Il faut aussi leur donner le temps de guetter les perdrix à la remise, & ne chasser qu'à l'abri du vent ; on ne doit pas garder long-temps les autours sans les faire voler ; ceux qui dans cette chasse volent le plus bas sont les meilleurs. Les autours sont les vrais oiseaux propres pour la chasse du canard, parce qu'ils fondent d'un seul coup d'aîles ; pour les dresser à leur chasse, on leur montre quelquefois des canards domestiques, ensuite on les porte sur le bord des étangs ou des marais où il y a des canards. Dès

que les canards ont vu l'autour que l'on tient sur le poing, ils prennent la volée ; mais l'autour part aussitôt droit à eux & en saisit toujours quelqu'un. L'autour est encore fort propre pour la chasse du lapin ; il suffit, lorsqu'on commence à l'affaiter, de lui faire voir quelques lapins vivans : ensuite on va se promener le matin & le soir dans quelque garenne, & l'autour fond sur ceux qu'il apperçoit.

Les autours font leurs nids dans les forêts & les montagnes.



B.

BA-BEURRE, eſt une eſpèce de liqueur ſéreuſe qui ſe ſépare du lait, après qu'il eſt battu, & que ſa partie graſſe eſt convertie en beurre : pluſieurs perſonnes font uſage de ce lait de beurre comme aliment ; mais pour l'ordinaire on le deſtine pour la nourriture des cochons : lorſqu'on le garde il s'aigrit, & s'il ſe trouve en quantité conſidérable, il ſe forme à ſa ſurface une croûte aſſez épaiſſe, & il ſe précipite au fond un *coagulum*, qui eſt un fromage paſſablement bon, lorſqu'il eſt frais.

BABINE, c'eſt la lèvre de certains animaux, comme chiens & chats.

BAI, c'eſt un terme de manège qui déſigne le poil du cheval, lorſqu'il tire ſur le rouge. Cette couleur eſt très-vantée par les maquignons pour les chevaux, & eſt ſuſceptible de diverſes nuances ; il y a le *bai clair ou lavé*, le *bai doré*, le *bai brun*, le *bai châtain*, & le *bai ceriſe*. Quand dans le *bai châtain* il y a des taches rondes d'un *bai plus clair*, on appelle ce poil *bai miroité ou à miroir*. Les chevaux bais ont ordinairement les crins noirs.

BAILLET, eſt un autre terme de manège, qu'on emploie pour déſigner un cheval, dont le poil eſt roux tirant ſur le blanc.

BALZANE, c'eſt la marque de poils blancs qui vient aux pieds de pluſieurs chevaux, & qui les entoure depuis le *boulet* juſqu'au *ſabot*. On entend donc par cheval *balzan*, celui qui a des *balzanes* à quelqu'un de ſes pieds, ou à tout le quartier : & on juge de la bonté & de la nature des chevaux, ſelon les endroits où les balzanes ſe rencontrent ; il arrive quelquefois qu'il y a dans l'étendue de la balzane des marques

d'un autre poil, ſemées ça & là ; on l'appelle alors *balzane herminée.*

BANNETON ; c'eſt une eſpèce de coffre fermant à clef que les pêcheurs conſtruiſent ſur les rivières : il eſt percé dans l'eau & ſert de réſervoir pour y garder le poiſſon.

BARBE. Ce mot peut ſe prendre ſuivant différentes ſignifications : il ſe dit 1.° du poil qui croit au menton & aux autres parties du viſage, ſur-tout des mâles adultes. 2.° Il s'entend des poils que les autres animaux, tels que les boucs, les chèvres, les lièvres, les chats, &c. ont au menton & aux environs de la gueule. 3.° On s'en ſert auſſi pour déſigner les arrêtes qu'on remarque aux poiſſons plats, & qui leur ſervent de nageoires. 4.° Enfin, on l'emploie encore pour ſignifier les franges mollettes, dont les plumes des oiſeaux ſont garnies depuis le haut du tuyau juſqu'à l'extrémité.

BARBE. (*Cheval*) Par barbe on entend au manège un cheval de Barbarie qui a la taille menue & les jambes déchargées ; une des bonnes qualités des chevaux barbes, c'eſt d'avoir la corne du pied très-forte, & de paſſer tous les autres à la courſe.

Les étalons de ces eſpèces de chevaux conſervent leur vigueur juſqu'à la fin de leur vie ; auſſi dit-on de ces chevaux qu'ils meurent, mais qu'ils ne vieilliſſent pas ; les chevaux qui en proviennent ne ſont pas des bons chevaux de manège ; ils ſont pour l'ordinaire longs & lâches ; ſi cependant il s'en trouve de cette eſpèce qui ſoient courts de la tête à la croupe, forts, raccourcis, & d'une grande vivacité, ce qui eſt très-rare, ils ne ſont pas pour lors à mépriſer.

Les chevaux barbes, ſuivant ce qu'on nous en a tranſmis, étoient anciennement ſauvages ; ils courroient ça & là dans les forêts d'Arabie ; ce ne fut que ſous le califat d'Iſmaël qu'on tenta de les dompter, & qu'on en fit des haras qui ſe multiplièrent bientôt dans toute l'Afrique. On conſerve dans l'Arabie la généa-

logie des chevaux barbes ; pour les vendre, on produit en quelque façon leurs lettres de noblesse ; on voit dans l'Afrique des barbes qui devancent les autruches à la course ; on a soin de les entretenir toujours maigres, & de les nourrir avec du lait de chameaux qu'on leur donne deux fois par jour. Entre les bonnes qualités des chevaux barbes, les principales sont : 1.° de ne se jamais coucher ; 2.° de ne point remuer lorsque le cavalier vient à laisser tomber sa bride ; 3.° d'avoir une longue allure & de s'arrêter court, s'il le faut, en pleine course.

BARBE, en terme d'anatomie des animaux, est la partie de la tête du cheval qui porte la gourmette ; c'est un os qui finit au-dessous du menton ; & c'est entre cet os & le menton que la gourmette doit porter ; la barbe est proprement le bout ou plutôt la jonction des os de la gamache. La barbe dans un cheval ne doit être ni trop platte ni trop relevée ; il faut qu'elle tienne un vrai milieu entre la figure platte & la concave, ou celle qui seroit d'une hauteur excessive, afin que la gourmette puisse y conserver une place fixe & stable ; c'est aussi, suivant la signification ordinaire, une excroissance de chair qui vient sous la langue du cheval & du bœuf, & qui les empêche de boire ; cette excroissance se forme encore à chaque côté de la langue de ces animaux, à l'endroit même où se termine le repli formé par la membrane qui unit intérieurement la machoire inférieure ; nous parlerons plus au long de cette maladie aux articles *bœuf* & *cheval*. Voy. ces articles.

BARBEAU ; c'est un poisson d'eau douce du genre des carpes ; il est d'une figure oblongue : son museau est pointu & cartilagineux ; à son bout pendent deux barbillons, d'où lui est venu son nom. Ce poisson n'a point de dents ; la fente de ses ouïes est petite, ce qui le fait vivre long-temps, quoiqu'il soit hors de l'eau, qui est cependant son élément. Ses yeux sont

petits, la prunelle en est noire & environnée d'un cercle doré; son dos est d'une couleur mêlée de verd & de jaune, son ventre est blanc. Il a six nageoires, une sur le dos qui tient à un fort aiguillon, deux sous le ventre qui sont jaunes, deux au bas des ouïes dont la fente est très-petite; la sixième est rougeâtre & placée au-delà de l'anus. Pour que le poisson soit de bon goût, il faut qu'il soit pêché dans de l'eau de rivière, où il se plaît préférablement à l'eau de lacs. Il faut éviter en tout temps de manger des œufs de barbeau, car ils purgent par haut & par bas, sur-tout dans le printemps: M. Sauvage dit avoir vû plusieurs exemples de leurs mauvaises qualités. Consultez ma lettre trente-troisième sur les animaux, concernant les poissons vénéneux; de cinq personnes, avons-nous rapporté dans cette lettre d'après M. Sauvage, à qui on avoit servi un barbeau frit, deux en mangèrent les œufs; environ six heures après le repas, elles furent attaquées de cardialgie & d'un débordement considérable de bile par haut & par bas. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à émousser l'activité de cette espèce de poison; il fallut avoir recours à l'eau de poulet, tant en bouillon qu'en lavemens, & la réitérer très-souvent.

Le barbeau mange les poissons de son espèce; il est moins gros & moins agréable au goût en hiver qu'en été, parce qu'il ne peut pas supporter le froid; sa chair, qui est blanche, molle & insipide, lorsqu'il est jeune, devient avec l'âge plus ferme & d'un goût plus exquis. Sa pêche se fait de la même manière que celle de l'anguille; voy. art. *anguille*; on le prend à l'*hameçon* & à la *fouine*. Il est fort avide à l'*appas*, mais il est rusé, à moins que l'épouvante ne le prenne, car alors il se croit fort en sûreté, s'il a la tête cachée. Quand on le pêche à l'*hameçon*, c'est toujours à l'*hameçon dormant* qu'on attache au bout d'une corde; on en tend plusieurs à la fois, & ils doivent être chacun long d'un pouce; on les jette le soir dans l'eau jus-

qu'au lendemain matin qu'on y retourne pour les tirer.

BARBET. C'eſt un chien dont le poil eſt gros, long, touffu & friſé. Ce chien eſt fort docile. On peut le faire aller à l'eau tant que l'on veut; il s'attache extrémement à ſes maîtres; on peut le tondre deux ou trois fois l'an; ſon poil ſert aux chapeliers; il eſt facile de dreſſer ce chien à la chaſſe des renards & des canards.

BARBICHON, ſe dit d'un petit chien barbet. Voy. art. *barbet* & *chien*.

BARBILLON, c'eſt un terme de fauconnerie qui ſe dit d'une maladie qui ſurvient à la langue des oiſeaux de proie, & qui leur eſt cauſée, à ce qu'on croit, par une eſpèce de fluxion qui ſe fixe ſur les glandes de leur gorge & les fait enfler. Pour apporter remède à cette maladie, il faut les faire vivre de régime, les paître, ſeulement une fois pendant le jour, de viande trempée dans de l'huile d'amandes douces, & les deux jours ſuivans, l'imbiber de rhubarbe.

BARBOTTE, c'eſt un poiſſon qui ſe trouve dans les rivières & les lacs, dont les eaux ſont tranquilles: il reſſemble beaucoup à la lotte, avec laquelle ſouvent on le confond; il a cependant le bec plus mince, la queue plus menue & plus pointue, & le ventre plus gros. La barbotte a ſept nâgeoires, deux près des ouies, deux au-deſſous, une au-delà de l'anus, qui s'étend juſqu'à la queue, & les deux autres ſur le dos. Ce poiſſon a un barbillon à l'extrémité de la mâchoire inférieure; ſes dents ſont courtes & menues: ſa couleur eſt mêlée de roux & de brun; ſon foie eſt très-agréable au goût, & très-grand à proportion du reſte du corps. Comme les barbottes ſe plaiſent beaucoup dans la boue, il faut avoir ſoin de les vuider & de les bien nettoyer de leur limon avant de les employer pour alimens. On a donné le nom de barbotte à ce poiſſon, parce qu'il barbotte toujours dans l'eau trouble. Sa chair n'eſt pas un manger bien délicat;

ses œufs ne sont pas moins dangereux que ceux du barbeau.

BARBOTTEUR, c'est le nom qu'on donne aux canards domestiques : ils sont peu estimés en comparaison des canards sauvages.

BARRER, c'est un terme consacré à l'art vétérinaire ; quand on dit *barrer les veines d'un cheval*, c'est désigner l'opération qu'on fait sur ses vaisseaux pour arrêter le cours des mauvaises humeurs qui s'y jettent. Cette opération consiste à ouvrir le cuir, à dégager la veine, à la lier dessus & dessous, & à la couper entre les deux ligatures : elle pourroit être avantageuse, si l'humeur qui incommode la partie n'y communiquoit que par la branche de veines sur laquelle on la fait ; mais il est certain qu'elle s'y rend par une infinité de rameaux : on ne doit jamais barrer, quand il y a enflure dans la partie ; c'est un principe qui résulte des différentes observations qu'on a faites ; rien n'est meilleur pour ôter la difformité des varices que le barrement des veines ; comme la plupart ne sont occasionnés que par le gonflement de la veine qui passe par le jarret, si on la barre, on empêche par-là le sang d'y couler, & la varice s'applanit.

BARRE, ce mot est usité dans l'art vétérinaire ; c'est proprement dit l'espace uni, & dépourvu de dents & d'alveoles, qui sépare les mâchelières & les crochets. Le bord de la mâchoire est presque tranchant en cet endroit, & il s'arrondit du côté de la face extérieure, & en descendant vers le crochet.

Les barres de la bouche d'un cheval sont toujours situées sur la mâchoire inférieure : plusieurs auteurs les confondent mal-à-propos avec les gencives ; car par gencives on entend tout ce qu'il y a de plus solide au-dessous de la sommité de la barre, & au fond de la lèvre. C'est sur les barres que porte l'embouchure du mors ; cet endroit est moins charnu que le reste

de la mâchoire; par conséquent il est plus sujet à être offensé, sur tout lorsque le plus fort appui de l'embouchure, au lieu de porter sur la partie à demi-ronde, se fixe sur la partie tranchante, ensorte que le peu de chair qu'il y a se trouve fort pressé entre l'os & le fer.

Les barres d'un cheval sont plus ou moins sensibles, suivant que la chair ou espèce de tissu qui les couvre est plus ou moins épaisse. Un cheval n'est plus ou moins doux, qu'à proportion qu'il éprouve dans cette partie plus ou moins vivement l'action de l'embouchure. Quand les barres sont basses, elles ne sont que très-peu sensibles, parce qu'elles sont pour lors trop rondes, trop épaisses, trop charnues, & que la langue aide dans ces cas à soutenir l'appui. Il y a des chevaux dont les barres sont si hautes, qu'elles sont presque toutes dénuées de chair. Ces barres sont pour lors excessivement délicates; c'est ce qui fait que les bouches de ces chevaux saignent, ou du moins ont bien de la peine de souffrir le plus leger appui; la délicatesse des barres peut provenir encore dans de certains chevaux, des meurtrissures & des plaies que la diversité des embouchures y aura fréquemment faites, & dont les cicatrices n'auront pas eu le temps de se consolider. On appelle pour lors ces barres, *barres entamées, barres rompues*. Le mal devient extrême, disent tous les maréchaux, si outre le défaut de l'embouchure, une main ignorante & cruelle a voulu maitriser le cheval.

Les barres d'un cheval ne sont proprement dit, censées être *rompues*, que quand l'os a souffert, & qu'on apperçoit dans les barres un gonflement considérable, souvent même une *fistule*, qui est toujours nécessairement une suite de la carie occasionnée par l'amas des liqueurs. La douleur qu'occasionne la blessure des barres, contraint quelquefois le cheval à tenir sa bouche ouverte, & à faire même des efforts pour dérober les

barres. Nous parlons des barres bleſſées dans les maladies des chevaux, art *cheval.*

BASSE COUR ; c'eſt le lieu où l'on tient les beſtiaux & la volaille ; il faut la conſtruire ſelon la qualité des revenus qu'une ferme rapporte ; ſi ces revenus ſont en vin, il faut des celliers & des preſſoirs ; ſi ce ſont en bleds, il faut des granges, des écuries & des hangars ; ſi ce ſont en troupeaux, il faut des étables, des bergeries, des poulailliers, des pigeonniers ou volières, des toits à porc : on place les différens bâtimens autour de la cour principale, enſorte qu'ils la ferment à droite & à gauche, ou d'un ſeul côté ſeulement ; une baſſe cour doit former pour l'ordinaire un quarré long, dont la principale porte ſe trouve en face du bâtiment principal, qui eſt la demeure du fermier, composé de deux ou trois pièces par bas & des greniers au-deſſus. Nous parlons à l'article de chaque animal, des logemens ou étables qui lui ſont propres.

BAT-BEURRE, eſt un cylindre de bois épais de deux pouces, percé de pluſieurs troux, & emmanché de plat au bout d'un long bâton ; les troux du cylindre ſervent à donner paſſage au lait à meſure que le beurre s'avance. Les tonneliers fabriquent & vendent des *barattes* propres à faire du beurre ; les barattes ſont des vaiſſeaux faits de douves plus larges par en bas que par en haut ; on y bat la crême ; il y a auſſi des barattes de terre cuite ; on les couvre d'une écuelle de bois, percée d'un trou, au travers duquel on paſſe le manche du bat-beurre, dont nous venons de donner au commencement de cet article la deſcription.

BATTRE, eſt un terme d'art vétérinaire ; on dit communément qu'un cheval bat du flanc, lorſqu'il commence à être pouſſif. Ce battement peut encore être occaſionné par la fièvre ou autres maladies.

BATTUE, en terme de pêche, ſe dit du creux que le poiſſon fait en s'enfonçant dans la boue pendant l'hiver. On juge de ſa groſſeur par le creux qu'il

fait. Battue est encore usitée dans la chasse ; c'est proprement dit une espèce de chasse qui se fait par une multitude d'enfans & d'hommes de tout âge, qui s'arment de bâtons & qui battent une forêt pour effaroucher le loup, & le forcer de passer devant les tireurs. Cette espèce de chasse demande que celui qui la conduit, dispose bien les chasseurs pour ne point les exposer à s'entretuer.

BAUBIS ; c'est une espèce de chiens Anglois, qui se plait à chasser le renard, le sanglier & autres bêtes d'une odeur forte. Les baubis ont le nez dur, & sont comme des barbets à demi poil, plus longs & plus bas de terre que les autres chiens ; on leur coupe presque toute la queue.

BAUD ; c'est une espèce de chiens qui nous vient de Barbarie ; ils sont courans & propres à la chasse du cerf ; la plupart sont blancs & d'une seule couleur ; on les appelle aussi *chiens muets*, parce qu'ils cessent d'aboyer quand le cerf vient au change.

BAUDET ; ce mot, quoiqu'ancien, est encore en usage pour signifier un âne. *Voy.* cet art.

BAVE. Cette maladie est un simptome des plus dangereux dans l'enflure des brebis. *Voy.* art. brebis.

BEC. C'est dans les oiseaux la partie qui termine leur tête antérieurement en saillie plus ou moins considérable, & qui est d'une substance analogue à celle de leurs ongles, & à celle des cornes des quadrupedes ; c'est la raison pour laquelle le bec & les ongles ne rougissent pas dans les oiseaux auxquels on fait manger de la garance ; au lieu que tous leurs os deviennent rouges par l'usage de cet aliment ; le bec tient à ces animaux lieu de dents ; il y a des oiseaux dont le bec est dentelé à peu près comme une scie ; l'usage du bec dans ces espèces est de retenir le poisson glissant que l'oiseau a attrapé. La nature a varié, dans les différentes espèces d'oiseaux, les becs, tant par la grandeur que par la forme, & les a appropriés chacun aux

besoins de l'animal, & à l'espèce particulière de sa nourriture & de sa défense; nous parlons des différens becs aux descriptions particulières des oiseaux.

BECASSE. C'est un oiseau de passage dont le bec est menu, très-long, droit, obtus & raboteux par l'extrémité; ses pieds ont trois doigts devant & un derrière. La bécasse commune est à peu près de la grosseur d'une perdrix grise, elle a un pied dix pouces de vol. Ses aîles vont presque jusqu'au bout de la queue, quand elles sont pliées. Le haut de la tête, du cou & du dos, est joliment varié de maron, de noir & d'un peu de gris: & sur le cou sont quatre larges bandes transversales noires. De chaque côté de la tête est une petite bande de la même couleur, qui s'étend depuis les coins de la bouche jusqu'aux yeux. La partie inférieure du dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la poitrine, la partie inférieure du cou, le ventre, les côtés, & le haut des jambes, sont d'un maron rayé transversalement de noirâtre; la gorge est blanchâtre. Les petites plumes du dessus de l'aîle sont d'un maron mêlé de raies transversales brunes ou grises, avec des taches triangulaires plus ou moins rousses. L'aîle est composée de vingt-trois plumes; où on apperçoit du brun marqué de taches maron triangulaires; & des raies transversales, grises, brunes & maron. La queue a douze plumes noires, terminées de gris; & leur bord extérieur est marqué de taches triangulaires d'un beau maron. L'extrémité du bec est noirâtre. Les jambes, les pieds & les ongles sont d'un gris brun.

L'odorat des bécasses est fin; le vol de ces oiseaux n'est pas facile, mais en revanche ils courent fort vîte; c'est ordinairement vers le mois d'octobre qu'ils nous viennent du nord; le fort de leur passage est à la Toussaint, il ne dure que six semaines; les jeunes taillis, les forêts humides, les petits ruisseaux & les haies, sont les lieux que les bécasses fréquentent par

préférence; elles y séjournent ordinairement pendant tout le jour; elles se nourrissent des moucherons & des vers qu'elles trouvent sous les feuilles, ou qu'elles tirent de la terre avec leur bec. Sur le soir elles sortent en troupes pour se rendre dans les vallons, ou sur le bord d'un ruisseau ou d'une fontaine; elles y passent la nuit à véroter, c'est-à-dire, à becqueter la terre pour en tirer les vers; & dès que le jour commence à paroître elles regagnent les bois touffus; elles quittent la France au printemps; elles habitent pendant l'été les hautes montagnes du nord; on en voit cependant toujours quelques unes dans les endroits marécageux & couverts de bois; quand le mâle & la femelle se sont une fois accouplés, ils se suivent partout. Les œufs de ces oiseaux sont longs, de couleur rougeâtre, bigarrés d'ondes & de taches bien foncées. Une observation à faire sur les bécasses, c'est qu'elles ne s'arrêtent guères plus que huit à dix jours dans le même canton, à moins qu'elles ne se trouvent blessées; il est rare de les voir voler de jour; elles ne s'élevent en l'air, que quand les chasseurs ou quelques autres animaux les font lever; comme les bécasses ne voient pas devant elles, on les prend facilement avec des filets tendus le long des bois & dans les clairières.

Les paysans ne se servent que de lacets pour prendre ces oiseaux dans les bois; lorsqu'ils ont une fois tendus leurs lacets, ils n'ont plus rien autre chose à faire que de les aller visiter sur le soir, & sur les quatre heures du matin. Celui qui exerce ce métier, fait provision de plusieurs douzaines de collets plus ou moins, selon l'endroit du bois où il y a des beccasses. Ces collets sont faits avec six brins de crins de cheval bien longs, & cordés ensemble, avec une boucle coulante à un bout, & à l'autre un gros nœud, qu'on fait passer dans le milieu d'un bâton fendu avec la pointe d'un couteau. Il s'ouvre & on y fait entrer le brin ou le bout du collet de crin; puis on fait un nœud

qui le tient arrêté, & l'empêche de passer par cette fente. Ce bâton est gros comme le petit doigt, long d'environ un pied, & pointu par un bout pour le piquer en terre. Les lacets ainsi attachés chacun à un piquet, le paysan les met dans un sac, & va dans les taillis les plus touffus reconnoître s'il y a des bécasses; ce qui est facile d'appercevoir par les feuilles qui sont à terre; parce que les bécasses trouvent des vers dessous, les rangent de côté & d'autre: il est encore facile de le remarquer à leurs fientes, qui sont grisâtres, molles & larges comme la main. Quand le paysan a reconnu qu'il se trouve des bécasses en cet endroit, il fait une enceinte d'environ quarante ou cinquante pas de large. Cette enceinte n'est autre chose qu'une petite haie, haute d'un demi-pied qu'il fait entre les souches des taillis. Supposez, par exemple; qu'il se rencontre dans cet endroit plusieurs branches qui soient comme autant de souches. Le paysan fait la haie avec des brins de genets, ou autre bois, d'une souche à l'autre, & laisse au milieu une voie, où il n'y a que la passée d'une bécasse: la bécasse qui se promène dans le bois, cherchant à manger, trouvant cette haie, la suit jusqu'à ce qu'elle rencontre une passée, car jamais elle ne s'envole; le lacet se trouve ouvert en rond & couché à platte terre, porté sur quelques feuilles; la beccasse passant dans la passée emporte le collet avec ses pieds; le collet se ferme alors & la saisit.

Les gens de campagne ont encore une méthode pour prendre les bécasses le long des eaux; ils vont les matins le long des ruisseaux, fontaines, mares & fossés qui se trouvent dans les bois à l'abri; ils examinent si les bécasses y ont été la nuit précédente; car ordinairement elles retournent où elles ont déja été, ainsi que nous l'avons dis plus haut; ils y tendent pour lors des rejets, ou brins de bois, qui étant ployés se redressent d'eux-mêmes.

Supposé

Supposé donc qu'il se trouve une fosse en forme de quarré long, pleine d'eau où vont les bécasses, & qu'elle ait d'un côté un abord facile, on ferme tout autre endroit par où les bécasses peuvent y aborder avec des genets ou autres bois, & on fait au plus bel abord une petite haie de cinq ou six pouces, & environ à un demi-pied de l'eau, ayant l'attention de laisser à cette haie des passées éloignées les unes des autres d'environ cinq ou six pieds, plus ou moins, selon l'étendue du lieu. On tend dans ces passées des collets ou lacets ; pour ce faire on pique sur le bord de la passée un bâton, haut de cinq pouces & moins gros que le petit doigt, & à l'autre bord de cette passée à un demi-pied un petit *arçon*, élevé de trois ou quatre doigts, qui fait comme une porte ronde, regardant le bâton ou piquet ; après quoi il y a une petite marchette qui est un bois plat, long de sept ou huit pouces, ayant une *coche* proche du bout : cette coche saisit le bâton, & l'autre bout passe sous l'arçon. On prend encore une verge de coudrier ou de quelque autre bois, qui étant plié se redresse soi-même. Cette verge est de la grosseur du doigt, & longue d'environ trois pieds : on la pique dans la petite haie à deux ou trois pieds de la passée; on attache ensuite au petit bout une ficelle longue d'un demi-pied : au bout de cette ficelle est noué un lacet de crin de cheval, avec un petit bâton coupé par les deux bouts, & fait en coin à fendre du bois ; on fait plier ce rejet, & on passe le lacet par-dessus l'arçon, y faisant passer aussi le bout du petit bâton ; on l'arrête sous les bords de l'arçon en levant la marchette, on fait entrer l'autre bout du bâton dans la coche, qui tient par ce moyen la machine en état : on étend enfin au long le lacet par dessus la marchette, qui doit si peu tenir, qu'une bécasse voulant passer, & posant le pied sur la marchette, fasse détendre le rejet ; de sorte que le lacet

la prenne par le pied. D'autres attachent à la marchette un petit cercle, afin que la bécasse ait plus d'espace pour mettre le pied & faire jouer le rejet; car il peut arriver qu'elle ne marchera pas dessus en traversant la passée. D'autres se servent de collets, qu'ils ajoutent, comme nous avons dis plus haut. On peut se servir des rejets & des collets au même lieu où on tendra des filets proche de l'eau.

Toutes ces différentes chasses ne se font que dans le fort du passage des bécasses; car hors ce temps d'abondance, on les chasse au fusil dans les taillis. La chair de ces oiseaux est noire & sent un peu le marécage: elle nourrit beaucoup; mais elle ne se digère pas aisément.

BÉCASSEAU, c'est le nom qu'on donne au petit de la beccassine; on le donne aussi à une espèce de beccassine, *voyez* l'article suivant.

BÉCASSINE, c'est un oiseau qui est du genre des bécasses, & dont il y a plusieurs espèces. La commune est un peu plus grosse qu'une caille. Ses doigts sont entièrement séparés les uns des autres jusqu'à leur origine: ses jambes & ses pieds sont d'un brun verdâtre, & ses ongles noirâtres: les deux tiers du bec depuis son origine sont bruns; le reste est noirâtre. Le haut de la tête est noir, varié de petites taches fauves, & marqué de bandes longitudinales d'un fauve clair. La gorge est fauve: la partie inférieure du cou est variée de fauve très-clair & de brun. On remarque sur le dos quatre bandes longitudinales de fauve clair; le reste est varié de cette couleur & de noirâtre. La partie inférieure du dos & le croupion ont des plumes d'un brun noirâtre, marquées de bandes transversales d'un blanc tirant sur le fauve. La poitrine, le ventre, le haut des jambes & le bas des côtés sont blancs; l'aîle a vingt-quatre plumes, qui font un mêlange de blanc, de brun, de gris, de noirâtre & de fauve clair. La

queue en a douze variées de noirâtre & de fauve plus ou moins clair. Lorsque la bécassine est jeune & grosse elle doit avoir une grosse veine sous l'aîle.

Le beccasseau qui est une espèce de bécassine, ainsi que nous l'avons dit à l'article précédent, a le plumage du dos à-peu-près semblable à celui de la caille; mais il a les aîles plus noires & le ventre plus blanc.

Les bécassines se tiennent principalement au milieu des marais & le long des petits ruisseaux. Ce sont des oiseaux passagers pour la plupart; car il y a des espèces qui ne sont pas passagères. Ils commencent à paroître dès le mois d'août jusqu'au mois de mars; on en trouve cependant presque toute l'année dans nos climats; on les chasse au fusil & aux collets qu'on tend sur l'herbe le long d'une rigole ou d'un courant d'eau. Leur vol est fort roide & fort varié. Les bécassines se nourrissent de vers & d'autres insectes qu'elles cherchent à l'aide de leur bec; elles nichent dans les lieux marécageux, la femelle pond quatre ou cinq œufs; lorsqu'elles prennent leur essor elles jettent un petit cri; les chasseurs ont bien de la peine de les tirer, à moins qu'ils ne choisissent pour cela l'instant où elles volent en ligne droite.

La bécassine est un assez bon aliment; elle restaure & nourrit beaucoup; aussi contient-elle des sucs fort épurés, elle fait venir le lait, & excite la semence; mais elle échauffe beaucoup, quand on en mange sans modération; elle se digère avec peine, quand elle est vieille ou maigre; pour les avoir bonnes, il faut qu'elles soient jeunes, tendres & fort grosses; la saison où elles sont les meilleures est l'hiver.

BECFIGUE, c'est un oiseau qui n'a qu'environ cinq pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue. Ses doigts de devant sont inégaux; les ongles, les pieds & le bec sont noirâtres: il a un peu plus de sept pouces de vol. La tête, le cou & tout le dos

ſont d'un gris brun. Le tour des yeux eſt d'un blanc rouſſâtre. La gorge, le bas du cou, la poitrine, les côtés & les jambes ſont d'un gris blanc. Il y a ſur chaque aîle une bande tranſverſale blanche mêlée d'une légère teinte rouſſâtre: les aîles ſont variées de cendré brun, de gris brun & de blanc. La queue a douze plumes où l'on voit un mêlange de noirâtre, de gris brun & de blanc. Ce petit oiſeau eſt très-délicat, & fort commun dans la Provence, la Gaſcogne & l'Italie, & généralement dans les pays abondans en raiſins & en figues, dont il fait ſa nourriture; le becfigue devient comme une petite pelotte de graiſſe, c'eſt alors un manger très-exquis; il eſt tendre & gras comme un ortolan. Il y en a une ſi grande quantité dans l'île de Chypre, que pour les conſerver on les marine au vinaigre dans des barils; il s'en débite beaucoup à Veniſe. On les chaſſe ordinairement à la *taiſe* dans les provinces méridionales, où il ſe trouve en plus grande abondance: voyez *taiſe*.

BECHE, inſecte. *Voyez* liſette.

BEGUE, ou BAIGA, on appelle de ce nom un cheval qui conſerve toute ſa vie aux dents de devant un petit creux, & une marque noire, qu'on appelle germe de feve. Il y a trois eſpèces de chevaux *bègues*. La première comprend ceux qui marquent toujours & à toutes les dents. La ſeconde eſt compoſée de ceux qui ne marquent qu'aux mitoyennes & aux *coins*, ou aux *coins* ſeuls. La troiſième renferme ceux dans leſquels le germe de fêve ne s'efface jamais; on qualifie ces derniers de *faux bègues*. Pour lors la longueur des dents, leur décharnement, la craſſe jaunâtre qu'on y apperçoit ſont les ſignes caractériſtiques de la vieilleſſe d'un cheval bègue. Les jumens & les chevaux hongres ſont plus ſujets à être bègues, à ce qu'on dit, que les chevaux entiers; les polonois, les cravates & les tranſilvains le ſont preſque toujours.

BELEMENT, ce mot s'entend du cri des moutons & des agneaux; les brebis distinguent dans un troupeau leurs petits à leur bêlement.

BELETTE, c'est un petit animal à quatre pieds, & couvert de poil court, qui a le corps fort allongé & très-souple, le museau étroit, la queue & les pattes courtes, la gorge blanche, ainsi qu'une partie de son ventre sur la longueur; le reste du corps roussâtre. Son caractère est d'avoir six dents incisives à chaque mâchoire, cinq doigts onguiculés tous séparés les uns des autres à chaque pied; le pouce éloigné des doigts est articulé plus haut. La belette a des soies en forme de moustaches; ses yeux sont petits & noirs, ses oreilles courtes, larges, arrondies & couvertes de poils fort épais; sa queue est assez semblable à celle d'un rat, mais beaucoup plus courte. On place la fouine dans le genre de la belette; mais elle est une fois plus grosse, elle a le poil plus rouge & plus rude, la gorge seule blanche, & la queue considérablement plus longue que celle de la belette; on la nomme belette domestique, & la belette proprement dite, belette sauvage; on nomme en plusieurs provinces cette dernière *moutoile* & *moustile.* Comme parmi les belettes ordinaires il y en a quelques-unes, qui, comme l'hermine, deviennent blanches pendant l'hiver, même dans notre climat, cela a donné lieu à quelques naturalistes de les confondre quelquefois, & de les prendre pour le même animal. Il y a cependant une différence bien marquée: l'hermine qui de rousse en été, vient blanche en hiver, a en tout temps le bout de la queue noir. La belette, au contraire, même celle qui blanchit, a le bout de la queue jaune.

La belette se retire dans les fentes des pierres, & se nourrit communément de rats, taupes, chauves-souris, & des œufs qu'elle dérobe dans les colombiers & dans les endroits écartés où quelques poules vont pondre. Elle fait aussi la guerre aux lièvres qu'elle

étrangle lorsqu'elle peut les surprendre fatigués d'avoir été poursuivis. Cet animal est fort actif & fort agile ; il tue les poussins, les poulets, & même les poules d'un coup de dents qu'il leur donne à la tête, & les emporte l'un après l'autre dans son trou ; quoique petit il est rempli d'hardiesse ; on prétend même qu'il se bat contre les chats & les serpens. Quand il attrape les chauves-souris & les oiseaux, il en suce le sang ; il n'entre point dans les ruches comme le putois & la fouine, n'étant point friand de miel. La femelle met bas au printemps ; ses portées sont de quatre ou cinq petits.

La belette a une odeur extrêmement forte & désagréable : quelques personnes disent cependant que cet animal en se frottant sur les arbres, y laisse une espèce d'humeur onctueuse qui approche beaucoup du musc. On remarque dans la belette un caractère si farouche qu'il est presqu'impossible de l'apprivoiser ; elle s'agite quand on la met en cage, & cherche toujours à se cacher ; aussi quand on veut l'y habituer, il faut mettre dedans un paquet d'étoupes, dans lequel elle puisse se fourrer.

La chasse de la belette se fait avec des bassets instruits à monter aux échelles pour les relancer dant les granges & les greniers ; on les prend encore avec des pièges qu'on leur tend, ou avec des traquenards, ou bien on les attire au cri de la poule pour les fusiller. Nous allons rapporter ici, d'après le rédacteur du dictionnaire économique, les différens moyens dont on peut faire usage pour détruire ces animaux si à craindre dans les basses-cours. Si on veut les faire mourir incontinent, il suffit d'avoir une poire ou une pomme bien mûre ; il faut la saupoudrer avec de la poudre bien fine de noix vomique, rejoindre les deux moitiés, & les mettre vers le poulailler ; mais si on veut prendre les belettes en vie, il faut avoir recours à une espèce de machine dont voici la description : on prend trois planches,

dont une sert de fond, toutes les trois sont de la longueur de deux ou trois pieds, larges d'environ un pied, & épaisses de neuf à dix lignes. On les cloue ensemble en forme de boîte, & on ferme un des bouts avec une autre petite planche de même longueur & épaisseur : par dessus ces quatre planches on en cloue une autre de même largueur & épaisseur, mais qui soit moins longue des deux tiers; on achève de couvrir l'ouverture par un autre ais mobile, qui pourra s'élever & s'abaisser. On perce ensuite deux trous sur le bord des deux ais, qui ferment les côtés : on y fait entrer des clous qui tiennent bien, & qui servent comme de pivots ou de tourillons sur lesquels la planche de dessus se puisse hausser & baisser aisément, & on cloue à l'autre bout un morceau de bois semblable à celui du fond de la machine, & qui ne tient cependant qu'à la planche; en sorte que, quand il est abaissé, le tout ressemble à une boîte fermée de tous côtés. On a ensuite deux morceaux de bois longs de deux pieds ou environ, larges de deux pouces, épais de six lignes, & percés à la partie supérieure d'un trou à passer le petit doigt; au milieu des planches des bas côtés, vis-à-vis l'un de l'autre, on pend un morceau de bois d'un pouce en quarré, ayant les bouts amenuisés comme ceux d'un essieu, & on le laisse entrer à l'aise dans les deux trous dont on vient de parler. Dans le milieu de cet essieu, on fait un trou & une mortaise pour y fixer un bâton qui tombera à plomb sur l'ais, quand il sera baissé & le rendra immobile. Avant de clouer les planches, il faut faire au bas d'un des longs côtés un trou rectangle, puis au fond de la machine ou boîte, & à la planche opposée un autre petit trou rond vis-à-vis du premier, pour y passer une marchette grosse comme le petit doigt, qui se hausse & se baisse librement, sur laquelle il faut faire une petite coche au bout, qui sera du côté de l'entrée, & attacher des œufs au milieu de la marchette en dedans de la machine. Après cela on attache

une corde qui soit forte à l'extrémité de la planche mobile, au milieu de sa largeur, & on lie à l'autre bout un bâton long d'un pouce & demi, gros comme la moitié du doigt, fait par les deux bouts en forme de coin à fendre du bois; de manière que la petite planche mobile étant levée à un demi-pied de haut, la corde soit passée par dessus l'essieu, & que le petit bâton soit d'un bout dans la coche de la marchette, & de l'autre au bord du trou, & par ce moyen la machine sera tendue; cette machine est ce que nous avons appellé plus haut traquenard. On fait aussi des traquenards doubles, ou à deux entrées : ces traquenards sont plus embarrassans, mais plus sûrs que les traquenards simples; quand ils sont tendus, la belette voit plus aisément sa proie, & a moins peur d'entrer. On les fait de même que les traquenards simples, avec trois planches qui ont quatre pieds de long. Pour tenir en état les deux côtés, il y a dans le milieu de toute la machine un morceau de bois épais de deux pouces, large d'un demi-pied, avec une feuillure à chaque bout, laquelle entre jusqu'à moitié de l'épaisseur de chaque planche & est clouée par dessus. On met une planche mobile à chaque extrémité de la machine, comme celle qui est à un seul bout dans les traquenards simples; du reste il n'y a point de différence dans la machine, sinon que tout est double dans celle-ci.

On se sert dans la médecine de différentes parties la belette : son cerveau & son foie ont été vantés pour l'épilepsie; son estomac & sa chair contre la morsure des serpens. Son fiel mêlé avec l'eau de fenouil, est bon pour dissiper les cataractes des yeux. La dose de toutes les parties de la belette est depuis un scrupule jusqu'à un gros. Sa peau s'emploie aux fourrures; il y a de certaines personnes qui élèvent des belettes dans les campagnes, pour se garantir des rats, parce qu'on dit que cet animal sait les tirer de leur trou avec ses

dents. Enfin, mon père en avoit apprivoisé une dans la maison : malgré l'inclination sauvage de ces animaux, elle restoit la journée au logis, comme pourroit faire un chat domestique ; mais le soir il n'étoit pas possible de la retenir, elle s'échappoit & ne revenoit que le lendemain matin.

BELIER, c'est le mâle des brebis. On lui donne le nom d'agneau dans les premiers temps de sa vie, & celui de mouton lorsqu'il a été coupé : ainsi l'agneau, le bélier, le mouton & la brebis appartiennent au même genre. *Voyez* article *agneau* & *brebis*. On ne garde ordinairement dans les troupeaux que ce qu'il faut de béliers pour pouvoir féconder les femelles ; dans de certains pays, on donne jusqu'à cinquante brebis à un bélier ; mais on feroit cependant mieux d'en donner un par vingt-cinq ; car il est sûr que plus un bélier a de brebis à couvrir, plus il est fatigué : tout le monde sait que l'évacuation qui se fait par l'accouplement énerve tous les animaux ; si on ne donnoit même à chaque bélier que quinze ou vingt brebis à servir, il s'en acquitteroit avec une ardeur égale, & les agneaux en seroient plus sains, plus forts & plus vifs : tout dépend principalement du bélier ; s'il est d'une bonne espèce, il n'est pas douteux que les agneaux le seront aussi.

Il y a plusieurs signes pour décider de la bonté d'un bélier : on choisit par préférence ceux qui ont le corps gros & long : ils doivent être forts des os & des membres : leur front doit être large & rond, leurs yeux grands, vifs & rouges, leur nez camus, leurs oreilles larges. Il faut que leur démarche soit ferme, leur queue grande, longue & bien garnie de laine. L'agilité & l'empressement que le bélier montre en saillant les brebis, décide encore de sa bonté. Il faut encore qu'il soit jaloux, courageux, attentif à repousser les béliers étrangers qui veulent approcher de son troupeau ; il doit aussi avoir la laine douce, longue, épaisse &

blanche ; on rejette ordinairement ceux dont la laine est rouge ou noire, parce que les agneaux leur ressemblent ordinairement à cet égard. La laine que les bons béliers ont aux parties postérieures, doit être sur-tout fine & épaisse : il faut encore que sa langue soit sans tache ; car si le bélier avoit une langue tachée, on a observé que les agneaux qui en proviennent sont foibles & ont la laine de différentes couleurs ; il ne faut pas non plus permettre l'accouplement à un bélier dont l'haleine est âpre & puante ; c'est un signe de maladie, & les agneaux n'en vaudroient rien.

Quand un bélier est trop féroce & méchant à cause de la grande effervescence de son sang, il faut le saigner, n'importe de quelle veine. Les béliers sont très-propres à saillir depuis l'âge de trois ans jusqu'à huit ; pour bien faire, il conviendroit de ne les laisser qu'autant de temps nécessaire qu'il en faut pour l'accouplement ; par ce moyen on ménage les forces du mâle & de la femelle ; les agneaux qui proviennent d'un bélier qu'on fait saillir avant l'âge de trois ans, ne sont jamais bien conditionnés. Les brebis n'entrent ordinairemenr en chaleur que vers le commencement de novembre : cependant les béliers les féconderoient en tout temps, si on leur en laissoit la liberté.

L'âge des béliers se connoît à leurs dents ou aux anneaux qui sont à l'extremité de leurs cornes : on compte les années par leur nombre. Il faut sur-tout bien nourrir les béliers dans le temps de l'accouplement ; le pain, l'orge & le chenevis sont une bonne nourriture pour eux.

Dans le journal économique du mois de mai 1765, il est rapporté une manière qu'on y prétend être tout-à-fait nouvelle pour châtrer les béliers.

On prend trois brins de fils retors de bonne consistance, mais qui ne soit pas tordu, on les roule sur ses genoux comme font les cordonniers, & on les file avec la poix dont ils se servent.

Cela fait, on prend un brin d'une longueur suffi-

ſante : on le noue par chaque bout à un petit morceau de bois, & on lie les teſticules, en tirant le fil à ſoie par un des bâtons le plus fortement qu'on peut, tandis qu'un ſecond le tire par l'autre ; car c'eſt en cela que dépend le ſuccès de l'opération : les teſticules perdent auſſi-tôt tout ſentiment, par le défaut de circulation, & ſe détacheroient d'eux-mêmes, ſi on les laiſſoit dans cet état ; mais cette méthode ne vaut rien ; car la puanteur en devient pour lors telle, qu'elle cauſe quelquefois la mort à l'animal. Le mieux eſt de les couper au bout de neuf jours ; mais il faut bien prendre garde de ne point faire l'inciſion trop près de la ligature ; car ſi elle venoit à lâcher, l'animal courroit riſque de périr. Le vrai temps pour châtrer les béliers eſt au printemps : ceux qui ſont maigres ou mal nourris, ſupportent avec peine l'opération.

On mange rarement la chair du bélier à cauſe de ſon odeur déſagréable & de ſa ſueur forte qui approche de celle du bouc ; elle eſt en outre plus indigeſte que celle de la brebis, du mouton & de l'agneau.

On emploie en médecine le fiel, le ſuif, & la moële de bélier. Le fiel eſt purgatif : on en imbibe de la laine qu'on applique en cataplaſme ſur le ventre des petits enfans pour leur lâcher le ventre ; ce qui eſt très-utile dans le cas où on ne peut leur faire prendre de remède par la bouche. Ce même fiel adouci & mêlé avec du lait de femme, eſt propre pour déterger & guérir les ulcères des oreilles. Le ſuif & la moëlle de béliers, ſont émolliens, anodins & réſolutifs : on s'en ſert dans pluſieurs onguens & emplâtres, comme dans l'onguent de la mer, l'emplâtre de minium, la toile à Gauthier, &c. Nous nous ſervions dans la maiſon de campagne de mon père de la laine qui ſe trouve aux environs des teſticules du bélier, pour mettre autour de la tige des orangers ; on prétend que cette laine en éloigne les fourmis.

BERGER, c'eſt la perſonne qui eſt chargé du ſoin

des bêtes à laine. Le berger doit avoir attention de faire sortir son troupeau à la fraîcheur, & le conduire dans les meilleurs endroits en pâturages, il doit avoir en outre un bon chien pour bien ramener les moutons lorsqu'ils vont dans les bleds ou quelqu'autre héritages défendus; prendre garde au loup à l'orée des bois; avoir toujours de bons béliers pour couvrir ses brebis; & lorsquelles sont prêtes à agneler, il faut qu'il sache les aider, il prendra garde qu'elles ne tuent leurs agneaux, ou qu'elles ne leur fassent du mal, il les rapportera au logis à l'heure de la retraite. Son attention principale doit aussi se porter à faire aux brebis de la bonne litière, à les bien affeurer de paille, foins ou autres fourrages pendant l'hiver; quand il se trouve dans le troupeau quelques brebis dangereusement malades, il doit aussi la séparer vîte du troupeau, & la panser & médicamenter suivant qu'elle en a besoin: il faut aussi qu'il ait la précaution de parfumer de temps de temps la bergerie avec du bois de genièvre & autres plantes odoriférantes; il fera pareillement la guerre à tous les insectes & animaux nuisibles, tels que les serpens, les araignées, & employera pour cet effet le galbanum. Un bon berger peut conduire jusqu'à cent cinquante brebis. C'est sur le berger que roule le soin de tenir la bergerie propre: il la nettoyera deux fois l'année, au mois de mars & à la fin d'août, il y suspendra surtout un sac plein de sel, afin que les brebis, pour lesquelles c'est un rémède, puissent l'aller lecher. De tous les animaux, ceux qui portent le plus de préjudice aux brebis, ce sont les couleuvres; elles les attaquent, les tettent, & altèrent le lait; c'est au berger à les en défendre.

BERGERIE. C'est l'endroit qu'on destine à héberger les bêtes à laine, les boucs & les chèvres. Ces animaux ne demandent pas d'être superbement logés; il leur faut cependant une demeure bien construite, & parfaitement convenable à leur naturel & à leur

ſanté ; elle doit en même temps leur ſervir de retraite sûre contre le froid, l'eau & l'humidité qui ſont leurs plus grands ennemis. On ne peut pas s'imaginer combien eſt pernicieuſe pour ces animaux une bergerie humide ; c'eſt ſouvent delà que leur proviennent la quantité de maladies auxquelles ils ſont ſujets : pour les en garantir, il faudra donc avoir ſoin de ne placer la bergerie que dans un endroit élevé ſur un fond de ſable fin, ou de terre mêlée de ſable.

Le but qu'un économe doit ſe propoſer, lorſqu'il conſtruit une bergerie, c'eſt de mettre les brebis à l'abri des froids de l'hiver ; il règne un préjugé aſſez dangereux à ce ſujet : on prétend que plus il fait chaud dans les bergeries ; mieux cela vaut ; mais l'expérience dément tous les jours ce préjugé : une chaleur exceſſive eſt auſſi nuiſible aux brebis que le grand froid. Elles n'ont beſoin que d'une chaleur douce & modérée, & ce n'eſt que dans le temps qu'elles agnelent, qu'elles demandent d'être garanties même de la moindre impreſſion du froid. La meilleure expoſition pour placer une bergerie eſt le midi ; on la fait avec des planchers, ou ſans planchers ; on pratique lorſqu'il y a des planchers, des greniers à fourrage ſur la bergerie ; quand une bergerie a trois toiſes de longueur, il faut lui donner neuf pieds de hauteur ; ſi elle a trois toiſes de longueur de plus, on élevera la bergerie de deux pieds de hauteur de plus, par conſéquent une bergerie qui ſera longue de ſix toiſes, doit avoir onze pieds ; on lui donne pour largeur ordinairement la moitié de la longueur ; c'eſt la proportion la plus ſymétrique. Il faut pratiquer des trous de trois à quatre pouces de diamètre le long du bâtiment, pour donner paſſage aux exhalaiſons, & pour renouveller l'air, ce qui n'eſt pas d'une petite conſéquence pour la ſanté des brebis. On pratiquera uniment l'aîle d'une bergerie, ſans même ſe ſervir de pierres : on aura ſur-tout attention qu'elle aille en pente du fond vers la porte pour faciliter

l'écoulement de l'urine ; car si cette urine ne s'écouloit pas, elle causeroit par son séjour du mal aux pieds des brebis, & gâteroit leur laine ; il faut pour cet effet pratiquer plusieurs petits trous au bas des parois. On couvrira toujours exactement le sol de la bergerie de paille fraîche, avant que d'y mener les brebis, & on n'y laissera pendant l'hiver le fumier entassé que jusqu'à une certaine hauteur. Quand la laine des brebis qu'on a est fine & précieuse, on fait le sol de la bergerie de planche : outre les petits trous qu'on pratique, ainsi que nous avons dit, dans la bergerie, on fait encore une ou deux fenêtres de deux pieds de large sur deux de haut; ces fenêtres seront à coulisses : on les ouvre quand on s'apperçoit qu'il y fait trop chaud. Il est démontré d'ailleurs que les brebis se plaisent beaucoup mieux au grand jour que dans l'obscurité. On fait dans les bergeries ordinairement plusieurs petites séparations basses pour pouvoir mettre dans les unes les brebis malades, dans d'autres celles qui veulent agneler; on fait aussi de légères claies pour les agneaux & les béliers.

BESTIAUX. Par ce nom générique, on entend les bêtes à cornes, telles que les bœufs & vaches; & les bêtes à laine, comme les brebis, les agneaux, les moutons.

Dans la gazette du commerce de l'année 1765, on rapporte plusieurs moyens de perfectionner les bestiaux en France : c'est un principe avoué, dit l'auteur de cet article, même de tous les cultivateurs, qu'il n'y a point de fertilité sans engrais; & d'engrais sans bestiaux; il est donc étonnant, continue le même auteur, que la France, dont le climat est le plus tempéré de l'Europe & le plus favorable aux bestiaux par la bonté de son sol, par la quantité de ses herbages & de ses prairies, en produise d'inférieurs aux pays qui l'environnent. On ne croiroit pas que cela provienne de son territoir e ; des causes étrangères y apportent sans doute

des obstacles; mais ces obstacles sont-ils invincibles? c'est ce que nous allons examiner.

1°. Tant que nous négligerons les prairies artificielles, nos bestiaux seront toujours dans un état languissant. Les chaleurs excessives de l'été qui brûlent nos prairies naturelles, les eaux, les glaces & la neige qui les couvrent souvent en hiver, & la pauvreté des gens de la campagne qui ne peuvent les nourrir, ne sont-elles pas les causes principales du dépérissement des bestiaux? Le vrai moyen d'y rémédier, ce seroit d'établir des prairies artificielles dans les différentes provinces du royaume.

2.° On a remarqué que dans les lieux, où l'on fait parquer les moutons, & où on les fait coucher en plein air pendant toutes les saisons de l'année, comme dans la Beauce, le Berry, en Angleterre, en Irlande, les laines sont beaucoup plus fines & de meilleure qualité. (les expériences que M. d'Aubenton a faites dernièrement sur les brebis dans la Bourgogne, confirment de plus en plus cette assertion.) On pourra alléguer que cela est impraticable en plusieurs provinces, à cause des loups & des voleurs de nuit; mais ne pourroit-on pas assigner une récompense d'une certaine somme par tête de loup qui seroit apportée aux officiers municipaux des villes les plus proches de l'endroit, & condamner aux galères, sans espérance de grace les voleurs de moutons, si le vol avoit été fait de jour, & à la mort, s'il étoit fait de nuit.

3.° Quel avantage n'en résulteroit-il pas pour la France, si nous pouvions parvenir à élever des bestiaux semblables à ceux d'Irlande? Cela épargneroit à la nation plusieurs millions, qu'elle est obligée de faire passer dans ce royaume pour les salaisons, les cuirs, les beurres & fromages, les suifs & les laines qu'elle en tire annuellement.

4°. Pourquoi les François n'élèvent-ils pas d'aussi beaux chevaux que les Anglois & les Espagnols? Situé

entre ces deux peuples, notre climat n'en peut être la cause ; mais nous avons négligé cet objet qui est très-intéressant pour la nation. En effet, quelles sommes considérables ne faisons-nous pas passer dans les pays étrangers, pour remonter notre cavalerie, pour nos chevaux d'équipages & de mains? Quelle épargne si nous les élevions chez nous! On dit que les vrais chevaux Anglois proviennent de l'accoupplement d'un étalon Turc ou Arabe avec une jument Espagnole : mais quoi qu'il en soit, il est toujours certain qu'en général il n'y a point de nation en Europe qui ait de meilleurs chevaux que nous. Le peu de soin qu'on en prend, le peu de nourriture qu'ils ont, & l'excès de travail qu'on en exige, les exténue, de façon que leur race dégénère, & nous force d'avoir recours à l'étranger pour les renouveller.

Ne seroit-il pas de notre intérêt, pour rémédier à cet inconvénient, d'imiter les Romains, les Grecs & les Anglois, en établissant des consuls dans les provinces, qui accorderoient des prix & des récompenses? L'honneur & la récompense feroient bientôt établir des haras, & nous serions enfin en état de nous passer de nos voisins. Nous traiterons des maladies des différentes espèces de bestiaux aux articles qui les concernent; nous rapporterons seulement ici une observation qui se trouve consignée dans la gazette salutaire à leur sujet. Elle roule sur la méthode de faire la ponction aux bestiaux, & sur les précautions que cette ponction exige.

Un de mes voisins eut, il y a quelques années, dit l'observateur, un jeune bœuf attaqué d'une hydropisie, (tympanite) & comme il ignoroit sa maladie il vint me consulter. L'animal étoit si enflé & si mal qu'il ne pouvoit se tenir sur ses jambes. J'avois quelquefois entendu parler de l'opération dont il s'agit ici, mais je ne l'avois jamais vû pratiquer; cependant, comme elle étoit absolument nécessaire pour soulager l'animal, je me chargeai de la faire moi-même. Je pris un canif extrémement

extrêmement pointu, & choisissant l'endroit le plus élevé de son ventre, je l'enfonçai à travers les tégumens jusques dans l'abdomen, & il en sortit quantité de vent très-fétide, & quelque peu d'eau rougeâtre. Le bœuf parut soulagé, mais il s'en falloit beaucoup qu'il fut guéri, car la plaie se ferma, & il n'en sortit plus de vent; de manière que je fus obligé de le piquer de nouveau dans deux différens endroits du ventre pour le guérir tout-à-fait. Il le fut au moyen d'un lavement que je lui donnai après la dernière ponction. Je vais vous exposer en général tout ce qu'on doit pratiquer dans cette opération.

1.° Lorsqu'on se sert d'un canif, il ne faut point craindre d'enfoncer la lame jusqu'à ce que le vent sorte: car si le vent se trouve dans la cavité du bas ventre, on ne sauroit percer le boyau, le vent se trouvant entre lui & l'opération, & d'ailleurs la lame n'est pas assez longue pour pouvoir y atteindre. Dans le cas où il est enfermé dans l'intestin, il faut absolument le percer pour pouvoir soulager l'animal. On objectera, peut-être, dit l'observateur, que l'on court risque de tuer l'animal en lui perçant le boyau; mais, ajoute-il, je suis cependant d'une opinion contraire, ayant vû des hommes & des bêtes, qui ont eu les boyaux percés & qui n'ont pas laissé que d'échapper; cet auteur suppose même pour un moment qu'il y ait du danger, toujours est-il certain qu'il faut que l'animal périsse, lorsqu'on ne peut le soulager; & cela étant, il vaut mieux employer un remède incertain que de n'en employer aucun. On observera encore qu'en quelqu'endroit qu'on pique le ventre, il ne faut jamais coudre la plaie: car comme les muscles & les parties voisines sont dans une action & un mouvement continuel, la suture est non-seulement inutile, mais même douloureuse; & pourquoi seroit-on plus cruel envers les bêtes qu'envers les hommes? Enfin, après que les vents seront sortis, il faut donner à l'animal un lavement aussi

chaud qu'il pourra l'endurer. Ce lavement est une espèce de bain chaud qui fortifie les intestins & emporte les mucosités qui peuvent y être attachées.

BÊTE BRUTE. Ce terme désigne tous les animaux, excepté l'homme, qui a la raison en partage; il s'entend particulièrement des animaux à quatre pieds qui servent à voiturer.

En terme de chasse, sous le nom de bêtes, on entend communément le gros gibier que les chasseurs distinguent en trois classes : la première comprend les bêtes fauves, la seconde les noires, & la troisième les bêtes rousses & carnassières. Les bêtes fauves sont le cerf, le dain, le chevreuil. Les noires sont le sanglier & les marcassins; on qualifie les bêtes de ces deux classes de grande venaison; les bêtes rousses, autrement carnassières, sont le loup, le renard, la fouine, le bléreau, &c.

BEURRE. C'est une substance grasse & onctueuse qu'on sépare du lait en le battant; ou pour parler plus juste, c'est la crême du lait qui, à force d'être foulée & battue, se dépouille de sa sérosité & prend une consistance plus épaisse; le lait donne plus ou moins de beurre, selon qu'il abonde en parties plus ou moins grasses; on retire communément de dix livres de lait deux livres & demie ou trois livres de beurre. Pour faire le beurre voici comme on s'y prend.

On prend une quantité de crême qu'on a conservée dans des pots & qu'on a levée de dessus le lait refroidi & un peu reposé, on la jette dans une *baratte* bien lavée; on la bat avec le *battebeurre* jusqu'à ce qu'elle s'épaississe; & pour la faire épaissir plus vîte, on y mêle un peu de lait de vache nouvellement trait & encore chaud.

Le grand froid & le grand chaud empêchent également le lait de s'épaissir : pour obvier au premier cas, il faut approcher un peu la baratte du feu pendant le travail, pour échauffer & animer par une chaleur

douce les parties huileuſes ; dans le ſecond cas, il faut avoir près de ſoi une terrine pleine d'eau claire & fraîche ; on trempe de temps en temps dans cette eau le *battebeurre* pour rafraichir & lier les parties de la crême que la grande chaleur a diviſées. Lorſque le beurre eſt fait, il reſte une eſpèce de ſéroſité ou de petit-lait qu'on appelle *babeurre*.

On prétend que du ſucre en poudre mis dans la crême, empêche que le beurre ne ſe faſſe ; les feuilles de menthe produiſent auſſi le même effet. Pour avoir de bon beurre, il faut que le bétail ſoit ſain, nourri de bon fourrage, & tenu proprement. Si les vaches ont mangé des porreaux, du muſcari, la fane du ſaffran, le beurre eſt déteſtable ; il eſt inſipide quand on nourrit les vaches avec de la paille.

Le Beurre étant fait, on le lave pluſieurs fois avec de l'eau bien nette, juſqu'à ce que l'eau avec laquelle on le pétrit ceſſe d'être blanche. D'abord on le pétrit avec la batte dans la baratte, après en avoir ôté le petit-lait ; enſuite on le met dans une terrine où on le pétrit encore avec les mains & de l'eau. A la Prévalais en Bretagne, où l'on fait d'excellent beurre, & où l'on emploie de la crême très-douce, on ne lave point le beurre, on l'eſſuie dans une ſerviette blanche ; le beurre étant bien accommodé, on l'enveloppe d'un linge blanc & on le porte au frais dans la laiterie. On ſépare celui qu'on veut manger ou vendre frais, & on ſale ou on fond ſur le champ celui qu'on veut conſerver. Il y a des beurres de pluſieurs couleurs & de pluſieurs ſaiſons. Celui qui a naturellement un œil jaune eſt celui qu'on doit choiſir par préférence. Celui qu'on teint avec la fleur de ſouci d'eau, celle de coqueret, ou par d'autres moyens, a ſouvent un goût déſagréable ; par conſéquent, quand on fait achat de beurre, la couleur ſeule ne nous doit pas diriger, il faut le goûter ; on reconnoît aiſément, par une certaine habitude, le beurre jaune ; ſa couleur eſt plus foncée. Il y en a qui

mettent du beurre fondu dans la baratte pour jaunir les beurres d'hiver qui ſont pâles, & augmenter par là la quantité du beurre frais, mais leur beurre eſt pour lors très-mauvais.

Quand les vaches mangent des feuilles de lierre terreſtre ou de garance, le beurre qui provient de leur lait eſt jaune ; il y a des beurres pâles qui ne ſont point mauvais, quoiqu'inférieurs au jaune. Le beurre blanc eſt preſqu'inſipide ; on eſtime beaucoup le beurre du mois de mai ; celui d'été ne tient que le ſecond rang. Le beurre du mois d'août paſſe pour être des meilleurs à fondre ou à ſaler. On fait du beurre, non-ſeulement de lait de vache, mais on peut encore en faire de lait de brebis & de chèvre, & même de celui de cavale & d'âneſſe. Le lait de vache eſt celui qui en donne le plus.

Quand on veut acheter du beurre frais, il faut enfoncer un couteau dans le milieu ; ſi le beurre eſt bon partout, on ne retirera point le couteau chargé de grumeleaux, & ce qu'il amenera ſera gras, uni & de bonne odeur.

Le beurre eſt en uſage partout ; on ne fait preſque point de ſauce où il n'entre ; les Hollandois & les peuples du nord s'en ſervent encore plus fréquemment que nous, ce qui ne contribue pas peu, à ce qu'on prétend, à la fraicheur de leur teint. Un uſage trop fréquent du beurre eſt cependant nuiſible, il relâche & débilite l'eſtomac, ôte l'appétit, excite des nauſées & des envies de vomir, & échauffe beaucoup, principalement quand il eſt vieux battu.

Pour ce qui eſt de ſes vertus médicinales, il paſſe pour pectoral, adouciſſant & émollient ; il lâche le ventre pris intérieurement ; il adoucit & enveloppe les pointes acres des poiſons corroſifs ; on en mêle dans les lavemens laxatifs & antidiſſentériques : réduit en forme de liniment avec du miel, il hâte la ſortie des dents, guérit la démangeaiſon des gencives, & les aphthes

des enfans; on en frotte leurs gencives, quand les dents sont prêtes à percer. Le beurre entre aussi dans les collyres, contre les petits ulcères & la chassie prurigineuse des paupières; on en incorpore les poudres qui entrent dans leur composition; le beurre est aussi très-bon pour tempérer toute sorte d'acrimonie; dans les pays du nord, ceux qui travaillent sur les métaux, comme l'antimoine, le cuivre, le mercure & autres, sont dans l'habitude de manger tous les matins du pain avec beaucoup de beurre, pour empâter & absorber l'acide corrosif des exhalaisons métalliques, & empêcher qu'elles ne corrodent les parties internes: un excellent remède, suivant M. Muller, contre la phthysie, les chûtes, & toutes sortes d'ulcérations internes, est de mêler du beurre frais avec des écrévisses dans un mortier de pierre ou de marbre; on pile le tout, on l'exprime, après quoi on le laisse épaissir sur un feu doux jusqu'à la consomption de l'humidité: le beurre se donne à la dose de deux gros deux fois le jour, en continuant son usage pendant du temps.

Le petit-lait qui se sépare du beurre, est très-rafraichissant. C'est un bon spécifique dans la consomption; les Hollandois estiment beaucoup leur soupe de beurre, ils la prennent le soir comme un aliment fort sain.

Pour faire cette soupe on met de la mie de pain blanc dans le lait de beurre, & on les fait bouillir ensemble; on remue bien la mie avec une cueillère de bois, afin qu'elle s'imbibe. Si la bouillie devient trop épaisse, on y ajoute du nouveau lait de beurre & on fait toujours bouillir. On mettra dans un linge une pincée d'anis. La mie étant bien cuite, on y ajoute un morceau de beurre frais ou de la crême de lait doux. On peut aussi y mettre une poignée de raisins de Corinthe.

On fait avec le beurre une préparation qu'on nomme *huile de beurre*; on le fait fondre sur la cendre chaude;

on l'écume bien lorſqu'il bout ; on y ajoute égal poids d'eau-de-vie rectifiée ; on y met le feu, & on laiſſe évaporer toute l'eau-de-vie, l'huile reſte au fond. Cette huile eſt bonne pour la goutte froide & autres douleurs.

Pour faire l'hùile diſtillée de beurre, on met du beurre bien frais dans une retorte de verre luttée exactement ; on le diſtille ; il s'en éleve trois liqueurs, dont on fait la ſéparation ; l'huile qui en provient eſt très-pénétrante ; ſi on en frotte l'endroit attaqué de la goutte, elle ôte la douleur. Miſe ſur les mains & le viſage, elle en entretient la beauté. Lorſqu'on eſt enrhumé, on n'a qu'à en prendre une once à jeun, elle fait pour lors, à ce qu'on dit, merveille.

BEZOARD. C'eſt une pierre qu'on trouve toute formée dans la véſicule du fiel, l'eſtomac, & autres parties internes de divers animaux ; elle eſt ordinairement formée de couches preſque concentriques, qui s'enveloppent les unes les autres, & ſont communément diſpoſées autour d'un noyau, qui eſt quelquefois immobile, quelquefois libre. Ce noyau, toujours différent du reſte de la pierre, eſt ſouvent quelque fruit ou graine.

Le bezoard du bœuf paſſe pour ſudorifique & apéritif ; il réſiſte au venin, arrête le cours du ventre & convient dans l'épilepſie ; ſa doſe eſt depuis ſix grains juſqu'à un ſcrupule ; celui du cheval eſt pareillement ſudorifique, alexitère ; il convient dans les flux & fait mourir les vers.

On nomme bezoard animal, ou bezoard de France, le foie & le cœur de vipère qu'on a fait ſecher au ſoleil, & qu'on a enſuite pulvériſé ; on s'en ſert pour purifier le ſang, réſiſter au venin, dans la petite vérole & les fièvres malignes & intermittentes ; il eſt ſudorifique ; on le preſcrit depuis la doſe de ſix grains juſqu'à un demi gros.

BICHE. C'eſt la femelle du cerf. Les biches n'ont

point de bois sur la tête ; elles sont de couleur tirant sur le bai rouge ; c'est au mois d'août & de septembre qu'elles entrent en rut ; elles portent leurs petits pendant huit mois ; on les appelle *faon*. Voy. cet article. Elles n'en font qu'un à chaque portée. Elles choisissent pour les déposer les buissons les plus épais & les plus fourrés pour les garantir des bêtes de proie. La chair de biche n'est bonne à manger que quand elle est bien jeune ; elle est pour lors assez délicate, mais plus molle & plus fade que celle du cerf. *Voy. art. cerf.*

BIDET. C'est un cheval de petite taille ; & on appelle *double bidet* un cheval de taille médiocre & au-dessus de celle du bidet ; le bidet ne passe pas ordinairement trois pieds & demi de haut, & le double bidet en a quatre & demi ; il tient le milieu entre le bidet & la taille ordinaire.

BIGLE. C'est une espèce de chien de chasse qui vient d'Angleterre ; il est fort estimé pour chasser les lièvres & les lapins.

BILLARD ; en terme de chasse, est un bâton recourbé par l'un de ses bouts de la forme de ceux dont on se sert au jeu de billard, & que les paysans emploient pour chasser aux oiseaux marécageux.

BILLOT. C'est un morceau de bois rond, d'un pouce de diamètre, & d'environ six pouces de long, qu'on frotte d'assa fœtida, & qu'on recouvre d'un linge ; on le met comme un mors dans la bouche du cheval ; la salive se chargeant de l'assa fœtida qu'elle dissout, ne contribue pas peu à reveiller l'appétit du cheval dégouté.

BISET ou BIZET. C'est un pigeon sauvage qui est de la grosseur du pigeon domestique ; il a tout son plumage d'une couleur cendrée tirant sur le bleu. Son cou est d'un verd doré éclatant ; chacune de ses aîles a deux bandes transversales noires ; sa queue est terminée de noir & bordée de blanc ; son bec est d'un rouge pâle ; ses pieds sont rouges & ses ongles noirs ; on ne

voit cet oiseau dans le pays que vers la fin du mois de septembre ; il se perche presque toujours sur les arbres ou sur les tas de pierres de vieux murs dégradés ; rarement il se pose à terre. Ce pigeon est un fort bon manger. *Voy. art. ramiers.*

BISTOURNER. C'est une espèce de castration. *Voyez* ce que nous en disons à l'article bœuf.

BLAIREAU *ou* BLEREAU, connu aussi sous les noms de *Taisson* ou *Tesson*, *Grisart*, *Bedouault*, *Bedouau*, ou *Bedou* ; c'est un animal qui au premier aspect approche assez de la figure d'un petit ours ; il a le corps gros & raccourci, long d'environ une aulne & demie ou trois pieds, depuis le bout du nez jusqu'au bout de la queue, du poids de vingt-huit livres, & tout couvert d'une belle graisse blanche, excepté sous le ventre ; le dos fort large, sur-tout la croupe ; le col très-court ; le poil rude au toucher, oblong, ressemblant en quelque façon à des soies de cochon, dont la couleur sur le dos est jaune, pâle à la racine, brune ou noire au milieu, & jaune blanchâtre à l'extrémité ; en sorte que la peau paroît grisonner, étant mêlée de noir & de blanc. Linnæus remarque que cet animal a le corps blanc en dessus & noir en dessous, contre la coutume de la plupart des autres animaux ; la tête approchante pour la figure de celle du renard ; elle commence par une large base & se termine par un museau pointu ; sa face paroît comme triangulaire, & ses joues comme boursoufflées à cause de l'épaisseur des muscles qui rendent la morsure de cet animal redoutable ; cette tête est bigarrée de raies ou bandes longitudinales, alternativement blanches & noires : savoir, une bande blanche, large d'environ deux doigts, qui s'étend depuis le nez jusqu'à l'occiput ; au-dessous de celle-là une bande noire pyramidale de chaque côté, qui va des narines au-dela des oreilles en passant par les yeux ; après quoi une autre raie blanche encore plus bas des deux côtés, qui parcourt

toute la longueur des joues : les yeux petits à proportion du corps ; les oreilles courtes, arrondies, partie blanches & partie noires, assez semblables à celles du rat domestique ; la langue médiocre, faite comme celle du chien, de même que le nez & les dents ; les pattes de devant courtes, grosses, larges, divisées chacune en cinq doigts tous séparés les uns des autres & munis d'ongles bruns, très-longs & forts, à l'aide desquels le blaireau se creuse en terre des terriers qu'il habite comme font les renards & les lapins ; la queue peu courte, grosse, mousse par le bout, applatie en dessous, revêtue de poils jaunâtres ; mais ce que le blaireau a de plus particulier, est un large orifice situé entre la queue & l'anus, de figure semi-lunaire, quand il n'est point dilaté, lequel s'ouvre comme une espèce de sachet peu profond, semblable à une bourse, velu en dedans ; & de la superficie intérieure de ce petit sac suinte une matière blanche en petite quantité, qui a presque la couleur & la consistance de la cervelle de veau pilée ou écrasée entre les doigts, & qui, suivant Ray & M. Brisson, n'a aucune odeur remarquable. Rai observe que la surface extérieure de cette bourse est couverte de toutes parts de glandes conglomérées, & qu'en outre il y a près de l'anus deux glandes un peu grosses, qui ont une ample cavité, remplies d'une espèce de beurre qui sent fort, lesquelles se déchargent dans l'intestin par deux trous manifestes. Quant à l'usage de la bourse qui est immédiatement au-dessous de la queue, plusieurs naturalistes prétendent que c'est un réservoir destiné à recevoir le museau de l'animal, qui se roule comme une boule sur lui même, & qui étant affamé durant l'hiver suce le suc nourricier qu'y versent continuellement les glandes adipeuses, environnantes, destinées à sa secrétion. Par la dissection qu'on a fait du blaireau, on a trouvé que ses muscles droits étoient enfermés dans leur gaine comme ils le sont dans l'homme ; son épiploon étoit considérable &

formoit une double gibecière ; il étoit composé d'un grand nombre de bandes graisseuses, recouvrant tous les intestins ; son estomac étoit semblable à celui de l'homme lorsqu'il est soufflé ; le pylore en étoit fort épais, & si serré qu'il ne laissoit rien échapper, pas même l'air soufflé par l'orifice supérieur du ventricule ; les intestins étoient menus en général, il n'y avoit point de cœcum ; le colon étoit peu apparent ; le rectum plus gros, plus charnu, fourni de fibres très-visibles ; le pancréas situé le long de la grande courbure de l'estomac, jaunâtre, long d'un demi-pied, applati, de figure comme triangulaire ; la ratte vermeille, longue de huit pouces, plattes, semblable à la langue d'un chien ; le foie grand, vermeil, composé de six lobes inégaux ; la vésicule du fiel jaunâtre, faite en façon de poire allongée, ou de la figure d'une souris, recouverte d'une membrane ferme comme du parchemin ; les reins enveloppés de graisse, à peu près grands comme ceux du mouton ; la vessie urinaire assez ample, ovale & grosse comme un gros œuf d'oye ; les testicules gros comme une petite noix ; la verge osseuse, longue de quatre doigts, de grosseur médiocre ; le cœur enveloppé dans son péricarpe, gros comme celui du mouton ; le poumon divisé en six lobes, dont quatre sont au côté droit de la poitrine, & deux à gauche, d'une substance chargée de quelques tubercules comme dans un cochon ladre ; quinze côtes à chaque côté du thorax. M. Arnauld de Nobleville & Salerne, des ouvrages desquels nous avons tiré cette description anatomique, ont observé que le blaireau qu'ils avoient dissequé, lorsqu'il étoit encore entier & révêtu de sa peau, exhaloit une odeur forte & désagréable, telle à peu près qu'exhale un chien à longs poils qui est crotté & mouillé ; mais cette mauvaise odeur se dissipa totalement, sitôt que l'animal eut été dépouillé ; en sorte que sa chair rotie à feu lent & par là épuisée de toute sa graisse, fut trouvée plus tendre & pour le

moins aussi succulente que du sanglier : le blaireau que ces célèbres médecins ont disséqués, étoit fort gras. Selon Jean de Muralto, dans le blaireau femelle, les cornes de la matrice montent jusqu'aux reins, & dans leurs trajets, elles empruntent de la veine & de l'artère spermatique des vaisseaux merveilleusement entrelassés ; la substance des testicules ou de l'ovaire est formée d'une chair glanduleuse & spongieuse : on les voit l'un & l'autre oblongs & gonflés après les cornes, ensorte qu'on croiroit leur substance purement membraneuse. Cette femelle a huit mammelles, dont deux à la poitrine & les autres au ventre. Elle porte pendant trois mois & fait ordinairement deux ou trois petits à la fois vers le mois de décembre.

Le blaireau perce les haies pour entrer dans les terres ensemencées, les vignes & les jardins ; il en mange les grains & les fruits. Il fait beaucoup de tort aux vignes pendant l'automne ; au printemps il va le long des eaux prendre les grenouilles ; il se nourrit aussi de limaçons & de sauterelles ; c'est l'ennemi de toutes les volailles. Il se retire ordinairement dans les garennes exposées au nord. Comme il est ennemi du renard, du chat sauvage & du putois, il en garantit les lapins. Le taisson ou blaireau se terre comme le lapin ; il ne sort guère de jour à moins que ce ne soit dans l'été, où la faim l'oblige de sortir, même deux heures avant le coucher du soleil, mais pour lors il ne s'écarte pas bien loin de son domicile. On dit qu'il a une vue très-mauvaise, & qu'il est dénué du sens de l'odorat ; aussi une personne qui le voit venir peut l'attendre, dit-on, sans risque, & le tuer avec un gros bâton, pourvu qu'il applique le coup sur le nez ou entre les yeux ; tout ce qui est de sûr, c'est que si on le frappe comme avec une baguette sur le bout du nez, il s'arrête à l'instant & reste quelque temps immobile ; au surplus, le blaireau a la vie fort dure, il faut lui briser la tête pour le faire mourir.

Le domicile de cet animal eſt toujours propre, jamais il n'y fait aucune ordure. Le mâle ſe trouve rarement avec la femelle : lorſqu'elle eſt prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe, en fait une eſpèce de fagot qu'elle traîne entre ſes jambes juſqu'au fond du terrier ; elle y fait un lit commode pour elle & pour ſes petits ; quand ils ſont un peu grands, elle leur apporte à manger pendant la nuit ; elle déterre les nids de guepes & en emporte le miel ; elle leur apporte des lapreaux, mulots, lézards, ſauterelles, œufs d'oiſeaux, tout ce qu'elle peut attraper. Elle les fait ſouvent ſortir ſur le bord du terrier, ſoit pour les allaiter, ſoit pour leur donner à manger.

La chaſſe des blaireaux ſe fait avec des baſſets. Si le terrier eſt ſur un lieu élevé, on y doit faire entrer les chiens par l'ouverture d'en bas ; il faut prendre garde que le terrier ne ſoit pas beaucoup profond ni difficile à ouvrir.

Tandis que les chiens y entrent, il faut à l'autre côté frapper fortement deſſus avec des pioches ou autres gros outils pour obliger le blaireau à ſe retirer tout au fond ; quand on penſe que le baſſet a rencontré, on l'appelle, puis on met les chiens aux aguets & on creuſe avec les pioches pour faire ſortir le blaireau, qui étant forcé de quitter la place, s'élance & eſt bientôt pris par les chiens qui le pourſuivent ; il faut y courir auſſitôt & tâcher de l'aſſommer, de peur qu'en ſe battant contre les chiens, il ne vienne à en battre quelqu'un ; les chaſſeurs doivent auſſi prendre garde d'en être mordus ; car les bleſſures en ſont dangereuſes & difficiles à guérir. Il y a encore des machines faites exprès pour prendre les blaireaux ; mais comme elles demandent d'être gravées pour pouvoir les faire entendre ici, nous les paſſerons ſous ſilence.

La chair du blaireau eſt bonne à manger, & elle a le goût de celle du ſanglier ; il faut choiſir le blaireau jeune, tendre & bien nourri. La ſaiſon la plus favo-

rable pour l'avoir de bonne qualité eſt l'automne, parce qu'alors il s'engraiſſe de fruits & de raiſins qu'il aime beaucoup.

On n'emploie en médecine que ſa graiſſe & ſon ſang; ſa graiſſe eſt émolliente, chaude & pénétrante: on la mêle dans les lavemens pour calmer les douleurs de la néphrétique, & l'on en frotte les reins, en y joignant l'onguent d'althéa pour la même fin. Auſſi-tôt que la douleur eſt paſſée, on ſubſtitue l'huile de ſcorpion à l'onguent d'althéa pour augmenter le flux des urines, & faire couler les graviers: on ſe ſert encore de cette graine en lavement, pour guérir les retractions & les foibleſſes des membres, & pour les crevaſſes des mammelles. Le ſang de blaireau ſeché & réduit en poudre, eſt propre pour guérir la galle, la lèpre, & pour chaſſer les mauvaiſes humeurs du corps par la tranſpiration. La doſe en eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros dans quelque liqueur ſudorifique. Les poils de blaireau ſervent à faire des pinceaux pour les peintres; les ſelliers ou les bourreliers emploient ſa peau à divers uſages.

BLEIME; c'eſt une maladie du cheval, qui a ſon ſiège à la partie intérieure du ſabot vers le talon, entre la ſole & le petit pied; cette maladie eſt, à proprement parler, un ſang extravaſé, accompagné de rougeur. Pour s'appercevoir de la bleime, il faut blanchir & parer le pied du cheval. Les maréchaux diſtinguent trois eſpèces de bleimes: la bleime ſéche, la bleime encornée & la bleime foulée. La bleime ſéche a pour cauſe la ſéchereſſe & l'aridité du pied. Les chevaux de manège y ſont ordinairement ſujets; pour les en garantir, il faut avoir l'attention de leur faire nettoyer le deſſous des pieds, auſſi-tôt qu'ils reviennent du manège; pour les guérir de cette maladie, lorſqu'ils en ſont attaqués, il faut percer la bleime ſéche juſqu'au foyer de la matière, qui eſt preſque toujours noire, & panſer enſuite avec l'eſprit de thérébenthine

& la poudre d'euphorbe. La saignée fera aussi très-bien dans ce cas, & on diminuera l'ordinaire.

La bleime encornée est une suite de la bleime séche négligée. L'extravasation étant considérable, & la matière n'ayant point d'issue, elle peu être seule la cause des véritables ravages, & faire même tomber cette corne qui est remplacée par une nouvelle; on se sert pour cette maladie des mêmes remèdes que ceux qu'on emploie pour le javart encorné, après avoir fait précéder préalablement la saignée, la diette & les lavemens.

La bleime foulée est celle qui provient de quelque cause extérieure, qui aura foulé & meurtri quelque partie de la *sole*; il faut remédier de bonne heure à cette maladie; on découvre d'abord la bleime jusqu'au vif, & on tient la sole & le sabot gras avec du cambouis.

BŒUF; c'est l'animal qu'on doit le plus estimer parmi les bêtes à corne, soit par les services qu'il rend, soit par les avantages qu'il nous procure: comme cet animal est simplement le taureau à qui on a fait l'opération de la castration, soit pour l'engraisser, soit pour le rendre plus docile, on supprime par cette opération les testicules à cet animal, s'il n'est pas avancé en âge; mais si au contraire il est âgé, on les lui comprime seulement, & on serre & tord les vaisseaux qui y aboutissent, ce qui s'appelle pour lors bistourner; ordinairement on ne fait châtrer un jeune taureau qu'à l'âge de deux ans; la meilleure saison pour la castration est le printemps ou l'automne; le temps pour en tirer profit est la troisième année.

La castration ne diminue en aucune façon la force du bœuf, elle réprime simplement les mouvemens impétueux du taureau, naturellement indocile; cet animal en devient aussi plus gros, plus massif, plus propre au travail, plus patient, plus aisé à conduire.

La castration ne change rien à la crue des dents

ni à leur chûte, non plus qu'à celle des cornes. Pour bien choisir un bœuf propre au travail, il faut qu'il ait la tête courte & ramassée; l'oreille grande, velue & unie; la corne forte, luisante & de moyenne grandeur; le front large; les yeux gros & noirs; les naseaux ouverts; la dent blanche & égale; les lévres noires; le cou charnu; les épaules grosses, larges & chargées de chair; le fanon pendant jusques sur les genoux; les côtés étendus; les reins larges & forts; le ventre spacieux & tombant en bas; les flancs proportionnés à la grosseur du ventre; les hanches longues; la croupe épaisse & ronde; les jambes & les cuisses grosses, charnues & nerveuses; la queue pendante jusqu'à terre & garnie de poils déliés & touffus; le pied ferme; l'ongle court & large; il faut en outre qu'il soit jeune, docile, prompt à l'aiguillon, qu'il obéisse à la voix, qu'il soit facile à manier; il doit avoir en outre le poil luisant, doux, épais, roux; on n'estime guères les bœufs blancs ou mouchetés que pour l'engrais.

Quand le bœuf a une fois atteint l'âge de dix ans, il n'est plus propre qu'à engraisser; cet animal ne passe jamais guères plus que quatorze ou quinze ans en vie; ce n'est pas peu de chose que d'habituer cet animal à porter le joug, il faut s'y prendre de bonne heure; dès l'âge de deux ans & demi ou trois au plus tard, on commence à l'apprivoiser pour mieux le subjuguer, car pour peu qu'on différe, il devient indocile & pour l'ordinaire intraitable; ce n'est que par la patience, la douceur & les caresses qu'on en peut venir à bout: si on en venoit à la force & aux mauvais traitemens, ce seroit le vrai moyen de le rebuter; on lui frotte d'abord le corps, en le flattant; on lui donne de temps en temps de l'orge bouilli, des fêves concassées & d'autres nourritures semblables qu'on sait qu'il aime le mieux, sur-tout avec du sel; on lui lie aussi souvent les cornes; on lui met ensuite quelque temps après

le joug après quoi on l'attele à la charrue avec un autre bœuf de même taille, & qui sera déja dressé. On les attache ensemble à la mangeoire ; on les mène au pâturage pour qu'ils se connoissent & qu'ils s'habituent à n'avoir que des mouvemens communs. Il faut bien se donner de garde de se servir d'abord de l'aiguillon, on le rendroit par là dès le commencement intraitable ; il faut aussi le ménager pour le travail, de peur qu'il ne se fatigue trop ; on lui donnera à manger abondamment pendant qu'on l'exercera. Il arrive souvent qu'un jeune bœuf est très-difficile à retenir, qu'il est impétueux, prompt à donner du pied ou sujet à heurter de ses cornes ; pour lui ôter tous ces défauts, on l'attachera bien ferme dans son étable, & on l'y laissera jeûner pendant quelque temps. Quand il a le défaut d'être rétif, on prend un bâton tiré tout chaud du feu, & après l'avoir brûlé au bout, on en bat les fesses du bœuf & on l'oblige de cette façon à marcher. Quand un bœuf est peureux, la moindre chose l'effraie ; le meilleur remède qu'on y puisse apporter, c'est de veiller toujours sur ces animaux, afin de les retenir quand la peur les prend ; ils en guérissent à mesure que le travail & l'âge diminuent leur vivacité.

Un autre défaut encore dans le bœuf, c'est d'être furieux ; le trop de repos le rend souvent tel ; sitôt qu'on s'apperçoit de ce défaut, il faut lier les quatre jambes de l'animal pour le terrasser & ne lui donner que fort peu à manger ; sa fureur passe souvent dans la huitaine.

Pour remédier à ce vice, on prend encore un grand joug ; on attache cet animal à une charrette bien chargée, au milieu de deux autres bœufs qui soient un peu lents ; on lui donne souvent de l'aiguillon, par ce moyen on le rendra en peu docile & on abattra sa fureur.

Les bœufs à poils mouchetés & à poils tout blancs sont

ſont fort ſujets à ſe coucher en travaillant ; il n'y a que l'aiguillon dont on puiſſe ſe ſervir pour leur ôter ce défaut.

On connoît l'âge du bœuf par les dents & par les cornes ; les premières dents de devant tombent à dix mois, & ſont remplacées par d'autres qui ſont moins blanches & plus larges. A ſeize ou dix-huit mois les dents voiſines de celles du milieu tombent pour faire place à d'autres.

Toutes les dents inciſives du bœuf ſont renouvellées en trois ans ; elles ſont pour lors égales, longues & aſſez blanches ; à meſure que l'animal vieillit, elles s'uſent & deviennent inégales & noires. Les cornes des bœufs ſe renouvellent auſſi à trois ans pour ne plus tomber. Elles ſont ordinairement plus groſſes & plus longues que celles du taureau. L'accroiſſement des ſecondes cornes du bœuf ne ſe fait pas d'une manière uniforme, & par un développement égal ; au commencement de la quatrième année d'un bœuf il ſort deux petites cornes pointues, nettes, unies & terminées vers la tête par une eſpèce de bourrelet ; l'année ſuivante ce bourrelet s'éloigne de la tête & forme un cylindre qui ſe termine encore par un autre bourrelet ; on compte les années par le nombre des bourrelets qui ſont des nœuds annulaires, en commençant d'abord à compter trois ans pour la pointe de la corne, enſuite un an par chaque anneau.

On fait travailler les bœufs pendant l'été le matin, depuis la pointe du jour juſqu'à neuf heures, & le ſoir, depuis deux heures juſqu'après le ſoleil couché ; au printemps, en hiver & en automne, on les fait travailler ſans diſcontinuer, depuis neuf heures du matin juſqu'à cinq heures du ſoir.

Le bœuf eſt infiniment préférable au cheval pour le labour, il va toujours d'un pas égal ; il ne lui faut ni avoine, comme aux chevaux, ni preſque point de foin ; un cultivateur n'a beſoin avec le bœuf, ni

de maréchaux, ni de harnois ; on ne le ferre jamais, & un bois en forme de joug est tout le harnois qu'il lui faut ; on le nourrit ordinairement de paille, quelquefois cependant de foin lorsqu'il travaille ; à défaut de foin pendant l'été, on lui donnera de l'herbe fraichement couppée ; les feuilles de frêne, d'orme & de chêne, plaisent beaucoup aux bœufs, mais l'excès de ces feuilles leur occasionne quelquefois un pissement de sang. La luzerne, le trefle, le sainfoin, la vesce, les lupins, l'orge bouilli, sont pour le bœuf la meilleure des nourritures ; il faut cependant se donner de garde de leur donner trop de luzerne.

Quand on se trouve dans un pays abondant en paturage, on y fait passer les nuits aux bœufs sous la garde d'un valet ; c'est une grande épargne. Les premières herbes ne leur valent rien, & ce n'est que vers la mi-mai qu'il faut les mener paître ; au mois d'octobre on les met au fourrage, mais il faut avoir sur-tout l'attention de ne point les faire passer tout-à-coup, mais peu à peu, du sec au verd & du verd au sec.

Quand les bœufs sont de retour de leurs travaux, on les frotte avec des bouchons de paille, sur-tout s'ils sont en sueur ; on ne les attache à l'étable que quand cette sueur est passée ; on leur lave souvent les pieds pour en ôter, soit les pierres, soit les épines, ce qui les feroit boiter.

Pour empêcher les bœufs d'être tourmenté par les mouches, on les frotte avec des baies de laurier coupées très mince & cuites dans de l'huile ; ou bien avec de la salive des bœufs même.

Les bœufs ne sont vraiment propres pour le travail que jusquà dix ans ; ainsi passé ce temps, il faut les engraisser, & ne pas différer davantage, si l'on veut qu'ils prennent bien, ce qu'on dit communément, la graisse. Quoiqu'on puisse les engraisser dans toute saison, on préfère cependant l'été comme la saison la plus favorable ; on les mène pâturer de grand matin ;

on les ramène à l'étable quand la chaleur commence à se faire sentir; on les y laisse ruminer & dormir fraichement & au large, jusqu'à ce que la grande chaleur étant passée on puisse les remettre dans les paturages pour le reste du jour; on leur donne de la bonne litière & de l'herbe fraichement coupée pour la nuit.

Si on les engraisse en hiver, on les tient chaudement dans l'étable depuis la saint Martin jusqu'au mois de mai sans les laisser sortir. On leur donne du bon foin, & même sans ménagement; on peut mêler le foin avec un tiers de paille d'orge, & par ce moyen on épargne; on leur donne en même-temps sur le soir des pelottes faites avec de la farine de seigle, d'orge ou d'avoine pétries avec de l'eau tiède & du sel; on leur hache aussi quelquefois des grosses raves qu'on leur donne pour nourriture; on les fait même souvent cuire, de même que les carottes, les gros navets, les feuilles & grains de mays; on peut leur donner encore du marc de vin dans de l'eau chaude, & y mêler beaucoup de son; dans le pays Messein on leur donne des tourtes de chenevis & même de suif.

On engraisse les bœufs d'Auvergne & du Limousin avec du foin de haut prés, du marc d'huile de noix, qu'on mêle avec de gros navets & de la farine de seigle. Dans le journal œconomique se trouve un mémoire sur l'engrais des bœufs; l'auteur de ce mémoire conseille de semer quelques portions de terre en herbes balsamiques & odoriférantes, que l'on met en poudre bien fine pour en répandre sur leur fourage en forme d'assaisonnement, & suppléer par là au sel.

On donne soir & matin, pendant les huit premiers jours, aux bœufs qu'on engraisse, un seau d'eau échauffée au soleil ou tiédie sur le feu, dans laquelle on aura jetté auparavant trois picotins de farine d'orge, sans avoir été bluttée: on laisse reposer l'eau jusqu'à ce que le plus gros de la farine soit tombé au fond; on leur

donne ensuite à boire cette eau blanche, & on garde le fond pour mêler avec leurs alimens.

Si les bœufs qu'on veut engraisser n'ont point d'appétit, il faut leur laver la langue avec du fort vinaigre & du sel, & leur jetter une poignée de sel dans la gorge ; rien n'est même meilleur pour les entretenir toujours en appétit que de mêler toujours du sel parmi leur nourriture ; un peu d'exercice pendant le temps qu'on emploie à l'engrais des bœufs contribue aussi à rendre leur chair meilleure. On a observé que les bœufs qu'on tue en Auvergne & en Limousin, sont inférieurs pour le goût & la qualité à ceux qu'on amène de ces provinces à Paris à petites journées. Le voyage perfectionne leurs engrais.

Les bœufs sont sujets à se lêcher lorsqu'ils sont en repos, ce qui les empêche, à ce qu'on dit, d'engraisser ; pour obvier à cet inconvénient, il faut les bouchonner de temps en temps avec une forte décoction d'absynthe.

En parlant des attentions qu'on doit apporter pour le choix d'un bœuf lorsqu'on en veut faire l'acquisition, nous avons omis de dire qu'il faut encore avoir égard à la manière dont ils mangent & au lieu de leur naissance. On a toujours remarqué que les bœufs qui mangent lentement, qui sont d'une taille & d'un embonpoint médiocre, fournissent mieux leur carrière à toute sorte de travaux que ceux qui mangent très-vîte. Ceux qui ont été élevés sur les montagnes, ou tirés du voisinage, sont moins paresseux, plus forts, plus saint, & en général de meilleur service, que ceux que l'on tire des pays étrangers. Les bœufs ne se font pas aisément à l'air d'un nouveau climat, il faut les ménager beaucoup la première année, sur-tour dans les grandes chaleurs, & les nourrir de foin sec pour les rendre plus forts & moins sujets aux maladies.

L'âne & le bœuf sont à peu près sujets aux mêmes

maladies, par conséquent les mêmes remèdes peuvent leur convenir. Nous allons examiner ces maladies les unes après les autres.

Une maladie commune aux bœufs est l'avant cœur; cet animal paroît, lorsqu'il est atteint de cette maladie, fort triste; il baisse continuellement la tête; il jette beaucoup de salive & il a le dos fort roide; il marche très-lentement & ne rumine presque pas.

Pour remède à cette maladie, on se sert ordinairement de la racine d'ellebore; on en prend la grosseur d'une bonne aiguille, on perce le poitrail du bœuf avec une alêne, & on y introduit cette racine, qui est une espèce de séton; l'ellebore attire en dehors toute l'humeur qui occasionne cette maladie; on fait avaler en même temps intérieurement à l'animal malade, un demi-septier de vin rouge, dans lequel on aura dissous à froid deux gros d'orviétan, & par ce moyen on parvient à le guérir. *Voyez* le détail de cette maladie à l'art. cheval.

La seconde maladie qui survient même très-fréquemment aux bœufs est ce qu'on appelle barbes ou barbillons; ces barbillons ne sont rien autre chose que des excroissances ou espèces de chancres qui viennent sous la langue des bœufs & les empêchent de manger; lorsqu'on s'apperçoit de ces barbillons, on est d'usage en campagne de les couper avec des ciseaux, & de laver la plaie avec du vinaigre, de l'ail & du sel, ou uniquement avec de la salive.

Les bœufs ont encore une maladie connue sous le nom de mal de cœur, qui a beaucoup de rapport à celle qu'on nomme avant-cœur, & avec laquelle on pourroit très-bien la confondre; lorsque les bœufs sont attaqués de cette maladie, ils ont un battement de flancs fréquent qui est accompagné de temps en temps de nausées, qui leur font pancher la tête & leur rendent les yeux tristes; on leur donne à avaler, ainsi que nous avons dit dans la maladie de l'avant-cœur,

une chopine de vin rouge dans lequel on a délayé un gros d'orviétan. Ce remède avalé, on leur frotte le muffle avec de l'ail; deux heures après on leur donne à manger une eſpèce de ſalade faite avec une quantité de porreaux, de civettes, de ciboules, de céleri & d'autres herbes fortes qu'on trouve dans la ſaiſon, ſur leſquelles on jette force vinaigre & ſel; cette ſalade les remet en appétit; ſi le mal de cœur leur ſurvient dans un temps de contagion, il faut employer les mêmes remèdes dont on ſe ſert pour le dégoût qui arrive en de pareilles circonſtances.

La colique eſt une maladie qui ſurvient aux bœufs auſſi bien qu'aux hommes; on peut aſſurer qu'un bœuf eſt tourmenté de la colique lorſqu'il ſe plaint, qu'il allonge ſon cou, qu'il étend ſa cuiſſe, ſe leve & ſe couche ſouvent, lorſqu'il ne peut ſe tenir en place & qu'enfin il ſue; cette colique provient aux bœufs, diſent les bouviers, de laſſitude, & principalement au printemps lorſque le ſang de ces animaux eſt en ſa plus grande effervescence.

Dans les fermes, quand on s'apperçoit que les bœufs ſont atteints de cette maladie, on leur fend d'abord l'extrémité de la queue pour la faire ſaigner; enſuite avec un bâton rond, on leur frotte rudement le ventre afin que le ſang qui s'eſt épaiſſi ſe liquéfie, pour ſortir avec plus de facilité par les inciſions que l'on a faites, après quoi on promène l'animal pendant une bonne demi-heure; on le ramène à l'étable & on l'y couvre pour le tenir chaudement; ſa nourriture ſera du bon foin & un picotin d'avoine à midi, & ſa boiſſon de l'eau tiède, dans laquelle on aura jetté une poignée de farine de froment; en cas que ce remède n'apporte pas à l'animal malade tout le ſoulagement qu'on en peut attendre, on a la méthode pour lors de lui faire prendre des oignons cuits qu'on aura mis tremper dans du bon vin, & on lui réchauffe le ventre avec une baſſinoire pleine de feu ou une pelle bien chaude.

Une maladie à laquelle les bœufs sont encore très-sujets, est la constipation; cette maladie est très-dangereuse pour eux, on ne peut avoir assez de précaution pour y apporter un prompt remède; celui qu'on peut leur donner avec plus de confiance dans ce cas est le suivant.

On prend un quarteron de manne ordinaire dissoute dans une pinte & demie de bierre : on ajoute une chopine d'huile d'olive, & six onces d'électuaire lénitif : on mêle bien le tout ensemble : on donne un poisson & demi, & même deux de cette potion, tous les matins & tous les soirs, jusqu'à ce que l'animal en ait pris la moitié; on continue ainsi de lui en donner tous les matins avant de lui donner à boire; il faut lui donner ce remède chaud; car si on le lui faisoit avaler froid, cela lui donneroit des tranchées. M. Dupuy Demportes, dans son Gentil-homme cultivateur, dit avoir expérimenté avec succès pour la constipation des bœufs un remède fait avec un quarteron de moëlle de casse, autant de manne, & deux onces de tamarins; on dissout le tout dans quatre pintes d'eau : on en donne matin & soir un poisson jusqu'à ce que toute la potion soit employée.

Il survient quelquefois une enflure aux différentes parties des bœufs, ou par contusion, ou par un abscès qui s'y forme. Si l'enflure est occasionnée par une contusion ou par un abscès, il faut appliquer dessus un cataplasme fait avec du miel, du saindoux & du son; on fait bouillir le tout dans du vin blanc, & on l'y laisse pendant trois, quatre ou cinq jours.

Si c'est un abscès, après avoir appliqué le cataplasme ci-dessus, qui n'aura pas suffi, on prendra de l'onguent d'althea, de l'huile de laurier, & du beurre frais, deux onces de chacun : après avoir battu le tout à froid, on en frottera le cou du bœuf & on le tiendra enveloppé de linge. Cette onction attirera l'humeur en dehors & formera une tumeur qu'on ouvrira avec les

ciseaux, sitôt qu'on le jugera à propos. L'ouverture ainsi faite, on aura soin de la panser tous les jours en y mettant la racine d'ortie, & continuant jusqu'à ce que l'abscès soit bien détergé.

La tête, les lévres & les yeux des bœufs sont encore fort sujets à s'enfler; cette enflure s'étend à la suite jusqu'aux gencives & à la langue; l'inflammation s'ensuit, lorsqu'elle parvient à la gorge, à l'estomac & aux entrailles, c'est pour lors une véritable perte.

Cette terrible maladie est occasionnée, & par les mauvaises eaux & par la malignité d'un air infecté. Lorsqu'on s'apperçoit que le tour des yeux des bœufs est enflé, il faut observer aussi-tôt si les lévres ne sont pas enflées, & en cas qu'elles le soient, il faut examiner la langue & tout l'extérieur de la bouche.

S'il n'y a que les yeux, les lévres & tout l'extérieur de la tête qui soient enflés, il faut tirer beaucoup de sang à l'animal, & lui donner aussi-tôt après la saignée la boisson suivante.

On fait chauffer deux pintes de bierre ou de vin; on y délaie six gros de mithridate, on y ajoute dix grains de saffran & une cueillerée à caffé d'esprit de nitre; on donne cette boisson chaude de six heures en six heures; si l'enflure des yeux diminue, c'est une preuve que le remède fait son effet. Si au lieu de diminuer l'enflure continue ou même augmente, il faut faire une saignée encore plus copieuse que la première, & au lieu de la boisson précédente, il faut donner trois onces de sel de glauber dissous dans de l'eau. Si l'une ou l'autre de ces méthodes manquent, il faut les continuer alternativement jusqu'à ce que le sort de l'animal soit décidé d'une façon ou de l'autre.

Quelquefois l'intérieur des lévres & de la langue sont affectés en même temps que l'extérieur de la tête, ce qu'on reconnoîtra par les symptomes suivans: les yeux sont enflés & enflammés; les lévres sont pareillement enflées & en même temps brulantes, ainsi que

quelquefois la partie intérieure du col ; la langue qui eſt le principal ſiège du mal eſt enflée & couverte de boutons pleins de pus ; il faut alors les percer avec une lancette, ou avec une pointe d'un couteau. L'opération faite, il faut laver la langue avec du vinaigre & du ſel & la bien eſſuier avec un linge propre. On ſaigne enſuite l'animal copieuſement, & on lui donne ſoir & matin le remède ſuivant.

On prend trois quarts d'once de thériaque de Veniſe, deux gros d'anis pulvériſé, deux cueillerées de ſuc délayé ; on met le tout dans une pinte de bierre bien chaude. On tient l'animal auſſi chaudement qu'il eſt poſſible, & on lui donne pour boiſſon ordinaire de l'eau chaude que l'on verſe à la façon du thé ſur une certaine quantité d'aigremoine. On doit faire chauffer cette boiſſon chaque fois qu'on en donne.

Si les bœufs ſont attaqués de débilité, autre maladie qui les affecte ſouvent, il faut leur donner tous les mois un breuvage fait d'ers trempé & pélé. *Voy.* le dictionnaire des plantes, arbres & arbuſtes de la France, art. *ers.*

Quand les bœufs ſont dégoutés, ce qu'on qualifie encore du nom de maladies de bœufs ; ſi le dégoût n'eſt que ſimple & s'il n'eſt occaſionné par aucune autre maladie, on prend du ſel avec du fort vinaigre dans lequel on met des porreaux, ou des ciboules, ou du céleri : on entonne cette eſpèce de ſalade dans le goſier du bœuf ; pour ce faire, on lui léve le muffle en haut de peur que l'animal ne laiſſe tomber de cette ſalade en la broyant ſous les dents ; on lui jette enſuite une poignée de ſel dans la gorge ; & par ce moyen on lui rendra l'appétit.

M. de Buffon prétend que rien n'eſt meilleur pour remédier au dégoût du bœuf que de leur donner l'herbe trempée dans du vinaigre ou ſaupoudrée d'un peu de ſel. Pour qu'ils mangent toujours ce qu'on leur

donne dans l'étable, il faut ne leur donner que peu à la fois, mais souvent.

S'il règne une maladie contagieuse parmi les bœufs du canton, ou si on s'apperçoit que les bœufs ne ruminent pas comme à l'ordinaire, & qu'ils ne soient plus si avides à la nourriture, il faut vîte les séparer des autres, ne leur donner pour aliment que la moitié de ce qu'on leur donne ordinairement de nourriture ordinaire, & pour boisson de l'eau blanche; leur faire deux saignées à chacun de six heures en six heures, & un cautère au poitrail avec le fer rouge. On y fera trois ou quatre incisions; on insérera dans ces incisions une racine d'ellébore blanc, qu'on renouvellera toutes les vingt-quatre heures; on frottera l'endroit avec un suppuratif; s'il se forme un dépôt & qu'il purge bien, l'animal sera en train de guérir.

Au surplus, quand le dégoût est occasionné aux bœufs par quelques maladies, on les guérira avec les remèdes qui sont appropriés pour ces maladies.

Les bœufs sont très-sujets à un mal qui leur vient ordinairement dans la fente des pieds; aussi-tôt qu'on s'apperçoit qu'un bœuf boîte, il faut le renverser à terre, bien nettoyer l'entre-deux de son pied, le frotter jusqu'au sang; ensuite on écrase une certaine quantité de feuilles d'armoise, qu'on fait bouillir dans du lait & de l'eau, & l'on en met entre les fentes & tout autour du pied, où l'on fixe une compresse de charpie imbibée de cette décoction; on retient l'animal dans l'étable, & par là on le guérit.

Comme ce mal n'est pour l'ordinaire occasionné que par quelque saleté accidentelle, le meilleur remède dont on puisse se servir est d'appliquer sur la partie affligée un cataplasme lénitif, après l'avoir auparavant bien nettoyée.

S'il se trouve réellement des ulcères dans la fente du pied du bœuf, on commence par les nettoyer,

ainsi que nous avons dit ; on y applique du basilicon noir étendu sur une compresse de chanvre que l'on renouvellera tous les jours jusqu'à parfaite guérison.

Pour préserver les bœufs de cet accident, il faut les faire passer tous les soirs par une petite mare d'eau, afin qu'ils aient les pieds nets.

Les bœufs qui sont incommodés des pieds ont la coutume de boîter; lorsqu'ils amassent des chicots de bois en allant paître les bois, ou qu'ils y attrappent quelques clous, il faut aussi-tôt leur tirer dehors du pied le clou ou chicot ; après quoi on verse de l'huile toute chaude sur la plaie ; on la couvre de chanvre, ainsi que nous l'avons dit plus haut, & on enveloppe le tout de linge. Deux ou trois pansemens, avec un peu de repos, guérissent ces accidens.

Si les bœufs viennent à boîter pour avoir été blessés d'une épine ou de quelqu'autre chose semblable, on applique par dessus un cataplasme tiède de cire fondue avec de la vieille huile, du miel & de la farine d'ers, & par-dessus une figue ou une pomme de grenade pilé, avec un bandage. On renouvelle cet appareil au bout de trois jours.

Si le boîtement des bœufs provient de quelque cause froide, il faut laver le pied, ouvrir ensuite avec une lancette la partie attaquée, & laver la plaie avec de la vieille urine ; puis y appliquer du sel, & l'essuyer ensuite avec une éponge ou du vieux linge. Après quoi on fera dégoutter par le moyen d'un fer chaud, sur la partie malade, de la graisse de chèvre ou de bouc.

En cas qu'il se trouve dans les pieds du bœuf un dépôt d'humeurs qui y occasionne de l'enflure, il faut fomenter la partie avec de l'huile & du vin cuit ; on met ensuite de la farine crue d'orge, pendant que l'endroit conserve encore la chaleur de la fomentation ; mais lorsque la tumeur sera mûre & molle, il la faudra fendre & laver, & y mettre des feuilles de lys ou

de l'oignon mariné avec du sel, ou de la renouée, ou du marrube pilé.

Une maladie qui demande des remèdes prompts dans les bœufs, est l'enflure du ventre; on prétend qu'un insecte avalé, ou de l'herbe encore pleine de rosée, peuvent causer ce désordre; on leur donne à l'instant en lavement une décoction de mauve, de pariétaire, de chicorée sauvage & de betes, à laquelle on ajoute du son & de l'huile de noix; on se sert encore quelquefois d'une bassinoire pleine de feu, ou d'une pelle bien chaude pour échauffer le ventre aux bœufs enflés.

L'entorse est une maladie assez connue de tout le monde; on prend pour sa cure du saindoux, du miel, & du vin blanc; on fait bouillit le tout ensemble, & on en frotte le mal pendant trois jours, & cela trois ou quatre fois par jour.

Par étranguillon chez les bœufs, on entend communément des humeurs qui s'amassent sous la gorge d'un bœuf, & qui y grossissent les glandes si fortement, que l'animal peut en étouffer, si l'on n'y rémédie au plus vîte; quand un bœuf est atteint de ce mal, il faut lui ouvrir soir & matin les glandes avec une lancette, lui frotter ensuite le dessous de la gorge avec de l'huile de laurier & du beurre frais battus ensemble, & avoir sur-tout grand soin de lui tenir la tête bien chaudement, par le moyen d'une bonne couverture; sans quoi la bête malade courroit risque de périr.

Les fièvres n'affectent point moins les bœufs que tous les autres animaux; on connoît qu'ils en sont attaqués par des symptômes: l'animal écume, penche la tête, ses yeux sont appésantis; il est affecté d'un tremblement dans tous ses membres, & se plaint; il est brûlant, jusqu'à ne manger point; mais il voudroit toujours boire; ce sont-là les vrais signes caractéristiques des fièvres, dont ces animaux sont attaqués; mais il faut

bien se donner de garde de les confondre avec les symptômes de quelques autres maladies.

Les bœufs ont très-peu de maladies sans qu'elles ne soient accompagnées de fièvres ; les symptômes de la fièvre paroissent par conséquent avec ceux des maladies qui la causent ; dès qu'on s'apperçoit que les animaux malades sont attaqués des symptomes ci-dessus, il faut examiner si ces symptomes ne se trouvent pas compliqués avec ceux d'autres maladies : s'ils le sont, il faut avoir recours aux remèdes qui conviennent pour lors à chaque maladie ; comme cette maladie est la vraie cause de la fièvre, la maladie guérie, la fièvre le sera aussi.

Quand il n'y a aucun autre symptome que ceux d'une fièvre ordinaire, on le traitera de la manière suivante.

On commencera d'abord par saigner l'animal ; vingt-quatre heures après, si les symptomes de la fièvre ne diminuent pas, on réitérera la saignée ; mais il faut sur toutes choses tenir, après la saignée, l'animal bien chaudement, & lui supprimer toute nourriture ; on fait bouillir ensuite une grande quantité de feuilles de plantain & environ six poignées d'aigremoine dans trente-deux pintes d'eau ; on passe cette liqueur dans un linge & l'on en donne à boire à l'animal tant qu'il en veut. On observera que chaque fois qu'on en donne, il faut que cette boisson soit tiède.

Le jour suivant on administrera de huit heures en huit heures une demi-once de thériaque de Venise dans deux pintes de bierre. Après qu'on a observé ce régime, on présente du bon foin arrosé avec de l'eau simple, & l'animal se rétablit peu à peu. On aura soin de frotter & de nettoyer assiduement les lèvres de l'animal, pendant tout le cours de la maladie, autrement il ne mange ni ne boit. On le tient dans l'étable jusqu'à sa parfaite guérison ; on lui donne même

des soins particuliers quelques jours après qu'il est guéri.

D'autres traitent différemment cette maladie ; & au lieu de remède échauffant, telle que la Thériaque, ils leur donnent au contraire une nourriture rafraichissante, comme de l'herbe fraichement cueillie, avec laquelle on mêlera de la laitue ; ou si c'est en hiver, simplement du foin humecté ou du son mouillé qu'on lui donnera deux fois par jour ; l'eau qu'on fera boire à l'animal malade, doit être claire & fraiche ; ou si pour en ôter la crudité, on veut y mêler deux poignées de farine de seigle, elle n'en sera même que plus salutaire.

Si nonobstant ces remèdes, la fièvre persiste toujours dans sa force, on prendra de la mauve, de la chicorée sauvage, de la laitue & de la bete, on fera bouillir le tout dans deux pintes d'eau avec du son ; on l'exprimera ensuite par un linge ; on fera avec la colature un lavement, auquel on ajoutera deux bonnes cueillerées de miel & autant d'huile de noix.

Quand on remarque dans les bœufs un battement de flancs, c'est presque toujours un signe d'une grande inflammation dans leurs entrailles : dès que ces animaux en seront atteints, on leur fera 1.° prendre du repos, 2.° on leur donnera un lavement avec une décoction de bourache, de chicorée sauvage & de bete dans deux pintes de petit-lait de vache, qu'on aura réduit par l'ébullition à trois chopines : on y ajoute quatre onces de miel & autant d'huile de noix. Quand ce lavement sera pris, on fera avaler dès le lendemain aux bœufs, un breuvage d'eau tiède, dans laquelle on aura mis du suc de porreau.

Pour terminer leur guérison, on leur fera un cataplasme de trois poignées de graines de choux avec un quarteron d'amidon : on pilera bien le tout ensemble, on le délayera dans de l'eau froide & on le leur appliquera sur les flancs.

On leur donnera pour nourriture, si c'est l'été, de l'excellente herbe, & si c'est l'hiver, des baies de froment qu'on mêlera avec du son dans un seau d'eau, & on leur ôtera le foin pour un peu de temps.

Nous avons parlé plus haut de la constipation des bœufs, mais ils n'y sont pas si sujets qu'au flux ou cours de ventre; les bœufs dans le commencement du cours de ventre, rendent une matière un peu claire, empreinte cependant de la couleur naturelle des excrémens, qui devient dans la suite plus pâle & plus luisante, causant à l'animal des douleurs très-aiguës, elle se change même quelquefois en une matière sanguinolente.

La principale chose à laquelle un bouvier doit s'attacher dans le traitement de cette maladie, c'est d'en distinguer les différens dégrés.

Quand ce n'est qu'un cours de ventre ordinaire, on fait bouillir des racines fraiches de bistorte dans quatre pintes d'eau, on passe la liqueur, on y ajoute quatre onces de blanc d'Espagne & une once de diascordium fait sans miel. On donne à l'animal une chopine de cette composition bien chaude, trois fois dans vingt-quatre heures, jusqu'à parfaite guérison; souvent l'animal guérit dans une seule dose; cela n'empêche cependant pas de lui en donner une dose soir & matin pendant deux jours de suite pour éviter une rechute.

Lorsque les bœufs rendent par le flux des matières acres, si le remède prescrit ci-dessus n'a pas arrêté le mal, il faut faire usage du suivant.

On réduit en poudre grossière une demi-livre de racine de tormentille, & on la fait bouillir dans quatre pintes d'eau jusqu'à la diminution de deux pintes: on exprime le jus & on y ajoute deux pintes de gros vin rouge, un quarteron de blanc d'Espagne, deux onces de diascordium sans miel, & une once de terre du Japon. On mêle bien le tout & on en donne à l'animal une chopine par dose trois fois dans les vingt-

quatre heures, jusqu'à parfaite guérison; il faut administrer cette boisson chaude. Ou bien :

On prend une once d'huile d'amandes douces, on la mêle avec une demi chopine de vin cuit, dans lequel on met infuser pendant six heures deux onces de raclure de corne de cerf dans un vaisseau bien couvert; on remue bien ce mêlange & on le donne à l'animal matin & soir, jusqu'à parfaite guérison.

Le cours de ventre avec du sang, ou pour mieux dire, le flux de sang, attaque quelquefois tout d'un coup les bœufs, mais bien souvent faute de soin, ou pour avoir administré des remèdes peu convenables, ou parce que le flux dont nous venons de parler plus haut, résiste aux remèdes les plus approuvés.

Voici à peu près la marche que fait le flux de sang, lorsque les flux ordinaires ont été négligés ou mal traités. Une humeur âcre se fixe sur les intestins; la matière que l'animal rend est claire & lui donne des douleurs cuisantes. Dans la suite du temps cette humeur, par le séjour qu'elle fait dans les intestins, & par l'acrimonie qu'elle contracte, en ronge & détache le *mucus* ou l'humeur mucilagineuse; ce qui se manifeste par l'écoulement d'une matière qui est pâle; mais la mucosité des intestins étant écoulée, l'humeur âcre agit alors contre la membrane intérieure, la ronge & la déchire, de sorte que la matière qui étoit précédemment pâle est sanguinolente : symptome qui annonce le danger de la maladie.

Le meilleur remède qu'on puisse employer dans ce cas est la saignée; on pile ensuite une demi-livre d'écorce de racine séche de tormentille, six onces d'écorce séche de grenadier & deux livres de feuilles & racines de plantain; on les fait bouillir dans six pintes d'eau jusqu'à la réduction de quatre; on ajoute alors deux onces de cinnamome en poudre; on donne à ce mêlange quelques bouillons de plus : on le passe dans un linge quand il est refroidi, & l'on y ajoute trois onces

onces de ſang de dragon pulvériſé, & un quart-d'once d'alun de roche : on mêle bien le tout enſemble & l'on en donne un poiſſon & demi par doſe trois fois dans les vingt quatre heures ; il faut que cette boiſſon ſoit chaude.

Le cours de ventre eſt quelquefois, & même ſouvent, accompagné de la fièvre. Il faut dans ce cas marier & adminiſtrer des remèdes qui attaquent les deux maladies enſemble ; on ſe ſervira pour cet effet du remède ſuivant.

On coupera en petits morceaux ſix onces de racine de benoitte ; on fait bouillir cette racine dans ſix pintes d'eau juſqu'à la réduction de quatre ; on ajoute vers la fin une once de cinnamome & deux onces de bois de geneſt : on le paſſe à travers un linge, & on ajoute à la colature une once de ſerpentine de Virginie réduite en poudre, & une pinte de gros vin rouge ; on en donne une chopine bien chaude deux fois dans l'eſpace de vingt-quatre heures, & on couvre l'animal d'une mauvaiſe couverture de laine, ou de pluſieurs paillaſſons joints enſemble avec de la ficelle ; on aura ſur-tout ſoin de bien fermer l'étable.

La galle & la rogne ſont encore des maladies qui affligent ſouvent les bœufs ; on les ſaigne d'abord au cou, après quoi on leur donne un lavement d'herbes rafraichiſſantes ; on leur fait prendre enſuite pour médecine une chopine de lait de vache, une once de tartre, & un quarteron de miel qu'on incorpore bien enſemble. On les laiſſera ſimplement pâturer pendant l'été, & ſi c'eſt l'hiver on leur donnera pour nourriture, deux fois par jour, du foin humecté & du ſon mouillé. On les frottera enſuite partout le corps avec un onguent compoſé d'une livre de ſaindoux dans lequel on aura mêlé une chopine d'huile d'olive, deux onces de ſouffre vif, autant de myrrhe, & une demi-once d'alun de plume, & on broyera le tout enſemble dans une chopine de bon vinaigre.

La langueur eſt encore une eſpèce de maladie qui affecte ſouvent les bœufs, & qui leur occaſionne même quelquefois du dégoût; cette maladie provient, ou d'un travail outré, ou des différentes intempéries de l'air; ſi cette langueur leur ſurvient en été, on peut l'attribuer pour lors à la grande chaleur; on leur preſcrira d'abord ce que nous avons dit être propre dans le dégoût, après quoi on leur donnera à boire, à midi & au ſoir, trois pintes d'eau dans leſquelles on aura délayé deux poignées de farine; la nourriture qui leur conviendra pareillement ſera tous les matins un picotin de ſon humecté mêlé avec une poignée d'avoine ſeulement, & de l'herbe par-deſſus en forme de fourage; ce qu'on continuera régulièrement juſqu'à ce que l'animal ait recupéré parfaitement l'appétit.

Si cette langueur ſurvient aux bœufs pendant l'hiver, elle eſt produite le plus ſouvent, ou par de l'eau de neige que ces animaux ont bu, ou par les eaux de pluie communes en cette ſaiſon, qui les ont refroidis. On leur donnera, ainſi que dans le cas du dégoût, le vinaigre préparé à cette occaſion; après quoi, au lieu de ſon humecté comme dans l'eſpèce précédente, on leur donnera du ſon ſec, avec moitié avoine, le matin, & pareille quantité le ſoir; on ne leur laiſſera pas ſur-tout manquer de bon foin, ni pendant le jour, ni pendant la nuit.

Il arive auſſi que les bœufs ſe trouvent quelquefois ſi maigres, qu'ils paroiſſent être dans une eſpèce d'étiſie; la première choſe qu'on doit faire dans cette circonſtance, eſt de prendre du vin ou ſeul ou mêlé avec de l'huile, d'en frotter rudement à contrepoils, & d'approcher au même inſtant des parties que l'on frotte, une pelle rouge, pour que le remède pénétre mieux à travers les pores; on donnera 2.° aux bœufs maigres, un lavement fait avec une décoction de betes, de chicorée ſauvage, & d'autres herbes rafraichiſſantes, dans laquelle on mettra auſſi du ſon; après avoir fait ainſi

bouillir le tout, & lorſqu'il ne ſera plus que tiede, on ajoutera deux cueillerées d'huile de noix ou d'huile d'olive. Ce lavement étant donné, la nourriture des bœufs ſera, pour le matin, du foin humecté; deux heures après, un picotin de ſon mouillé; à midi, de l'eau blanchie de farine d'orge pour ſa boiſſon; & depuis midi juſqu'au ſoir, de l'herbe fraiche, ſi c'eſt la ſaiſon de l'été qui regne, & du foin ſi c'eſt en hiver; le ſoir, un picotin de ſon mouillé comme le matin. Après les avoir tenus pendant trois jours à ce régime, on commencera à leur donner du ſon mêlé avec pareille quantité d'avoine, mais cependant toujours après l'avoir mouillé; on continuera ainſi ce traitement juſqu'à ce que le poil de ces animaux devienne luiſant & doux à manier, ce qui eſt une marque caractériſtique de leur retabliſſement.

Les poulmons s'affectent encore dans les bœufs de même que dans preſque tous les animaux; lorſqu'ils en ſont attaqués, ils reſpirent avec difficulté & touſſent avec une eſpèce de râlement; pour remédier à cette maladie, on prend quatre gouſſes d'ail, on les écraſe, on en exprime le jus qu'on mêle avec deux pintes de lait nouvellement trait & un demi-ſeptier de goudron. On diviſe cette compoſition en quatre doſes, dont on en donne une tous les matins juſqu'à parfaite guériſon. Quoique le goudron ne ſe mêle pas avec les autres ingrédiens, on peut faire avaler cette compoſition avec d'autant plus de facilité que ces animaux ne ſont pas délicats, & que d'ailleurs on ſe ſert de la corne pour leur faire avaler. Si, comme il arrive quelquefois, le mal ne cède point à ce remède, on aura auſſi-tôt recours à la ſaignée, & on aſſure pour lors qu'il opère immanquablement.

Si cependant on préſume, ce qui eſt très-facile à connoître, que cette difficulté de reſpirer dans les bœufs ne leur provient que de quelque plume arrêtée au paſſage, qu'ils auront pû avaler, il faut alors em-

ployer l'huile d'olive ; on en donnera pendant quelques jours le matin, à la dose d'une once, aux animaux affectés, mêlé dans une chopine de vin rouge ou de biere ; ce breuvage facilitera l'expectoration, pourvu cependant qu'on ait l'attention de le faire prendre chaud.

On nomme communément la difficulté de respirer des bœufs haletement ; le haletement les rend presque toujours foibles, maigres & languissans ; pour remédier à cette maladie, outre les remèdes que nous venons déja d'indiquer, on prendra une demi-once de mithridate & un scrupule de saffran en poudre qu'on délayera dans deux pintes de biere, & qu'on fera bouillir avec elle ; on donnera cette boisson chaude tous les matins pendant quatre jours ; il est très-rare que ce remède demeure sans effet. On donne pour nourriture du bon foin sec, & on tiedit l'eau qu'on fait prendre pour boisson aux animaux malades.

Un autre remède très-vanté pour cette maladie est le suivant : on prend une once de saffran, autant de racines de fumeterre, quatre gros de blanc de baleine, autant de raclure de cornes de cerf, & autant d'iris de Florence réduits en poudre impalpable ; on fait infuser le tout sur des cendres chaudes pendant six heures dans deux pintes de vin cuit, ou, à son défaut, de bon vin rouge ; on passe l'infusion à travers un linge & on en donne tous les matins & tous les soirs une dose bien chaude d'un poisson jusqu'à parfaite guérison ; on fait garder pendant tout le temps qu'on administre ce remède le même régime que celui que nous avons prescrit ci-dessus.

La jaunisse est pareillement une maladie qui affecte les bœufs ; quand ils en sont attaqués, ils ont les yeux & les lévres jaunes, ils sont paresseux & foibles, ne mangent que peu & ne boivent presque point. Tous leurs mouvemens sont lents & annoncent le dépérissement de l'animal malade.

Pour apporter remède à cette maladie on écrase, dans un mortier, une grande quantité de feuilles & de tiges de la grande Chelidoine, & une poignée de rhue; on en exprime le jus, on l'associe avec pareille quantité de jus de cloportes qu'on écrase aussi dans un mortier; on donne un poisson & demi de cette potion le matin, de trois jours l'un, pendant une semaine; M. Hall assure que par le moyen de ce remède la guérison des animaux affectés de cette maladie s'opère parfaitement dans cet espace de temps, sans qu'on ait aucune récidive à craindre.

En parlant de l'enflure du cou des bœuf, c'étoit le lieu de parler du mal qui attaque leur fanon, ou pour mieux dire, ce mal a tant de rapport à l'enflure ci-dessus, qu'il peut très-bien être confondu avec cette dernière; rien n'en est plus difficile que la cure; on définit cette maladie, une inflammation externe causée ordinairement par quelque vice dans le sang. Dans cette maladie il paroît d'abord une tumeur dans la partie inférieure du fanon; cette tumeur est dure & enflammée, elle se repand delà sur toute cette partie & parvient jusqu'à la gorge, & pour lors la maladie devient des plus dangereuses, parce que de la gorge elle peut se communiquer à l'estomac & aux intestins; elle devient même contagieuse par la respiration; elle se communique aux autres bestiaux voisins. Le commencement de cette maladie est comme une espèce de peste commençante, on ne peut assez s'empresser d'y apporter un prompt remède; il n'y a point de temps à perdre. Cette maladie a regné pendant quelques années presque par-toute l'Europe.

Dès qu'on s'en apperçoit, on fait fondre à l'instant parties égales de résine & de thérébenthine, on ajoute un peu de cire & l'on tient cet onguent tout prêt; on fend la tumeur de la longueur de trois pouces, & même plus si elle a fait du progrès; on laisse la plaie saigner abondamment; on écrase dans un mortier une

poignée de feuilles d'ellebore noir, & on y ajoute du saindoux ; on bat cette composition, & on en met une quantité suffisante dans l'incision ; on coud ensuite la plaie, pour que l'onguent ne s'en échappe point ; on aura principalement l'attention de tenir l'animal dans un état de propreté, de chaleur & de tranquillité pendant au moins deux jours. On dilate la plaie au bout de ces deux jours, on en ôte le restant de l'ellebore & on fait fondre une certaine quantité de l'onguent dont nous avons donné plus haut la composition; on en imbibe de la charpie; on insère cette charpie bien chaudement dans la plaie, & on réitère ce pansement jusqu'à parfaite & entière guérison.

Par ce moyen on parvient à guérir cette maladie, sur-tout s'il n'y a point de malignité décidée; si on a lieu d'en soupçonner, on ajoutera à l'onguent ci-dessus parties égales de gomme élémy & d'euphorbe.

Si le palais du bœuf est enflé, autre maladie de cet animal, ce qui lui occasionne du dégoût & rend sa respiration plus courte & plus fréquente, on saignera l'animal malade au palais, après quoi on lui donnera pour nourriture des gousses d'ail bien dépouillées de leurs enveloppes, avec aussi des fannes d'ail ou du foin bien mollet, jusqu'à ce qu'il se trouve mieux.

Les pieds des bœufs sont sujets à s'enfler, de même que les autres parties de leur corps ; en ce cas on prendra des feuilles de sureau, on les broyera bien avec du saindoux ; on appliquera ce remède en forme de cataplasme sur les jambes enflées.

Les pieds des bœufs, au lieu d'enfler, se retrécissent quelquefois ou s'endurcissent ; pour remédier à cet accident on prend racines de mauve & de guimauve, on les fait bouillir dans une suffisante quantité d'eau, on les pile & on les passe par le tamis ; on ajoute à la colature une demi-livre de saindoux & trois demi-septiers de bon vin ; on fait bouillir le tout ensemble jusqu'à ce que la graisse soit fondue; on ajoute alors

de la graine de lin bien concassée, & on fait bouillir jusqu'à la consomption du vin, ce qui forme une espèce de cataplasme dont on applique une partie sur le pied affecté, & on l'y laisse trois jours entiers, après quoi on y remet le reste & on le laisse pareillement trois jours.

Une maladie fort fréquente chez les bœufs est l'obstruction du foie, les symptômes de cette maladie sont pour l'ordinaire ceux que nous allons exposer; d'abord tous les mouvemens de l'animal indiquent une très-grande inquiétude accompagnée d'une grande difficulté de se remuer; les lévres & le nez deviennent farineux & secs, particulièrement le matin; l'œil est abattu : quoique la secheresse des lévres & du nez ne soit pas un signe certain de l'obstruction dans le foie, on peut dire qu'elle contribue cependant beaucoup à la caractériser, sur-tout lorsqu'elle est jointe avec d'autres symptômes. Un remède bien infaillible dans cette maladie est de prendre une livre de feuilles, tiges & racines coupées bien menu de la grande Chelidoine; on met le tout dans huit pintes d'eau; on donne ensuite quelques bouillons à cette eau, après quoi on ajoute une demi-livre de racines de garance, dix onces de tamarins & quatre onces de racines fraîches de fenouil; on fait de nouveau bouillir le mêlange & on en passe la décoction par un linge; on broie ensuite un litron ou environ de cloportes dans une pinte de vin blanc, on en exprime le jus & on l'ajoute à la liqueur précédente; on remue bien le tout quand on en veut donner à boire à l'animal; la dose est d'une chopine par jour; il faut avoir soin de faire chauffer ce breuvage; on en donnera soir & matin pendant dix jours; ordinairement ce temps suffit pour en completter la guérison.

Le pissement de sang est une maladie des plus fréquentes aux bœufs, elle devient même très-dangereuse lorsqu'on en retarde la cure; cette maladie sur-

vient le plus ſouvent à ces animaux pour être trop échauffés, ou pour avoir été morfondus, ou bien pour avoir mangé quelques herbes malfaiſantes ; dans quelques provinces, quand les bœufs ont cette maladie, on dit qu'ils ont le bouton.

Dès qu'on s'appercevra qu'ils en ſont attaqués, on les tiendra bien chaudement juſqu'à parfaite guériſon ; on leur fera une ſaignée au moins de trois demi-ſeptiers, & on leur donnera ſoir & matin un demi-ſeptier de jus d'herbe à robert.

Quand le piſſement de ſang n'eſt que le ſymptôme d'autres maladies, pour lors ce remède n'eſt pas auſſi efficace qu'on ſe l'imagine ordinairement ; ſi après l'avoir fait prendre cinq ou ſix fois on ne voit aucun changement, on aura recours au remède ſuivant.

On prendra une grande quantité de la plante d'herbe à robert, & autant de celle qu'on nomme bourſe à paſteur ; on fera bouillir ces deux plantes pendant quelques minutes ; on ôtera la décoction de deſſus le feu, on la paſſera à travers un linge & on la laiſſera refroidir ; on diſſoudra enſuite deux gros de ſucre de plomb, après quoi on ajoutera cent gouttes d'eſprit de vitriol ; on ſecouera bien le tout enſemble & on en donnera à froid, de quatre heures en quatre heures, juſqu'à parfaite guériſon.

Si on veut encore un remède plus aſſuré dans cette maladie, c'eſt de prendre quatre chopines de jus d'herbe à robert, d'y jetter quatre onces de tamarins, autant de catholicon, & cinq de rhubarbe de moine ; on fait infuſer le tout pendant quatre heures ſur des cendres chaudes dans un pot bien couvert ; on paſſe la décoction par un linge, & on ajoute enſuite quatre onces de ſyrop de grenade ; on donne chaud un demi-ſeptier de ce remède de quatre heures en quatre heures.

Le découlement du nez eſt la même maladie dans les bœufs que celle qu'on nomme dans les chevaux morve.

Il provient d'un rhume qui eſt très-difficile à guérir, parce que ces animaux penchent toujours la tête. Cette maladie négligée dans ſon commencement en occaſionne d'autres. Pour parvenir à ſa guériſon, il faut commencer à tenir chaudement, dans une étable, l'animal attaqué, lui tirer environ une pinte de ſang & lui donner une demi-once de thériaque diſſous dans une pinte de biere bouillie ; le vin eſt encore meilleur pour cela que la biere ; on donnera à l'animal malade cette boiſſon chaude ſoir & matin.

Pendant l'uſage de ce remède on ne le nourrira que des meilleurs alimens, & on lui frottera ſoir & matin le dedans des narines avec deux ou trois plumes d'oye trempées dans un onguent chaud compoſé de beurre frais & de fleurs de ſouffre.

Les bœufs ſont encore ſujets aux vers ; les vers ſe logent ordinairement dans leurs inteſtins, & leur occaſionnent ſouvent de grandes douleurs ; le remède qui convient daus ce cas eſt de leur donner des ſommités de ſabine avec des feuilles de pieds d'ours, de les couper bien menu, & de les mêler avec un peu de ſel de mars ; on en fait une eſpèce de pâte avec du beurre ; on la diviſe en petits bols & on en donne dès le grand matin à l'animal malade pendant huit jours ; on ne lui donnera à manger que trois heures après lui avoir donné ce remède ; quant à la boiſſon, on lui en donnera tant qu'il en ſouhaitera.

En cas que ce remède ne réuſſiſſe pas, on fera diſſoudre une demi-once de ſavon noir dans deux pintes de biere nouvelle, qui n'a point fermenté, & on en donnera tous les matins à l'animal, après cependant lui avoir fait préalablement avaler les bols ci-deſſus ; en peu de jours l'animal ſe retablira parfaitement.

Un remède encore plus efficace que les deux précédens eſt celui-ci. On prend deux onces de manne, une demi livre de ſommités d'abſynthe réduites en poudre, ſix bonnes poignées de chicorée ſauvage, un

quarteron de bayes de genièvre; on fait bouillir le tout dans huit pintes d'eau jusqu'à la diminution de six, dans un vase bien couvert. On passe la décoction & on y ajoute deux onces de syrop de fleurs de pêcher; on en donne matin & soir une chopine bien chaudement, après avoir fait prendre deux heures auparavant un bol composé de vingt grains de mercure doux, & d'autant de rhubarbe en poudre, qu'on incorpore ensemble avec le syrop de chicorée sauvage; les vers ne peuvent résister à ce remède.

Outre les vers qui s'engendrent dans le corps des bœufs, il y en a qui se forment & viennent dans leurs queues; ces vers les épuisent pour l'ordinaire par les grandes inquiétudes qu'ils leur occasionnent; les bœufs qui en sont infectés deviennent maigres, atténués; leur dos s'affoiblit au point qu'ils peuvent à peine se relever quand ils se couchent: leur air & tous leurs mouvemens annoncent une langueur étonnante.

Lorsqu'on s'apperçoit qu'un bœuf est dans cet état, il faut examiner attentivement le dessous de sa queue; si on s'apperçoit que le poil en est tombé, si on y remarque un nombre infini de poils relevés, & si la queue se trouve rongée, c'est une marque que cette dernière est affectée de vers, ce qui provient ordinairement de la malpropreté dans laquelle on laisse l'animal; pour la tenir propre, on fera nettoyer cette queue de trois en trois jours, ou tout au moins, de quatre en quatre jours; on fera bien même de prendre de l'eau de savon, d'en frotter la queue, même à contre-poil, avec une brosse bien forte; par ce moyen on obviera à la maladie; mais si elle commence une fois, voici la manière dont on s'y prendra. On fait bouillir quatre pintes d'eau, on la verse bouillante sur une livre & demie de chaux fine dans un grand vase de terre; on remue bien ce mêlange pendant le bouillonnement; on le couvre quand il est refroidi; on le laisse reposer toute la nuit & on fait

découler l'eau le matin dans un autre vaſe, où on la garde pour le beſoin. On met les animaux qui ſont attaqués de la vermine dans l'étable, où on les tient bien ſéchement. On leur frotte la queue, premièrement avec des flanelles trempées dans des lies de ſavon, ou, à leur défaut, dans l'eau de ſavon, enſuite avec des broſſes; & afin de la mieux nettoyer, on en coupe le poil auſſi raz qu'il eſt poſſible, après quoi on lave avec ladite eau de chaux; on répéte cette opération une fois tous les jours, & ſi elle ne produit point l'effet qu'on en attend, on s'y prendra de la façon ſuivante.

On réduira en pâte une certaine quantité de ſommités de rhue & de ſabine, & l'on y ajoutera un peu d'ellébore blanc & d'ocre en poudre, un peu de ſuie avec autant de ſel; on mêlera toutes ces drogues avec un peu de biere; on fera du tout un onguent, après quoi on nettoyera la queue & on la fendra de toute ſa longueur & bien avant juſqu'à l'os; on appliquera ſur la plaie, & même ſur le reſte de la queue, l'onguent ci-deſſus; ſi cet onguent, après l'avoir appliqué trois ou quatre fois, ne ſuffit pas, il faudra avoir recours à l'onguent napolitain; & ſi ce remède eſt encore inefficace, il n'y a pour lors d'autre parti à prendre que de couper la queue à l'animal, & de l'engraiſſer pour pouvoir en tirer profit.

Une maladie à laquelle les bœufs ſont ſouvent ſujets, ſont les allures; cette maladie leur eſt quelquefois occaſionnée par une eſpèce de mouche.

Quand un allure ſe forme ſans aucun accident étranger dans la chair d'un bœuf ou d'une vache, l'épaiſſeur de la peau, & la conſtitution froide de l'animal, l'empêchent de mûrir auſſi vîte qu'il faudroit; on a conſéquemment beaucoup de peine à le guérir; pour accélerer la coction de la matière morbifique, on fait bouillir des racines de lys blanc dans du lait & de l'eau juſqu'à ce qu'elles ſoient devenues molles; on les

applique chaudes sur l'allure, & on les y tient jusqu'à ce qu'elles soient refroidies. Plus cette opération se réitère, plutôt se fait la coction, & l'allure acquiert en peu de temps sa maturité ; on l'ouvre pour lors avec un fer chaud & on le presse latéralement avec les deux pouces pour en faire sortir la matière ; on applique ensuite sur la plaie jusqu'à guérison, l'onguent suivant : pour le faire on met sur un feu doux un pot de terre, dans lequel on a mis une demi-livre de goudron & trois-quarts de thérébenthine ; à mesure que ces substances commencent à fondre, on ajoute environ deux onces de saindoux & l'on remue bien le tout. C'est à M. de Reaumur à qui nous sommes redevables de la découverte de cette grosse mouche qui inquiéte souvent les bestiaux dans l'automne, & qui dépose ses œufs dans la plaie qu'elle leur fait dans la peau. Du développement de ces œufs proviennent des vers qui font enfler la partie blessee, & delà enfin se forment des ulcères ; les vers se nourrissent, jusqu'à leur entier accroissement, de la matière purulente de ces ulcères, alors ils quittent leur loge & deviennent avec le temps mouches. Pour parvenir à la guérison de ces ulcères, il faut les ouvrir chacune avec un couteau, en tirer les vers, les écraser, & humecter les plaies avec l'onguent dont nous venons de donner la composition.

La saleté de la peau, quoiqu'elle ne paroisse pas au premier abord une maladie, n'en est cependant pas moins une ; le vrai moyen de faire profiter les bœufs est d'entretenir leur peau propre par le pansement. Cette saleté provient de la négligence du bouvier, ou de quelque vice dans le sang, ou de l'une & l'autre cause réunies ensemble. L'herbe grossière des pâturages bas & humides, mêlée avec beaucoup de mauvaises herbes, occasionne souvent des vices dans le sang, & l'ordure qui est propre aux endroits marécageux, salit pour l'ordinaire leur peau : pour

remédier à ces causes, il faut changer les bœufs de pâturages ; mais si cette maladie du bœuf provient d'un vrai vice du sang, il faut en commencer la cure par une saignée d'une pinte & demie de sang ; on le mettra ensuite dans l'étable, on l'y tiendra sechement, on le lavera & on le frottera pendant deux jours avec des brosses & des flanelles trempées dans des lies de savon, & le troisième jour on se servira, pour le laver & le frotter, de la seconde eau de chaux ; on réitérera jusqu'à trois fois cette dernière opération, en mettant deux jours d'intervalle entre chaque friction ; on mêlera, pendant le temps de ces remèdes extérieurs, de la fleur de souffre avec le foin qu'on lui donne ; on adoucira par ce moyen son sang, tandis que les frictions nettoyeront la peau.

Les grandes fatigues, dit M. Dupuy Demportes, & le refroidissement, occasionnent aux bœufs une maladie qu'il nomme la chute de la luette.

Dès qu'on s'apperçoit, ajoute cet auteur, que la luette vient de tomber à un bœuf, rien n'est plus aisé que de la relever & de la remettre dans son état naturel ; il n'en est pas de même lorsqu'il y a long-temps qu'elle est tombée, on ne la remet qu'avec peine, & elle est même sujette à retomber aussitôt. M. Hall assure avoir vu des bœufs qu'il avoit fallu tuer à cause de l'obstination de cette maladie.

La chute de la luette se reconnoît aux bœufs par les inquiétudes qu'elle leur occasionne ; ils font tous leurs efforts pour manger & ne peuvent rien avaler ; pour remédier à cette maladie il faut commencer par renverser l'animal, mettre ensuite la main dans sa bouche pour remettre la luette que l'on frotte de miel avec lequel on a délayé du poivre. Une demi-heure après on tire à l'animal une pinte & demie de sang ; c'est ainsi qu'on guérira cette maladie sans craindre aucune récidive ; on ne donnera point de foin à l'animal malade pendant quelques jours ; on se bornera

ſeulement à lui donner de l'herbe ſucculente & fraiche; mais ſi la maladie arrive en hiver & qu'on n'aie point d'herbe, on ne pourra ſe diſpenſer de lui donner du foin, il faudra pour lors l'arroſer avec un peu d'eau ſalée.

La peſte eſt de toutes les maladies la plus redoutable pour les bœufs; c'eſt une inflammation qui s'étend depuis leur bouche juſqu'aux extrémités des inteſtins.

Cette inflammation reconnoît pour cauſe un ſang vicié; les cauſes de ce ſang vicié ſont pour l'ordinaire les mauvais temps, les eaux puantes, les alimens groſſiers & mal conditionnés, un air chargé de particules corrompues, infectées, & naturellement contraire à la ſanté des beſtiaux; cette dernière cauſe eſt la plus ordinaire; il y a certains bœufs qui, par la mauvaiſe qualité de leur ſang & de leurs humeurs, ſont plus ſuſceptibles que d'autres des vapeurs repandues dans l'air; mais cependant tous en général y ſont expoſés; c'eſt une contagion.

Le premier remède qu'on doit apporter à cette maladie eſt la ſaignée; il la faut faire très-abondante, non-ſeulement aux animaux qui ſont affectés, mais encore à ceux qui ſe portent bien, pour les en garantir. Auſſi-tôt la ſaignée faite, on lavera la bouche, les dents & les lévres des peſtiférés avec du vinaigre chaud, animé d'une certaine quantité de ſel. On exprime enſuite une demi-douzaine de gouſſes d'ail, on en aſſocie le ſuc avec pareille quantité de teinture de myrrhe; on prend un demi-ſeptier de ce mêlange, & on le met dans une chopine de vin avec deux cueillerées de goudron; on fait prendre cette boiſſon aux animaux malades après leur avoir lavé la bouche, & on la leur réitère de quatre heures en quatre heures; ſi la violence du mal ne diminue pas, il faudra réitérer la ſaignée & continuer le même régime que le précédent; M. Hall aſſure que c'eſt le meilleur préſerva-

tif, & même le meilleur remède contre la peste.

On donne, comme un excellent préservatif contre la peste des bestiaux, le remède suivant; il a été publié à Stockholm par ordre du roi de Suède en 1745. On prend pour ce préservatif une once & demie de racine de serpentine, une once & demie de camphre, autant de racine de valérienne, deux onces de racines d'enula campana, autant de celle de livesche, six onces de baies de laurier, une once & demie de racine d'angélique, autant de celles d'ortie blanche, autant d'agaric, & une once de racine d'impératoire; on réduit toutes ces racines en poudre & on les mêle avec seize onces & demie de sel commun. On donne le matin à chaque bœuf trois pincées de cette composition sur du pain roti, arrangé de façon à pouvoir le faire avaler; il faut que les animaux à qui on les donne soient à jeûn, & qu'ils restent sans rien boire ni manger jusqu'à midi; on fera très-bien aussi de parfumer les étables & écuries avec des plantes aromatiques.

Quand les bœufs sont infectés de poux, on frotte leur corps avec un onguent composé de l'urine de l'animal même, de poix-résine fondue dans du vin blanc & du beurre salé, le tout mêlé ensemble.

Les bœufs sont souvent sujets aux douleurs de tête, ce qu'on reconnoît très-bien lorsque ces animaux jettent des humeurs en abondance par les yeux & les naseaux, qu'ils se tourmentent beaucoup, qu'ils se plaignent, qu'ils ont le muffle enflé & plus chaud que de coutume, qu'ils ne mangent pas & qu'ils baissent les oreilles; pour apporter remède à cette maladie, on prendra de l'ail qu'on broyera bien, on le mettra infuser à froid pendant deux heures dans du vin, & on le seringuera dans les naseaux des animaux malades; on aura attention pour lors de ne leur point laisser refroidir la tête; ou bien on leur frottera la langue avec un mêlange de thim pilé, de vin, d'ail & de sel menu, ou même

d'antimoine crud & de vin. On pourra auſſi leur faire mâcher une poignée de feuilles de laurier ou de l'écorce de grénade. Un remède qu'on dit encore très-bon dans ce cas, eſt de lui injecter dans les naſeaux une infuſion de feuilles de myrthe dans du vin.

La toux ſimple des bœufs n'eſt pas pour eux une grande maladie, cependant elle les fatigue beaucoup lorſqu'ils ſont obligés de travailler ; quand on les entend touſſer, rien n'eſt meilleur que de leur donner à boire une décoction d'hyſſope & de leur faire mâcher des porreaux pilés avec du froment, ou bien encore, on pourra leur donner à manger de l'orge moulu, mondé de ſes bulbes & humecté, & un ſeptier & demi d'ers moulu diviſé en trois parties.

Lorſque les bœufs ont les yeux affectés, & que cette maladie a ſon propre ſiège dans la partie malade, c'eſt-à-dire, lorſqu'ils ſont attaqués de l'ophtalmie, il faut avoir ſoin de rafraichir les yeux en les baſſinant pluſieurs fois le jour avec l'eau de plantain ; on pourra auſſi appliquer deſſus un cataplaſme de farine de froment détrempée dans l'hydromel & réduite en bouillie.

Quand on veut purger les bœufs malades, le meilleur purgatif pour eux eſt le mare d'olives quand l'huile en eſt exprimée ; la plupart des maladies, ou, pour ne pas dire, toutes celles dont nous venons de parler, ſont propres également aux vaches & aux taureaux, c'eſt pourquoi nous nous diſpenſerons d'en parler dans ces deux articles.

En 1756 on a fait part au public, par la voie des journaux, d'un remède préſervatif contre les maladies peſtilentielles des bœufs, qui eſt l'inoculation. Un gentilhomme de la province d'York en Angleterre, l'a tenté, à ce qu'on dit, avec ſuccès, de la manière ſuivante : pour préparer les bêtes à corne à cette inoculation, on les fait d'abord ſaigner, & on leur donne deux ou trois purgations rafraichiſſantes ; on fait enſuite

ſuite

ſuite une inciſion dans le fanon ; on met dans cette plaie des étoupes trempées dans l'humeur qui coule des yeux ou des narines des bêtes malades, & on les y laiſſe deux ou trois jours ; c'eſt tout le temps qu'il faut à la maladie pour ſe manifeſter : on met pour lors la bête dans un pré, & on l'y laiſſe juſqu'à ce que la criſe du mal ſoit paſſée ; il ne faut point lui donner de nourriture ſeche, mais de temps en temps du ſon détrempé. M. Dobſon dit avoir ſauvé pluſieurs de ſes beſtiaux par le moyen de cette inoculation ; on l'a voulu tenter dans l'année 1769, pour une maladie épidémique qui affectoit les beſtiaux de l'Angleterre ; mais cette méthode n'a pas réuſſi.

On trouve quelquefois dans l'eſtomac des bœufs une pierre ou balle qui ſe nomme égagrophile ; comme ces animaux ſe léchent ſouvent, & comme leur langue eſt rude, elle emporte beaucoup de leur poil ; ce poil avalé reſte dans l'eſtomac ſans être digeré & y forme des pelottes dont la forme varie, & dont le volume eſt quelquefois aſſez gros pour incommoder l'animal & gêner la digeſtion des alimens. Ces pelotes avec le temps ſe revêtent ſouvent d'une croute aſſez ſolide, qui n'eſt cependant qu'un mucilage épaiſſi, mais que le frottement & la coction rendent dur & luiſant ; il y en a qui ne ſont point encroutées, on y apperçoit même quelquefois du foin ; M. de Buffon remarque que les égagropiles ne ſe trouvent jamais que dans la panſe du bœuf, & que s'il entre du poil dans les autres eſtomacs ou dans les boyaux, il n'y ſéjourne point, mais paſſe vraiſemblablement avec le marc de la nourriture.

On trouve auſſi quelquefois dans le fiel du bœuf, une pierre de la groſſeur d'un œuf.

La plupart des bœufs qu'on tue, ſe laiſſent aſſommer ſans rien dire ; un ſeul coup ou deux tout au plus, ſuffiſent pour les abattre : il y en a qui pouſſent d'horribles mugiſſemens ſous les coups, & auxquels on en

donneroit cent avant de les faire tomber. On lit dans l'histoire de l'académie des sciences que M. du Verney le jeune a fait voir à l'académie le cerveau d'un bœuf pétrifié presque en toutes ses parties, & pétrifié même jusqu'à égaler la dureté d'un caillou. Il restoit seulement en quelques endroits un peu de substance molle & spongieuse. La moëlle de l'épine s'étoit conservée dans son état naturel, aussi-bien que des nerfs qui étoient à la base du crâne. Le cervelet étoit aussi pétrifié que le cerveau; la pie-mère étoit aussi comprise dans ce changement général; & toute la masse ensemble en étoit si défigurée que l'on avoit peine d'abord à reconnoître les parties, & à nommer chacune par son nom. Le bœuf étoit fort gras, & si vigoureux que quand le boucher avoit voulut le tuer, il s'étoit échappé jusqu'à quatre fois, circonstance très-remarquable. Bartholin rapporte à-peu-près la même chose d'un bœuf tué en Suède; son cerveau étoit pareillement pétrifié dans toute la masse; mais l'animal étoit fort maigre & paroissoit languissant.

On a observé qu'un bœuf qui a une côte ou une jambe cassée, se la remet facilement, quand même on n'y appliqueroit point d'éclisse : dans cent bœufs, on en trouve soixante-dix qui ont eu quelque côte cassée; cette côte s'est reprise, & le calus en est plus dur que l'os même.

La chair du bœuf est d'un usage utile & familier chez presque toutes les nations du monde; elle nourrit beaucoup, produit un aliment solide & resserrant pour le ventre : pour que cette chair soit excellente, il faut que l'animal soit jeune, gras & tendre, & qu'il ait été nourri de bons alimens; sans cela elle est dure & coriasse; elle fournit un suc grossier, & engendre des obstructions; mais avec ces conditions, elle est fort salutaire, & convient en tout temps aux jeunes gens bilieux, à ceux qui ont un bon estomac, & qui sont exercés à des travaux considérables. Quant aux personnes

foibles, celles qui sont sédentaires, les enfans & les vieillards, ils doivent en user modérément.

On se sert en médecine de plusieurs parties tirées du bœuf, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : telles que la graisse, la moëlle, les tendons, le fiel, la corne, les ongles, l'os de la jambe, & la fiente. On attribue à la graisse du bœuf, connue anciennement sous le nom de suif, de même qu'à toutes les autres graisses, une vertu émoliente & résolutive; on en fait usage pour les lavemens à la dose d'une once dans les acretés d'humeurs qui tapissent les intestins, dans le tenesme & la dyssenterie; on le vante aussi beaucoup contre les gencives & les fentes des lèvres. Quant à la moëlle elle est aussi résolutive; mais elle est en même-temps fortifiante; on la recommande contre les foiblesses des nerfs, les tremblemens des membres, contre le rachitis & le scorbut: on s'en sert en liniment mêlée avec le vin.

Les tendons de bœuf ont encore leur vertu; desséchés & mis en poudre, ils conviennent dans les fièvres intermittentes; quand on les prescrit dans ces cas, c'est ordinairement depuis la dose d'un gros jusqu'à quatre dans de l'eau de chardon bénit au commencement de l'accés; ce remède procure une sueur abondante, qui souvent emporte la fièvre.

La médecine emploie pareillement le fiel de bœuf & même préférablement au fiel des autres animaux; il est plus âcre, plus volatil & plus pénétrant; on le fait épaissir & on l'ajoute à la dose d'un gros dans les lavemens laxatifs pour les aiguillonner, sur-tout s'il y a constipation; on applique sur le nombril des personnes constipées un emplâtre composé de fiel de bœuf, d'aloës, de myrrhe & de coloquinte; cet emplâtre remplace les médecines, principalement pour ceux qui ont de l'aversion pour elles; quand on en veut faire usage pour les enfans, on leur fait simplement un liniment sur le bas ventre avec un peu d'aloës dissous dans du fiel de bœuf; on

prétend que ce fiel est encore propre pour les maladies des oreilles, telles que le tintement, le brüissement, la dureté de l'ouie & la surdité : on trempe du coton dans ce fiel & on l'introduit dans l'oreille, ce qu'on réitère pendant plusieurs jours. L'eau distillée de fiel crud produit aussi le même effet ; elle est encore très-bonne contre l'onglet, les tayes & l'obscurcissement de la cornée ; on en touche avec un pinceau les excroissances qui se dissipent en peu de temps ; on vante comme un très-bon cosmétique, la teinture de fiel de bœuf ; elle se fait en faisant dessécher peu-à-peu de ce fiel au soleil, & en l'infusant dans l'esprit-de-vin ; quand on en veut faire usage, on s'en frotte le visage sans y toucher qu'au bout de trois ou quatre jours, & sans s'exposer à l'air ; après quoi on se lave avec de l'eau de fleurs de féves ou de nénuphar. Cela donne, à ce qu'on dit, au teint une blancheur parfaite.

La corne & les ongles de bœuf passent pour être très-bons dans l'épilepsie ; on les pulvérise & on les prescrit à la dose d'un gros ; on les incorpore avec le syrop de pivoine, ou on les délaie dans quatre onces de quelque liqueur appropriée ; ces mêmes cornes & ongles brûlés soulagent, par la fumée qui s'en élève, les femmes hystériques.

On attribue aux os de bœufs, & principalement à ceux de la jambe, une vertu résolutive, nervine & fortifiante. On les fait calciner & on les réduit en poudre ; on les donne intérieurement à la dose d'un gros pour donner du ton aux intestins, pour arrêter les flux immodérés & détruire les vers ; comme ces os n'ont d'autre vertu qu'une vertu déficcative & absorbante, ils ne peuvent produire ces effets que dans les maladies qui reconnoissent pour cause une trop grande quantité d'humeur acide repandue dans les premières voies ; on mêle la poudre de ces os dans les onguens & emplâtres dessicatifs & astringens.

La fiente de bœuf possède une vertu discussive ; on

l'emploie récente, en forme de cataplasme, comme un excellent anodin dans les cas d'inflammation, & principalement dans la goutte. Quelques praticiens en médecine la font appliquer sur le bas ventre avec des vers de terre pour guérir la colique, dissiper les vents, ou résoudre les tumeurs & faire avacuer les eaux des hydropiques dans l'ascite; la fiente de bœuf ne le cède pour lors à aucun remède, sinon aux excrémens humains; Ettmuller la vante sur-tout dans les tumeurs œdémateuses; elle fait aussi très-bien dans la retention d'urine, on l'applique pour lors sur le périnée & sur la région des os pubis; plusieurs auteurs la conseillent intérieurement pour plusieurs maladies; mais comme nous avons plusieurs autres remèdes propres à remplir les différentes indications des maladies, pour lesquelles elle convient, nous invitons d'avoir recours à ces remèdes plutôt qu'à la fiente de bœuf. On se servoit autrefois de quelques préparations de foie ou de rate de bœufs contre les obstructions de ces viscères; mais ces remèdes sont actuellement abandonnés; peut-être par le peu d'avantage qu'ils procuroient.

La petite pierre que nous avons dit plus haut se trouver quelquefois dans la vesicule du fiel du bœuf, passe pour sudorifique, alexitère & apéritive; on s'en sert pour arrêter les cours de ventre, contre l'épilepsie, & pour résister au venin. La dose en est depuis six grains jusqu'à un scrupule; on s'en sert aussi à l'extérieur comme sternutatoire; elle éclaircit encore la vue & fortifie le cerveau; l'égagrophile qui se trouve dans l'estomac de bœuf, & qui est une boule totalement différente de celle du fiel, ainsi que nous l'avons fait voir plus haut, passe pour être très-propre pour arrêter les hémorrhagies & les cours de ventre; la dose en est depuis douze grains jusqu'à un demi-gros, étant mise en poudre & prise par la bouche; on peut aussi s'en servir extérieurement en guise d'éponge pour déterger les plaies & les dessécher.

On se sert des différentes parties du bœuf dans les usages économiques ; les teinturiers emploient son fiel pour dégraisser les étoffes avant de les teindre, & les dégraisseurs en font usage pour emporter les taches de dessus les habits ; les peintres s'en servent aussi pour relever leurs couleurs & pour nettoyer leurs tableaux ; la peau ou le cuir de bœuf se tanne, & sert ensuite à faire des souliers, &c. on l'emploie encore à d'autres usages étant en poil ; les chandeliers font avec le suif de bœuf & de mouton des chandelles ; les tourneurs, tabletiers & couteliers, emploient les os de bœufs ; on les brûle aussi pour faire le noir d'os, qui est d'usage en peinture, & avec lequel on fait l'encre à imprimer en taille-douce. La colle forte se fait avec les rognures des peaux, les cartilages, les pieds & les tendons de bœufs, que l'on fait bien bouillir & dissoudre dans de l'eau ; la fiente qui se trouve dans les intestins grêlés de ces animaux, est employée dans les compositions d'appas pour le poisson ; cette même fiente, de même que celle de vaches, est très-bonne pour appliquer sur les chancres des arbres, après en avoir cerné le tour ; on la met aussi avec l'argille comme un appareil sur les plaies des arbres ; le sang de bœuf sert encore, de même que la fiente, d'appas pour le poisson ; l'une & l'autre de ces substances sortant des boucheries, sont capables de brûler des terres qui ne sont pas bien humides.

M. Hales a observé qu'un bœuf qui pése 550 livres contient pour l'ordinaire dix-huit pintes & une chopine de sang ; tout ce sang pése quarante-six livres & un quart.

Il y a plusieurs pays où l'on sale la viande de bœufs pour pouvoir en avoir toujours de provision ; on ne sale ordinairement que la partie de la chair qu'on nomme cuisse, car les cols, l'aloyau, & généralement tous les morceaux où il y a bien des os, ne conviennent pas pour cela ; on a pour cet effet un saloir uniquement



Pag. 215.



BOUC DE GAMBIE.

Clau. Fessard Scul. 1767.

deſtiné à cette fin, ou de grandes terrines; on coupe la viande par tranches & on la poſe par lits dans les terrines ou le ſaloir.

La manière de ſaler cette viande eſt la même que celle qu'on emploie pour le porc; il faut ſeulement avoir attention de n'y pas mettre trop de ſel; le porc n'en prend jamais plus qu'il ne lui en faut, mais la chair de bœuf s'en laiſſe pénetrer, quelque quantité qu'on lui en donne. Il ne faut pas laiſſer plus de quinze jours la chair de bœuf dans le ſaloir; il y a des endroits où au bout de ce temps, après l'avoir tirée du ſaloir pour la laiſſer eſſuyer pendant un jour ou deux ſur des planches, on la met de nouveau dans le ſaloir, après l'avoir ſaupoudré de nouveau ſel; au bout de cinq ou ſix jours on l'en retire pour la dernière fois, après quoi on la met ſur des planches & on a ſoin de la tourner de temps en temps le deſſus deſſous, juſqu'à ce qu'il ſoit ſec; on pend cette chair, ainſi préparée, au plancher pour s'en ſervir au beſoin: cette chair n'eſt pas, de beaucoup, ſi bonne que lorſqu'elle eſt fraiche; on ne doit même en ſaler que pour faire des envois dans les iſles & pour la conſommer ſur mer.

BOUC; c'eſt le mâle de la chèvre. Nous donnerons ſon anatomie à l'article chèvre. *Voy.* cet art. Cet animal diffère du bélier par ſes cornes qui ne ſont point auſſi contournées; ſon corps eſt d'ailleurs couvert de poils & non de laine, & ſon menton eſt garni d'une ſorte de barbe.

On prétend qu'il n'y a aucun animal auſſi laſcif que le bouc; il faut prendre garde de l'abandonner trop-tôt à ſa lubricité; on ne lui laiſſe ſaillir les chèvres ordinairement que lorſqu'il a atteint deux ans; un bouc peut ſuffire à cent cinquante chèvres pendant deux mois; paſſé cinq ans il n'eſt plus de ſervice, on le châtre pour lors & on l'engraiſſe.

Pour qu'un bouc ſoit bon pour la reproduction de

ſon eſpèce, il faut qu'il ait le corps grand, le cou charnu & court, les jambes groſſes, le poil épais, noir & doux, les oreilles grandes & pendantes, la barbe longue & touffue; on n'eſtime pas ceux qui ont des cornes; d'ailleurs, lorſqu'ils en ont, ils ſont fort dangereux & des plus pétulans. Quand un bouc manque de ces qualités, il faut le châtrer dès le ſixième mois.

Le bouc, pendant tout le temps qu'il ſaillit, demande d'être bien nourri pour être plus fort & plus vigoureux; à chaque fois qu'il le fait il faut lui donner ſept à huit bouchées de ſon & de foin à manger; on lui fait ordinairement ſaillir les chèvres trois fois de ſuite, pour être plus aſſuré qu'elles ſoient pleines.

Rarement le bouc s'emploie en alimens, à cauſe de ſa mauvaiſe odeur & de ſon goût déſagréable; néanmoins, dans le pays où il y a beaucoup de chèvres, lorſqu'un bouc n'eſt pas deſtiné pour ſaillir, on le châtre pour l'engraiſſer; il en croît mieux, il engraiſſe plus vîte, & ſa chair eſt d'un meilleur goût.

Il n'y a dans cet animal que le ſuif, la moëlle & le ſang qui s'emploient en médecine. Le ſuif eſt pourvû d'une qualité émolliente & anodine; le ſang de cet animal, au rapport de pluſieurs auteurs, a la vertu de briſer les pierres des reins; Fernel le faiſoit ainſi préparer.

On choiſit pour cet effet un bouc qui ſoit âgé de quatre ans, vigoureux & bien ſain: on le nourrit quelque temps de laurier, fenouil & autres herbes lithontriptiques, & on l'abreuve de vin blanc: on le tue au mois d'août; on en reçoit le ſang dans un vaiſſeau de verre; on couvre ce ſang avec un linge fin; & après l'avoir expoſé au ſoleil pendant pluſieurs jours, juſqu'à ce qu'il ſoit bien ſec, on le broie & on le ſerre dans un pot de terre verniſſé bien couvert: ce ſang ainſi préparé, principalement celui des teſticules, eſt, à ce qu'on dit, alexitère, ſudorifique, diurétique &


BOUC ORDINAIRE.
C. Baquoy sculps 1775



emménagogue ; il eſt encore excellent dans la pleuréſie & pour diſſoudre le ſang coagulé ; la doſe eſt depuis vingt grains juſqu'à deux gros ; on attribue au ſuif & à la moëlle du bouc une vertu émolliente, réſolutive, anodine & fortifiante.

Le meilleur ſuif de bouc nous vient d'auvergne, de Nevers ; pour l'avoir bon il faut le choiſir dur, ſec & blanc ; il entre dans les compoſitions de quelques onguens, cérats & emplâtres ; on l'aſſocie, à la doſe d'une once, aux lavemens antidyſſentériques, & on le diſſoud dans une décoction vulnéraire pour conſolider & mondifier les ulcères des inteſtins. Schroder le recommande comme un ſpécifique contre la ſtrangurie, en s'en ſervant en forme de liniment ſur le nombril ; il le dit auſſi très-bon en forme de ſuppoſitoire contre les hémorrhoïdes ; quand dans l'hétiſie un malade ſe trouve écorché au lit, rien n'eſt meilleur que d'appliquer ſur ſa partie affectée un linge imbibé de vin rouge tiede, dans lequel on aura fait fondre du ſuif de bouc ; je l'ai ordonné pluſieurs fois en pareil cas avec ſuccès ; les chandeliers font grand uſage de ce ſuif.

Les peaux de boucs ſervent à différens uſages ; elles font une partie aſſez conſidérable du commerce des cuirs ; les maroquiniers, les chamoiſeurs & les mégiſſiers, les préparent en maroquin, en chamois ou en mégie.

Dans le journal économique du mois de novembre 1753, on rapporte la méthode ſuivante comme celle qui eſt pratiquée en Amérique pour préparer les peaux de boucs. Quand la peau eſt ôtée de deſſus l'animal, dit-on dans ce journal, on l'étend d'abord ſur des cordes dans un endroit deſtiné pour la faire ſécher, & on coupe le cerveau du bouc ou du daim que l'on met ſur de la mouſſe ou du gaſon ſec, & dans cet état on le fait ſécher au ſoleil ou auprès du feu pour le conſerver.

Quand le temps de la chaſſe eſt paſſé, les femmes

préparent les peaux ; d'abord elles les mettent bien tremper dans un étang ou une fosse pleine d'eau ; ensuite, avec une vieille lame de couteau enchâssée dans un morceau de bois fendu en travers, elles en ôtent le poil, lorsque les peaux sont encore humides. Ces peaux étant ainsi préparées ; on les met avec une certaine portion de cerveau desséché dans une chaudière sur le feu, jusqu'à ce qu'elles aient acquis un dégré de chaleur plus grand que celui du sang : cette opération les fait écumer & les rend parfaitement nettes ; après quoi on les tord séparément avec de petits bâtons, jusqu'à ce que l'on ne puisse plus en faire sortir une goutte d'eau : on les laisse en cet état pendant quelques heures, ensuite on les détord & on les met sur une espèce de chassis composé de deux perches traversées par deux autres & attachées ensemble avec l'écorce même de ces perches ; ensuite on les étend de toute leur longueur sur des cordes ; & à mesure que les peaux séchent on les gratte avec une hache émoussée, ou bien avec un morceau de bois ou de pierre applati, afin d'en faire sortir l'eau & d'en détacher la graisse ; on continue cette opération jusqu'à ce que les peaux soient parfaitement séches. Voilà toute la façon qu'on leur donne, & une femme seule peut préparer ainsi huit ou dix peaux par jour.

En Provence & en Languedoc on fait avec les peaux de boucs, des outres ou vaisseaux pour transporter du vin & de l'huile ; il faut vendre, dans ces pays, les peaux de boucs avant l'hiver, parce que la gelée leur porte préjudice ; on tue pour cet effet les boucs dans le mois d'octobre ; ils sont gras en ce temps ; leur peau & leur chair en sont alors meilleures.

Un bouc châtré se nomme menon en quelques endroits.

Le bouc sauvage, connu sous le nom de bouctain, ou de bouquetin, habite les Alpes de la Suisse & de la Savoie ; il surpasse en grandeur le bouc le plus grand ;

ses cornes sont brunes, noires, longues, un peu recourbées en arc, très-fortes, marquées dans toutes leurs longueurs par des éminences; ses jambes sont menues; son poil est de couleur foncée.

Les bouquetins sont peut-être de tous les animaux les plus legers à la course; ils sautent par-dessus les rochers les plus escarpés; si par hazard en sautant ils viennent à se précipiter, ils ne se font aucun mal, ils tombent pour lors sur leurs cornes: quand on chasse ces animaux dans les endroits ou ils se trouvent être au large, ils se ruent sur les chasseurs; mais s'ils n'ont qu'un petit espace pour se tourner, pour lors ils perdent courage & se laissent prendre.

Les Suisses se servent du sang de bouquetin comme d'un excellent sudorifique; ils font secher ce sang, & le renferment ainsi sec dans des vessies. Plus l'animal s'est nourri de plantes abondantes en parties volatiles, plus son sang est actif; anciennement on le prescrivoit pour les pleurésies, mais actuellement son usage est entièrement abandonné; j'en fais cependant encore quelquefois usage dans l'opiate antiphtysique de Marquet, je m'en suis souvent très-bien trouvé.

On trouve dans l'estomac des boucs sauvages, surtout quand ils sont vieux, une espèce de bésoard.

On dit que le bouc domestique s'accouple volontiers avec la brebis, & le bélier avec la chèvre, & que ces accouplemens sont quelquefois prolifiques; on ne voit pas cependant que le produit de ces accouplemens soit bien connu.

BOUCHE. Terme d'anatomie comparée; c'est la partie de la tête du cheval qu'on appelle gueule dans les autres animaux. La bouche du cheval, pour qu'elle soit bien proportionnée, ne doit être ni trop peu fendue, ni trop sensible, ni trop dure; il faut aussi qu'elle soit fraîche, c'est-à-dire, qu'elle conserve toujours le sentiment du mors, & qu'elle soit continuellement humectée par une écume blanche. Cette écume n'est

autre chose que la salive que le cheval bat & agite en goûtant son mors & en le mâchant sans cesse; la bonté de la bouche d'un cheval provient de différentes choses; elle naît sur-tout de la légereté de l'animal, de sa bonne inclination, de ses forces, de son haleine, & de la capacité naturelle de ses membres; on dit communément qu'un cheval a une belle bouche, lorsqu'on lui trouve un appui ferme & leger, que sa tête n'est point ébranlée par les différens mouvemens d'une main ferme, & ne s'abandonne point à la liberté que cette même main peut lui donner, en rendant & en se relâchant.

Les mauvaises qualités d'une bouche d'un cheval, c'est d'avoir le défaut d'être chatouilleuse, fausse, égarée, sèche, forte, perdue ou ruinée. Une bouche chatouilleuse est occasionnée par une trop grande sensibilité; une bouche fausse ou égarée est celle qui ne répond jamais juste aux impressions du mors; une bouche sèche est celle qui n'est pas sensible: il y a certains cas où la sécheresse de la bouche dans les chevaux peut provenir autant de la main ignorante du cavalier, que de la bouche du cheval. Les maquignons, quand ils veulent faire venir de l'écume à la bouche insensible d'un cheval avant de le monter, & au moment même qu'ils lui mettent le mors, lui donnent du sel: par bouche perdue ou ruinée, on entend celle qui n'a plus aucune sensibilité.

Lorsqu'on veut connoître si un cheval a la bouche bonne, il faut lui mettre le doigt dans la bouche, & appuyer sur la barre; s'il donne alors quelque marque de sensibilité, c'est une marque qu'il a la bouche bonne. Lorsque la bouche d'un cheval est blessée, ce qui arrive quand la bride porte trop rudement sur les barres, qui sont la partie supérieure des gencives sans aucunes dents, servant d'appui au mors, si la blessure est petite, on frotte cette partie avec du miel rosat plusieurs fois le jour; s'il y a un ulcère formé ou une escarre, on intro-

duit dans le trou de la barre du coton imbibé avec un peu d'esprit de vitriol, en tenant d'une main la langue du cheval, & de l'autre sa bouche ouverte ; les jours suivans on frotte le mal avec du miel ; lorsque l'escarre est tombée, on lave l'endroit avec de l'eau-de-vie ; s'il y a un trou dans la barre avec pourriture, on le remplit plusieurs fois le jour avec du sucre pilé, on change le mors du cheval, & on lui met un canon simple.

BOUE, est un terme usité chez les maréchaux pour désigner le pus ou l'humeur corrompue qui sort d'une plaie ; on dit que *la boue souffle au poil*, lorsqu'à la suite d'une blessure qu'un cheval aura reçue au pied, la matière de la suppuration se montre, & se fait jour vers la couronne.

BOUILLE, est un terme de pêche ; c'est une longue perche, grosse par le bout en forme de rabot. Les pêcheurs l'emploient pour remuer la vase & troubler l'eau ; par ce moyen le poisson ne s'apperçoit pas si aisément des filets, ni des pièges qu'on lui tend.

BOUILLON, c'est un terme d'art vétérinaire ; on entend par ce mot une excroissance charnue de la grosseur d'une cerise, qui vient sur la fourchette du pied du cheval, & qui le fait boîter ; les chevaux les plus exposés à cette maladie sont les chevaux de manège, parce qu'ils ont toujours le pied sec ; pour désigner cette excroissance, on dit communément que la chair souffle sur la fourchette. *Voyez* ce que nous en disons à l'art. *Fourchette.*

BOULET, en terme d'anatomie comparée, est la jointure qui est à la jambe du cheval entre le canon & le pâturon. Pour que le boulet soit bien placé, il faut que sa partie intérieure soit deux ou trois doigts plus en arrière que la couronne ; il faut aussi qu'il se trouve proportionné à la jambe ; des boulets menus & petits ont trop de flexibilité, ils annoncent de la foiblesse, ils se fatiguent aisément, s'engorgent bien-tôt, & il y survient toujours des molettes après que l'enflure est passée ;

l'enflure des boulets arrive encore quelquefois à un cheval pour avoir été trop long-temps à l'écurie sans l'avoir promené. Une maladie à laquelle le boulet est encore sujet, est l'entorse; cette entorse est toujours occasionnée au cheval par une cause extérieure. On regarde comme plus dangereuses les entorses qui arrivent aux jambes de derrière des chevaux; le cheval se coupe aussi ordinairement au boulet, c'est-à-dire, que cette partie s'entâme pour l'ordinaire par le côté d'un des fers de cet animal. On dit qu'un cheval est bouleté, lorsque son boulet est avancé trop avant, ce qui arrive toujours lorsque le boulet est aussi avancé que la couronne, & qu'il est sur une ligne perpendiculaire au genou & au canon: le cheval dans cette situation du boulet, se trouve droit sur ses membres; on regarde comme ruiné un cheval, qui par une pareille situation se trouve ainsi avoir la jambe hors de son point de force.

BOURSE, est un terme de chasse qui désigne l'extrémité d'un filet fait en forme de poche, dans lequel le poisson ou le gibier s'embarrasse, de sorte qu'il n'en peut plus sortir.

BOUTIQUE, en terme de pêche, signifie un bateau percé de plusieurs trous au-dessous du niveau de l'eau; c'est dans ces bateaux qu'on voiture & qu'on nourrit le poisson en attendant qu'on en ait le débit.

BOUTOIR, est un terme de maréchallerie; c'est un instrument tranchant, large de quatre doigts & recourbé vers le milieu, dont les maréchaux se servent pour ôter la corne superflue du pied du cheval; ils coupent, en poussant avec le boutoir, ce qu'il faut de la corne ou de la fourchette pour assurer ensuite le fer; cela s'appelle *parer le pied*.

BOUTON, est encore un terme de maréchallerie ou plutôt d'art vétérinaire. On nomme boutons de farcin, des grosseurs rondes qui viennent à un cheval attaqué du farcin; on donne le nom de bouton de feu

à un instrument de fer emmanché & terminé en pointe, dont les maréchaux se servent pour brûler la peau du cheval en certaines maladies.

BOUVERIE, c'est le lieu où l'on héberge les bœufs, ou plutôt c'est l'étable à bœuf; il faut qu'une bouverie soit couverte de sable, ou de terre grasse, en pente, pour qu'il n'y reste aucune humidité: il faut pareillement qu'elle soit bien close & chaude pendant l'hiver, & ouverte l'été, afin que les bœufs aient de la fraîcheur & du bon air: on fait les ouvertures de ces étables du côté du midi, afin qu'ils soient moins sujets à l'humidité & aux vents froids.

BOUVIER, c'est celui qui est chargé de nourrir & de conduire les bœufs. Un bouvier doit s'attacher à donner aux animaux, qu'il a sous sa conduite, de la bonne litière & de la bonne nourriture; il les frottera soir & matin avec des bouchons de paille, sur-tout lorsqu'ils sont en sueur; il leur lavera souvent la queue avec de l'eau tiède; il ne les menera point au labour pendant la grande chaleur, le grand froid ou la grande pluie, & & il ne leur donnera à boire & à manger à la suite d'un travail pénible, qu'après qu'ils seront délassés; enfin il ne négligera rien pour les conserver en force, en chair & en santé; il s'appliquera sur-tout à la connoissance de leurs maladies, & aux moyens qu'il faut employer pour les guérir. Il a paru depuis peu un petit ouvrage intitulé: *Parfait Bouvier*; il traite de la plupart des maladies de ces animaux; comme les remèdes qui y sont indiqués font partie des remèdes pastoraux, nous en donnerons l'extrait à l'article de ces remèdes. Nous avons en outre d'autres traités qui traitent des maladies des bœufs, & généralement de celles de tous les bestiaux; les principaux sont; 1.° celui que Marc-Aurele Severien, professeur en chirurgie à Naples, a donné sur une maladie qui regna sur les vaches en 1718. 2.° La description d'une maladie qui attaqua les animaux de Lombardie & d'Italie, & qui

ressembloit beaucoup à celle de 1745, faite par Lancisi, médecin d'Innocent XI. 3.° La description Allemande d'un autre maladie qui dura depuis 1711 jusqu'en 1714, par Charles-Nicolas Laugen. 4.° Le jugement de la faculté de médecine de Paris sur les mémoires qui coururent touchant la mortalité des bestiaux, imprimé à Paris en 1714. 5.° Des réflexions sur la maladie qui a commencé depuis quelques années à attaquer le gros bétail en divers endroits de l'Europe, par la société des médecins de Genève, avec un recueil de quelques autres pièces sur ce sujet. A Genève 1716. 6.° Des remèdes pour les maladies des bestiaux, par Christophe de Jussieu, imprimé à Lyon en 1714. 7.° Des remèdes pour prévenir & guérir les chevaux & bestiaux attaqués de maladies contagieuses, suivant les expériences faites par M. Hermant, médecin du roi, en plusieurs provinces, 1714. 8.° Lettres d'un médecin de Paris à un médecin de province, sur la maladie des bestiaux. Il y a encore plusieurs autres traités sur ces objets; nous en donnerons l'extrait à l'article de maladies épizootiques des bestiaux. *Voy.* cet art. Nous invitons pareillement nos lecteurs d'avoir recours, quant à leurs maladies, à l'art *Bœuf*, où nous avons traité ces objets tout au long.

BRAS; c'est dans le cheval la partie de la jambe de devant qui commence au bas de l'épaule & se termine au genou. Le bras du cheval, pour être bien conformé, doit être large, long & médiocrement charnu.

C'est cette partie qui est exposée aux écarts & aux entr'ouvertures.

BRASSICOURT, se dit d'un cheval qui a dès sa naissance, & par un vice de conformation naturelle, les jambes courbées en arc; & le cheval argué, est celui dont les jambes ont pris la forme d'un arc après un travail excessif.

BREBIS. Nous allons donner pour cet article l'extrait d'un

d'un excellent livre qui vient de paroître, & qui est intitulé, *Histoire naturelle & vétérinaire des bêtes à laine ;* ce livre est lui-même l'extrait de tout ce qui a été dit de plus important sur cet animal domestique.

Dans la description que nous donnerons ici de la brebis, d'après M. d'Aubenton, nous la confondrons avec le bélier qui en est le mâle ; la physionomie de ce dernier se décide au premier coup d'œil. Les yeux gros & fort éloignés l'un de l'autre, les cornes abaissées, les oreilles dirigées horizontalement de chaque côté de la tête, le museau long & affilé, le chanfrein arqué, sont les traits qui caractérisent la douceur & l'imbécillité de cet animal. Les cornes ont trois faces & sont de couleur jaunâtre ; chacune s'élève un peu en haut à son origine, & ensuite se replie en arrière & à côté : on est quelquefois obligé de les scier, parce qu'en croissant elles s'approchent tellement des côtés de la tête, qu'elles la comprimeroient & la blesseroient ; on voit des béliers qui n'ont point de cornes & des brebis qui en ont, mais elles manquent plus rarement aux premiers qu'à celles-ci ; presque toutes les femelles en sont privées.

La grandeur des béliers varie beaucoup. Ceux de médiocre taille peuvent avoir de longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, trente-six à quarante pouces ; de hauteur du train de devant, mesuré depuis le garot jusqu'à terre, vingt à vingt-deux pouces ; du train de derrière, un pouce de plus que celui de devant.

Le bélier, ainsi que tous les animaux ruminans, possède quatre estomacs ; le premier, c'est-à-dire, celui auquel l'ésophage ou le conduit des alimens aboutit, est le plus grand de tous. Dans un bélier de médiocre taille, il a dix pouces de longueur sur douze de largeur & six de hauteur ; sa circonférence transversale, en supposant que cette poche soit soufflée & tendue

eſt de trente-deux pouces ; la longitudinale, qui paſſe en devant auprès de l'éſophage, & en arrière ſur le ſommet de la groſſe convexité, de trente-quatre pouces. Ce premier eſtomac eſt appellé la panſe, l'herbie ou la double ; c'eſt le réſervoir des alimens que l'animal broute ; ils n'y ſubiſſent qu'un amoliſſement qui les rend plus propres à recevoir une nouvelle maſtication, un nouveau broiement ; ce que l'on appelle ruminer.

On a donné au ſecond eſtomac le nom de rézeau ou bonnet ; ce n'eſt qu'une continuation du premier ; ſa longueur eſt de ſix pouces, & ſa circonférence, à l'endroit le plus gros, a douze pouces. Le troiſième eſt bien diſtingué des deux premiers, & n'y communique que par un orifice aſſez étroit ; le troiſième eſtomac eſt nommé le feuillet, le millet, mellier ou pſeautier ; il eſt plus grand que le bonnet ; ſa grande circonférence eſt de dix pouces & demi, la petite de huit pouces. Il eſt plus petit que la caillette, qui eſt le quatrième eſtomac, auquel on a auſſi donné le nom de franche-mulle. Sa circonférence longitudinale eſt de vingt & un pouces ; la circonférence tranſverſale, à l'endroit le plus gros, de treize pouces.

L'abdomen étant ouvert par deux inciſions, l'une longitudinale & l'autre tranſverſale, ayant renverſé au dehors les quatre lambeaux, on voit la panſe qui occupe la plus grande partie du côté gauche, le bonnet qui eſt derrière le diaphragme, ou la cloiſon qui ſépare la poitrine du bas-ventre, le feuillet, la caillette & les inteſtins qui environnent la partie poſtérieure de la panſe.

La panſe ouverte dans le contour de ſa grande circonférence, ſe ſépare en deux pièces, dont l'une préſente les parois inférieures de la panſe vue au dedans, & l'autre les parois ſupérieures vue auſſi au dedans. On y reconnoît l'éſophage ; on y diſtingue aiſément les rebords qui ſont épais, & d'une conſiſtence un peu plus ferme que celle du reſte de la panſe ; ils ſont re-

vêtus d'une membrane nue & d'une couleur de blanc sale & jaunâtre, de même que quelques endroits, tandis que les autres sont garnis d'un très grand nombre de papilles oblongues & fort minces, dont les plus allongées ont deux lignes de longueur & une ligne de largeur. Ces papilles sont posées fort près les unes des autres, de façon qu'elles cachent entièrement la membrane à laquelle elles tiennent; elles sont revêtues, de même que cette membrane, par une sorte de velouté fort mince & fort tendre, qui les enveloppe & qui leur sert de gaîne. Cette membrane veloutée est brune; elle s'enlève aisément; & lorsqu'on la sépare de la membrane qui est dessous, on voit les papilles qui tiennent à cette seconde membrane, sortir de la membrane veloutée comme d'autant de gaînes. Ces papilles sont fort étroites & fort souples en sortant de leurs gaînes.

Le bonnet n'est distingué de la panse que par un retrécissement si peu marqué, qu'on ne se seroit pas avisé d'en faire un estomac séparé, & qu'au contraire on ne l'auroit regardé que comme un prolongement de la panse, si ses parois intérieures n'étoient conformées bien différemment de celles de la panse. Au lieu de papilles on voit sur les parois une sorte de rézeau formé par des cloisons minces qui ont environ une ligne de hauteur. Ces cloisons, en se croisant, forment différentes figures qui ont, quatre, cinq ou six faces. Le diametre des plus grandes figures est d'environ dix lignes; la plupart sont encore partagées par des cloisons moins élevées & dirigées en différens sens.

L'aire de ces figures est parsemée de petites papilles; les cloisons sont cannelées de haut en bas, & hérissées de papilles; & le bord de la cloison est dentelé. L'aire de toutes ces figures, les papilles, les cloisons & les dentelures, sont revêtues, comme les papilles de la panse, par une membrane qui est fort mince, & qui s'enlève aisément. Ce qui merite beaucoup plus d'at-

tention, eſt la goutière qui ſe trouve à la partie ſupérieure de cet eſtomac, & s'étend depuis l'éſophage juſqu'à l'orifice du troiſième eſtomac. Cette gouttière a près de deux pouces & demi de longueur, elle eſt large de huit lignes; ſes bords latéraux ſont formés par une ſuite de bourrelet revêtu de papilles.

Il y a quelques petites ſtries qui s'étendent longitudinalement ſur ces parois intérieures, qui ſont bordées de papilles. On en voit de groſſes du côté du feuillet; elles ſont blanches, coniques & pointues. On regarde ce demi canal comme une continuation de l'éſophage, & on croit qu'il peut ſe former en ſe contractant, & qu'alors ſes bords étant rapprochés l'un de l'autre dans toute leur longueur, ils forment un canal entier & continu, depuis l'éſophage juſqu'au troiſième eſtomac; il eſt terminé par l'orifice qui termine du ſecond au troiſième eſtomac.

L'organiſation du troiſième eſtomac paroît encore plus extraordinaire que celle du ſecond; on y voit intérieurement deux plis en forme de ſtries, qui s'étendent d'un bout à l'autre, & ſur leſquels il y a des papilles coniques & pointues. A côté de chacun on diſtingue de part & d'autre l'origine d'autres plis qui ſont auſſi hériſſés de papilles pointues: ils s'élévent & deviennent plus larges à meſure qu'ils ſe prolongent ſur la paroi du troiſième eſtomac. Leur plus grande largeur ſe trouve dans le millieu de cet eſtomac, & diminue peu-à peu à meſure qu'ils approchent du quatrième. On a comparé, avec raiſon, ces plis aux feuillets d'un livre; car c'eſt autant de lames placées à quelque diſtance les unes des autres; elles ſont faites en forme de croiſſant, dont le bord convexe tient aux parois de l'eſtomac. Ces feuillets ſont de différente largeur; il y en a de très-larges, de moyens & de petits. Les plus larges ont deux pouces de largeur; les moyens un pouce dans l'état naturel, c'eſt-à-dire, le troiſième eſtomac n'étant point ouvert, le petit feuillet

ſe trouve entre les deux feuillets moyens, & ces trois feuillets, c'eſt-à-dire, le petit & les deux moyens, entre deux grands feuillets, & ainſi de ſuite pour l'arrangement de tous les autres. Leur nombre n'eſt pas conſtant dans divers ſujets. Dans les uns on en compte environ ſoixante, & juſqu'à quatre-vingt dans les autres.

On voit auſſi dans le corps de la caillette des replis de différente grandeur, qui s'étendent longitudinalement & qui forment des ſinuoſités. Les plus grands de ces replis ont huit lignes de hauteur; ils ſont de conſiſtance molle & placés beaucoup plus loin les uns des autres que les feuillets du troiſième eſtomac. La caillette eſt revêtue en entier par une membrane molle & veloutée, dont il ſort une liqueur épaiſſe. Le canal inteſtinal n'a rien de particulier, ſi ce n'eſt ſa longueur qui va juſqu'à quatre vingt-ſix pieds, non compris le cœcum d'environ neuf pouces de longueur dans un bélier de moyenne taille.

Les inteſtins grêles ont, depuis le pilore juſqu'au cœcum, environ ſoixante-ſix pieds; leur circonférence eſt depuis un pouce juſqu'à deux pouces & demi, ſuivant les endroits ou elle eſt priſe. Celle du cœcum, du colon, & du rectum, dans les endroits les plus gros, eſt de ſept pouces. Le foie eſt placé du côté droit; il eſt diſtingué en trois lobes, deux grands & un petit; les deux grands ſont l'un à côté de l'autre; le petit eſt ſitué ſous la partie poſtérieure du grand lobe droit; il eſt de couleur rougeâtre. La véſicule du fiel s'étend d'un pouce & demi au-delà du foie; elle eſt remplie d'une couleur limpide de couleur d'olive, c'eſt-à-dire, d'une verd jaunâtre. On trouve dans le ſinus hépatique, dans les canaux biliaires, & même dans la liqueur du fiel, des vers plats & fort minces, d'une conſiſtence molle & d'une figure ſingulière; leur couleur eſt olivâtre. Lorſqu'ils ſont en repos ils forment un oval qui a environ neuf lignes de longueur & ſix lignes de lar-

geur : le milieu des deux faces est uni, mais les bords sont disposés en ondes à peu-près comme une fraise de veau. La partie antérieure semble être échancrée de chaque côté, & terminée dans le milieu par une sorte de tête oblongue : cette tête est de la longueur d'une ligne, & paroît percée par un trou à son extrémité, un peu au-dessous. Il y a une autre petite ouverture ronde, dont les bords sont un peu élevés, & placés sur la face inférieure du vers à l'origine de la tête. On apperçoit souvent sur l'une & l'autre face, des petits vaisseaux, & des ramifications qui s'étendent depuis la tête jusqu'à l'extrémité des vers. Ces vers ne peuvent se mouvoir qu'en se traînant : ils avancent la partie antérieure de leur corps, & par ce mouvement ils s'allongent au point d'avoir un pouce de longueur ; mais en même temps ils se retrécissent, de façon qu'ils n'ont plus qu'environ trois lignes à l'endroit le plus large ; ils retirent en avant la partie postérieure, & par ce second mouvement ils parviennent à se déplacer entièrement, & ils représentent la même forme arrondie qu'ils avoient avant de se mouvoir. Ces vers qu'on a appellés douves, ressemblent assez à une petite feuille lisse & ondée garnie du commencement de son pédicule. Les plus petits du bélier sont comme des filets minces, d'une ou deux lignes de longueur : ils se trouvent surtout dans le vésicule du fiel, & nagent dans cette liqueur.

La rate est située sur la partie gauche de la panse & s'étend obliquement de derrière en devant, & de haut en bas : ses deux extrémités sont arrondies & presque semblables : elle est de couleur rougeâtre. Les reins ne sont pas composés de tubercules comme ceux des bœufs ; leur figure n'est pas triangulaire comme celle des reins du cheval & de l'âne ; mais ils ont la figure ordinaire des reins de la plupart des autres animaux, c'est-à-dire, la forme d'un haricot. Le bassinet est grand, les mammelons reunis, & les diverses substances très-distinctes ; le poumon droit est distingué

en quatre lobes, dont trois font rangés de file; celui du milieu eft le moins grand, & l'antérieur eft échancré profondément, & prefque divifé en deux parties; le quatrième lobe eft le plus petit de tous. Le poumon gauche n'a que deux lobes, dont l'antérieur eft prefque féparé en deux parties par une échancrure profonde, comme celle du lobe antérieur du côté droit.

Sur la partie antérieure de la longueur, on trouve de petits grains glanduleux de figures rondes, & des filets pointus dirigés en arrière, mais prefqu'imperceptibles; fur la partie poftérieure on voit des glandes de différentes figures, dont les plus grandes font dans le milieu; on y remarque encore des papilles larges & applaties. Le palais eft traverfé par environ quinze fillons, dirigés à-peu-près en ligne droite. Les plus larges fe trouvent comme dans le cheval, à l'endroit des barres; leurs bords font un peu élevés & terminés par une dentelure fi fine, qu'à peine peut-on l'appercevoir. Tous les fillons font traverfés pas une forte de canal longitudinal, qui les partage en deux parties égales, dans le milieu de leur longueur, à l'exception de quelques fillons dans la partie poftérieure du palais. Le nombre de mammelons varie fuivant les divers fujets: les uns en ont quatre bien apparens, & fitués au-deffous du fcrotum, deux de chaque côté, à un pouce de diftance l'un de l'autre; d'autres n'en ont que deux, un de chaque côté; les brebis n'en ont pour l'ordinaire que deux, & leurs mammelles font inguinales entre l'orifice du prépuce & le fcrotum: il y a environ fix pouces de diftance, & la longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jufqu'à l'infertion du prépuce, eft à-peu-près de neuf pouces, plus ou moins fuivant les fujets.

La figure du gland eft fort irrégulière: il femble être terminé par une efpèce de champignon de couleur rougeâtre, formé par un tubercule charnu pofé obliquement fur la partie fupérieure du gland. Ce tuber-

cule peut avoir un demi-pouce de longueur sur cinq lignes de largeur, & une ligne d'épaisseur. Le canal de l'urètre déborde au-delà du gland de la longueur de douze à treize lignes ; cette partie de l'uretre n'a tout au plus qu'une ligne de diamètre; elle est molle & flottante ; desorte qu'elle se replie sur le gland, & y demeure collée. Le gland est applani sur les côtés à quelque distance de la base du gland. La verge forme une double courbure ; la portion comprise entre les deux courbures peut être d'un pouce de longueur. Il y a deux cordons plats, qui tiennent par l'une de leurs extrémités aux premières vertèbres de la queue, & qui se joignent au-dessus de l'anus après l'avoir entouré ; ils s'étendent le long de la verge jusqu'à la courbure la plus voisine du gland : ils adhèrent à cet endroit, & s'épanouissent au-dessous de cette partie sur les côtés jusqu'au prépuce, ce qui fait à-peu-près quatre pouces de longueur. Le prépuce a aussi deux muscles, lesquels s'étendent sous l'adbomen, & se prolongent par des parties tendineuses jusqu'aux environs de l'anus. Ces muscles paroissent servir à retirer le prépuce en arrière. Les testicules sont ovoïdes, leur substance intérieure est de couleur jaunâtre fort pâle, & on y distingue une sorte de noyau longitudinal & de couleur blanche, qui s'étend jusqu'aux trois quarts de la longueur du testicule. La tête de l'épididime forme un tubercule au bas du testicule. Les vésicules séminales sont composées de plusieurs cellules, comme dans l'homme, & couchées de côté & d'autre du col de la vessie. Elles communiquent dans l'urètre à l'endroit des prostates, où l'on voit dans l'intérieur du canal les orifices des vaisseaux déférens. A l'égard des parties de la génération de la brebis, la vulve se termine en pointe par le bas comme celle des chiennes. Le gland du clitoris est placé à environ un demi pouce au-dessus de cette pointe. La matrice dans les brebis qui ne sont pas pleines est très-petite, sa cavité est étroite : elle se divise en deux

cornes, réunies par des membranes, & adossées l'une à l'autre sur une certaine longueur; ensuite elles se recourbent à côté & au bas. Les trampes forment beaucoup de sinuosités, & aboutissent en suivant une ligne courbe, chacune à un pavillon. Les testicules ont une forme irrégulière un peu allongée.

Le fœtus du belier est enveloppé d'un amnios & d'un chorion. Il a aussi une allantoïde; mais il n'en est pas environné comme le fœtus du cheval; l'euraque sort de l'ombilic avec les vaisseaux sanguins, & se prolonge où l'amnios s'épanouit, & s'étend de toutes parts pour envelopper le fœtus; à ce même endroit le prolongement de l'ouraque forme l'allantoïde qui s'étend à à droite & à gauche entre l'amnios & le chorion, & forme deux cornes ou poches allongées, dont le fond termine les deux bouts de l'allantoïde. Ces poches se réunissent à l'endroit de l'ouraque, & reçoivent la liqueur qui en découle. Lorsque le fœtus est près du terme, son allantoïde est fort étendue; il n'est pas facile alors de l'enfler en entier sans la déchirer; mais on y parvient aisément dans un sujet moins avancé. Cette membrane est transparente au point de voir à travers le sédiment de la liqueur qu'elle contient. Ce sédiment paroît souvent comme de petits corps flottans, grumeleux, lesquels en se réunissant, forment une masse ou un corps plus ou moins gros: Il y en a qui ne sont pas plus gros que des pois, tandis que d'autres, comme dans le cheval, pèsent jusqu'à cinq ou six onces. Leur couleur est verdâtre dans le belier; leur substance est composée de couches additionelles de consistence visqueuse: ils ont des cavités irrégulières dans leur intérieur, sans qu'on y puisse distinguer aucun vaisseau, ni aucune organisation d'un corps vivant.

Le chorion & l'amnios, forment comme l'allantoïde, deux prolongemens qui s'étendent dans les cornes de la matrice; mais ils n'y adhèrent pas comme dans la jument par des rugosités; c'est au contraire par de petits

placentas, qui ſont ſéparés les uns des autres & diſtribués à différentes diſtances ; on en compte juſqu'à cinquante & plus pour un ſeul embryon. On leur a donné le nom de cotyledon : ils ſont applatis, de figure ovale, & formés en partie par la matrice, & en partie par le chorion : il s'élève ſur les parties intérieures de la matrice des tubercules ovales correſpondantes à d'autres tubercules de même figure, qui ſe forment ſur la face extérieure du chorion ; ces tubercules ſont appliqués l'un autour de l'autre, & le compoſé d'un tubercule de la matriee environné par un tubercule des chorions, à-peu-près comme un gland par ſa coupe, eſt ce qu'on appelle un cotyledon ; chaque cotyledon attache le chorion à la matrice, lorſque le fœtus a pris quelque accroiſſement : alors ſi on ſépare le chorion de la matrice, les cotyledons ſe partagent en deux parties ; dans le moment de cette disjonction l'on apperçoit que les tubercules du chorion ſont hériſſés de petits prolongemens, & que ces prolongemens ſortent de pluſieurs cavités, qui pénètrent dans les tubercules de la matrice. Ces tubercules ſe détachent naturellement lorſque la brebis met bas, & ceux qui reſtent dans la matrice, s'oblitèrent à la ſuite & s'effacent en entier. Dans les premiers jours de la conception, l'œuvre de la génération eſt une bulle flottante dans la matrice ; peu après les premiers radimens du fœtus ſemblent être enfermés dans une enveloppe tranſparente ; dont les côtés commencent à pénétrer dans la matrice ; enfin les tubercules ſe forment, & les cotyledons ſont parfaits. Les quatre eſtomacs dans le fœtus n'occupent qu'une très-petite partie de l'abdomen, en comparaiſon de celles qu'ils rempliſſent dans l'adulte : la caillette eſt ſituée à gauche, & les autres eſtomacs ſont tous pélotonnés derrière le foie & le diaphragme ; les eſtomacs étant ſoufflés, la caillette eſt comme dans le veau, beaucoup plus grande que la panſe. Après avoir donné l'anatomie de la brebis, paſſons au mécaniſme de ſa digeſtion. Cet animal rumine

& à quatre estomacs, & des intestins d'une longueur prodigieuse, parce qu'il se nourrit d'herbes, & cette substance étant une de celles qui contient le moins de molécules nutritives, il est nécessaire que l'animal qui s'en nourrit, ait des réservoirs d'une capacité assez ample pour en contenir une quantité suffisante à ses besoins, & des canaux assez allongés pour pouvoir donner le temps aux alimens dans leurs passages de se dépouiller de leurs particules nutritives. La rumination dans les brebis, de même que dans tous les animaux herbisores, est un vomissement sans efforts, occasionné par la réaction des deux premiers estomacs sur les alimens qu'ils contiennent. La brebis remplit en mangeant la panse & le bonnet qui n'est qu'une portion de la panse, autant qu'ils peuvent l'être. Leurs membranes tendues reagissent avec force sur l'herbe qu'elles contiennent, qui n'est que très-peu mâchée, & dont le volume augmente par la fermentation. Par ce mecanisme & par celui de la déglutition, les bords de la gouttière du bonnet se rapprochent, & forment le canal qui s'étend de l'ésophage au troisième estomac. L'herbe sèche & en peloton, avalée par la brebis, trouvant au sortir de l'ésophage la bouche étroite du canal, qui ne peut la recevoir, & l'ouverture très-grande de la panse; est déterminée à passer dans celle-ci & dans le bonnet qui n'en est que la continuation. Lorsque ces deux estomacs sont remplis, la réaction de leurs membranes obligeroit l'herbe d'entrer dans le feuillet, si en même-temps elle n'en étoit empêchée par la contraction de la gouttière, qui forme le canal dont l'extrémité entoure & défend l'ouverture de cet estomac. L'herbe est donc forcée de remonter par l'ésophage pour être ruminée, & par cette nouvelle opération être réduite en pâte assez liquide pour qu'elle puisse couler par le canal du bonnet dans le feuillet. Les parties grossières de cette pâte, qui ne peuvent entrer dans le conduit, sont portées dans la panse, d'où elles sont tirées avec l'herbe

pour ſubir une nouvelle rumination; mais comme il s'opère dans la panſe & dans le bonnet un commencement de digeſtion, une legère décompoſition, que d'ailleurs il tombe ſouvent dans ces eſtomacs des parties de cette pâte liquide formée par la rumination qui n'aura pas paſſé en entier par le conduit du bonnet, il doit ſe trouver dans les deux premiers eſtomacs, lorſque la rumination eſt achevée, une certaine quantité de cette pâte liquide propre à être reçue dans le troiſième eſtomac. Alors toutes ces parties étant dans le relâchement, aucune action ne s'exerce plus ſur elles, le canal du bonnet s'ouvre & ſe change en gouttières, par laquelle coulent dans le feuillet les réſidus qui ſe trouvent dans les premiers eſtomacs. La communication des trois eſtomacs eſt alors entièrement libre & ouverte. Les alimens parvenus au troiſième eſtomac y ſont retenus par ſes feuillets, juſqu'à ce qu'une nouvelle macération les rende propres à être entièrement décompoſés & réduits en mucilage par la caillette, où ils ſubiſſent leur dernière préparation. Ce n'eſt, pour ainſi dire, que le mare qui paſſe dans les inteſtins, où il achève d'être dépouillé de ſes parties nutritives, & où il eſt entièrement deſſéché.

Le bélier & la brebis ne ſont vraiement propres à la génération, que lorſqu'ils ont atteint leur parfait accroiſſement; le vrai âge pour le bélier eſt de dix-huit mois, & un an pour la brebis; Si on pouvoit empêcher le mâle de s'accoupler avant deux ans, & la femelle avant trois, la race qui en proviendroit en ſeroit beaucoup plus belle, plus forte & plus vigoureuſe; les brebis ſont ordinairement en chaleur depuis le commencement de novembre juſqu'à la fin d'août; cela ne les empêche cependant pas de concevoir en tout temps; lorſque la brebis n'eſt point couverte pendant qu'elle eſt en chaleur, cette chaleur ſe paſſe, & revient après un certain temps; c'eſt pour cette raiſon qu'on peut donner juſqu'à cent brebis à un bélier, parce qu'il peut

les couvrir en différens temps ; il couvre les vieilles préférablement aux jeunes ; le temps de la portée des brebis eſt de cinq mois ; elles mettent bas au commencement du ſixième ; elles ſont très-ſujettes à avorter, à mettre bas des monſtres ; quand une brebis eſt prête à mettre bas, elle éprouve quelques douleurs ; elle ſe couche, & après pluſieurs efforts elle jette pour l'ordinaire ſon agneau enveloppé d'une membrane de l'amnios, auquel eſt joint l'allantoïde. La mère en ſe levant rompt le cordon ombilical ſans aucune effuſion de ſang ; ce cordon ſe deſſèche & s'oblitère en peu de temps ; les tubercules du chorion ſe détachent naturellement de ceux de la matrice, & cette membrane eſt jettée par la brebis peu après l'agneau. Les brebis ne portent ordinairement qu'un agneau, rarement deux, & ſeulement une fois par an, à moins que ce ne ſoit dans des climats chauds. Elles ont du lait ordinairement pendant ſept ou huit mois, quoique cependant elles ſèvrent elles-mêmes leur agneau à trois ou quatre mois. Une brebis bien gouvernée peut produire juſqu'à l'âge de dix à douze ans, quoique ſouvent elles paroiſſent néanmoins vieilles dès l'âge de ſept ou huit ans : quant au bélier, paſſé huit ans il n'eſt plus propre pour la propogation. La brebis graſſe conçoit difficilement ; elle devient auſſi ſouvent ſtérile à force d'avortemens. On a obſervé que tous les animaux qui ruminent n'ont aucune dent inciſive à la mâchoire ſupérieure, les bêtes à laine ſont de ce nombre ; elles ont huit dents inciſives ſur le devant de la mâchoire inférieure, tandis que la ſupérieure en eſt totalement denuée ; on appelle vulgairement ces dents inciſives palettes : elles ſont étroites & épaiſſes en ſortant de la gencive, & elles s'élargiſſent, deviennent plattes, minces & tranchantes à l'autre extrémité. Aux premières dents, aux dents de lait, ou à celles qui paroiſſent peu de jours après la naiſſance de l'animal, & qui tombent en différens temps, ſuccèdent de nouvelles dents qui ſont perma-

nentes, ou qui ne tombent que dans l'extrême vieillesse; les premières dents des brebis sont beaucoup plus courtes, plus blanches, plus unies que celles qui les remplacent; aussi est-il facile par le moyen de ces dents de juger de l'âge de ces animaux; les deux dents les plus intérieures, c'est-à-dire, celles qui se trouvent au milieu des huit, tombent au bout d'un an; les deux dents voisines des intérieures au bout de dix huit mois, & en moins de trois ans, elles se trouvent toutes généralement remplacées; elles sont pour lors égales & d'une assez belle blancheur; quand elles se trouvent dans cet état, on dit que les brebis ont la bouche ronde; mais à proportion que l'animal acquiert de l'âge, elles se déchaussent, paroissent plus longues, s'émoussent & deviennent inégales & noires.

Il est encore facile de connoître l'âge des béliers par les cornes, lorsqu'ils en ont; car elles paroissent dès la première année, quand ils en doivent avoir, & croissent tous les ans d'un anneau jusqu'à la fin de leur vie.

Quoique nous ayons dit plus haut que les bêtes à laine ont toutes leurs dents remplacées dans l'espace de trois ans, il y en a qui n'ont la bouche ronde qu'en quatre ans; par conséquent lorsque les brebis de cette espèce ont deux palettes entièrement revenues, elles ont deux ans; quand on leur en compte quatre, elles ont trois ans; quatre ans lorsqu'elles en ont six revenues, & cinq ans enfin lorsqu'elles ont les huit dents totalement repoussées; ces dents restent en leur totalité jusqu'à huit ans, passé ce temps les deux du milieu tombent; à neuf ans les deux voisines en font autant, & ainsi d'année en année jusqu'à onze ans qu'il n'en reste plus aucune. Les bêtes à laine qui nous viennent de Suède perdent leurs dents deux ans plutôt que celles qui nous viennent d'Angleterre.

On a observé de tout temps que ce qui étoit le plus dangereux aux brebis, étoit l'humidité; elles ne se plaisent jamais si bien que sur les côteaux & les plaines

élevées au-dessus des collines; par conséquent un berger doit avoir attention de ne les pas mener paître dans des endroits bas, humides & marécageux; mais au contraire, il les fera paître dans des terreins secs, couverts de serpolets, & d'autres herbes aromatiques & amères, qui sont de toutes les plantes celles qui plaisent le plus aux brebis; aussi les moutons qui en pâturent ont-ils la chair de meilleure qualité, & approchante de celle qu'on leur trouve lorsqu'ils ont été élevés dans des plaines sabloneuses, voisines de la mer, où toutes les herbes sont salées; le lait des brebis qui habitent ces sortes de terreins est aussi plus abondant & de meilleure qualité; le sel & conséquemment les plantes salées, sont la nourriture la plus saine pour les brebis.

Pendant l'été on ne donne aux brebis aucune nourriture à l'étable, elles se contentent de celles qu'elles trouvent aux champs; on ne les y mène que lorsque la rosée est totalement tombée, après quoi on les y laisse paître pendant quatre ou cinq heures, on les ramène ensuite à la bergerie, ou dans quelqu'autre endroit à l'ombre; sur les trois ou quatre heures du soir, lorsque la chaleur est presqu'entierement passée, on les ramène paître de nouveau pour jusqu'à la fin du jour; si on pouvoit même laisser passer les brebis pendant la nuit aux champs à la belle étoile, comme on dit communément, il n'en seroit que mieux; plus on peut rapprocher par le gouvernement un animal domestique de sa première nature, plus cet animal en devient fort & vigoureux; mais les brebis sont tellement dégradées de leur première nature, sur-tout en France, qu'elles semblent en avoir contracté une nouvelle, & s'être formé un nouveau tempérament; il pourroit peut-être devenir très-dangereux dans la situation des choses de gouverner nos brebis de la même façon que si elles étoient sauvages, en les exposant pendant l'hiver elles & leurs petits aux intempéries & aux frimats de la saison; néanmoins M. d'Aubenton en a fait l'expérience

pendant un de nos derniers hivers, & il s'en eſt très-bien trouvé: ſes bêtes à laine, quoiqu'expoſées à l'air nuit & jour, n'en ont ſouffert aucun dommage, elles en ſont même devenues plus vigoureuſes, & leur laine a acquis un degré de fineſſe qu'elle n'avoit pas avant cet eſſai. Et effectivement la nature paroît avoir muni ces animaux contre l'excès du froid, par la façon dont elle les a habillés; il n'en eſt pas de même de la grande chaleur, elle eſt pour les brebis de la plus grande incommodité; les rayons du ſoleil leur étourdiſſent la tête, & leur donnent ſouvent même des vertiges; auſſi un berger entendu a-t-il grand ſoin de les mener paître le matin ſur des côteaux expoſés au levant, & l'après-midi ſur des côteaux expoſés au couchant; elles ont par ce moyen toujours en paiſſant la tête à l'ombre de leurs corps.

En hiver on eſt obligé de toute néceſſité de nourrir les brebis à l'étable; on les en fait cependant ſortir tous les jours, à moins que le temps ne ſoit mauvais; mais c'eſt uniquement pour leur faire prendre l'air. Au printemps & en automne on les mène aux champs dès que le ſoleil a pu être aſſez fort pour diſſiper la gelée ou l'humidité, & on ne les ramène à la bergerie qu'au ſoleil couchant.

On nourrit pendant l'hiver les brebis différémment, ſuivant les différens pays, & ſuivant les fourrages qu'on y récolte; la luzerne, le ſainfoin, le treffle, les fêverolles, les veſces ſont les eſpéces de fourrages qu'on donne aux brebis dans la Flandre; dans la Champagne & dans d'autres provinces on ne les nourrit pour l'ordinaire que de paille, & de regains de prairies ordinaires. quelquefois encore de feuilles d'orme & de frêne; on auroit par conſéquent de la peine d'élever en Champagne des brebis de Flandre. La paille, le foin ne ſont pas pour les brebis des alimens auſſi ſubſtantiels que les fourrages de veſces, de pois, de lentilles, de navets, de luzerne, de treffle & de ſainfoin; par conſéquent

séquent avant de penser à établir de nouvelles races de brebis dans un pays, il faut d'abord prendre garde si dans les lieux où l'on veut faire ces établissemens, on trouve les mêmes ressources, la même abondance, la même qualité du fourrage que produit le pays duquel on les tire.

Tous les alimens d'hiver sont très-analogues par leur sécheresse au tempérament de la brebis; la bruyère, les feuilles de chêne, & la plupart des plantes dessicatives & astringentes, leur sont sur-tout salutaires, elles leur peuvent servir, non-seulement d'alimens, mais encore de remedes tant préservatifs que curatifs. Les brebis se portent mieux en hiver qu'en toute autre saison de l'année; rarement on en voit périr dans cette saison, à moins que l'hiver ne soit humide, ou que le berger ne laisse paître à son troupeau des herbages abreuvés de pluie & presque pourris; le printemps est pour elles la saison la plus à craindre, parce que les herbes qui commencent à pousser dans cette saison, sont molles, & leurs sucs qui n'ont point encore été travaillés par la chaleur, sont très-aqueux; d'ailleurs dans cette saison un commencement de chaleur se joignant à l'humidité qui règne encore alors, hâte la putréfaction des végétaux. L'autonne n'est pas pour les brebis une meilleure saison, presque par les mêmes raisons; il faut donc dans ces deux saisons, pour obvier aux inconvéniens qui pourroient leur en survenir, ne conduire ces animaux que sur les terreins les plus secs & les plus arides, & éviter avec le plus grand soin de leur laisser paître les poudières des grains qui sont tombés pendant la récolte; il faut donc, par une seconde conséquence tirée de la première, leur défendre l'entrée des plaines qui ont été moissonnées, aussi-tôt que les grains perdus commencent à germer, & ne le leur permettre qu'après quelques givres qui dessèchent les pousses de ces grains.

Les brebis qu'on destine à l'engrais doivent être

gouvernées différemment de celles dont nous venons de parler; toutes les années il faut trier dans le troupeau les bêtes que l'on veut engraisser, & il en faut faire un troupeau séparé. Les brebis qui commencent à vieillir, les moutons de trois ou quatre ans, sont ordinairement de ces animaux ceux que l'on choisit pour engraisser; quant aux béliers qu'on destine pour l'engrais, si l'on veut qu'elles prennent la graisse, il faut ou les couper ou les bistourner.

La chair de mouton est la plus salutaire & la meilleure de toutes les viandes de bêtes à laine, tandis que celle de bélier a toujours un manvais goût, & celle de la brebis est mollasse & insipide.

Il y a deux façons d'engraisser les brebis ou moutons, ou à sec, ou à l'herbe; c'est pourquoi on distingue, dans l'économie champêtre, deux sortes d'engrais ou de graisse; la graisse séche qui se fait à l'étable, & la graisse verte ou d'herbe qui se prend dans les champs; rien ne contribue plus à l'engrais des moutons que l'eau prise en grande quantité, & rien ne s'y oppose davantage que l'ardeur du soleil; plus on pourra leur exciter la soif, mieux ce sera; le sel est très-propre pour cela; il reveillera même leur appétit; on les garantira sur-tout soigneusement de la chaleur: quand on veut engraisser un mouton, il faut qu'il soit sain; quand il est malade ou quand il souffre, il ne prend la graisse qu'avec peine. Le repos & la tranquillité sont encore essentiels à l'engrais de ces animaux.

Quand on veut engraisser les moutons aux champs par le moyen des herbes, voici la manière dont il faut s'y prendre: on les mène pâturer avant le lever du soleil, bien différent en cela de ceux qu'on réserve pour le nourri, afin de leur faire paître l'herbe humide & chargée de rosée: on les ramène au logis avant la grande chaleur, sur les huit ou neuf heures du matin; & après les avoir fait boire on les met à la bergerie ou en quelqu'endroit frais & ombragé, où ils

puissent se coucher à l'aise & sans être pressés ni serrés les uns contre les autres ; on les mène une seconde fois, sur les quatre heures du soir, dans les pacages les plus frais & les plus humides, les plus abondans & les plus fertiles ; on ne les ramène qu'à nuit fermée ; c'est sur le soir qu'ils paissent le plus tranquillement ; la fraicheur semble reveiller leur appétit.

On engraisse les moutons à sec dans toute saison ; mais principalement en hiver ; cet engrais est le meilleur ; on nourrit à cet effet les moutons à l'étable, & on ne les fait sortir que pour prendre l'air & se promener ; on leur fait manger beaucoup de sel pour exciter leur soif & reveiller leur appétit ; on leur donne pour fourrage de la luzerne, du trèfle & du sain-foin ; le sel qu'on leur donne se mêle avec des farines d'orge, d'avoine, de froment, de fèves ; à défaut de sel, on humectera légèrement les farines avec une forte lescive de cendres de bruyère, ou même de cendres communes ; les Flamands engraissent leur moutons avec des pains de graine de colsa, d'où on a tiré l'huile ; on pourroit aussi se servir, pour la même fin, de pains de navettes ou de chenevis ; on engraissera encore les moutons avec des mares de raisins, des glands, des pommes de terre cuites & réduites en pâte : il ne faut pas tenir les bêtes qu'on veut engraisser dans un lieu chaud. La propreté est encore essentielle à la santé des moutons & à leur engrais ; la plus grande partie de leurs maladies, qui sont des maladies de peau, ne proviennent que de leur malpropreté ; leur fiente & leur urine, les exhalaisons infectées d'un fumier entassé pendant long-temps, ne peuvent que contribuer à ces maladies ; la coutume de ne vuider les bergeries que deux ou trois fois par an est très-pernicieuse à ces animaux ; il seroit à souhaiter qu'on les nettoyât tous les huit jours ; il ne suffit pas encore de nettoyer les bergeries, mais il faut encore les tenir séches & en renouveller souvent l'air. Les bergeries, ou trop chaudes ou

trop closes, sont toujours mal-saines, cela est de fait; il faut en tenir les portes & les fenêtres ouvertes pendant que les brebis sont aux champs, & même pendant la nuit en été; si l'on pouvoit avoir une bergerie dont les fenêtres fussent percées les unes vis-à-vis des autres, cela n'en seroit que mieux.

Il y a des provinces où l'on parque les brebis; elles ont par ce moyen l'avantage d'être nuit & jour en plein air pendant tout le temps du parcage; dans les autres provinces, où cette méthode n'est pas encore établie, on pourroit y suppléer en faisant coucher les brebis dans un parc formé de clayes au milieu d'une cour.

Il faut bien se donner de garde d'engraisser les brebis qu'on destine pour la multiplication de leurs espèces, la graisse est une cause de stérilité; on doit choisir pour la propagation les brebis les plus saines & les plus vigoureuses des troupeaux; on ne les laisse saillir par le bélier que suivant le temps qu'on en veut avoir des agneaux; on ne peut les faire saillir assez tôt, quand elles ont pour fourrages du foin, de la luzerne, du trêfle, du sain-foin & des féveroles; la mère se trouvant nourrie d'alimens aussi substantiels, ne peut manquer d'avoir beaucoup de lait, elle pourra par conséquent nourrir son agneau, même sans peine, pendant l'hiver, & l'agneau en sera indubitablement plus fort & plus vigoureux pour soutenir les rigueurs de l'hiver suivant. Quand on ne manque pas de fourrages, le vrai temps pour donner le bélier à ses brebis est la fin de juillet ou le commencement d'août; on a pour lors les agneaux en janvier; mais si le fourrage n'est pas assez abondant, on ne leur donnera qu'au mois d'octobre ou de novembre, pour qu'elles ne fassent leur agneau qu'en mars & avril, parce qu'alors la mère pourra trouver aux champs une quantité d'alimens proportionnée au besoin de son petit. On peut avoir des agneaux dans tous les mois de l'année; ce-

pendant on en a rarement en octobre, novembre & décembre.

Quand la brebis est prête à mettre bas, il n'en vaudroit que mieux si on pouvoit être à portée de l'aider; il n'arrive que trop souvent que l'agneau se présente de travers ou par les pieds, & pour lors la mère court risque de sa vie si elle n'est promptement sécourue; lorsqu'elle est délivrée, on lève l'agneau & on le dresse sur ses pieds; on enferme ensuite, pendant trois ou quatre jours, l'agneau qui vient de naître avec sa mère pour qu'il apprene à la connoître; on donne à la brebis, pour la rétablir, du bon foin, de l'orge moulu, ou du son mêlé de sel; on lui fait boire de l'eau un peu tiède blanchie avec de la farine de bled, de fèves ou de millet; au bout de quatre ou cinq jours on la remet par dégrés à sa nourriture ordinaire, & on la fait sortir avec les autres; il y en a qui ne prennent pas tant de soin de la brebis qui a agnelé; ils se contentent, aussi-tôt qu'elle a mis bas, de lui donner un picotin de son mêlé avec de l'avoine; on la laisse seulement un jour avec son agneau, & dès le lendemain on la mène aux champs avec les autres; nous avons déja parlé tout au long de ce qui concerne les brebis qui font agneau au mot *agneler*. *Voy*. cet art.

Les premiers agneaux des brebis ne sont jamais si estimés ni si vigoureux que les seconds; on ne doit laisser les agneaux suivre leurs mères aux champs, que quand ils sont assez forts, & lorsque le temps est doux. On les garde à l'étable pendant l'hiver; on ne les en fait sortir que le soir & le matin pour téter; on ne doit pour l'ordinaire les laisser aller aux champs que vers les mois d'avril ou de mai. Dès qu'ils sont en état de manger, on le leur donne. *Voy*. tout ce que nous avons dit à ce sujet art. *agneau*, de même que sur l'opération de la castration.

Le bélier est celui des deux individus qui influe le plus sur la beauté ou la laideur de la race. Un bélier,

grand & bien fait, quoiqu'accouplé avec des brebis de petite taille, procréera des agneaux qui seront indubitablement plus grands que leur mère ; il en est tout différemment, si on accouple de grandes brebis avec de petits béliers, la race en dégénère. *Voy.* à l'art. *Bélier*, les qualités que doit avoir un bon bélier ; on doit toujours le choisir parmi les plus forts & les plus beaux de son espèce ; les béliers qui ont des cornes, sont toujours les meilleurs ; en Espagne on les préfère à ceux qui n'en ont point.

Les brebis qu'on doit choisir par préférence pour la propagation de leur espèce, sont celles dont la laine est plus abondante, plus touffue, plus longue, plus soyeuse & plus blanche, sur-tout si elles ont en même-temps le corps grand, le col épais & la démarche legère. Celles qui sont plutôt maigres que grasses produisent plus sûrement que les autres ; & on peut être assuré de retirer toujours de belles espèces de brebis de celles qui ne portent que dans l'âge où elles se trouvent dans toutes leurs forces. On ne voit que très-rarement des brebis porter des jumeaux ; celles de la race de Flandre donnent souvent deux agneaux par année, & celles de la race de Hollande, ou plutôt des Indes Orientales, d'où elles ont été tirées originairement, en produisent souvent quatre par an.

L'importation des races est un article très-intéressant à l'occasion des brebis ; il exige bien des petites attentions de la part d'un économe ; il est sur qu'une belle race, transportée d'un pâturage situé en bel air, & couvert d'herbe fine sur des friches communes, dégénère en fort peu de temps ; elle perd la bonne qualité de sa laine & de sa chair. Le climat, la nourriture, les soins, apportent immanquablement quelque diversité ; il est nécessaire, pour que l'établissement d'une race étrangère réussisse, que les bêtes qui la composent, trouvent dans le canton où elles sont importées, un climat, une nourriture & des soins à peu-près pareils à


Mem. de l'Acad. 1733. pl. 10. pag. 146.
Figure Premiere
Simonneau del. et Sculp.

la température, aux alimens & à la façon d'être gouvernées du pays d'où elles sont exportées.

Il est clair qu'un troupeau de haut & puissant corsage, qui exige sans contredit beaucoup d'alimens, & même des plus nourrissans, dégénérera, ou pour mieux dire, périra dans un pays où les fourages manquent. Si vous enfermez dans des bergeries chaudes, mal saines & peu airées, des brebis accoutumées à parquer, vous devez vous attendre à les voir attaquées de maladies qui leur étoient inconnues; leur laine, qui auparavant étoit belle & fine, devient jarreuse & grossière.

Pour démontrer que le climat influe encore sur les bêtes importées, il n'y a qu'à jetter les yeux sur les bêtes à laine du Roussillon & sur celles d'Angleterre; elles ont été tirées originairement l'une & l'autre d'Espagne; mais comme le climat de la province de Roussillon est à peu près semblable à celui d'Espagne, la race Roussillonne n'a pas beaucoup dégénéré de sa première espèce, tandis que celles d'Angleterre, qui sont sous un autre climat, ont totalement dégénéré, car les laines d'Angleterre sont bien plus longues & moins fines que celles d'Espagne.

Les combinaisons diverses du climat, la nature des alimens, la nourriture plus ou moins abondante, des soins variés suivant les différens pays, sont donc des causes qui peuvent faire naître des variétés dans les races & dans leur amélioration; rien n'est donc plus essentiel, si on veut réussir dans l'importation d'une race étrangère, que d'avoir des instructions amples sur ces différens objets; l'expérience doit être notre guide dans toutes nos actions; ce n'est qu'en faisant des essais qu'on tâte la nature, & qu'on l'amène, pour ainsi dire, par dégrés au point de perfection dont elle peut être susceptible; si l'on veut, par exemple, établir la race Flandrine, qui est une des plus grosses que l'on connoisse, dans un pays où elle est étrangère, il faut uniquement tirer des béliers de la Flandre & les don-

ner aux brebis naturelles du pays ; les fruits qui en proviendront, quoiqu'inférieurs aux pères, feront cependant bien fupérieurs aux mères, ou à la race dominante. Si cette première génération réuffit, on en rendra encore la race plus approchante de la Flandrine, en confervant toutes les femelles de cette génération, en faifant couper tous les mâles, & en fourniffant à ces femelles un nouveau bélier de Flandre. Si cette feconde génération profpère encore, on recommence une troifième fois avec ces dernières femelles, auxquelles on donne un bélier frais, jeune & vigoureux ; pour l'ordinaire cette troifième génération produit une race auffi parfaite que la Flandrine ; les bêtes à laine qui naîtront ainfi des brebis naturelles du pays, quoique d'un belier étranger, participeront de l'un & de l'autre, & peuvent toujours être regardées comme des naturelles, mais d'une qualité fupérieure aux bêtes ordinaires ; elles n'auront pas le défavantage d'être obligées de s'habituer au pays, ni celui d'être nées de mères languiffantes & affoiblies; quand on ne prend pas ce moyen, il y a mille dangers auxquels on eft exposé ; les plus grands obftacles qui s'oppofent à la réuffite d'une importation font, l'âge & l'engrais. L'âge favorable à l'exportation eft depuis fept mois jufqu'à un an au plus pour les mâles, & dix-huit mois pour les femelles, ou tout au plus deux ans ; plus elles font vieilles, plus elles ont de peine à s'habituer au nouveau pays qu'on leur fait habiter.

La graiffe dans un animal dont on veut faire l'exportation ne vaut abfolument rien, c'eft une efpèce de dépériffement de l'animal ; les bêtes graffes ne font jamais faines, elles meurent prefque toujours de pourriture ; il faut donc éviter de fe laiffer féduire, lorfqu'on veut faire l'acquifition de ces animaux qu'on veut exporter, par l'apparence d'un embonpoint qui flatte la vue, mais qui dégénère, en moins de deux mois, en confomption & en pourriture. La différence,

ou le rapport des pays, doit servir de règle pour l'importation; il faut absolument avoir attention si on peut trouver dans le pays où se fait l'importation, les mêmes ressources, la même abondance, la même qualité de fourrages que produit le pays d'où l'on exporte, sinon on sera obligé de nourrir à grands frais les bêtes exportées, dont les dépenses excéderont le profit.

La saison la plus favorable pour l'importation est au commencement du mois d'août au plutôt, principalement si avec les béliers on veut transporter les brebis, parceque c'est alors que les brebis n'allaitent plus: le temps de l'exportation peut se prolonger jusqu'à la fin de septembre; mille raisons prouvent cette proposition; d'abord le mouton qui est déchargé pour l'ordinaire de sa laine depuis deux mois, se trouve déja assez couvert pour être garanti des injures de l'air sous un ciel étranger; en second lieu, les pâturages sont plus sains & plus abondans dans cette saison, & la raison en est toute palpable. Le suc des herbes en est moins vif que celui de la première pousse, par conséquent il n'y a rien à craindre pour ces bêtes exportées, des révolutions qui arrivent ordinairement dans le tempérament des animaux, lorsqu'ils commencent à pâturer de nouvelles herbes; les fortes chaleurs sont d'ailleurs passées, & on a encore assez de temps pour disposer ces bêtes aux pluies d'automne & aux rigueurs de l'hiver.

Quant aux laines des brebis, nous en traiterons tout au long à l'article *laine;* nous allons actuellement parler de leurs maladies. Elles sont sur-tout sujettes aux maladies de la peau, & ces maladies sont presque toujours contagieuses; la malpropreté des écuries, le peu de soin que l'on prend des brebis, la mauvaise qualité des alimens, en sont ordinairement les causes. La clavelée est la seule qui paroisse être totalement différente des autres maladies de la peau; elle est pour les brebis ce qu'est la petite vérole pour l'homme,

c'eſt une dépuration du ſang, une purgation naturelle & preſqu'indiſpenſable de ces animaux ; cette petite vérole des brebis eſt des plus contagieuſes, elle dépeuple ſouvent les plus nombreux troupeaux ; elle paroît en tout temps & en toute ſaiſon ; il y a cependant des ſaiſons où elle eſt moins fâcheuſe ; l'excès du froid ou du chaud eſt également dangereux pour cette maladie.

La clavelée ſe manifeſte par des puſtules ou boutons enflammés qui s'élevent ſur tout le corps de l'animal; d'abord ſur les parties de l'animal où il ne ſe trouve point de laine, telles que l'intérieur des cuiſſes & des épaules, le bas-ventre, les mammelles, le deſſous de la queue, le nez, &c. l'éruption de ces boutons eſt ordinairement complette vers le quatrième ou cinquième jour; elle peut cependant être retardée ou accélerée ſelon la température de l'air, la force & l'âge des bêtes, & les différentes circonſtances ou accidens qui peuvent ſurvenir. Après l'éruption ſuit l'inflammation de même que dans la petite vérole ; les boutons reſtent durs, rouges, pendant quatre ou cinq jours, après leſquels ils s'éteignent; ils blanchiſſent & deviennent mous ; la ſuppuration enſuite s'établit, la peau ſe deſſéche & forme une croute noire qui tombe par la ſuite ; tels ſont les périodes de la petite vérole des brebis, lorſqu'elle eſt bénigne ; mais il eſt rare d'en trouver d'un caractère auſſi bénigne. Souvent l'inflammation eſt ſi conſidérable, que les boutons noirciſſent & ſe deſſéchent ſans ſuppurer ; plus ſouvent encore, ce qui en augmente le danger, l'éruption ne ſe fait qu'imparfaitement ; les boutons ſont petits, blanchâtres, peu nombreux ; le cas le plus dangereux c'eſt lorſqu'il y a complication de maladie avec la clavelée ; quand la pourriture s'y trouve, ce qui eſt très commun, la clavelée a toujours une ſuite funeſte ; pour lors, auſſitôt après l'éruption, une morve plus ou moins épaiſſe coule avec abondance par les narines, la tête eſt atta-

quée, les paupières se gonflent tellement que les yeux en sont fermés : il survient un râle humide très-fort, une grande difficulté de respirer avec battement de flanc considérable ; l'haleine est d'une puanteur insupportable ; enfin un dégoût absolu. Tous ces symptômes, principalement l'abondance de la morve, annoncent toujours la mort prochaine de l'animal.

Lorsque la brebis affectée de cette maladie mange avec appétit, & que l'éruption est bien établie, on peut espérer la guérison, quoique la tête soit attaquée, qu'elle devienne pesante, que les paupières se gonflent, pourvu néanmoins qu'on ne remarque point de morve, ou très-peu ; souvent les joues & le nez sont couverts de boutons, les yeux même en sont attaqués ; la suppuration s'y établit très-promptement & très-abondamment & sauve l'animal malade, néanmoins quelquefois aux dépens de sa vue.

Les dépôts & les abscès extérieurs sont très-avantageux dans cette maladie, ainsi qu'en général tout ce qui tend à une prompte résolution purulente, ou tout ce qui peut prouver une ample évacuation de pareille nature ; c'est de l'éruption complette & de sa durée que dépend la bénignité ou la malignité du clavin ; la température de l'air est le principal agent qui détermine l'éruption & sa durée ; tout le monde sait que la chaleur ouvre les pores, le froid les resserre ; l'un rend les fibres plus flexibles, plus lâches, l'autre les roidit : cependant l'excès de la chaleur est peut-être plus dangereux que celui du froid ; le passage subit du chaud au froid est aussi très-pernicieux dans cette maladie ; il est vrai cependant de dire qu'un air pur & frais pour lors est très-nécessaire ; mais pour renouveller cet air, il faut user de précaution, & prendre certaines mesures relatives à l'égard des bêtes malades.

Il est très-difficile d'empêcher les progrès de la contagion de la clavée dans les bêtes saines ; cette maladie infecte ordinairement les troupeaux pendant

trois mois ; le fecond mois eft celui où elle fe fait fentir plus fortement, c'eft-à-dire, celui où il fe trouve le plus de bêtes attaquées ; il arrive fouvent qu'une partie d'un troupeau s'en trouve affectée, tandis que l'autre eft intacte, ou parce que cette dernière n'eft pas difpofée à recevoir la contagion comme la première, ou qu'elle en a été déja anciennement atteinte ; car les brebis ont rarement, pour ne pas dire jamais, deux fois cette maladie. La clavelée fe répand de différentes manières, ou par l'habitation, ou par les pâtures, ou par les vents, ou par la communication quelconque.

Les fymptômes de la clavelée étant connus, voyons actuellement la manière de la traiter.

Nous avons dis plus haut qu'elle fe manifeftoit par l'éruption des boutons ; par conféquent dés qu'on voit quelques bêtes à laines triftes & languiffantes, il faut les vifiter ; fi on apperçoit des puftules, il faut auffitôt les féparer, & les mettre dans une bergerie ou infirmerie, non-feulement pour s'oppofer autant qu'il eft poffible aux progrés de la contagion, mais encore pour pouvoir leur adminiftrer les fecours que chacune d'elles exigent, fuivant la violence plus ou moins grande du mal, ou les accidens qui peuvent furvenir. En été, lorfque la chaleur eft confidérable, il faut les mettre dans une bergerie grande & vafte, bien percée pour pouvoir y entretenir toujours un air frais ; fi c'eft au contraire en hiver qu'elles ont cette maladie, on les logera dans un endroit petit, bien couvert, peu elévé & le plus chaud qu'on pourra leur procurer. Pendant cette faifon rigoureufe, il ne faut pas moins avoir attention de renouveller l'air de leur infirmerie au moins une fois par jour, en ouvrant la porte & les fenêtres pendant un quart-d'heure à l'heure la plus tempérée du jour. En été cette précaution eft inutile, parce qu'on tient tout ouvert ; fi dans l'hiver les froids font trop violens, & fi on ne peut conféquemment donner de l'air à la bergerie où elles font, on y obvie

en y brûlant de l'assa fondu, ou quelqu'autre drogue d'odeur forte & pénétrante pour la parfumer; cela n'empêche cependant pas, si on peut trouver quelques momens favorables, d'en profiter. Il y a dans la clavelée des brebis deux indications à remplir; il faut aider la nature dans l'éruption, & conduire l'éruption à une suppuration louable; quand l'éruption se fait bien, c'est la meilleure de toutes les marques; c'est pour cette raison qu'on donne pour lors aux brebis quelques remèdes échauffans pour procurer la sortie des boutons; celui dont on fait usage par préférence est le soufre pulvérisé; on en donne la dose d'une demi-once ou d'une cuillerée par jour à l'animal, on le mêle avec de l'avoine & du son; on continuera ce remède jusqu'à ce que la suppuration soit bien établie. Il faut en outre favoriser l'expulsion du virus variolique par toutes les voies naturelles: il faut aider les secrétions, sur-tout celles des urines; la transpiration diminuée ou supprimée, augmente plus ou moins sensiblement cette évacuation; le sel marin est pour lors le diurétique le plus convenable. On délaiera une once ou une poignée de ce sel dans chaque seau d'eau pour boisson ordinaire & unique: rien ne fait mieux porter les bestiaux que le sel; les troupeaux qui fréquentent des marais salans jouissent toujours de la santé la plus parfaite. Dans le premier volume des mémoires présentés à l'académie royale des sciences on trouve une observation sur cet objet.

Le soufre & le sel marin, ou à son défaut le salpêtre, peuvent donc être regardés comme les remèdes généraux, qui tendent au même but, quoique cependant ils paroissent contraires en effet; le soufre entretient l'inflammation, l'eau nitrée ou salée la tempère; mais en même-temps chasse par la voie des urines, une partie toujours hétérogène, qui auroit exigé si elle étoit restée pour être poussée en boutons, un degré peut-être trop considérable d'inflammation.

La suppuration est le principal agent dont la nature

se sert pour se délivrer du poison de cette maladie : tout ce qui pourra l'augmenter, fera donc toujours très bien dans ce cas ; les setons sont de cette nature ; on agira sagement d'y avoir recours ; on les fait ordinairement à la partie supérieure du sternum ; pour les faire on lève la peau en la prenant entre deux doigts le plus qu'il est possible. Cette opération la double, on la perce alors avec un fer rouge, ou avec un instrument pointu : on passe une corde dans ces deux ouvertures, dont on lie les deux extrémités pendantes ; on enduit cette corde dans toute sa longueur d'onguent suppuratif ou de basilicum ; chaque jour on a soin de la tirer, ou de la faire glisser entre cuir & chair, pour renouveller l'onguent & la nettoyer du pus qui s'y amasse. Quelques jours après il se forme en cet endroit un amas de matiére qui s'écoule par l'ouverture ; c'est ce qu'on appelle une ortie. Si on se sert d'un morceau d'ellébore ou de pied de griffon, il se forme au bout de quelque temps une tumeur qu'on conduit à la suppuration par le moyen du basilicum ; mais le seton est plus facile ; on peut encore avoir recours aux œufs, quoiqu'ils n'agissent que très-peu sur les bêtes à laine.

Pendant tout le traitement de la maladie, il faudra nourrir les brebis malades au ratelier, & ne les point laisser sortir de la bergerie si c'est l'hiver ; on leur donnera du foin à discrétion, & une fois par jour un mêlange d'avoine avec du son, ou avec de l'orge cartelé, auquel on associera du soufre en poudre ; en été on pourra les laisser aller aux champs pourvu que ce soit aux heures où la chaleur se trouve la plus tempérée, ayant principalement soin de les mettre au frais ou à l'ombre pendant le grand chaud. Après avoir donné la cure générale de la clavelée, il faut exposer les différens accidens qui peuvent la rendre plus périlleuse.

Le premier accident & le plus commun est une éruption supprimée ou repercutée ; quand on s'apperçoit

que les boutons ſont pétits, blanchâtres, pointus, variqueux, peu nombreux, que la tête s'appeſantit, que l'animal perd l'appétit, le danger eſt des plus éminens: on ne peut alors trop hâter la ſuppuration par toute ſortes de voies, par les ſetons, par les orties, par les véſicatoires, &c. Il faut uſer en même-temps des remèdes qui pouſſent à la peau, & qui aident à la tranſpiration: l'aſſa fœtida fait très-bien alors; la doſe ſera d'une demi-once par jour; on donne ordinairement l'aſſa fœtida en ſubſtance; mais comme il eſt dur, on fera mieux de le diſſoudre, & de le mêler avec parties égales de baies de laurier en poudre pour en faire une pâte, dont on donnera la groſſeur d'une noix, une ou deux fois par jour, juſqu'à ce que l'éruption ſe manifeſte totalement & que l'animal ait recouvré l'appétit.

Un ſecond accident totalement oppoſé au premier, c'eſt lorſque l'éruption eſt ſi conſidérable, que le corps ſe trouve entièrement couvert de boutons enflammés, ſerrés & nombreux; quand on touche l'animal un peu rudement, il reſſent une douleur vive, à ce qu'il paroît; il tombe même ſouvent ſans avoir la force de ſe relever; ſi on le prend par le col, la convulſion ſurvient auſſitôt; ſi on l'arrête par la laine du dos, il paroît être au même moment tout éreinté, il ſe traîne ſans pouvoir marcher pendant quelques minutes; il n'y a pour lors point d'autre indication à remplir que celle de modérer la violence de l'inflammation, qui pourroit très-bien attaquer les viſcères, & qui au lieu de ſe terminer par la ſuppuration, pourroit auſſi ſe terminer par la gangrène ou la mortification. Il n'y a point de temps pour lors à perdre, il faut recourir à la ſaignée; elle ſe fait à la jugulaire avec une flamme, & on tire à l'animal malade environ deux onces de ſang, ou une très-petite palette; par ce moyen le nombre des boutons diminuera; mais en diminuant ceux qui reſteront en deviendront plus larges & s'étendront davantage, &

par conséquent ils seront plus susceptibles de suppuration ; en cas qu'une saignée ne se trouve pas suffisante, on en viendra à une seconde ; on pourra encore faire prendre deux gros de salpêtre incorporé avec du miel pour un bol.

Dès que la suppuration commence à s'établir, le danger est presque passé ; on tâchera cependant toujours de l'entretenir par l'usage continue du souffre & de l'eau salée ; quand les croutes commenceront à se former, on retranchera le souffre, mais on ne discontinuera pas, jusqu'à la quinzaine, l'eau salée pour boisson.

Quand la clavelée se manifeste par des boutons d'un pourpre foncé ou mollet, lorsque les tégumens du bas-ventre sont de la même couleur, parsemés de vaisseaux noirâtres, il y a presque un danger imminent, parce-que ces symptômes annoncent pour l'ordinaire une gangrène interne, une dépravation générale des humeurs & leur dissolution ; on pourra cependant, dans ce cas, essayer quelques remèdes ; on mettra en poudre deux gros d'alun, autant de gomme arabique ; on incorporera ces poudres avec du miel, pour un bol, que l'on réitérera tous les jours ; on donnera à l'animal malade, pour boisson, de l'eau aiguisée avec l'esprit de vitriol jusqu'à une douce acidité ; on pourra substituer, à défaut d'esprit de vitriol, du vinaigre ; on aura aussi recours principalement aux setons.

Quand les brebis pleines se trouvent affectées de clavin, elles jettent pour l'ordinaire leur agneau ; l'avortement est toujours dangereux, mais principalement dans ce cas ; les boutons sont pour lors petits & peu nombreux : l'indication la plus pressante est d'en procurer la sortie, en donnant des remèdes qui raniment les forces, tels que les cordiaux & l'assa fœtida.

De tout ce que nous avons dit, on peut déduire les axiomes suivans. 1.° Une bête jeune & vigoureuse soutiendra les attaques de la clavelée plus aisément que celle

celle qui seroit déja affoiblie par l'âge, ou par d'autres infirmités. 2.° La clavelée sera bien moins dangereuse dans une saison tempérée que dans celle où regne une chaleur excessive ou un froid considérable. 3.° Les accidens de cette maladie seroient moins fâcheux & plus rares, si on pouvoit préparer les animaux par un régime & une boisson appropriée à la maladie future, & si les brebis avoient mis bas & cessé d'alaiter. 4.° Il est peu de troupeaux qui soient exempts du clavin.

Ces axiomes posés il est probable que l'inoculation du clavin doit être aussi salutaire pour les bêtes à laine que l'inoculation de la petite vérole pour l'homme; les mêmes avantages en résultent; pour faire cette inoculation on choisiroit la saison & les sujets; on les prépareroit suivant ce qu'on croiroit le plus convenable; comme la clavelée ne reparoît presque jamais deux fois sur le même sujet, il ne faudroit inoculer que celles qu'on seroit sûr n'en avoir pas été attaquées; on choisiroit donc dans les troupeaux tout ce qui est jeune, vigoureux & sain, on rejetteroit ce qui seroit foible, délicat, âgé, attaqué de pourriture ou d'autre mal; on inoculeroit au printemps ou à la fin de l'été; on ne perdroit pour lors aucun agneau ni aucune mère par avortement; cette maladie ne seroit pas si longue que si elle étoit naturelle; dans moins d'un mois elle se termineroit, tandis que la naturelle dure ordinairement près de trois mois.

La rougeole, connue par plusieurs sous le nom de feu, est une maladie qui ne diffère de la clavelée qu'en ce que l'éruption, au lieu de se faire par boutons, se manifeste par une rougeur qui se repand sur la peau de l'animal. Les symptômes, les accidens & le traitement de ces deux maladies sont à peu-près les mêmes, ainsi il est inutile de nous étendre sur cet objet pour en venir aux véritables maladies de la peau des brebis.

La première est la gale ou rogne; elle se manifeste

toujours par de petits boutons qui s'élèvent ſur la peau. L'humeur âcre & cauſtique qui en ſuinte, ronge les filets de la laine, la fait tomber, & laiſſe la place du mal à découvert; dès qu'on s'apperçoit qu'une bête ſe frotte ſouvent & ſe gratte avec ſes dents, il y a tout lieu de ſoupçonner la galle. En ouvrant la laine juſqu'à la peau, on découvrira les boutons qui cauſent cette démangeaiſon; pour peu qu'on néglige cette maladie, l'humeur qui l'occaſionne devient de plus en plus âcre, corrode le cuir & y produit des excoriations qui dégénèrent preſque toujours en ulcères, quelquefois chancreux & ſouvent iucurables; la chair & la peau tombent juſqu'aux os, principalement à la partie du viſage; les yeux ſortent de la tête, les cornes & les oreilles tombent, enſorte que le crâne paroît à découvert; ſouvent le mal ſe repand ſur la moitié du corps avant que la brebis meure; quand la galle eſt parvenue à ce point, on la nomme dans les campagnes feu ſaint Antoine.

Le bouquet ou noir muſeau eſt encore une eſpèce de galle qui eſt même ſouvent plus difficile à guérir que la commune; on peut la qualifier de galle ſéche ou de rogne à écailles brunes qui affecte le muſeau & la tempe de l'animal à côté de l'oreille; ces maladies proviennent preſque toujours, & de la négligence des bergers, & de celle des propriétaires; mille cauſes peuvent y donner lieu; 1.° l'urine, la fiente & les vapeurs d'un fumier qu'on laiſſe entaſſer pendant ſix mois dans leurs bergeries; 2.° les années humides & les pluies abondantes qui abreuvent continuellement d'eau la laine de leur corps; 3.° les piqures d'épines après que les brebis ſont tondues, ou les bleſſures & les plaies qu'on leur fait en les tondant; 4°. enfin, la mauvaiſe qualité des alimens, la faim, la diſette, le changement ſubit du froid au chaud.

Lorſque la galle eſt uniquement occaſionnée par des cauſes étrangères, telles que la malpropreté, les pi-

quures, les bleſſures & la contagion, cette dernière eſt la plus ordinaire, on n'emploiera que des topiques, ſeuls ils ſuffiront ; il faudra en outre avoir cependant attention de tenir les brebis propres, de nettoyer les écuries, de les défendre des épines ou autres accidens, & de les ſéparer de celles qui ſont infectées ; on ne fera uſage pour topique que de deſſicatifs & de déterſifs ; on ſe ſervira, par exemple, d'une forte infuſion de tabac, dans laquelle on jettera une bonne poignée de ſel ; & pour rendre ce remède encore plus efficace, on y ajoutera du ſouffre vif. On frotte la partie affectée avec cette infuſion ; après quatre ou cinq infuſions le mal eſt pour l'ordinaire deſſéché & emporté ; quand l'endroit affecté n'eſt pas bien conſidérable, on ſe contentera de mâcher du tabac, & lorſqu'on l'aura bien imbibé de ſalive, on en frottera la tache galleuſe.

Si la galle vient à ces animaux d'un vice intérieur du ſang, il ne faudra pas s'en tenir aux ſeuls remèdes externes ; de même que ſi elle leur eſt occaſionnée par des alimens gâtés ou mal ſains ; les meilleurs remèdes internes qu'on pourra leur donner dans ce cas ſont le ſel où le ſalpêtre diſſous dans leur boiſſon, à la doſe d'une once par ſeau d'eau ; on leur donnera en outre pour nourriture des alimens ſains & de bonne qualité, & des herbes fraiches plutôt que du foin ; on leur donnera tous les jours une cueillerée de ſouffre en poudre par picotin de ſon & d'avoine ; on continuera au moins pendant huit jours l'uſage de ces remèdes intérieurs, après quoi on en viendra ſeulement à l'infuſion de tabac qui eſt le remède extérieur.

La galle négligée & invétérée dégénère en petits ulcères & ſe change en rognes ; tout le monde ſait que la rogne n'eſt pas ſi facile à guérir que la galle commençante & nouvelle, & que priſe dans ſon commencement, elle eſt cependant plus facile que quand elle eſt invétérée. Pour traiter la rogne & le feu de ſaint

Antoine il y a deux indications à remplir; l'une eſt de corriger l'âcreté & le vice du ſang, l'autre de mondifier & de cicatriſer les ulcères; le meilleur remède intérieur qu'on peut employer dans ce cas eſt l'éthiops minéral; la doſe eſt d'une cueillerée par bête malade, qu'on mêle avec du ſon mouillé, & qu'on leur donne deux ou trois fois la ſemaine pendant le cours de la maladie; on feroit encore très-bien de leur faire prendre une fois par ſemaine les pilules ſuivantes. On prend un demi-gros de mercure doux, on l'incorpore avec un peu de miel, ou bien on prend deux gros de mercure crud qu'on éteint dans une demi once de thérébenthine; on y ajoute du ſouffre en poudre la quantité ſuffiſante pour faire du tout une pâte que l'on diviſe en pilules de la groſſeur d'une noiſette, ou d'un demi gros chacune.

Après quelques jours de ce traitement intérieur on frottera les petits ulcères deux ou trois fois par jour avec une infuſion de trois ou quatre onces de tabac dans deux pintes d'urine ou dans une forte ſaumure, que l'on mettra digérer pendant huit jours dans le fumier chaud; ſi par ce remède les ulcères ne ceſſent pas de fournir toujours une ſanie ichoreuſe, on ſe ſervira pour liniment d'huile de chenevis, dans laquelle on aura fait fondre, ſur un feu doux, autant de ſouffre qu'elle en pourra porter; & on y ajoutera l'onguent gris ordinaire. On continuera néanmoins toujours les remèdes intérieurs. Si après quinze jours ou trois ſemaines le mal, au lieu de ſe guérir, vient cancéreux ou ſe change en feu de ſaint Antoine, il faut d'abord commencer par enlever les chairs mortes & baveuſes, & les bords calleux, en les touchant avec l'huile de vitriol; il ſe forme bien-tôt après une eſcarre ſous laquelle s'établit quelquefois une ſuppuration fort louable; quand cette eſcarre eſt tombée, ſi les chairs ne deviennent pas vives & ſi elles contiennent au contraire de reſtes livides, on réitérera l'application de l'huile de vitriol juſqu'à ce que les chairs deviennent

vermeilles; on lavera pour lors tous les jours la plaie avec une forte décoction de rhue & de ciguë; si ces ulcères se trouvoient placés sur des parties peu charnues, comme, par exemple, la tête, il ne seroit pas possible pour lors d'employer le vitriol, mais on auroit recours à l'huile de tabac & à celle de souffre, qu'on mêleroit par parties égales, dans lesquelles on éteindroit du mercure moitié poids de ces huiles, qu'on appliqueroit sur les ulcères, ayant soin de les laver tous les jours avec la décoction de rhue & de ciguë; on ne discontinuera cependant pas l'usage des remèdes internes; quand le mal est cancéreux, il faut plus d'un mois pour en obtenir la guérison.

Le bouquet, qui est une espèce de rogne qui affecte ordinairement le museau des brebis, & qui s'étend quelquefois jusqu'à la tempe au-dessous de l'oreille, est mis avec raison au rang des maladies de la peau; quand cette maladie est récente, elle se guérit en frottant seulement une fois par jour la partie affectée avec un onguent de souffre vif & d'huile d'olive; si au contraire elle est invétérée, elle est pour l'ordinaire rébelle; on frotte pour lors la partie affectée avec un mêlange de parties égales d'huile de chenevis, de souffre, d'ellébore noir, & d'euphorbe; la dose de chacun est ordinairement d'une once.

Une autre maladie qu'on qualifie encore dans les bêtes à laine de maladie de la peau, est l'anthrus ou le charbon; cette maladie est une tumeur maligne & brûlante, qui s'éleve en différentes parties du corps de la brebis, & qui paroît d'abord comme un bouton noir, dur & âpre; mais il y a tant de malignité dans cette tumeur, qu'en peu d'heures elle fait des progrès sensibles; tous ses environs deviennent livides; la gangrène survient, & en un jour ou deux au plus l'animal périt; on voit par là qu'il n'y a point de temps à perdre pour apporter remède à cette maladie; aussi dès qu'elle se manifeste, il faut à l'instant scarifier

profondément la tumeur ; on passera de l'esprit de vitriol dans les scarifications, & on décrira sur la peau, avec du beurre d'antimoine, une espèce de cercle qui entourera la tumeur. La gangrène se bornera par ce moyen à la circonférence du cercle, & elle s'y arrêtera ; on travaillera en outre à faire tomber le plutôt qu'on pourra l'escarre que les caustiques auront formée, soit en le scarifiant de nouveau & y repassant l'esprit de vitriol, soit en l'emportant avec un instrument, rien n'est plus essentiel que de donner promptement issue aux sucs viciés & corrompus renfermés sous cette escarre ; on détergera la plaie qui succédera à la chute de cette escarre, avec parties égales d'égyptiac & de thérébenthine ; quand elle sera bien nettoyée, on en terminera la cure par le moyen de la thérébentine seule & du basilicum ; pour les pansemens, on se servira toujours pour la laver, d'une forte décoction de rhue & de ciguë.

Après avoir examiné la plupart des maladies externes des brebis, il faut en venir aux internes ; la pourriture est la maladie la plus commune chez les bêtes à laine, & en même temps la plus dangereuse ; on ne la connoît pour l'ordinaire que lorsqu'il n'y a plus de remède ; les symptomes en sont très-difficiles à caractériser dans ses commencemens ; la pourriture ne s'annonce par aucun changement sensible de l'animal ; il n'y a que les yeux & les gencives qui puissent nous diriger dans le diagnostic de cette maladie, encore même très-foiblement ; lorsqu'une brebis est saine, ses yeux sont toujours vifs & brillans ; la caroncule charnue située au coin interne des yeux, est d'une couleur de chair animée ; les vaisseaux qui serpentent sur cette partie & sur l'œil, sont d'un beau rouge, & les gencives sont vermeilles ; mais dès que leurs yeux sont ternes & couverts d'humidité, que leurs caroncules & leurs vaisseaux, de même que les gencives, sont pâles & livides, il n'y a pas lieu de douter que

l'animal eſt pourri; ſi avec tous ces ſignes caractériſtiques de la maladie on s'apperçoit d'un épanchement d'eau dans le bas-ventre de l'animal, on peut dire que la maladie eſt parvenue au dernier période; il eſt facile de s'appercevoir de cette fluctuation en frappant legèrement cette partie avec la main. Il ſurvient encore aux bêtes à laine attaquées de la pourriture, un autre épanchement ſous le menton; cet épanchement y forme une tumeur de la groſſeur d'un œuf; les bergers appellent cette tumeur gourmette; on ne s'apperçoit bien de toutes ces marques de pourriture qu'après les premiers froids ou les premières gelées blanches.

Quand on ouvre des brebis mortes de pourriture, leurs poumons ſont toujours couverts de tubercules, il paroît même quelquefois à leur ſuperficie pluſieurs hydatides; ſouvent la couleur de ce viſcère, au lieu d'être d'un rouge pâle, eſt d'un vert noirâtre qui pénètre dans ſa ſubſtance; le foie eſt encore plus attaqué que les poumons; c'eſt même le viſcère où paroît être le ſiège principal de la maladie; au lieu d'être d'un brun foncé & ſanguin, il eſt bleu, pâle & livide; ſa ſubſtance eſt molle & ſe déchire entre les doigts; la véſicule du fiel eſt auſſi très-flaſque & ne renferme qu'une bile diſſoute & corrompue; la ſuperficie du foie ſe trouve encore couverte d'hydatides plus ou moins groſſes ou plus ou moins profondes; le ſinus de la veine-porte & ſes ramifications ſont remplis de douves, eſpèces d'inſectes; les inteſtins ſont d'un blanc pâle & livide, humides, luiſans & preſque diaphanes; la matière adipeuſe de l'épiploon eſt citronnée & molaſſe; en général, tous les viſcères & toutes les chairs ſe trouvent affectés de lividité & de moleſſe.

Pluſieurs perſonnes prétendent que ce qui donne lieu à cette maladie ſont les douves, mais cela ne paroît pas probable; il y a peu de brebis où on n'en trouve point, & cela ne les empêche cependant pas

d'être très-faines ; la vraie caufe de la pourriture dans les brebis, eft le relâchement & la moleffe des parties folides, occafionnés par une nourriture trop graffe & trop humide ; ainfi tout ce qui peut empêcher ce relâchement, eft propre à retarder ou à diminuer le mal ; on peut par conféquent placer parmi ces caufes plus ou moins puiffantes, ou plus ou moins prochaines de la pourriture, la différente température des faifons, la nature des alimens, l'âge & la force de l'animal, de même que la manière de le gouverner. Perfonne n'ignore que les années les plus humides font celles qui font les plus favorables à la pourriture, & la raifon en eft palpable; les bêtes à laine ne fe nourriffent pour lors que d'herbages chargés d'humidité ; rien ne contribue plus auffi à la pourriture que de conduire pour paître les brebis dans des terreins bas, frais & marécageux ; les alimens trop abondans & trop fucculens paffent auffi pour être très-dangereux aux brebis, & pour favorifer chez elles la pourriture ; c'eft ordinairement à la première pouffe des herbes & aux approches du printemps que cette maladie exerce fes ravages avec plus de fureur.

Il eft prefqu'impoffible de guérir radicalement une brebis attaquée de la pourriture ; quand la maladie eft déclarée, le parti le plus fur eft d'engraiffer l'animal pour être en état d'être vendu & d'en tirer profit, car la graiffe eft même une vraie tendance à cette maladie ; mais fi les brebis font encore faines, ou fi du moins elles n'en font que legèrement attaquées, on peut les en garantir en fe fervant des moyens fuivans. On a obfervé que les troupeaux qui habitent les marais falés ne font jamais fujets à la pourriture ; par conféquent, le fel marin eft le meilleur de tous les préfervatifs ; on en donnera donc aux brebis quatre ou cinq fois par an diffous dans une quantité fuffifante d'eau, à la dofe d'une demi-once ou environ par chaque brebis. A défaut de fel marin, on pourra employer

le sel gemme, le salpêtre, les sels lixiviels, ou les lessives des cendres de presque tous les bois; des préservatifs contre cette maladie, mais qui sont cependant moins sûrs, sont les plantes amères, astringentes, apéritives & dessicatives, telles que les aromatiques, le serpolet, la bruyère, l'absynthe, le panais, tous les feuillages de chêne, de charme & d'aulne, & généralement tous les foins de bonne nature & de prés secs; rien ne conserve plus long-temps les troupeaux sains que de les mener pâturer dans des endroits secs, élevés & peu abondans; mais comme de pareilles pâtures sont peu propres à engraisser les animaux, il est d'une nécessité absolue de séparer les bêtes à laine qu'on veut engraisser d'avec celles qu'on destine pour la population; ainsi pour garantir les troupeaux de la pourriture il ne faut point les engraisser, mais uniquement les entretenir en bonne chair; il faut les mener paître sur des terreins secs & élevés, sur-tout en hiver & dans les saisons pluvieuses; les empêcher de boire copieusement & fréquemment l'eau naturelle des fossés, mais leur en donner dans laquelle on aura dissous du sel & du salpêtre, ou bien à défaut de l'un & de l'autre, une legère lessive de cendres de bois, ou de l'eau de chaux reposée & éclaircie; pendant l'hiver on leur donnera pour alimens, parmi leurs pailles, des feuillages de bruyère, de chêne & d'autres substances astringentes, dessicatives & de pareille nature: en prenant toutes les précautions & en donnant aux troupeaux, quatre ou cinq fois l'année, du sel, il y a tout lieu de s'attendre qu'on parviendra à les garantir de cette funeste maladie, ou du moins à la retarder.

Les préservatifs les plus vantés contre la pourriture sont, la poudre de fourmis & les poudres dessicatives. La poudre de fourmis n'est autre chose qu'une fourmillière toute entière, tant les fourmis que la terre, jusqu'au fond, que l'on prend en automne & que l'on fait sécher au four, de façon que les foumis & tout

le reſte puiſſent ſe réduire en poudre fine entre les doigts. On donne de cette poudre à chaque brebis environ un quart de chopine, en y mêlant deux fois autant d'avoine : on repand du ſel pilé par-deſſus, autrement on l'arroſe avec de l'eau bien ſalée, ou avec de l'urine humaine ; ce remède fait ſuer les brebis ; on le leur donne une fois par ſemaine.

On trouve dans les auteurs différentes ſortes de poudres deſſicatives pour la pourriture des brebis ; la première ſe prépare avec deux onces d'antimoine crud, quatre onces de baies de laurier, quatre onces de ſouffre & deux onces de nitre ; on pile le tout enſemble & on le mêle avec dix livres de ſel, puis on le met dans des auges, pour que les brebis en puiſſent lêcher, ſur-tout en automne après un été humide.

Ou bien on prend du nitre, & c'eſt la ſeconde poudre deſſicative dont on ſe ſert, du *lapis ſuillus*, deux tiers du premier ſur un tiers du ſecond ; on les pile dans un mortier & on les mêle bien enſemble ; on donne cette poudre aux brebis dans du lait, autant qu'en peuvent contenir deux dés, pour chacune ſi elles ſont âgées, & ſeulement moitié ſi elles ſont jeunes.

Une troiſième poudre deſſicative eſt celle qui ſe prépare avec une livre d'antimoine crud, une demi-livre de nitre, & un quarteron de tartre rouge ; on pile chaque drogue ſéparément, après quoi on les mêle enſemble ; on en prend une bonne cueillerée pour ſix à huit brebis, & avec un peu de farine & d'abſynthe ſéche on en fait une pâte, dont on donne à chaque brebis la valeur d'une groſſe noix, une ou deux fois par ſemaine, en automne & au printemps, & une fois par mois le reſte de l'année, après cependant que les brebis ont mis bas, & que les agneaux ſont déja un peu grands ; il ne faut pas laiſſer boire les brebis le même jour qu'on leur aura donné ce remède.

La poudre de Poméranie eſt trop fameuſe dans les

livres qui traitent de la pourriture des brebis, pour n'en pas donner ici la composition; pour préparer cette poudre on prend de la poudre grise de salpètre composée, une livre; de la gentiane & des baies de laurier, de chacune, quatre onces; des baies de genièvre, du sel commun, des racines d'angélique, d'aunée, de pimprenelle, d'aristoloche, de chapéronière, de ciclamen, de l'ellebore noir, de la racine de fougère, de la bétoine, du millepertuis, du chardon bénit, de la rhue, de l'aurone, de la millefeuilie, de la fumeterre, du scordium, du marrube blanc & de l'hyssope, une once & un quart de chacun, avec deux onces d'absynthe, deux gros & demi d'assa fœtida, & six boules de castor préparées; on pile le tout en grosse poudre & on en donne à chaque brebis une demi-once deux ou trois fois par semaine le matin, & on la mêle dans de la pâte ou dans une boisson faite d'eau & de farine qui ait un peu de consistance.

Une poudre dessicative qui convient encore pour la pourriture des brebis est la suivante; on prend un gros d'antimoine, un demi-gros de nitre, & une poignée de bourgeons d'absynthe; on pile le tout ensemble & on le donne à la brebis dans sept ou huit poignées d'avoine pour une seule dose.

Une maladie qui n'est pas moins commune aux brebis que la pourriture, est la toux; on en distingue de deux sortes; la toux séche qui dégénère en asthme, & la toux humide accompagnée de morve; cette dernière n'est pour l'ordinaire qu'un rhume ou un morfondement: les alimens secs, poudreux & trop échauffans, sont pour l'ordinaire les causes occasionelles de la toux séche; ils irritent les poumons, & en les irritant ils excitent la toux & la provoquent nécessairement; les vicissitudes du chaud & du froid, les changemens subits de l'un à l'autre, les pluies froides & les frimats, occasionnent la toux humide; ces deux toux, qui proviennent de deux causes différentes, sont cependant, à ce qu'on

prétend, guéries l'une & l'autre par le pâture verte en des champs ; auſſi en laiſſe-t-on ſouvent la cure à la nature.

Si cependant cette toux étoit violente, & s'il y avoit quelqu'accident a en craindre, dans le cas de la toux ſéche, on donneroit à l'animal malade, pour boiſſon, de l'eau tiède blanchie avec la farine d'orge ; & pour nourriture cette même farine amplement humectée ; & en cas qu'on ſoit obligé de donner du foin, il faudra le mouiller avant que de le mettre au ratelier ; ſi la toux eſt humide, on emploiera des remèdes atténuans, inciſifs, propres à procurer une expectoration abondante ; on donnera, par exemple, à l'animal malade, de l'ail qu'on mêlera dans de l'avoine, ou qu'on lui fera avaler en ſubſtance, ou bien on prendra un oignon, on l'écraſera & on le ſaupoudrera d'une demi-cueillerée de ſel ; on en fera enſuite une pâte avec de la farine, qu'on diviſera en deux doſes à prendre moitié le matin, moitié le ſoir ; on pourra encore faire des pilules de la groſſeur d'une noiſette avec du goudron & de la farine, & en donner à l'animal attaqué de toux ſéche.

Un remède encore très-vanté dans ce cas eſt le ſuivant ; il réunit enſemble tous les autres ; on prend aſſa fœtida une once, ail deux onces, fleurs de ſouffre une once, goudron deux onces ; on fait du tout une pâte avec du miel pour des pilules de la groſſeur d'une noiſette, à faire prendre deux par jour.

On humectera le foin qui ſervira de nourriture à l'animal, avec de l'urine fraiche & ſaine ; ſa boiſſon ſera froide, & s'il eſt poſſible, on infuſera du goudron ; on en met une livre dans cinq à ſix pintes d'eau ; on remue ce mêlange avec un bâton pendant une demi-heure, après quoi on le laiſſe repoſer, & on en donne l'eau éclaircie à l'animal.

La troiſième maladie interne des brebis eſt la diarrhée ; on en diſtingue de trois ſortes, ſuivant l'auteur

de l'hiſtoire naturelle & vétérinaire des brebis ; la première eſt occaſionnée par une indigeſtion ou par des alimens trop relâchans & trop émolliens ; la ſeconde eſpèce eſt celle qui eſt compliquée avec quelqu'autre maladie, qui en eſt ſouvent même un ſymptome ; la troiſième provient de la dépravation des ſucs de l'eſtomach ou de la bile, qui venant à s'aigrir, irritent & excorient les inteſtins ; dans cette eſpèce, les excrémens ſont glaireux, & plus ou moins teints de ſang ; on nomme cette diarrhée dyſſenterie.

Il ne faut jamais arrêter ſubitement une diarrhée. Pour la cure de la diarrhée ſimple, il ne faut employer que des abſorbans & de legers aſtringens ; on donnera, par exemple, à la brebis attaquée de la diarrhée, de l'eau dans laquelle on aura fait crever du ris à la doſe d'une poignée par pinte ; on pourra auſſi lui faire prendre de la craie pilée avec la farine de froment, dont on fera de petits gâteaux, & qu'on aura l'attention de cuire ; les agneaux ſont fort ſujets à la diarrhée ſimple ; on leur fera pour lors avaler, deux fois par jour, de petites pilules faites avec partie égale de craie pilée & de poudre cordiale incorporées avec le miel.

Si on doit craindre d'arrêter toute ſorte de diarrhée, à plus forte raiſon doit-on craindre pour celle qui eſt le ſymptome d'une autre maladie ; ſi cependant la maladie totale ſe trouve totalement diſſipée & qu'il n'en reſte plus que le ſymptome, de peur que la bête malade ne s'affoibliſſe trop, on l'arrêtera peu-à-peu en lui donnant de l'eau de ris, de la craie, & même des cordiaux, tels que le vin, la muſcade, la thériaque, ayant ſur-tout égard, dans l'adminiſtration de ces remèdes, à l'état de la bête malade & au genre de maladie dont elle eſt affecté.

Quant à la dyſſenterie, comme il y a toujours dans cette maladie inflammation plus ou moins conſidérable dans les inteſtins, on en commencera le traite-

ment par une ſaignée à la jugulaire, enſuite on preſcrira les adouciſſans & les abſorbans ; on évitera tous les cordiaux & tout ce qui peut augmenter l'inflammation : un remède très-vanté pour la dyſſenterie eſt de l'eau de ris dans laquelle on aura diſſous une once de gomme arabique par pinte ; rien n'eſt plus propre à adoucir & épaiſſir les humeurs ; on pourra encore donner à l'animal dyſſenterique, de la craie pour abſorber les acides ; rien n'empêche d'avoir recours aux clyſtères gras & onctueux, mais il faut les donner en petite quantité, telle que d'un demi-ſeptier ; la nourriture ordinaire de l'animal ſera de la farine d'orge un peu humectée & legèrement nitrée.

Dans tous les dévoiemens en général il faut nourrir l'animal au ſec avec la paille & le ſon de froment ; dans le ſimple on pourra lui donner du foin, de la luzerne, mais jamais du fourrage de veſce qui relâche trop.

La quatrième maladie interne des brebis eſt la conſtipation ; cette maladie provient preſque toujours d'échauffement ; un régime émollient & rafraichiſſant ſuffit pour la guérir, une boiſſon avec de l'eau blanchie de farine d'orge ou de ſeigle, une nourriture avec cette même farine bien humectée, de la paille d'orge, du fourrage de veſces, de la pâture verte, ſont plus que ſuffiſans pour faire paſſer la conſtipation ; en cas cependant qu'ils ne ſuffiſent pas on aura recours à quelques clyſtères compoſés d'une chopine de petit lait, de de deux cueillerées de beurre & d'une bonne poignée de ſel.

Le piſſement de ſang eſt une cinquième maladie des bêtes à laine ; comme cette maladie reconnoît la même cauſe que celle qu'on nomme ſang, proprement dit, nous allons parler ici de l'une & de l'autre ; la première arrive, lorſque par quelque action forcée, ou par un échauffement conſidérable, quelque vaiſſeau qui répond à la veſſie, aura été ouvert ou

rompu ; si ce vaisseau s'ouvre dans les intestins, l'animal est attaqué pour lors du sang.

Cette dernière maladie peut être encore occasionnée par quelque plante caustique ou tranchante que l'animal aura avalée, & dont le suc âcre aura corrodé ou laceré un vaisseau ; ces deux maladies ne sont pas sans danger, si on n'y apporte pas remède bien vîte, sur-tout la dernière ; lorsqu'on s'apperçoit qu'une brebis ne mange plus, qu'elle a l'air triste, la tête baissée, souvent un gonflement au flanc, on a tout lieu de soupçonner le sang ; le remède qu'on emploie pour lors, c'est de le tirer dehors des intestins.

Cette opération se fait en insinuant dans le fondement une très-petite cueillère de bois ou une espèce de spatule un peu creusée, que l'on trempe dans l'huile pour la rendre plus coulante ; on nettoie le rectum des excrémens qui peuvent y être contenus ; ensuite en poussant la spatule aussi loin qu'il est possible sans rien forcer, on ramasse ce qui se trouve dans l'intestin & on le tire. On réitère cette opération cinq ou six fois, & l'on nettoie la spatule à chaque fois ; on ramène presque toujours du sang grumelé & noirâtre, une écume muqueuse. Lorsqu'on ne tire plus ni sang, ni mucosité, l'animal est pour l'ordinaire guéri ; quelquefois il faut recommencer jusqu'à trois fois & plus, mais cela ne se fait pas sans danger ; il vaudroit mieux avoir recours aux remèdes antidyssentériques, dont nous avons parlé.

Le pissement de sang n'est pas si à craindre ; la matière épanchée s'écoule librement par les urines & n'est point exposée à se putréfier, comme dans le sang proprement dit. Si l'hémorragie étoit trop considérable, ou si elle duroit trop long-temps, l'animal pourroit peut-être bien périr de foiblesse ; on commencera la cure de cette maladie par une legère saignée, ensuite on donnera pour boisson à l'animal malade, l'eau d'orge aiguisée avec du vinaigre ; on lui fera en

outre prendre tous les jours, ſi le cas eſt preſſant, deux ou trois pilules de la groſſeur d'une noiſette, d'alun en poudre incorporé avec le ſyrop de grande conſoude ; on diſſoudra encore une once de gomme arabique ou telle autre gomme incraſſante dans une pinte d'eau de ris, & on lui en fera boire un demi-ſeptier par jour en deux ou trois priſes ; nonobſtant la guériſon de l'animal on le tiendra encore pendant deux ou trois jours au régime d'eau de ris pour boiſſon, & de farine d'orge pour nourriture ; on ne lui permettra que peu d'exercice ou un exercice très-modéré, & on lui interdira tout ce qui peut l'échauffer ; ſa boiſſon ſera plutôt froide que chaude.

Une maladie particulière aux béliers eſt celle qu'on nomme improprement chaude-piſſe ; lorſque les béliers ont trop de brebis à ſaillir, il arrive ſouvent que les parties de leur génération tombent dans le relâchement & laiſſent échapper la ſemence ; pour apporter remède à cet accident il ſuffit de mettre l'animal à un régime rafraichiſſant, & à une boiſſon nitrée & aiguiſée avec du vinaigre.

Le prépuce des beliers & des moutons s'enflamme quelquefois avec enflure, excoriation & legère ſuppuration ; c'eſt ce que les bergers appellent mal à propos chaude-piſſe ; cet accident ne provient ſouvent que de la malpropreté des bergeries & diſparoît bien vite, pourvu qu'on entretienne la partie affectée propre, qu'on l'adouciſſe avec quelque graiſſe. Si cependant après l'inflammation & l'enflure diſſipées l'écoulement continue, on lavera le prépuce avec le vinaigre & l'eau, mêlés à partie égales avec de l'eau de chaux legère, d'alun ou de tel autre deſſicatif.

Une maladie qui eſt encore très-commune aux brebis, eſt la brûlure ou mal de feu ; il faut expliquer ce qu'on entend communément par cette maladie : lorſqu'un troupeau a été violemment tourmenté, ſurtout pendant les grandes chaleurs, ſoit par la fatigue

en allant chercher les pâtures trop loin, soit par l'indiscrétion des bergers qui le livrent à leurs chiens & le font courir incessamment; les brebis ou moutons de ce troupeau s'échauffent, maigrissent & se desséchent au point que par la suite elles périssent de marasme; c'est pour lors qu'on dit que le troupeau est attaqué de cette maladie; on n'a que des signes équivoques de la brûlure ou mal de feu, tels que la rougeur des yeux, la maigreur, une soif ardente, la connoissance du peu de soin qu'on a eu de la bête; les remèdes qui conviennent dans son commencement sont le repos, une nourriture humectante, émolliente & rafraîchissante, des pâtures grasses & fraiches, une boisson nitrée & legèrement salée ou aiguisée avec le remède; mais quand le mal est parvenu à un certain point, c'est-à-dire, quand le foie des brebis est racorni & squirrheux, ce qui arrive toujours dans cette maladie, il n'y a pour lors point de guérison à attendre; on pourroit cependant tenter des remèdes fondans.

Le tournoiement ou le vertigo est une maladie qui est encore ordinaire chez les brebis; quand elles en sont attaquées, elles sont toutes étourdies, elles chancelent en marchant, elles tombent fréquemment, dirigent pour l'ordinaire leur marche & tournent toujours du même côté; la durée du vertigo est presque toujours d'un mois; au bout de ce temps l'animal périt par accident, ou meurt de consomption. Plus les brebis sont jeunes, plus elles y sont exposées; & plus il fait chaud, plus cette maladie est commune; c'est ce qui fait qu'on l'attribue ordinairement à l'ardeur du soleil; il n'y a aucun remède à ce mal; dès qu'on s'apperçoit qu'une brebis en est attaquée, on la tue à l'instant avant qu'elle ne soit réduite en consomption, parceque sa chair n'en est pas pour lors moins bonne.

L'obstruction du lait est une maladie qui n'est propre qu'aux brebis qui nourrissent; leur mammelle devient

très-grosse, dure & douloureuse; on emploie pour cette maladie avec succès, l'emplâtre de ciguë; ce topique dissout le lait grumelé & coagulé, fond les obstructions & amollit les duretés.

Outre les maladies internes & de la peau dont nous avons parlé, il y a encore d'autres maladies qu'on peut appeller maladies d'accidens, parce qu'elle surviennent accidentellement aux brebis; telles que les blessures, les piqûres, les morsures, les contusions, les poisons ou alimens dangereux.

Les bêtes à laine sont rarement sujettes à des blessures considérables; quand elles en ont, il faudra appliquer dessus des plantes vulnéraires, telles que les feuilles froissées de nicotiane, de bugle, de sanicle, & à défaut de ces feuilles on pourra avoir recours à notre eau vulnéraire dont nous avons pareillement donné la composition dans nos lettres sur les végétaux.

Les morsures sont très-dangereuses aux brebis; il y a toujours contusion & lacération, sur-tout dans celles du loup; les chairs s'en trouvent tellement froissées qu'elles n'ont presque plus de ressort, même à six pouces autour de la blessure; elles sont d'un pourpre noir. Le sang repandu & stagnant forme une échimose qui fait bientôt tomber la partie en gangrène & en mortification. Il faut détruire les chairs mortes jusqu'au vif, afin d'éviter la gangrène & d'établir une suppuration louable qui cicatrise la plaie; pour parvenir à cela, il faut se servir de cautère. On échaude la partie en y versant de l'huile bouillante, en prenant cependant garde qu'elle n'offense les parties essentielles, telle que la trachée artère, si la morsure est au col; cette brûlure forme une escarre, & la suppuration s'y établit; mais si la morsure est considérable, & s'il y a beaucoup de chair emportée, l'animal a beaucoup de peine à en revenir.

Dans les pays où les vipères sont communes, les

brebis sont sujettes à en être mordues; aussi-tôt après l'accident on scarifiera la morsure, on laissera saigner les incisions pendant long-temps, après quoi on les étuvera avec l'esprit volatil de sel ammoniac; on fera prendre, de quatre heures en quatre heures, un verre d'eau dans laquelle on mêlera six ou sept gouttes du même esprit, ou, si on aime mieux, on pourroit incorporer la même quantité d'esprit volatil avec de la farine, pour un bol que l'on fera avaler à la bête mordue quatre ou cinq fois par jour, jusqu'à ce que les accidens aient disparu; c'est pourquoi les bergers feront très-bien d'être toujours munis d'une fiole d'esprit volatil, tant pour eux-mêmes que pour leurs troupeaux; ce traitement peut encore convenir dans le cas de la morsure d'un animal enragé; il suffira seulement d'y joindre deux ou trois grains d'opium dissous dans du vinaigre.

Dans notre troisième volume de l'histoire des plantes de la Lorraine, nous donnons le vinaigre comme un remède nouvellement découvert, & par hazard, pour la rage; comme nous n'avons encore qu'un seul fait qui puisse nous en servir de preuves, nous n'osons pas encore lui assurer cette vertu.

Quant aux piqûres, lorsqu'elles sont superficielles, elles se guérissent facilement, ainsi que les coupures faites avec les instrumens dont on se sert pour les tondre; il n'y a qu'à frotter uniquement le mal avec quelque graisse ou un peu d'huile battue avec du vin: si la piqûre est cependant profonde, il faut y couler de l'essence de thérébenthine.

Il arrive souvent que les pieds de la brebis étant amollis & presque pourris par la fiente & par l'humidité, l'animal prend un clou, une épine ou un chicot; quelquefois même la pourriture & la chaleur seule du pied le font boiter; quand il s'y trouve un corps étranger, il faut à l'instant l'en tirer; après avoir examiné le dessous du pied, les talons & l'entredeux des sabots; quand il s'y trouve du

pus, il faut l'évacuer par une incision : on nettoie le pied, on enlève tout ce qui est gâté, tant de la sole que du sabot, & on les panse avec des tentes imbibées d'essence de thérébenthine; si on venoit à négliger ces choses, la matière croupiroit infailliblement dans les parties & attaqueroit les tendons & les ligamens qui sont dans l'intérieur du pied, ce qui estropieroit au moins l'animal pour toujours.

Des accidens qui surviennent encore quelquefois aux brebis sont les fractures & les luxations des os ; quand leurs os sont fracturés, on tache d'en réunir les extrémités & de les contenir avec des éclisses jusqu'à ce que le calus soit formé, ce qui se fait plus vîte dans les jeunes animaux que dans les plus âgés ; quand c'est une luxation, on fait la réduction des os luxés & l'on applique un restraintif de blanc d'œuf battu avec l'alun, auquel on ajoute du vinaigre pour raffermir la partie ; tout ce que nous disons ici à l'occasion des fractures, doit s'entendre précisément de celle des os des jambes. La fracture des autres os, tels que ceux de la cuisse, de l'épaule, seroit trop difficile à contenir ; quand même on réussiroit à en réunir les extrémités ; il en est de même des fractures compliquées, de celles où l'os est fracassé & où il y a plusieurs esquilles ; rien n'empêche cependant d'en tenter la cure, si l'animal n'est pas en état d'être tué, après avoir fait précédemment la réunion le mieux que l'on pourra, & avoir assujetti avec des éclisses : on abandonnera le reste au soin de la nature. Quand l'animal est jeune, il peut s'y faire un calus & s'y former une tumeur que l'on ouvrira, & par laquelle les esquilles seront rejettées. Si par l'extraction de l'esquille l'os se trouvoit à nud & à découvert, il faudroit penser la plaie avec des plumaceaux imbibés de teinture d'aloes ; mais rarement doit-on entreprendre une pareille cure ; il faut un mois & plus pour consolider même une fracture simple.

Une maladie commune aux brebis qu'on exporte

d'au-delà des mers, eſt celle qu'on nomme mal de mer. Le roulis du vaiſſeau leur donne des étourdiſſemens, leur fait perdre totalement l'appétit & provoque le vomiſſement. Cette maladie n'eſt qu'un trouble de la machine animale. On la retablit en faiſant avaler un verre d'eau-de-vie à chaque brebis malade. L'expérience a prouvé que ce ſeul remède étoit ſuffiſant pour opérer la guériſon.

Il ſe trouve une quantité de plantes qui ſont nuiſibles & même vénimeuſes aux brebis; nous en avons donné, tout au long, l'énumération dans nos lettres ſur les végétaux; ainſi nous nous contenterons ſeulement dans cet ouvrage, de ne rapporter que les plus dangereuſes; une de celles qui paſſent pour telles eſt la ſanué, le rapiſtre, & en quelques endroits le ſenue, *ſinapi arvenſe præcox*. Cette plante eſt très-abondante dans de certains terreins; les brebis en mangent avec avidité, ſur-tout lorſqu'elles ſont preſſées par la faim, & elles en périſſent à l'inſtant; quelques auteurs ont aſſuré, ſans cependant aucun fondement, que la crapaudine *ſidertis* engendroit des vers dans les moutons; nous n'oſons avancer un tel fait. La prêle ou la queue de cheval, *equiſetum arvenſe*, fait avorter, dit-on, les brebis; l'anemone des bois leur occaſionne la dyſſenterie; en général toutes les plantes âcres, telles que les renoncules & les marécageuſes, telle que la ciguë aquatique, leur ſont toujours nuiſibles & ſouvent pernicieuſes; quant aux inſectes tels que les araignées, les chenilles qui paſſent pour vénimeux & que les brebis auroient pû avaler; comme ces inſectes ne peuvent tout au plus leur occaſionner que quelques dégoûts, ou quelques legers boutons à la bouche, on leur frottera la langue & les lévres avec du vinaigre & du ſel ou de l'ail.

Outre toutes les maladies qui affectent les brebis & que nous venons de détailler, ces animaux ſe trouvent encore expoſés à divers inſectes qui leur ſont très perni-

cieux ; les plus communs sont les poux, la tique, la mouche araignée, la mouche du sinus frontal ; cette dernière est la plus dangereuse, elle fait souvent périr l'animal ; elle s'insinue par les narines & pénétre jusqu'au sinus frontal ; elle y dépose ses œufs; le petit vers qui en nait se nourrit du mucus dont cette cavité est abreuvée, s'y métamorphose & en sort par la même voie, c'est-à-dire, par les narines, en mouche parfaite ; il est facile de concevoir la douleur & l'inflammation que peut causer ce vers par son mouvement dans une cavité tapissée d'une membrane très-sensible & très-délicate ; il n'y a aucun remède à apporter à cet accident.

Une espèce de ces mêmes mouches dépose encore quelquefois ses œufs sur le dos des moutons ; cet insecte s'insinue sous la peau par le moyen d'une espèce de tarière, dont il est muni. Peu après il s'élève, à l'endroit piqué, une tumeur dans laquelle est logé & se nourrit le vers provenu de l'œuf, jusqu'à ce qu'il se métamorphose & sort en véritable mouche : quelques-uns ouvrent légèrement la tumeur & en tirent le vers; mais dans les pays où cet insecte est commun, cet expédient seroit impraticable ; le dos entier de l'animal ne seroit qu'une plaie ; dans la partie septentrionale de l'Angleterre les brebis y sont fort sujettes ; on emploie pour les en garantir, un onguent de goudron, de beurre & de sel, qu'on leur met depuis le front, tout le long du dos, & sur une partie des épaules.

Pour chasser les poux & autres insectes des brebis, on se sert de l'infusion d'une demi-livre de tabac dans quatre ou cinq pintes d'eau, à laquelle on ajoute une poignée de sel ; on en lave la brebis exactement.

Avant de finir l'article des maladies des brebis, nous rapporterons ici quelques remèdes nouvellement annoncés sur leurs maladie ; dans le journal œconomique on en trouve un contre la pourriture ; on prend, pour préparer ce remède, une livre d'absynthe enté, &

une livre de raifort ſauvage; on les pulvériſe & on les garde dans une boëte pour s'en ſervir dans le beſoin. Lorſqu'on en veut faire uſage, on en prend deux onces pour cent moutons; on les mêle avec quatre onces de graine de genièvre pilée, & deux litrons de dragées d'avoine: (la dragée d'avoine eſt, ſelon l'auteur de cette formule, un mêlange d'un tiers d'avoine avec deux tiers de pois & de veſces, que l'on ſeme en mars dans les terres legères, pour ſervir de fourage aux beſtiaux): on ajoute à ce mêlange une petite poignée de ſel & la moitié du tout d'abſynthe ordinaire pulvériſée. On jette cette compoſition dans les auges des moutons, & on leur en donne toutes les ſemaines, ſur-tout une fois dans le mois de mars, une autre fois vers la Pentecôte, & encore une fois vers les derniers jours de juin. Par le moyen de ce remède on préſervera les brebis de la pourriture.

Dans la gazette ſalutaire de l'année 1764, on annonce un préſervatif excellent contre les maladies contagieuſes des brebis, on prend du jus de feuilles de rhue & on y ajoute quantité égale de ſel commun; ſi on craint que quelque mouton courre les riſques d'être atteint de maladies contagieuſes, il faut lui donner une cueillère pleine de cette mixtion, une fois par ſemaine: on fera très-bien d'en donner aux moutons nouvellement achetés; ce remède les garantira s'ils ſont dans le cas de tomber malades, & ne leur fera point de mal, quand même ils ne ſe trouveroient pas dans le cas d'en avoir beſoin; l'auteur de ce remède recommande encore de tondre les moutons dès le commencement du mois de mai, & de les laver enſuite avec une ſaumur ordinaire, ou de l'eau de la mer. Ce dernier moyen les préſerve des tranchées, de la gale & de pluſieurs autres maladies.

Un préſervatif très-vanté dans les auteurs contre les maladies peſtilentielles des brebis, eſt encore de leur faire boire, au commencement du printemps & de

l'automne, pendant quinze jours, tous les matins avant que d'aller aux champs, de l'eau dans laquelle ont trempé de la ſauge de montagnes & du marrube pilés dans cette eau : pour les garantir de la peſte on parfume leurs étables avec de l'encens ou des herbes odoriférantes, & on mêle dans leur nourriture ordinaire du millet commun & du pouliot ſauvage.

Pluſieurs maladies des brebis, ſur-tout celles de la peau, dépendent ſouvent du temps qu'on fait la tonte de leurs laines ; nous avons déja dit que le temps le plus propre pour les dépouiller de leurs toiſons eſt la fin du mois de mai, l'air étant alors tempéré ; & jamais en été, ni lorſqu'il fait froid ; ſi l'on attendoit plus tard, elles n'auroient pas aſſez de temps pour ſe revêtir avant l'hiver ; & ſi on les tondoit plutôt, le froid les mettroit en danger de mourir ; on tond les agneaux plus tard, parce qu'à cauſe de leur jeuneſſe il n'eſt pas poſſible de le faire plutôt ; leur laine ne peut même être en état d'être tondue qu'environ la mi-juillet ; dans la partie ſeptentrionale de la France ; l'on attend le mois de juin pour tondre les brebis & les moutons. On retarde cette opération juſqu'à ce que ces animaux ayent pouſſé leur ſuint, c'eſt-à-dire, une graiſſe qui ſe repand ſur la laine lorſque l'ancienne quitte la peau & qne la nouvelle en ſort. Si on tond plutôt, la laine en eſt bien moins bonne ; pour les tondre, on commence d'abord par les laver dans de l'eau bien claire ; dès qu'elles ſont lavées, ſi c'eſt la veille de la tonte, on leur donnera, dans la bergerie, de la litière de peur qu'elles ne gatent leur laine dans la fiente ; le lendemain, après que leur laine eſt ſéche, on commence à les tondre depuis huit heures du matin juſqu'à trois heures après-midi, qui eſt le temps où elles retournent aux champs & où elles avoient déja été le matin avant que d'être tondues. Quand elles le ſont une fois on leur paſſe ſur la peau la main toute ſéche, pour prévenir certaines

incommodités qui peuvent arriver, ou bien on les frotte avec un mêlange de vin & d'huile de noix, ou avec du sel, ou du vin mêlé de la lie d'huile, ou avec un mêlange d'huile, de vin blanc & de cire.

Dans les pays chauds où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout-à-fait nud, l'on ne coupe pas la laine, mais on l'arrache & on en fait souvent deux recoltes par an.

La laine des moutons est ordinairement plus abondante & meilleure que celle des brebis; celle du col & du dessus du dos est la laine de la première qualité; celle des cuisses, de la queue, du ventre, de la gorge, &c. n'est pas si bonne; & celle que l'on prend sur des bêtes mortes ou malades est la plus mauvaise. La laine blanche est préférable à la grise, à la brune & à la noire, elle prend mieux toute sorte de couleurs; quant à la qualité la laine lisse vaut mieux que la laine crépue; il y a même des auteurs qui assurent, que les moutons dont la laine est trop frisée, ne se portent pas aussi bien que les autres. Outre la laine, les moutons sont encore d'un grand profit dans l'économie champêtre; on peut les faire parquer, ainsi qu'il est de coutume dans quelques provinces, c'est-à-dire, les faire séjourner sur les terres qu'on veut améliorer, & pour lors ils fournissent par leur fiente & leur urine un très-bon engrais.

Les anciens prétendoient que tous les animaux ruminans avoient du suif: cela n'est cependant exactement vrai que de la chèvre & du mouton, & celui même du mouton est plus abondant, plus blanc, plus sec, plus ferme & de meilleure qualité qu'aucun autre. La graisse est bien différente du suif; le suif durcit en se refroidissant, tandis que la graisse est toujours molle; c'est autour des reins de l'animal que le suif s'amasse en plus grande quantité, & le rein gauche en est toujours plus chargé que le droit; il s'y en trouve aussi beaucoup dans l'épiploon & autour des intestins;

mais on ne l'eſtime pas tant que celui des reins, de la queue & des autres parties du corps.

Le goût de la chair du mouton, la fineſſe de la laine, la quantité du ſuif, & même la grandeur & la groſſeur du corps de ces animaux, varient beaucoup ſuivant les différens pays; le Berry eſt la province de France où ils ſe trouvent en plus grande quantité; les plus gras & les plus chargés de ſuif ſont ceux qui viennent de Beauvais & de quelques endroits de la Normandie; ceux de Bourgogne ont une chair très-agréable au goût, mais elle ne l'emporte cependant pas ſur la chair des moutons qui habitent les côtes ſablonneuſes des provinces maritimes. Il y a en Poitou, en Provence, aux environs de Bayonne & dans quelques autres endroits de la France, des brebis qui paroiſſent être de races étrangères, & qui ſont plus grandes, plus fortes & plus chargées de laine que celles de la race commune.

M. Anderſon dit que les moutons d'Iſlande ont la laine fort groſſe & rude; on ne les tond jamais, cependant il leur vient tous les ans de nouvelles laines, ce qui arrive ordinairement vers la St. Jean, où ils peuvent ſe paſſer de leur ancienne couverture, qui ſe détache alors autour de tout leur corps, & qui étant entortillée & tenant fortement enſemble, leur eſt ôtée à la fois comme une eſpèce de peau ſuperficielle; c'eſt pour cet effet qu'on les aſſemble exprès en leur donnant la chaſſe.

Tous les moutons d'Iſlande, tant les brebis que les beliers, ont des cornes extrêmement grandes & entortillées; ils en ont même ordinairement plus de quatre, & ſouvent huit, parmi leſquelles il y en a quelquefois une qui ſort droite de la tête en avant, & les bêtes à corne des autres pays n'en ont point du tout dans cette île; nous rapportons tous ces faits d'après la relation de M. Anderſon.

On trouve fort ſouvent dans l'eſtomac des moutons

une boule ronde de la grosseur d'une bonne pomme, remplie en dedans de laine, de mousse, & entourée en dehors d'une croute de tartre grisâtre & dure.

La laine, la chair & les peaux de moutons sont des objets d'un commerce très-considérable en Angleterre; le nombre des toisons qui s'y coupent annuellement se monte à plus de trente millions, & chaque toison pese au moins quatre livres; les Anglois étoient déja si jaloux de leurs troupeaux sous le regne de Henri VI, que ce prince défendit expressément qu'on transportât hors du royaume aucun mouton, dans la crainte que si l'espèce se multiplioit au-delà de la mer, la nation ne se vît privée de son commerce de laine, le plus considérable qu'elle fit alors; cette défense a été renouvellée sous les regnes suivans & subsiste encore; le chevalier Jonas Alstrom, Suédois, a fait un traité excellent sur les moyens à employer pour améliorer les races des bêtes à laine dans son pays; nous croirions manquer essentiellement dans cet article, si nous ne donnions ici l'extrait d'un autre traité qui a paru en 1762, & dont le but est le même pour la France que celui du traité Suédois l'est pour la Suède; cet ouvrage a pour titre : *Considération sur les moyens de retablir en France les bonnes espèces de bêtes à laine.* On y propose deux moyens, l'un de multiplier la race des moutons de Flandre qui est excellente, l'autre d'importer chez nous les bonnes races qui se trouvent chez nos voisins. (Nous avons indiqué plus haut la façon dont il falloit s'y prendre pour faire cette importation). Il n'y a aucune différence entre les plus belles laines d'Angleterre & celles de Flandre, que celle qui est relative à la teinture des couleurs fines, qui deviennent plus vives dans les laines d'Angleterre; mais cette différence disparoîtra, dit l'auteur de ces considérations, quand on s'appliquera à élever proprement les moutons Flandrins. Plusieurs auteurs prétendent que la France a produit autrefois les meilleures laines

de l'Europe ; mais nous avons depuis long-temps négligé l'éducation de nos troupeaux, tandis que l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande & la Suède, ont tourné toute leur industrie de ce côté là, & ont été même chercher dans des pays éloignés des races meilleures que celles de leur pays. M. Colbert conçut le projet de nous réformer sur cet article ; mais son zèle devint infructueux par les difficultés imaginaires qu'on lui fit appercevoir dans l'exécution ; depuis on a voulu assujettir le cultivateur à des loix gênantes, mais il les sçut éluder, en renonçant totalement aux laines pour s'occuper uniquement de l'engrais & du fumier ; l'auteur de l'ouvrage duquel nous donnons l'extrait, annonce qu'en France on suit aujourd'hui une route toute différente ; on consulte le cultivateur, & en lui laissant toute sa liberté, on cherche seulement à l'éclairer sur les points généraux & à le faire entrer doucement dans les vues du ministère, par la considération de son propre intérêt.

On leur fait entendre que la reforme peut être possible, puisque notre climat & nos pâturages ne sont pas moins favorables à la production des bonnes laines que ceux d'Espagne, d'Angleterre & de Hollande ; & en effet, la France est moins exposée que l'Espagne aux excès de la chaleur, & moins sujette aux rigueurs du froid que l'Angleterre, la Hollande & la Suède ; il n'est cependant pas moins vrai de dire que tous les cantons de nos provinces ne sont pas également propres à l'éducation des moutons. Celles où ils réussissent le mieux sont sans contredit le Roussillon, (nous avons même dit plus haut que les laines de cette province l'emportoient sur celles d'Angleterre,) le Languedoc, le Berry, l'Auxois en Bourgogne, le Valois ou l'Isle de France, la Beausse, la Saintonge, la Sologne, le Poitou, le territoire de Valone, le Cotentin, la châtellenie de Lille en Flandre, l'Artois, le Vexin, le pays de Caux & le Beauvoisis ; on nourrit beaucoup de moutons en

Auvergne, ſur les frontières d'Allemagne & dans le Limouſin; mais la laine des moutons qui habitent ces provinces eſt de très-médiocre qualité.

On diſtingue en France deux ſortes de laine; l'une courte, qu'on peut rapporter à la claſſe des laines d'Eſpagne, & l'autre longue, qui reſſemble aux laines d'Angleterre.

Les laines que nous tirons des provinces de Rouſſillon, du Languedoc, du Berry, de Lille, ſont de la qualité de celles d'Angleterre; celles qui en approchent le plus ſont celles du Cotentin; les moutons de Lille, Varneton & Turcoing, ſont ceux que nous appellons moutons Flandrins; il s'y en trouve dont la toiſon péſe juſqu'à ſeize livres; la toiſon du mouton d'Artois eſt plus petite, elle ne péſe que huit livres au plus; celle du mouton gras de Beauvais ne péſe pas plus; la petite eſpèce de Picardie, qui eſt la plus commune, ne donne que quatre livres & demie de laine; la toiſon de la groſſe eſpèce de mouton du Vexin Normand péſe dix livres, & celle de la petite ſix livres; mais la laine en eſt ronde; la laine des moutons d'Alençon eſt encore pire que cette dernière, on la prendroit pour du poil de chien; leur toiſon ne péſe au plus que trois livres & demie: le Cauchois produit quatre livres d'aſſez bonne laine, tandis que le Cotentin n'en fournit que deux & demi, mais elle eſt très-fine; la toiſon des moutons de Beauſſe ſe porte juſqu'à cinq livres; pour ce qui eſt de la laine des moutons du Berry, on peut dire qu'elle approche, pour la qualité, de celle d'Eſpagne; celle des moutons de Sologne lui eſt tant ſoit peu inférieure. L'eſpèce de moutons nommés *ſauteurs* dans le Morvant & le Nivernois, donne une laine qui vaut moitié moins que celle de Sologne; les meilleurs moutons de l'Iſle de France, ſe nomment Valois; quant à ceux du Limouſin & de l'Auvergne, ils ont une laine *jaune* & baſſe. Par cette énumération il eſt facile de démontrer qu'on trouve en France toutes ſortes de moutons &

de laines, depuis les meilleurs jusqu'aux plus mauvais; si on y perfectionne par conséquent, ou si on y multiplie les bonnes races, si on y diminue le nombre des médiocres, & si on y supprime les mauvaises, on pourra parvenir à se passer en peu de temps des laines étrangères.

Une observation très-intéressante à faire, c'est que les moutons qui portent les plus belles laines sont aussi ceux qui ont la chair la plus délicate; par conséquent l'avantage en seroit double d'améliorer les espèces; on démontre encore, dans ce traité, qu'il se trouve en Frances toutes sorte de pâturages, qu'il est conséquemment très-facile d'assortir la nourriture aux diverses espèces de moutons; si on avoit, par exemple, deux troupeaux de races différentes, dont l'un sorte de la race des moutons du Berry ou du Cotentin, & l'autre des moutons d'Artois ou de Beauvais; il faut faire paître le premier sur les montagnes & sur les pelouses couvertes d'herbes fines; quant au second, il demande d'être conduit dans des prés secs, où l'herbe se trouve plus abondamment, parce qu'étant plus gros, il exige une nourriture plus substantielle; quant à l'usage de l'eau & du sel pour les moutons, cet auteur dit qu'il faut suivre là-dessus la coutume de chaque pays; il y a des moutons, dit-il, qu'on n'abreuve jamais, tandis qu'en Flandre on les abreuve toujours en hiver comme en été; nous avons dit plus haut que rien n'étoit meilleur pour les bêtes à laine que le sel.

Cet auteur passe ensuite à l'ancien état des laines en France, & aux moyens dont les étrangers se sont servis pour rendre les leurs supérieures aux nôtres; du temps de Columnelle les moutons de la Gaule l'emportoient sur toutes les espèces connues; cette prééminence dans les brebis dura jusqu'aux conquêtes de Clovis, oumême jusqu'au temps de Charlemagne; le soin des troupeaux étoit dans ces temps reculés, l'article de l'œconomie le plus important; les irruptions des Normands inter-

rompirent l'exécution des loix portées à ce sujet, & elles ne reprirent leurs anciennes vigueurs que sous les rois de la troisième race; nos manufactures revinrent très-florissantes; les étrangers se fournissoient des étoffes qui s'y fabriquoient.

Vers le milieu du quatorzième siècle, Pedre IV, roi de Castille, établit en Espagne une race excellente de moutons de Barbarie; elle commença seulement à y dégénérer deux siècles après.

Le cardinal Ximénès, en fit faire une nouvelle importation, & depuis ce temps tous les seigneurs les plus distingués font eux-mêmes la revue de leur troupeau, pour voir s'ils n'ont pas dégénéré.

En 1331, Edouard III, roi d'Angleterre, voulant encourager les manufactures de son royaume, appella de la France des ouvriers, & fit employer les meilleures laines du continent.

Edouard IV alla encore plus loin; à l'instar des Espagnols il établit dans ses états de uouvelles races de brebis; il en obtint du roi de Castille, sur la fin du quinzième siècle, trois mille; elles ont réussi très-bien dans ce royaume. Henri VIII & la reine Elisabeth out entretenu cette race dans la perfection, en faisant venir de nouveaux béliers choisis de la Castille, & en établissant une commission qui subsiste encore & qui préside à l'entretien & à la propagation de l'espèce; on imposa aux bergers le précepte de parquer ces brebis en été & même en hiver; la différence du climat & des pâturages a cependant apporté quelque changement dans les productions des troupeaux d'Espagne transportés en Angleterre, car la laine de ces derniers est plus longue & plus nette, mais celle d'Espagne plus fine.

Au siècle passé, les Hollandois trouvèrent dans les Indes Orientales une espèce de brebis haute, allongée & de gros corsage, dont la laine, aussi bonne & aussi fine que celle d'Angleterre, est encore plus longue;

cette race ayant été importée dans la Frise Orientale & sur le Texel, elle y a prospéré & s'est fort multipliée, les femelles donnant quatre agneaux chaque année ; les Flamands ont tiré de là un certain nombre de moutons, connus sous le nom de flandrins.

La reine Christine de Suède fit pareillement venir des moutons d'Angleterre, mais ils furent transplantés dans un âge trop avancé, & périrent en peu de temps. En 1725, M. Jonas Alstrom a renouvellé l'entreprise sous de meilleurs auspices, en prenant des mesures plus justes ; il a fait venir d'Espagne & d'Angleterre des béliers pour les accoupler avec les meilleures femelles Suédoises, & il n'a confié le soin de ces troupeaux qu'à des bergers bien instruits ; il a engagé l'état d'accorder des gratifications à ceux qui réussiroient le mieux à l'éducation de ces bêtes, & au moyen de toutes ces attentions la Suède jouit actuellement d'une race de brebis, dont les laines peuvent aller de pair avec celles d'Anglererre. Qui nous empêcheroit d'imiter ces peuples ? Nous devons même être sûrs, par l'expérience des anciens Gaulois, que nous parviendrons à avoir d'aussi belles races que celles d'Espagne & d'Angleterre.

L'auteur de ces considérations détaille ensuite une infinité d'abus auxquels il faudroit remédier ; le mouton Flandrin, dit-il, est sujet à la gale par la négligence des bergers. Il apporte pour remède à cette maladie, le même que nous avons déja indiqué ; il parle ensuite de la rogne, qu'on nomme *noir museau* ; nous en avons aussi parlé en traitant des maladies de la peau de ces moutons ; il veut qu'on frotte la partie affectée avec un onguent composé d'huile de chenevis, de souffre, d'hellebore noir, d'euphorbe & de mouches cantharides, sur-tout quand le mal est invétéré, car s'il ne l'étoit, il suffiroit de se servir, ajoute-t-il, d'un onguent de souffre vif & d'huile d'olives ; quant à la rougeur qui se répand sur la peau des brebis, le remède consiste à saigner l'animal à l'œil ou à la queue, le purger

ger ensuite, ou lui faire boire l'infusion de gingembre tiède.

La laine de Flandre, quoique très-blanche, conserve un peu de suint dans ses filets; cela provient de l'air grossier & de la fiente dans lesquels on laisse croupir les troupeaux: quoique le mouton Flandrin soit le plus aisé à élever & le plus propre à donner de la laine aussi belle que celle d'Angleterre, l'auteur préfère cependant la race d'Angleterre à cette race, sur-tout pour le Cotentin & le territoire de Valone; il se recrie contre les Flamands qui ne laissent pas parquer leur troupeaux, avec d'autant plus de raison que les loups sont rares dans ce pays; entr'autre chose qu'il leur reproche, c'est de tenir leurs moutons trop chaudement dans les étables; M. Hartser a observé, que la grande chaleur étoit nuisible à leur santé, à la propreté & à la blancheur de leur laine; un troisième abus qui regne encore en Flandre, c'est de ne pas changer assez souvent la litière, ce qui fait que les brebis se chargent de croton, qui ronge & gate un sixième ou un quart de leur toison, ainsi que nous l'avons déja dit plus haut. 4.° On confie, dans ce pays, les troupeaux à des bergers sans expérience, quelquefois même à des filles qui les conduisent le long des ronces & des buissons, où ils perdent une partie de leur laine, & gagnent souvent la gale.

Il y a eu en France, continue cet auteur, plusieurs ordonnances qui ont contribué à les y faire dégénérer. On a d'abord défendu d'enharrer les laines non tondues: cet usage procuroit aux laboureurs la facilité de payer leurs dettes à la St. Jean; mais ne pouvant plus jouir de ce secours, ils ne se sont plus souciés de laver les laines sur le dos des bêtes; dans le Roussillon il y a eu des ordres qui ont assujetti les œconomes à faire publiquement leurs tontes, & à faire enrégistrer toutes les belles toisons pour les conduire aux manufactures; il n'en a pas fallu davantage pour exposer le cultivateur

au monopole du fabriquant, & pour ensuite le décourager. On a encore quelquefois forcé le laboureur à tondre ses moutons deux fois l'an; les laines en ont perdus par là leur longueur & leur qualité; l'auteur recommande, en conséquence de ces inconvéniens, de laisser aux cultivateurs & aux marchands de laine, une liberté entière dans leur commerce, & de distribuer dans toutes les provinces un bon traité sur l'éducation des bestiaux; il en dresse lui-même le plan; il s'étend ensuite sur le choix des bergers; nous en avons donné les qualités à l'article qui le concerne, sur la manière d'établir les parcs & d'entretenir la propreté dans les étables; le dernier article de ce traité en est la récapitulation; on y démontre le profit que la race Flandrine perfectionnée, & la race Angloise importée, doivent procurer aux propriétaires des bestiaux.

En reformant nos bêtes de Flandre, nous priverons les Hollandois & les Anglois du gain qu'ils font sur nous, par la vente de leurs laines; celle de Flandre, qu'on estime ordinairement vingt-cinq sols la livre étant perfectionnée, équivaudroit à celle d'Angleterre qui en vaut cinquante. En faisant parquer les moutons, ou du moins en leur faisant construire de bonnes bergeries dans les lieux où les parcs seront impraticables, on peut être assuré que par là la toison d'un mouton Flandrin augmentera au moins d'une livre par son poids; cela augmentera par conséquent le profit de cinquante sols; l'auteur entre ensuite dans un calcul pour faire voir ce qu'un troupeau amélioré de 100 moutons, tous frais déduits, peut rapporter annuellement; nous ne suivrons pas cet auteur dans son calcul; nous nous contenterons seulement de dire avec lui, qu'un pareil troupeau peut rapporter, année commune, toute déduction faite, deux mille quatre cent livres; un pareil revenu mérite bien qu'on fasse sur cet objet quelques tentatives qui ne peuvent manquer d'être toujours suivies d'un succès heureux. En important dans

le Cotentin ou ailleurs des bêtes d'Angleterre ou de Suède, on aura un profit considérable, ainsi que l'a aussi fait voir cet auteur par son calcul.

Nous avons observé, à l'article *bélier*, que sa chair n'étoit pas des meilleures à manger; celle de la brebis est un peu plus en usage; cependant elle n'est guère estimée, parce qu'elle est fade, visqueuse, & propre à produire des humeurs grossières & un mauvais suc.

Son lait contient peu de serosité, & il abonde en parties laiteuses & butyreuses qui le rendent gras & épais; c'est ce qui fait qu'on ne l'emploie qu'à faire des fromages; cependant, au défaut d'un autre lait, on pourroit s'en servir; mais on a remarqué que son usage fréquent engendroit des taches blanches sur la peau.

La brebis fournit à la médecine sa graisse, l'œsype ou suin, sa laine grasse avant que d'être lavée, & ses excrémens.

On attribue à la graisse de brebis, autrement suif, une vertu émolliente & anodine; on s'en sert dans les lavemens contre la colique & la dyssenterie; on l'emploie aussi dans plusieurs pomades adoucissantes: l'œsype ou suin des brebis est une espèce de mucilage graisseux en consistance d'onguent qui se tire de la laine grasse qui naît à la gorge & entre les cuisses des brebis & des moutons. On lave cette laine, & on la fait bouillir dans l'eau pour la dégraisser, afin qu'elle soit en état d'être employée comme d'autres laines; on laisse un peu reposer les lotions & la décoction, & l'on trouve au-dessus une espèce d'écume grasse nageante: on la ramasse, & l'ayant passée par un linge on la met refroidir dans un baril ou dans un pot pour la garder: c'est ce qu'on appelle œsype.

Celui que l'on trouve chez les droguistes & dont on fait usage pour quelques emplâtres, vient de la Normandie, de la Beausse, & du Berry; il faut, pour qu'il soit bon, qu'il soit nouveau, de bonne consis-

tance, net, de couleur brune, d'une odeur désagréable, mais qui ne soit point corrompue ; car il s'empuantit quelquefois en vieillissant, & d'autres fois il devient dur comme du savon ; cet œsype est doué d'une vertu émolliente, anodine & résolutive ; on s'en sert pour fortifier les jointures, & il s'emploie à l'extérieur contre les luxations & les contusions. La laine grasse ou laine *surge*, connue dans la pharmacie sous le nom de *lana succida*, se tire en été de la gorge & d'entre les cuisses des brebis ; elle est chaude, émolliente & résolutive ; on l'applique extérieurement sur les contusions & sur les luxations ; elle appaise les douleurs ; elle favorise & augmente la transpiration de la partie sur laquelle on l'applique ; MM. Salerne & Arnauld de Nobleville, continuateurs de la matière médicale de Geoffroy, disent avoir vu des personnes du sexe qui, après avoir reçu des coups dans le sein, ont été guéries en appliquant sur la mammelle un cataplasme de laine grasse ; on attribue à la fiente de brebis une vertu discussive & apéritive : on la recommande contre la jaunisse ; la dose en est depuis deux scrupules jusqu'à un gros ; on l'emploie extérieurement en cataplasme sur les tumeurs de la ratte, sur les cors des pieds, les verrues & les autres tubercules de la peau.

BREHAIGNE ou BREHAINE, est un synonyme qu'on donne à quelques quadrupédes femelles qui n'engendrent point : il y a des brebis & des biches Brehaines, c'est-à-dire, stériles : on appelle aussi une carpe Brehaine, celle qui n'a ni œufs ni laite.

BREME. C'est un poisson de rivière & de lac ; il est semblable à la carpe par sa forme extérieure, mais il est plus plat & plus large ; ses écailles sont plus grandes & sa chair n'est point aussi ferme. Les Brêmes ont la tête petite, à proportion du reste du corps : elles ont six nâgeoires, deux auprès des ouies, une sur le dos, deux au milieu du ventre ; la sixième s'étend depuis l'anus jusqu'à la queue. Les côtés sont de couleur d'or, & le

ventre rougeâtre, dans celles qui sont grasses & avancées en âge, mais celles qui sont jeunes & maigres ont ces deux parties blanches ; on en trouve dans quelques lacs d'Auvergne, qui ont deux coudées de longueur & deux pieds de largeur : ce poisson se nourrit d'herbe, de boue & d'ordure, aussi ne se plaît-il que dans les eaux bourbeuses, dont le cours est lent ; quoique sa chair soit mollasse, il y a des gens qui la trouvent bonne ; elle se pêche de même que la carpe, *voyez* CARPE.

BROCHET. C'est un poisson d'eau douce ; sa tête est longue & d'une figure singulière ; sa partie intérieure depuis les yeux jusqu'au bout du bec est applatie en travers, & sa partie postérieure qui est un peu plus longue, est applatie sur les côtés depuis les yeux jusqu'au dos ; son corps est oblong & en quelque sorte quarré ; car le dos depuis la tête jusqu'à la nâgeoire, qui est à l'extrêmité du dos vers la queue, est plat & droit ; les côtés sont presque plats, & le ventre l'est aussi depuis les ouies jusqu'à l'anus ; la mâchoire inférieure est avancée au-delà de la supérieure, l'ouverture de la bouche est grande & fendue presque jusqu'aux yeux ; les narines sont grandes, ouvertes, percées d'une double ouverture de chaque côté, avec une distance notable entre les deux trous situés immédiatement devant les yeux ; les yeux plats, situés au côté de la tête, dont l'iris est jaunâtre, ou mêlée de blanc, de noirâtre, de jaune obscur, souvent même de verdâtre, & la prunelle ovale & bleuâtre. Il a environ douze trous à la tête, dont il y en a six derrière les yeux, deux entre les yeux, deux entre les narines, & deux devant les narines au bec même ; on apperçoit en outre de chaque côté environ treize trous ou davantage sur le bord de la mâchoire inférieure & près du col. La membrane des ouies est composée de quatorze arrêtes de chaque côté ; il n'y a qu'une seule rangée de dents à la mâchoire inférieure, dont les antérieures sont plus petites, & les postérieures grandes

& robustes, mais toujours mobiles & fixes alternativement; il n'y a point de dents aux bords de la mâchoire supérieure sur les côtés; mais autour du bec il y a de chaque côté une rangée de dents très-fines; trois rangées de dents au palais, situées suivant sa longueur & parallelles entr'elles, dont celle qui en occupe le milieu est composée de petites dents fines, au lieu que les deux rangées latérales sont composées de grandes dents tournées en dedans & toutes mobiles. La langue est un peu fourchue à son extrémité, & hérissée de petites dents, comme aussi les parties qui sont derrière la langue. Vers le fond du gosier il se trouve des osselets hérissés de petites dents, dont deux qui sont oblongs se trouvent situés inférieurement près de la plus petite des ouies, tandis que supérieurement il y a quatre petits osselets dentelés. La ligne latérale du corps est droite, les écailles rondes & oblongues; le dos de couleur noirâtre; les nâgeoires du dos, de l'anus & de la queue obscurément jaunâtres & marquetées de taches noirâtres; les nâgeoires du ventre & celles de la poitrine d'une même couleur, savoir d'un blanc jaunâtre ou brunâtre; une seule nâgeoire sur le dos, située à l'extrémité du dos vers la queue, vis-à-vis la nâgeoire de l'anus, composée de vingt-une arrêtes, dont les trois premières & la dernière sont les plus petites, au lieu que celles du milieu sont les plus grandes & les plus longues, les six premières simples, & toutes les autres fourchues au bout comme aussi la dernière; mais toutes sont doubles à leur naissance, & composées de deux osselets étroitement adhérens l'un à l'autre. Les nâgeoires de la poitrine sont oblongues, formées de quinze osselets, dont les derniers sont les plus petits & ceux du milieu les plus longs, le premier qui est assez robuste & le dernier simple par le bout, tous les autres branchus à leur extrêmité, ou divisés pour l'ordinaire en trois; les nâgeoires de l'anus composées de dix-huit arrêtes, dont les trois premières & les trois dernières

ſont les plus petites; la cinquième, la ſixième, la ſeptième, la huitième & la neuvième très-longues; les cinq premières & la dernière ſimples, & les autres fendues en deux & en trois au bout, mais toutes doubles à leur naiſſance; la queue fourchue, composée de dix-neuf longues arrêtes, dont la dernière de chaque côté eſt ſimple, & les autres intermédiaires ſont branchues, mais l'avant-dernière de chaque côté & celle du milieu ſont fourchues ſeulement à leur extrémité; en outre il y a aux côtés de la queue quelques arrêtes courtes & petites, difficiles à compter, & qui ne méritent guères même d'être comptées; quatre ouies de chaque côté garnies à leur partie concave de très-fréquens aiguillons faits en forme de dents; le cœur du brochet eſt oblong & blanc, mais pour l'oreillette, elle s'inſére dans le cœur vers ſa baſe. Le foie eſt ſitué au côté gauche, ſimple, oblong & plat, étendu juſqu'au milieu du bas-ventre, liſſe ou ſans aucune inégalité de chaque côté; la véſicule du fiel ſituée en-deſſous vers ſa partie ſupérieure; l'eſtomac étroit & long, deſcend juſqu'au milieu du bas-ventre où le pylore commence ſans aucune appendice, à quoi eſt attaché l'inteſtin qui d'abord monte juſqu'au diaphragme, puis deſcend droit à l'anus, deux ovaires dans les femelles, un à chaque côté de la veſſie aërienne, étendus par-tout l'abdomen, & dans les mâles deux véſicules ſéminales, placées de la même façon; la rate triangulaire & preſque équilatérale, d'une couleur rouge obſcure, ſituée près du pylore; la veſſie aërienne ſimple, oblongue & robuſte, étendue par-tout le bas-ventre, & adhérente au dos, de telle ſorte néanmoins qu'on peut aiſément l'en ſéparer; & quant au conduit de l'air, il entre ſupérieurement dans l'orifice de l'eſtomac; ſes reins ſont ſanguinolens, étendus tout le long de l'épine du dos; mais à la partie inférieure de l'abdomen on apperçoit la veſſie urinaire qui eſt oblongue; le péritoine très-blanc & luiſant; ſoixante-une vertébres & trente-neuf côtes de

chaque côté ; la chair blanche, un peu dure, savoureuse & saine.

Le Brochet se nourrit de petites aloses, de presque toutes sortes de poissons, même de petits Brochets, de serpens, de rats d'eau & d'oiseaux aquatiques ; il est des plus voraces ; il croît quelquefois jusqu'à une grandeur considérable : on en a pris dans certains lacs qui pesoient jusqu'à trente-deux livres ; j'en ai pêché un de trente-six livres dans la rivière de Seille. On a compté dans un Brochet femelle de moyenne grandeur plus de cent quarante-huit mille œufs ; rien ne prouve plus la fécondité merveilleuse des poissons ; c'est aux mois de mars & d'avril que ces animaux lâchent leurs œufs ; il est défendu par les ordonnances des eaux & forêts de faire la pêche du Brochet pendant ces mois : ce poisson habite communément les étangs, les marais & les rivières. Les pêcheurs assurent que la plupart des poissons, sitôt qu'ils sont pris, vomissent les matières contenues dans leur estomac, principalement le Brochet ; ce dernier, par l'avidité qu'il a d'avaler les poissons qu'il a pris, renverse quelquefois son estomac ; quelquefois même il avale un poisson qui n'est guère plus court que lui, toujours la tête la première, & tandis qu'une partie en pend hors de sa gueule, il digère peu à peu l'autre partie, en attirant le reste jusqu'à ce que le poisson soit digéré en entier. On prétend que les perches, sur-tout les grosses, vivent en sûreté parmi les Brochets, non pas parcequ'ils les favorisent, mais parceque qu'ils ne peuvent leur nuire à cause des aiguillons dont elles sont armées. Les Brochets se multiplient aisément : on dit vulgairement qu'il suffit qu'un héron qui a avalé de ses œufs vienne ensuite à fienter de dessus un arbre dans un vivier, pour qu'il en naisse des Brochets. Lorsque la femelle veut jetter ses œufs : elle s'éloigne le plus qu'elle peut du lieu où elle avoit coutume de demeurer, de peur que ses œufs ne soient exposés à être dévorés par d'autres Brochets. Du temps d'Ausone le

Brochet n'étoit nullement estimé ; aujourd'hui il est renommé entre les bons poissons de rivière, sur-tout s'il est gros & gras : on est en usage d'enfermer les Brochets dans des caisses de bois trouées de toutes parts & fermées exactement, & de les y engraisser en leur jettant de la nourriture.

Le Brochet est rusé, il se tient comme à l'affut & immobile contre le courant de l'eau, & lorsqu'il apperçoit un poisson ou une grenouille, il s'élance avec rapidité sur sa proie ; il poursuit encore les poissons avec tant d'avidité quand il les chasse, qu'il saute quelquefois au-dessus de l'eau, & qu'il se jette même souvent dans de petits bateaux qui se trouvent à sa rencontre ; en un mot ce poisson est cruel & gourmand à l'excès, & il mérite bien d'être appellé le loup ou le tyran des eaux ; il dévore avidement tout ce qui se présente ; on a quelquefois trouvé dans son estomac des châtaignes d'eau, malgré même leur dureté & leurs piquans : il vit très-longtemps ; on rapporte qu'on a pêché dans un étang un de ces poissons 262 ans après que l'empereur Fréderic second lui avoit fait jetter. Si l'on ne mettoit dans un étang que des brochetons pas plus gros que les harengs, ou même moindres, on ne seroit pas deux ans tout au plus pour n'en plus trouver six de chaque centaine, car ils se mangeroient les uns les autres. Il n'y a que le temps de la frai où ils ne se font point la guerre entr'eux, mais ils la font aux autres poissons ; quoique le Brochet vive aux dépens du propriétaire de l'étang, & lui coûte souvent plus qu'il ne vaut, on ne laisse pas que d'en mettre dans les étangs, mais il faut que ce soit avec prudence. Dans bien des pays quand on met de l'alvain dans un étang pour l'empoissonner, on n'y jette jamais de brochetons, on présume qu'il s'y en trouvera toujours assez. On disoit anciennement que quand le Brochet étoit blessé, il s'alloit frotter auprès de la tanche pour se guérir de ses blessures, cela est faux, car elles se guérissent d'elles-

même par la mucosité visqueuse du corps du Brochet, qui tient même aux doigts de ceux qui le manient.

Les Brochets varient entr'eux, non seulement pour la grandeur, mais encore pour la couleur, suivant l'âge & les lieux ; on en voit quelquefois qui ont jusqu'à deux ou trois coudées de longueur ; il y en a de tout blancs, & même d'hermaphrodites. Un médecin Allemand dit avoir disséqué de gros Brochets pris à la source du Danube où il y a des eaux marécageuses dans plusieurs des environs, & y avoir trouvé plusieurs *tænia* fortement attachés pour l'ordinaire comme des sangsues aux intestins *ileon* & *jejunum*. Ils avoient profondement plongés dans la tunique nerveuse de ces intestins leurs trompes ou leurs têtes qui n'étoient guères plus grosses que des têtes de grosses épingles ; ils avoient le col long de deux à trois pouces, grêle, à peine plus gros qu'un fil doublé ; ils étoient également larges & gros depuis le commencement du col jusqu'au bout, & ils sembloient avoir tiré leurs alimens, non des ordures ou des excrémens, mais du suc nourricier des animaux mêmes.

La pêche du Brochet est fort facile ; il se prend de lui-même dans les filets, ou mord à l'hameçon ; les filets qu'on emploie pour le prendre sont grands & à larges mailles ; on les tend dans les fossés & dans les passages où les Brochets guettent le petit poisson : quand on veut pêcher le Brochet à l'hameçon, on se sert pour appas de goujons & de grenouilles ; on fait encore la pêche du Brochet à la ligne volante & avec des bricoles ; les bricoles sont des espèces de ligne, qui différent des lignes volantes, en ce que ces dernières n'obligent pas le pêcheur à rester toujours dans le même endroit, mais qu'il peut marcher & agir toujours, tandis qu'on place les bricoles à demeure souvent jusqu'au lendemain matin. Dans les lignes qu'on nomme bricoles, il y a un morceau de liége percé & fendu par le milieu, & attaché à la ficelle qui tient cette ligne

proche de l'appas plus ou moins, ſelon la profondeur de l'eau : quelques pêcheurs préférent au liége un morceau de jonc plié en cinq ou ſix doubles ; l'uſage de ce morceau de liége ou de jonc eſt de tenir l'appas entre deux eaux, lorſqu'on a jetté la ligne. Le meilleur appas dont on puiſſe ſe ſervir pour cette pêche eſt le carpeau, ou des petites perches, après leur avoir coupé l'aileron de deſſus le dos, parcequ'il pique, ce qui pourroit empêcher le Brochet de mordre. La véritable heure pour tendre la bricole eſt à trois ou quatre heures après midi dans l'été & à deux heures en hiver ; on la laiſſe juſqu'au lendemain au matin ſur les huit ou neuf heures ; il faut avoir attention de choiſir pour le tendre un endroit où il n'y ait point d'herbes ni de branches d'arbres, parceque le poiſſon étant pris pourroit s'y embarraſſer, & on courroit riſque de rompre la ligne & de la perdre avec le poiſſon.

On emploie les Brochets parmi nos alimens les plus exquis ; on les prépare de pluſieurs manières : pour qu'ils ſoient bons, il faut les choiſir gros, gras, bien nourris, & d'une chair blanche & ferme ; on préfére les Brochets des rivières à ceux des étangs & des eaux limoneuſes ; on mange leurs foies, mais pour leurs œufs ils ne valent rien ; ils excitent des nauſées & purgent quelquefois aſſez violemment ; le petit peuple qui leur connoît cette propriété, s'en ſert même quelquefois pour ſe purger.

On emploie en médecine pluſieurs parties de cet animal, telles que ſa graiſſe, ſon fiel, ſa mâchoire, & les petits os qui ſe trouvent dans la tête de ce poiſſon. On attribue à la mâchoire inférieure du Brochet une vertu abſorbante, alkaline & déterſive, auſſi la preſcrit-on comme un ſpécifique dans la pleuréſie & la ſquinancie ; le docteur Marquet la faiſoit entrer dans ſon opiat antiphthyſique : les Allemands en font encore grand uſage, mais les François l'ont totalement rejettée. La façon de s'en ſervir eſt de la porphiriſer, on la

prescrit depuis douze grains jusqu'à un demi-gros dans quelques onces d'eau de pavot rouge ou de fleurs de sureau. On la conseille encore pour le calcul, pour les fleurs blanches & pour faciliter l'accouchement. Si on calcine cette même mâchoire, & si on en applique à l'extérieur les cendres sur les ulcères invétérés, elle les mondifie. Appliquée pareillement sur les hémorrhoïdes, elle les desséche. On attribue à la graisse de Brochet une vertu résolutive & adoucissante; on en oint la plante des pieds & la poitrine des enfans pour détourner les catharres, pour appaiser la toux, & pour leur procurer du sommeil.

On recommande le fiel de ce poisson dans les maladies froides & chroniques qui proviennent du peu d'activité de la bile; on prétend aussi qu'il est très-bon pour guérir les fièvres intermittentes, pourvu qu'on le prenne au commencement de l'accès, la dose en est de sept à huit gouttes dans une liqueur appropriée. On tire de ce fiel par le moyen de la distillation, une eau qu'on assure très-bonne pour les maladies des yeux, mais qui n'est pas néanmoins d'une aussi grande efficacité que le fiel même pour enlever les taches & les taies de la cornée; lorsqu'on ne fait usage que du fiel, il faut le délayer auparavant dans un peu d'eau de frai de grenouilles, pour en modérer l'activité: on en met aussi dans les oreilles avec du coton pour apporter reméde à leur tintement. On vante les petites pierres ou osselets qui se trouvent dans la tête du Brochet pour hâter l'accouchement, pour purifier le sang, pour faire venir les régles aux femmes, pour exciter l'urine, pour chasser les pierres des reins & de la vessie & pour l'épilepsie; la dose est depuis un scrupule jusqu'à deux dans une liqueur appropriée.

BUPRESTE. C'est un insecte de la famille des *coleopteres*, dont les aîles sont renfermées dans des étuis. La plupart de ces insectes ont des couleurs assez brillantes, quelques-uns ont des points de couleur


BUSE.
Baquoy Sculp.

d'or : il y en a une eſpèce qui eſt auſſi petite qu'une puce, d'autres ſont de la longueur d'un travers de doigt : on trouve pour l'ordinaire ces inſectes dans les lieux humides ſur les bords des eaux, la plus grande partie de leur tête eſt enfoncée dans la poitrine, ce qui fait qu'elle paroît placée de travers ; leur poitrine eſt retrécie par derrière & un peu applatie par-deſſus ; leurs yeux ſont ronds & ſaillans, leur deux antennes ſont longues & articulées ; leurs pattes ſont longues & groſſes ; ces inſectes ont des ſerres & des dents, au moyen deſquelles leur morſure eſt très-ſenſible ; ils ont une mauvaiſe odeur.

Lorſque les animaux en paiſſant l'herbe, viennent à en avaler, dès l'inſtant leur corps devient tendu, enflé, & ces animaux périſſent. On donne encore dans la plupart des livres le nom de Bupreſte à un inſecte qui eſt un proſcarabée du genre des cantharides, qui eſt auſſi très-dangereux pour les animaux, & que les pâtres appellent *enfle-bœuf*. Il y a encore une eſpèce de petite araignée rouge qui porte encore le nom de Bupreſte ; cette araignée, lorſqu'elle eſt avalée par les bœufs, leur cauſe les mêmes accidens que le Bupreſte ; nous n'avons parlé ici de cet inſecte que par rapport à ſa vertu nuiſible pour nos animaux domeſtiques.

BUSE, BUSARD, LANIER. C'eſt un oiſeau de proie de la groſſeur d'une jeune poule, & qu'il eſt impoſſible de dreſſer : ſuivant Aldrovande, cet oiſeau eſt un aigle-vautour ; le ſommet de ſa tête eſt fort large, applati & marqué d'une tache blanche, ſon bec court, crochu, d'un bleu noirâtre & recouvert dans ſa partie ſupérieure d'une peau jaune ; ſa bouche grande & ſa langue épaiſſe, charnue & obtuſe ; ſes yeux faits en ovale & brillans, leur prunelle fort noire, ſon cou court, gros & garni de plumes ; tout ſon dos juſqu'à ſa queue eſt de couleur de rouille mêlée de noir ; ſa queue eſt large, & traverſée de pluſieurs taches. Cet oiſeau, ainſi que nous l'avons dit, n'a aucune diſpoſition pour

pouvoir être dreſſé ; il ſe nourrit de rats, de taupes & d'oiſeaux ; il tue & mange les lapins, & à défaut d'autres nourritures, il ſe nourrit de ſcarabées, de vers de terre & d'autres inſectes ; ſes œufs ſont blancs & parſemés de quelques taches rouſſâtres, quelquefois ils ſont entièrement blancs.

BUTOR. C'eſt une eſpèce de héron qui ſe tient communément le long des eaux ; nous en donnerons la deſcription à l'article héron ; il ſe nourrit de poiſſons, de grenouilles, ou de rats d'eaux. Sa chaſſe ſe fait de la même façon que celle du héron, ou bien on leur tend des piéges comme l'on fait pour les canards, on met ces piéges dans les endroits où l'on voit ces oiſeaux venir fréquemment ; s'il n'y en a point de pris lorſqu'on fait la viſite, & ſi on en apperçoit plus loin, on fait un grand tour par derrière eux, & on en approche peu à peu, on les fait par ce moyen marcher devant ſoi vers les piéges, ou bien on les fait envoler ; quand ils s'envolent, en paſſant par-deſſus les piéges ils s'abattent pour manger l'appas ; & ils ſe prennent à l'inſtant.



C.

CAILLE. C'eſt un oiſeau d'une figure plus large & moins applatie ſur les côtés que le râle de geneſt. Il a depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue ſept pouces & demi de longueur & quatorze de largeur, quand ſes aîles ſont étendues ; le bec depuis la pointe juſqu'aux coins de la bouche long de près d'un pouce, d'une figure plus écraſée & plus platte que dans les autres oiſeaux du même genre ; la mâchoire inférieure noire, & la ſupérieure de couleur blanchâtre tirant ſur le brun, pointue par le bout, l'iris des yeux couleur de noiſette ; une membrane clignotante ; le ventre & la poitrine d'un blanc ſale tirant ſur le jaune, un certain mêlange de roux à la gorge, une large & longue raie noirâtre tendante vers le bas au-deſſous de la mâchoire inférieure, une ligne blanchâtre au-deſſus des yeux & par le milieu de la tête ; la tête noire, de façon néanmoins que les franges des plumes ſont rouſſes ou cendrées : la partie moyenne du deſſous du col & de toutes les plumes qui recouvrent le dos marquée d'une ligne qui eſt d'un blanc jaune, le reſte de la plume bariolé de noir & de roux cendré ; ſous les aîles une raie longue, blanche au milieu, rouſſe extérieurement de chaque côté avec un mêlange de noir ; les grandes plumes des aîles brunes, variées de lignes tranſverſales d'un roux clair, les petits rangs des plumes à chaque aîle preſque d'une ſeule & même couleur rouſsâtre ; la queue fort courte, longue d'un peu moins de deux pouces, compoſée de douze plumes de couleur noirâtre, entrecoupée de lignes tranſverſales d'un roux clair ; les pieds pâles, couverts d'une peau diviſée en écailles plutôt qu'en anneaux entiers ; les plantes des pieds jaunes, les doigts extérieurs liés par une membrane

celui du milieu jusqu'à la première jointure, une vésicule de fiel, des testicules considérablement grands à proportion du corps; l'estomac musculeux, & au-dessus de l'estomac l'œsophage dilaté en manière de jabot, antérieurement glanduleux.

Les Cailles se plaisent dans les bleds & dans les prairies, elles se font entendre au mois d'avril; les femelles pondent jusqu'à dix à douze œufs; leur nid est à terre: elles couvent au mois de mai; ces oiseaux vivent de millet plutôt que de tout autre grain, de bleds qu'ils ramassent dans les champs moissonnés, & quelquefois de graine d'ellebore. On nomme cailleteaux les petits de la Caille. On prend les Cailles au halier, la saison de les y prendre est depuis le mois d'avril qu'elles arrivent en France, jusqu'au mois d'août qu'elles cessent d'être en chaleur: on ne prend que des mâles, parce qu'ils viennent à la personne qui contrefait le cri de la femelle avec un appeau qu'on nomme *courcaillet*. Il y en a de deux façons: celui de la première espèce est fait avec une petite bourse de cuir, large de deux doigts & longue de quatre, se terminant en pointe en façon de poire; on le remplit à demi de crin de cheval, & dans le bout on met un petit sifflet fait de l'os d'un jarret de chat, de liévre, ou pour le mieux du grand os de l'aîle d'un vieux héron, qu'on coupe long de trois doigts & on fait le bout en flutte, avec un peu de cire molle; on en met aussi un petit morceau pour fermer l'extrêmité, qu'on perce avec une épingle, quand on veut le faire sifler plus clair: on lie ce siflet avec la bourse, au moyen d'un fil fort, du fil gros de cordonnier, ou de la petite ficelle. Pour le faire jouer, on le met tout de son long dans la paume de la main gauche, & tenant quelqu'un des doigts de la main renversés dessus le haut du cuir, on frappe dessus son milieu avec le dos du pouce de la main droite & on contrefait la femelle.

Le second appeau qu'on emploie pour cette chasse est

eſt ordinairement long de quatre doigts & plus gros que le pouce, il eſt fait d'un morceau de fil de fer tourné en rond, comme feroit de la canetille; on le couvre tout de cuir, il doit être fermé d'un bout avec un morceau de bois plat; il y a en ſon milieu un petit brin de fil ou de cuir, par lequel on le tient d'une main pour le faire jouer, & on attache à l'autre bout un petit filet, de même qu'à l'autre appeau dont nous venons de parler.

Pour le faire jouer, on tient de la main gauche le brin de cuir preſqu'auprès du morceau de bois, & de la main droite, on prend le courcailleau par l'endroit où il eſt lié ſur le ſiflet, & on contrefait le cri de la femelle qui appelle un mâle : nous donnerons à l'article *halier* la méthode de faire ce filet; on le porte dans la poche ou dans quelque petit ſac avec l'appeau.

Quand on voudra prendre de ces oiſeaux, il faudra le matin au ſoleil levé; à neuf heures, à midi, à trois heures, ou au ſoleil couché, ſe promener autour des campagnes couvertes de bleds, tenant ſon appeau dans la main, & ſitôt qu'on entendra chanter une Caille, on lui donnera deux coups d'appeau; ſi elle n'a point de femelle, elle volera tout d'un coup à vingt pas de celui qui fait aller l'appeau, principalement le matin & le ſoir, & pour les autres heures, elle courra vers lui; on connoîtra par ſon moyen ſi c'eſt un mâle ſeul, car s'il a ſa femelle, il n'approchera pas.

Si on eſt ſûr que c'eſt un mâle ſeul, on s'approchera à quinze pas de lui, & on piquera le halier : s'il monte les ſillons, on placera le halier ſur le haut du ſillon joignant le bled, enſorte que l'oiſeau qui court au travers du bled puiſſe ſe mettre dedans ſans l'appercevoir, après quoi on ſe retire en arrière dans le fond d'une raie où l'on ſe baiſſe, & où l'on ſe cache preſque à l'endroit du milieu du filet pour les y appeller.

Sitôt que le mâle chantera, & non auparavant, on lui répond, & lorſqu'il ceſſera, on ceſſe auſſi; il viendra

droit à l'appeau, croyant que c'eſt la femelle qui l'appelle, & ſe prendra dans le halier ; on obſervera ſurtout de ne pas ſe preſſer d'aller à lui, parcequ'il peut ſe rencontrer quelquefois deux ou trois mâles dans la même pièce de bled qui ſe trouvent ſans femelle & qui ne chantent point, quand ils entendent appeller le mâle qui répond, mais vont cherchant la femelle où ils l'entendent chanter, de façon qu'ils peuvent ſe trouver proche du filet prêts à entrer dedans, lorſqu'on veut prendre celui qui eſt déja dans le halier. Ces mâles voyant ainſi approcher d'eux, s'envolent & ne reviennent plus ; ſi la Caille paſſe à un bout du filet ſans entrer dedans, elle arrive près de celui qui l'appelle, il ne doit pas pour lors remuer, mais il faut lui donner le temps de s'écarter, & quand elle ſera aſſez éloignée pour ne plus en être apperçu ni entendre remuer, on changera de place, & on retournera de l'autre côté du halier pour la faire revenir dedans.

Le matin avant le ſoleil levé, ou le ſoir après le ſoleil couché, lorſqu'il y a de la roſée, ou bien même pendant le jour lorſqu'il a plû, les Cailles courrent rarement, elles ont peur de ſe mouiller, mais elles volent tout d'un coup juſqu'aux pieds de celui qui les appelle ; on ſe placera pour lors au fond de la raie la plus proche du filet, afin que la première Caille qui volera & ſe poſera proche de celui qui donne de l'appeau, ne ſoit point obligée de reprendre ſon vol pour approcher, car elle aimera mieux pour lors marcher, entendant qu'on eſt ſi proche, que de ſe relever pour voler.

On appelle encore les mâles au halier par le moyen d'une femelle, qu'on nomme chanterelle ; on apprend auparavant à cette femelle à chanter de la manière ſuivante. On met ſa cage dans un lieu obſcur, & ſoir & matin on lui donne à manger du millet à la lumière, ce qu'on continue tous les jours, juſqu'à ce qu'avec un appeau on lui ait appris à rappeller. Quand elle eſt inſtruite, on la porte avec ſoi dans ſa cage, &

dès qu'on entend chanter des mâles, on tend le halier, & on met la cage à deux ou trois enjambées plus loin. On place le halier entre la cage & le mâle que l'on veut prendre, afin que venant à la voix de la femelle il donne dans le filet. Tandis que la chanterelle rappelle, on se tient à dix ou douze pas d'elle, couché contre terre sans remuer, de peur d'effaroucher les Cailles qui viennent à sa voix, car ces oiseaux sont très-rusés, on ne peut plus les rappeller au piége dès qu'ils se sont apperçus de quelques mouvemens. La cage des Cailles se fait totalement de bois; on couvre sa partie supérieure de toile, & on laisse à sa partie antérieure des ouvertures pour laisser passer la tête de cet animal pour manger.

On prend encore les Cailles par le moyen de tirasses, ou avec des chiens couchans, ou sans chiens; ces chasses sont plus pénibles que les précédentes, mais elles sont aussi plus recréatives & plus profitables; la saison pour cette chasse est depuis le mois de mai jusqu'en septembre. Pour les prendre avec une tirasse & un chien couchant voici comme on s'y prend: deux personnes vont ensemble, dont l'une tient le filet plié sur le bras en état de servir promptement, l'autre porte un sac pour mettre les Cailles que l'on prendra. Quand on est arrivé sur le lieu où l'on veut chasser, on fait avancer le chien, & on le fait chasser tant qu'on pourra le nez au vent, & sitôt qu'il a fait son arrêt, on va à quinze ou vingt pas de lui par le devant; on y déploie la tirasse, tenant chacun le bout de la corde & tirant bien fort: on avance ainsi jusqu'à ce que le chien soit couvert, & pour lors si le gibier ne paroît pas, on frappe avec les chapeaux sur le filet, pour le faire partir; l'ayant pris on plie la tirasse & on fait chasser le chien comme la première fois; les paysans ont la coutume de prendre les Cailles dans les prairies avec la tirasse, sans se servir de chien, ils ont seulement un appeau, on bien ils écoutent simplement,

lorsque quelque Caille chante ; cette chasse ne se pratique pour l'ordinaire que lorsque les Cailles sont en amour. Ils vont deux de compagnie ; l'un tient la tirasse & l'autre l'appeau, qu'il fait souvent jouer à différentes fois. Tous deux prêtent l'oreille & courrent à la première Caille qu'ils entendent chanter : quand ils sont à-peu-près à l'endroit où elle a chanté, ils se couchent sur le ventre jusqu'à ce qu'elle chante une autre fois, & pour lors ayant remarqué le lieu, ils se lévent, ils déploient le filet & le traînent jusqu'à ce qu'elle soit partie ; s'ils croient l'avoir passée, ils retournent, & posant les bouts de la tirasse à bas, ils frappent dessus avec leurs chapeaux, puis ils la reportent plus loin & font plusieurs fois la même chose, jusqu'à ce que la Caille se léve, ou qu'elle soit prise : quand il y a quelque mâle qui n'a point de femelle, il répond à l'appeau, c'est pourquoi ils vont jusques sur lui quand il chante.

La Caille est un oiseau fort lascif : on a toujours reconnu dans les mâles beaucoup de courage ; ils se battent volontiers, aussi y a-t-il des gens qui les élévent & les dressent au combat à la manière des coqs.

Cet oiseau est placé dans la classe des oiseaux de passage ; il souffre impatiemment les climats froids, ce qui le fait partir aux approches de l'hiver pour des pays plus chauds, en volant même au-delà des mers.

La chair de la Caille est si délicate & d'un si bon goût, qu'on la sert sur les meilleurs tables : elle doit être choisie, pour qu'elle soit bonne, jeune, tendre, grasse & bien nourrie ; elle provoque l'appétit & donne un très-bon suc, c'est donc avec raison qu'on la place au rang des meilleurs alimens ; pour les engraisser on les met dans une cage pareille à celle que nous avons décrite ; on leur donne deux fois le jour de l'eau nette, avec du millet ou du froment pur.

Quant aux usages de cet oiseau dans la médecine, on en fait des bouillons qui sont émolliens, & qui

procurent la liberté du ventre. On emploie sa graisse pour emporter les taches des yeux, & sa fiente séchée & pulvérisée se donne avec succès à la dose d'un demi gros contre l'épilepsie.

CAILLÉ, se dit du lait pris & coagulé avec de la presure; on y en délaie une petite quantité, & on le laisse ensuite reposer dans un lieu frais. Au lieu de presure, on peut employer pour cailler le lait, le suc du figuier, la fleur de chardon bénit, celle de chardon sauvage, les fleurs de caillelait, celles du cardon d'Espagne, qu'on appelle cardonnettes en certaines provinces, en général toutes les liqueurs acides, les sels concrets dans lesquels l'acide domine, les sels alkalis fixes & volatils, l'esprit de vin, la membrane intérieure des gesiers de volaille, le gingembre, les œufs de brochet, la solution de couperose, son esprit & son huile caillent aussi le lait. La solution d'alun produit aussi le même effet, mais la plupart de ces dernières substances, pour ne pas dire toutes, communiquent au lait un mauvais goût. On prétend que si l'on frotte de serpolet ou de thym sauvage le vaisseau dans lequel on va traire, le lait se caille presque aussitôt: on raconte encore du suc de figuier une chose singulière, c'est qu'ayant la vertu de cailler le lait, il a pareillement celle de le décailler, lorsqu'il a été caillé par un autre moyen.

CAILLETTE. C'est le quatrième ventricule des animaux qui ruminent; c'est-là où se trouve la pressure, là où se fait le chile, & c'est pareillement de-là que les alimens tombent dans les intestins.

CALANDRE. C'est un petit ver de l'espèce des scarabées, qu'on nomme aussi *Charançon*. Voyez art. CHARANÇON.

On donne encore ce nom à une espèce d'alouette sans crête, qui est plus grosse que les autres, & qui a une grande étendue de voix. Les meilleures pour élever sont celles qu'on a prises fort jeunes, & qui sont

du mois d'août; elles contrefont les oiseaux qu'on met auprès d'elles. On connoît le mâle à la tête & au bec, il l'a plus gros que les femelles; cet oiseau s'éléve comme l'alouette commune; le cœur de mouton est pour elles une excellente nourriture. On jette du bled sur le sable au temps de sa mue, & on lui donne du chenevis & de l'épeautre avec un morceau de tuf ou de mortier pour y frotter son bec.

CANARD. Le genre des Canards est peut-être celui des genres des oiseaux le plus étendu; il comprend plusieurs espèces tant domestiques que sauvages: parmi les espèces sauvages, les unes fréquentent les eaux douces d'étangs, de lacs, de rivières, comme le Canard sauvage ordinaire, le Canard à large bec & à aîles bigarrées, le Canard à mouches, le Canard à queues pointues en fer de pique, la sarcelle, &c. Les autres se plaisent dans les eaux salées & aux bords de la mer; nous ne parlerons pas de ces derniers, comme n'entrant pas dans le plan de ce dictionnaire.

Le Canard sauvage ordinaire, ou le commun, pése 36 à 40 onces; il a environ vingt-trois pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue, les deux extrêmités des aîles déployées distantes de trente-cinq pouces; le bec d'un verd jaunâtre, long de deux pouces & demi; large de près d'un pouce, un peu enfoncé, une espèce d'appendice ou d'ongle rond à l'extrêmité de la mâchoire supérieure comme la plupart des autres oiseaux de ce genre; les paupières inférieures blanchâtres, les pattes saffranées, les ongles bruns, l'ongle de derrière presque blanc, l'ongle intérieur des doigts de devant le plus petit, les membranes qui lient les doigts ensemble d'une couleur sale; un vaisseau dit labyrinthe à la bifurcation de la trachée, les cuisses revêtues de plumes jusqu'aux genoux: dans les mâles la tête & le haut du col sont d'un beau verd, à quoi succéde un collier blanc en devant qui n'achéve pas le cercle entier par derrière. Depuis le collier jus-



Clau. Fessard Sculp. 1767.



qu'à la poitrine la gorge eſt de couleur de châtaigne; la poitrine & le ventre ſont d'un blanc cendré, ſemés d'une infinité de points obſcurs comme des mouchetures; le deſſous de la queue eſt noir: il a le deſſus du col de couleur cendrée, rouſsâtre, mouchetée, le milieu qui eſt entre les aîles roux, noirâtre inférieurement, plus foncé au croupion, avec un mêlange de pourpre éclatant; les côtés au-deſſous des aîles & les plus grandes plumes vers les cuiſſes, ornés en travers de très-belles lignes brunes, avec du blanc & du bleu entremêlés; les petites rangées de plumes rouſsâtres, les plus longues qui naiſſent des épaules, argentées, joliment bigarrées de petites lignes brunes tranſverſales, en tout vingt-quatre plumes à chaque aîle, dont les dix premières ſont brunes, les dix ſuivantes blanches par le bout, puis une plaque à l'extérieur du tuyau d'un pourpre bleu éclatant, avec un petit eſpace noir qui eſt entre le bleu & le blanc; le bout de la vingt-unième eſt blanc, & ſon bord extérieur d'un pourpre obſcur; le milieu de la vingt-deuxième un peu argenté; la vingt-troiſième toute argentée, excepté les bords qui ſont noirâtres de chaque côté; la vingt-quatrième pareillement argentée, à la reſerve de ſon bord extérieur qui eſt noirâtre; les plumes qui recouvrent les précédentes extérieurement de la même couleur qu'elles: mais celles qui ſont couchées ſur les pourprées, ont les bouts noirs, puis une marque blanche, enſorte que la tache bleue eſt terminée par un eſpace noir d'un côté & blanc de l'autre, vingt plumes à la queue, qui finiſſent en pointe, dont les quatre du milieu ſe réfléchiſſent circulairement, & ſont noirâtres, mêlées d'un pourpre luiſant, mais les huit ſuivantes de chaque côté ſont blanchâtres, principalement les extérieures aux bords extérieurs, & plus elles ſont voiſines des plumes réfléchies, plus il y a de brun mêlé; les plumes qui recouvrent le deſſous de l'aîle & la bâtarde inférieure ſont blanches. Ces oiſeaux pendant l'hiver volent par

troupes; au printemps le mâle & la femelle vont ensemble par paires; on ne trouve leurs nids que dans des bruyères & des joncs, rarement ſur des arbres, leur ponte eſt de douze à quatorze œufs; la femelle n'a pas la tête verte, ni de collier au col, mais l'un & l'autre ſont variés de blanc, de brun & de roux noirâtre: le milieu des plumes du dos eſt d'un brun noir, & les bords en ſont d'un blanc rouſsâtre. Les Canards muent lorſque les Canes commencent à couver; ces dernières ne muent que quand leurs petits ſont devenus grands & propres à voler: quand les plumes des Canards commencent à tomber, ils ſont gras & dodus, mais ils deviennent maigres avant que leurs plumes ſe renouvellent entièrement.

Le Canard ſauvage retient conſtamment ſa couleur naturelle, mais la couleur change ſouvent dans les Canards privés, dont les uns ſont ſouvent mi-partis blancs, & les autres tout blancs; ils ont cependant aſſez ſouvent leurs couleurs ſemblables à celles du Canard ſauvage. Les Canards mâles ſont toujours plus grands que les femelles; la vraie diſtinction qu'on devroit faire des Canards, ce ſeroit en grands & en petits, & non en ſauvages & domeſtiques, puiſque ces derniers viennent originairement des œufs de Canes ſauvages. Les Canards ont les jambes courtes, groſſes, & dirigées en arrière, ce qui leur donne de la facilité pour nâger, & de la difficulté pour marcher, auſſi marchent-ils lentement & avec peine: ils ſont fort peſans & ſe meuvent avec difficulté; ſuivant les obſervations de Geſner, leur langue eſt munie de petites dents des deux côtés, & leurs muſcles intérieurs ſont plus blancs que les extérieurs. On remarque dans le bec & la tête du Canard trois paires de nerfs ainſi qu'on en trouve dans tous les oiſeaux à bec plat, & qui cherchent leur nourriture en tatonnant ou en fouillant dans la terre.

Le Canard a la voix plus foible & plus rauque, la cane l'a plus forte & plus perçante: Aldrovande étonné



CANARD MÂLE
Domestique.

Clau. Fessard Sculp. 1767.

de voir comme le Canard pousse un cri si grand & si aigu, & qu'il tient sa tête si longtemps sous l'eau, en a disséqué un pour en connoître la cause ; il a trouvé que cela ne pouvoit venir que de la figure de sa trachée, qui est totalement différente de celle des autres oiseaux, car à l'endroit où elle se partage en deux branches pour aller aux poumons, elle a une sorte de vessie dure, cartilagineuse, concave, penchée du côté droit où elle paroît plus grande : on trouve dans Varron & Columelle la méthode qu'on peut employer pour construire des habitations capables d'élever des Canards. Suivant les relations des voyageurs, les Chinois sont fort industrieux en ce point ; on en voit des multitudes innombrables sur les rivières dans des cabanes faites exprès ; ils les laissent courir dans les plantations de riz ; il est surprenant de la façon dont ils y détruisent les mauvaises herbes & les insectes nuisibles. De tous les oiseaux les Canards passent pour les plus gourmands & les plus insatiables ; il n'y a rien qui ne puisse leur servir de nourriture. On voit souvent parmi les œufs de Canes plusieurs qui sont des plus monstrueux ; quand on veut élever des Canards sauvages, on fait couver les œufs de Canes sauvages par une Cane domestique, ou par une poule, rien n'est plus facile à apprivoiser que les canetons qui en éclosent ; mais il n'est pas si facile d'apprivoiser les Hallebrans ou Canetons sauvages, à moins qu'aussitôt qu'ils sont pris on ne leur brule le bout des aîles, qui sont longtemps à venir, qu'on ne les mette avec beaucoup de Canetons domestiques, & qu'on ne leur donne une nourriture abondante.

On prend les Canards avec de la glu ; on en a trois ou quatre livres de la plus vieille & de la meilleure, sur chaque livre on met deux poignées de charbon de paille brulée & pleine une coquille de noix d'huile de noix : on brouille le tout ensemble pendant un quart-d'heure, on en graisse une ou plusieurs cordes, longues

de dix ou douze toises chacune ; on les porte où se trouvent pour l'ordinaire les Canards sauvages, & on les tend de cette sorte : on prend un bateau, si on ne veut pas entrer dans l'eau, & on porte la corde entre les joncs, ou autres herbes dans lesquelles se retirent les Canards ; on pique deux batons, ensorte que les deux bouts en soient à fleur d'eau ; on y attache la corde bien roide, qui sera soutenue sur l'eau par de petits paquets de joncs secs. Quand les Canards seront entre ces herbes, comme ils se proménent sans cesse, ils iront immanquablement se porter près de la corde qui les arrêtera, & quand ils voudront s'élever, ils se brideront les aîles & se noyeront à force de se débattre.

On se sert encore de collets ou de lacets de crin de cheval pour attraper les Canards, sur-tout lorsqu'ils vont dans des endroits où il n'y a pas plus d'un pied & demi d'eau, tels que des marais & prairies inondées : on remarque exactement ces endroits, & on y jette du grain deux ou trois fois par jour, c'est le vrai moyen de les y attirer toujours : vous tendez dans ces endroits sept ou huit douzaines de collets, attachés deux ou trois ensemble, vous les liez pour ce faire aux extrémités de différens piquets, & vous les enfoncez si avant en terre, que le bout & les collets se trouvent un peu cachés dans l'eau, vous jettez du grain sous ces lacets, il ne manquera pas de s'y en prendre.

Les Canards se prennent encore à l'hameçon, il faut avoir autant de ficelles fortes & longues de quatre ou cinq pieds, qu'il y a d'hameçons ; vous attachez ces hameçons à un bout de la ficelle, & l'autre bout tient à un piquet qu'on enfonce bien avant en terre au fond de l'eau ; on mettra à chaque hameçon pour amorce des grenouilles, des petits poissons, des morceaux de chair. A l'article APPROCHER, nous avons encore donné une méthode pour leur chasse, de même que pour celle des oies sauvages.

Les œufs de la Cane domeſtique ſont d'une très-grande reſſource à la campagne ; ils ſont preſqu'auſſi bons à manger que ceux de poules communes, ils ſont même plus gros, leur couleur eſt verdâtre à l'extérieur. Les meilleures Canes pour pondre ſont les plus groſſes : elles pondent ordinairement depuis le mois de mars juſqu'au dernier jour de mai ; elles couvent quelquefois ſur la fin de mars, & pour lors elles ceſſent à pondre ; cette couvée eſt la meilleure, à cauſe des chaleurs qui ſurviennent ; un mâle ſuffit pour féconder les œufs de dix ou douze femelles. On loge ordinairement les Canards dans un endroit à portée de la mare ou de la foſſe de la baſſe-cour : on s'y prend de la même façon pour faire couver les Canes que pour les oies ; ordinairement on donne à couver les œufs de ces oiſeaux aux poules : quand on les fait couver par les poules, il faut avoir ſoin de rafraîchir deux ou trois fois les œufs, en les aſpergeant d'eau pendant le temps qu'elles les couvent. Il faut vingt-neuf jours pour éclorre les Canetons ; on les éléve & on les nourrit de même que les petits poulets, à l'exception ſeulement qu'il faut leur donner de l'eau pour s'égayer : la meilleure nourriture pour les Canetons eſt l'orge ou du panis bouillis, du gland & des herbages hachés menu, du marc de raiſins, des miettes de pain, des écreviſſes, des goujons & autres petits poiſſons.

Quand on veut engraiſſer les Canards, on les enferme, on leur donne à manger du ſon détrempé avec de l'eau, & on ne leur donne pas à boire.

La chair de Canard ſauvage l'emporte ſur celle du Canard domeſtique, elle eſt plus ſavoureuſe, ce qu'on doit attribuer au plus d'exercice que fait le ſauvage, & à la meilleure nourriture qu'il prend : pour que le ſauvage ſoit délicieux, il faut qu'il ſoit jeune, tendre & gras.

On attribue en médecine au foie du Canard la propriété d'arrêter le flux hépatique ; ſa graiſſe paſſe pour

anodine, émolliente & résolutive; on la fait entrer dans plusieurs onguens propres à résoudre & à calmer les douleurs, si l'on en frotte la partie affectée; on prétend encore que le sang de Canard a la vertu de résister au venin de la vipère & des autres animaux venimeux: la dose est pour lors depuis un gros jusqu'à deux dans un verre de vin chaud.

Les plumes des Canards sont plus douces que celles d'oie; on en remplit les lits & les oreillers.

CANARD, espèce de chien connu aussi sous le nom de barbet. Ce chien a le poil frisé & va à l'eau: on le tond toutes les années; on se sert de son poil pour faire des chapeaux. Voyez CHIEN.

CANARDIÈRE. C'est un lieu couvert & préparé dans un étang ou un marais, pour prendre les Canards sauvages. M. Guillaume Ockers a fait construire une Canardière singulière dont on peut voir la description au Dictionnaire économique de la nouvelle édition.

CARPE. C'est un poisson d'eau douce. M. Petit, médecin, nous en a donné l'anatomie dans un de ses mémoires imprimé parmi ceux de l'académie des sciences, nous en allons donner ici l'extrait. Tous les poissons, dit-il, sont revêtus de peau ou d'écaille, tant dans la mer & les rivières, que dans les étangs & les lacs. La Carpe est peut-être celui de tous les poissons qui en a de plus grandes, à proportion de sa grandeur; ses écailles sont de différentes couleurs, brunes, jaunes & blanches. La couleur brune domine dans les plus grandes écailles; dans les moyennes c'est la jaune & la dorée, & dans les petites c'est la blanche & l'argentée: on verra ci-dessous qu'on trouve ces trois couleurs dans chacune des grandes écailles.

Je vais les examiner, continue cet auteur, dans les Carpes les plus communes, qui sont de seize à dix-huit pouces de longueur tout compris, c'est-à-dire de neuf à dix pouces entre œil & bec, ou entre la tête & la

queue. En général plus les Carpes ſont grandes, plus les écailles ſont brunes ; Rondelet aſſure que les plus jeunes Carpes ont les écailles plus rembrunies que les vieilles , qui tirent ſur le jaune. Les plus grandes écailles occupent le milieu des côtés de la Carpe par rapport à ſa longueur ; plus elles ſont près de la tête, plus elles ſont grandes. Les écailles de moyenne grandeur ſont du côté de la queue ; les autres plus petites ſont ſous le ventre, & d'autres plus petites qu'elles, ſont plus près de la tête.

Toutes les écailles tiennent enſemble par le moyen des membranes qui les enveloppent, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait un peu de jeu dans les écailles, les unes à l'égard des autres ; car ſans cela la Carpe ne pourroit ſe courber vers les côtés comme elle fait dans tous ſes mouvemens. Ces membranes tiennent très-fortement à la membrane tendineuſe qui enveloppe tout le corps de la Carpe, & en ſont une continuité.

Si l'on examine bien la partie externe de la Carpe, on remarque une ligne brune de chaque côté qui s'étend depuis la tête juſqu'à la queue : cette ligne paroît brune ; M. Petit dit l'avoir vû quelquefois rouge. On trouve dans la ſubſtance des écailles où l'on voit cette ligne , un canal long de deux lignes ou de deux lignes & demie, qui a environ un quart de ligne de diamétre. Ce canal va de haut en bas de cette écaille, ou de bas en haut, & obliquement de dehors en dedans, & ſe continue d'une écaille dans l'autre ſucceſſivement depuis la tête juſqu'à la queue : il y a entre chaque écaille un petit canal membraneux qui en fait la continuité.

Après avoir obſervé ce qu'il y a de ſingulier dans les parties externes de la Carpe, il faut venir aux parties internes : on peut la diviſer en quatre parties ; 1.° la tête ; 2.° la poitrine ; 3.° le bas-ventre ; 4.° la queue. La tête ſe prend depuis le muſeau juſqu'à l'extrémité des couvercles des ouies, vis-à-vis deſquelles ſe trouve la

poitrine, car il n'y a point de col entre la tête & le tronc de la Carpe. La poitrine eſt ſéparée du bas-ventre par le diaphragme; elle renferme ſeulement le cœur & une partie conſidérable des reins. Le bas-ventre contient les entrailles; la queue commence à l'anus, & eſt toute muſculeuſe.

L'abdomen ou bas-ventre eſt comme l'on ſait, une cavité du corps qui ſe prend depuis le diaphragme juſqu'à l'anus; la Carpe a cette cavité formée par les vertébres du dos & par des muſcles qui ſont tous différens de ceux de l'homme & des animaux à quatre pieds; mais elle a outre cela des arrêtes en forme de côtes; il y en a ſeize de chaque côté; elles ſortent de chaque vertébre depuis le diaphragme juſqu'à l'anus, où ſe termine le bas-ventre, comme en pointe de cone. Le dedans de l'abdomen eſt revêtu du péritoine dans la Carpe comme dans les autres animaux.

L'anus que les mariniers appellent l'ombilic ou le fondement, a auſſi ſes particularités; voici ce qui paroît à l'extérieur dans la Carpe: il ne conſiſte pas ſeulement dans une ouverture par où elle décharge les excrémens des boyaux; il comprend encore deux autres ouvertures, dont l'une donne paſſage aux œufs dans les femelles, & à la ſemence dans les mâles, & l'autre laiſſe paſſer l'urine de la veſſie, de ſorte qu'il ſe trouve trois couloirs qui aboutiſſent au même endroit.

Le premier eſt l'extrémité du rectum: le ſecond eſt l'extrémité des deux capſules qui enveloppent les œufs, & qui ſe réuniſſent en un ſeul canal dont l'extrémité n'a qu'une ligne de large, ou une ligne & demie ſelon la grandeur des carpes; elle peut beaucoup s'étendre. On peut donner le nom de vulve à cette ouverture, mais dans les mâles elle eſt plus étroite; c'eſt l'extrémité des deux membranes qui enveloppent la laite, elle aboutit en cet endroit par un canal qui a une ligne de diamétre. Le troiſième eſt l'embouchure de la veſſie: elles ſont ſéparées les unes des autres par des mem-

branes : tout cela forme cette partie extérieure appellée *podex* par Rondelet ; elle eſt en quelque manière triangulaire dans les Carpes laitées, mais elle l'eſt moins dans les Carpes œuvées.

L'eſtomac ou le ventricule prend ſon origine du fond de la gorge ; il paſſe à travers le centre du diaphragme ; il a la figure d'un boyau, & s'étend ſuivant la longueur de l'abdomen ; à ſon extrémité il ſe replie pour former le premier boyau. Cet eſtomac eſt enveloppé de tous côtés par les boyaux & le foie, & ſort de ce paquet à un pouce ou un pouce & demi de l'endroit où il ſe replie pour produire le premier boyau, c'eſt le replis le plus près de l'anus ; il n'y a ni pilore, ni valvule à ce replis, comme il y en a dans le brochet & autres poiſſons. M. Petit dit n'avoir trouvé aucune différence entre cet eſtomac & le premier boyau qui commence à ce premier replis à deux pouces de l'anus : on diroit à voir ce replis que c'eſt l'eſtomac qui le forme. Il y a quantité de rides longitudinales dans ſa partie interne, & c'eſt ce qui a engagé M. Petit à donner le nom d'eſtomac à cette partie, avec d'autant plus de raiſon qu'il ne ſe trouve point dans ce poiſſon d'autres parties qui faſſent cette fonction. Il reçoit le canal choledoque à deux lignes du diaphragme ; ce canal forme un mammelon à la partie interne de l'eſtomac, où l'on reconnoît ſon orifice.

Ces inteſtins n'ont point de méſentere ; ils ſont liés enſemble par les parties du foie qui ſe trouvent logées & attachées entre les eſpaces qu'ils laiſſent entre leurs circonvolutions.

Le foie eſt diviſé en pluſieurs parties, & comme par appendices qui ont peu d'épaiſſeur ; nous venons de dire que ces parties du foie s'attachant aux boyaux, rempliſſent les eſpaces qu'ils laiſſent entr'eux ; mais il y en a qui paſſent par-deſſus le boyau pour aller remplir d'autres eſpaces. Toutes ces liaiſons du foie & des boyaux forment un paquet qui eſt auſſi adhérent aux

paquets des œufs & de la laite, mais très-légérement. Le foie eſt auſſi long que le paquet des boyaux, & eſt auſſi large auprès du diaphragme où il commence : il y a même un très-petit lobe de foie qui quelquefois ſe loge dans un enfoncement du diaphragme au-deſſus du canal de la groſſe véſicule aërienne ; après cela le foie diminue peu-à-peu de largeur, & ſe termine en quelque manière en pointe, en formant un cône très-irrégulier, & de l'extrémité de ce cône le rectum ſe continue juſqu'à l'anus. Le foie eſt d'un rouge de chair muſculeuſe ; il eſt différent dans quelques Carpes laitées ; il eſt plus pâle & auſſi épais dans toute ſon étendue, il eſt logé avec les boyaux entre les deux laites : il eſt encore bon de remarquer qu'il recouvre près de la moitié de la groſſe véſicule aërienne, avec laquelle il a une légère adhérence ; il eſt fort étendu dans cet endroit. Il eſt recouvert à ſes côtés par le paquet des œufs ; il y eſt adhérent par des membranes très-fines, auſſi bien qu'au péritoine.

La véſicule du fiel ſe trouve enchâſſée dans le milieu de la partie principale du foie, tout du long de la partie ſupérieure de l'eſtomac. Elle eſt attachée en cet endroit par quantité de vaiſſeaux ſanguins & biliaires qui vont ſe terminer dans le canal cyſtique.

Les œufs de la Carpe forment deux paquets, un de chaque côté de l'abdomen ; ils s'étendent depuis le diaphragme juſqu'à l'anus ; ils couvrent de chaque côté le paquet formé par les inteſtins & le foie, & s'étendent entre ce paquet & la veſſie aërienne qu'ils couvrent de part & d'autre depuis la moitié de la groſſe véſicule aërienne juſqu'à l'anus. Ils ſont revêtus d'une membrane très-fine & tranſparente, qui forme une capſule qui enveloppe entièrement les œufs, auxquels elle eſt très-peu adhérente. Si l'on ſouffle dans cette capſule, elle ſe ſépare facilement des œufs & ſe gonfle beaucoup ; les deux capſules ſe réuniſſent en un ſeul canal qui ſe termine à la partie poſtérieure de l'anus.

Cette

Cette capsule est adhérente au péritoine & au paquet du foie & des boyaux, mais très-légérement; les œufs qu'elle contient sont adhérens les uns aux autres; ils sont ronds, ou à-peu-près ronds, & ont une demi-ligne jusqu'à deux tiers de ligne de diamétre, ce qui est rare. M. Petit a été curieux de savoir combien il y avoit d'œufs dans une Carpe; il a mis pour cela dans une balance la quantité d'œufs qu'il en falloit pour la pesanteur d'un grain, & il a trouvé qu'il en falloit 71 ou 72; les deux paquets pesoient huit onces deux gros, qui font 3752 grains, qui multipliés par 72, font 342144 œufs ou environ, que cette Carpe contenoit. La Carpe d'où étoient tirés ces œufs, avoit dix huit pouces de longueur, comprises la tête & la queue, & dans une Carpe de seize pouces les deux paquets d'œufs ne pésoient que sept onces deux gros quarante-deux grains, & ne contenoient par conséquent que 303552 œufs.

La laite que l'on nomme aussi laitance, est une partie dans les Carpes mâles composée de deux corps blancs très-irréguliers: ce sont les testicules dans lesquels se filtre la semence; ils sont presqu'aussi longs que la cavité du bas-ventre; le côté droit est quelquefois un peu plus long que le gauche, parcequ'il commence un peu plus près du diaphragme; il recouvre par les côtés le paquet des boyaux, la vessie aërienne & la vessie urinaire.

Lorsque la laite est coupée en travers & pressée un peu avec les doigts, il s'échappe une matière blanche & épaisse comme de la bouillie, renfermée dans ces vésicules. Chaque corps blanc ou testicule est composé de deux parties: la première qui est la plus considérable, & qui prend son origine près du diaphragme, est le corps du testicule, ce corps est uni & lisse à sa superficie. La seconde partie consiste dans les vésicules séminales qui sont près de l'anus. Toute la première partie, que M. Petit a appellé le *corps du testicule*, comme nous venons de dire est composée de deux lobes très-différens entr'eux en gros-

ſeur & en figure, qui ſont une continuité de la partie principale du teſticule : tous ces lobes tiennent entr'eux au moyen de la membrane dont le tout eſt enveloppé dans chaque teſticule ; il y a un interſtice dans toute ſa longueur, où ſe trouve une eſpèce de canal qui contient une matière blanche comme de la bouillie ; c'eſt la ſemence ; ce canal aboutit à la ſeconde partie de la laite, & pour cette raiſon on peut l'appeller canal déférent : M. Petit appelle cette ſeconde partie véſicule ſeminale, parcequ'elle paroît formée par de petites véſicules diſtinguées les unes des autres.

On trouve dans la Carpe & dans pluſieurs autres poiſſons une veſſie remplie d'air, que pour cette raiſon M. Petit appelle veſſie aërienne ; elle eſt ſituée entre les reins & les œufs, ou la laite : elle s'étend depuis le diaphragme juſqu'à la veſſie urinaire ; elle eſt attachée légérement par des fibres & des vaiſſeaux à toutes les parties qui la touchent ; mais elle tient très-fort à la baſe d'un petit os que M. Petit appelle mitral, à cauſe de ſa figure qui repréſente la partie antérieure d'une mitre. Cette veſſie eſt compoſée de deux véſicules : la première eſt la plus groſſe & la plus près du diaphragme, elle forme une eſpèce d'ovale. La ſeconde véſicule plus petite que la précédente, eſt cependant plus longue que la première. Chacune de ces véſicules a deux membranes, une externe & une interne, qui ſont l'une & l'autre doubles, & qui ont des fibres de différente direction. Les deux véſicules communiquent l'une avec l'autre par un petit canal ſans valvule.

Les reins des poiſſons écailleux ſont d'une ſubſtance & d'une ſtructure ſi particulière, que Rondelet y a été trompé ; M. Petit en a cependant obſervé : ces reins ſont, ſuivant cet habile anatomiſte, d'un rouge brun, mollaſſes, ſemblables en quelque manière à du ſang caillé ; ils occupent la plus grande partie de la poitrine, & de-là s'étendent dans toute la longueur du bas-ventre juſqu'à la veſſie.

La vessie urinaire est une capsule oblongue arrondie, & qui étant gonflée ressemble à une petite cucurbite renversée, dont l'embouchure est étroite : elle ne paroît composée que d'une seule membrane qui est fort fine. Cette vessie n'a point d'uréthre ; son embouchure est tout près de celle du rectum, à la partie postérieure de l'anus dans les Carpes œuvées ; mais dans les Carpes laitées on ne la découvre point au-dehors : on la trouve dans le canal commun des vésicules séminales.

Dans certains lacs & certaines rivières la Carpe parvient, disent les auteurs, à une grandeur considérable & jusqu'à trois coudées ; on estime beaucoup les Carpes de l'étang de Camiers ; elles passent pour les meilleures qu'il y ait dans le royaume. Les plus belles sont les plus chères ; elles se vendent même jusqu'à vingt-quatre livres dans le pays. On prétend que la qualité de ces Carpes dépend du sable de la mer, composé en grande partie de coquillages pulvérisés. Les vents enlévent ce sable, & remplissent l'étang, qui change de place d'année en année. On n'y voit jamais de *conferva*, dit un auteur anonyme dans le journal économique, ni d'autres matières qui annoncent la pourriture dans les eaux croupissantes ; l'eau en est un peu salée : on pourroit peut-être, ajoute cet auteur, tirer quelques conséquences de ces faits pour préserver le poisson des étangs & des viviers du goût de vase qu'il contracte presque toujours : on trouve même dans le corps des Carpes de Camiers des parcelles de coquillages qui contribuent sans doute à les engraisser & à leur donner cette finesse qui les rend préférables à toutes les autres de l'Europe.

Une chose encore digne d'observation dans la Carpe, c'est qu'on ne lui trouve point de langue, mais en la place la nature lui a donné un palais charnu qui fait chez elle la fonction d'organe du goût ; ce palais étant détaché ressemble tellement à une langue, que souvent on y est trompé. On trouve rarement le ventre

de la femelle de Carpes ſans œufs, parceque ces œufs ſont longtemps à croître. Cette femelle dans le temps de ſa fraie jette ſes œufs en nâgeant, & les mâles qui la ſuivent répandent leurs ſemences ſur les œufs, mais il s'en perd une quantité. Cette opération ſe fait ordinairement dans les mois de mai & d'août ; ce poiſſon eſt alors maigre, inſipide, & par conſéquent il n'eſt pas ſi bon à manger. Les Carpes les plus peſantes péſent environ vingt livres ; le temps où on les eſtime le plus eſt en avril.

La Carpe ne ſe trouve jamais dans la mer, mais elle ſe trouve par-tout dans les eaux douces ; elle ſe nourrit de bled, d'herbes, de boue & de limon : elle vit fort longtemps ; on prétend même qu'il ſe trouve dans certains viviers de la Luſace des Carpes de deux & même de trois cens ans. On ſe ſert d'une méthode bien ſingulière pour les engraiſſer en Hollande & en Angleterre ; on les ſuſpend à la cave, ou dans quelqu'autre lieu frais dans un petit filet ſur de la mouſſe humide, enſorte que la tête de la Carpe ſorte hors du filet ; de cette manière on les garde longtemps en vie, en les nourriſſant de pain blanc trempé dans du lait.

Outre les Carpes mâles & femelles, il y en a qu'on nomme Brehaignes, & qui ne paroiſſent avoir aucun ſexe ; on en pêche auſſi dans certaines rivières d'une eſpèce qui paroît tout-à-fait ſemblable aux autres pour l'extérieur : cette eſpèce n'en différe que par ſa chair qui eſt ferme, graſſe, excellente, rougeâtre preſque comme celle du ſaumon, auſſi les nomme-t-on *Carpes ſaumonées*. Les Carpes d'étang valent pour l'ordinaire moins que celles de rivière ; elles ſe plaiſent cependant très-bien dans les étangs, ce ſont même les principaux poiſſons dont on les doit peupler, elles y ſont d'un très-grand rapport, & elles y parviennent à une groſſeur conſidérable ; leur chair devient plus ferme & de meilleur goût à meſure qu'elles avancent en âge ; en trois ans une Carpe acquiert un pied de grandeur entre tête

& queue ; c'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'on pêche les étangs tous les trois ans. On pêche la Carpe de rivière dans les mois de juin, de juillet & d'août ; elle mord alors à toute ſorte d'appas, & celle des étangs ſe pêche en carême. La vraie façon de pêcher la Carpe eſt à la ligne ; pour cette pêche il faut donc ſe munir de bons hameçons, avoir des lignes de ſoie, fortes & ſuffiſamment groſſes, & une ou pluſieurs petites perches d'un bois qui plie ſans rompre : on les attache au bout de quelques autres bâtons longs & gros comme le doigt, on met des amorces à la pointe de l'hameçon, tels que des vers de terre, de la tourte de ſenevis, & pour attirer encore davantage le poiſſon, on frotte cette dernière avec une compoſition de deux grains de muſc, quatre gouttes d'huile d'aſpic, & autant de camphre.

Quatre ou cinq jours avant que de pêcher à la ligne, on jette de l'appas ſoir & matin dans l'endroit deſtiné à la pêche ; l'appas dont on ſe ſervira pour lors ſeront des féves ou haricots qu'on fera tremper dans l'eau pendant ſept à huit heures, & qu'on fera bouillir enſuite dans un pot de terre neuf. Lorſque ces féves ou haricots ſeront un peu moins qu'à moitié cuites, il faudra les retirer du feu, & les mêler avec trois ou quatre onces de miel, trois grains de muſc & de l'aloës en poudre de la groſſeur de deux féves ; on les fait recuire enſuite juſqu'à ce qu'elles le ſoient à moitié, après quoi on les retire pour s'en ſervir dans le beſoin, on réſerve les plus groſſes pour mettre à l'hameçon.

Voici actuellement la manière dont on fait cette pêche : on jette la ligne de façon qu'il y en ait quelques pieds qui filent ſur la ſurface de l'eau & ſur le bord, le poiſſon l'appercevroit ſi elle étoit jettée à plomb. On attache un morceau de liége à la ligne, & on le diſpoſe de telle façon qu'il ſe trouve ſur la ſurface de l'eau lorſque l'hameçon eſt au fond. Quand le poiſſon tire, le liége enfonce, alors il faut lever preſtement la ligne, afin de piquer la Carpe ; ſi la Carpe

qu'on a prise paroît languissante, il faut l'assommer à l'instant. Lorsqu'on pêche dans des endroits à crones, c'est-à-dire, garnis au fond de l'eau de racines d'arbres, de grands herbiers, où le poisson va se réfugier, on se sert du tramail.

On vante beaucoup les Carpes de la Saône, de la Seine, de la Loire, & sur-tout du Rhin; elles forment un excellent aliment, également propre à toute sorte de tempérament. Les parties de la Carpe qu'on estime le plus sur nos tables, sont la laite, les œufs, la tête, & principalement le palais; cette dernière partie est d'un goût très-délicat. Pour qu'une Carpe soit bonne, il ne faut pas qu'elle soit ni trop jeune, ni trop vieille, car les toutes vieilles qu'on vante tant par leur énorme grosseur, sont dures, coriaces & fort malsaines.

On trouve dans la tête de la Carpe un os pierreux assez large, plat, triangulaire, blanc; il est situé au haut de son palais; on remarque encore deux autres petites pierres ovales au-dessus des yeux: on attribue à ces trois petites pierres une vertu diurétique & lithontriptique propre pour pousser les sables & les graviers, pour l'épilepsie, pour arrêter les cours de ventre, & absorber les humeurs âcres & acides; la dose en est depuis un demi-scrupule jusqu'à un demi-gros, après les avoir bien pulvérisés. Le fiel de la Carpe passe pour un excellent spécifique en liniment contre les humeurs érésypélateuses; on l'épaissit quand il est trop liquide, & quand il est trop épais & âcre, on le délaye avec un peu d'eau de frai de grenouilles, ou de fleurs de sureau; on conseille aussi ce fiel dans les maladies des yeux, sur-tout lorsqu'il s'agit de déterger & d'empêcher que les taies, les taches & les angles ne se forment.

CAVALE. C'est la femelle du cheval; elle sert dans les haras à la propogation de l'espèce; pour qu'elle convienne à cet usage, il faut qu'elle ait la côte bien ronde, qu'elle soit d'une belle taille, qu'elle ne soit aussi ni trop jeune ni trop vieille, mais qu'elle soit

ſur-tout vigoureuſe & bonne nourrice. Les Cavales contribuent bien moins que l'étalon à la figure & à la qualité du poulain ; elles lui donnent cependant quelque choſe d'elles-mêmes, telle ſur-tout que leur *avant-main ;* il faut donc s'attacher à avoir des Cavales dont la tête & l'encolure ſoient nobles. On prétend que les Cavales Eſpagnoles, Angloiſes & Italiennes ſont celles qui donnent les plus beaux poulains : rarement une jument de race commune engendre de beaux chevaux ; ſi on l'accouple cependant avec un cheval de bonne eſpèce, le poulain qui en naîtra la ſurpaſſera de beaucoup en bonté & en beauté ; & ſi ce poulain eſt une Cavale, & qu'à la ſuite elle ſoit couverte par un bel étalon, elle donnera encore un plus beau poulain qu'elle.

On a remarqué que les juments qui ſont plattes & qui ont peu de ventre, font toujours des poulains chétifs & minces. Une choſe abſolument néceſſaire aux jumens & à laquelle on doit s'attacher, c'eſt qu'elles ayent tous leurs crins ; les cavales portent environ douze mois, à quelques jours cependant de différence ; elles ſont propres à concevoir depuis l'âge de quatre ans juſqu'à quinze, & même plus long temps, ſi elles ſont vigoureuſes ; on les fait ordinairement couvrir par les étalons, au commencement du printemps ; cinq mois après ou environ, on examine ſi elles ſont pleines pour les ſéparer de celles qui ne le ſont pas. Voici les marques auxquelles on les connoît. Il eſt d'abord de fait que celles qui ſont pleines s'entretiennent toujours plus graſſes que les autres, ſur-tout en hiver.

Si on les obſerve avec attention, on s'apperçoit quelquefois du mouvement du poulain ; mais un ſigne encore plus évident que tous ceux là, c'eſt le ſuivant ; on commence par faire faire quelqu'exercice à la jument, auſſi-tôt on la mène dans l'écurie pour la faire boire ou manger ; on met auſſitôt la main ſous le ventre, & ſi elle eſt pleine, on ne manque pas de ſentir re-

muer le poulain; deux mois avant que les cavales poulinent, on voit leur croupe & leurs flancs s'avaler & se creuser.

Dès que l'hiver s'approche, on retient dans l'écurie, pendant toute la nuit, les cavales, & on les y nourrit de foin, & pendant le jour, on les laisse aller en pâture; cela leur donne de l'exercice qui est pour elle très bon; il ne faut pas cependant les laisser sortir par les pluies, sur-tout s'il y a du froid dans l'air; les pluies nuisent plus aux haras que la gelée; elles bouchent aux chevaux les pores & arrêtent la transpiration, ce qui leur occasionne souvent des morfondures & autres maladies; la gelée blanche leur est cependant contraire, quand on laisse les jumens pâturer avant que cette gelée soit fondue; elles en avortent pour l'ordinaire.

Quand une jument vient à avorter, soit pour cette cause, soit pour d'autres, il faut en avoir soin comme si elle étoit malade, & effectivement elle l'est pour l'ordinaire; il faut en conséquence la tenir chaudement & lui faire observer une diète sévère, en ne la nourrissant que de choses legères & d'eau blanche, une nourriture forte pourroit lui augmenter le lait; on est quelquefois obligé de la traire.

Quand la jument porte à terme, si auparavant elle a eu beaucoup de difficulté de pouliner, il faudra la saigner & la mettre à la diette; il faut aussi lui prêter la main dans le temps qu'elle pouline, quand on s'apperçoit que le poulain est mal situé & qu'il a de la peine à sortir; on le range avec la main, afin que sa tête passe la première. Quand le poulain se trouve mort dans la matrice de l'animal, il faut y faire couler de l'huile, pour qu'il puisse en sortir plus facilement; on emploie souvent les mains, même avec des cordes, pour le tirer; on attache ces cordes à la partie qui se montre; on traite d'ailleurs la jument de la même façon que si elle avoit avorté.

CERF; c'est un animal quadrupède fort leger à la

courſe, qui rumine, qui a le pied fendu, qui porte ſur ſa tête un grand bois ou des cornes à pluſieurs branches qui tombent chaque année.

On en trouvera la deſcription anatomique dans les mémoires de l'academie royale des ſciences.

On donne aux cerfs différens noms ſuivant leur âge. On les appelle *faons* quand ils n'ont pas atteint un an ; on les nomme *daguets*, lorſqu'ils ſont dans leur ſeconde année ; quand ils ont trois, quatre ou cinq ans, ils ſont connus communément ſous les noms de cerf à la premiere, ſeconde & troiſième tête ; on donne aux cerfs de la ſixième année le nom de *cerfs de dix cors* jeunement ; & celui de *cerf de dix cors* à ceux de la ſeptième ; quand ils ont huit ans accomplis, ils ſont ce qu'on appelle *grands cerfs*, & à la neuvième année ils portent le nom de *grands vieux cerfs*.

On croyoit anciennement que dès qu'un cerf avoit ſept ans, on pouvoit compter la ſuite de ſes années par le nombre des chevillures ou cors de ſon bois.

Comme cet animal vit très-long-temps, ſi le nombre des cors augmentoit chaque année, leur bois viendroit auſſi haut que les plus grands arbres ; c'eſt ce qui répugne ; les ſignes qui peuvent nous décider ſur la vieilleſſe des cerfs ſont une tête large & ouverte, un tour de la meule gros & large, une perche groſſe & bien brunie, &c. Lorſque le cerf ſe trouve dans un endroit où il n'a rien à riſquer, il y prend tranquillement ſa nourriture ; il regarde cependant toujours de temps en temps pour ne pas être ſurpris ; quand il ſe trouve ſuffiſamment repû, il ſe retire dès la pointe du jour au milieu du bois, & fait pour y parvenir une infinité de circuits, pour qu'on ne puiſſe pas connoître ſa retraite ; mais avant que d'y entrer il ſe tient quelques temps dans un taillis, d'un ou de deux ans, pour pouvoir ſe ſécher au ſoleil en cas qu'il ſe trouve mouillé par la roſée ; l'endroit du bois qu'il choiſit pour ſa retraite eſt toujours le plus épais, pour y être plus en

ſûreté & s'y garantir des mouches & des taons. De tous les animaux il n'y en a peut-être aucun de plus peureux que le cerf ; il tremble & fuit à la ſimple rencontre d'un cheval, d'une âne, même au ſeul cris d'un homme ou d'une bête ; ſon ombre l'inquiéte quand il veut prêter attention à l'endroit d'où vient le bruit ; il leve à l'inſtant ſa tête & dreſſe ſes grandes oreilles ; il fait même ſouvent des pauſes pour entendre la voix des chiens, devant leſquels il fuit ; rien ne l'amuſe tant que le ſon du cor-de-chaſſe, celui de la flûte, & même le chant des pâtres ; dès qu'on s'apperçoit qu'il baiſſe la tête & les oreilles & qu'il met le muffle contre terre, on peut le ſoupçonner de laſſitude : lorſqu'un cerf eſt fatigué & qu'il eſt mal mené, il cherche l'eau pour s'y cacher, de ſorte qu'il arrive ſouvent que quelquefois les chiens le paſſent ſans s'en appercevoir ; il ſe dérobe enſuite à eux & retourne d'où il eſt venu. Un cerf eſt d'autant plus vieux, que ſa voix eſt groſſe & tremblante ; dès qu'il eſt une fois pris, il faut bien prendre garde, ſi on le veut tuer, qu'il ne bleſſe le chaſſeur, ſur-tout lorſqu'il eſt dans ſon rut, car c'eſt dans cet état que ſa tête eſt la plus dangereuſe.

Les cerfs changent de pâture tous les mois ; en janvier ils habitent l'orée des forêts pour être plus à portée d'aller pâturer dans les bleds, toujours trois ou quatre de compagnie. Pendant les mois de février & de mars on les rencontre communément dans les ſauſſayes, les bleds verds & les prés ; ils muent pour lors, ſe ſéparent & cherchent chacun un endroit pour refaire leurs têtes ; c'eſt toujours au printemps que ces animaux mettent bas annuellement leurs bois ; ils ſe cachent pour lors & paroiſſent tout honteux d'avoir perdu leurs forces & leurs ornemens. Leurs cornes, quand elles croiſſent, ſont naturellement enveloppées ou couvertes d'une peau épaiſſe, cuiraſſée, brûlante au toucher, garnie d'un poil ou duvet ſerré, court, gris, & leurs extrémités ſont arrondies. Plus les cerfs

ſont vigoureux, plus leurs cornes pouſſent vîte, & plus elles viennent grandes & fortes; quand elles ſont un peu grandies, la peau qui les enveloppoit ſe ſéche & tombe bien vîte; quand elle retarde à tomber, les cerfs frottent leurs bois contre des pierres ou contre des arbres, afin de s'en débaraſſer. En mars & avril les cerfs ſe plaiſent dans les petits taillis, & vont ordinairement pâturer dans les pois, les veſces, les lentilles & autres légumes qui en ſont voiſines, & ils quittent leurs buiſſons juſqu'au rut. En juin, juillet & août, les cerfs font leurs pâtures dans les taillis & les grains. En ſeptembre & octobre, ils n'ont point de demeure fixe, ils ſont pour lors en rut & prennent leurs pâture par-tout & comme à la dérobée. Le rut dure pour l'ordinaire deux mois; plus les cerfs ſont vieux plus ils ſont amoureux & aimés des biches; les jeunes même n'oſent en approcher, parce que les vieux les battent; quand les biches ſe trouvent en grand nombre, les mâles ſe partagent & vont l'un d'un côté & l'autre de l'autre; mais quand il n'y a que peu de biches, les mâles du même âge ou de même taille ſe battent quelquefois juſqu'à la mort; c'eſt dans cette ſaiſon où les cerfs ſont plus faciles à tuer, parce qu'ils ſuivent les routes par où les biches ont paſſé, & courent le jour comme la nuit ſans prendre garde à aucune choſe. Au ſortir du rut, ils vont dans les bruyères pendant le mois de novembre, & y couchent quand le temps eſt doux. Dans le mois de décembre ils ſe mettent en bandes & ſe retirent dans les endroits les plus épais des forêt; ils mangent pour lors les feuilles & ſommités des ronces, même la pointe de la mouſſe, & ils pêlent, de même que les chèvres, les bois tendres. Tous les auteurs s'accordent à dire que les cerfs vivent fort long-temps.

La biche eſt plus petite que le cerf & ne porte point ordinairement de cornes à la tête, elle s'apprivoiſe auſſi plus facilement que le cerf; elle court avec la même vélocité; ſes jambes ont la legèreté de celles du cerf,

mais sa voix est moins forte. Elle a quatre mammelles de même que la vache; le temps ordinaire de sa portée est de huit mois; elle ne fait communément qu'un faon à la fois dans le mois de mai, quoiqu'il y en ait cependant qui en portent deux. Quand la biche veut mettre bas, elle craint beaucoup moins les sentiers frayés par les hommes, que ceux qui sont écartés & à portée des bêtes féroces; elle cache néanmoins avec soin son faon, & quand il ne se tient pas en repos, elle le châtie à coups de pieds; le faon croît très-vîte, & dès qu'il est un peu grand, la mère lui apprend à courir, à sauter & à se sauver des chiens.

Il se forme quelquefois dans les ventricules des cerfs & des biches des pélottes plus ou moins grosses, semblables aux égagrophiles des bœufs; on remarque aussi souvent, au printems, dans le cerf, près du pharinx, deux bourses charnues placées de même que les amygdales de l'homme; leur cavité se trouve remplie de vers qui y sont amoncelés, semblables aux vers du nez des moutons, quoique bien différens de ceux qui croissent sur le corps des bêtes à corne & sur celui du cerf même, dans ces tumeurs charnues.

Quant à la chasse de cet animal, *voyez* art. veneur.

CHAIR, c'est la partie de l'animal molle & rouge, qui fait la liaison & la composition du plus grand nombre des parties du corps : l'homme se nourrit de cette chair.

Les animaux qui sont trop jeunes, ou qui tettent encore, ont toujours une chair molle, visqueuse, & chargée d'humidités superflues; mais quand les animaux sont plus avancés en âge, leur chair devient plus ferme : c'est un aliment plus solide, & qui donne plus de forces; lorsqu'ils sont vieux, leur chair est séche, dure, & d'une difficile digestion. Les lieux, les climats, & la diversité des nourritures ne contribuent pas peu à donner de la qualité à la chair des animaux.

Ceux qui ont été nourris dans les marécages ont la

chair plus molle & chargée de sucs grossiers ; ceux qui ont habité les lieux secs, & qui ont joui d'un air pur, sont de beaucoup meilleures pour le goût, & même pour la santé : la chair des bêtes mâles vaut mieux que celle des femelles ; on estime celle des bêtes châtrées.

CHANTERELLE, c'est un oiseau qui sert d'appas pour en attirer d'autres dans le piége. Par chanterelle on entend plus communément la femelle des perdrix ou cailles, qu'on pose à l'extrémité des sillons où l'on a tendu des filets pour prendre les mâles qu'elle attire. Voyez *Caille*.

CHAPON, c'est un jeune coq qu'on a châtré pour engraisser. Les poulets de l'arrière saison ne valent rien pour faire des chapons. Pour que les chapons deviennent beaux, il faut que les jeunes coqs soient en état d'être chaponnés avant la saint Jean.

Pour chaponner des jeunes coqs, on attend qu'ils aient trois mois ; on leur fait une incision proche les parties génitales ; on enfonce le doigt par cette ouverture, & on emporte adroitement les testicules ; on coud ensuite la plaie ; on la frotte avec de l'huile ; on jette ensuite par-dessus des cendres ; après quoi on les tient renfermés trois ou quatre jours, ensuite on les lache. Les chapons mal châtrés chantent comme les coqs. On coupe ordinairement la crête aux chapons ; on leur donne, pour les engraisser, de l'orge, ou du froment, ou du son bouilli, ou bien on leur donne une pâte faite avec de la farine de mai.

Le sarrasin les engraisse aussi très-bien, de même que toutes les volailles ; quand on les veut engraisser vîte, on les met sous une mue ; on leur fait de la litière neuve tous les jours, & on les empâte de boulettes faites avec du gruau & du lait : avant de les leur faire avaler, on roulera les boulettes dans de la cendre fine, pour qu'ils n'étouffent pas.

CHARANSON, c'est un insecte qui mange le bled

sur les greniers. *Voyez* ce que nous disons de cet insecte dans nos lettres sur les animaux.

CHEVAL, c'est un animal domestique, qui est un des principaux objets de l'œconomie, & sur-tout de l'œconomie rustique; c'est pour cette raison que nous ne pouvons assez nous étendre sur cet animal. Nous donnerons d'abord, en abrégé, sa description anatomique, d'après le célèbre M. de Bourgelat; nous parlerons de la manière & des moyens de le multiplier: ce sera là l'endroit de parler des haras; nous distinguerons les espèces, leur valeur & leur prix; nous expliquerons les usages auxquels les chevaux de chaque espèce sont plus propres; nous entrerons ensuite dans l'art de les dresser relativement au service qu'on en veut tirer; nous ferons voir quelle forme & quelle qualité doit avoir chaque partie extérieure pour concourir à la beauté de l'animal & à sa perfection; nous donnerons encore la manière de connoître leurs âges; nous terminerons enfin cet article par leurs maladies, & la manière de les traiter; nous ferons même voir encore son utilité dans la médecine, tant avant qu'après sa mort, & dans les arts & métiers.

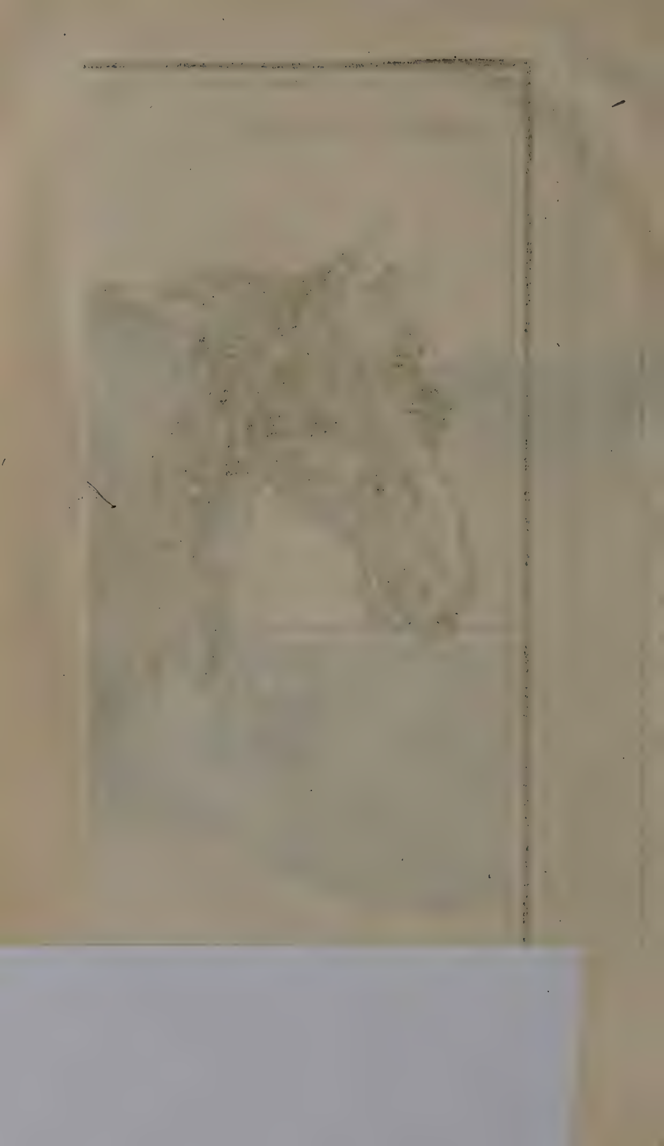
Commençons par l'anatomie du cheval. La première chose qu'il faut considérer, c'est son hippostologie: la tête du squelette du cheval se divise en crâne, en mâchoire extérieure, en mâchoire antérieure, & en mâchoire postérieure; les os du crâne sont le frontal, l'occipital, les deux pariétaux & les deux temporaux; les os qui forment la mâchoire antérieure sont les os du nez, les angulaires, les zigomatiques, les maxillaires, les os du palais, les cornets du nés & le vomer.

Les os communs au crâne & à cette même mâchoire, sont l'ethmoïde & le sphénoïde. On donne en général le nom de crâne à cette espèce de boëte osseuse, formée par l'assemblage de plusieurs os, & destinée à loger & à contenir le cerveau, le cervelet & la moëlle allongée. On appelle os frontal celui qui forme

CHEVAL COMTOIS.



Clau. Fessard Sculp. 1767.



le front : il ſe nomme coronal dans l'homme. Les pariétaux ſont au nombre de deux ; ils tirent leurs noms de la ſituation qu'ils ont, & forment les parois du crâne. L'occipital eſt de tous les os celui qui en occupe la partie la plus conſidérable. Les temporaux ſont, de même que les pariétaux, au nombre de deux, & forment les tempes. L'os ſphénoïde, dans le cheval adulte, eſt intimement uni à l'ethmoïde : ce dernier s'appelle encore os coibleux.

Les os du nez, ainſi que nous l'avons dit, font partie de la mâchoire antérieure, & ſe préſentent à la face antérieure de cette mâchoire. Les os angulaires forment le grand angle de l'os. Les os zigomatiques reſſemblent à peu près à un triangle : trois apophiſes en forment toute l'étendue. Les os maxillaires ſont de tous les os de la mâchoire antérieure les plus étendus; les palatins ſont placés à la partie ſupérieure de la voûte palatine, formée par les maxillaires ; les cornets du nez ſont au nombre de deux dans chacune des foſſes naſales, dont l'un eſt placé antérieurement, & l'autre poſtérieurement. Le vomer eſt le dernier des os de la mâchoire antérieure.

Un ſeul os compoſe la mâchoire poſtérieure ; il ſe ſépare en deux branches dans les poulains ; mais dans le cheval, les branches ſont tellement unies, qu'il ne reſte à la partie la plus inférieure, qu'une légère trace de leur jonction. Il ſe trouve à la baſe de la langue, au-devant & au-deſſus du larynx, un os qui embraſſe cette dernière partie, de même que le pharynx, & qui ſe nomme os hyoïde.

Sept vertèbres cervicales compoſent le col ou l'encolure du cheval ; chaque extrémité antérieure de cet animal eſt compoſée de vingt & une pièces oſſeuſes ; l'omoplatte forme l'épaule ; l'humérus, le bras ; le cubitus, l'avant-bras ; neuf petits os ou oſſelets, le genou ; & neuf autres placés au-deſſous du genou, & qui ſe nomment le canon, les deux péronnés ; l'os du patu-

ron, les deux sésamoïdes; l'os de la couronne, l'os articulaire & l'os dit du pied.

Le corps du cheval est composé en général de l'épine, des côtes & du sternum. L'épine est cette colonne osseuse, qui comprend non-seulement trente & une vertèbres & l'os sacrum, mais encore plusieurs petits os qui forment la quêue; ensorte que cette colonne s'étend depuis la tête jusqu'à cette dernière partie.

Dans les trente & une vertèbres sont comprises les sept vertèbres cervicales appartenantes à l'encolure, dix-huit vertèbres dorsales, & six vertèbres lombaires appartenantes au corps; l'os sacrum suit immédiatement les vertèbres; après quoi viennent les os de la queue, qui sont au nombre de sept ou huit. Le sternum & les côtes composent le thorax; la substance du sternum est spongieuse: cette partie est longue d'un pied dans les chevaux, & est placée legérement oblique à la partie antérieure & inférieure du thorax, où elle sert comme de clef, ou d'arc-boutant aux côtes, principalement aux neuf premières qui s'y joignent immédiatement. Les côtes sont des os étroits, figurés en demi-cercle, & plus ou moins arrondis selon leur grandeur; elles sont au nombre de trente-six, dont dix huit de chaque côté: les neuf premières se nomment vraies, parce qu'elles atteignent le sternum par leurs cartilages; & les neuf postérieures sont dites fausses, parce que leurs cartilages se joignent & se couchent seulement les uns sur les autres.

On appelle, dans les chevaux, os de l'arrière-main, l'os sacrum, ceux de la queue dont nous avons parlé, & les os du bassin, ainsi que ceux des extrémités postérieures.

Le bassin n'est, à proprement parler, que l'espace considérable qui est entre les os dont il est formé; il contient le dernier des intestins, la vessie & les parties de la génération; les os qui les forment sont les deux iléons, les deux ischions, les deux pubis & l'os sacrum, situé

ſitué dans le milieu, & ſervent comme de clef à tous les autres.

Les os ileons ſont les plus conſidérables des os du baſſin ; ils forment ce qu'on appelle communément les hanches, & ſe montrent en dehors dans les chevaux atrophiés ; leur trop grande ſaillie eſt un défaut qui rend l'animal cornu. Les iſchions ſont ſitués au-deſſous des ileons ; ils ſont unis à ces derniers os & aux pubis ; les os pubis ſont les troiſièmes des os du baſſin.

Chaque extrémité poſtérieure eſt compoſée de dix-neuf pièces oſſeuſes ; le fémur eſt la charpente de la cuiſſe ; le tibia & ſon épine ſont les parties conſtitutives de la jambe ; la rotule eſt placée à l'extrémité inférieure du fémur ; le jarret eſt formé de ſix os, & les extrémités qui ſe trouvent au-deſſous de cette partie, ſont en tout ſemblables, tant pour le nombre que pour la forme, aux os des extrémités antérieures.

Le fémur eſt de tous les os qui étayent & qui affermiſſent la machine, celui qui paſſe pour le plus conſidérable. La rotule eſt un os qui fait l'office de poulie, & qui ſe meut ſur l'éminence antérieure de l'extrémité du fémur. Les ſix os qui forment la charpente du jarret ſont joints enſemble par des ligamens très-forts, qui empêchent leurs déplacemens dans les violens efforts que fait le jarret ; le premier de ces os ſe nomme la poulie ; le ſecond s'appelle la tête ou pointe du jarret : il reſſemble en tout à l'os qu'on nomme *calcaneum* dans l'homme. Les quatre autres os ſont plus petits que les deux premiers. Le cheval a ordinairement vingt grains, & en tout deux cens trente-quatre os.

La ſarcologie eſt la ſeconde partie dans laquelle on peut diviſer l'anatomie comparée du cheval. Cette partie comprend en général toutes les parties molles du corps de l'animal : ces parties ſe diviſent en contenantes & en contenues. Par parties contenantes, on entend, pour l'ordinaire, l'enveloppe générale, ou l'enveloppe particulière aux autres parties ; & au contrai-

re, les contenues sont celles qui sont couvertes, revêtues & enveloppées. Il y a plusieurs enveloppes particulières, telle que la plèvre, le péritoine, les meninges. Les enveloppes générales sont aussi en grand nombre ; elles sont connues plus communément sous les noms de tégumens communs & universels : de ce nombre sont la peau, autrement le cuir, la surpeau ou épiderme, les poils, la graisse ou la membrane cellulaire ou adipeuse. Le cuir est le vrai corps de la peau ; c'est une membrane considérable placée le plus près des chairs ; elle en recouvre exactement la superficie.

L'épiderme ou la surpeau est une pellicule que les poils qui sont à la superficie du corps de l'animal nous dérobent : la graisse peut encore être qualifiée du nom d'enveloppe générale ; elle se trouve comprise dans les tégumens communs. Le corps du cheval est extérieurement revêtu de poils, qui sont de petits filets plus ou moins tenus, & plus ou moins déliés. La particule charnue de cet animal est la partie forte, musculeuse & aponévrotique qu'on découvre, lorsqu'on a enlevé sa peau dans toute l'étendue de l'abdomen & du thorax.

Une troisième partie de l'anatomie du cheval est la myologie : cette science traite des muscles de cet animal. On donne le nom de muscles aux différens organes, par le moyen desquels les mouvemens du corps de l'animal s'opèrent & s'exécutent. Les muscles de l'oreille externe sont au nombre de six : M. de Bourgelat les désigne sous les noms de premier, second, troisième, quatrième, cinquième & sixième. Les muscles de l'oreille interne sont au nombre de quatre, trois pour l'osselet, appellé le marteau, & un seul pour l'osselet, appellé l'étrier : ces deux osselets, ensemble ceux qu'on nomme enclume & orbiculaire, forment l'organe de l'ouie dans le cheval : la petitesse & l'exilité des muscles de l'oreille interne les rendent souvent fort difficiles à appercevoir. Deux muscles servent aux mouvemens des paupières ; le premier se nomme muscle orbi-

culaire, & eſt commun aux deux paupières; le ſecond eſt le muſcle releveur de la paupière ſupérieure; & eſt propre à cette partie.

Les muſcles des yeux ſont au nombre de ſept, tandis que dans l'homme ils ſe trouvent au nombre de ſix; il y en a quatre qui ſont droits, deux obliques & un orbiculaire. Les quatre muſcles droits reçoivent leur dénomination de leurs uſages: le premier eſt le releveur; il eſt placé à la partie ſupérieure du globe: le ſecond eſt l'abaiſſeur: il eſt ſitué à la partie inférieure de ce même globe: le troiſième eſt l'adducteur, qui occupe la partie latérale interne: & le quatrième eſt l'abducteur, qui eſt placé à la partie latérale externe. Le premier des muſcles obliques eſt appellé le grand oblique, ou le trochleoteur; & le ſecond eſt le petit oblique, autrement le muſcle très-court.

Les lèvres du cheval ſe diſtinguent en lèvre antérieure & en lèvre poſtérieure; leurs différens mouvemens s'exécutent par le moyen de dix-ſept muſcles. Ceux qui ſont communs aux deux lèvres ſont au nombre de ſept, trois de chaque côté; ils ſe nomment muſcle molaire interne, muſcle molaire externe, & muſcle cutané: le ſeptième, qui forme lui-même les lèvres, eſt le muſcle orbiculaire de ces parties. Les dix autres ſont propres à chaque lèvre: cinq à chaque côté; trois ſont particuliers à la lèvre antérieure, & ſe nomment maxillaire, releveur & mitoyen antérieur; & les deux autres ſont propres à la lèvre poſtérieure, & ſe nomment le releveur propre de cette lèvre, & le mitoyen poſtérieur.

Le muſcle orbiculaire eſt le plus conſidérable des muſcles communs, & eſt impair: l'uſage de ce muſcle eſt de ſerrer & de rapprocher, lors de ſa contraction, les lèvres l'une de l'autre, & de fermer entièrement la bouche. Les muſcles molaires internes, & molaires externes, contribuent aux mouvemens des lèvres en les relevant; ils aident auſſi à la maſtication. Le muſcle

cutané tire les deux lèvres de côté, & agiſſant avec ſon ſemblable, il les détermine en haut. L'uſage du muſcle releveur de cette lèvre eſt aſſez indiqué par ſon nom. Les maréchaux ont coutume de le couper, dans l'eſpérance de remédier à l'imperfection de la vue, & d'alléger la tête du cheval : on nomme, chez les maréchaux, cette opération, *dénerver* ; elle prouve, on ne peut pas mieux, l'incapacité de la plupart d'entr'eux. Le muſcle maxillaire releve la lèvre antérieure, & peut être regardé comme congénère du muſcle releveur. Le muſcle mitoyen antérieur approche la lèvre antérieure de la poſtérieure ; il aide encore à la dilatation des naſaux. Le releveur de la lèvre poſtérieure eſt ſemblable, par ſa ſtructure, au releveur de la lèvre antérieure : ſon nom indique aſſez ſon uſage. Le mitoyen poſtérieur approche la lèvre poſtérieure de l'antérieur, & ſert à fermer la bouche.

Les muſcles des naſaux ſont au nombre de ſept ; ils ſervent à en relever la peau, & en dilatent les orifices : trois de ces muſcles ſont pairs, & un impair ; ce dernier ſe nomme muſcle tranſverſal : le premier des pairs s'appelle pyramidal, le ſecond, court, & le troiſième, cutané.

La mâchoire poſtérieure du cheval eſt la ſeule qui ſoit mobile : les mouvemens principaux dont elle eſt ſuſceptible, l'écartent & la rapprochent de la mâchoire antérieure ; ces mouvemens s'opèrent par le moyen de dix muſcles, le maſſeter, le crotaphite, le ſpleno-maxillaire, le ſtilo-maxillaire & le digaſtrique.

La tête du cheval peut ſe baiſſer, s'élever & ſe porter de côté & d'autre : vingt-deux muſcles font tous ces différens mouvemens, dans leſquels cependant n'eſt pas compriſe la portion du muſcle commun. Onze muſcles de chaque côté compoſent le nombre de vingt-deux, dont huit ſont fléchiſſeurs, & ſe nomment le ſterno-maxillaire, le long, le petit & le court fléchiſſeur ; dix extenſeurs, connus ſous les noms de ſpléniens,

grand complexus, petit complexus, grand droit & petit droit; & quatre appellés grand & petit oblique, & sont destinés aux mouvemens latéraux.

L'os hyoïde est toujours attaché dans l'homme par un ligament à l'apophise stiloïde du temporal & au cartilage tyroïde, & dans le cheval il est articulé avec le temporal par ses longues branches; il est de plus fixé par une portion charnue qui remplit l'espace que ces mêmes branches laissent entre leurs angles & l'apophise stiloïde de l'occipital. Cet os, qui est plus stable dans l'animal que dans l'homme, s'élève, s'abaisse & se tire en avant & en arrière. Douze muscles opèrent tous ces mouvemens; dix sont pairs, & deux impairs: on nomme ces deux derniers milo-hyoïdien & transversal; & les muscles pairs sont connus sous les noms de geni-hyoïdiens, hyoïdiens, stilo-hyoïdiens, sterno-hyoïdiens & karato-hyoïdiens.

Les mouvemens de la langue s'opèrent par le moyen de six muscles, trois de chaque côté; on les appelle geniogloste, basiogloste & hyogloste. L'usage du geniogloste est de tirer la langue hors de la bouche; celui du basiogloste est de tirer la langue en dedans & en arrière, & celui de l'hyogloste est de tirer la langue de côté, & lorsqu'il agit avec son semblable il la tire en arrière.

On nomme larynx la partie supérieure de la trachée-artère; il est formé par cinq cartilages qui sont, le tyroïde, le cricoïde, les deux arytenoïdes & l'épiglotte; de la forme & de la jonction de ces cartilages résulte une ouverture ovale bien moindre que celle de la trachée-artère; cette ouverture est connue sous le nom de *glotte*. Cette glotte peut se dilater & se resserrer avec d'autant plus de facilité, que les cartilages qui la forment ne sont unis que par des ligamens, & sont plus susceptibles de dilatation & de constriction; quinze muscles, savoir, sept pairs & un impair, la font mouvoir; les pairs sont, les sterno-tiroïdiens, les

hyo-tyroïdiens, les crico-tyroïdiens, les crico-arytenoïdiens poſtérieurs, les crico-arytenoïdiens latéraux, les arytenoïdiens & les tyro-arytenoïdiens; l'impair ſe nomme hyo-épiglottique.

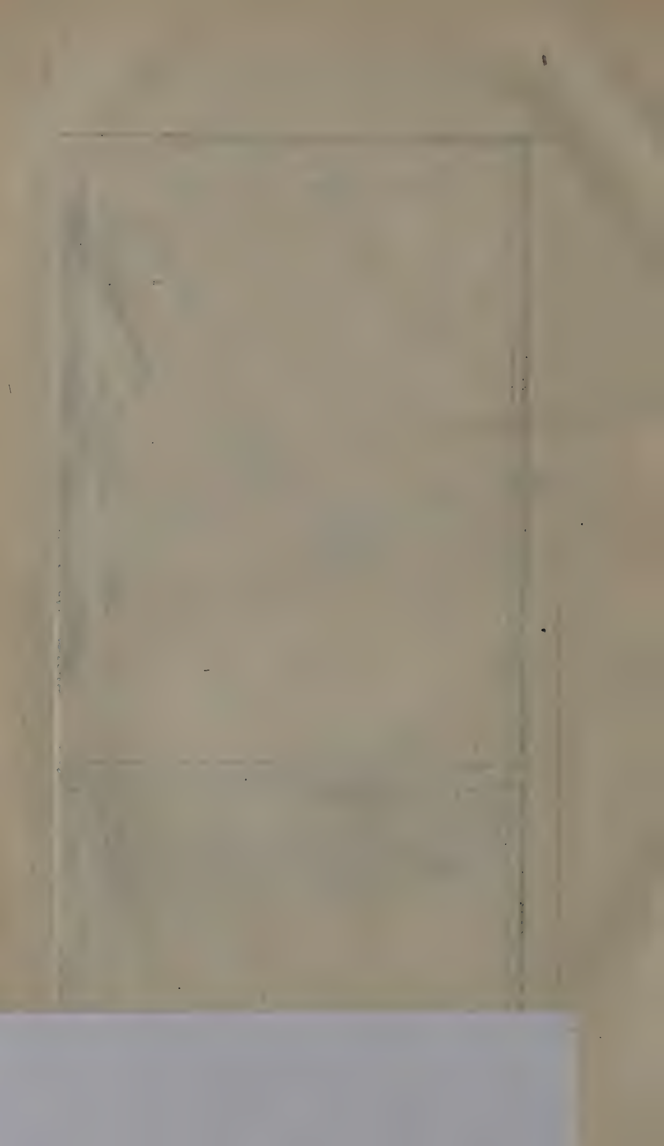
On nomme pharinx l'ouverture ſupérieure de l'éſophage; cette partie qui ſert à la déglutition s'élève, s'abaiſſe, ſe dilate & ſe reſſerre; tous ces mouvemens s'opèrent par le moyen de treize muſcles, dont ſix pairs & un impair; les ſix pairs ſe nomment ptérigo-palato-pharingiens, hyo-pharingiens, tyro-pharingiens, kerato-pharingiens, crico-pharingiens, & aryteno-pharingiens; l'impair eſt connu ſous le nom d'œſophagien; on donne à la partie flottante qui eſt au fond de la bouche du cheval, le nom de voile du palais; cette partie eſt uniquement la continuation de la membrane du palais, de celle des naſaux & d'une membrane aponévrotique qui eſt ſituée entre les deux précédentes; cette cloiſon, dans le cheval, appuie & porte directement ſur l'épiglotte; la trompe d'Euſtache eſt la continuation du conduit qui communique de l'arrière bouche dans l'oreille interne; les mouvemens du palais & de cette trompe s'exécutent par le moyen de cinq muſcles, deux pairs qu'on nomme périſtaphilins interne & externe, & un impair nommé velo-palatin.

Le col du cheval ſe fléchit, s'étend & ſe porte de côté & d'autre; quatorze muſcles le font agir; ſavoir, ſept de chaque côté, deux fléchiſſeurs & cinq extenſeurs; les fléchiſſeurs ſont, le ſcalène & le long fléchiſſeur; les extenſeurs ſont le long & le court épineux, le long & le court tranſverſal & le peaucier; il y a encore des muſcles qui ſont auxiliaires des extenſeurs, & qui ſe nomment muſcles inter-tranſverſaires; on appelle muſcle commun celui qui a des connexions avec la tête, l'encolure & le bras; il agit ſur les unes & les autres de ces parties; malgré le nombre des ligamens & des muſcles qui affermiſſent la tête & l'encolure, il y a encore un ligament très-fort qui fait



CHEVAL ECORCHÉ.

Clau. Fessard Sculp. 1767.



encore cette fonction, & qui se nomme ligament cervical.

Après avoir examiné les muscles de la tête & des parties adjacentes, nous allons passer à ceux de l'extrémité antérieure du cheval.

L'épaule ou l'omoplate du cheval se porte, tantôt en avant, tantôt en arrière, tantôt en haut, tantôt en bas, & se rapproche aussi des côtés. Cinq muscles opèrent tous ces mouvemens; ils se nomment trapèze, rhomboïde, releveur propre, petit pectoral, & grand dentelé; le bras du cheval peut se porter en avant, en arrière, en dedans, en dehors, en rond & en manière de pivot; tous ces mouvemens s'exécutent par le moyen de dix muscles connus sous les noms de muscle commun, de grand pectoral, d'omobrachial, d'antépineux, de poriépineux, de grand dorsal, de sous scapulaire, d'adducteur, de long & de court abducteur; le cubitus se joint à l'humerus par le moyen d'une charnière; cette articulation favorise l'extension & la flexion de cette partie; sept muscles concourent à l'un ou l'autre de ces mouvemens; ils se nomment le long & le court fléchisseur, le long, le gros, le court, le moyen & le petit extenseur; ce qu'on nomme canon dans le cheval, n'est susceptible que de deux sortes de mouvemens, celui de flexion & celui d'extension; cinq muscles exécutent ces deux mouvemens, trois sont fléchisseurs & deux extenseurs; les fléchisseurs sont le fléchisseur interne, le fléchisseur externe & le fléchisseur oblique; les extenseurs sont le droit antérieur & l'extenseur oblique; le pied a aussi ses muscles pour le faire agir; par pied on entend tout ce qui est endessous du canon; savoir, le boulet, le pâturon, la couronne & le pied, proprement dit; ces différentes parties se mouvent ensemble, par conséquent leurs muscles sont communs; ces muscles sont au nombre de quatre, dont deux fléchisseurs & deux extenseurs;

les deux fléchisseurs se nomment le sublime & le profond ; & les deux extenseurs, l'extenseur antérieur & l'extenseur latéral ; on remarque encore dans le pied deux autres petits muscles qui se nomment lombricaux dans l'homme.

Après l'examen des muscles de la partie antérieure du cheval, suit nécessairement celui des muscles du corps ; ceux du dos & des lombes en font partie, ils se prêtent les uns & les autres des secours mutuels ; ces muscles sont de chaque côté le long dorsal & celui qu'on nomme psoas des lombes ; il y en a en outre d'autres petits, dont les uns se nomment épineux transversaires & d'autres inter-épineux.

La respiration est ce qui fait vivre l'animal, elle exige nécessairement deux mouvemens ; car dans l'inspiration les côtes doivent s'élever, & dans l'expiration elles doivent s'abaisser ; ces mouvemens doivent par conséquent s'observer par le moyen de deux sortes de muscles ; ils se divisent ordinairement en muscles inspirateurs & expirateurs, & en muscles communs & propres ; ces muscles sont les releveurs des côtes, les intercostaux internes & externes, le transversal, le muscle du sternum, le long dentelé, l'intercostal commun & le diaphragme.

Les muscles du bas ventre forment la plus grande partie des parois du ventre ou du coffre de l'animal ; ils sont au nombre de huit, quatre de chaque côtés ; ils tirent leur dénomination de la direction des fibres ; le premier se nomme muscle grand oblique, le second muscle petit oblique, le troisième muscle tranverse, & le quatrième muscle droit.

Les muscles de l'arrière main sont ceux qui se présentent actuellement à considérer ; ces muscles sont ceux des testicules, ceux du membre, ceux du clitoris, ceux de l'anus, & enfin ceux de la queue. Le crémaster est le vrai muscle des testicules ; c'est un faisceau de

fibres charnus de la longueur d'un demi-pied & d'un pouce de grosseur ; son usage est de tirer & d'élever les testicules lors de sa contraction.

Les muscles du membre sont au nombre de six, trois de chaque côté ; savoir, deux érecteurs, deux accélérateurs & deux triangulaires : les érecteurs pourroient, vus leurs attaches, être appellés, comme dans l'homme, muscles ischio-caverneux ; les muscles accélérateurs se présentent comme deux petites bandes charnues très-minces, plus fortes néanmoins à l'endroit du bulbe de l'urèthre qu'ils recouvrent ; les muscles triangulaires sont beaucoup plus petits que les autres, & répondent à ceux que l'on nomme dans l'homme muscles transverses.

Le clitoris a quatre muscles, deux de chaque côté ; on les distingue en muscles premiers & en muscles seconds ; l'usage de ceux qu'on nomme premiers est de relever le clitoris ; les seconds peuvent être comparés aux muscles érecteurs de la verge, puisqu'ils en font même les fonctions.

Les muscles de l'anus sont au nombre de trois, dont un pair & l'autre impair ; l'impair se nomme sphincter de l'anus ; il a environ deux doigts de largeur ; ce muscle sert à fermer l'anus & s'oppose à la sortie involontaire de la fiente ; les muscles pairs de l'anus sont plats & de la largeur d'environ deux travers de doigt ; ils font l'office contraire du sphincter.

Les différens mouvemens qu'on observe dans la queue du cheval s'exécutent par le moyen de dix muscles, qui sont, deux sacro-coccygiens supérieurs, quatre sacro-coccygiens inférieurs, deux obliques & deux latéraux ; lorsque tous les muscles de la queue agissent ensemble, elle se tient roide, fixe & immobile.

Les derniers muscles qui nous restent à examiner sont ceux de l'extrémité postérieure ; de ce nombre sont d'abord les muscles de la cuisse ; on en compte seize qui servent à exécuter ses différens mouvemens,

ils se nomment le petit, le grand, le moyen fessier, le psoas, l'iliaque, le pectineus, le biceps, le grêle interne, le fascia lata, le long vaste ; les quadri-jumeaux qui sont, l'obturateur externe, l'obturateur interne, le pyriforme & les jumeaux, enfin le droit; les muscles de la jambe sont au nombre de neuf qui sont, le biceps, le demi-membraneux, le droit antérieur, le vaste externe, le vaste interne, le crural, le long, le court adducteur & l'abducteur : on remarque dans le canon trois muscles; le fléchisseur, le premier extenseur & l'extenseur latéral; ceux du pied sont sept, & sont connus sous les noms de sublime ou perforé, de profond ou perforant, de fléchisseur oblique, d'extenseur antérieur, de petit extenseur, d'extenseur latéral & de lombricaux.

L'Angéiologie est une partie de l'anatomie du cheval qui n'est pas moins utile, pour ne pas dire, même plus que les précédentes; elle traite des vaisseaux sanguins de cet animal : on en distingue de deux sortes, les artères & les veines; les artères sont des canaux élastiques & actifs, cédant nécessairement à l'impulsion qu'ils reçoivent du sang, se resserrant lorsqu'ils ont été dilatés, & se racourcissant en conséquence de leur allongement; on n'en distingue dans le cheval que deux, à parler strictement, l'artère pulmonaire & l'aorte, toutes les autres ne sont que des ramifications, des divisions ou subdivisions de celles-ci. Les veines, quoiqu'elles paroissent ressembler aux artères, en diffèrent cependant en plusieurs points; elles ne sont pas, comme ces dernières, élastiques; elles servent à reporter le sang au cœur, tandis que les artères le conduisent du cœur aux extrémités. On nomme vaisseaux pulmonaires ceux qui appartiennent spécialement & particulièrement aux poumons. L'artère pulmonaire porte le sang du ventricule droit ou antérieur du cœur, dans les poumons; ce même sang est reçu par les veines pulmonaires, & se rapporte par leur moyen

dans le ventricule gauche ou postérieur du cœur; de ce ventricule il se porte dans toute l'étendue du corps par un vaisseau dont le volume est très-considérable, & qui sort de ce même ventricule en se montrant au côté droit de l'artère pulmonaire ; ce vaisseau, ainsi que nous l'avons déja dit, est l'aorte ; son tronc est de la longueur d'environ deux pouces, d'où sortent immédiatement les artères coronaires du cœur, qui s'étendent sur les faces de ce viscère, l'une à droite & l'autre à gauche ; le tronc de l'aorte se divise ensuite en deux branches très-remarquables ; l'une d'elles s'élève, se contourne & se courbe en arrière par-dessus la division des artères pulmonaires ; cette courbure forme ce qu'on nomme communément la crosse de l'aorte, & la branche entière à laquelle se trouve cette courbure forme l'aorte postérieure, tandis que la branche qui se porte en avant se nomme l'aorte antérieure : on peut comparer l'aorte antérieure du cheval à l'aorte supérieure de l'homme ; elle en diffère cependant en ce qu'elle se porte en avant, & par un seul tronc, l'espace de trois ou quatre travers de doigt, tandis que dans l'homme elle se distribue d'abord en trois branches, dans la carotide gauche & dans les deux sous-clavières ; si on suit cette artère dans son prolongement, on remarquera les artères tyoniques qui partent immédiatement de ce tronc avant sa division. Les artères axillaires viennent ensuite & résultent totalement de la division du tronc en deux branches ; elles répondent dans le cheval à celles qu'on nomme sous-clavières dans l'homme, & se distribuent dans toute l'extrémité antérieure de l'animal ; le tronc des carotides est une branche considérable qui part de l'axillaire droite ; il se divise en deux autres branches qui montent dans l'encolure de l'animal le long de la trachée artère jusqu'à la base du crâne ; elles envoient dans ce trajet des ramifications irrégulières aux muscles du col & aux parties voisines ; l'artère tyroïdienne &

les autres vaiſſeaux ſont fournis par elles au larynx, aux glandes parotiques & aux maxillaires ; la diviſion des carotides en interne & externe, s'opère à quelque diſtance de la baſe du crâne ; la carotide externe ſe diviſe en ſix autres branches qui ſont, l'occipitale, la maxillaire interne, la maxillaire externe, l'auriculaire, la temporale & la maxillaire poſtérieure : la maxillaire interne fournit, à un pouce de ſa naiſſance, un rameau qui va ſe diſtribuer au pharynx ſous le nom d'artère pharingienne ; cette même maxillaire ſe diviſe enſuite dans deux branches, dont la première s'inſinue dans la ſubſtance de la langue ſous le nom d'artère ranine ; la ſeconde, après avoir fourni différentes ramifications par où elle paſſe, ſe ramifie en dernier lieu de manière à former les artères labiales, les artères naſales & les artères angulaires.

La carotide externe, après s'être diviſée dans les ſix branches dont nous venons de parler, gagne la partie latérale du ſphénoïde & laiſſe échapper cinq rameaux, dont le premier forme l'artère méningère ; cette même carotide, après cette nouvelle diviſion, entre dans le trou qu'on nomme ptérigoïdien, & avant ſa ſortie fournit l'artère oculáire, & enſuite après ſa ſortie ſe diviſe encore en deux autres artères, dont l'une ſe nomme artère maxillaire antérieure, & l'autre palatine.

L'artère carotide interne fournit des ramifications à toutes les parties intérieures de la tête, dont il y en a qui s'anaſtomoſent avec l'oculaire & la vertébrale.

L'artère axillaire gauche fournit dès ſon principe cinq branches qui ſont, l'artère dorſale, l'artère cervicale ſupérieure, l'artère vertébrale, l'artère thorachique interne, & l'artère thorachique externe ; enſuite à ſa ſortie du thorax elle ſe diviſe de nouveau en deux branches, dont l'une ſe nomme artère cervicale inférieure, & l'autre artère ſcapulaire.

L'artère axillaire droite fournit, comme nous avons

dit, les carotides; après quoi seulement, le cervicale supérieure.

L'artère brachiale ou humérale n'est autre chose que l'axillaire arrivée à la partie interne du bras, où elle prend ce nom; les artères articulaires naissent de l'endroit de la bifurcation de l'artère humérale, & les artères latérales résultent de la bifurcation même; l'artère plantaire & les artères coronaires du pied sont des divisions des artères latérales à la couronne & aux pieds.

L'artère postérieure, après sa courbure ou sa crosse, gagne le corps des vertèbres du dos, le long duquel elle marche un peu à gauche jusques dans l'abdomen; si on suit cette artère dans sa marche & dans ses différentes divisions, on trouvera d'abord les artères bronchiques qui naissent de sa partie supérieure, à quelque distance de sa courbure près de la première intercostale. 2.° Les artères ésophagiennes envoyées par l'aorte à l'ésophage. 3.° Les artères intercostales qui sont au nombre de quatorze ou quinze de chaque côté seulement, les autres provenant des différentes ramifications de l'artère antérieure.

L'aorte, après avoir fait le trajet du thorax dans l'abdomen, continue sa marche sous les vertèbres des lombes jusqu'à l'*os sacrum*; les artères diaphragmatiques émanent de ce tronc de l'aorte à sa sortie par le diaphragme, & dès son entrée dans le bas ventre; l'artère cœliaque est aussi une branche de l'aorte qui paroît un peu en arrière du lieu de la sortie de l'artère postérieure; elle se divise en hépatique, en gastrique & en splénique. L'artère hépatique fournit du sang & donne naissance aux artères gastroépiploïque droite, & pylogique. L'artère gastrique qu'on nomme d'abord artère coronaire stomachique, s'anastomose ensuite avec d'autres artères, après quoi elle fournit une ramification qui s'anastomose avec l'ésophagienne.

L'artère splénique fournit dans son trajet les artères

pancréatiques & les vaisseaux courts, après quoi la gastroépiploïde gauche qui communique avec la gastroépiploïque droite.

Le tronc de l'artère mésentérique antérieure part de la partie inférieure de l'aorte, trois doigts au-dessous de la cœliaque; l'artère mésentérique antérieure naît de ce tronc dilaté, envoie une de ses branches au pancréas, & se distribue ensuite au mesentère & aux intestins.

Les artères émulgentes rénales, quelquefois au nombre de deux, viennent des parties latérales de l'aorte en arrière de la mesentérique antérieure, & se plongent sur le champ dans les reins; celle du côté droit est plus longue que la gauche; les artères capsulaires ou surrenales proviennent des émulgentes, de même que les artères adipeuses.

L'artère mesentérique postérieure sort de l'aorte cinq ou six travers de doigt, après & en arrière des émulgentes; elle est beaucoup moindre que l'antérieure & se repand dans les gros intestins.

Les artères spermatiques premières naissent un peu après la mesentérique & toujours en arrière.

Les artères lombaires, au nombre de cinq ou six rameaux seulement, sortent de la partie supérieure de l'aorte & de chaque côté, & se perdent dans les lombes.

L'aorte, lorsqu'elle arrive à la dernière vertèbre lombaire, se divise encore en quatre branches, dont les deux premières sont les iliaques externes, & les deux autres les iliaques internes; l'iliaque interne, à la distance d'environ deux pouces de sa naissance, se divise en deux branches, gagne ensuite le long de la partie interne du bassin, après quoi elle se divise encore en deux autres rameaux, & se partage finalement de nouveau en deux branches à l'angle inférieur de l'iléon.

L'artère honteuse interne doit sa naissance à la pre-

mière divifion de l'iliaque interne, & donne dans fa marche deux rameaux; le premier forme l'artère ombilicale, le fecond fe dirige vers les parties latérales & poftérieures de la veffie, & s'y diftribue de même que dans les véficules féminales & les proftates.

L'artère honteufe interne pourfuit enfuite fa route en deffus de la tubérofité de l'ifchion, laiffe échapper quelques uns de fes rameaux qui vont au rectum, après quoi elle pénétre dans la bulbe de l'urèthre, où elle s'évanouit; dans la jument elle fournit les artères vaginales & fe partage en deux rameaux.

L'artère facrée doit encore fa naiffance à la première divifion de l'iliaque interne, elle fournit l'artère coccygienne.

Le premier des deux rameaux de la feconde divifion fe porte le long de la face interne de l'iléon, & fe perd dans les os & dans les parties voifines; l'autre forme l'artère feffière.

Une des branches de la troifième divifion fe nomme artère obturatrice & fe divife encore en deux rameaux, dont l'un eft connu fous le nom d'artère caverneufe.

L'artère iliaque externe fournit l'artère utérine dans la jument, & l'artère fpermatique feconde dans le cheval, ainfi que la petite iliaque; cette même iliaque externe paffant par-deffus les mufcles de l'abdomen, fournit, lors de fon arrivée à l'artère crurale, l'artère abdominale, d'où émane enfuite l'artère honteufe externe, qui dans les jumens fe porte entièrement aux mammelles & conftitue l'artère mammaire; les artères crurales ne font, proprement dites, que les iliaques externes qui ont changé de nom; les artères mufculaires s'échappent de la crurale & fe perdent dans la cuiffe; les artères articulaires proviennent auffi de l'artère crurale; l'artère tibiale poftérieure eft fournie auffi par la crurale, peu de temps après la naiffance des articulaires; l'artère tibiale antérieure provient de la même artère que la poftérieure; cette dernière four-

nit les artères latérales qui se divisent ensuite en artères coronaires & en plantaires.

Les veines sont les seconds vaisseaux sanguins que nous avons à considérer dans le cheval. La veine-cave est la principale, ainsi que l'aorte parmi les artères ; elle part d'un côté de la partie antérieure & supérieure du sac droit, & de l'autre, de la partie postérieure de ce même sac ; le tronc qui se porte antérieurement, prend le nom de veine-cave antérieure, & celui qui est postérieur, forme la veine-cave postérieure. Si on suit la veine-cave antérieure dans sa route, on trouve d'abord la veine azigos, qui vient de la partie supérieure du tronc de la veine-cave antérieure, & qui se termine à la dernière des vertèbres du côté droit. Toutes les veines intercostales postérieures partent aussi de chaque côté de ce même tronc. La veine cervicale supérieure part aussi de ce même tronc, & fournit la première intercostale & la dorsale, & de cette dernière sortent la seconde, troisième, quatrième & cinquième intercostales. On remarque ensuite les veines vertébrales, dont celle du côté droit naît immédiatement du tronc de la veine-cave antérieure, & communique avec les occipitales ; & celles du côté gauche est fournie par la cervicale supérieure. Les veines spirales doivent leur naissance aux vertébrales. On appelle veines médiastines celles qui se portent au mediastin, & veines tymiques, celles qui vont au tymus. Les thorachiques internes partent encore de la partie extérieure du tronc de la veine-cave antérieure. Cette dernière, à sa sortie du thorax, se divise en quatre branches principales, qui sont les veines jugulaires & les axillaires. La veine des ars part de la jugulaire à un pouce de sa naissance, & forme celle que l'on nomme en l'homme céphalique. La jugulaire, après avoir fourni plusieurs ramifications, s'éleve antérieurement & latéralement le long de l'encolure, & donne encore dans le trajet d'autres ramifications. La veine tyroïdienne part encore

encore de cette même veine avant sa division, & se porte au larynx, aux glandes tyroïdes, parotides & maxillaires. La veine maxillaire interne sort du tronc de la jugulaire près de la tubérosité de la mâchoire, & fournit des ramifications aux muscles masseter & spheno-maxillaire. La veine ranule est celle qui pénètre dans la substance de la langue, & est un rameau de la maxillaire interne : cette dernière, en continuant sa route, se divise en trois branches, lorsqu'elle parvient à la face externe de cette même mâchoire. La première de ces branches forme les veines labiales ; la seconde pénètre dans le canal de la mâchoire ; la troisième se divise en deux nouveaux rameaux, dont l'un forme les veines angulaires & nasales externes, & l'autre fournit la veine palatine, la nasale interne, la maxillaire antérieure & l'oculaire.

La seconde branche de la jugulaite, qu'on peut comparer à la jugulaire interne de l'homme, fournit dans sa marche la veine occipitale. La troisième branche forme la veine auriculaire, qui se distribue à l'oreille externe & aux parotides. La veine maxillaire externe est la quatrième branche. La veine temporale, ou veine de larmier, résulte de la cinquième : celle-ci se plonge enfin dans le canal de la mâchoire postérieure, & prend pour lors le nom de maxillaire postérieure.

La veine axillaire est, ainsi que nous venons de le dire, une des principales divisions de la veine-cave ; à sa sortie du thorax, elle gagne la partie interne de l'épaule & des ars, & fournit alors la thorachique externe & la scapulaire. Quand l'axillaire est descendue le long de la partie latérale de l'humérus, elle prend le nom de veine brachiale ou humérale ; elle se divise pour lors en trois branches, en veine de l'éperon, en brachiale interne & en cubitale : la veine cubitale se subdivise ensuite en veines musculaires, articulaires & latérales.

La veine-cave poftérieure eft celle qui fort du fac droit à l'oppofite de la veine-cave antérieure. Les veines coronaires font au nombre de deux ; celle du côté droit tire fa naiffance de la veine-cave poftérieure peu après fa fortie du fac ; & celle du côté gauche part du fac du même côté. Les veines diaphragmatiques font deux ou trois branches que la veine-cave poftérieure fournit au diaphragme lors de fon paffage. Les veines hépatiques partent auffi immédiatement du même vaiffeau. Les veines émulgentes font encore deux vaiffeaux que la veine-cave fournit au lieu de la naiffance des artères du même nom. La veine capfulaire va aux reins fuccenturiaux, & part communément du principe des émulgentes, quelquefois auffi du tronc de la veine-cave. Les veines fpermatiques proviennent auffi de la partie inférieure de la veine-cave, à quelque diftance & en arrière des émulgentes. Les veines lombaires fortent enfuite de chaque côté de la partie fupérieure de la veine cave, pour fe perdre dans les mufcles de l'abdomen & des lombes.

Quand la veine-cave eft parvenue à la dernière vertèbre lombaire, elle fe divife en veines iliaques communes ; chacune de ces branches fe divife de nouveau en iliaque interne & en iliaque externe. L'iliaque interne fe partage encore en deux rameaux, dont le premier forme la veine honteufe interne, & la feconde la veine facrée.

Les veines iliaques externes donnent dès leur commencement la petite iliaque. Les veines internes font des vaiffeaux qui partent auffi des veines iliaques, & qui fourniffent dans le cheval la veine fpermatique feconde. La veine feffière indique affez par fon nom les différens mufcles qu'elle parcourt. La veine obturatrice accompagne l'artère du même nom en fortant du baffin, & donne naiffance à la veine caverneufe. La veine abdominale eft fournie par l'iliaque externe,

lorſque cette dernière eſt parvenue à l'arcade crurale. Les veines honteuſes externes ſont les plus remarquables des branches fournies par l'iliaque, lorſqu'elle eſt ſortie de l'arcade dont nous venons de parler, & les veines mammaires ne ſont que des ramifications des honteuſes externes.

L'iliaque externe, quand elle parvient à la cuiſſe, change de nom, & ſe nomme veine crurale; elle fournit dans ſon trajet les veines muſculaires. La veine ſaphene eſt pour cette partie poſtérieure ce qu'eſt la veine ars pour la partie antérieure; elle naît de la partie ſupérieure de la crurale. La veine tibiale poſtérieure naît auſſi de la crurale avant ſon arrivée à l'articulation du tibia. La veine tibiale antérieure n'eſt qu'une continuation de la veine crurale.

Les veines latérales de la partie poſtérieure du cheval ne diffèrent en rien de celles de la partie antérieure, & donnent pareillement naiſſance aux veines coronaires.

La veine-porte ſe nomme ainſi à cauſe de ſon entrée dans le foie par les endroits qui donnent paſſage à tous les vaiſſeaux de ce viſcère; elle fait la fonction d'artère à l'égard de cette partie, & favoriſe même une circulation particulière, d'autant plus qu'elle ne ſe joint à la veine-cave que par l'extrémité de ſes ramifications.

Le tronc, autrement le ſinus de la veine-porte, eſt placé entre le foie, l'eſtomac & la première portion d'inteſtin qui avoiſine ce dernier viſcère. Des deux extrémités de ce tronc ſortent des branches, dont les unes conſtituent ce qu'on nomme la grande veine-porte, ou la veine-porte ventrale, & les autres forment la petite veine-porte, ou la veine-porte hépatique.

La grande veine-porte reçoit le ſang de tous les viſcères abdominaux; ſes ramifications ſont fort irrégulières dans le cheval; on n'y diſtingue uniquement que la veine ſplénique; car pour ce qui eſt des veines méſaraïques, qu'on remarque dans l'homme, il eſt im-

possible de les découvrir dans cet animal. De la veine splénique partent les veines qui vont au fond de l'estomac former les vaisseaux courts, ainsi que d'autres branches qui composent les artères gastro-epiploïques gauches : ces dernières s'anastomosent avec des rameaux provenans des mésentériques, & qui se nomment gastro-épiploïques droites.

La petite veine-porte, ou la porte-veine hépatique sort de l'extrémité du sinus, à l'opposé de la porte ventrale, se plonge par plusieurs branches dans la substance du foie qu'elle pénètre à côté du canal hépatique ; elle se ramifie de façon que tous ses différens rameaux viennent aboutir aux extrémités des veines hépatiques, qui transmettent le sang dans la veine-cave.

La névrologie est la cinquième partie de l'anatomie du cheval ; elle traite des nerfs : ceux-ci sont des cordons blancs, à qui on donne encore le nom de canaux ou de tuyaux nerveux. Parmi ces nerfs, les uns paroissent provenir immédiatement de la moëlle allongée ; & les autres de la moëlle épineuse : par conséquent leur première origine est dans le cerveau ou le cervelet. En enlevant la masse du cerveau du cheval, on en découvre successivement vingt, dix de chaque côté : ces dix paires de nerfs sortent par des ouvertures différentes de la cavité osseuse de la tête, & se partagent ensuite en plusieurs filets.

Les nerfs de la première paire sont les olfactifs ; ils passent par les trous de l'os cribleux, & se répandent en nombre de ramifications dans toute l'étendue de la membrane pituitaire.

Les nerfs de la seconde paire sont ceux qu'on nomme optiques ; ils passent par les trous optiques de l'os éphénoïde, & se prolongent chacun dans le globe de l'œil.

Ceux de la troisième paire sont les nerfs moteurs des

yeux : leur nom indique assez leur usage. On nomme nerfs obliques ceux de la quatrième paire ; ils se ramifient dans la substance du muscle grand oblique, après avoir passé par le trou maxillaire antérieur.

Les nerfs de la cinquième paire sont beaucoup plus considérables ; ils se divisent en deux gros cordons, dont l'un est antérieur, & l'autre postérieur : ces nerfs se nomment maxillaires. Le maxillaire antérieur sort du crâne par le trou maxillaire antérieur ; il laisse échapper une branche qui se nomme l'ophtalmique ; cette branche perce le trou commun qui est dans le conduit pour se porter dans l'orbite, & fournit quatre rameaux : le premier forme le nerf sourcilier ; le second, le nerf lachrymal ; le troisième se porte au grand angle de l'œil, & se distribue au sac lachrymal ; & le quatrième se ramifie dans la paupière inférieure : ce même cordon antérieur, avant d'entrer dans l'os maxillaire, fournit encore deux rameaux, dont le premier se nomme le nerf gustatif ou palatin, & le second, nerf nasal.

Le second maxillaire postérieur sort de la base du crâne par la portion la plus élargie de la fente déchirée, & fournit aussi-tôt deux cordons qui vont s'associer à la huitième paire pour former le nerf intercostal commun. Ce nerf se ramifie en plusieurs endroits ; mais ses rameaux les plus remarquables sont ; 1°. celui qu'on nomme le nerf lingual, qui communique avec les nerfs de la neuvième paire ; 2°. celui qui se perd dans le muscle masseter ; 3°. celui qui s'épanouit dans la substance du muscle spheno-maxillaire ; 4°. enfin celui qui se distribue au muscle mollaire.

La sixième paire de nerfs passe, avec la cinquième paire, par le trou maxillaire antérieur, pénètre dans l'orbite, & se ramifie dans la substance du muscle adducteur de l'œil & dans l'orbiculaire.

Les nerfs auditifs sont ceux de la septième paire ; ils sont composés de deux substances d'une consistance

différente ; leur partie inférieure, qui eſt la plus ferme, ſe nomme portion dure, & la partie ſupérieure qui eſt pulpeuſe, ſe nomme portion molle.

La paire vague eſt la huitième paire ; elle naît de la partie moyenne de la moëlle allongée, & reçoit dès ſon origine un cordon de nerfs, qui ſe nomme dans l'homme nerf ſpinal, ou nerf acceſſoire : cette huitième paire, unie à ces nerfs acceſſoires, ſort de la baſe du crâne ſupérieurement, fournit enſuite un cordon qui va ſe diſtribuer au larynx & aux muſcles de l'os hyoïde, & s'aſſocier enſuite avec deux cordons de la cinquième paire, pour former le grand nerf ſympatique, ou l'intercoſtral commun.

Les nerfs de la neuvième paire ſont les grands nerfs linguaux ; on les appelle encore les hypogloſſes.

Et enfin ceux de la dixième paire ſont les nerfs ſous-occipitaux.

On nomme nerfs vertébraux les nerfs de la moëlle épinière ; ils ſont au nombre de trente-cinq, dont ſept paires ſe nomment cervicales ; dix-huit paires dorſales, ſix lombaires & quatre ſacrées.

L'adénologie eſt la partie de l'anatomie comparée qui traite des glandes du cheval. On donne le nom de glandes à des organes particuliers, qui ne ſe trouvent pas moins multipliés dans le cheval que dans l'homme. On range toutes les glandes dans trois claſſes ; la première eſt deſtinée à celles qu'on nomme cryptes ; la ſeconde comprend les glandes conglobées ; & la troiſième, les conglomérées.

Les cryptes ne méritent pas proprement le nom de glandes ; ce ſont des corpuſcules preſqu'imperceptibles qui ſe trouvent placés dans tous les endroits du corps expoſés aux injures de l'air, à des frottemens. Les glandes conglobées ſont d'une forme, tantôt ſphéroïde, tantôt ovale ou oblongue ; les unes ſont ſouvent plus petites que les autres ; elles ſont pour la plupart toujours fermes ; leur ſubſtance en eſt continue ; cha-

cune d'elles eſt formée par des lacis, par des circonvolutions de vaiſſeaux de toute eſpèce, & ne préſente qu'un ſeul & unique corps très-diſtinct.

Chaque glande a ſa membrane particulière ; leur uſage ſe borne à l'affermiſſement des vaiſſeaux lymphatiques : on qualifie de ce nom des canaux déliés tranſparens, qui contiennent & qui charient une liqueur tenue, claire & preſqu'aqueuſe. Les glandes conglomérées, ou compoſées, ſont celles qui réſultent de la réunion & de l'aſſemblage de pluſieurs corps glanduleux liés entr'eux par des vaiſſeaux communs & renfermés dans une ſeule & même membrane, qui fait de ce nombre de petits corps un ſeul & même organe.

Les glandes de la tête ſont celles qui ſe trouvent dans le crâne & hors du crâne. Celles du crâne ſont des corpuſcules d'une forme irrégulière, unis dans les grands ventricules par un prolongement du plexus choroïde. On donne dans l'homme le nom de pinéale à une glande qui eſt ſituée au-deſſus des couches optiques entre les tubercules quadri-jumeaux ; ſa forme eſt coronoïde ; ſa ſubſtance molaſſe, & ſa couleur extérieurement brune, & intérieurement d'un brun plus clair, ayant ſon volume égal à celui d'un pois. La glande pituitaire eſt encore une autre glande du crâne, ſituée dans le centre des artères carotides & des ſinus caverneux ; elle eſt d'une forme orbiculaire & de la groſſeur d'une petite châtaigne. On remarque encore des corpuſcules à la partie poſtérieure de la circonférence des deux lobes latéraux du cervelet au milieu d'un entrelaſſement conſidérable de vaiſſeaux : ces corpuſcules ſont auſſi néceſſairement des glandes.

Les glandes qui ſont hors du crâne ſont, 1°. la glande lacrymale ; 2°. la caroncule lacrymale ; 3°. les glandes ſebacées, d'où découle à la partie interne de l'un & l'autre paupière, une humeur huileuſe, & quelquefois très-gluante ; 4°. le corps glanduleux qui conſtitue la membrane clignotante ; 5°. les follicules rampans qui

tapissent le conduit auditif externe ; 6°. les follicules dont la membrane pituitaire est parsemée ; 7°. les parotides, que les maréchaux nomment avives ; 8°. les glandes mollaires situées de chaque côté du bord alvéolaire de l'une & l'autre mâchoire ; 9°. les glandes qui se trouvent rassemblées en paquet au-dessous de la peau, à la partie supérieure de l'auge ; 10°. les glandes maxillaires ; 11°. les glandes sublinguales ; 12°. la glande velo-palatine ; 13°. les glandes tonsilles situées entre les deux piliers du voile du palais ; 14°. les follicules placées à la base de la langue ; 15° les glandes labiales ; & 16°. enfin les glandes palatines.

Les glandes du col ou de l'encolure sont, 1°. les glandes tyroïdes, situées, une de chaque côté, à la partie antérieure de la trachée artère, immédiatement au-dessous du larynx ; 2°. les arythmoïdiennes, laryngiennes & les épiglottiques ; 3°. les glandes pharyngiennes ; 4°. les follicules qui se manifestent par les pores à la surface interne de la trachée artère ; 5°. les œsophagiennes ; 6°. enfin les glandes gutturales & les glandes cervicales.

Les glandes de la poitrine sont au nombre de trois, les glandes bronchiques, la glande appellée thymus, dont on ne sçait pas encore bien l'usage, & les glandes conglobées qui se trouvent à la circonférence de la veine-cave & de l'aorte antérieure.

Les glandes de l'abdomen sont plus nombreuses & plus considérables que celles de la poitrine : de ce nombre sont, 1°. le foie, qui est une masse vraiment glanduleuse, située à la partie antérieure & latérale de cette capacité ; 2°. le pancreas, situé au-dessous du corps des dernières vertèbres dorsales, entre les reins & l'estomac ; 3°. les cryptes qu'on remarque dans le ventricule des chiens & des porcs, mais qui n'est pas également sensible dans celui de l'homme ; 4°. les glandes lymphatiques presqu'invisibles dans le plus grand nombre des chevaux ; 5°. les reins, qui servent

à séparer du sang l'urine; 6°. les glandes surrénales; 7°. les glandes lombaires, 8°. les glandes iliaques & les glandes sacrées; 9°. les corpuscules glanduleux, dont la vessie est munie; 10°. les glandes intestinales; 11°. les glandes mésentériques; 12°. les glandes des parties de la génération. Celles du cheval sont la grande prostate, les petites prostates, les follicules glanduleuses des vessicules séminales, les cryptes placés dans le tissu spongieux de l'urèthre, & les corpuscules; autrement les glandes odoriférantes qui se trouvent à la circonférence du prépuce & de la tête de l'animal. Les glandes des parties de la génération de la jument sont les cryptes répandus dans l'intérieur du vagin; les corpuscules ou lacunes qu'on remarque sur le tissu spongieux du prépuce, & les follicules glanduleux qui se trouvent à toute la circonférence de la vulve au-dessous de la peau. Les autres glandes à considérer en différens endroits, sont les mammelles, les corpuscules glanduleux placés dans l'épaisseur de la peau de ces mêmes mammelles. les glandes axillaires, les glandes sous-scapulaires, les glandes juguinales, les glandes coccygiennes, & d'autres glandes qui se trouvent placées entre des muscles.

La splanchnologie est la partie la plus intéressante de l'anatomie du cheval pour l'art vétérinaire; c'est celle qui traite de ses viscères; aussi nous étendrons-nous davantage sur cette partie; nous parlerons d'abord des viscères du bas-ventre, ensuite de ceux de la poitrine, & nous finirons ensuite par ceux de la tête.

L'abdomen ou le bas-ventre est une cavité, (dit M. de Bourgelas, des ouvrages duquel nous donnons ici l'extrait) qui ne formeroit, avec le thorax, autrement la poitrine, qu'une antre seul & unique, sans la cloison intermédiaire qui limite antérieurement son étendue & qui borne postérieurement la capacité de ce même thorax; cette cloison, les os du bassin, les vertèbres lombaires, de même que l'enceinte muscu-

leuse qui tient à ces os & à la charpente de la poitrine, en sont les patois; les lombes en constituent la partie supérieure, les flancs les parties latérales, le ventre la face inférieure, qui est tout l'espace compris entre le cartilage xiphoïde & le bassin inclusivement; pour mieux déterminer la situation qu'occupent les viscères, nous diviserons cet espace en trois parties, en supposant que la longueur totale du ventre d'un cheval soit de trois pieds; la partie antérieure du ventre du cheval qui répond à la région épigastrique dans l'homme, s'étendant en cette hypothèse depuis le cartilage xiphoïde jusqu'à environ cinq pouces en avant de l'ombelic; la moyenne partie qui est dans l'homme la région ombélicale, commencera depuis le terme de la région épigastrique jusqu'à environ cinq pouces en arrière du point milieu de leur séparation; la troisième enfin, qui est la postérieure, & que les anatomistes nomment la région hypogastrique, prendra son origine depuis cinq pouces en arrière jusqu'au fond du bassin.

Les différentes parties qui se trouvent renfermées dans la capacité du bas ventre sont, 1.° le ventricule, les intestins, le mesentère, le mésocolon, l'épiploon, le pancréas, le foie, le canal ou tube biliaire, la rate, les glandes mesentériques, les vaisseaux lactés, le réservoir du chyle. 2.° Les reins, les glandes surrenales, les uretères, la vessie. 3.° Tous les instrumens naturels & internes servant à la génération dans le mâle & la femelle. 4.° Enfin, une quantité considérable de glandes & de vaisseaux, tant sanguins que nerveux & lymphatiques, qui se portent à tous les différens organes, dont les premiers pourroient fort bien être dénommés chilopoiétiques, les seconds vropoiétiques, & les derniers spermatopoiétiques, à cause de leurs fonctions.

Dans la dissection d'un animal, on la commence pour l'ordinaire par les muscles qui se trouvent sur le

bas-ventre, & que pour cette raiſon on nomme muſcles abdominaux ; il eſt inutile d'en parler davantage ici, en ayant ſuffiſamment traité dans la myologie ; la ſeule choſe que nous avons actuellement à examiner, avant que d'entrer dans le détail des viſcères du bas-ventre, ſont les mammelles des jumens ; on appelle de ce nom deux corps peu ſenſibles dans la jument non pleine, & qui forment au contraire dans celle qui allaite, deux éminences très-apparentes ; il y a pluſieurs choſes à conſidérer dans les mammelles ; 1.° leur ſituation ; elles ſont toujours placées à la partie antérieure des os du pubis, & à la partie poſtérieure & inférieure du bas-ventre, à laquelle elles ſont comme adhérentes. 2.°. Leur nombre qui eſt de beaucoup moindre que dans les multipares & dans les fiſſipedes ; elles ne ſont que deux pour l'ordinaire. 3.° Leur forme ; elles ſont applaties dans les jumens qui n'allaitent pas, tandis qu'elles ſont allongées dans les autres. 4.° Leur volume ; il varie ſuivant la quantité de liqueur laitée qui s'y trouve. 5.° Leur rapprochement ; elles ſont toujours adoſſées l'une à l'autre. 6.° Leurs mammellons ; chaque mammelle a deux mammellons. 7.° Leurs ſubſtance ; c'eſt un aſſemblage de corps glanduleux, qui ſont unis par un tiſſu cellulaire, folliculeux, formant diverſes cloiſons & qui ont leurs vaiſſeaux ſecrétoires & excrétoires. 8.° Leur ſinus ou réſervoir commun ; il y a pluſieurs ouvertures d'une ſtructure ſingulière, qui ſont fermées par une double valvule, l'une inférieure & l'autre ſupérieure ; ces différentes ouvertures répondent à pluſieurs petits tuyaux repliés ſur eux-mêmes par des eſpèces de rides & qui viennent aboutir aux mammellons, où ils s'ouvrent par des orifices imperceptibles à la circonférence des deux trous qui ſe trouvent dans chaque mammellon. 9.° Les membranes ; elles ſont formées par une eſpèce de tunique aponévrotique, qui ſert d'enveloppe, & en quelque façon

de poche aux différentes glandes, canaux ſecrétoires & excrétoires qui ſe trouvent dans chaque mammelle ; ces deux ſacs s'adoſſent entr'eux à leur partie moyenne & forment une eſpèce de cloiſon ; ils ſont enſuite revêtus tous les deux de tégumens communs. 10.° Les vaiſſeaux ſanguins, les artères & les veines ; les artères mammaires proviennent de l'artère abdominale, & ne ſont autre choſe que l'artère honteuſe externe dans le cheval, qui dans la jument conſtitue l'arcade mammaire, & après la ſortie de cette arcade va directement aux mammelles où elle diſparoît ; quant aux veines, elles ſont des ramifications de la veine abdominale, & des veines honteuſes externes. 11.° Leurs vaiſſeaux nerveux ; ce ſont des filets échappés du nerf crural, & qui proviennent encore du nerf formé par la troiſième ou quatrième paire ſacrée, & par l'intercoſtal commun aux parties externes de la génération. Tout le monde ſait l'uſage des mammelles par le jugement ; elles ſont l'organe naturel & ſecrétoire du ſuc laiteux qui ſert à la nourriture des poulains, dont l'eſtomac n'eſt pas encore aſſez fort pour digérer d'autres alimens.

La première choſe qui ſe préſente en diſſéquant un cheval, après avoir enlevé les tégumens, le panicule charnu, & les muſcles abdominaux, eſt le péritoine ; c'eſt une membrane d'un tiſſu mince, mais aſſez ſerré, qui garnit tout l'intérieur des parois de l'abdomen & revêt preſqu'entièrement tous les viſcères contenus dans cette cavité ; on obſervera dans cette membrane, d'abord ſa forme, qui reſſemble à un ſac clos & fermé de toutes parts, enſuite ſon tiſſu cellulaire qui eſt un compoſé de pluſieurs fibres arrangées irrégulièrement, & qui eſt plus délié & moins abondant en certains endroits que dans d'autres ; ce tiſſu ſert à unir le péritoine aux différens viſcères qu'il entoure. Viennent enſuite les adhérences de ce même péritoine à examiner ; on

peut dire à ce ſujet, que plus le tiſſu cellulaire ſe trouve abondant, moins les adhérences du péritoine ſont intimes.

Les prolongemens du tiſſu cellulaire du péritoine ne méritent pas moins attention ; le tiſſu cellulaire n'accompagne pas dans le cheval les vaiſſeaux ſpermatiques comme dans l'homme ; la tunique vaginale n'eſt formée que par une vraie lame du péritoine ; mais quant à la veſſie & l'inteſtin rectum, ils ſont l'un & l'autre enveloppés par le tiſſu cellulaire, ce qui forme les deux prolongemens ; en ouvrant le péritoine à la faveur d'une iucision cruciale, on remarque d'abord de groſſes maſſes inteſtinales qui couvrent & cachent toutes les autres parties du bas-ventre, & qui ſont les inteſtins colon & cœcum ; le ſac du péritoine ne renferme, ni les reins, ni les uretères, ni le tronc de l'aorte, ni même celui de la veine-cave, mais il fournit uniquement des enveloppes aux inteſtins, au foie, à l'eſtomac, à la ratte, à l'épiploon, &c.

Les divers enfoncemens du péritoine ne méritent pas moins conſidération ; c'eſt par le moyen de ces enfoncemens que chaque viſcère du bas-ventre ſe trouve logé, entouré, & en quelque façon niché, ſans être néanmoins contenu dans la cavité entière du ſac, d'autant qu'ils ne ſont revêtus que par ſa face externe, cette membrane ſe prolongeant à l'effet de les recevoir & de les envelopper.

Les duplicatures du péritoine, autrement ſes replis, méritent encore notre attention ; ils n'admettent aucun intervalle entr'eux que celui qui eſt néceſſaire pour loger le tiſſu cellulaire ; ils forment le meſentère juſqu'à l'endroit où le péritoine s'écarte pour envelopper les inteſtins & conſtituent les deux ligamens latéraux du foie, le ligament falſiforme, les deux ligamens qui aſſujetiſſent le colon, les ligamens larges de la matrice, ceux qui accompagnent les artères ombilicales & la veine de ce nom.

La face interne du péritoine eſt liſſe, polie, & ſans ceſſe lubréfiée par une humidité vaporeuſe qui tranſude continuellement de ſes pores dans toute ſon étendue.

Les vaiſſeaux ſanguins du péritoine ſont des ramifications des vaiſſeaux diaphragmatiques, lombaires, iliaques, ſacrées & meſentériques; & ſes nerfs ſont des filets qui tirent leur naiſſance des nerfs lombaires, de la premiere paire des ſacrées & des différens plexus de l'abdomen.

Tout le monde ſait l'utilité du péritoine : ſon tiſſu cellulaire unit la vraie lame avec toutes les parties qu'elle touche, garnit des eſpaces, maintient quelques portions dans leur poſition, & la vraie lame eſt l'enveloppe de tous les viſcères qu'elle recouvre.

L'épiploon eſt la ſeconde choſe à conſidérer dans les viſcères chilopoiétiques; c'eſt une membrane moins graiſſeuſe dans le cheval que dans l'homme, qui eſt en quelque manière repliée & comme entaſſée entre l'eſtomac, les gros inteſtins & l'inteſtin grêle; elle eſt intimement liée, d'abord à l'eſtomach ou ventricule, le long de la grande courbure, depuis le grand cul du ſac juſqu'au pylore, à une portion du duodenum du côté droit, au pancréas, à toute la ſciſſure de la ratte du côté gauche; enſuite, après un prolongement de la longueur d'environ un pieds entre les inteſtins, à l'arc que fait le colon en paſſant ſous l'eſtomac, & à la portion de la veine cave qui regne tout le long du foie; l'épiploon approche, pour ſa figure, de celle d'un épervier, ſa ſubſtance eſt membraneuſe & compoſée de deux lames qui prennent toutes les deux leur origine de l'eſtomac.

Le petit épiploon eſt un prolongement de celui dont il eſt ici queſtion, il a ſa connexion avec la rate, avec la courbure du colon qui lui répond, avec le pancréas & avec le grand épiploon.

Les vaiſſeaux de l'épiploon ſont les artères & veines

gastroépiploïques droites & gauches, & ses nerfs sont des filets émanant des plexus hépatiques & stomachiques; son usage, suivant M. de Bourgelas, est d'aider & de favoriser la préparation de le bile par la partie grasse qu'il fournit, & qui se porte, par les ramifications de la veine-porte, dans le foie, de tempérer l'acrimonie des humeurs, de fournir au sang des parties huileuses propres à le rendre plus fluide, & de prévenir les obstructions & les engorgemens du foie.

L'ésophage est un tube cave, membraneux & charnu, répondant au pharinx, c'est-à-dire, à un sac musculeux & membraneux qui en est le commencement & comme le pavillon, & qui répond lui-même à la bouche; sa longueur est d'environ trois pieds & demi, il s'étend le long de l'encolure & de la poitrine jusqu'à l'estomac, auquel il se termine dès son entrée dans le bas-ventre; son diamètre est de deux ou trois pouces, mais lorsqu'il ne renferme aucun aliment, il est doué d'une si grande élasticité & se resserre si étroitement, qu'il n'admet aucun vuide dans son milieu; sa couleur est rougeâtre en déhors & blanchâtre en dedans; sa substance est vraiment charnue & membraneuse; ses artères prennent leur origine immédiatement de l'aorte dans le thorax, & quelquefois des bronchiques; les carotides lui en fournissent encore quelques rameaux, quant à ses veines; celles qui occupent la partie qui est dans le thorax se rendent à la veine azygos, & celles qui se trouvent le long de l'encolure dans les veines jugulaires; ses vaisseaux nerveux lui sont fournis par la huitième paire, par l'intercostal & les cervicaux; le vrai usage de l'ésophage est la déglutition.

L'estomac ou ventricule est un sac membraneux contenu dans l'abdomen, il est situé directement en arrière du diaphragme assez près des vertèbres des lombes, & dans la partie moyenne & latérale gauche de cette cavité; ses attaches sont, d'un côté, l'ésophage, & de l'autre, les vaisseaux sanguins communs

à ce viscère, ainsi qu'au foie & à la ratte; son volume varie dans les différens individus; il est d'une figure presque ronde & qui approche de celle d'un rein; ses faces sont un peu plus planes que le reste, & sont tellement obliques dans leur situation qu'elles ne sont, ni totalement au-dessus & en-dessous, ni totalement en avant & en arrière; ses courbures sont formées par l'intervalle des deux faces: on nomme grand cul-de-sac la plus grosse de ses extrémités qui est à gauche, & la petite est à droite.

Les orifices de l'estomac sont au nombre de deux, l'un antérieur & l'autre postérieur; l'antérieur termine l'ésophage & commence l'estomac, le postérieur forme le commencement du canal intestinal, on l'appelle *pylore*; sa substance est d'un tissu extrémement fort, quoiqu'en partie membraneux, & effectivement on y distingue quatre membranes & même cinq; la première & l'externe se nomme tunique commune; elle est fournie par le péritoine & est la même que celle qui revêt la plupart des autres viscères de l'abdomen; la seconde est la plus forte, elle est même plutôt charnue que membraneuse & forme principalement le corps du ventricule; la troisième est celle qu'on appelle nerveuse, elle est unie intimement, au moyen du tissu cellulaire, à la membrane veloutée qui est la quatrième & qui présente deux faces; l'une externe qui est blanche & d'un tissu ferme & serré, & l'autre interne qui paroît partagée en deux portions que l'on diroit entièrement dissemblables; la cinquième tunique est une sorte d'épiderme qui tapisse intérieurement la quatrième; elle est tellement deliée que M. de Bourgelat croit devoir la nommer tunique épidermoïde; ses artères & ses veines sont des ramifications de plusieurs autres plus considérables, & qu'il feroit trop long de rapporter, & ses nerfs proviennent de la huitième paire; ce viscère est le principal organe de la digestion; c'est lui qui reçoit les alimens, & qui les retient

retient jusqu'à ce qu'ils soient dissous & en quelque façon assimilés aux autres parties de l'animal.

On qualifie du nom d'intestins un canal membraneux qui s'étend depuis l'estomac jusqu'à l'anus; les intestins se divisent en intestins gros & en intestins grêles; M. de Bourgelas n'admet pas pour le cheval la subdivision des intestins grêles, mais il conserve celle des gros, qu'il distingue en cœcum, en colon & en rectum; la longueur du canal intestinal est d'environ vingt-sept ou ving-huit aulnes, y compris l'ésophage & l'estomac; les gros intestins en ont environ cinq, & les grêles dix-huit; le diamètre des intestins grêles est uniforme dans toute leur longueur, si ce n'est à la proximité du ventricule; le volume des gros intestins est énorme & très-considérable; tous les intestins se trouvent placés dans l'abdomen qu'ils remplissent exactement, ils sont attachés aux vertèbres lombaires par une membrane qui les captive & qui se nomme mesentère; le canal intestinal est obligé de faire différentes circonvolutions pour pouvoir être entièrement contenu dans la capacité du bas-ventre.

Les intestins grêles n'ont aucune régularité qu'il soit possible d'observer & de désigner; ils sont placés entre l'estomac, les gros intestins, le bassin & les lombes, en sorte qu'on ne peut les appercevoir dans le cadavre du cheval qu'après avoir enlevé les gros intestins; les circonvolutions des gros intestins qui se découvrent les premiers à l'ouverture du bas-ventre sont très-marqués; il seroit trop long de les rapporter ici.

Les tuniques des intestins sont au nombre de quatre; elles sont plus considérables dans les gros intestins que dans les intestins grêles: la première se nomme tunique commune, elle dépend du péritoine; la seconde est charnue, composée de deux plants de fibres. La troisième tunique est semblable à la troisième membrane de l'estomac, elle est unie d'une manière très-lâche à la tunique charnue; elle adhère plus étroite-

ment à la quatrième qui eſt la véloutée ou la mamelonnée ; l'humeur inteſtinale filtre dans le duvet même de la tunique véloutée par une infinité de petites glandes qui ſe trouvent dans toute ſon étendue ; le canal hépatique s'insère dans le principe des inteſtins grêles à cinq ou ſix travers de doigt après le pylore, & le petit canal pancréatique à environ un pouce au-deſſous de l'autre ; l'inteſtin cœcum diffère de celui de l'homme par ſon étendue, par ſa figure, par le défaut d'appendice, il forme une poche de la longueur d'environ deux ou trois doigts, auſſi ample que la plus groſſe portion du colon, tournée du côté du cartilage Xiphoïde ; ſon fond ſe termine en une pointe mouſſe & privée de toute appendice vermiforme ; l'inteſtin grêle qui s'y rend y paroît en quelque façon comme une pièce ajoutée, & pour l'inſertion de laquelle on auroit pratiqué un trou à l'endroit de ce même cœcum, auquel cet orifice grêle finit ; la membrane véloutée de l'extrémité de l'orifice du même inteſtin grêle, eſt un peu allongée & forme pluſieurs plis & pluſieurs rides.

On remarque dans le canal inteſtinal, des lignes ou bandes ligamenteuſes qui ſont formées par la réunion plus forte des membranes des inteſtins ; les bandes ſe trouvent au nombre de quatre à l'extérieur du cœcum, & ſont ſituées par intervalles égaux, eu égard à la largeur de cet inteſtin ; elles s'étendent ſelon toute ſa longueur & ſe propagent ſur le colon, mais ſeulement ſur la partie la plus large, car à la fin de cette portion deux d'entr'elles s'évanouiſſent.

Les valvules conniventes des inteſtins doivent leur exiſtence aux replis de la tunique véloutée ; elles ſont régulières, diſpoſées par intervalles égaux. L'inteſtin rectum, quand il eſt vuide, n'a qu'un diamètre médiocre, qui peut augmenter très-conſidérablement par le ſéjour & par le paſſage des gros inteſtins ; on nomme anus l'orifice & l'extrémité de ce gros inteſtin ; l'anus

à trois muſcles, deux pairs & un impair; l'impair ſe nomme ſphincter, il empêche la ſortie involontaire de la fiente; les deux autres ſont bien moins conſidérables dans l'animal que dans l'homme.

Le meſentère eſt une partie membraneuſe flottante depuis ſa naiſſance juſqu'aux inteſtins; ſon uſage eſt de contenir les parties, de ſoutenir tous les vaiſſeaux qui s'y diſtribuent & qui en partent, & d'abréger en outre la route des vaiſſeaux lactés qui ſe rendent au réſervoir du chyle; le meſentère a ſon attache aux vertèbres lombaires, entre les gros vaiſſeaux; c'eſt un replis du péritoine qui s'enfonce dans le même lieu au dedans de lui-même, & qui forme une duplicature conſidérable, s'étendant le long de tout le canal inteſtinal; il eſt par conſéquent compoſé de deux lames qui ſont tellement jointes l'une à l'autre qu'on ne remarque aucun intervalle entr'elles, & qu'on prendroit pour une ſeule membrane; le tiſſu cellulaire ſert à unir ces deux lames; ſa largeur, à ſon principe & ſa racine, eſt d'environ cinq à ſix pouces; elle augmente à meſure qu'il ſe propage de cette racine aux inteſtins, où il eſt pliſſé en forme d'ondulation pour occuper moins d'eſpace; on nomme vaiſſeaux meſentériques tous ceux qui rampent entre les deux lames qui compoſent le meſentère; ſes artères viennent immédiatement de l'aorte, elles ſont au nombre de deux, celle qu'on nomme la grande meſentérique antérieure, & celle qui s'appelle la petite meſentérique poſtérieure. Les deux artères ſe diviſent en infinité de ramification; les vaiſſeaux nerveux du meſentere ſont formés par les diviſions du grand nerf intercoſtal; on appelle glandes meſentériques des glandes conglobées, qui ſe trouvent diſperſées en très-grand nombre entre les deux lames du meſentère; les vaiſſeaux lactés du meſentère ne ſont autre choſe que des vaiſſeaux lymphatiques, ils charrient le chyle qui provient des alimens, & à ſon défaut, la lymphe; on les diviſe en veines lactées

premières, & en veines lactées secondaires. Les veines lactées premières partent immédiatement des intestins, se propagent jusqu'aux glandes mesentériques, & sont plus minces que les veines lactées secondaires; ces dernières sont moins nombreuses & sortent de ces mêmes glandes pour se rendre au réservoir du chyle; leur usage est d'absorber cette liqueur.

Le canal thorachique est en plus grande partie contenu dans le thorax : Eustache est le premier qui l'a observé dans le cheval. Ce réservoir n'est quelquefois dans cet animal qu'un canal d'un diamètre égal à peu près à celui de l'artère crurale, & un peu plus ample que le conduit qui en est la suite; quelquefois aussi il forme une poche de deux pouces de circonférence au moins, & de trois pouces de longueur, résultant de l'ensemble des quatre gros troncs des veines lactées qui s'y dégorgent; il est toujours placé à l'endroit de la racine du mésentère, directement entre l'aorte & la veine-cave, un peu en arrière des vaisseaux émulgens; il se termine dans la veine axillaire, dans laquelle il s'insère par une ouverture proportionnée à son diamètre, & sur laquelle la tunique de cette veine se prolonge un peu de gauche à droite pour former une sorte de valvule. Le canal thorachique souffre quelquefois des variations dans son étendue, ou il se bifurque dans son milieu en deux branches qui se rejoignent bientôt après, ou les deux branches, sans se réunir, se portent séparément dans chacune des axillaires. On remarque dans ce canal des valvules dont l'office est de favoriser la marche du chyle.

Le foie du cheval est une masse glanduleuse contenue dans l'abdomen; il est situé à sa partie antérieure & latérale; il est d'une couleur plus foncée & plus noire que celle du foie de l'homme; il a environ deux pieds & demi de rondeur sur une épaisseur, de quatre pouces dans sa portion la plus forte; sa face antérieure est convexe, fort unie, & regarde le diaphragme; sa

face postérieure est applatie, concave en de certains endroits ; elle présente des irrégularités ; son bord est fort mince ; il a trois lobes, un grand, un moyen & un petit ; il a aussi deux membranes, une commune, & l'autre particulière ; la commune résulte du péritoine ; la particulière est unie à la première par le tissu cellulaire. Les ligamens sont, de même que les lobes, au nombre de trois, dont deux latéraux & un moyen ; ses vaisseaux artériels consistent dans une seule artère très-peu considérable, eu égard au volume de ce viscère ; cette artère naît de la cœliaque : les vaisseaux veineux dépendent, les uns de la veine-porte hépatique, & les autres de la veine-cave. Les vaisseaux nerveux de ce viscère émanent de la paire intercostale, ou grande sympatique, & de la huitième paire, qui forment le plexus hépatique ; les vaisseaux biliaires du foie sont des vaisseaux particuliers à ce viscère ; il faut les regarder comme les canaux excrétoires de cette glande conglomérée ; ils prennent naissance à toutes les glandes qui forment le foie, & suivent toutes les divisions des ramifications de la veine-porte ; plusieurs viennent former le canal hépatique qui règne depuis l'entrée de la veine-porte jusqu'à l'extrémité du lobe gauche. Les petits tuyaux qui viennent du lobe droit partent de toute la circonférence de ce lobe, forment plusieurs canaux principaux qui viennent se joindre & s'unir au premier, dont ils augmentent le diamètre, & ne composent ensemble qu'un seul canal de la grosseur d'un doigt qui sort du foie, & qu'on pourroit nommer dans le cheval canal choledoque : ce canal est le seul qui porte la bile hors du foie ; car le cheval n'a point de vésicule de fiel. On peut dire du foie qu'il est un des principaux agens de la digestion : c'est son premier usage.

Le pancreas est un corps glanduleux situé dans l'abdomen, entre les veines & l'estomac ; il a environ dix

pouces de longueur depuis l'angle droit jusqu'au gauche, & environ six pouces depuis ce même angle droit jusqu'à l'angle postérieur; son épaisseur a environ un pouce; sa figure est triangulaire; sa substance est entièrement glanduleuse; tous ses canaux excrétoires se réunissent en un seul, qui est de la grosseur d'une plume, qui vient aboutir au canal hépatique, & qui tire sa naissance de l'angle gauche & de l'angle postérieur de ce viscère. Du côté opposé est un autre petit canal qui vient d'une portion du pancreas qui se trouve couché sur l'intestin: portion qu'on pourroit encore regarder dans le cheval comme un petit pancreas. Les artères pancréatiques tirent leur naissance des ramifications de l'artère hépatique & de l'artère splénique; les veines proviennent de la veine-porte, & les nerfs du grand nerf intercostal.

La rate est un des viscères contenu dans l'abdomen; elle est placée antérieurement du côté gauche, entre le grand cul-de-sac de l'estomac, les parois du bas-ventre & le diaphragme; sa longueur est indéterminée, suivant les différens individus. Quant à son épaisseur, elle est pour l'ordinaire d'un pouce dans le milieu, & va en diminuant insensiblement jusqu'à ses bords; sa forme approche de celle d'une faulx; elle a ses attaches au rein gauche par une production de sa membrane, qui se confond avec le tissu cellulaire, à l'épiploon le long de la rainure, & à l'estomac par ce même épiploon.

Les vaisseaux artériels & veineux de ce viscère sont connus sous le nom de vaisseaux spléniques; son artère dépend de la cœliaque, & sa veine est une branche considérable de la veine-porte; ses vaisseaux nerveux sont des filets détachés du plexus semi-lunaire gauche, qui composent ce que nous nommons plexus splénique; sa substance est véritablement vasculeuse & celluleuse; ses glandes lymphatiques sont au nombre

d'une ou de deux, de la grosseur d'une noisette.

Les reins succenturiaux sont deux corps glanduleux, dont quelquefois, mais très rarement, les chevaux & les poulains sont dépourvus ; ils sont placés, un de chaque côté, à trois ou quatre travers de doigt des premières vertèbres, à un ou deux doigts au-devant du rein, & quelquefois même assez près pour toucher le viscère ; l'un d'eux, c'est-à-dire le droit, s'étend assez communément depuis le foie, le long de la partie latérale de la veine-cave, jusqu'à l'urètre à sa sortie du rein. Comme l'usage de ces viscères est absolument inconnu, nous ne nous étendrons pas davantage à son occasion.

Nous allons actuellement passer aux viscères uropoiétiques : les reins sont les premiers qui se présentent à notre examen ; ce sont deux corps glanduleux situés dans l'abdomen, précisément dans le voisinage des vertèbres des lombes, un de chaque côté, à quatre ou cinq travers de doigt de ces vertèbres, dans le milieu de l'espace qui est entre la dernière fausse-côte & la crête des os des îles ; le rein droit est plus antérieur que le gauche, & se trouve en partie caché par le foie.

Leur couleur est d'un rouge brun ; leur figure est applatie comme celle d'un triangle ; leurs faces sont convexes ; leurs membranes sont au nombre de deux ; leur substance est évidemment glanduleuse, & se divise en substance cervicale & en substance médullaire. La partie du rein que l'on nomme le bassinet, n'est rien autre chose que le vuide que laisse dans son milieu la substance médullaire, plus épaisse que la cervicale.

Les vaisseaux sanguins des reins se nomment émulgens ; ils consistent en une artère & en une veine de chaque côté. L'artère dépend de l'aorte postérieure ; la veine, de la veine-cave postérieure ; les nerfs, des

plexus méſentériques, qui, par pluſieurs ramifications réunies & raſſemblées, forment de chaque côté le plexus rénal. L'uſage des reins eſt de ſéparer le ſang de la liqueur que nous nommons urine.

Les uretères ſont encore des parties du cheval qui méritent un examen de notre part : ce ſont deux canaux membraneux de la groſſeur d'une des artères crurales : le diamètre n'en eſt pas cependant égal partout ; ils ſe portent des reins à la veſſie urinaire ; leur ſubſtance eſt membraneuſe & compoſée de trois tuniques ; leur uſage eſt de charier l'urine des reins dans la veſſie : cette dernière eſt une poche membraneuſe contenue dans la cavité oſſeuſe, que l'on nomme le baſſin ; elle eſt ſituée hors du péritoine, entre les os pubis & le rectum dans le cheval, & entre les os pubis & le vagin dans la jument ; ſon volume, lorſqu'elle eſt vuide & retirée ſur elle-même, préſente quatre ou cinq pouces de longueur, ſur trois ou quatre de largeur : elle eſt compoſée de pluſieurs membranes ; la première eſt compoſée non-ſeulement du tiſſu cellulaire du péritoine, mais d'une partie de la vraie lame de ce péritoine ; la ſeconde eſt vraiment muſculeuſe, & beaucoup plus forte dans le cheval que dans la jument : les fibres de cette membrane ſont évidemment lâches : ces fibres ſe rapprochent au col de la veſſie, & forment le ſphincter ; la troiſième membrane eſt purement cellulaire ; la quatrième eſt réellement membraneuſe : la veſſie a trois ouvertures ; deux ſituées entre le corps du ſac urinaire & ſon extrémité poſtérieure, ſont les orifices des deux uretères ; & la troiſième, plus ſenſible, eſt l'orifice même de la poche, & le ſeul endroit par où l'urine coule & peut ſortir. Les artères de la veſſie ſont fournies par l'artère honteuſe interne, & par quelques ramifications de l'artère ſpermatique & des artères ombilicales ; quant à ſes veines, les unes dépendent de la veine honteuſe

interne, les autres des iliaques externes. Les nerfs sont des filets du plexus abdominal & des nerfs sacrés; son usage est de servir de réservoir à l'urine.

Les troisièmes viscères du bas-ventre à examiner, sont ceux qu'on nomme spermato-poiétiques; ce sont les parties de la génération : ces parties se réduisent aux testicules, aux vaisseaux spermatiques, aux épididimes, aux canaux déférens, aux vésicules séminales, à la vésicule mitoyenne & au membre : examinons-les actuellement les unes après les autres. La situation des testicules est assez connue; ils sont au nombre de deux, l'un à droite & l'autre à gauche; leur figure est oblongue, & legérement applatie du côté où ils se regardent & se répondent; leurs enveloppes communes sont le scrotum & le dartos. Le premier est l'enveloppe la plus extérieure, & doit son origine au prolongement de la peau de l'abdomen, qui d'une part fait dans cet endroit une espèce de poche, & de l'autre une espèce de gaine. La poche est ce qui constitue vraiment le scrotum, & la gaine est ce qu'on nomme le fourreau. On appelle raphé une ligne legérement saillante, qui désigne extérieurement la division de la poche ou bourse en deux cavités, & à peu près de la forme des testicules qu'elles renferment. Cette ligne commence à l'anus, passe sur le scrotum entier; elle diminue, & s'efface même totalement en approchant du fourreau. Le dartos est une enveloppe seconde, qui forme dans le corps de l'animal une poche partagée en deux cavités, séparées par une sorte de médiastin.

Les tuniques particulières à chaque testicule, sont l'érytroïde, la vaginale & l'albuginée. La première, que M. Bourgelat nomme aussi tunique aponévrotique, est blanche, & n'est simplement qu'un aponévrose du muscle crémaster. La tunique vaginale est un prolongement de la vraie lame du péritoine, qui offre une gaine au cordon des vaisseaux spermatiques. La tunique albuginée contient immédiatement la sub-

ſtance même du teſticule ; elle eſt d'un tiſſu beaucoup plus fort & plus ſerré que celui des autres tuniques. La ſubſtance des teſticules eſt homogone, d'une couleur griſâtre, & réſulte d'un amas de circonvolutions d'un ſeul genre de vaiſſeaux extrêmement fins & déliés, qui proviennent, ſelon toutes apparences, des dernières ſéries des artères ſpermatiques.

On nomme vaiſſeaux ſpermatiques tous les vaiſſeaux des teſticules, excepté ſeulement le canal excrétoire & les tuyaux lymphatiques, qui ne ſont pas de ce nombre. Chaque teſticule a deux artères, deux veines & pluſieurs filets nerveux. Les artères ſpermatiques premières tirent originairement leur naiſſance de la face inférieure & un peu latérale de l'aorte, à quelque diſtance en arrière des artères émulgentes. Les artères ſpermatiques ſecondes naiſſent de l'iliaque interne. Les veines ſpermatiques premières ſortent de la veine-cave poſtérieure, à peu près dans le même endroit d'où les artères partent de l'aorte, la ſpermatique gauche naiſſant preſque toujours de la veine émulgente gauche. Les veines ſpermatiques ſecondes accompagnent l'artère de même nom ; elles forment dans la jument la veine utérine. Le cordon ſpermatique eſt formé en général par la réunion des artères & des veines.

On nomme épididimes tous les petits vaiſſeaux que nous avons dit compoſer toute la ſubſtance des teſticules par leurs différentes circonvolutions, lorſqu'ils s'étendent au-delà en changeant d'arrangement, & qu'ils forment un ſecond corps vaſculeux. Les épididimes ſont d'une couleur blanche ; ils ſont de la longueur & de la groſſeur du doigt, & placés à la face externe des teſticules, auxquels ils ſont adhérens par des membranes communes à l'un & à l'autre. Chaque teſticule a un canal, dont l'uſage eſt de porter en dehors la matière préparée dans ces organes. Ce canal ſe nomme vaiſſeau déférent ; le diamètre du vaiſſeau

déférent eſt de la groſſeur d'une plume d'oie ; ſa couleur eſt blanche ; ſa ſubſtance eſt ſolide en dehors, & ſpongieuſe en dedans ; ſes parois en ſont fort épais ; la cavité qui eſt au milieu de la ſubſtance ſpongieuſe de ce vaiſſeau, en eſt le vrai canal, & règne dans toute ſon étendue.

Les canaux déférens, à la ſortie de l'épididime, ſe trouvent dans la tunique vaginale, complettent dès-lors le cordon ſpermatique, montent entre les artères & les veines pour entrer dans l'abdomen par 'anneau de l'oblique externe, ſe ſéparent du cordon, & l'abandonnent dès qu'ils ſont parvenus dans cette cavité, pour paſſer par-deſſus les os pubis, & entrer dans le baſſin, en croiſant d'abord les artères ombilicales, & enſuite les uretères, ils s'enfoncent de-là dans ce même baſſin, & gagnent la partie ſupérieure & poſtérieure de la veſſie urinaire, où leur diamètre augmente conſidérablement, & où ils acquièrent même un volume de petit inteſtin ; ils ſe rapprochent enſuite l'un & l'autre en cheminant le long de la partie interne des deux véſicules ſéminales. Parvenus au col de la veſſie, ils diminuent de groſſeur, & paſſent dans la gouttière de la grande proſtate, pour ſe terminer dans l'urêthre même, où chacun d'eux aboutit par un orifice différent de celui des véſicules, qui ſe nomment canaux éjaculatoires. L'humeur qui eſt contenue dans ces canaux eſt ſemblable à de la ſemence blanchâtre comme elle, mais infiniment plus épaiſſe dans le cheval entier que dans le cheval hongre.

Les véſicules ſéminales ſont deux poches ou deux veſſies, dont la forme eſt oblongue & legérement aplatie, la longueur de cinq à ſix travers de doigt, la largeur d'environ un pouce ou un pouce & demi, leur épaiſſeur d'environ un demi-pouce ; leur poſition eſt dans le fond du baſſin, ſur la partie ſupérieure & poſtérieure de la veſſie ; leur ſubſtance eſt la même que

celle de la vessie urinaire ; la seule différence qu'on y remarque, est le volume & la force des membranes. Les vésicules séminales diminuent de volume à mesure qu'elles approchent de l'urèthre, & y aboutissent en pénétrant la grande prostate, & en dégénérant chacun dans un canal d'abord de la grosseur du doigt, qui diminue insensiblement jusqu'à la fin. Ces canaux se nomment vaisseaux éjaculatoires ; ils s'ouvrent dans l'urèthre par un orifice placé au-dessus de celui des canaux déférens.

L'humeur qui est contenue dans ces vésicules est beaucoup moins abondante dans le cheval hongre, où il en est très-peu. On remarque parmi les parties de la génération du cheval, un canal membraneux qui se trouve dans l'intervalle des deux canaux déférens, enfermé dans les deux lames du péritoine, résultant du repli de cette membrane entre la vessie & le rectum ; la longueur de ce canal est de cinq ou six pouces plus ou moins ; sa grosseur est égale à celle d'une plume d'oie ; l'humeur qui y est contenue est comme une espèce de matière jaunâtre, & le plus souvent semblable à la matière séminale.

La partie que l'on nomme verge dans l'homme, se nomme membre dans le cheval : cette partie présente trois portions à considérer ; le corps du membre, ou le membre considéré en lui-même ; la tête & l'urèthre. Avant d'examiner chaque partie séparément, nous allons dire un mot des tégumens qui les recouvrent. Le fourreau est une sorte de gaine qui enveloppe le membre ; il résulte du prolongement de la peau de l'abdomen. Le membre a la liberté de sortir & de rentrer dans le tégument qui le contient, & qui étant plus fort & plus épais au lieu où il se trouve limité, forme une espèce de bourrelet, qui environne l'orifice servant d'issue à ce même membre. Cette portion, que quelques auteurs nomment prépuce, est tou-

jours dans le même état, ſoit que le membre ſoit retiré, ſoit dans le moment de l'érection; & en cela elle diffère de celle qui enveloppe la verge humaine.

Le membre entier eſt encore recouvert d'une ſeconde portion de la peau prolongée, beaucoup plus ſouple que la première, & dont le tiſſu eſt très-fin & très délicat; elle eſt étroitement collée à la partie du membre qui ſort du fourreau; les tégumens ſont parſemés de cryptes folliculeux, qui ſont du genre des glandes ſébacées, & qui filtrent ſans ceſſe une humeur graſſe & onctueuſe, propre à les humecter.

Après l'examen des tégumens, conſidérons actuellement le membre : ſon corps eſt formé d'une partie connue ſous le nom de corps caverneux, qui ſe trouve ſeul dans le cheval, tandis qu'il y en a deux dans l'homme.

La ſubſtance de ce membre eſt membraneuſe & ſpongieuſe; ſes ligamens ſont au nombre de deux, aſſez conſidérables; il a ſes attaches par deux veines, qui font la bifurcation de ſon extrémité poſtérieure en deux branches, qui ſont longues de trois travers de doigt, & groſſes de deux pouces dans leur origine : ces veines diminuent de volume juſqu'à leur fin, & s'écartent l'une de l'autre pour s'attacher de chaque côté tout le long de l'iſchion.

On nomme tête du membre du cheval ſon extrémité antérieure, qui eſt plus volumineuſe que le corps. Cette tête eſt large de trois ou quatre travers de doigt lorſqu'elle eſt gonflée, & épaiſſe d'environ un pouce; elle eſt d'une forme arrondie irrégulièrement, & elle préſente une eſpèce de bourrelet plus large dans ſa portion ſupérieure & antérieure.

L'urèthre eſt un canal qui eſt la ſuite du troiſième orifice de la veſſie urinaire, & qui ſe portant de cette poche hors de l'abdomen, fait partie du membre. Ce canal eſt long d'environ un pied dans un cheval ordinaire : quant à ſon diamètre extérieur, il n'eſt pas

le même par-tout ; sa direction est oblique de haut en bas, & sa substance est un tissu folliculeux très fin, dont les cellules s'ouvrent indifféremment les unes dans les autres ; son diamètre intérieur est d'environ quatre ou cinq lignes, & par-tout uniforme.

Le verumontanum du cheval est un monticule oblong, qui est placé à la partie supérieure & intérieure de l'urèthre, dans l'intervalle de la grande & des petites prostates, & est le rendez-vous de tous les tuyaux excrétoires qui ont rapport à la semence.

La grande prostate est un corps glanduleux situé près de l'ouverture antérieure de la vessie, où elle embrasse l'urèthre dès son principe ; sa forme est celle d'un croissant, dont les pointes sont tournées du côté de la vessie urinaire. Ce corps glanduleux se partage en deux portions par le moyen d'une sinuosité qui loge le canal de l'urèthre, ainsi que tous les canaux qui ont rapport à la semence ; chacune des portions de la grande prostate est de la grosseur d'un petit œuf.

Les petites prostates sont dans le cheval ce qu'on nomme dans l'homme *glandes de cowper* ; elles sont au nombre de deux, bien & distinctement séparées ; elles sont placées aux parties latérales de l'urèthre, quatre doigts plus bas que la grande prostate ; leur substance est plus spongieuse & vésiculaire que glanduleuse ; leur forme est ovalaire, & leur volume est celui d'une châtaigne ordinaire.

Après l'examen des parties de la génération de l'étalon, que nous avons extrêmement abrégé pour ne pas nous éloigner du plan qu'on doit suivre dans un ouvrage de la nature de celui-ci, il convient encore de jetter un coup d'œil sur les parties de la génération de la jument. On les distingue communément en externes & en internes ; la première des externes s'appelle la vulve : c'est une fente de la longueur de trois ou quatre travers de doigt, qui est perpendiculairement au-dessous de l'anus, & qui forme l'orifice extérieur du vagin. Les

lèvres de la vulve dans la jument, ne font point saillie en dehors, & se touchent exactement; elles sont en quelque façon dentelées & replissées le long de leurs bords, & sont formées par un repli de la peau, qu est noirâtre en cet endroit, assez polie, & dénuée de poils au dehors : cette peau est encore plus lisse au dedans, & d'une couleur vermeille; elle se change dans la propre substance même du vagin.

La vulve a son sphincter qui vient se perdre dans celui de l'anus. On nomme commissures les points de la réunion des lèvres, & fossette naviculaire, l'enfoncement qu'on apperçoit au dedans & au dehors de la commissure inférieure, en écartant les lèvres de la vulve. Toute la circonférence de la vulve est garnie de corpuscules glanduleux, qui fournissent une humeur propre à la lubréfier. Le clitoris est un tubercule très-dur, logé dans la fossette naviculaire. Le prépuce du clitoris est formé par un commencement de la membrane du vagin. Le clitoris varie en longueur; dans la jument, il est quelquefois d'un pouce, d'autres fois de deux, quelquefois aussi de trois; il est d'une substance spongieuse, & plus serré dans sa partie moyenne, qu'à l'endroit de ses attaches aux ischions.

Les parties internes de la génération de la jument sont, 1°. le vagin, qui est un canal qui, depuis la vulve, s'étend jusqu'à l'uterus ou à la matrice; sa direction est horisontale; il est placé dans le bassin, entre la vessie urinaire & l'intestin *rectum;* il a environ neuf ou dix pouces de longueur, & quatre ou cinq pouces de largeur; mais il est susceptible d'une très-grande augmentation; sa substance est membraneuse; le péritoine le recouvre extérieurement depuis la matrice jusqu'à l'endroit de l'union de ce canal, d'une part à la cuisse, & de l'autre au *rectum;* le tissu cellulaire se prolonge seulement ensuite, & lui sert de revêtement jusqu'au lieu où le canal se joint à la peau; une membrane assez épaisse, d'un tissu lâche & spongieux, & garnie de

quantité de vaiſſeaux, en conſtitue le corps; elle ſe gonfle au moment de l'accouplement : c'eſt pour lors que la jument eſt en châleur ; la vulve s'ouvre auſſi-tôt à diverſes repriſes; elle laiſſe échapper une matière viſqueuſe & blanchâtre ; on apperçoit dans cet inſtant la membrane interne qui ſe montre pleine de rides & de plis, & qui eſt beaucoup plus rouge qu'à l'ordinaire. Cette membrane interne eſt continue à celle de la matrice, & eſt un peu plus ample que le vagin. Le tiſſu ſpongieux du vagin eſt garni de follicules glanduleux, qui fourniſſent naturellement une humeur qui humecte le conduit. A la partie moyenne du vagin, dans ſa face inférieure, eſt placé le méat urinaire, autrement l'orifice de l'urèthre : il eſt aſſez vaſte pour ſouffrir l'introduction d'un corps du volume d'un petit doigt. Le repli de la membrane interne du vagin forme la valvule. Le canal de l'urèthre, dans la jument, a le diamètre beaucoup plus conſidérable & beaucoup plus court que dans le cheval ; la direction de ce canal eſt oblique de devant en arrière, & legérement de bas en haut ; ſa ſubſtance eſt membraneuſe & nullement ſpongieuſe.

La matrice eſt la ſeconde des parties internes de la génération de la jument ; elle eſt longue d'environ huit pouces ; ſon corps eſt à peu près ſemblable à l'inteſtin rectum, quoiqu'il ſoit beaucoup plus uni ; ſon extrémité antérieure forme ce qu'on appelle le fond de l'*uterus*, & ſa poſtérieure, ce qu'on appelle *col :* cette dernière ſe trouve comme enchâſſée dans le vagin, & s'y prolonge de la longueur de deux ou trois travers de doigt ; elle eſt plus étroite que le corps, & elle eſt ſi reſſerrée, qu'on auroit bien de la peine d'y introduire le doigt. Le fond de la matrice ſe bifurque, & préſente deux portions qui ſont à peu près chacune la moitié du volume du corps de l'uterus, & qui ſe nomment cornes ou branches : ces branches ont chacune cinq ou ſix pouces de longueur ; elles reſſemblent

ſemblent à des portions d'inteſtins grêles, & s'étendent tranſverſalement l'une à droite, l'autre à gauche, & de dedans en dehors ; on apperçoit dans le fond de ces branches, en les examinant de près, un mammelon ou tubercule de la groſſeur d'un petit pois. Dans le milieu de cette protubérance, il ſe trouve une ouverture ſi petite, qu'elle ne peut admettre qu'un ſtylet très-fin. Cette ouverture eſt l'orifice interne de la *trompe de Fallope.*

La matrice eſt ſituée en partie hors du baſſin ; elle s'avance dans l'abdomen directement en arrière des inteſtins grêles ; les gros inteſtins ſont au-deſſous ; l'inteſtin rectum eſt au-deſſus, de même que les vertèbres des lombes ; elle a ſes attaches avec le vagin, auquel elle eſt continue, avec tous les vaiſſeaux qui s'y portent & qui en reviennent, avec les productions du péricarpe, connues ſous le nom de *ligamens larges :* ceux-ci, de l'extrémité de chaque branche qu'ils fixent perpendiculairement, ſe portent & ſe terminent aux muſcles tranſverſes, près des apophiſes tranſverſes des vertèbres lombaires ; ils ſe prêtent & s'allongent ſelon qu'il en eſt beſoin : leur uſage principal eſt plutôt de s'oppoſer à ce que la matrice ne ſe porte pas plus d'un côté que de l'autre, qu'à lui ſervir d'attache. Ce viſcère a environ quatre ou cinq lignes d'épaiſſeur à ſon orifice, & deux ou trois lignes ſeulement à quatre travers de doigt de ce même orifice, ſoit dans le corps, ſoit dans les branches ; ſa ſubſtance eſt totalement membraneuſe & vaſculeuſe ; ſes tuniques ſont au nombre de deux, l'une interne & l'autre externe.

Les trompes ſont encore partie des organes de la génération : ce ſont deux canaux totalement dépendans de la matrice, un de chaque côté ; ils répondent à l'extrémité de chaque branche, & flottent l'un & l'autre dans la cavité de l'abdomen ; ils ſont longs d'environ ſept ou huit travers de doigt ; ils ne vont point en ligne droite ; ils font d'abord une grande courbure,

& se replient sur eux-mêmes par plusieurs inflexions.

Les ovaires, autre partie de la génération dans la jument, sont deux corps placés, un de chaque côté, dans l'abdomen & à l'extrémité des trompes; ces corps sont enfermés avec les trompes dans la même duplicature du péritoine, & flotent entre les intestins; leur volume & leur longueur varient infiniment; leur forme est oblongue, & à peu près semblable, suivant M. de Bourgelat, aux reins du mouton.

Les vaisseaux des organes de la génération sont les vaisseaux spermatiques; ils tiennent le premier rang; leur diamètre est considérable; les artères naissent de l'aorte postérieure, très près de la petite mésentérique; les veines de la veine-cave postérieure a une hauteur pareille, & sont un peu plus grosses. Ces vaisseaux, en s'écartant de l'axe du corps, deviennent une courbure en dehors dans leur trajet jusqu'à l'ovaire, & trois ou quatre pouces après leur origine; l'artère s'unit de chaque côté à la veine : c'est ainsi qu'est formé le cordon spermatique qui passe sur le muscle psoas & sur l'uretère, sans les croiser absolument, pour parvenir enfin à l'ovaire.

Les vaisseaux qui tiennent le second rang, sont les utérins; ils émanent des iliaques internes & externes. Les vaisseaux nerveux sont les troisièmes en rang; ils tirent leur origine de plusieurs endroits : ceux du corps & des branches de la matrice dépendent de la grande partie intercostale au moyen du plexus abdominal; ceux du vagin proviennent du nerf sacré. Les vaisseaux lymphatiques qui occupent la quatrième place parmi ces vaisseaux, sont très-faciles à distinguer dans l'utérus des vaches, & même encore dans l'utérus des brebis.

L'utérus éprouve des changemens dans la jument pleine, tant pour le volume que pour la figure; la couleur & la dilatation plus ou moins grande des branches. Après la conception, il se forme de nouveaux corps dans l'utérus : le principal est le fœtus;





CHEVAL NAVARROIS.

Chu. Fessard Sculp. 1767.

les autres ſont le placenta, les membranes qui enveloppent le jeune animal, les eaux contenues dans les membranes, le cordon ombilical, les vaiſſeaux ombilicaux, &c. Le placenta eſt le corps que les anciens appelloient *foie utérin*, & qui eſt une vraie poche mince & ample, qui garnit toute la ſurface interne de l'utérus & de ſes branches; il eſt intimement adhérant dans ces derniers, & il y forme comme deux appendices: la couleur de ces appendices & leur épaiſſeur eſt plus conſidérable que dans le corps de l'utérus.

Les membranes qui enveloppent le fœtus ſont au nombre de deux; le chorion & l'amnios. Le chorion eſt une membrane extérieure, mince, diaphane, très-dure, unie dans la face externe; c'eſt une continuation de l'ouraque, qui, après avoir traverſé l'amnios, ſe prolonge le long du cordon ombilical, & va tapiſſer la face interne ou concave du placenta. L'amnios, qui eſt la membrane intérieure, eſt un peu plus forte que le chorion, unie du côté interne, & moins polie par ſa face externe.

Le cordon ombilical eſt la ſeule partie qui établiſſe une communication du fœtus avec la mère; il eſt formé de trois vaiſſeaux ſanguins, & d'un canal membraneux, connu ſous le nom d'ouraque. Parmi les vaiſſeaux ſanguins de ce canal, il y a deux artères & une veine: l'ouraque a ſon origine dans la veſſie, au-delà de l'anneau; il n'eſt formé que par une membrane très-mince.

Après avoir examiné le bas-ventre du cheval, nous allons paſſer à ſa poitrine, qui eſt la ſeconde cavité du corps de l'animal: cette cavité renferme les poumons, le cœur & toutes les dépendances de ces deux viſcères; elle eſt bornée antérieurement par les premières vraies côtes & par une portion du ſternum, & poſtérieurement par le diaphragme, qui la diviſe & la ſépare de l'abdomen.

La plévre eſt une membrane qui tapiſſe intérieure-

ment toute l'étendue de la poitrine ; son tissu est très-serré, & presque semblable à celui du péritoine ; sa substance est composée de deux lames, garnies d'une quantité innombrable de petits vaisseaux : l'externe est inégale, & l'intérieure très-délice. La plévre a ses attaches les plus fortes aux muscles intercostaux, à la portion charnue du diaphragme, & à elle-même lors de son redoublement & du replis qu'elle fait ; & ses plus étroites, aux côtes, au centre nerveux ou tendineux du diaphragme, au sternum & au cartilage xiphoïde. Cette membrane, au moyen de son replis, forme deux sacs ou deux vessies coniques, posées l'une auprès de l'autre : chacune de ces espèces de vessies décrit, du côté des côtes, le même chemin que les os : toutes deux, l'une du côté droit, l'autre du côté gauche, viennent s'adosser par leur autre face latérale, & descendent dans le milieu du thorax, qu'elles coupent & divisent en deux portions, & y forment une cloison, qu'on nomme médiastin, qui ne s'étend dans le cheval que jusqu'au cartilage xiphoïde, bien différent en cela du médiastin de l'homme. La plévre, par ses différens écartemens, forme autant de loges qu'il y a de parties auxquelles ses vessies doivent prêter des enveloppes. Nous ne parlerons pas ici du thymus, qui est une masse mollasse, dont on ne sçait pas encore l'usage.

Le diaphragme qui sépare la poitrine de l'abdomen est un corps véritablement musculeux ; il est presque vertical dans le cheval, ou pour mieux dire, legérement incliné, sa portion inférieure se portant un peu en avant ; sa face antérieure est convexe, & recouverte par la plévre, & la postérieure, concave, & recouverte par le péritoine : ce corps musculeux est composé de deux muscles, un grand & un petit

Les principaux viscères de la poitrine sont les poumons ; ils sont au nombre de deux, & ils sont séparés par le mediastin. La masse qui est à droite se nomme lobe droit, & celle qui est à gauche, lobe gauche ;

le volume de chacun de ces lobes eſt à peu près égal ; leur forme répond à celle de la concavité qui les renferme ; les lobes ſont plus étroits antérieurement que poſtérieurement ; latéralement & du côté du médiaſtin, ils ſont concaves ; & dans celle de leurs ſurfaces qui regarde les côtes, ils ſont convexes.

On a donné le nom de trachée-artère à tout le canal qui eſt placé directement au-devant de l'éſophage, qui règne le long de la partie antérieure de l'encolure, & qui s'étend depuis le fond de la bouche juſqu'aux poumons dans leſquels il ſe propage : le ſommet de ce canal ſe nomme larynx : le canal lui même eſt ce qu'on appelle proprement la trachée, & les rameaux qui dérivent de ces bifurcations, ſe nomment branches ; le larynx eſt ſitué derrière la baſe de la langue, entre cette partie & le pharynx ; ſon volume eſt plus conſidérable que le canal qu'il termine ſupérieurement ; il a cinq cartilages, le tyroïde, le cricoïde, les deux arythmoïdes & l'épiglotte.

Le cartilage tyroïde eſt le plus grand de tous ; il ſe préſente comme une lame cartilagineuſe, recelée à demi, convexe antérieurement & en dehors, concave par conſéquent en dedans ; ſa forme eſt ſemblable à celle de l'angle d'un cheval.

Le cartilage cricoïde tire ſon nom de ſa forme annullaire, ſe trouvant en quelque ſorte enchâſſé dans le tyroïde, au-deſſous & au-dedans duquel il eſt placé. Les cartilages arythmoïdes ſont égaux, ſitués & fixés directement au-deſſus du cricoïde, à côté l'un de l'autre, & à la partie poſtérieure du larynx ; leur forme, quoique très irrégulière, préſente néanmoins trois angles & trois faces.

L'épiglotte, qui eſt le cinquième cartilage, ſe nomme ainſi, parceque lorſque la langue ſe porte en arrière, il eſt abaiſſé ſur la glotte, de façon qu'il couvre exactement cette embouchure, & qu'il empêche les alimens d'y pénétrer. La glotte eſt l'ouverture du la-

rynx; le tube, dont le larynx eſt le ſommet, forme un ſeul canal qui, du bas du cartilage *cricoïde*, ſe propage en deſcendant juſqu'à environ la cinquième vertèbre dorſale, où il ſe diviſe en deux branches : ce canal dans cette étendue compoſe ce qu'on appelle proprement la *trachée-artére;* on donne le nom de bronches aux rameaux de ce tube, qui dès ſa bifurcation perd le nom de traché ; ces deux bronches entrent & pénétrent l'une à droite, & l'autre à gauche dans le lobe qui leur répond.

Des poumons je paſſe au cœur & à ſon péricarpe ; ce dernier eſt une poche, ou ſi on veut une capſule membraneuſe qui enveloppe & qui renferme le cœur, & le cœur eſt un corps muſculeux ſitué entre les parois de l'écartement du mediaſtin ; il a la figure d'un cône arrondi dans ſa pointe, ovalaire dans ſa baſe, & applati dans ſes côtés ; ce viſcère a deux ventricules ou deux grandes cavités renfermés dans l'épaiſſeur de ſa maſſe conoïde. On nomme *ſeptum medium*, la cloiſon qui en coupe obliquement de droite à gauche, & de haut en bas l'intérieur, & qui le partage en deux portions creuſes, dont l'une eſt le ventricule antérieur & l'autre le ventricule poſtérieur ; le ventricule antérieur eſt beaucoup plus foible que l'autre, & eſt d'ailleurs moins long d'environ un pouce : l'épaiſſeur du ventricule poſtérieur à ſa baſe répond à celle du *ſeptum medium*, qui eſt d'environ deux pouces, tandis que celle du ventricule antérieur n'eſt que d'environ un doigt ; la ſubſtance du cœur eſt évidemment muſculeuſe. Le cœur a quatre ouvertures à ſa baſe, deux d'entr'elles communiquent dans les ſacs ou oreillettes, & deux autres dans les artères, c'eſt-à dire dans l'aorte & l'artère pulmonaire ; celles-ci forment ce que nous nommons les orifices artériels, & les autres ſont connus ſous les noms d'orifices auriculaires ; chaque ventricule a par conſéquent un orifice auriculaire & un orifice artériel : on trouve à la circonférence des orifices auriculaires & ar-

tériels, des eſpèces de ſoupapes qu'on nomme valvules; les premières s'appellent veneuſes & les ſecondes artérielles.

Le cœur eſt l'origine des vaiſſeaux artériels & l'embouchure des veineux; les deux principaux vaiſſeaux artériels d'où dépendent tous les autres, ſont l'aorte & l'artère pulmonaire; l'artère pulmonaire ſort du ventricule droit ou antérieur, l'aorte eſt produite par le ventricule gauche ou poſtérieur; les vaiſſeaux veineux qui aboutiſſent aux oreillettes du cœur, ſont les deux veines caves qui ſe rendent dans le ſac droit, & les veines pulmonaires qui s'implantent dans le ſac gauche. Les vaiſſeaux coronaires, qui ſont artériels & veineux, ſont regardés comme les vaiſſeaux propres au cœur.

La troiſième cavité des chevaux eſt la tête. Dans les diſſections anatomiques, après avoir enlevé les os qui ſe trouvent à la face antérieure du crane, on découvre une maſſe moëlleuſe qu'on nomme cerveau, & qui occupe & remplit abſolument cette cavité. Cette maſſe eſt recouverte & enveloppée de deux membranes appellées meninges; l'extérieure de ces enveloppes ſe nomme dure-mère, & l'autre pie-mère. La dure-mère eſt la membrane qui ſe préſente à l'ouverture du crane, elle doit ſa dénomination à ſa force & à ſon épaiſſeur. La pie-mère enveloppe le cerveau plus particulièrement qué la dure-mère, puiſqu'elle eſt au-deſſous de cette membrane; elle doit ſon nom à la fineſſe & à la délicateſſe de ſon tiſſu.

Le cerveau eſt compoſé de quatre parties, du cerveau proprement dit, du cervelet, de la moëlle allongée & de la moëlle épinière. Le cerveau proprement dit occupe toute l'étendue du crane juſqu'à la cloiſon tranſverſale; le cervelet eſt la portion qui dans l'animal eſt au-deſſus de cette cloiſon; la moëlle allongée eſt cette ſubſtance que l'on peut regarder comme une production commune du cervelet & du cerveau, & qui s'étendent

depuis le cervelet jusqu'au grand trou de l'occipital, donne naissance aux nerfs du cerveau. La moëlle épinière en est la continuation ; elle est la source des nerfs spinaux contenus dans le canal osseux des vertèbres ; elle se porte depuis la tête jusqu'à l'échancrure qui se montre aux dernières vertèbres de la queue.

Le cerveau proprement dit, ainsi que le cervelet & même le crane, est placé dans le Cheval perpendiculairement à l'horison, attendu sa situation inclinée ; le cerveau du Cheval est trois fois moins ample que celui de l'homme ; sa figure est antérieurement convexe & ovalaire, & postérieurement applatie ; ce viscère a deux lobes, l'un à droite & l'autre à gauche ; sa substance est double, l'une externe, par-tout semblable à elle-même, nommée écorce du cerveau, substance corticale ; l'autre interne, appellée substance médullaire ; on appelle corps calleux, une portion longitudinale & médullaire, d'une consistence plus ferme & plus solide que le reste de la masse moëlleuse. On donne le nom de centre oval à deux éminences ovalaires & convexes extrêmement blanches, une de chaque côté, ou dans chaque lobe unies par le corps calleux ; elles servent de parois ; elles cachent, ainsi que le corps qui les unit, deux cavités considérables ; ces deux cavités se nomment ventricules antérieurs ou les grands ventricules ; le *septum lucidum* est une cloison qui les sépare : la voute à trois piliers, qui mérite plutôt d'être appellée le triangle médullaire, est situé à l'extrémité postérieure du *septum lucidum*, & au milieu des deux ventricules, ensorte qu'on l'apperçoit dès qu'on a enlevé & la cloison & une partie du corps calleux, dont il est une production, & dont il forme pour ainsi dire la face postérieure ; les corps cannelés sont des avancemens oblongs & grisâtres situés à la partie inférieure des ventricules antérieurs ; les couches des nerfs optiques qu'on remarque encore dans le cerveau, sont encore deux grandes éminences

placées supérieurement, & cependant au niveau des corps cannelés, leur substance extérieure est médullaire, l'intérieure est cendrée.

Le troisième ventricule du cerveau doit sa naissance à l'écartement des couches optiques, à mesure qu'elles se propagent en arrière : on donne le nom de glande pineale à une éminence beaucoup plus petite que les autres, & qui est située au dessus de l'ouverture supérieure & des couches optiques, & celui de glande pituitaire a un corps considérable glanduleux, orbiculaire, & de la grosseur d'une petite châtaigne, placée dans le centre des artères carotides & des sinus caverneux.

Le cervelet est ainsi que la moëlle allongée, situé sous l'occiput ; sa forme est irrégulièrement arrondie, sa surface est marquée par des inégalités transversales, son volume est exactement proportionné à celui du cerveau ; il est d'une consistence un peu plus ferme que la portion moëlleuse dont il est séparé par la cloison transversale. Le cervelet a quatre lobes principaux, dont le plus considérable est l'inférieur ; on trouve dans le cervelet le quatrième ventricule.

La moëlle allongée est la réunion de toutes les fibres qui composent la substance du cerveau & du cervelet, & la moëlle épinière est la production medullaire qui est reçue dans le canal des vertébres. Nous supprimerons ici les autres détails qui peuvent concerner la tête, en ayant suffisamment parlé dans les premières parties que nous avons données sur l'anatomie de cet animal ; nous nous sommes peut-être un peu trop étendu sur cet objet, mais nous avons cru ne pouvoir nous en dispenser dans un ouvrage qui porte le titre de Dictionnaire vétérinaire.

Après avoir donné l'anatomie du Cheval, nous allons actuellement examiner la manière & les moyens de le multiplier, & pour ce faire nous allons entrer dans le détail des haras : nous ne nous étendrons pas ici sur

leur utilité, personne n'en doute à présent, mais nous ferons voir la façon dont il faut s'y prendre pour les établir & les faire prospérer dans le royaume, c'est ce qu'il y a de plus intéressant à examiner. L'auteur anonyme de l'*Essai sur les haras*, qui vient de paroître depuis peu à Turin, nous a paru avoir traité cette matière *ex professo*; nous ne pouvons mieux faire que de puiser dans une pareille source: après avoir démontré qu'on peut élever des chevaux dans tous les pays à pâturage, il conseille de faire choix d'une personne intelligente, qu'on chargeroit de visiter chaque province, & de prendre un état exact des fermes que chaque territoire renferme; cela fait on engageroit sans cependant forcer les fermiers, d'entretenir parmi leurs chevaux une jument ou deux au plus, à proportion de leurs pâturages.

Pour ce faire, la visite étant finie & l'état réglé, on assemblera tous les particuliers d'un même territoire qui possédent des fermes, de même que les baillistes; on leur fera part de la nécessité qu'il y a d'établir des haras, attendu le besoin qui en résulte pour l'état; on le leur persuade par l'avantage même qui leur en résulteroit, on exigera simplement d'eux qu'ils nourrissent une jument, ou deux ou trois, à proportion des chevaux & des bêtes à cornes qu'ils pourroient avoir; on leur représentera encore qu'un poulain de trois ans, qui proviendra de leurs jumens qui auront été accouplées avec des étalons de la beauté de ceux qu'on leur fourniroit, pourroit au moins valoir 20 louis, joint à cela que ces jumens pourroient leur être aussi utiles dans le labourage que les autres chevaux, on pourroit même encore leur promettre de leur faire acheter de belles jumens, & de leur faire distribuer par le sort.

Pour avoir des jumens propres à fournir de belles espèces, il faut les choisir d'une taille avantageuse; elles doivent avoir la côte bien ronde, & un bel avant-main; il faut en général qu'elles aient du corps & du ventre;

quant à l'âge des cavales, elles doivent avoir au moins trois ans accomplis, avant de les faire couvrir pour la première fois.

La manière de nourrir les jumens pleines est fort simple, & n'exige pas beaucoup de façons : toute sorte de nourriture leur est bonne, pourvu qu'elle n'ait aucune mauvaise qualité, comme pourroit être du foin vasé, ou pourri, ou même de l'herbe de marais, car de pareil foin feroit du mal à la cavale, & par conséquent au poulain qu'elle porte, & l'herbe de marais seroit une nourriture trop peu substantielle pour une jument qui est obligé de nourrir son petit ; dès que la nourriture qu'on donne aux jumens n'est pas de cette mauvaise qualité, l'herbe ou le foin leur est également bon ; cette attention est la première qu'on doit avoir pour les jumens pleines. Outre la nourriture, il y a encore d'autres précautions à prendre de la part d'un économe : la première est de ne point surcharger les jumens de travail, sur-tout dans les deux derniers mois ; la seconde est d'avoir une grande attention qu'on ne leur donne point de coups sur le ventre ; la troisième est de ne leur point laisser boire d'eau de puits ou de fontaine ; les eaux stagnantes sont sans contredit pour elles les meilleures ; la quatrième enfin est de ne pas les envoyer paître en automne trop matin, mais d'attendre que le soleil ait fondu la gelée blanche.

Il est difficile de connoître avant le sixième ou septième mois si une cavale est pleine ou non ; M. de Guersault prétend qu'une jument pleine s'entretient toujours plus grasse que les autres, sur-tout l'hiver ; 2.° quand l'on voit, dit-il, ou que l'on sent remuer le poulain, la chose est sûre ; pour ce faire, il faut faire trotter la jument cinq à six tours, puis la mettre à l'écurie, la faire boire ou manger ; on lui met alors la main sous le ventre, on sentira le poulain se remuer, si la jument est pleine.

Les jumens quand elles mettent bas, le font toujours

debout & sans aucune perte de sang, il est par conséquent très-facile de les aider dans leurs accouchemens; le poulain se présente ordinairement la tête la première; on aide celles dont l'accouchement est difficile, on y met la main, on remet le poulain en situation, & quelquefois même, lorsqu'il est mort, on le tire avec des cordes; on fait encore entrer de l'huile dans la matrice pour en faciliter la sortie. Après la naissance du poulain, la mère le léche assez longtemps & voila tout: si une jument avorte, il faut la traiter comme malade, & elle l'est effectivement; 1.° on la tiendra en conséquence bien chaudement, & on la couvrira d'une bonne couverture, afin de procurer la transpiration du lait; 2.° on lui fera observer pendant quelque temps une diéte fort sévère, en la nourrissant de choses légères & d'eau blanche.

Les poulains étant nés, il s'agit actuellement de les élever; il ne faut pas 1.° les laisser teter longtemps, mais les sévrer tout au plus tard le sixième mois; 2.° comme leur première nourriture en les sévrant est du foin, il faut leur en donner d'abord en petite quantité; six livres de foin les premiers jours suffisent, on l'augmente insensiblement: on leur donne en outre deux fois par jour du son, & on leur interdit toute avoine pendant les trente premiers mois, de l'orge concassé vaut beaucoup mieux; 3.° quand on met les poulains à la pâture, il faut avoir attention de ne point les envoyer paître à jeun; il faut leur donner du son, & les faire boire une heure avant que de les mettre à l'herbe, avoir sur-tout l'attention de les garantir du froid, & de ne les point exposer aux pluies; quand ils auront un an ou dix-huit mois, on leur tondra la queue, les crins repousseront & deviendront plus forts & plus touffus; 4.° il ne faut point hongrer les poulains qu'ils n'aient au moins trente mois, & il faut faire cette opération au printemps, ou bien en automne, car en hiver il fait trop froid pour les envoyer à l'eau, & en été la

chaleur les incommode, & les mouches les tourmentent; 5.° il ne faut point se presser de faire ferrer les poulains, il faut attendre trois ans ou au moins trente mois; quand ils ont cet âge on peut commencer à les faire trotter à la longe; on leur met le cavesson sur le nez, & on les fait aller en rond sur un terrein bien uni & qui ne soit pas trop dur, cela leur dénoue les épaules; mais il y a pour lors deux choses à prendre garde, c'est 1.° de ne les point faire monter; 2.° de les trotter large & de ne point trop les fatiguer les premiers jours.

Après avoir parlé des jumens, il en faut venir aux étalons, c'est principalement d'eux que dépend la beauté des espèces; les plus beaux nous viennent des pays étrangers; le ministère toujours occupé des choses utiles, en a fait distribuer dans les différentes intendances du royaume; pour juger bien des étalons, il faut être nécessairement connoisseur de chevaux, & être même écuyer; dans leur choix il faut examiner attentivement 1.° leur figure; 2.° l'état de leur santé; 3.° leurs qualités bonnes ou mauvaises; quant à la figure, il faut qu'un étalon soit de belle taille, c'est-à-dire, qu'il ait au moins cinq pieds pour les chevaux de carosse, & quatre pieds neuf à dix pouces pour ceux de selle; le poil de l'étalon que l'on choisit, doit être aussi autant que l'on peut celui qu'on estime davantage dans le pays où l'on est; les Espagnols aiment le noir de jais, les François préfèrent le bai & le rouan: en Angleterre on vante par préférence l'alzan; en Italie on cherche davantage les chevaux gris; en Allemagne le poil n'y fait rien, & en effet on a bien raison, puisqu'il se trouve des rosses de tout poil; on doit cependant rejetter avec raison les poils qui sont d'une couleur tout-à-fait ignoble, tels que le noir mal teint, le bai lavé, & l'alzan à extrêmités blanches; il faut en outre examiner dans sa figure s'il n'a point une encolure fausse ou renversée, avec un garrot rond & épais; si les oreilles ne sont pas trop longues ou mal placées, les salières trop creuses, la tête

trop pesante ou camarde, s'il n'est pas trop long jointé, & si ses jambes sont en proportion de son corps; la beauté d'un cheval consiste en outre à avoir une côte ronde & proportionnée à sa taille: son arrière-train doit accompagner tout le reste; il doit pour ce avoir une croupe arrondie & une belle queue, qui ne soit ni trop haut, ni trop bas plantée.

La seconde chose à examiner dans le cheval, ainsi que nous venons de dire, est la santé: pour se mettre bien au fait sur cet objet, il faut examiner en détail toutes les parties du corps de l'animal.

On commence par les yeux; il ne suffit pas qu'ils soient bons, mais ils faut qu'ils soient grands, bien fendus & placés à fleur de tête; car les petits yeux enfoncés, outre qu'ils défigurent un cheval, courrent encore risque de se perdre pour peu que l'animal se fatigue.

Après l'examen des yeux, il faut en venir à la ganache; il faut voir s'il n'y a point de glandes, ce qui pourroit être un indice de morve; il faudroit pour lors bien visiter les naseaux, & pour peu que ce qui en découle sente mauvais, il faut rejetter le cheval dès l'instant; il faut ensuite visiter la bouche, examiner si la lévre n'est point trop épaisse, si les barres ne sont point ou trop rondes, ou trop tranchantes: les poulains qui naîtroient de pareils étalons ne manqueroient pas d'avoir les mêmes défauts; les dents servent à connoître si l'étalon tique, & quel est son âge.

Après avoir examiné la bouche, un connoisseur habile passe aux épaules, on observe s'il en a le maniement libre, & si ses mouvemens ne sont pas gênés. Tout étalon chargé d'épaules est bientôt ruiné.

Des épaules on en vient aux jambes; on examine attentivement les genoux pour voir s'il ne s'y trouve point de capelets renversés; quelquefois aussi ils sont couronnés; quand ils sont tels, le cheval est pour lors foible, il s'abat souvent; enfin c'est une rosse: le canon de la jambe doit être large, plat, & le nerf bien dé-

taché, s'il y a des molettes, c'eſt une marque que la jambe eſt fatiguée; s'il n'y a que des ſuros, ce n'eſt rien; s'il ſe coupe, on trouve des cicatrices aux côtés des boulets; après la jambe ſuit le pâturon: il faut paſſer la main pour voir s'il n'y a ni janards, ni porreaux.

Lorſqu'on fait la viſite des pieds, il faut prendre garde ſi les talons ne ſont pas trop bas, ſi la corne n'eſt point caſſante ou cordonnée, s'li n'y a point de ſeimes, ſi la fourchette n'eſt point trop graſſe, & la ſole trop mince, & s'il n'y a point de porreaux ou fics dans le pied. Les habiles maquignons ſavent les cacher ſous un fer couvert.

Le train du devant étant examiné, on regarde tout le corps: on prend garde ſi le flanc n'eſt point altéré, s'il bat juſte, ſi après avoir trotté il ne ſouffle ou ne touſſe point; enſuite on examine les parties de la génération, qui ſont une choſe principale dans les étalons; on prend garde ſi les teſticules ſont bien trouſſées, & s'il n'y a point de fiſtules aux bourſes: les chevaux entiers qu'on néglige d'envoyer quelquefois à l'eau, y ſont aſſez ſujets.

Le train de derrière du cheval eſt la dernière choſe à examiner; on conſidère les hanches pour voir ſi elles n'ont point ſoufferts, ſi les reins ſont bien fermes, & s'il n'y a aucune marque qu'on y ait appliqué le feu; on leve enſuite la queue pour voir auſſi s'il n'y a point de fiſtules, ou bien des porreaux ou fics; les chevaux d'Eſpagne y ſont quelquefois ſujets: de-là on viſite les jarrets, on voit s'ils ſont larges & bien évidés; car les éparvins & les courbes ſe communiquent de père en fils: le canon de la jambe, les pâturons & les boulets de derrière s'obſervent de la même façon que ceux du devant.

Après avoir examiné les défauts corporels, il faut encore prendre garde aux qualités de l'étalon, & pour cela faire il faut les monter. La première choſe à obſerver, c'eſt de voir s'il n'eſt point ombrageux; le

meilleur moyen pour le connoître, c'eſt de le promener ſur le déclin du jour au ſoleil couchant; on tourne la croupe vers cet aſtre, & l'on marche vers l'orient: l'ombre du cheval & du cavalier ſe préſente devant les yeux, on ôte pour lors ſon chapeau, on tire ſon mouchoir, on fait des geſtes que l'ombre répéte, & ſi le cheval ne s'en épouvante point, c'eſt marque qu'il n'eſt pas ombrageux. On paſſe enſuite le cheval dans l'eau pour voir s'il ne s'y couche point; car c'eſt un ſecond défaut; on l'approche auſſi des endroits où l'on fait du bruit pour connoître s'il a du cœur; s'il leve la tête, s'il ſe défend avec courage, & qu'enſuite il approche, il n'y a pas grand mal; mais s'il tremble, s'il regarde en arrière, s'il réſiſte à l'éperon, c'eſt pour lors une roſſe qu'il faut rejetter totalement: il faut auſſi le faire trotter & le faire galoper, pour connoître ſon agilité, ſa force & ſa docilité; c'eſt par tous ces moyens qu'on parvient à faire un bon choix d'étalons.

On diſtingue de deux ſortes d'étalons; les uns ſont propres pour nous donner des chevaux de ſelle, & les autres pour des chevaux de carroſſe; les étalons Arabes, les Turcs, les Barbes & ceux d'Andalouſie, ſont ceux qui produiſent les plus beaux chevaux de ſelle; mais il n'eſt pas donné à tout le monde d'avoir de pareils étalons, ſur-tout de la première eſpèce; ceux d'Andalouſie ſont très-eſtimés; ils ſont renforcés, agiles, ſincères & nobles; les étalons d'Eſpagne, les Napolitains, les Normands, les Anglois, ceux du pays de Holſtein & du Danemarck, ſont encore d'excellens étalons de ſelle, proportion gardée de leur taille & de leur agilité; quant aux étalons de caroſſe, ceux qui viennent de la Friſe & de l'Italie ſont les plus vantés; quoiqu'on en pourroit encore prendre parmi ceux des pays que nous avons nommés, en choiſiſſant cependant les plus grands & les plus renforcés.

Après avoir détaillé la bonté & les qualités des étalons

étalons & des jumens, il en faut venir à la monte : le vrai temps de la monte commence au mois d'avril, temps où les cavales commencent à être en chaleur, & dure jusqu'à la fin de juin; après quoi on peut retirer les étalons & la monte est finie.

Il peut cependant arriver qu'il y ait des jumens qui entrent en chaleur en d'autres temps de l'année; mais on ne les fait pas pour lors couvrir par deux raisons; la première est que si on le faisoit avant le mois d'avril, les poulains qui viendroient au monde l'année d'après, dans une saison encore froide, & lorsqu'il n'y a point d'herbe, pourroient souffrir & de la rigueur de la saison, & de la nourriture qui manqueroit aux mères qui doivent les allaiter : si on les faisoit couvrir passé le mois de juin, les poulains qui en proviennent, naissent dans les mois les plus chauds, & ils sont pour lors sujets à être incommodés par la chaleur & les mouches : ces observations sur la monte concernent les haras montés en règle, dont nous parlerons plus particulièrement à l'art. *haras*. Quant aux jumens répandues chez les différens particuliers, on peut les faire monter indistinctement dans tous les mois de l'année.

M. de Garsault dit qu'il faut se pourvoir pour le temps de la monte de quelque cheval entier, qu'on appelle boute-en-train, qui ne servira qu'à faire connoître les jumens qui sont en chaleur, ou à les y faire venir; la principale qualité que le cheval doit avoir, est d'être ardent, & de hennir fréquemment : on fait passer en revue toutes les jumens devant le boute-en-train; celles qui ne sont pas en chaleur se défendent de lui, & veulent le tuer, mais pour celles qui y sont elles le laissent approcher, & montrent des signes de chaleur; après cette épreuve, on retire le boute-en-train, & on fait couvrir les jumens en chaleur par les étalons qui leur sont destinés, renvoyant les autres jusqu'à ce que leur chaleur se dénote.

M. de Buffon nous apprend les précautions qu'il y a

à prendre pour la distribution des étalons; il faut, dit-il, avoir grande attention à la différence & à la réciprocité des figures du cheval & de la jument afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre; il faut sur-tout éviter les accouplemens disproportionnés, comme d'un petit étalon avec une grosse jument, ou d'un gros étalon avec une petite jument; pour tâcher d'approcher de la belle nature, il faut donner à une jument trop épaisse un cheval étoffé, mais fin; à une petite jument, un cheval un peu plus haut qu'elle; à une jument qui péche par l'avant-train, un cheval qui ait la tête belle & l'encolure noble.

Lorsqu'on menera l'étalon à la jument, il faudra le panser auparavant; cela ne fera qu'augmenter son ardeur; il faut aussi que la jument soit propre & déferrée des pieds de derrière; car il y en a qui sont chatouilleuses, & qui ruent à l'approche de l'étalon; un homme tient la jument par le licol, & deux autres conduisent l'étalon par des longes; lorsqu'il est en situation, on aide à l'accouplement en le dirigeant, & en détournant la queue de la jument; car un seul crin qui s'opposeroit, pourroit le blesser, même dangereusement: il arrive quelquefois que dans l'accouplement l'étalon ne consomme pas l'acte de la génération, & qu'il sort de dessus la jument sans lui avoir rien laissé; il faut donc être attentif à observer si dans les derniers momens de la copulation le tronçon de la queue de l'étalon, n'a pas un mouvement de balancier près de la croupe; car ce mouvement accompagne toujours l'émission de la liqueur séminale: s'il a consommé, il ne faut pas lui laisser réitérer l'accouplement; il faut au contraire le ramener tout de suite à l'écurie, & le laisser jusqu'au surlendemain: car quoi qu'un bon étalon puisse suffire à couvrir tous les jours une fois pendant les trois mois que dure le temps de la monte, il vaut mieux le ménager davantage, & ne lui donner une jument que

tous les deux jours ; il déperira moins & produira d'avantage. Dans les premiers ſept jours on lui donnera donc ſucceſſivement quatre jumens différentes, & le neuvième jour on lui ramenera la première, & ainſi des autres, tant qu'elles ſeront en chaleur ; mais dès qu'il y en aura quelqu'une dont la chaleur ſera paſſée, on lui en ſubſtituera une nouvelle pour la faire couvrir à ſon tour, auſſi tous les neuf jours ; & comme il y en a pluſieurs qui retiennent dès la première, ſeconde ou troiſième fois, on compte qu'un étalon ainſi conduit, peut couvrir quatorze ou dix-huit jumens, & produire dix ou douze poulains dans les trois mois que dure cet exercice.

Quant au terrein qu'on doit choiſir pour donner la monte aux jumens, il faut, dit M. de Garſault, que le terrain où ſe paſſe la monte, ait des inégalités, afin d'aider l'étalon pendant le temps qu'il couvre ; car ſi la jument eſt plus grande que lui, on le placera près d'une petite hauteur, afin que le cheval ſe trouve ſur la hauteur & ait de l'avantage : ſi la jument eſt plus baſſe que le cheval, on la fera mettre ſur la hauteur par la même raiſon.

Comme il arrive dans le moment même de la monte, dit M. Garſault, pluſieurs inconvéniens qui pourroient embarraſſer, il eſt bon de mettre au fait des expédiens dont on doit ſe ſervir pour y rémédier : lorſque le cheval eſt prompt & la jument tranquille, tout ſe paſſera bien & ne donnera point d'inquiétude ; mais il ſe trouve des étalons qui montent pluſieurs fois inutilement ſur la jument, ce qui ne fait que la fatiguer ; il faut mettre à ceux-là des lunettes, ils ſe tourmenteront moins : d'autres s'élèvent & ſe dreſſent, de façon qu'ils ſont ſujets à ſe renverſer ; il faut alors que les palefreniers baiſſent les cordes, c'eſt-à-dire, les longes de cuir juſqu'à terre pour ramener le cheval en bas. Il ſe trouve des étalons lents à couvrir qui

restent quelquefois long-temps tranquilles auprès de la jument ; on les éloigne alors de la jument, en la promenant un tour, puis on les laisse rapprocher ; ils couvriront à la fin ; d'autres par trop de vivacité se mettent tout en eau sans pouvoir couvrir, ce qui arrive plutôt aux jeunes chevaux qui n'ont pas encore couvert ; on les remettra dans l'écurie, & un quart-d'heure après on fera une nouvelle tentative. La jument est quelquefois inquiette, & dérange le cheval par son agitation : alors il faut que l'homme qui est à sa tête lui parle & la tienne de près : neuf jours après qu'une jument a pouliné, il faut la ramener à l'étable.

Il y a encore une monte qu'on appelle monte en liberté : elle consiste uniquement à laisser un étalon dans un pâturage bien fermé avec la quantité de jumens qu'on veut qu'il couvre ; mais c'est le vrai moyen de ruiner bientôt un étalon, dit M. de Garsault ; aussi n'approuve-t-il point cette monte : elle paroît cependant plus naturelle & meilleure, supposé que le fait soit vrai, d'empêcher qu'un étalon ne s'épuise : voici la façon dont il faut s'y prendre.

Dès que l'on a bien constaté le nombre des jumens qui sont en chaleur, on les renferme dans un parquet ; ensuite on y lâche un étalon ; cet étalon dès qu'il se verra en liberté, prendra un air alerte & joyeux, il hennira, il gambadera quelque temps, flairera toutes les jumens les unes après les autres, & finira par couvrir celle qu'il trouvera le plus à son gré ; cela fait les gens d'environ, que nous supposons être sur leur garde, s'avancent avec une poignée d'avoine, & prennent leur étalon & le ramenent à l'écurie, sans lui laisser le temps de réitérer l'accouplement ; on fait aussi retirer la jument qui a été couverte, & qui ne doit plus reparoître pour neuf jours ; ensuite on lâche un autre étalon, qu'on retire comme le précédent dès que son accouplement est fini, ainsi que la cavale ; & puis on recommence,

& on continue toujours de même tant qu'on a des étalons à donner, & les jumens qui restent en arrière, on les garde pour un autre jour.

La connoissance du cheval est extrémement nécessaire quand on en veut faire l'achat ; c'est la raison pour laquelle nous allons donner à ce sujet quelques principes généraux, quoique cependant nous en eussions déja rapportés quelques-uns en parlant du choix des étalons & des jumens.

Il faut 1.° que l'acheteur commence par jetter un coup d'œil général sur toute la figure du cheval, pour voir s'il a la taille, la figure & les qualités extérieures requises pour l'usage auquel on veut le destiner; 2.° qu'il pose son doigt sur la nuque pour connoître si la peau n'y a point été coupée, pour relever les oreilles au cheval ; 3.° qu'il regarde si les oreilles n'ont point été coupées, & si on n'y a rien mis dedans pour les faire tenir droites ; 4.° s'il léve le toupet, afin de voir s'il ne couvre pas quelques marques d'un bouton de feu appliqué en cet endroit, ce qui dénoteroit que le cheval a eu le vertigo ; 5.° on regardera au front si on n'y a point fait de fausses plottes, ce qui se connoît à ce que les poils des fausses pelottes sont toujours plus longs, & que vers le milieu il reste toujours un petit endroit où le poil manque ; 6.° on examinera les salières, pour voir si elles n'ont point été soufflées, ce qui se connoît à un petit cercle creux qui paroît tout au-tout de l'os temporal, au défaut du bassin de la salière ; 7.° on examinera avec attention l'œil, pour voir si la prunelle se resserre, & se dilate toutes les fois qu'elle passe de l'obscurité à la lumière, & de la lumière à l'obscurité ; on observera que les joues ne soient point trop charnues, car elles rendent la tête du cheval pesante & les yeux sujets aux fluxions; 9.° on tatera l'angle de la mâchoire inférieure, pour voir s'il est assez grand pour pouvoir loger le gozier, il faut sur-tout prendre garde qu'il n'y ait point de glandes

apparentes dans cet endroit, ce seroit un indice de morve; 10.° il faut prendre garde que le chanfrein ne sorte point, ce que les maquignons font quelquefois pour appareiller les têtes de deux chevaux de carrosse; 11.° on visitera les naseaux pour voir si on n'y a rien mis dedans pour faire que le cheval se mouche bien; 12.° on examinera la bouche du cheval; pour ce faire on lui fera ôter sa bride pour bien juger de la beauté de cette partie de l'animal qui consiste à n'être ni trop ni trop peu fendue; 13.° on fera aussi attention à sa langue, car quelquefois elle manque aux chevaux, & c'est une partie trop essentielle pour n'y pas prendre garde; 14.° il faut encore tater avec le doigt les barres du cheval, pour savoir si elles ne sont pas ou trop rondes ou trop tranchantes; 15.° des barres on passera aux dents; les maquignons sont souvent dans l'habitude, pour mieux tromper, de les arracher, de les scier, de les limer & de les contremarquer; il est donc à propos de les bien observer; il est facile de connoître si elles ont été arrachées, parce que celles qui viennent à leur place ne poussent point en règle avec les crochets; quand les dents ont été une fois sciées ou limées, il est encore aisé de s'en appercevoir; celles de devant ne joignent plus pour lors, parce que les machelières les en empêchent, & les dents contremarquées se connoissent en ce qu'elles ne sont pas aussi blanches qu'elles devroient l'être, & par leurs crochets qui sont arrondis & jaunes; 16.° en maniant la barbe, on connoîtra si elle n'est pas trop platte, ou si le cuir n'en est pas trop épais, car c'est un défaut, le cheval est pour lors dur & pesant à la main; 17.° pour que l'encolure d'un cheval soit belle, il faut qu'elle soit longue & relevée; il faut se défier des maquignons qui par adresse savent quelquefois la faire paroître telle sans qu'elle le soit; 18.° la crinière est encore une chose à observer, il faut qu'elle soit longue, fine & legère, sans être trop chargée de crins;

19.° le garrot doit être haut & tranchant, ou pour mieux dire, déchargé de chair pour les chevaux de selle; 20.° une chose à laquelle on doit encore avoir attention dans les chevaux, sur-tout dans ceux de monture, c'est que leurs épaules en doivent être plattes, séches & peu serrées; il leur faut aussi une liberté pour le mouvement, pour que le cheval, ni ne bronche, ni ne se coupe, ni ne se croise, ni ne tombe en marchant; 21.° il faut prendre garde aux coudes des chevaux qui sont souvent fort sujets aux loupes, on les manie pour voir s'il n'y en a point; 22.° il faut jetter ensuite la vue sur le poitrail pour voir s'il est bien à son aise & s'il se trouve placé comme il faut entre les deux épaules; 23.° l'avant-bras, lorsqu'il est nerveux & renforcé, prouve dans le cheval la force; 24.° il faut en outre que le genou du cheval soit rond & souple; les capelets renversés affectent cette partie & ne portent pas grand préjudice; quand les genoux sont couronnés, c'est une marque que le cheval est foible & qu'il s'abat; il faut y regarder de près, sur-tout aux chevaux noirs; les maquignons savent bien les noircir; 25.° Le canon de la jambe est encore une chose qui mérite attention de la part d'un connoisseur en chevaux; il doit être large & plat; la jambe en général est susceptible d'une infinité de défauts; les jambes roides ou fourbues sont fort mauvaises; les maquignons les échauffent pour l'ordinaire afin de les dégourdir; après quoi ils font entrer le cheval dans l'eau, & ils lui laissent bien refroidir les jambes avant de le faire marcher; 26.° le nerf ou le tendon de la jambe, doit être bien détaché, libre & net, on le manie pour voir s'il est tel; 27.° il faut pareillement voir si les chevaux n'ont point de châtaignes; ces châtaignes sont des excrescences d'une espèce de corne molle qui surviennent quelquefois aux pieds des chevaux; 28.° le boulet d'un cheval, pour être en sa perfection, doit être menu; c'est en cet endroit que le cheval se coupe, lorsqu'il

marche mal, qu'il eſt foible & mal bâti; il faut y paſſer la main pour voir s'il y a des cicatrices & pour connoître ſi le marchand n'y a rien fait pour les cacher; 29.° le paturon qui eſt au-deſſus du boulet mérite encor^e^ attention; il doit être maigre, renforcé & bien net, ſur-tout dans les chevaux qui ne ſont pas tout-à-fait jeunes; il faut paſſer la main dans le pli du paturon pour voir s'il n'y a point de crévaſſes, de poireaux, de fics ou de javars, & voir au-dehors s'il n'y a pas quelque commencement de forme; 30.° pour connoître ſi un cheval ne provient pas d'un étalon commun, il ſuffit d'examiner ſes fanons, s'ils ſont longs & touffus, c'en eſt une vraie marque; les maquignons en arrachent les poils pour faire paroître le cheval plus fin qu'il n'eſt, mais ſi peu qu'on l'examine, on ne s'y laiſſe pas tromper; 31.° la couronne borde le haut du ſabot, il faut qu'elle ſoit un peu élevée; 32.° le ſabot a encore beſoin d'être examiné attentivement; il faut qu'il ſoit haut, que les quartiers ſoient longs, les talons larges, & la corne noire, unie & luiſante; il faut prendre garde auſſi aux ſcimes, les maquignons les ſavent ſouvent ſi bien boucher, avec un maſtic fait exprès, qu'il n'en paroît rien; 33.° la ſole doit être épaiſſe & concave; pour la bien examiner, il faut lever le pied du cheval; car il s'y trouve quelquefois des poireaux ou fics que les maquignons cachent ſous un fer couvert; 34.° il faut enſuite conſidérer le dos, il doit être égal & inſenſiblement arqué ſur toute ſa longueur; il faut prendre garde auſſi qu'il ne ſoit bleſſé; par conſéquent il faut l'examiner à nud de même que les reins; 35.° les côtes d'un cheval doivent être rondes, & ſur-tout bien proportionnées à la taille du cheval, & les flancs pleins & courts; pour les faire paroître tels, les maquignons ont une ruſe, il font manger à leurs chevaux de l'avoine avec du ſel avant de les faire boire; après qu'ils ont bu ils leur donnent encore du ſon; rien ne remplit mieux leurs flancs pour les faire paroître courts.

Le flanc d'un cheval poussif bat toujours irrégulièrement, c'est la marque à laquelle on reconnoît dans lui cette maladie; les maquignons, malgré qu'ils arrêtent souvent la pousse, ne peuvent point faire battre le flanc juste quand il est altéré. 36.° Le ventre est encore une chose à examiner, car quand il est avalé, il est difforme, & quand le cheval est ventru, il est ordinairement paresseux. 37.° La croupe du cheval mérite encore attention de la part d'un connoisseur; une croupe avalée défigure le cheval, une croupe trop étroite désigne peu de force dans le sujet. 38.° La queue ne contribue pas peu à la beauté & à la bonté d'un cheval; son tronçon doit être épais, ferme & garni de longs coins, sans cependant être trop touffu; la queue ne doit être encore ni trop haut ni trop bas plantée; quand elle est trop haute, elle défigure le cheval, quand elle est trop basse, elle désigne des reins foibles. 39.° Si on veut examiner l'anus, il faut lever la queue du cheval; on néglige quelquefois trop cette partie, il peut s'y trouver des porreaux, des fics ou des fistules. 40.° Il faut que les fesses du cheval soient grosses & charnues à proportion de la croupe; si elles sont trop serrées, le cheval est dit mal gigoté. 41.° Il faut aussi examiner attentivement les bourses & le fourreau, il peut s'y trouver des fistules que les maquignons arrêtent souvent & cachent avec des teintures astringentes. 42.° Les jarrets d'un cheval, pour être dans leur perfection, doivent être larges & bien évuidés; ils sont souvent exposés aux soulandres, aux vassigons, aux varices, aux capelets, aux jardons, aux courbes & aux éparvins; les maquignons ont une ruse pour empêcher les chevaux qui en sont atteints de boîter; ils le font pour lors bien trotter avant de le présenter, pour lui échauffer & dégourdir le jarret, & cela fait quelquefois qu'il ne boîte plus, au moment qu'ils vons le présenter; mais dès que la partie se refroidit, il reboîte plus que jamais. 43.° Toutes les par-

ties du corps étant ainsi examinées, on monte enfin le cheval pour connoître sa vigueur, sa docilité, sa legèreté, & pour voir s'il n'est point hargneux, rétif, ou ombrageux, ou s'il ne se couche point dans l'eau.

En suivant toutes les règles que nous avons prescrites, on est sûr de ne pas être trompé dans l'achat des chevaux.

Après avoir considéré le cheval en état de santé, il faut actuellement examiner ses différentes maladies & les remèdes qu'on y peut apporter; c'est là principalement le but de l'art vétérinaire; la maladie la plus importante des chevaux, & cependant la moins connue, est la morve; tous les auteurs, jusqu'à ces temps reculés, l'ont regardée comme incurable, & elle l'étoit effectivement; mais le sieur Lafosse, maréchal ferrant, à Paris, ayant parvenu, par le moyen de l'anatomie, à la découverte des causes de cette maladie, a enfin trouvé les moyens de la traiter.

La morve est un écoulement qui se fait par les narines; c'est d'abord une liqueur blanchâtre qui en découle ensuite à mesure que la maladie augmente; cette liqueur se rembrunit, & cette matière avec le temps devient sanguinolente; ce découlement finit par être si abondant, qu'on en voit périr l'animal à vue d'œil, il est même pour lors très-dégoutant.

Les plus anciens auteurs qui ont écrit sur cette maladie ont supposé le siège de la morve dans le cerveau; il n'est pas douteux que cette opinion ne soit très-erronée; il y en a encore qui ont imaginé que la morve avoit son siège dans l'épine du dos, & que la moëlle allongée découloit par les narines; cela est cependant totalement contraire aux observations anatomiques; des auteurs plus modernes ont supposé le siège du mal dans le foie, d'autres l'ont placé dans les poumons, quelques-uns dans les reins, & même il s'est trouvé des auteurs qui s'imaginoient qu'elle existoit dans la ratte. Soleysel ne doutoit pas que ces parties étoient vrai-

ment le siège du mal, il en trace même la route par la veine cœliaque jusqu'à la tête, où il le fait placer dans les glandes parotides; c'est de ces glandes que la liqueur s'écoule & s'épanche par les narines.

L'anatomie, les observations, & la méthode actuellement adoptée pour guérir cette maladie, prouvent que son siège est en effet dans la partie même où elle commence à paroître, & qu'elle est par conséquent située dans les glandes repandues dans la membrane pituitaire, qui tapisse la partie intérieure des narines, & que nulle autre partie de l'animal n'en est affectée.

Lorsque la morve ne flue que par une des narines, on remarque que la glande maxillaire, qui est du même côté attaquée, est gonflée & enflammée; & que celle qui est de l'autre côté sain est dans son état naturel; mais que dès que la morve flue par les deux narines, l'une & l'autre glande sont également affectées.

Lorsque ces glandes sont enflammées, l'écoulement de la matière commence, & comme l'animal baisse la tête pour manger, cette situation favorise encore l'écoulement.

Cette maladie provient d'un grand froid, sans souvent qu'il y ait aucune infirmité dans l'animal qui y participe; elle peut encore avoir pour principe une matière morbifique, qui de la partie qu'elle affectoit, se jette sur la membrane pituitaire, où elle peut faire des progrès violens par la mauvaise qualité du sang.

Si la mauvaise qualité du sang se joint à la morve, cela rend la cure & plus difficile & plus longue; il faut pour lors purifier & rafraîchir le sang par un mélange de souffre & d'antimoine avec l'avoine que l'on donne à manger au cheval.

Pour mieux entendre le siège de cette maladie, il faut se rappeller que la membrane pituitaire est une peau fine, mince & extrémement déliée qui couvre l'inté-

rieur des deux narines du cheval ; il y a dans le nez, ainsi que nous l'avons dit plus haut dans l'anatomie de cet animal, deux parties égales que l'on appelle les narines ; chaque partie de cette cloison est couverte de cette peau dont nous venons de parler ; cette peau contient plusieurs petites glandes qui fournissent une certaine humidité qui la rend souple & lisse. Quand ces glandes sont dans leur état naturel, l'humidité qu'elles rendent s'écoule par le nez sans causer aucun mal ; mais lorsqu'il survient quelque vice dans cette liqueur, que les glandes suintent continuellement, elle est sale & corrompue, & c'est cet écoulement qui est purulent que l'on appelle morve.

La tête du cheval est composée de plusieurs parties, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus ; dans celle qui forme le front exactement au-dessus des yeux, il y a deux cavités entre les deux plaques de l'os qui forme les sinus frontaux ; le dedans de ces sinus est tapissé de la même membrane que la cloison qui sépare les deux narines, & cette membrane a dans cette partie des glandes comme dans les autres.

Toute cette membrane, & les glandes dont elle est garnie sont, ainsi que nous venons déja de l'observer, le siège de la morve ; au commencement de la maladie les glandes, principalement celles qui sont dans les sinus frontaux, ne font que s'enfler & se décharger de la trop grande quantité de matières dont elles abondent ; lorsque la maladie fait des progrès, les sinus deviennent ulcéreux, & alors la matière qui en découle est plus épaisse & plus dégoutante ; mais lorsque la maladie est à son dernier période, toute la membrane de cette partie s'enflamme, s'enfle & se trouve rongée ; alors la matière qui en découle est sanguinolente ; tout cela est démontré par l'ouverture des chevaux morts.

La membrane pituitaire est généralement affectée par cette maladie aussi-tôt qu'elle se manifeste ; elle se montre d'abord dans la partie de la membrane, où

les plus grosses glandes se trouvent placées, c'est-à-dire, dans les sinus frontaux ; en sorte que ces glandes sont particulièrement le vrai siège de la maladie, laquelle s'étend le long de la membrane pituitaire. La maladie de la morve se borne ordinairement à cette partie, rarement porte-t-elle ses ravages jusqu'à quelqu'autre. Lorsque cette maladie est extrême, on trouve la cloison des narines qui est couverte de cette membrane rongée par l'acreté de l'humeur dont elle est environnée, & on ne remarque jamais d'autres os affectés.

Le rhume peut donner lieu à la morve, lorsqu'il se fixe sur les narines ; la membrane pituitaire en est pour lors affecté, ce qui se connoît par le reniflement du cheval, par les fréquens mouvemens de sa tête, & par l'humidité plus abondante qu'à l'ordinaire qui coule de ses narines. Si l'animal est d'ailleurs disposé à la fièvre, la membrane & les glandes se gonflent, s'enflamment, & tous les autres symptomes paroissent naturellement ; c'est une raison très-forte qui doit nous engager à ne pas négliger les rhumes dans les chevaux, puisqu'ils peuvent donner lieu à la morve.

Dès qu'on s'apperçoit que le rhume tombe dans les narines du cheval, on peut croire qu'il y a catharre, autrement coryse ; il faut lui faire une saignée abondante, pour éluder la disposition inflammatoire ; après quoi il faut lui donner deux fois par jour une boisson bien chaude, & le promener doucement ; on tiendra sur toutes choses le cheval chaudement & proprement, & le lendemain de la saignée on le purgera avec une médecine ordinaire : si cela ne suffit pas, on réitérera la saignée le jour suivant ; on la fera aussi abondante que la première, & on continuera encore le régime ci-dessus pendant un jour.

Une indigestion peut aussi causer la morve aux chevaux ; son effet est de corrompre le sang, & de produire une surabondance d'humeur grossières, qui cherchent

naturellement à s'épancher par les glandes de la membrane pituitaire. Ces humeurs mal cuites & mal digérées, doivent faire un engorgement, & enflammer par conséquent & même ulcérer par l'âcreté qu'elles acquièrent en séjournant dans la membrane pituitaire. La morve s'ensuit pour lors, & elle est alors d'autant plus dangereuse & difficile à guérir, que le sang est vicieux: outre les remèdes propres à la morve, que nous détaillerons ci-près, on mêlera avec la nourriture qu'on donnera à ces chevaux, du soufre & de l'antimoine.

Avant que d'entreprendre la cure de la morve, il faut être bien assuré de son existence, & observer exactement la couleur de la matière qui s'écoule par le nez. Si elle est âcre, corrosive & d'une couleur dégoutante, si la membrane pituitaire est enflée, enflammée & rongée de petits ulcères, si la matière coule continuellement, le cheval d'ailleurs se portant bien, on peut être assuré que c'est de la morve dont il est affecté; mais si la matière est épaisse & blanche, si l'intérieur du nez n'est ni enflé, ni ulcéré, si la matière coule peu, tandis que l'animal est en repos dans l'ecurie, & si l'écoulement au contraire augmente lorsqu'on le fait travailler, s'il respire difficilement, & s'il se forme en respirant l'air une espèce de râlement dans la poitrine, ces différens symptômes caractérisent pour lors l'abcès du poumon, qui est une maladie incurable.

Par tout ce que nous venons de dire, on peut conclure que la morve n'est autre chose qu'un amas d'ulcères dans la membrane pituitaire & dans les glandes. La méthode la plus sûre pour traiter cette maladie est donc de nettoyer & de décharger la partie affectée de cette matière âcre qni y séjourne: si tout le mal étoit à l'extérieur du nez, rien ne seroit plus facile que d'y remédier; mais s'il est interne, il n'y peut avoir pour lors d'autre moyen que d'en venir à l'opération à l'endroit le plus commode pour injecter les liqueurs

déterſives, qui conviennent le plus dans la partie affectée, où eſt le ſiége du mal. Cette opération eſt une eſpèce de trepan; avant que d'y procéder, il faut, 1°. remarquer ſi la maladie n'eſt que dans une narine, où ſi les deux en ſont affectées; dans le premier cas, une ſeule ouverture ſuffit; dans le ſecond il en faut faire deux, une pour chaque narine à chaque côté de la tête un peu au-deſſous des yeux. On ſe ſert d'une ſeringue pour injecter les liqueurs convenables, & l'on lave & déterge ainſi les parties affectées; l'opération doit ſe faire de façon qu'en pointant par les ouvertures la ſeringue en haut, on puiſſe injecter tout l'intérieur des ſinus frontaux. On emploie ſucceſſivement différentes liqueurs pout les injections.

La liqueur qu'on emploie pour la première injection ſe prépare ainſi: on fait bouillir douze pintes d'eau; au premier bouillon on la verſe dans un vaſe aſſez grand pour contenir trois fois la même quantité; on y jette peu à peu trois livres de chaux la plus fine & la plus déliée; il ſe fait une fermentation ou ébullition, la fermentation paſſée, l'eau ſe clarifie, & devient tranſparente à meſure que la chaux ſe précipite dans le fond du vaſe; on verſe enſuite par inclinaiſon la liqueur, & on la laiſſe repoſer pendant toute la nuit; on trouve le matin une eſpèce de crême qui ſe forme ſur la ſuperficie; on l'ôte avec l'écumoire, & on met la liqueur dans une bouteille. Cette chaux a autant de force qu'il lui en faut pour déterger les ſinuoſités de la cloiſon du nez, & des ſinus frontaux. On mêle enſuite avec deux pintes de cette eau de chaux, un demi-ſeptier de vinaigre, & une demi-once de ſel, après la diſſolution duquel la liqueur ſe trouve entièrement compoſée.

Les ouvertures étant faites dans les parties de la tête aux endroits indiqués ci-deſſus, on chauffera cette liqueur, & quand elle ſe trouve avoir le degré de chaleur pour pouvoir cependant y ſouffrir long-temps

la main, on en remplit une seringue qui tient une pinte: on serre les narines du cheval, & l'on pousse le piston avec force, afin que la liqueur se porte par les ouvertures aux parties affectées; la plus grande partie de la liqueur étant injectée, on laisse les narines du cheval ouvertes; la liqueur en découle en partie par les narines, & en partie par l'ouverture inférieure.

On réitérera de suite l'injection avec la même quantité de liqueur, après quoi on laisse le cheval se reposer pendant deux heures, au bout de ce temps on recommence l'injection comme la première fois; ce qu'on continue pendant quatre jours soir & matin.

Cette espèce d'injection en précède une autre qui se prépare avec la liqueur suivante; on fait calciner deux gros de couperose en poudre dans une poëlle jusqu'à ce qu'elle devienne en poudre grise & sèche, ayant sur-tout l'attention de la bien remuer; on met cette poudre dans quatre pintes d'esprit-de-vin; on y ajoute un peu de noix de galles raclée; on secoue ce mêlange, & on le laisse reposer pendant la nuit.

Après l'usage de ces deux injections, on a recours à une troisième qui sert à completer la cure:

On prend un quarteron d'alun; on le réduit en poudre; on y ajoute la même quantité de vitriol blanc; on met au feu ce mêlange dans un creuset; il se fond, ensuite il se séche; on l'ôte alors du feu, & on le réduit en poudre; on le met dans un grand vase; on verse par dessus quatre pintes d'eau de chaux; on remue le tout avec un bâton, & on le laisse reposer toute la nuit: le lendemain matin on décante cette liqueur; on prend garde de ne point laisser tomber le sédiment qui est au fond, & on ajoute à cette liqueur ainsi clarifiée, deux pintes de fort vinaigre; l'on met le tout ensemble en bouteille: cette troisième injection ne doit se faire qu'au quatrième jour.

Lorsque la morve à son siége précisément dans les sinus

ſinus frontaux, & qu'il n'y a aucun principe de corruption dans la maſſe, le remède ſuivant eſt uniquement ſuffiſant pour opérer le même effet que les injections précédentes.

On prend un quarteron d'ellébore noir, autant de racine de betoine; on réduit le tout en poudre impalpable; on le met bouillir dans huit pintes d'eau, auxquelles on ajoute deux pintes d'eau-de-vie, juſqu'à la réduction des huit pintes, on en injecte de la même façon que nous avons dit ci-deſſus, une chopine matin & ſoir, & on frotte avec du ſuif fondu, & en tous ſens, toute la partie extérieure du nez du cheval; on injecte de quatre en quatre heures une chopine d'eau de ſavon ordinaire, & la morve ſe guérit parfaitement: pendant l'uſage de cette injection, on mêlera l'avoine qu'on donnera au cheval avec du ſoufre & de l'antimoine.

Quand le cheval ſera parvenu à une parfaite convaleſcence, on le purgera; pour cet effet on ſe ſervira de l'une ou de l'autre de ces médecines.

On prend une once & deux gros d'aloës en poudre, deux gros de crême de tartre, une once & demie de beurre frais, & une demi-once de poudre d'anis; on fait deux bols de ce mêlange; on les enveloppe de beurre pour que le cheval les avale plus aiſément; après quoi on lui fait boire un demi-ſeptier de bierre bien chaude: la doſe doit varier ſuivant la force du cheval.

Pour ſeconde médecine, on prend une once d'aloës, un quart-d'once de jalap en poudre, & un gros de poudre de gingembre; on mêle le tout avec deux onces de beurre frais; on en fait deux ou trois bols, que l'on enveloppe d'une ſuffiſante quantité de beurre; on les fait avaler, & on donne enſuite par deſſus une chopine de bierre chaude, dans laquelle on aura jetté auparavant quatre gros de cryſtal minéral: après que le cheval aura pris les bols & ſa boiſſon, on le promenera doucement pendant un quart-d'heure; on le ramenera

ensuite dans l'écurie, pour ne lui rien donner à manger durant l'espace de deux heures. Ce temps écoulé, on lui donnera une petite quantité de foin, & un quart-d'heure après un peu d'eau chaude; une heure après on lui préparera un peu de son échaudé; ensuite on le promenera un peu à l'air. Voilà la vraie façon de purger les chevaux; quand après ces purgations il leur survient une superpurgation, on leur donnera la boisson astringente suivante.

On fait bouillir trois pintes de vin vieux, ou de vieille bierre, avec quelques croûtes de pain bis; on y ajoute une once de blanc d'Espagne, & un quart-d'once de diascordium fait avec du miel; si la première prise n'arrête point la superpurgation en quatre ou cinq heures, on redonne la même quantité de blanc d'Espagne, & on double la dose de diascordium en une seule pinte de bierre avec du pain.

Comme les rhumes sont presque toujours la cause de la morve, il faut chercher tous les moyens d'en préserver les chevaux; les rhumes surviennent ordinairement aux chevaux lorsqu'on les ôte du pâturage; pour les prévenir il faut les purger huit jours après qu'on les met au sec, & qu'on les a tenus dans l'écurie. Pendant cet intervalle on leur donne deux fois par jour du son échaudé; on les saigne même avant la purgation; on leur ôte aussi & en même-temps toute la crasse qui s'est rassemblée sur leur peau dans les pâturages.

Rien n'est plus dangereux qu'un rhume négligé; pour le traiter il faut faire avaler au cheval qui en est affecté le remède suivant: on fait bouillir dans deux pintes de bierre trois onces de reglisse divisée en filets fins; on passe la liqueur; on l'exprime autant qu'il est possible; on ajoute trois gros d'enula campana, un gros de poudre d'anis, un demi-septier d'huile, & un quarteron de miel; on mêle le tout, & on le fait avaler chaud au cheval; si la première dose est sans effet, on la repète jusqu'à trois ou quatre fois.

Quand c'est un rhume invétéré on fait prendre aux chevaux un autre remède ; pour le préparer on met dans un grand vase six livres de farine de froment ; on y mêle deux onces de poudre d'anis, une once de cumin, trois onces de graine de lin, une once & demi de fenugrec. On remue bien le tout ; on y ajoute une demi-livre de poudre de reglisse, un quarteron de fleurs de soufre, trois onces de baies de laurier, trois onces de baies de genevrier, & trois onces d'énula campana. Ces drogues remuées & mêlées, on prend six jaunes d'œufs que l'on fouette dans quatre bouteilles de vin blanc ; on ajoute une livre & demi de miel, une pinte d'huile, on mêle le tout ; on y joint les poudres précédentes ; on fait de ce mêlange une pâte ; on lui donne la consistance de bols de la grosseur d'un œuf de poule ; on délaie ce bol quand on veut s'en servir dans l'urine de l'animal même : deux suffisent pour le matin & soir, ce qu'on continue pendant quinze jours.

Avant de finir ce qui concerne la morve, il convient de rapporter comment se fait l'operation du trepan pour cette maladie : c'est d'après un mémoire de M. Lafosse fils, que nous allons en donner le méchanisme.

Il faut mettre, dit-il, le cheval dans le travail, lui attacher la tête basse, & le plus près qu'on peut du pilier du côté que l'on veut opérer ; ensuite on lui fait une incision cruciale à la peau au-dessous de l'œil du côté du grand angle à un pouce au-dessous ; on racle le perioste avec un gratoir ou le bistouri : l'os étant bien à découvert, l'on prend une grosse vrille, avec laquelle on perce l'os ; mais il faut contenir cette vrille de la main gauche dans le temps même qu'elle fait ses tours & demi-tours, de peur qu'elle ne s'enfonce, malgré l'opérateur, dans les cavités nasales : l'opération faite, l'on prend une seringue, ainsi que nous avons dis plus haut, contenant environ une chopine de liqueur, dont la canule est de bois ; on l'introduit de la longueur d'un

demi-pouce dans la cavité; ensuite l'on pousse l'injection le plus doucement que faire se peut, pour ne pas irriter la membrane pituitaire; ce qui arriveroit indubitablement, si l'on poussoit l'injection avec trop de force. Il faut pour appareil mettre un petit bouchon de liége dans le trou du trepan; ensuite mettre dessus l'os un petit linge coupé en croix de Malthe de la grandeur de la plaie, imbibé d'essence de thérébenthine ou de baume fioracienti; ensuite mettre sous chacun des quatre angles de la peau, quatre bourdonnets bien durs, pour les elever & empêcher leur réunion; on peut même, si l'on veut, les couper. Cet appareil fini, on applique un gros plumaceau trempé dans de l'eau-de vie camphrée, ou dans de l'eau-de-vie simple, mêlée avec de l'eau, que l'on contiendra par le moyen d'une grande bande, & que l'on mettra d'abord autour du col près de la tête; on fera ensuite deux tours circulaires; après quoi l'on croise la face en biaisant, pour repasser sous la mâchoire inférieure, & repasser de même en biaisant de l'autre côté, en formant toujours le huit de chiffre; il faut faire ensorte que la bande aille en dorloir, c'est-à-dire, que chaque bande ne se rencontre pas entiérement, & qu'elle forme une large compresse. On peut éviter l'appareil de cette bande, en appliquant sur le plumasseau un morceau de peau quelconque en quarré; que l'on fera contenir sur le poil par le moyen de la poix noire que l'on met aux quatres angles de la peau. Cet appareil est d'autant plus préférable, que l'on est obligé d'injecter le cheval trois ou quatre fois par jour & quelquefois plus: il faut aussi observer que la liqueur qu'on employera pour injecter ne soit que tiède, de peur qu'étant trop chaude elle ne cause quelqu'inflammation sur la membrane pituitaire.

M. Toustaine, ancien intendant de M. de Maurepas dans sa terre de Pont-Chartrain, m'a assuré avoir vû essayer chez M. le comte de Maurepas cette façon de traiter la morve, qu'elle n'avoit pas réussi, & qu'a-

près avoir beaucoup fait souffrir l'animal, on avoit été obligé de le tuer faute de guérison ; par conséquent la cure de la morve n'est pas encore bien certaine ; je pense même qu'elle doit toujours être mise au nombre des maladies incurables du cheval, tant & si longtemps qu'on ne découvrira pas une autre façon de la traiter.

Après avoir suffisamment parlé de la morve, & même plus que nous n'aurions dû, nous allons entrer dans le détail des autres maladies du cheval, après avoir cependant rapporté quelques notions préliminaires sur les soins qu'on doit avoir de cet animal, lorsqu'il est en santé pour éviter les maladies, & donné quelques instructions générales sur la purgation & la saignée de ces animaux.

Généralement parlant, les remèdes ne conviennent point aux chevaux qui se portent bien, malgré ce qu'en disent les maréchaux ; il faut éviter tant qu'on peut les saignées, les purgations & les bols pour ces animaux, lorsqu'ils jouissent d'une santé parfaite.

Un ménagement convenable dans leur nourriture, dit M. Dupuy Demportes, des mémoires duquel nous avons extrait ce qui regarde les maladies des chevaux, de l'attention à leur faire faire de l'exercice, un pansement exact & assidu, peuvent seuls prévenir leurs maladies, & en guérir la plus grande partie.

Le foin est ce qu'il y a de plus important pour la nourriture des chevaux ; c'est par conséquent la chose à laquelle il faut s'appliquer le plus pour en avoir de choix ; mais quand par rapport à la disette on est obligé de se servir de foin mauvais, il faut pour lors le bien secouer, pour en faire sortir la poussière. Les féves sont la nourriture la plus forte pour les chevaux ; elles ne conviennent qu'à ceux qui sont sujets à des travaux forcés. Le son échaudé, qui est une espèce de panade propre pour les chevaux malades, ne convient pas aux chevaux qui sont en pleine santé : il relâche &

affoiblit les inteftins. Souvent les vers qui s'engendrent dans l'eftomac des chevaux, ne proviennent que du fon moifi qu'on leur a donné. Les chevaux qui en mangent font auffi mous & lâches, & pour peu qu'on les exerce, ils font couverts de fueur, quand on donne du fon parmi les alimens des chevaux, il faut qu'il foit moulu, doux & velouté. L'avoine, lorfqu'elle eft bien mûre, eft une excellente nourriture pour eux; une quantité proportionnée de foin & de paille mêlée avec elle, eft quelquefois très-utile à ces animaux.

Il n'y a point de meilleur pâturage pour les chevaux, que ceux des marais falés, fur tout pour ceux qui ont eu des indigeftions, & d'autres maladies : l'herbe de ces pâturages purge plus par les felles, & par les urines, qu'aucune autre nourriture. L'herbe en été eft très-bonne pour les chevaux qui font peu d'exercice ; on les y met pendant un ou deux mois. L'herbe verte convient fur-tout à ceux qui épuifés de travail, ont les jambes enflées, les membres roidis, ou les mollettes; il ne faut pas les faire pâturer dans des prés trop près des grandes villes, & qui font trop fumés, l'herbe n'en vaut rien, principalement pour eux.

Les chevaux qu'on laiffe dehors toute l'année dans les pâturages, fe portent mieux que ceux qu'on tient enfermés, pourvu cependant qu'on ait à leur portée des écuries où ils puiffent fe mettre à couvert du mauvais temps, & où ils trouvent du foin. Lorfqu'ils font ainfi traités, rarement font-ils malades; leurs membres font toujours fecs & nets, & ils font plus propres à la chaffe & au travail.

Quand on remet les chevaux au fec après avoir pâturé pendant quelque-temps, ils font pour lors fouvent échauffés & conftipés : le remède, c'eft de mêler du fon & du foin haché avec leur avoine; on leur donnera en même-temps pendant quinze jours, ou plu s

longtemps, du son échaudé; on modérera leur travail de même que leur nourriture, & on n'augmentera cette dernière que par dégrés.

On fera aussi très-bien de leur donner une égale quantité d'antimoine & de souffre mêlés avec l'avoine, pour adoucir le sang & tenir le ventre libre : l'usage fréquent d'antimoine en pareil cas est très-bon; la dose est d'une demi-once chaque fois. Quand on donne de l'antimoine aux chevaux, il faut qu'il soit porphirisé.

Quand on nourrit les chevaux en verd dans l'écurie, il ne faut leur donner que de l'herbe jeune, tendre, pleine de suc, & nouvellement coupée. Lorsque ces animaux, en mangeant de l'herbe dans l'écurie, perdent de leur embonpoint, il faut leur donner une nourriture plus solide. Un exercice convenable contribue beaucoup à leur santé; il ne faut jamais commencer par les faire galoper, ou leur faire faire des exercices trop violens lorsqu'ils sortent de manger ou de boire, mais il faut les faire marcher lentement; ils changent ensuite naturellement, & même d'eux-mêmes, leur pas. Quand un cheval sort d'un exercice violent, il faut avoir attention qu'il ne se refroidisse pas trop, ou qu'il ne boive de l'eau trop froide.

Les chevaux qui restent trop longtemps à l'écurie, sans leur diminuer cependant leur ration ordinaire, ont les yeux pesans, tristes, rouges & enflammés; & c'est pour lors qu'une saignée, même quelquefois réitérée, leur devient profitable.

Quand les dents des jeunes chevaux tombent, il faut aussi les saigner : la saignée convient encore dans les rhumes, dans les fièvres, chûtes, contusions, blessures des yeux, entorses, & généralement dans toutes les maladies inflammatoires.

Quand un cheval commence à se mettre en chair par l'usage du verd, il faut le saigner; si on est obligé de répéter la saignée, il ne faut pour lors en tirer qu'environ deux pintes; la saignée faite, & le sang étant

refroidi, il faut l'examiner attentivement pour en tirer les indications pour le traitement de la maladie. Quant à la purgation, elle eſt quelquefois néceſſaire aux grands chevaux dans quelques maladies, mais il faut garder pour ce de certaines précautions.

Le cheval eſt un animal qu'on ne purge que très-difficilement : un remède ſéjourne ſouvent dans ſes inteſtins 24 heures ſans qu'on en apperçoive aucun effet. Les chevaux qui reſtent preſque toujours dans l'écurie doivent être purgés une ou deux fois au printemps, après avoir fait précéder une ſaignée, avoir diminué leur nourriture, & leur avoir donné des mêlanges échaudés. On purgera une ou deux fois les chevaux qui manquent d'appétit : les chevaux d'un tempérament chaud demandent pour purgations celles qui ſont douces & rafraîchiſſantes. Les purgatifs ſont toujours efficaces dans les rhumes ſecs & opiniâtres; on ajoute ordinairement à ces ſortes de purgatifs du mercure doux pour leur donner plus d'action ſur la matière morbifique.

Les chevaux qui ſont d'un tempérament humide, & qui ſont ſujets aux enflures des jambes, ne ſe guériſſent auſſi que par les purgations ; on commence d'abord par une purgation douce.

Quand on donne des médecines aux chevaux, il faut leur donner de grand matin à jeun ; environ trois ou quatre heures après que le cheval a pris la purgation, on lui donne du ſon échaudé & un peu de foin, mais ſi le cheval refuſe cette nourriture, on ne lui donne pour lors que du ſon ſec, & on lui préſentera pour boiſſon du lait chaud, avec une poignée de ſon, & même ſans ſon.

Le lendemain de la purgation, on donnera au cheval, de bon matin, du ſon échaudé ; s'il refuſe d'en manger, on lui préſentera de l'eau chaude, & on le tiendra toujours couvert ; on le fera marcher doucement, & même deux ou trois fois par jour, & le ſoir on lui donnera ſa ration d'avoine mêlée avec du ſon.

Après avoir parlé de la morve, la première maladie qui se présente à examiner dans les chevaux, est le rhume : nous en avons déja dit quelque chose en parlant de la morve ; & ce qui nous y a engagé alors, c'est que nous avons donné le rhume comme une des principales causes de cette maladie ; mais comme nous n'avons pas entré pour lors dans un détail suffisant, nous allons y revenir pour un instant.

Les causes les plus ordinaires d'un rhume, & celles cependant auxquelles on ne prête que très-peu d'attention, sont de monter un cheval, ou de le faire travailler jusqu'à ce qu'il soit en sueur, ensuite de le laisser exposé à l'air dans cet état. Rien n'est aussi plus propre à occasionner des rhumes que de changer un cheval d'une écurie chaude à une écurie froide, & de diminuer sa couverture sans précaution dans les changemens de saisons : si on faisoit bien, on frotteroit exactement & toujours les chevaux au retour du travail ; cela les garantit pour l'ordinaire des rhumes qui peuvent pour lors leur survenir.

La toux, une pesanteur, une tristesse qui affectent plus ou moins l'animal à proportion du mal qu'il ressent, des yeux quelquefois mouillés, les glandes enflées autour des oreilles, des mâchoires gonflées, un nez qui coule, le râlement en respirant sont les vrais signes caractéristiques du rhume du cheval. Souvent le rhume est accompagné dans les chevaux d'une fiévre aiguë ; ils battent les flancs ; ils sont dégoûtés de la nourriture chaude, & ils refusent l'eau ; quelquefois même leur bouche devient gluante, & ils ressentent une douleur intérieure : la maladie, dans ce dernier cas, est très-dangereuse ; mais lorsque ces animaux ont assez de force pour tousser, qu'ils reniflent ensuite, qu'ils n'ont point perdu l'appétit, qu'ils relevent même leurs oreilles, qu'ils fientent aisément, que leur transpiration ne sent pas mauvais, & que leur poil ne se trouve point hérissé, c'est une très-bonne marque ; ces purgations

leur font pour lors inutiles ; mais il faut leur faire une faignée d'environ trois pintes de fang, leur donner du fon échaudé & de l'eau chaude, ayant fur-tout foin de les tenir bien chaudement ; fi le mal augmente ; fi les chevaux fentent une chaleur exceffive, & s'ils refufent de manger, il faut commencer par leur tirer environ deux pintes de fang ; on leur donnera enfuite pour remède l'infufion fuivante : on prend deux onces d'anis, avec un gros de faffran ; on les fait diffoudre dans trois demi-feptiers d'eau ; on délaye dans la colature quatre onces de miel, & on y ajoute quatre cuillerées d'huile d'olive ; on en donnera tous les foirs au cheval malade. Si le cheval eft conftipé, on lui donnera des lavemens émolliens ; au lieu du remède précédent, on pourra lui donner le bol cordial du docteur Braken.

On prend de la femence de fenouil, du cardamomum, de l'anis pulvérifé, de chacun deux onces ; des fleurs de fouffre pareille quantité ; faffran deux gros ; fuc de régliffe diffous dans l'eau ; huile d'anis, & régliffe en poudre, de chacun une demi-once ; fleur de farine une quantité fuffifante ; on réduit en pâte un peu dure cette compofition, & on broie bien toutes ces drogues enfemble dans un mortier de marbre.

La fièvre eft une maladie fort commune aux chevaux de même qu'à l'homme & à la plupart des animaux ; les fymptomes de cette maladie font les inquiétudes, ce qui eft facile à appercevoir, d'autant que le cheval fe range fouvent d'un bout du ratelier à l'autre ; les flancs d'un cheval fiévreux battent, fes yeux font rouges & enflammés, fa langue eft féche & brûlante, il perd l'appétit, promène le foin dans fa bouche fans cependant le mâcher, il flaire la terre, fon corps eft beaucoup plus chaud qu'à l'ordinaire, fa peau n'en eft cependant pas corrodée comme dans la plupart des maladies inflammatoires ; l'animal malade fiente pour lors fouvent, mais cependant peu à la fois ;

ſa fiente eſt par petits plotons ſecs, durs & d'un brun obſcur ; il urine quelquefois avec beaucoup de difficulté, & ſon urine eſt foncée ; il a ſoif ſans cependant boire beaucoup à la fois, & ſon pouls eſt plein, précipité & dur.

On commence la cure de cette maladie par une ſaignée de deux ou trois pintes de ſang, en cas cependant que l'animal ſoit d'un tempérament robuſte & en bon état, car s'il ne l'étoit pas, on ne fera pas la ſaignée ſi abondante. Après la ſaignée on lui donnera deux ou trois fois par jour une chopine de la boiſſon ſuivante, ou même tout ſimplement une once de nitre en un bol fait avec le miel.

Pour la boiſſon dont il eſt queſtion, on prend du baume avec de la ſauge, de la fleur de camomille, de chacun une poignée, de la régliſſe hachée une demi-once, du ſel de prunelle ou nitre trois onces ; on fait infuſer le tout dans deux pintes d'eau bouillante : lorſque la liqueur ſera preſqu'entièrement refroidie, on la coule ; on ajoute le jus de deux ou trois citrons & on l'adoucit avec un peu de miel : pendant la fièvre on donnera au cheval du ſon échaudé, & ce en petite quantité ; & en cas qu'il n'en voulût point, on mettra de l'eau froide à la place d'eau chaude, & on en arroſera le ſon & même une poignée de foin choiſi dans la mangeoire ; on ne couvrira que modérément le cheval fiévreux.

Un jour ou deux après ce régime, ſi le cheval commence à manger du ſon & du foin, c'eſt une marque qu'il ne tardera pas à ſe guérir, mais ſi le dégoût continue il en faut pour lors venir à une ſeconde ſaignée, & continuer les mêmes boiſſons en y ajoutant ſeulement deux ou trois gros de ſaffran ; on fera auſſi très-bien de lui donner un clyſtère émollient fait avec deux poignées de mauve, une poignée de fleurs de camomille, une once de ſemence de fenouil, qu'on fait bouillir dans trois pintes d'eau juſqu'à la réduction de

deux ; on passe la décoction, & on ajoute à la colature quatre onces de syrop de sucre rouge, une chopine d'huile de lin ou d'autre huile commune ; une boisson qui est aussi fort bonne dans le même cas, est une boisson apéritive faite avec quatre onces de crême de tartre, & deux onces de sel de glauber dissous dans du gruau ou dans un autre liquide.

Il y a une espèce de fièvre à laquelle les chevaux sont fort sujets, qui est d'une nature plus compliquée que celle dont nous venons de parler ; cette fièvre est lente & toujours accompagnée de langueur ; elle a de plus pour symptômes un grand abattement, une chaleur intérieure & un froid extérieur ; l'animal ressent en outre des chaleurs dans toute sa capacité, mais sans cependant être violentes ; ses yeux sont humides & languissans, sa bouche est continuellement mouillée ; aussi l'animal boit-il rarement ; il mange peu & cesse aussitôt quand il veut tater de la nourriture ; il a ordinairement le ventre libre ; sa fiente est molle & humide ; il urine irrégulièrement, tantôt peu & tantôt abondamment ; son urine est souvent d'une couleur foncée, mais pour l'ordinaire d'une couleur pâle avec peu ou point du tout de sédiment.

Quand le cheval perd journellement l'appétit, & lorsqu'il refuse toute nourriture, sans que la fièvre diminue, & bien plus quand elle augmente, la maladie n'est pas sans danger ; le cheval est même dans un état désespéré ; mais quand la fièvre vient à diminuer peu-à-peu, quand sa bouche devient plus séche, quand le grincement des dents ne subsiste plus, quand la bête malade commence à avoir de l'apétit, & lorsqu'il se couche, on peut s'attendre à une guérison prompte.

Quant à la cure de la fièvre compliquée, voici la marche qu'on doit suivre ; on fera d'abord à l'animal malade une saignée d'environ trois pintes, qu'on réitérera à proportion des forces, de la plénitude, des douleurs intérieures, de la toux & de la disposition à

l'inflammation ; on lui donnera ensuite la boisson fébrifuge ci-dessus rapportée, en y ajoutant une once de racine de bistorte & trois gros de saffran ; on diminuera la quantité de nitre qui y entre, & on augmentera le reste à proportion que les symptomes l'exigent.

On ne donnera pour nourriture au cheval malade que de l'avoine échaudée ou du son arrosé ; il faut même lui donner souvent à la main, parce que il est quelquefois si abattu qu'il ne peut porter sa tête dans la crêche ; la boisson est aussi absolument nécessaire dans cette maladie ; si le cheval refuse de boire abondamment de l'eau chaude, ou du gruau, il faut seulement ôter la crudité à l'eau & la laisser refroidir dans l'écurie.

Si nonobstant tous ces remèdes la fièvre augmente, si le cheval fiente peu, s'il urine souvent, & si l'urine est atténuée & pâle, si la fiente est molle & dure, & si l'humidité de la bouche de l'animal malade continue, quoique la peau soit quelquefois séche & d'autres fois humide, le poil étant toujours hérissé, le danger est pour lors très-grand ; il faut lui donner, sans perdre de temps, la boisson ou les bols suivans.

On prend diascordium, contrayerva, bistorte, de chacun deux onces, réglisse coupée une once, saffran deux gros ; on fait infuser le tout dans deux pintes d'eau bouillante, qu'on tient bien couverte pendant deux heures ; la décoction étant passée, on ajoute à la colature un demi-septier de vinaigre distillé, quatre onces d'esprit-de-vin, deux onces de mithridate ou de thériaque de Venise ; on donnera de cette boisson de quatre en quatre ou de six en six, ou seulement de huit en huit heures.

Si le cheval est constipé, il faut lui donner des lavemens ; s'il a le flux, il faut bien se donner de garde de l'arrêter, à moins qu'il ne se trouve trop foible ; on lui fera avaler pour lors du diascordium ; le camphre est encore un des remèdes les plus efficaces qu'on

puisse employer dans cette espèce de fièvre, il est des plus atténuans.

Quand le cheval n'urine pas assez pour empêcher l'enflure, il faut lui donner du sel de prunelle ou nitre, une once, des bayes de genièvre, de la thérébenthine de Venise, de chacune une demi-once; on fait un bol avec l'huile d'ambre; on en donne deux ou trois bols par intervalle, avec une décoction de mauve adoucie avec le miel.

Quand l'animal a la peau douce au toucher, les pieds & les oreilles d'une chaleur modérée, les yeux vifs & clairs, quand l'appétit lui revient, lorsqu'il repose bien, qu'il fiente & qu'il urine réglément, il est pour lors presqu'entièrement retabli.

Quand la fièvre compliquée se change en intermittente, on donne une once de quinquina immédiatement après l'accès; on le réitère de six en six heures, jusqu'à ce que le cheval en ait consommé six onces.

Les fièvres sont quelquefois épidémiques chez les chevaux comme chez les hommes; quand elles sont telles, il faut commencer par tirer du sang jusqu'à trois pintes si le cheval est gras & robuste; on réitèrera même, s'il est nécessaire, la saignée, & on placera un seton à la poitrine ou au ventre de l'animal. On lui donnera pour laver son sang beaucoup d'eau ou de boisson blanche, & sa nourriture sera un mélange de son & d'eau chaude & de foin arrosé; on lui fera avaler en outre, trois fois par jour, une once de nitre dans de l'eau, ou bien mis en bol avec du miel, ou au lieu de nitre, une once de tartre dissous dans son eau une fois chaque jour; on pourra en outre lui donner à la fin de ce traitement, une ou deux fois aussi par jour pendant une semaine, des cordiaux avec une infusion de réglisse édulcorée avec le miel; on ajoutera une chopine d'huile de lin ou d'olive, & la même quantité d'oximel lorsque le flegme est gluant & la toux séche.

Une purgation rafraichissante qui convient très-bien

ſur le déclin de la maladie, & qu'on peut même réitérer trois ou quatre fois, eſt la ſuivante.

On prend ſéné deux onces, anis & fenouil concaſſé, de chacun demi-once, ſel de tartre, trois gros; on fait infuſer le tout pendant deux heures dans une chopine d'eau; on fait diſſoudre dans la décoction trois onces de ſel de glauber, deux gros de crême de tartre; on donne cette décoction le matin.

Le pouls d'un cheval en ſanté rend environ quarante pulſations dans une minute; on peut ſe diriger là-deſſus en tâtant le pouls aux chevaux, pour ſentir s'ils ont de la fièvre.

Les chevaux ſont ſujets, de même que nous, à la pleuréſie & à l'inflammation des poumons; M. Gibſon eſt le premier qui s'en ſoit apperçu; c'eſt d'après cet auteur que nous allons donner les ſymptomes de ces deux maladies; la pleuréſie eſt une inflammation de la pleure, & celle des poumons ſe nomme péripneumonie; ces deux maladies ont à peu près les mêmes ſymptômes, avec cette différence ſeulement que dans la pleuréſie le cheval a de grandes inquiétudes & change ſouvent de place; ſa fièvre, de médiocre qu'elle étoit, s'accroit & devient tout-à-coup violente; au commencement de la maladie le cheval cherche & tache de ſe coucher, mais il ſe relève auſſi-tôt & retourne fréquemment ſa tête du côté malade; ce dernier ſymptome eſt propre auſſi aux tranchées des chevaux, ce qui fait que quelquefois les maréchaux confondent ces deux maladies, mais en voici cependant la différence bien marquée: dans les tranchées un cheval ſe couche fréquemment & ſe roule, & lorſqu'elles ſont violentes, le cheval tombe dans une eſpèce de convulſions; ſes yeux ſont tournés en haut, & ſes membres étendus en déhors, comme s'il étoit mourant, ſes oreilles & ſes pieds ſont quelquefois chauds & quelquefois froids comme la glace; le cheval ſue abondamment & ſes ſueurs ſont froides; il s'efforce

souvent d'uriner & de fienter, & toujours avec grande difficulté ; tous ces symptomes persévèrent jusqu'à guérison.

Dans la pleurésie les oreilles & les pieds sont toujours brûlans, la bouche est séche, le pouls est dur & fréquent, même au moment ou il va périr. Quoiqu'au commencement de la maladie il fasse, comme nous avons dit, plusieurs mouvemens pour se coucher, il allonge les reins autant qu'il le peut & ne fait pas à la suite le moindre mouvement pour changer de situation, mais il demeure haletant avec une respiration courte, & une disposition à tousser, jusqu'à ce qu'il soit sécouru ou qu'il tombe.

Dans l'inflammation des poumons, les symptomes sont les mêmes ; la seule différence consiste en ce que le cheval est au commencement moins actif, & ne se couche point du tout pendant tout le temps de la maladie ; la fièvre est forte, il respire difficilement, & cette difficulté est suivie d'une petite toux, la bouche est séche & brûlante ; lorsque le cheval tient sa bouche ouverte, il en sort avec abondance une matière visqueuse.

Dans la pleurésie les flancs du cheval s'élèvent & sont agités avec violence, ce qui lui donne beaucoup d'inquiétudes. Le cheval attaqué de cette maladie a aussi le ventre relevé, au lieu que dans l'inflammation des poumons, son ventre indique une grande plénitude, & le battement des flancs est régulier ; ses oreilles & ses pieds sont froids & suans.

Le traitement de la pleurésie & de la péripneumonie, est le même au commencement ; il faut d'abord saigner le malade & lui faire une saignée au moins de deux pintes ; le jour suivant on lui en fera deux, & en cas que les symptomes ne diminuent pas, on réitérera la saignée & on la fixera à une pinte chaque fois. Les promptes & abondantes saignées sont les meilleurs remèdes à employer dans la cure de ces maladies ;

M.

M. Gibson recommande en outre les sétons à chaque côté de la poitrine & au ventre, & veut qu'on frotte les premières côtes avec de l'onguent vésicatoire. On ne donnera à l'animal malade que du rafraîchissant, de l'atténuant, de l'apéritif & du dissolvant; sa nourriture & sa boisson seront des mêlanges échaudés, & beaucoup d'eau ou de gruau.

Un bol très-bon dans cette maladie & qu'il faut prescrire trois fois par jour, est le suivant: on prend sperme de baleine, nitre, de chacun une once, huile d'anis trente gouttes, du miel suffisante quantité pour un bol. Après chaque bol on fera boire à l'animal de l'eau d'orge, dans laquelle on aura fait bouillir des figues & de la réglisse; on pourra encore y ajouter le suc de limon. Dans plusieurs endroits on recommande pour la pleurésie des chevaux, une forte décoction de bistorte adoucie avec le miel & donnée deux fois par jour.

Les clystères émolliens auxquels on ajoute deux onces de nitre ou de crême de tartre, donnés une fois par jour au cheval, produisent un très-bon effet; si la maladie est opiniâtre, si la chaleur continue & si la respiration de l'animal reste toujours gênée, on le resaignera & on lui donnera un clystère purgatif; ce clystère sera composé de séné & de guimauve, de chacun deux onces, de fenouil & de baies de laurier de chacun une once; on fait bouillir le tout dans cinq chopines d'eau, & on réduit la décoction à deux pintes; on ajoute à la colature quatre onces de sel purgatif, deux ou trois onces de syrop de nerprun & un demi-septier d'huile de lin ou d'olive; si le clystère opère bien dès la première fois & soulage le cheval malade, on le réitérera le lendemain; quand le cheval commencera à manger du son échaudé & du foin trié, on discontinuera l'usage des bols, on ne le sortira qu'insensiblement de l'écurie, & on choisira pour cela

des jours ſereins; lorſqu'il aura totalement recouvré toutes ſes forces, on lui donnera une ou deux médecines bien douces.

Outre la vraie pleuréſie, le cheval eſt ſouvent affecté d'une pleuréſie fauſſe; les ſignes ſont une roideur du corps, des épaules & des jambes de devant, quelquefois même une toux ſéche; le cheval retire en quelque façon ſes parties lorſqu'on le touche; les courbatures ne proviennent ſouvent que du mauvais traitement de ces pleuréſies; la ſaignée, les pectoraux doux & les purgations modérées ſont les meilleurs remèdes pour cette maladie; comme cette pleuréſie eſt externe, & qu'elle conſiſte dans une inflammation des muſcles intercoſtaux, on fera bien de frotter ces parties avec parties égales d'eſprit de ſel ammoniac& d'onguent de guimauve ou d'huile de camomille.

Quand le rhume, la pleuréſie & la péripneumonie n'ont pas été bien traités dans les chevaux, ils donnent lieu à des toux fixes, qui dégénèrent en aſthme & en pouſſe.

On diſtingue deux ſortes de toux, la ſéche & l'humide; la toux humide eſt occaſionnée par un phlegme & une matière viſqueuſe qui engorgent & bouchent les vaiſſeaux des poumons; les ſymptomes de cette toux ſont les ſuivans: les flancs du cheval font un mouvement prompt, l'animal reſpire avec peine, mais il n'a point les narines ouvertes comme quand il a la fièvre ou qu'il eſt pouſſif.

La toux eſt quelquefois ſéche & quelquefois humide. Avant de touſſer il fait une voix rauque & jette quelquefois de la bouche & du néz des phlegmes blancs & comme collés; la reſpiration de certains chevaux eſt quelquefois ſi génée, qu'à peine peuvent-ils ſe mouvoir, on eſt même obligé de leur faire prendre l'air pendant quelque temps. Si le cheval a de l'embonpoint, on lui fera une ſaignée abondante, ſi au con-

traire il eſt maigre, on la fera moins copieuſe; on recommande beaucoup dans cette toux l'uſage du mercure ou même du cinabre.

Un bon bol pour la toux obſtinée eſt celui qu'on prépare avec ſix onces de cinabre d'antimoine tamiſé, une once de ſaffran, de la gomme ammoniac & de l'aſſa fœtida, de chacun deux onces, de l'ail quatre onces; on fait du tout une pâte & on en forme des bols avec une ſuffiſante quantité de miel; on pourra aſſocier à ces bols du baume du Pérou, du baume de ſouffre & des fleurs de benjoin. L'exercice dans un grand air, & un régime modéré, ſont d'un très-grand ſecours dans cette maladie, & ſouvent même valent mieux que tous les remèdes.

Il ne faut pas trop donner de nourriture aux chevaux oppreſſés des poumons, ni même une boiſſon trop copieuſe, de peur que l'eſtomac trop plein ne preſſe le diaphragme & ne gène par là le reſſort des poumons; on leur retranchera par conſéquent le foin, ou on ne leur en donnera qu'en petite quantité & on l'arroſera d'eau.

La toux ſéche eſt connue plus communément ſous le nom d'aſthme; le cheval qui eſt affecté de cette maladie mange avec appétit, court & travaille avec ardeur, ſon poil eſt vivant; on diroit à le voir qu'il eſt en parfaite ſanté; il touſſe néanmoins en certains temps; cette toux eſt même pour lors continuelle; & malgré qu'il touſſe, il ne jette cependant rien ni par les narines ni par la bouche. Quoique cette toux ne ſoit pas périodique, certains chevaux s'en trouvent cependant affectés le matin dès qu'ils ont bû.

On commencera la cure de cette maladie par une ſaignée raiſonnable; on donnera tous les jours au cheval malade, pendant huit jours, un bol purgatif, après quoi on le mettra pendant deux mois à l'uſage du bol ſuivant. On prendra pour cet effet du cinabre naturel ou du cinabre d'antimoine, une demi-livre,

de la gomme de gayac quatre onces, de la gomme ammoniac deux onces, autant de myrrhe, ſavon de Veniſe une demi-livre; on porphiriſe bien le cinabre & on mêle le tout avec du miel pour en faire des bols.

Les jeunes chevaux ont ordinairement le rhume pendant la pouſſe de leurs dents, ils ont auſſi les yeux affectés par rapport à la même cauſe; il faut alors les ſaigner & reſaigner, quand la toux ſe trouve chez eux obſtinée, & leur donner pour tout remède uniquement des mêlanges chauds; lorſque la toux provient de vers, on aura pour lors recours au mercure & à l'éthiops minéral mêlés avec des bols cordiaux & en même temps pectoraux, dont nous donnons les formules dans nos *ſecrets de la nature & de l'art*, *tom. III.*

La pouſſe eſt une maladie qui ſurvient aux chevaux, & dont la connoiſſance n'eſt encore que très-ſuperficielle. M. Gibſon prétend que cette maladie provient ſouvent de ce qu'on donne une nourriture trop forte aux jeunes chevaux qu'on élève pour vendre. Les poumons, dit-il, s'accroiſſent, & les parties contenues s'étendent à un tel point en peu d'années, & groſſiſſent ſi extraordinairement, que la cavité de la poitrine n'a pas aſſez d'étendue pour les loger à leur aiſe; de ſorte que leur fonction eſt gênée. En général la groſſeur énorme des poumons des chevaux, & l'eſpace qu'ils occupent en empêchant l'action du diaphragme, ſont la première & principale cauſe de la pouſſe: la ſubſtance des poumons ſe trouvant plus charnue qu'à l'ordinaire, il s'enſuit néceſſairement qu'ils perdent à la ſuite du temps beaucoup de leur jeu & de leur reſſort; mais cela ne peut ſe faire ſans occaſionner une lenteur inégale de la reſpiration, & en effet les chevaux pouſſifs retirent leur ſouffle lentement, leur flanc ſe remplit & s'élève avec beaucoup de difficulté, mais il s'abaiſſe précipitamment, & leur reſpiration ſort avec une violence égale & de la bouche & des narines; enſorte que malgré qu'on ſoit dans les ténébres, on peut

découvrir si un cheval est poussif, il n'y a qu'à tenir sa main à la bouche & au nez de l'animal.

La pousse est une maladie incurable : en vain employeroit-on des remèdes pour la guérir ; ils sont tous inutiles ; par conséquent il est hors de propos d'en rapporter dans cet ouvrage ; mais on peut la prévenir ou du moins en arrêter la violence, & mettre par-là le cheval à même de rendre quelque service. On reconnoît qu'un cheval est attaqué de la pousse, lorsqu'il a une toux séche & obstinée, que son appétit persiste toujours le même, que cet animal à un penchant pour la nourriture sale, qu'il mange indistinctement la paille & le foin qui sont tombés sous ses pieds, & qu'il boit beaucoup : pour prévenir cette maladie, on le saignera, on le purgera deux ou trois fois, après quoi on lui fera prendre des bols composés de huit onces d'or mosaïque en poudre, de quatre onces de myrrhe, & de pareille quantité d'énula campana, des baies de laurier & d'anis, de chacune quatre onces, & du saffran une demi-once ; on associe le tout avec de l'oximel.

L'or mosaïque est fait avec parties égales de mercure, d'étain, de sel ammoniac & de soufre. On ne donnera aux chevaux poussifs que très-peu de foin, & le peu qu'on leur en donnera sera arrosé d'urine ou d'eau claire, pour les rendre par-là moins avides d'eau : deux ou trois gousses d'ail concassées & bouillies dans une pinte d'eau ou de lait, conviennent très-bien aux chevaux poussifs.

Si on a attention à la façon de nourrir un cheval poussif, & si on lui fait faire un exercice modéré, on peut par-là beaucoup le soulager, on a observé qu'un cheval poussif, lorsqu'on le tient constamment au pré, & qu'on ne l'en retire que pour s'en servir, peut encore rendre pendant plusieurs années de bons services.

Les chevaux sont, de même que l'homme, sujets à la phtysie ou consomption ; quand ils sont attaqués de cette maladie, leurs yeux sont pesans, leurs oreilles &

leurs pieds sont d'une chaleur humide : ces animaux toussent aussi violemment, & par accès ; ils éternuent beaucoup & se plaignent souvent ; leurs flancs s'élèvent & se baissent rapidement, une matière épaisse & jaunâtre leur découle du nez ; ils mangent peu de foin, mais beaucoup de grain.

On commencera la cure de cette maladie par la saignée, qu'on réitérera aussi souvent que leur respiration sera plus courte qu'à l'ordinaire ; ensuite on leur donnera de l'eau de goudron, c'est un spécifique, à ce qu'on prétend, pour la phtysie ; si malgré ce traitement les chevaux deviennent maigres, & suent beaucoup, s'ils ont une espèce de râle, si la même matière jaunâtre continue à leur couler du nez, c'est une preuve que cette maladie est incurable, & pour lors il faut se défaire de ces animaux.

Une autre maladie aussi également commune aux chevaux & aux hommes est l'apoplexie ; l'avant-coureur de cette maladie est l'assoupissement. Les yeux de l'animal sont pleins de sérosités & humides, quelquefois gros & enflammés ; le cheval chancelle, il est languissant & n'a point d'appétit, sa tête est pendante ou porte sur la crêche ; il arrive quelquefois qu'il n'a que très-peu ou point de fièvre ; à peine apperçoit-on quelques changemens dans sa fiente ; quand on le touche à la tête il se cabre & se laisse tomber en arrière ; les jeunes chevaux sont principalement sujets à ces symptomes, mais on peut facilement les guérir dès qu'on y apporte un prompt secours ; quand ce sont des blessures ou des coups à la tête, ou même des matières assemblées dans le cerveau qui occasionnent l'apoplexie, les chevaux deviennent frénétiques par accès, sur-tout après qu'ils ont mangé ; ils font des écarts ; ils sont pour lors en grand danger, de même que lorsqu'ils tombent tout-à-coup & que leurs flancs battent avec violence sans qu'ils puissent même se relever malgré les saignées ; l'apoplexie demande des

fecours prompts ; l'ouverture de plusieurs veines à la fois est le meilleur remède, on peut même tirer aux chevaux apoplectiques jusqu'à quatre ou cinq pintes de sang ; on leur tiendra en même temps la tête & les épaules hautes en les soutenant avec quantité de paille ; l'accès étant passé on leur fera plusieurs setons, on leur donnera soir & matin des lavemens faits avec une forte décoction de séné & de sel ; on leur soufflera en même temps dans les narines du cabaret en poudre à la dose d'un gros, après quoi on leur donnera deux ou trois purgations d'aloës ; la léthargie, l'épilepsie, le vertigo, la frénésie, la rage, la convulsion & la paralysie, sont différentes autres maladies qui affectent encore les chevaux.

Les convulsions & l'épilepsie reconnoissent dans ces animaux différentes causes ; ou elles sont causées par les vers & les ulcères de l'estomac & du diaphragme, ou elles ont leur siège dans la tête. Les jeunes chevaux sont fort sujets aux vers ; il faut examiner si on n'en trouve point dans leur fumier, s'il s'y en trouve, il n'y a point de doute que ces animaux n'en ayent dans l'estomac, on pourra par conséquent les traiter, lorsqu'ils sont attaqués de convulsions, de la même façon qu'on les traite pour les vers. Les coups à la tête, un exercice trop violent, une plénitude de sang, que les médecins appellent pléthore, un sang corrompu ou des indigestions, peuvent aussi donner lieu à l'épilepsie & aux convulsions.

M. Gibson fait la description d'une crampe universelle ou convulsion qui roidit tout-à-coup les muscles du corps, & qui serre tellement les mâchoires du cheval qu'il est presqu'impossible de les ouvrir ; aussitôt, dit M. Gibson, que le cheval est saisi, sa tête & son nez sont élevés vers le ratelier, ses oreilles sont droites & sa queue est retroussée ; son regard est empressé comme celui d'un cheval qui a faim & auquel on donne du foin, ou comme un cheval fier dont on ré-

prime la fougue, en sorte qu'on diroit au premier abord que ces animaux ne sont pas malades; mais bientôt après les autres symptomes se dévelopent, le col de l'animal se roidit pour lors, il est presqu'inébranlable; s'il vit quelque jours dans cet état, il s'élève des nœuds dans ses parties tendineuses, tous les muscles de l'avant-main, & de l'arrière main, sont si fort retirés, se retrécissent & se tendent avec tant de roideur, qu'on diroit que l'animal est cloué au pavé avec ses jambes ouvertes & écartées; sa peau est si fortement collée sur toutes les parties de son corps, qu'il est presqu'impossible de la pincer, il n'est pas même possible de le faire marcher, il tombe à l'instant; ses yeux sont si immobiles qu'on diroit qu'il est mort; il ronfle & éternue souvent, il halete continuellement, tant sa respiration est difficile; le symptome dure jusqu'à ce que l'animal périsse, ce qui arrive même en très-peu de temps.

La première chose qu'il y a à faire dans toutes les convulsions, excepté celles qui sont occasionnées par les vers, c'est de saigner copieusement le cheval malade, à moins qu'il ne soit trop exténué ou vieux, pour lors on lui donnera le bol nerveux suivant.

On prend assa fœtida une demi-once, castor de Russie en poudre deux gros, racine de valériane une once; on fait un bol avec du miel & de l'huile d'ambre; on lui fera avaler ce bol deux fois par jour, & ensuite seulement une fois; on le délayera dans une décoction de mélilot ou de valériane, qu'on adoucira avec la réglisse & le miel.

On donnera en même temps, entre les bols, des purgations & des lavemens émolliens. Quand le cheval aura pris pendant huit jours les bols précédens, on lui en fera ensuite prendre un autre; il sera préparé avec six gros de cinnabre d'antimoine, une demi-once d'assa fœtida, de l'aristoloche, de la myrrhe, des bayes de laurier, de chacun deux gros; on associe

à tout cela de la thériaque & de l'huile d'ambre pour faire les bols.

La paralysie est une maladie dans laquelle le cheval perd l'usage d'un ou de plusieurs membres ; après lui avoir fait prendre des remèdes internes, on lui frottera les parties affectées avec un liniment chaud & repercussif, tel que le suivant : on prend huile de thérébenthine quatre onces, onguent de nerfs & huile de bayes de laurier de chacun deux onces, camphre en poudre fine, une once, huile d'amande rectifiée, trois onces, teinture de cantharides, une once ; on mêle le tout pour un liniment.

Si le cheval est léthargique, il ne faut point avoir recours à de violens purgatifs, mais plutôt à des clystères laxatifs faits avec le cinnabre & les gommes ; les saignées trop abondantes ne lui conviennent pas aussi, à moins qu'il ne soit encore jeune, & quand il est vieux, les volatils sont pour lui ce qu'il y a de plus favorable ; quand le cheval se retablit on lui prépare un purgatif altérant ; il est composé d'une once d'aloës succotrin, d'une demi-once de myrrhe, de deux gros d'assa fœtida, de pareille quantité de gomme ammoniac, & d'un gros de saffran ; on fait du tout un bol avec du syrop.

Personne n'ignore combien les chevaux sont exposés à la gourme & aux avives ; la gourme est une maladie propre aux poulains & aux jeunes chevaux, elle se manifeste par une enflure entre les mâchoires ; elle s'étend souvent jusqu'aux muscles de la langue, & est pour l'ordinaire accompagnée d'une grande chaleur, d'une grande douleur & inflammation, jusqu'à ce que la matière soit formée ; le cheval avale pour lors avec grande difficulté. Pour traiter cette maladie, il faut appliquer sur la partie affectée un cataplasme suppuratif ; on prend à cet effet feuilles de guimauve dix poignées, racines de lys blanc une demi livre, semences de lin & de fenugrec concassés de chacun quatre onces ;

on fait bouillir le tout dans deux pintes d'eau, jusqu'à ce qu'il soit réduit en consistance de cataplasme; on ajoute quatre onces d'onguent de guimauve, & une certaine quantité de graisse de lard pour l'empêcher de durcir & de sécher; ce cataplasme amène la tumeur à suppuration, ensuite on applique par-dessus un onguent digestif.

Les avives ont beaucoup de rapport à la gourme, elles n'en diffèrent que par leur situation; ce sont les glandes parotides de l'animal qui se trouvent principalement attaquées; elle s'enflent, & malgré leur enflure, elles viennent rarement en suppuration, mais elles transpirent & se dissipent peu-à-peu en les couvrant chaudement, en les frottant d'onguent de guimauve, & en faisant faire à l'animal une ou deux saignées; si l'inflammation continue, on les traitera pour lors de la même façon que la gourme.

La colique est une maladie très-commune chez les chevaux; on en distingue de trois sortes, la colique venteuse, la colique appellée tranchée séche & la colique bilieuse ou enflammée. La colique venteuse se reconnoît par les symptomes suivans: le cheval se couche souvent & se leve tout-à-coup, mais d'une manière génée; il ne fait ce mouvement que par ressort; il frappe son ventre avec les pieds de derrière, il piétine de ceux de devant & refuse la nourriture, & quand les tranchées du cheval sont fortes, elles sont toujours accompagnées de convulsions violentes, ses yeux sont tournés en haut, il a les jambes tendues à peu près comme s'il alloit expirer; ses pieds sont tantôt chauds, tantôt froids, il tombe dans de grandes sueurs accompagnées toujours d'une humidité froide; il s'efforce souvent d'uriner & tourne fréquemment la tête vers les flancs, après quoi il tombe, il se roule & tourne sur le dos, ce qui provient sans doute de ce qu'il ne peut uriner quand il a cette maladie. Cette colique provient pour l'ordinaire à l'animal, de ce

qu'il a bu de l'eau froide pendant qu'il a chaud. Les chevaux qui ont le tic y ſont ſur-tout ſujets.

Un excellent bol pour les coliques venteuſes eſt le ſuivant : on prend de la thérébenthine de Veniſe & des bayes de genièvre de chacun une demi-once, du ſel de prunelle ou ſalpêtre une once, de l'huile de genièvre un gros, du ſel de tartre deux gros; on en fait un bol avec du ſyrop approprié ; on délaie quelquefois ce bol dans une décoction de genièvre.

Deux heures après on donne un ſecond de ces bols & un troiſième après le même eſpace de temps, ſi le cheval ne reſſent aucun ſoulagement ; pendant l'intervalle des bols on pourra lui donner le lavement ſuivant.

Prenez fleurs de camomille deux poignées, anis, coriandre & fenouil une once, poivre blanc une demi-once ; faites bouillir le tout dans trois pintes d'eau qu'on réduira à deux; on ajoute un demi-ſeptier d'eau-de-vie de geniève, huile d'ambre une demi-once, & huile de camomille huit onces.

Quand le cheval attaqué de cette maladie reſte couché ſans treſſaillir ou ſe rouler, & ſans avoir les jambes ramaſſées, ſur-tout s'il reſte environ une heure dans cet état de tranquillité, tout le danger de la maladie eſt paſſé.

La colique bilieuſe ou enflammée, outre les ſymptomes de la colique venteuſe, eſt encore accompagnée de fièvres & de grandes chaleurs; le cheval halete & a la bouche ſéche, il rend peu d'excrémens, & l'odeur en eſt ſouvent même cadavereuſe.

On commencera la cure par la ſaignée du bras; en cas que la maladie ne paroiſſe pas ſe rallentir, on en fera une ſeconde ; on donnera deux fois par jour à l'animal malade des lavemens émolliens, dans leſquels on fera diſſoudre deux onces de nitre ; on lui fera prendre en outre, & même abondamment, de l'eau de gomme arabique, & on lui donnera en même temps,

de trois heures en trois heures, jusqu'à ce qu'il ait fienté, une boisson purgative & rafraîchissante; on préparera cette boisson avec trois onces de séné, une demi-once de sel de tartre; on fera infuser le tout pendant une demi-heure dans une pinte d'eau bouillante; on passera la décoction & on ajoutera à la colature deux onces d'électuaire lenitif.

La colique séche, autrement tranchée séche, est toujours occasionnée par la constipation; le cheval qui a cette maladie a toujours envie de se vuider sans le pouvoir faire; sa fiente est toujours noire & dure, sa queue toujours en mouvement, son urine est extrémement chargée, l'animal est toujours en agitation & a à chaque instant des impatiences. Dans cette maladie, il faut vuider le gros boyau du cheval, s'il est nécessaire, avec la main après l'avoir détrempée dans de l'huile, & après quoi lui donner deux fois par jour des clystères émolliens & de la boisson purgative dont nous avons donné la composition en parlant de la colique bilieuse.

Quand un cheval a des tranchées on lui donne pour nourriture du son échaudé, du gruau chaud, ou de l'eau blanchie à laquelle on ajoutera une once de gomme arabique dissoute dans une pinte d'eau & mêlée avec de l'autre eau.

Le flux est une maladie du cheval qu'il est souvent dangereux de guérir trop-tôt; nous ne le définissons pas ici, parce que tout le monde le connoît; on l'entretiendra par une nourriture apéritive, sur-tout s'il provient d'un trop fort exercice qu'on a fait faire au cheval en le faisant galopper, ou de refroidissement, ou d'avoir trop mangé, ou d'avoir pris de la mauvaise nourriture, ou enfin, s'il a de la fièvre: si cependant ce flux continue long-temps, & s'il entraîne même le vélouté des intestins, si le cheval perd l'appétit & son embonpoint, il faudra pour lors y apporter remède; on donnera en conséquence à l'animal malade, deux

fois par jour, avec du ſon échaudé & du gruau chaud, un bol altérant fait avec une demi once d'aloës ſuccotrin, une once de diapente; on alliera le tout avec du ſuc de régliſſe diſſous dans l'eau, & une cueillerée d'ambre; on y ajoutera, pour rendre le remède plus efficace, deux gros de myrrhe, pareille quantité de ſaffran & une demi-once de rhubarbe.

Quand le flux eſt accompagné de fièvre, on fera pour lors prendre à l'animal malade une demi once de rhubarbe avec une demi-once d'électuaire lénitif. Le ſoir après ce purgatif on lui fera pareillement avaler une demi-once, & même plus, de diaſcordium, dans une chopine de vin rouge bouilli avec la canelle, ce qu'on réitérera tous les jours, ayant ſoin au par-delà de lui donner le bol de rhubarbe tous les deux ou trois jours.

Le flux de ſang n'eſt pas une des maladies les plus communes aux Chevaux; quand cependant ils en ſont attaqués, & que le flux ſe trouve accompagné de tranchées & de grandes douleurs d'entrailles, il devient pour ces animaux très-dangereux. Un aſtringent qu'on dit très-bon dans ce cas, eſt de prendre écorce de chêne quatre onces, racines de tormentille deux onces, corne de cerf brulée trois onces; on fait bouillir le tout dans trois pintes d'eau de forge; on paſſe la décoction & on y ajoute deux onces de diaſcordium, quatre onces d'amidon, & un demi-gros d'opium.

La conſtipation eſt la maladie contraire au flux, par conſéquent elle demande d'être traitée différemment: les remédes laxatifs ſont ceux qui conviennent le mieux.

Les Chevaux ſont expoſés à trois ſortes de vers: les uns ſéjournent dans l'eſtomac, & ſont appellés par les Anglois *bots*; les ſeconds reſſemblent aux vers de terre, & les troiſièmes ſont les aſcarides: ils ſont à-peu-près de la forme d'une groſſe aiguille à coudre; les meilleurs remédes pour la deſtruction de ces vers ſont l'éthiops minéral, la ſabine, les amers.

Il eſt très-aiſé de s'appercevoir ſi les Chevaux ont des bots, car au commencement de l'été ils reſtent attachés à l'anus de ces animaux ; ils les incommodent beaucoup dans cette partie, & ſortent ſouvent avec les excrémens, qui ſe trouvent pour lors être d'une couleur jaunâtre à-peu-près comme ſi c'étoit du ſoufre fondu. Ces vers ne ſont nullement dangereux, ils rendent ſeulement les Chevaux inquiets & les mettent fort mal à leur aiſe ; il n'en eſt pas de même de la ſeconde eſpèce de vers, autrement des lombrics ; ces derniers ſont ſouvent fort dangereux, ils cauſent preſque toujours des convulſions, & ſouvent même on n'eſt ſûr de leur exiſtence que quand ils ont plongé les Chevaux dans un danger imminent de mort : les aſcarides ſont plus importuns que dangéreux, on les reconnoît par les ſymptômes ſuivans.

Le Cheval eſt maigre & fatigué, ſon poil ſe redreſſe, rien ne lui profite de tous les alimens qu'il prend ; il frappe ſouvent ſon ventre avec ſes pieds de derrière ; il a des tranchées de temps en temps, ſans être accompagnés cependant de ſymptômes violens ; le ſigne le plus certain qu'un Cheval eſt infecté de ces vers, c'eſt lorſqu'il en rend avec ſes excrémens.

Pour guérir des vers qui ſe trouvent nichés dans l'anus, on prend une poignée de ſabine, on la coupe menue, & on la mêle parmi l'avoine ou le ſon mouillé, on y ajoute deux ou trois gouſſes d'ail, & on en donne deux ou trois fois par jour au Cheval qui en eſt infecté ; on purgera en même temps l'animal malade avec le bol purgatif ſuivant : on prendra dix gros d'aloës ſuccotrin, un gros de jalap, deux gros d'ariſtoloche pulvériſée, & autant de myrrhe, de l'huile de ſabine & d'ambre de chacun un gros ; on aſſociera le tout avec autant de ſyrop de nerprun qu'il en faut pour un bol.

Un autre bol qui n'eſt pas moins efficace, eſt de prendre deux gros de mercure crud, une demi-once de thérébenthine de Veniſe ; on broie le tout enſemble

jusqu'à extinction du mercure ; on y ajoute ensuite une once d'aloës, un gros de gingembre rapé, trente gouttes d'huile de sabine , on allie le tout avec une suffisante quantité de syrop de nerprun pour un bol : on en donnera un tous les six jours.

La jaunisse est encore une de ces maladies qui n'est pas moins commune chez les Chevaux que chez les hommes ; elle se manifeste au brun jaunâtre qui se répand sur leurs yeux : quand un Cheval en est affecté, le dedans de sa bouche , ses lévres, sa langue & les barres de son palais sont entiérement jaunes ; l'animal est pesant & triste , & il n'a du goût pour aucune nourriture ; il a en outre une fiévre lente, qui augmente à mesure que la jaunisse fait des progrès ; ses excrémens sont durs & secs & d'un jaune pâle, ou d'un verd pâle clair ; son urine est aussi presque toujours d'un brun obscur , & lorsqu'on la laisse séjourner sur le pavé, elle paroît être d'une couleur de sang ; d'ailleurs le Cheval ne fiente dans cette maladie qu'avec difficulté & douleur , & à moins qu'on ne lui apporte du secours il devient phrénétique ; il arrive aussi quelquefois que le côté du ventre est dur & tendu. Les maladies du foie dont la jaunisse fait partie , se terminent dans les vieux chevaux par une violente diarrhée qui les fait souvent périr.

M. Dupui Demportes qui nous a fourni la plupart des articles qui composent les maladies du Cheval, traite la jaunisse méthodiquement ; il fait faire d'abord des saignées abondantes , il fait ensuite donner un clystère purgatif, & le jour d'après une purgation préparée avec une once & demie de rhubarbe en poudre , deux gros de safran , six gros d'aloës succotrin, & une quantité suffisante de syrop de nerprun pour un bol purgatif qu'on réitérera deux ou trois fois. On donnera par intervalle à l'animal malade les bols altérans suivans , de même que la boisson prescrite ci-dessous.

Ces bols se préparent avec de l'éthiops minéral une

demi-once, des cloportes deux onces, du ſavon de Caſtille une once; on en fait prendre un tous les jours, & par-deſſus une chopine de boiſſon faite avec la racine de garance, de carotte, de chacune quatre onces, de la bardane coupée une demi-livre, du rhapontic quatre onces, de la régliſſe coupée deux onces; on fait bouillir le tout dans quatre pintes d'eau de forges, on les réduit à trois; on paſſe la décoction, & on l'adoucit avec le miel.

Quand les remédes que nous venons d'indiquer ne ſuffiſent pas, on preſcrira des bols mercuriaux & fondans: prenez pour ces bols ſel de tartre deux onces, cinnabre d'antimoine quatre onces, cloportes vivans, limaille d'acier, de chacun trois onces, ſafran une demi-once, ſavon de Veniſe une demi livre, faites-en un bol de la groſſeur d'un œuf de pigeon avec le miel; donnez en un tous les jours vers le ſoir, avec une chopine de la boiſſon dont nous avons donné la compoſition il n'y a qu'un inſtant.

Après avoir parlé de la jauniſſe, qui eſt une maladie du foie, nous allons paſſer à celles des reins & de la veſſie, qui affectent ſouvent les chevaux; il y a pluſieurs ſignes qui annoncent, dit M. Dupuy Demportes, cette maladie; ces ſignes ſont une foibleſſe dans la région des reins & áu fond du dos, une difficulté d'uriner, une grande défaillance, la perte de l'appétit & les yeux mourans, une urine épaiſſe, ſalée, & quelquefois chargée de ſang, ſur-tout après que le Cheval a fait des exercices violens. La ſaignée abondante eſt le ſouverain reméde pour cette maladie; on donnera enſuite au Cheval malade deux ou trois fois par jour les bols ſuivans, & par-deſſus une chopine de décoction de guimauve édulcorée avec du miel, dans laquelle on aura diſſous une once de gomme arabique; ces bols ſeront compoſés d'une once de baume de Lecatel, de ſix gros de blanc de baleine, & d'une demi-once de ſel de prunelles; on incorpore le tout avec du miel,

miel, on y aſſocie même encore une once de terre de Japon.

Si la fiévre accompagne cette maladie, il faudra ſaigner abondamment le Cheval malade, lui donner des lavemens émolliens, & beaucoup de boiſſon rafraîchiſſante & purgative juſqu'à ce que la fiévre ſe trouve entiérement paſſée ; ſi nonobſtant tous les remédes que nous avons indiqués, le Cheval urine encore avec douleur, on lui donnera d'autres bols tels que les ſuivans.

Prenez baume de Copahu ou thérébenthine de Veniſe & ſavon dur, de chacun une once ; nitre ſix gros ; myrrhe en poudre deux gros ; faites-en un bol avec du miel, & donnez en même temps une décoction de guimauve.

Quand il y a chez les Chevaux ſuppreſſion d'urine, il faut leur donner abondamment de la décoction de guimauve, dans laquelle on aura délayé pour la doſe d'une pinte, une once de nitre & de gomme arabique, avec deux onces de miel.

Quelquefois les Chevaux ont une incontinence d'urine ; on leur fera une boiſſon avec quatre onces de quinquina, deux onces de racines de biſtorte, & autant de celles de tormentille, huit onces de gomme arabique ; on fera bouillir le tout dans huit pintes d'eau de chaux réduite à la moitié, & on en donnera à la bête malade trois chopines par jour.

Le gras fondu eſt une maladie qui arrive ſouvent aux Chevaux ; c'eſt un écoulement gras & huileux qui ſe fait avec les excrémens ; c'eſt la matière graiſſeuſe qui ſe fond dans le corps du Cheval, lorſqu'on lui fait faire des exercices violens pendant une grande chaleur : ſuivant les obſervations faites, le gras fondu eſt toujours accompagné de fiévres, de chaleur, d'inquiétude, de tremblemens, de grandes douleurs internes, & d'une reſpiration courte, & ſouvent auſſi des mêmes ſymptômes que ceux qui accompagnent la pleuréſie ;

les excrémens du Cheval se trouvent pour lors, à ce qu'on dit, entremêlés de graisse, & viennent abondamment en forme de diarrhée; quand on saigne ces sortes de Chevaux, lorsque le sang est reposé, on remarque dessus une croute épaisse & adipeuse, de couleur blanche ou jaune; la partie coagulée est ordinairement mêlée de colle & de graisse qui la rend même si glissante qu'elle ne peut s'attacher aux doigts; la partie séreuse de ce sang se trouve aussi gluante & visqueuse; le Cheval qui a le gras fondu perd en très-peu de temps sa chair & sa graisse; quand ces animaux échappent de cette maladie, ils deviennent maigres, leur peau reste collée à leurs os; leurs jambes s'enflent & restent telles jusqu'à l'entière convalescence de l'animal; si sa guérison n'est pas radicale, la maladie se change souvent en farcin, dont nous parlerons dans un article particulier.

Pour apporter reméde au gras fondu, il faut d'abord faire au Cheval une saignée abondante, & même la réitérer pendant trois jours, en diminuant cependant successivement le sang qu'on tire; on appliquera en même temps à l'animal malade deux ou trois setons, & on lui donnera tous les jours des lavemens émolliens & rafraîchissans, propres à calmer la fiévre & à dessécher la matière grasse des intestins; on lui fera boire beaucoup d'eau chaude ou du gruau avec la crême de tartre ou le nitre. Quand le Cheval n'a plus de fiévre, & lorsqu'il a récupéré son appétit, on lui fera prendre une fois par semaine pendant un mois une légère purgation d'aloës, afin de dissiper l'enflure des jambes; la dose d'aloës sera dans ce cas d'une demi-once ou de six gros.

Le dégoût est dans les Chevaux plutôt l'avant-coureur d'une maladie que la maladie même; lorsqu'ils sont dégoutés, leur poil se hérisse & paroît crasseux, sale, malgré le pansement assidu qu'on leur fait; leur peau est couverte de crasse qui s'éléve par écailles; il y a cepen-

dant des Chevaux dégoutés qui n'ont point de croutes, mais ils ſont languiſſans, pareſſeux, & aiment à dormir ; d'autres ſont ſeulement maigres & ont la peau collée aux côtes ; dans tous ces cas il faut commencer par ſaigner les Chevaux dégoûtés, enſuite les purger avec les bols ordinaires, après quoi leur donner dans leur avoine de l'antimoine crud ou des feuilles de l'azarum pulvériſées : ces mêmes remédes peuvent convenir auſſi aux Chevaux galleux.

Le farcin eſt encore pour les Chevaux une de ces maladies qui demandent de la part des maréchaux beaucoup de dextérité pour ſon traitement. Voyez ce que nous en dirons à l'article *Farcin*.

Les maladies externes ſuivent ordinairement les internes dans un cours d'Art vétérinaire, auſſi avons-nous fait précéder celles-ci. Nous commencerons par les maladies des yeux ; elles ſont occaſionnées par différentes cauſes, ſoit par des externes qui affectent la prunelle, ſoit par des internes qui affectent les humeurs de la prunelle; quand les maladies des yeux ſont externes, comme lorſqu'il y a coup, chute, morſures, enflure de la paupière, & écoulement de l'œil ; on baſſinera ſouvent avec une éponge trempée dans de l'eau de ſource & du vinaigre, la partie affligée, & ſi la paupière ſe trouve fort enflée, on appliquera par-deſſus un cataplaſme fait avec des pepins de pommes bouillies ou cuites à la braiſe, ou de conſerve de roſes & de vinaigre avec un blanc d'œuf; quand l'enflure commence à diminuer, l'une ou l'autre de ces eaux eſt ſuffiſante pour completter la guériſon.

M. Gibſon recommande dans cette maladie l'eau ſuivante, dont il dit avoir fait une expérience heureuſe. On prend boutons de roſes, on les fait infuſer dans un demi-ſeptier d'eau bouillante; quand l'eau eſt froide, on coule l'infuſion, & on y ajoute vingt grains de ſucre de plomb.

Quelquefois l'inflammation des yeux eſt ſi grande,

dans le Cheval par la violence du coup, ou de quelque cause externe, que la membrane qui enveloppe le globe de l'œil a perdu tout son transparent ; elle est pour lors épaisse, blanchâtre, ou de couleur de perle ; le Cheval reste souvent entièrement aveugle, ou il ne voit au moins que très-confusément ; si le Cheval se trouve être d'une forte constitution, & s'il a un certain embonpoint, il faut lui faire plusieurs saignées & lui appliquer en même temps un seton ; il faut aussi le mettre au régime du son échaudé & de l'orge, & lui donner une boisson rafraîchissante & apéritive de deux jours l'un.

Si l'escarre restoit adhérente, on l'enlevera en soufflant dans l'œil parties égales de vitriol & de sucre candi pulvérisés ; l'eau saphiriene & le suc d'éclair sont très-bien dans ce cas ; on met quelques gouttes de l'une ou de l'autre tous les jours dans l'œil ; ces eaux ne sont pas moins bonnes pour les contusions & autres maladies des yeux. Un onguent très-vanté est celui qu'on fait avec éclair, romarin, de chacune une poignée ; on hache le romarin & l'éclaire, & on les fait bouillir à un feu modéré dans trois chopines de crême, jusqu'à ce que la décoction devienne semblable à une huile verde ; on les presse ensuite à travers un linge, & on les conserve dans un vase pour le besoin ; on en mettra gros comme un œuf soir & matin dans l'œil du Cheval.

Quand les yeux des Chevaux se trouvent blessés, il faut les panser avec le seul miel de roses, ou avec un peu de sucre de plomb mêlé parmi ; on y ajoute peu de jours après la huitième partie de teinture de myrrhe : on ne négligera pas pendant le temps de cette cure les saignées, les setons & les purgations douces & rafraîchissantes.

Les Chevaux sont sujets à avoir les yeux lunatiques, lorsqu'ils ont atteint leur sixième année ; c'est pour lors que leurs yeux deviennent troubles, leurs paupières sont enflées & souvent fermées ; il coule ordinairement de

ces parties le long de la mâchoire une eau claire & qui eſt ſi âcre qu'elle brule & entame quelquefois la peau; les veines de la tempe ſous l'œil & le long du nez ſont enflées & pleines, quoiqu'il arrive de temps en temps que l'œil coule peu; cette maladie va & revient juſqu'à ce qu'il ſe forme une vraie cataracte, c'eſt alors que les douleurs & l'écoulement de l'œil ceſſent; il n'y a point de remédes pour la cataracte que l'opération ſurnommée de la cataracte, mais cette opération n'eſt pas encore uſitée pour les Chevaux.

Des maladies des yeux nous allons paſſer à celles des jambes & des pieds. Les entorſes, autrement luxations, arrivent ſouvent aux Chevaux; cette maladie ne provient à ces animaux, que quand les fibres de leurs muſcles ont ſonffert une trop grande extenſion, ou qu'elles ont été rompues; on emploie ordinairement les huiles pour ces maladies, mais elles ne ſont pas de grande utilité; le bandage ſeul avec un repos convenable produit de meilleurs effets; les violentes entorſes des ligamens des os, ſur-tout celles de la cuiſſe, demandent beaucoup de temps; elles exigent même, pour obtenir une guériſon parfaite, que l'on mette le Cheval à l'herbe le plutôt que faire ſe peut.

Lorſque l'épaule d'un Cheval a été foulée, il ne la porte pas comme l'autre; pour connoître s'il y a vraiment foulure, on fera mettre au Cheval contre terre le pied ſain, & quoique le pied du côté malade ſoit plus court, & qu'il doive conſéquemment être moins douloureux que s'il portoit ſur la terre, on s'appercevra cependant que ce mouvement l'éprouvera beaucoup plus qu'aucun autre; on ſaignera pour lors dans ce cas le Cheval, on baſſinera enſuite la partie avec du verjus ou du vinaigre chaud, dans lequel on aura diſſous un peu de ſavon; mais ſi le boitement continue ſans aucune apparence d'enflure, après un repos de deux ou trois jours, on frottera bien les muſcles avec un mêlange compoſé d'un demi-ſeptier de bon vinaigre, de deux

onces d'esprit de vin, & de pareille quantité d'esprit de vitriol.

Quand l'enflure de l'épaule est considérable, on y fera des fomentations avec une pièce d'étoffe de laine de la grandeur de l'enflure, qu'on trempera dans l'esprit de vin chaud, ou bien on se servira pour cette fomentation d'une décoction d'absynthe, de feuilles de laurier & de romarin; on ajoutera un demi septier d'esprit de vin sur une chopine de cette décoction.

Les entorses dans l'emboiture occasionnent au Cheval dans cette partie une telle roideur, qu'il ne touche la terre que du bout des pieds, & on ne peut pas même avec la main faire plier la jointure; les vésicatoires réitérés & le feu appliqué d'une façon cependant superficielle, sont les seuls remédes qui restent à employer. Les entorses des nerfs de derrière, sont de toutes les entorses du Cheval celles qui sont les plus aisées à connoître; dans ces entorses l'enflure du derrière s'étend quelquefois depuis le derrière du genou jusqu'au talon, & ordinairement tous les Chevaux attaqués de cette maladie, mettent la jambe affectée devant l'autre. On bassinera trois ou quatre fois par jour la partie malade avec du vinaigre chaud, & si le genou est un peu enflé, on y appliquera des cataplasmes de farine d'avoine, de seigle, qu'on fera bouillir dans du vinaigre ou dans de la lie de vin. Les rognures des corroyeurs imbibées de vinaigre, passent pour être très-efficaces dans ces entorses, de même que le goudron & l'esprit de vin.

Les entorses de l'emboîture ne sont pas les seules auxquelles les Chevaux sont sujets; il y en a encore d'autres dont ils sont quelquefois affectés, telles que celles du jarret & des pâturons; ces derniers viennent souvent des coups que l'on donne à l'animal, ou des coups de pied qu'il reçoit; si la partie malade est beaucoup enflée, on y appliquera des cataplasmes, & lorsque l'enflure est diminuée, on la bassinera avec un

mélange composé d'une chopine de vinaigre, de quatre onces d'esprit de vin camphré, & de deux gros de vitriol blanc, dissous dans un peu d'eau.

Quand l'entorse a été violente, il reste une grande foiblesse au pâturon; il faut pour lors mettre le Cheval à l'herbe, jusqu'à ce qu'il soit entièrement rétabli : quand on n'a pas la facilité de le mettre au verd, on a recours aux vésicatoires & au feu.

Les Chevaux boitent quelquefois du style, ce qui est facile à reconnoître par leur marche ; ils n'avancent pour l'ordinaire dans ce cas que sur la pointe de leurs pieds, & leurs talons ne peuvent point porter sur la terre; le reméde qu'on doit employer pour leur guérison est un pansement avec le vinaigre & les astringens rafraîchissans; mais si l'enflure survient, & si elle grossit à vue, on se servira de fomentations résolutives pour en fomenter la partie affectée, ensuite on la bassinera avec le mélange précédent.

Si les Chevaux traînent la jambe & tombent en arrière sur le talon, cela annonce un déboîtement de la rotule & de la hanche : quand il n'y a que les muscles de la hanche d'offensés, il est facile de les guérir ; mais si les ligatures de la jointure le sont, il n'est pas si facile de le faire, souvent même on n'y peut parvenir : en tout cas on bassine les parties affectées avec les rafraîchissans trois ou quatre fois le jour, ce seul reméde est souvent suffisant ; mais quand les ligamens sont offensés, ils ne peuvent recouvrir leur ressort que par le repos & le temps.

Les tumeurs des Chevaux, que nous plaçons ici au rang des maladies externes, ont cependant le plus souvent des causes internes : quand elles sont occasionnées par des accidens extérieurs, tels que des coups & contusions, on se sert pour leur traitement d'astringens. On bassine en conséquence la partie avec le vinaigre ou verjus chaud, & on met par-dessus une flanelle, après l'avoir trempée dans ce vinaigre ; si malgré ce panse-

ment, l'enflure subsiste toujours la même, on y appliquera le cataplasme avec la lie de vin & la farine d'avoine, ou avec le vinaigre, l'huile & la farine d'avoine; on continueta l'un ou l'autre deux fois par jour, jusqu'à ce que l'enflure diminue, & pour la dissiper entièrement, on pourra mettre à la place de vinaigre, de l'esprit de vin camphré; sur quatre onces de cet esprit de vin camphré, on ajoutera une once d'esprit de sel ammoniac: les fomentations d'absynthe, de feuilles de laurier, de romarin bouillies, auxquelles on associe une quantité suffisante d'esprit de vin, sont très-souvent nécessaires; mais s'il y a dans la tumeur du sang extravasé, comme cela arrive ordinairement dans les contusions, il faut ouvrir la peau pour faire sortir le sang épanché.

Un maréchal doit avoir principalement attention de ne point faire dissiper les humeurs critiques, ou les enflures qui terminent la fiévre, à moins qu'elles ne se portent vers le pâturon ou l'emboîture de la jointure; on appliquera alors dans ce cas, sur la partie affectée, trois ou quatre fois par jour une fomentation résolutive, quand l'enflure paroît sous la mâchoire, derrière les oreilles, sur la tête, le garrot, dans l'aîne, &c. il faut amener cette enflure à suppuration, par des cataplasmes suppuratifs; pour cet effet on prendra de la farine d'avoine, on la fera bouillir dans du lait; on y ajoutera une quantité convenable d'huile ou de saindoux; on appliquera ce cataplasme deux fois par jour, jusqu'à ce que la matière fléchisse sous la pression du doigt; on en fera pour lors l'ouverture, s'il est possible, dans toute l'étendue de l'enflure avec une forte lancette; l'ouverture faite, on insinuera au fond de la plaie des tampons de charpie couverts de basilicon noir ou jaune, ou d'onguent de blessure fondu avec une cinquième partie d'huile de thérébenthine; on remplit la plaie du même onguent, sans cependant l'enfoncer; on réitérera une ou deux fois le même pansement, si la ma-

tière coule beaucoup, jusqu'à ce qu'elle soit bien digérée; on appliquera ensuite de la même manière des plumaceaux couverts d'onguent précipité rouge: pour faire l'onguent des blessures, on prend de la thérébenthine de Venise, de la cire jaune, & de l'huile d'olive, de chacun une demi-livre, de la résine jaune trois quarterons; après que le tout est bien fondu & mêlé ensemble, on y incorporera deux ou trois onces de verd de gris en poudre fine, & on le remue jusqu'à ce que le tout soit froid, pour l'empêcher d'aller au fond; pour ce qui est de l'onguent précipité rouge, il est encore plus facile à faire: on prend basilicon jaune, ou de l'onguent précédent, sans verd de gris, deux onces; précipité rouge en poudre fine, une demi-once; on les mêle ensemble à froid avec une spatule ou un couteau.

La nerf ferrure est une blessure très-difficile à traiter, aussi c'est par sa cure, comme la plus difficile, que nous commencerons ce qui concerne les blessures des chevaux; elle est occasionnée par la pince du fer de derrière qui porte sur le talon de devant; lorsqu'elle n'est que superficielle & légère, elle se guérit cependant facilement, en la lavant promptement, & en y appliquant l'onguent des blessures; mais quand le coup a été violent, comme il y a toujours dans ce cas contusion avec déchirure de la partie, il faut amener cette contusion à suppuration: pour ce faire, on lave d'abord bien la partie, on en fait sauter tous les graviers avec l'écume du savon, on applique les digestifs, ce qui se fait par le moyen de plumasseaux de charpie qu'on trempe dans une once de thérébentine de Venise, battue avec un jaune d'œuf, & on y ajoute une once de teinture de myrrhe, on met ensuite par-dessus le digestif un cataplasme de raves, ou celui de lie de bierre & de farine d'avoine; on le réitère trois ou quatre fois, & même plus souvent, jusqu'à ce qu'enfin on soit parvenu à une parfaite coction de la matière, après quoi on changera ces deux remèdes, & on leur substituera

le précipité, ou l'eau de choux mêlée; mais on aura toujours la précaution de mettre au fond de la plaie des plumaçeaux, & de l'en remplir même jusqu'aux bords, & de bien lier ensuite le tout avec une bande & une compresse.

Après avoir parlé de la nerf ferrure, nous allons passer aux autres blessures du cheval. En général dans toutes les blessures, quand elles sont récentes, & qu'elles sont occasionnées par des instrumens tranchans, il faut s'appliquer à en réunir les lévres par la suture ou le bandage, pourvu qu'on y puisse pratiquer cette opération, car il y a des parties où la suture ne peut point se pratiquer. Si quelqu'artère coupée produit une hémorrhagie considérable, il faut appliquer par-dessus l'ouverture de l'agaric de chêne, ou bien simplement un bon tampon de charpie ou d'étoupe à l'orifice du vaisseau, d'où le sang coule, trempé dans une forte décoction de vitriol bleu, d'eau styptique, d'huile de vitriol ou d'huile chaude de thérébenthine, de poudre de vitriol. &c. On appliquera ce tampon fort près du vaisseau coupé, & on prendra le soin de l'y contenir par un bon bandage, jusqu'à ce que l'escarre soit formée. La réunion de la blessure étant faite, il faut appliquer par-dessus un linge trempé dans de l'eau-de-vie, ou un plumaçeau d'étoupes, couvert de l'onguent des blessures. M. Dupuy Demportes, dans son Gentilhomme cultivateur, observe avec raison qu'en général on ne doit panser les blessures des jointures, tendons & parties membraneuses qu'avec la thérébenthine, à laquelle on pourra associer du miel & de la teinture de myrrhe, & recommande très-expressément de n'approcher jamais de ces parties aucune graisse ni huile, quoiqu'on puisse dire, ajoutant en outre que les fomentations sont pour lors d'une grande utilité.

Quand les blessures proviennent de piqures d'épines ou d'autres accidens, il faut les traiter de la même manière que les autres blessures; on appliquera le cata-

plaſme de bierre ou de pain & de lait ſur l'appareil, juſqu'à ce qu'on voie les ſignes de coction ; pour les accélérer, on fomente bien la partie tous les jours.

Il arrive quelquefois au col du cheval après l'avoir ſaigné, une enflure ; dans ce cas il faut ſaupoudrer la partie avec du précipité & de l'alun en poudre, pour expulſer & détruire les chairs ſpongieuſes qui bouchent l'orifice.

Quand les chevaux ont des plaies à feu occaſionnées par des balles, il faut d'abord examiner ſi les balles ne ſont point au fond des plaies, pour lors il faut les en tirer ; on ſe ſert enſuite pour panſer la plaie, de thérébenthine battue avec un jaune d'œuf, à laquelle on ajoute un peu de miel & de teinture de myrrhe. On aura en outre la précaution d'aggrandir l'ouverture de ces plaies, pour procurer l'épanchement ; mais ſi la plaie ne paroît pas diſpoſée à une coction louable, on y appliquera les cataplaſmes ordinaires, & on fera uſage de fomentations réſolutives.

Les chevaux ont encore ſouvent des ulcères ; les remédes extérieurs leur ſont inutiles, ſi on n'emploie pas les intérieurs ; la première indication à remplir dans leur traitement, c'eſt de les amener à la ſuppuration, ou d'en faire ſortir une matière épaiſſe ; le reméde qui convient dans ce cas eſt l'onguent verd ou celui de précipité ; mais ſi la matière de la plaie n'eſt pas louable, & s'il en ſort un ſang corrompu & de couleur pâle, on ſe ſervira pour la panſer de baume ou d'huile de thérébenthine fondue, avec le digeſtif ordinaire, & par-deſſus du cataplaſme de bière dont nous avons donné la préparation plus haut ; ſi les lévres de l'ulcère deviennent dures & calleuſes, il faut les couper & les frotter enſuite avec un cauſtique ; ſi les chairs ſont ſpongieuſes & baveuſes, il faut les ſupprimer avec ſoin & à temps, & ſi elles débordent la ſurface de la plaie, il faut y appliquer la pierre infernale. On ſaupoudrera enſuite la plaie avec parties égales

d'alun brûlé & de précipité rouge, ou bien même on la lavera avec de l'eau de ſublimé; on fera le panſement avec de la charpie ſéche juſqu'à la ſurface, & on mettra par-deſſus une compreſſe contenue par un bandage auſſi ſerré que le cheval pourra le ſupporter. Quand on découvre des ſinus ou cavités, il faut en faire l'ouverture ; mais ſi la cavité pénétre profondément dans les muſcles, & ſi l'ouverture eſt impraticable & dangéreuſe, il faut faire uſage d'injection ; la ſolution de la pierre médicamenteuſe de Crollius dans l'eau de chaux, avec une cinquième partie de miel & de teinture de myrrhe eſt très-bonne pour ces injections; on les réitère trois ou quatre fois par jour.

Les ſinus ou cavités des ulcères dégénérent ſouvent en fiſtules; quand cela arrive, il faut les ouvrir & couper toute la ſubſtance dure ; ou ſi cette opération eſt impraticable, il faut les ſcarifier, y introduire l'onguent de précipité, & les frotter de temps en temps avec les cauſtiques & le beurre d'antimoine.

Quand l'os eſt gâté ou carié par la durée d'un ulcère, il faut mettre l'os à nud pour en ôter la carie : on extirpe toutes les chairs molles, on fait le panſement avec la charpie ſéche, ou avec les plumaſſeaux trempés dans une teinture de myrrhe ou d'euphorbe, ayant l'attention avant de les appliquer, de les exprimer pour ne leur laiſſer que fort peu d'humidité ; quant au dépouillement des écailles de l'os, c'eſt plutôt l'ouvrage de la nature que de l'art ; quand la guériſon des ulcères eſt douteuſe, il faut donner le mercure & le réitérer par intervalles, ou bien des poudres d'antimoine.

L'éparvin eſt encore une maladie propre aux chevaux ; c'eſt une excroiſſance oſſeuſe, ou une enflure dure qui croît en dedans du jarret de leurs jambes de derrière : cette maladie provient de différentes cauſes, mais quelle qu'en ſoit la cauſe, les remèdes les plus convenables ſont les véſicatoires & le feu ; pour faire un

excellent onguent véficatoire, on prend onguent de nerf & de guimauve de chacun deux onces; argent vif une once, diffous avec une once de thérébenthine, cantharide en poudre un demi-gros, fublimé un gros, huile d'origan deux gros; on coupe le poil auffi raz qu'il eft poffible, & on applique par-deffus l'onguent précédent: on fera cette opération le matin; on aura la précaution de tenir le Cheval attaché tout le jour fans litière jufqu'au foir; on peut alors le détacher, afin de le laiffer coucher; on mettra par-deffus l'onguent de véficatoire un emplâtre de poix affujetti par une large bande bien ferrée; le feu n'eft pas auffi avantageux pour cette maladie que l'onguent véficatoire.

La courbe ne diffère pas beaucoup de l'épervin; car de même que l'épervin fe forme entre les os en-dedans du jarret de derrière, de même auffi la courbe fe place aux jointures des menus os & s'élèvant fur la partie de derrière, forme une tumeur affez grande fur le dos de la jambe, qui eft fuivie d'une roideur & quelquefois d'une douleur qui fait boiter le cheval.

Les caufes de la courbe, de même que celles de l'éparvin, font un travail trop violent, des entorfes, des coups de pied. On guérit cette maladie par des véficatoires réitérés deux ou trois fois ou plus fouvent.

Il y a encore une autre enflure qui paroît fur l'extérieur du jarret de derrière, qu'on appelle jardon; l'application des véficatoires convient auffi dans ce cas.

Une autre maladie du Cheval eft ce qu'on appelle anneau de l'os; c'eft une enflure dure, fituée au bas du pâturon, qui ordinairement embraffe la moitié du rond antérieur dudit pâturon: on lui a donné ce nom à caufe de la reffemblance qu'elle a avec un anneau; cette maladie eft ordinairement produite par des entorfes; quand elle a fon fiége fur le derrière du rond du pâturon, cela provient de ce qu'on a fait tenir trop tôt les jeunes Chevaux fur les hanches; dans cette attitude

l'animal porte autant de ſon poids & même davantage ſur ſes pâturons que ſur les jarrets de derrière.

L'anneau de l'os qui ſurvient aux poulains & aux jeunes Chevaux, ſe guérit inſenſiblement de lui-même & ſans faire uſage d'aucun onguent; on pourroit cependant y appliquer les véſicatoires, & ſi par la longueur de temps il vient à acquérir un certain degré de dureté, on emploie le feu.

Parmi les différentes maladies des jambes des Chevaux, on place les ſur-os : ce ſont des excroiſſances dures qui s'élévent ſur l'os de la jambe, & qui ſont de diverſes grandeurs; il y a des Chevaux qui y ſont plus ſujets les uns que les autres, ſur-tout les jeunes; rarement cette maladie ſurvient aux Chevaux qui ont paſſé ſept ou huit ans; il n'y a rien à faire à ces ſortes d'excroiſſances, à moins que par leur groſſeur elles ne défigurent le Cheval, ou qu'elles ne le rendent boiteux; on aura recours pour lors aux véſicatoires doux & ſouvent réitérés, & ſi cela ne ſuffit pas, on fera uſage du feu.

La maladie qui eſt connue dans l'Art vétérinaire ſous le nom de fiſtule, a ſon ſiége dans le ſinus qui eſt à la plus haute vertébre du col; elle reconnoît pour cauſe ordinaire quelque coup, contuſion, ou autre accident extérieur : quand un Cheval eſt affecté de cette maladie, il faut baſſiner la partie malade avec du vinaigre chaud; quand la peau ſe trouve écorchée, on fait uſage d'un mélange fait avec deux parties de vinaigre ſur une partie d'eſprit de vin; quand il y a démangeaiſon à la partie avec chaleur & inflammation, on en viendra à la ſaignée, & on appliquera des cataplaſmes faits avec le pain, le lait & la fleur de ſureau; par le moyen de ce traitement & de la purgation, l'enflure ſe diſſipera, & le mal ſe guérira radicalement.

Un accident des plus communs aux Chevaux eſt la contuſion ſur le garrot; cette contuſion ſe forme ſou-

vent en apoſtume, & dégénère, faute de ſoin, en fiſtule; elle provient pour l'ordinaire de la ſelle qui bleſſe le Cheval; quand on s'apperçoit de cet accident, on baſſinera la tumeur trois ou quatre fois par jour avec du vinaigre chaud, & ſi cela n'eſt pas ſuffiſant, on mêlera une once d'huile de vitriol avec une pinte de vinaigre, ou bien on délaiera une demi-once de vitriol blanc dans un peu d'eau, & on s'en ſervira comme repercuſſif: on pourroit encore employer au même uſage, & même encore avec plus de ſuccès, l'eau ſuivante: on prend pour la faire ſel crud ammoniac deux onces, qu'on fait bouillir dans une pinte d'eau de chaux, ou à ſon défaut de la leſſive de cendres bouillies dans l'eau; on paſſe la décoction quand elle eſt repoſée, & on y mêle un demi-ſeptier d'eſprit de vin; on frotte enſuite la partie avec l'huile de lin & l'onguent de ſureau, pour ramollir & rendre la peau unie; mais ſi les enflures qui ſurviennent dans les parties ſuſdites, ſont critiques & comme ſymptômes de fiévre, il faut éviter les remédes répercuſſifs, & conduire ces tumeurs à maturité par le ſecours de cataplaſmes ſuppuratifs.

La molette eſt une autre maladie du Cheval qu'on définit dans l'Art vétérinaire une enflure venteuſe, qui ſe prête à la compreſſion du doigt, & revient lorſqu'on le retire: la tumeur dans cette maladie eſt viſible, & ſe forme ſouvent aux deux côtés du nerf de derrière, au-deſſus du fanon, ſur les jambes de devant, quoiqu'il s'en trouve quelquefois dans toutes les parties du corps. Quand la molette ſe forme près des jointures & des tendons, il y a toujours néceſſairement entorſe ou contuſion ſur les nerfs ou ſur la peau qui les couvre. Dès l'inſtant que la molette commence à paroître, il faut en venir à ſon traitement, tant par les aſtringens que par les bandages; on baſſinera en conſéquence deux fois par jour la partie affectée avec du vinaigre ou du verjus ſeul, ou on la fomentera avec une décoction

faite d'écorce de chêne, de grenade & d'alun bouillis dans le verjus, on la couvrira ensuite avec une compresse de laine trempée dans la même décoction, & assujettie avec un fort bandage; si ce reméde ne réussit, on emploiera les vésicatoires doux, c'est-à-dire, ceux qui sont employés sans sublimé.

Par malandes on entend dans l'Art vétérinaire des crevasses qui se forment au pli du jarret de devant des Chevaux, d'où découle une matière âcre qui n'est point encore parvenue à maturité: les malandes font boiter le Cheval & occasionnent une roideur qui le fait broncher. Les soulandes ne différent des malandes, qu'en ce qu'elles sont placées au pli du jarret de derrière; & causent comme les autres le boitement; ces deux maladies exigent le même traitement; on lave les parties affectées avec l'écume chaude de savon, ou avec de l'urine; on met ensuite l'onguent double de mercure sur le chavure, & on l'applique soir & matin jusqu'à ce que les escarres tombent; ou pour réussir plus promptement, on frotte la plaie avec un onguent composé d'une demi-once d'éthiops minéral, d'un gros de vitriol blanc, & de six onces de savon bleu; avant de faire ce frottement, on a soin d'ôter les poils & de nettoyer les escarres.

On donne le nom de lampas à une excroissance qui vient au palais de la bouche, & qui est quelquefois si grande qu'elle passe les dents & empêche le Cheval de manger: on le guérit en cautérisant légérement la chair avec un fer chaud, ayant cependant attention de ne pas pénétrer trop avant, & de ne pas bruler l'os même qui est sur la barre de dessus: on peut frotter la partie avec l'alun brulé & le miel: ce reméde est excellent pour presque tous les maux de la bouche.

Les poireaux sont d'autres excroissances, mais qui viennent sous la langue: pour les guérir, le seul reméde est de les couper, & de laver ensuite la partie avec

avec de l'eau-de-vie ou l'eau marinée. Quand les Chevaux ont des surdents, autre accident auxquels ils sont sujets, il faut limer la partie superflue.

La graisse est une autre maladie du Cheval qui peut être occasionnée par deux causes différentes, ou par un relâchement des vaisseaux, ou par une mauvaise disposition du sang & des sucs; elle exige par conséquent deux traitemens différens, suivant les causes qui lui ont donné lieu, & peut aussi être considérée ou comme mal local, toutes les fois qu'il n'y a que telle ou telle partie qui soit affectée, attendu que le sang ni les sucs ne sont point encore altérés, ou comme une maladie où les sucs & le sang sont viciés; mais comme la graisse est pour l'ordinaire la suite de quelqu'autre maladie, telle que du farcin, de la jaunisse, de l'hydropisie, &c. ces maladies doivent nécessairement être guéries avant l'absorption de la graisse. Quand cette maladie n'est que locale, un exercice modéré, beaucoup de propreté, beaucoup de soin de la part du palefrenier pour panser le Cheval, & l'application de remédes extérieurs sont pour lors suffisans; mais si elle n'est pas locale, il faut employer les remédes internes & les évacuations convenables.

Dans le premier cas de cette maladie, les talons du Cheval s'enflent à l'écurie; quand on s'en apperçoit, il faut les laver promptement avec de l'urine ou le vinaigre & l'eau & avec l'écume de savon, & vous appliquerez en même temps par-dessus des linges trempés dans ce mêlange, que vous contiendrez avec un fort bandage pendant quelques jours; si vous vous appercevez de quelques fentes ou crevasses à ces talons, ou si vous y remarquez des grosses galles dures, vous commencerez par couper le poil, ensuite vous appliquerez dessus la partie malade des cataplasmes faits avec des raves bouillies & du lard, & une poignée de graine de lin en poudre; & si vous voulez avancer la suppuration, vous appliquerez en même temps de l'onguent

digeſtif, vous deſſécherez enſuite la plaie avec l'eau deſſicative ſuivante : pour la faire, vous prenez vitriol blanc, alun brulé, de chacun deux onces, onguent égyptiac une once, eau de chaux trois chopines ; vous laverez trois fois par jour la plaie avec une éponge trempée dans cette eau ; & vous appliquerez enſuite l'onguent blanc commun que vous étendrez ſur des étoupes ; ſur une once de cet onguent, vous y ajouterez deux gros de ſucre de plomb, c'eſt ainſi que vous parviendrez à guérir la graiſſe ; lorſque cette maladie eſt locale, il eſt inutile d'avoir recours alors aux remédes internes ; quand le Cheval eſt parvenu à un certain âge & qu'il eſt gros, quand ſes jambes ſont conſidérablement enflées, quand elles ſont chargées d'ulcères profonds, d'où découle une matière puante, la cure en eſt pour lors très-difficile, parceque la maladie provient d'une hydropiſie ou d'une altération générale du ſang & des ſucs ; mais ſi le Cheval eſt d'un bon âge & a de l'embonpoint, on commence d'abord par le ſaigner, lui faire des ſetons, le purger pluſieurs fois, & on lui donnera enſuite des remédes diurétiques ; les bols ſuivans feront très-bien dans ce cas : on prend réſine jaune quatre onces ; ſel de tartre, ſel de prunelle, de chacun deux onces ; ſavon dur, une demi-livre ; huile de geniévre une demi-once, on en fait des bols de deux onces & on en donne un tous les matins ; on fomente en même temps les jambes avec des fomentations réſolutives, dans leſquelles on aura fait bouillir deux ou trois poignées de cendre ; on applique enſuite deſſus un cataplaſme fait avec du miel une livre, de la thérébenthine ſix onces ; on incorpore ces deux drogues enſemble avec une cueiller, & on y ajoute farine de fénugrec & de graine de lin de chacune quatre onces, qu'on fait bouillir dans trois pintes de lie de vin rouge, auquel on ajoute deux onces de camphre en poudre ; on étend ce mêlange ſur du drap épais, & on l'applique bien chaud ſur les jambes, on le contient

avec un fort bandage ; on continue ce cataplasme jusqu'à ce que l'enflure soit diminuée ; on panse ensuite l'ulcère avec l'onguent verd, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à suppuration. Les arrêtes ou les grappes approchent beaucoup de la graisse ; ces deux maladies se rencontrent même presque toujours ensemble ; aussi le traitement en est le même, il est par conséquent inutile de le répéter ici.

Les peignes sont encore une maladie des Chevaux ; c'est une humeur très-âcre & très-piquante qui perce autour de la couronne, & qui annonce pour l'ordinaire le scorbut : on mêlera parties égales d'onguent de guimauve & de basilicon jaune ; on étendra ce mélange sur des étoupes, & on en mettra autour de la couronne, après quoi on fera prendre intérieurement au Cheval malade deux ou trois médecines & des breuvages diurétiques.

On met aussi au nombre des maladies des Chevaux celles qu'on nomme queues de rat ; ce sont des excrescences qui poussent du pâturon jusqu'au milieu de la jambe ; on en distingue de deux sortes, des humides & des séches : les onguens ordinaires & l'eau dessicative conviennent pour les premières ; l'onguent mercuriel est le vrai reméde propre pour les dernières.

Un défaut naturel dans le Cheval est ce qu'on nomme talons étroits ; les maréchaux doivent prendre garde de n'en pas faire une maladie incurable en ferrant mal ; ils ne doivent pas pour lors creuser le pied en le ferrant, ils ne doivent ôter que ce qui est sale ou pourri ; si le pied du Cheval reste dur & sec, ou s'il tend à la pourriture, on le lavera souvent avec de l'urine, ou bien même on fera encore mieux de faire bouillir deux onces de graine de lin concassée dans deux pintes d'urine, jusqu'à ce que la décoction ait acquis la consistence de cataplasme ; on y ajoute six onces de savon gris mol, & on en frotte le pied & la plante du Cheval tous les jours ; si la corne du Cheval

eſt trop dure, on la frotte avec du lard, & ſi elle eſt trop humide, on lave les pieds de l'animal avec du vinaigre chaud, du verjus, de l'eau de couperoſe, ou autres aſtringens; on pourra même y ajouter les galles & l'alun.

Encartelure eſt encore une maladie de la corne; elle ſe trouve pour lors ſi ſerrée à l'entour du col du pied, que l'animal le tourne en quelque façon comme une cloche; pour y remédier il faut, dit M. Gibſon, tirer en bas le pied avec un inſtrument, depuis la couronne près juſqu'au talon; on fait enſuite ſept ou huit lignes à travers le ſabot, en pénétrant preſque juſqu'au vif: on remplit ces lignes de poix, ou de réſine, juſqu'à ce qu'elles s'effacent, ce qui n'arrive qu'au bout de quelques mois; on met pour l'ordinaire pendant ce temps ces chevaux à l'herbe.

On donne le nom de ſêmes à une petite fente qui ſe forme ſur l'extérieur du ſabot; quand elle va en ligne droite de haut en bas, & quand elle pénétre la partie oſſeuſe du ſabot, elle eſt très-difficile à guérir, & lorſqu'elle paſſe par le ligament qui joint enſemble le ſabot à la couronne.

Dans le premier cas, pourvu que le ſabot ne ſoit pas creux, on commence par rendre les bords de la crevaſſe unis avec une rape, & on applique du baſilicon avec des étoupes de chanvre qu'on aſſujettit avec une liſière douce; mais dès qu'on s'apperçoit de quelque cavité ſous le ſabot, & qu'il paroît que la crevaſſe tend vers le ligament, il faut pour le plus ſûr y mettre le feu avec des fers raiſonnablement chauds; on rape cependant auparavant fort minces les deux côtés de la fente, & on l'élargit.

Une autre maladie qui approche beaucoup de celle-ci, eſt un ulcère qui ſe forme entre le poil & le ſabot du Cheval au quartier du dedans du pied; quand l'ulcère ne cave point profondément, on peut le guérir en lavant & en nettoyant la couronne avec l'eſprit de

vin, & en panſant la plaie avec l'onguent de précipité; mais quand la matière ſe loge ſous le ſabot, il n'eſt pas pour lors facile de parvenir à l'ulcère ; ce qui convient pour lors, c'eſt d'emporter une partie du ſabot; quand la matière s'eſt logée près du quartier, on ſe trouve ſouvent obligé d'ôter le quartier du ſabot, & la cure n'eſt alors que palliative : ſi la matière a par ſon ſéjour carié l'os de la boîte qui eſt naturellement tendre & ſpongieux, comme cela arrive ſouvent, il faut aggrandir l'ouverture, couper la chair baveuſe, appliquer le cautère ou le fer chaud, & panſer l'os avec des plumaçeaux de charpie trempés dans la teinture de myrrhe, & la plaie avec l'onguent verd ou le précipité : ſi on ne veut pas élargir la plaie avec l'inſtrument, on applique deſſus des morceaux de ſublimé, qui entraînent avec eux des lambeaux de chair; on ſe ſert auſſi de vitriol blanc en poudre avec quelques gouttes d'huile; on tient pendant ce temps le pied du Cheval enveloppé de quelque cataplaſme doux, & on empêche les chairs baveuſes de croître.

Les bleſſures des pieds des Chevaux ne ſont pas ſouvent d'auſſi peu de conſéquence qu'on ſe l'imagine communément ; lorſque quelques corps étrangers ſe ſont introduits dans cette partie, on les arrache auſſitôt, après quoi on baſſine la partie avec de l'huile de thérébenthine, & on panſe le trou avec un plumaçeau trempé dans la même huile avec un peu de goudron, on ferme le pied avec du ſon & de la graiſſe de lard, chauffés enſemble, ou mis dans le cataplaſme de raves, ou quelqu'autre cataplaſme doux ; quand il y a quelque partie du corps reſtée dans la plaie, on coupera d'abord la corne auſſi mince que l'on pourra ; on introduira une tente faite avec de l'éponge pour aggrandir le trou, de façon à pouvoir tirer le corps étranger avec des pinces ; ſi cela ne réuſſit pas, on fera l'ouverture de la plaie, & on la panſera de la même manière que nous avons dit plus haut. Si le Cheval ſe trouve piqué par le maréchal,

lorſqu'il le ferre, on amincera la corne du côté bleſſé, on le panſera enſuite avec de la thérébenthine fondue dans du lard.

Une autre maladie particulière au pied du Cheval, eſt une ſuppuration de la fourchette ; cette maladie provient d'une matière purulente qui s'y raſſemble quelquefois, ou d'une diſpoſition galeuſe & ulcéreuſe, qui ſouvent fait tomber le Cheval; quand l'écallement eſt naturel, on ſe contentera ſeulement d'entretenir les pieds nets, ſans faire uſage d'aucune eau deſſicative, qui pourroit même dans ce cas être très-dangereuſe. Quand il y a amas de matière, on coupera pour lors la partie dure de la fourchette, ou tout ce qui paroît pourri, & on lavera le fond du pied deux ou trois fois le jour avec de la vieille urine. Lorſque le mal eſt négligé, il peut ſe changer en cancer ; pour prévenir un pareil accident, on fera uſage de l'eau ſuivante : on prendra eſprit de vin, vinaigre, de chacun deux onces ; teinture de myrrhe & d'aloës une once, égyptiac pareille quantité; on incorporera bien le tout enſemble, on en baſſinera la fourchette dans la partie où on trouvera plus d'humidité qu'à l'ordinaire, & on appliquera ſur l'ulcère un peu d'étoupe trempée dans la même eau; on fera prendre auſſi intérieurement des purgatifs & des diurétiques.

Pour guérir le cancer qui ſurvient à la ſuite de la ſuppuration de la fourchette, les maréchaux emploient des huiles chaudes, telles que le beurre d'antimoine, l'eau forte, l'huile de vitriol, qui ſont autant de matières différentes propres à empêcher l'accroiſſement des chairs ; ils en continuent journellement l'uſage juſqu'à ce que les parties ſpongieuſes ſoient conſommées.

Quand un Cheval a été mordu de chiens enragés, un excellent remède, à ce qu'on dit, eſt le ſuivant : on prend ſix onces de rhue, thériaque de Veniſe, aulx, étain fin, de chacun quatre onces : on fait bouillir le out dans deux pintes de vin ſur un feu modéré ; on le

réduit à la moitié ; on coule la liqueur & on en presse le marc ; on en donne au Cheval quatre ou cinq onces tous les jours le matin à jeun. On peut ensuite battre toutes ces drogues dans un mortier, & on les applique tous les jours sur la plaie en forme de cataplasme.

Les fics sont des enflures spongieuses qui se forment aux bords des pieds des Chevaux, ordinairement aux côtés de la fourchette ; ces maux, ainsi que les verrues, les poireaux, les cors, les raisins, &c. ne se guérissent qu'en les coupant avec un couteau ; si on en laisse quelque peu, ou si elles repoussent, il faut y appliquer la pierre infernale, ou l'huile de vitriol, & les panser avec l'onguent égyptiac, auquel on peut associer un peu de sublimé ; les racines étant entièrement détruites, on emploie le précipité & on fait sécher la plaie avec l'eau dessicative suivante : on prend vitriol blanc, alun, galle en poudre, de chacun deux onces ; on fait bouillir tant soit peu le tout dans deux pintes d'eau de chaux, & on le met dans une bouteille pour s'en servir au besoin ; on remue cette eau toutes les fois qu'on en veut faire usage.

Deux maladies auxquelles la bouche des chevaux est fort sujette sont, les barbillons ou barbe, & l'éclare des barres ; la première de ces maladies est plus incommode aux chevaux que dangereuse ; c'est une petite excroissance de chair qui leur vient dans le canal sous la langue, ce qui les empêche de boire ; pour y remédier on coupe ces barbillons avec de bons ciseaux le plus près qu'on peut ; on les frotte de sel, & ils se guérissent ainsi d'eux mêmes.

Quant à la seconde maladie qui sont les barres blessées, on prend pour la guérir de la grande chélidoine avec du sel, du verjus & trois ou quatre gousses d'ail, & on en lave bien les barres deux ou trois jours de suite, il n'en faut pas souvent davantage pour les guérir.

Une maladie presqu'inconnue parmi les chevaux

Anglois & ceux du nord, mais dont tous les auteurs François font mention, eſt l'anticœur ; c'eſt, diſent ces auteurs, une enflure maligne dans la poitrine qui s'étend quelquefois juſques ſous le ventre ; elle eſt accompagnée de fièvre, de grande foibleſſe & d'une perte totale de l'appétit ; ce dernier ſymptome, dit M. Dupuy Demportes, qui nous a fourni la plus grande partie de ce qui concerne les maladies des chevaux, vient probablement d'une inflammation qui affecte le goſier & qui eſt ſi violente que le cheval ne peut avaler qu'avec beaucoup de peine & en danger même de ſuffoquer.

Les indications a remplir dans ces maladies ſont les fréquentes & abondantes ſaignées, les clyſtères émolliens avec une once de ſel de prunelle, & les boiſſons rafraichiſſantes telles qu'on en fait prendre ordinairement aux chevaux fiévreux. On baſſine enſuite l'enflure avec l'onguent de guimauve, & on applique tous les jours un emplâtre émollient, composé d'oignons bouillis avec le cataplaſme ; en continuant ce traitement pendant cinq ou ſix jours, on parvient à diſſiper l'inflammation du goſier ; on tâchera enſuite de conduire à la ſuppuration l'enflure de la poitrine ; pour y parvenir on continuera le cataplaſme, & on donnera tous les ſoirs deux onces de thériaque de Veniſe diſſoutes dans une chopine de bière ou de vin ; quand l'abſcès paroît mûr, on fait une inciſion & on panſe la plaie avec la thérébentine. Lorſqu'on ne peut point mener la tumeur à ſuppuration, on fait une ouverture à la peau, on y introduit un morceau d'ellebore noir trempé dans le vinaigre, & on l'y laiſſe pendant vingt-quatre heures.

Les ruptures ou hernies & la gonorrhée, ſont les deux dernières maladies des chevaux qui nous reſtent à examiner ; on diviſe communément les hernies en pluſieurs eſpèces ; il arrive ſouvent que les chevaux peuvent avoir, par les violens efforts qu'ils font, ou

par d'autres accidens, les inteſtins ou leur enveloppe engagés entre les muſcles du ventre & le nombril; ce qui occaſionne pour lors des enflures de la groſſeur d'un poing; quelquefois même ces enflures excédent cette groſſeur & deſcendent juſqu'au jarret; elles ſont ſouvent molles, & cédent à la compreſſion de la main; dès qu'elles paroiſſent il faut tâcher de les faire rentrer avec la main; mais ſi l'enflure devient dure & douloureuſe, il faut pour lors faire une ſaignée copieuſe; on fomentera auſſi la partie affectée deux ou trois fois par jour, & on appliquera par-deſſus un cataplaſme compoſé de farine d'avoine, d'huile & de vinaigre, ce qu'on continuera juſqu'à ce que l'enflure ſoit ramollie, qu'elle ſoit devenue flexible & que l'inteſtin ſoit rentré; on donnera auſſi à l'animal, deux fois par jour, des clyſtères émolliens avec l'huile; ſi après ce traitement l'enflure vient à reparoître, il faut avoir recours au ſuſpenſoir; quand il eſt bien fait, il l'emporte infiniment ſur les topiques aſtringens.

La gonorrhée provient ſouvent aux chevaux, pour avoir laiſſé les poulains entiers en liberté avec les jumens, avant qu'ils ſoient aſſez forts pour pouvoir les ſauter; il en arrive ordinairement une excoriation ou écorchure aux glandes, & une enflure dans les bourſes; elle eſt occaſionnée encore quelquefois par la boue & les ſaletés qui ſe logent dans cette partie, y croupiſſent & y acquièrent un certain dégré d'acreté, qui déchire & ronge la partie, d'où néceſſairement naît l'écoulement; il ſuffit dans ce cas de bien laver & nettoyer la partie; mais quand la verge eſt enflée, il faut la fomenter deux fois par jour avec une décoction de mauve dans du lait, à laquelle on aſſocie un peu d'eſprit-de-vin; on lave les excoriations avec une éponge trempée dans l'eau de chaux; on met dans une pinte de cette eau deux gros de ſucre de plomb. Si l'enflure augmente avec inflammation, on aura pour

lors recours à la saignée & à une purgation rafraîchissante; on frottera la partie avec l'onguent de sureau, & on appliquera le cataplasme de miel.

Après avoir parlé des maladies des chevaux, nous dirons ici un mot de l'opération de la castration qui est réellement une maladie qu'on leur occasionne; c'est par où nous finirons tout ce qui concerne l'art vétérinaire de cet animal.

La castration, quoiqu'elle soit une opération de peu de conséquence, & que rarement elle ait des suites fâcheuses, elle exige cependant beaucoup de précaution & d'adresse de la part de l'opérateur, principalement si le cheval est parvenu à son dernier accroissement; on a ordinairement la méthode, pour assurer les vaisseaux spermatiques, de cautériser les extrémités & de remplir de sel les bourses; cette méthode n'est cependant pas si bonne pour les jeunes chevaux que pour les jeunes poulains; il faut pour ceux-là, après que le scrotum ou les bourses sont ouverts, & que les testicules sont dehors, lier les vaisseaux avec du fil fort, frotté de cire, & couper ensuite les testicules; c'est le moyen le plus sûr, qui est même préférable au cautère. Il faut panser la plaie avec des digestifs ordinaires, & quand la fièvre ou l'inflammation survient, il faut avoir recours à la saignée & même copieuse; si le ventre & les bourses viennent à s'enfler, on y applique deux fois par jour des fomentations, & on les bassine souvent avec l'huile rosat & le vinaigre, jusqu'à ce que la tumeur diminue.

L'if est un poison pour les chevaux; M. Girard de Villars, médecin, dit, en parlant de cet arbuste, que s'il étoit un poison pour les animaux à pattes & à ongles fendus, il se guériroit par le vomissement; mais que cette ressource n'en est pas une pour les chevaux. Les saillies ou lozanges qui regnent le long de l'ésophage s'emboëtent, continue-t-il, si exactement,

qu'elles empêchent les alimens de monter. Il naît des monſtres parmi les chevaux comme parmi les autres animaux ; on en a vû d'hermaphrodites.

La médecine emploie différentes parties des chevaux pour le traitement de nos maladies ; les principales dont elle fait uſage ſont les teſticules, les verrues, le ſabot ou l'ongle & la fiente ; le lait de jument a encore été anciennement en uſage.

On attribue aux teſticules de cet animal une vertu très-efficace pour chaſſer les vuidanges & pour guérir la colique : on les coupe pour cet effet par tranches ; on les fait enſuite ſécher au four pour les pulvériſer. On preſcrit cette poudre depuis la doſe de deux ſcrupules juſqu'à un gros, ſoit ſeule, ſoit mêlée avec le ſaffran & le borax ; préparée de la ſorte, c'eſt un remède, à ce qu'on dit, approuvé pour faire ſortir le fœtus mort & l'arrière-faix. Quand Fonſeca, habile praticien en médecine, ordonnoit les teſticules de cheval pulvériſés, contre la colique, il l'aſſocioit avec pareille quantité de ſemences d'anis ; Zwelfer la donnoit avec le ſaffran dans de l'eau de lys.

Les verrues ou duretés calleuſes, qui viennent aux pieds, aux jambes & aux genoux des chevaux, paſſent pour être très-efficaces contre l'épilepſie, elles ſont auſſi recommandées ſouvent par les auteurs pour calmer les vapeurs hyſtériques, pour exciter les règles, pour réſoudre les duretés de la matrice, pour chaſſer la pierre & les graviers des reins & de la veſſie ; on les preſcrit en poudre depuis la doſe d'un ſcrupule juſqu'à celle d'un gros ; on les emploie auſſi en forme de fumigation dans la paſſion hyſtérique, pour en calmer promptement le paroxiſme. L'ongle ou le ſabot du cheval a encore la propriété de diſſiper les vapeurs, pourvu qu'on en faſſe recevoir la fumée en forme de parfum ; on fait uſage de ce parfum pour arrêter le flux exceſſif des hémorrhoïdes.

Quant à la fiente du cheval, elle eſt ſudorifique &

résolutive; on s'en sert intérieurement & extérieurement; elle convient, suivant quelques auteurs, dans la pleurésie, la péripneumonie, l'asthme, les coliques, principalement les bilieuses; quand on se détermine à l'usage de ce remède, on prend une ou deux, ou trois crottes recentes de cheval entier, suivant leur grosseur; on les fait infuser pendant quelques heures sur les cendres chaudes dans quatre onces de vin blanc en un vaisseau couvert; on passe le tout par un linge avec forte expression; on le donne chaudement au malade; on le tient bien couvert pour attendre la sueur; ce remède agit aussi quelquefois par les selles; quelques uns en mettent dans un nouet pour infuser dans la boisson des enfans qui ont la petite vérole, afin d'entretenir l'éruption.

Cette même fiente employée à l'extérieur est un excellent discussif, aussi est-elle très-efficace dans la squinancie; on l'applique en cataplasme autour du col, elle dissipe l'inflammation de la gorge; on mêle quelquefois cette fiente avec de l'hydromel & de l'urine d'une personne saine; on l'emploie pour lors comme topique dans la pleurésie sur le côté douloureux. Schroder vante beaucoup la vertu de la fiente de cheval dans la strangurie & la suffocation de la matrice; on l'applique en ce cas sur la région de la vessie.

Le lait de jument passe pour être très-bon dans la toux, l'asthme, la phtisie & l'atrophie; il a à peu-près les mêmes vertus que celui d'ânesse; les pierres qui se trouvent quelquefois dans les intestins & la vessie du cheval sont sudorifiques & alexipharmaques; elles peuvent même très-bien se substituer au besoard occidental. Quand on les prescrit aux malades, c'est depuis la dose d'un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules; mais comme les vertus de ce médicament ne sont pas encore bien constatées, nous ne nous étenderons pas ici plus au long sur son objet.

Des propriétés médicinales du cheval nous allons


Pag. 477.
CHEVRE.
Clau. Fessard Sculp. 1767.



CHEVRE SANS CORNES.



C. Baquoy Sculps. 1775.

paſſer à ſes uſages œconomiques ; nous ne parlerons pas ici de ſon utilité pour l'agriculture , pour le charrois & le tranſport ; perſonne n'ignore les avantages qu'on en peut tirer pour ces différens objets ; en Guinée , à la Côte d'or, les chevaux ſervent de nourriture aux Nègres , qui en mangent la chair autant que celle des chiens ; les Arabes mangent auſſi la chair des jeunes chevaux ſauvages ; ce goût ſe retrouve en Tartarie & même à la Chine , mais en Europe on n'en fait nul uſage pour aliment, à moins qu'on n'y ſoit forcé par la diſette.

Le cheval fournit après ſa mort pluſieurs choſes utiles pour les arts & métiers, tels que ſon crin, ſon poil, ſa peau & ſa corne : on fait avec ſon crin des tamis, des toiles , des archets d'inſtrumens à corde ; on en rembourre les ſelles & les meubles, & on en fait des cordes ; les tanneurs préparent ſon cuir qui eſt employé par les ſelliers & les bourreliers ; les tabletiers-peigners emploient ſa corne.

Le fumier de cet animal eſt très-utile pour le jardinage , on s'en ſert pour faire des couches ; mêlé avec l'autre fumier de baſſe-cour, il devient un excellent engrais. Voy. art. *fumier*. Nous parlerons encore de ce qui peut concerner le cheval dans pluſieurs autres articles de ce dictionnaire.

CHEVRE ; c'eſt la femelle du bouc , elle a , de même que celui-ci, un toupet de barbe ſous le menton, & quelquefois en outre , deux glands ou eſpèces de groſſes verrues qui lui pendent ſous le col ; ſa queue eſt très-courte , ainſi que celle du bouc ; cet animal femelle eſt remarquable par la longueur de ſes deux pis qui lui pendent ſous le ventre.

M. de Buffon dépeint au naturel le caractère & les mœurs de la chèvre, elle a , dit-il, de ſa nature plus de ſentiment & de reſſource que la brebis : elle vient volontiers à l'homme ; elle ſe familiariſe aiſément ; elle eſt ſenſible aux careſſes & capable d'attachement ;

elle eſt auſſi plus forte, plus legère, plus agile & moins timide que la brebis; elle eſt vive, capricieuſe, laſcive & vagabonne; ce n'eſt qu'avec peine qu'on la conduit & qu'on la réduit en troupeaux; elle aime à s'écarter dans les ſolitudes, à grimper ſur les lieux eſcarpés, à ſe placer & même à dormir ſur la pointe des rochers & ſur le bord des précipices. Toute la ſoupleſſe des organes & tout le nerf de ſon corps, ſuffiſent à peine à la pétulance & à la rapidité des mouvemens qui lui ſont naturels; elle eſt robuſte, aiſée à nourrir; preſque toutes les herbes lui ſont bonnes, & il y en a peu qui l'incommodent; voy. *mes lettres ſur les végétaux concernant les plantes qui peuvent ſervir d'alimens aux chèvres, & celles qui leur ſont contraires*; elle eſt ſujette à-peu-près aux mêmes maladies que la brebis, voy. art. *brebis*, à l'exception néanmoins de quelques-unes; elle s'expoſe volontiers aux rayons les plus vifs du ſoleil, ſans que ſon ardeur lui cauſe ni étourdiſſement ni vertigo comme à la brebis.

Comme nous n'avons pas donné l'anatomie du bouc à l'article qui le concerne, & que nous avons renvoyé à celui-ci, nous allons expoſer ſuccinctement la deſcription de cet animal; nous aurons recours pour cet effet à ce qu'en dit M. d'Aubenton; les couleurs les plus ordinaires du bouc & de la chèvre ſont le blanc & le noir; il y en a de blancs & de noirs en entiers, d'autres ſont en partie blancs & en partie noirs; ces derniers ſont plus communs; il s'y en trouve auſſi beaucoup qui ont du brun & du fauve.

Le poil n'eſt pas de la même longueur ſur les différentes parties du corps; il eſt plus ferme partout que le poil du cheval, mais moins dur que ſon crin; M. d'Aubenton dit avoir vû un bouc qui étoit en partie noir & en partie blanc, & qui avoit de la laine de couleur blanchâtre, mêlée avec le poil, ſur le dos & ſur le haut des côtés du corps & diſpoſée par flocons, qui deſcendoient auſſi bas que le poil & même plus bas.

Le poil du bouc dont M. d'Aubenton donne la description, lui a paru plus dur, plus ferme que celui de l'âne ; il étoit de longueur très-inégale ; celui de la barbe avoit jusqu'à neuf pouces ; cette barbe formoit un bouquet qui étoit placé au-delà du menton sous les coins de la bouche, & qui s'étendoit sur la longueur de trois pouces du côté de la gorge. Le poil du front, du cou, du poitrail, des côtés du corps, de la face extérieure des bras & des cuisses, avoit environ trois pouces de longueur; celui de la tête, à l'exception du front & de la barbe, celui des oreilles, du dessous du ventre, de la face intérieure des bras & des cuisses & du bas des quatre pieds, depuis les genoux & depuis les jarrets jusqu'au boulet, étoit fort court; mais sur le pâturon, & principalement sur la couronne, il se trouvoit un peu plus long. Ce bouc avoit une crinière composée de crins comme celle du cheval; ces crins tomboient de chaque côté du cou, leur longueur étoit d'un demi-pied près du garrot.

On remarquoit aussi dans cet animal une espèce de crinière tout le long du dos & de la croupe, & même jusqu'au bout de la queue ; elle se partageoit en deux parties latérales, dont les poils s'étendoient en arrière & un peu en déhors, & diminuoient peu-à-peu de longueur depuis le garrot jusqu'au bout de la queue, où ils étoient à-peu-près de la même longueur que les poils de la face extérieure des cuisses; mais il se trouvoit encore une sorte de continuation de crinière le long de la partie postérieure de chaque cuisse, jusqu'à quelque distance du jarret : cette crinière étoit formée par un poil de moyenne longueur; il y en avoit aussi de pareil sur le front en manière de toupet.

Ce bouc avoit les cornes de couleur brune grisâtre, elles étoient un peu applaties & cependant arrondies sur chaque face & sur le bord postérieur & extérieur; mais le bord antérieur étoit tranchant, inégal & terminé en différens endroits par des tubercules plus ou

moins gros ; il y avoit sur chaque corne un grand nombre de petites cannelures un peu ondoyantes qui l'entouroient, & qui étoient fort près les unes des autres; les cornes, au sortir de la tête, s'éloignoient peu-à-peu l'une de l'autre ; ensuite elles se recourboient en arrière & en dehors, se prolongoient horizontalement de chaque côté de l'animal, & enfin se replioient un peu en bas & en avant. Les cornes des boucs sont plus ou moins longues, & différemment contournées. La plupart des chèvres ont aussi des cornes, elles sont moins longues que celles des boucs; mais elles ont la même position & la même direction.

Les grandes cornes qui surmontent la tête du bouc & la longue barbe qui est suspendue à son menton, lui donnent un air bizarre & équivoque ; mais pour reconnoître, dit M. d'Aubenton, les caractères de sa phisionomie, il faudroit ne considérer que sa face, sans faire attention aux cornes ni à la barbe ; on verroit alors qu'il auroit une apparence de finesse, parceque la partie de la face qui s'étend depuis les yeux jusqu'au bout des lévres, est allongée & effilée, le bout du museau bien arrondi, le menton bien formé, les deux lévres bien séparées par la fente de la bouche, la lévre supérieure bien terminée par les ouvertures des narines qui s'approchent de très-près par leur extrémité intérieure, & qui forment une fente parallelle à celle de la bouche ; tous ces traits sont expressifs, animent la physionomie du bouc & lui donnent un air de vivacité & de douceur. L'éloignement des yeux, quoique grand dans cet animal, ne rend point sa phisionomie stupide, parce que le front est fort étroit, & presqu'entièrement occupé par le toupet ; d'ailleurs les yeux sont très-vifs, très-grands & très-apparens, quoique posés un peu sur les côtés de la tête ; ils donnent encore plus de vivacité au bouc que la forme du bout de son museau & que les oreilles, qui sont bien proportionnées, bien posées & bien soutenues.

Les

Les yeux font le trait le plus animé par la belle couleur jaune de l'iris, & fur-tout par la figure finguliere de la prunelle; c'eft un quarré long, dont les côtés font irréguliérement terminés, &, pour ainfi dire, frangés, & dont les angles font arrondis. Ce quarré eft le plus fouvent fitué de façon que l'angle inférieur de devant eft à-peu-près à la hauteur de l'angle antérieur de l'œil, & l'angle fupérieur de derrière à la hauteur de l'angle poftérieur de l'œil.

Si on confidère actuellement le bouc, continue M. d'Aubenton, avec fes cornes & fa barbe, la face paroîtra à l'inftant tranfverfalement partagée par le milieu, &, pour ainfi dire, double; la phifionomie aura l'air équivoque, parceque les apparences de fineffe & de vivacité vont fe changer en un air pofant & ftupide. L'étendue du chanfrein, depuis les yeux jufqu'aux narines, étant nue & dénuée de traits, les yeux femblent appartenir à la partie fupérieure de la face qui fert de bafe aux cornes, & former, avec le front, les oreilles & les cornes, un grouppe éloigné, &, pour ainfi dire, féparé de la partie inférieure de la face, qui réunie avec la barbe, fait un autre grouppe compofé des narines, des lévres, de la bouche, du menton & de la barbe. En fuppofant que l'on couvre cette partie de la face, & qu'on ne voie que la partie fupérieure, les cornes font fi groffes & fi grandes, qu'elles font difparoître, pour ainfi dire, les proportions des oreilles, la vivacité des yeux & la petiteffe du front: ces trois parties qui, prifes féparément des cornes, préfentoient l'apparence de la legéreté & de la vivacité, ne font plus aucun effet lorfqu'elles font furmontées par les cornes, ne donnent plus aucune idée de legéreté ni de fineffe, & l'enfemble formé par cette réunion n'eft que lourd & pefant. Voyons à préfent, ce font toujours les termes de M. d'Aubenton, quel changement il arrive dans la partie inférieure de la face du bouc, lorfqu'on la confidère féparément de la

partie ſupérieure & des cornes ; alors les traits des narines & de la bouche qui ſont fortement exprimés, forment ſeuls un enſemble avec la barbe ; & n'étant plus adoucis & animés par les yeux & par les autres traits de la partie ſupérieure de la face, ne préſentent plus que l'apparence de la rudeſſe & de la ſtupidité, au lieu de l'air de docilité & de fineſſe qu'a le muſeau du bouc étant réuni avec le reſte de la face & pris ſéparément de la barbe ; c'eſt pour cette raiſon qu'en réuniſſant la face entière avec les cornes & la barbe, comme dans ſon état naturel, on ne voit dans le bouc qu'une phiſionomie équivoque & biſarre, qui paroît morne, lorſque la tête eſt vue de profil, & que l'on voit le muſeau avancé au-deſſus & au-devant de la barbe ; en général, le corps du bouc paroît ou trop petit par rapport à ſes cornes, ou trop gros par rapport à la hauteur des jambes qui ſont fort courtes, principalement celles de devant, de ſorte que le garrot eſt plus bas que les hanches ; l'encolure foible & la tête petite & baſſe paroiſſent ſurchargées par les cornes, dont l'étendue eſt trop grande à proportion du corps ; le bouc eſt encore difforme par une autre diſproportion ; c'eſt que les reins, les hanches, la croupe, les feſſes & les cuiſſes, en un mot, toute la partie poſtérieure du corps paroiſſent trop gros, & les jambes de derrière trop longues en comparaiſon du reſte du corps ; d'ailleurs, les genoux ſont tournés en dedans, & les jambes ſi courtes qu'elles paroiſſent nouées, & les pieds de devant ſont plus gros que ceux de derrière ; cependant le bouc préſente ſes cornes avec grace & il les tourne de côté & d'autre avec beaucoup de facilité ; l'attitude qu'il prend pour les préſenter en baiſſant la tête, lui ſied bien : il lève les jambes de devant avec aiſance, & fait paroître dans tous ſes mouvemens beaucoup de ſoupleſſe & d'agilité. La grandeur des boucs varie à peu-près comme celle des béliers ; M. d'Aubenton donne les dimenſions de ſes diffé-

rentes parties ; il seroit trop long de les rapporter ici.

L'anatomie du bouc & de la chèvre est précisément la même que celle du bélier & de la brebis ; aussi M. d'Aubenton, dans l'exposition qu'il en fait, se contente d'en faire le parallèle ; il fit tuer pour cet effet un bouc & un bélier, à-peu-près de même grandeur ; ces deux animaux ouverts & posés l'un à côté de l'autre, M. d'Aubenton n'a remarqué aucune différence, soit pour l'étendue & la situation de l'épiploon, la figure & la position des quatre estomacs, soit pour les papilles de la panse, le reseau du bonnet, les feuillets du troisième estomac & les replis de la caillette ; le foie, la vésicule du fiel & la rate du bouc, étoient aussi à-peu-près semblables à ces mêmes viscères examinés dans le bélier par rapport à la situation, à la figure, à la couleur, au poids, &c. il y avoit aussi dans le foie du bouc des vers pareils à ceux qui se trouvent dans les foies des béliers, des moutons & des brebis ; mais le nombre de ces vers n'est pas aussi grand dans le bouc qu'il l'est ordinairement dans les moutons, & on n'en trouve pas toujours dans tous les boucs ni dans toutes les chèvres.

Le pancréas, les reins, le diaphragme, les poumons, le cœur, l'aorte, la langue, le palais, l'entrée du larinx, le cerveau & le cervelet du bouc, n'ont pas paru différens de ces mêmes parties observées dans le bélier ; les mammellons du bouc avoient la même situation que ceux du bélier, & leur nombre varie dans les animaux de l'espèce du bouc comme dans ceux de l'espèce du bélier : il n'y en a qu'un de chaque côté dans la plupart des individus, & dans les autres il s'en trouve deux d'un côté & un de l'autre, ou deux de chaque côté ; mais toutes les fois que M. d'Aubenton a vû deux mammellons de chaque côté, il y en avoit un qui étoit moins gros que l'autre. C'est dans les femelles, & sur-tout dans celles qui ont du lait, qu'il faut rechercher les différences qui

se trouvent entre les mammellons & celles qui sont entre les mammelles.

Dans la comparaison que M. d'Aubenton a aussi faite des parties de la génération du bouc & de la chèvre, avec celles du belier & de la brebis, il n'a apperçu aucune différence assez considérable pour mériter une description particulière : il s'est trouvé sur le gland du bouc un tubercule charnu comme sur celui du bélier, & l'artère débordoit au-delà du gland & formoit un petit tuyau mou & stérile, replié & collé sur le gland dans le temps qu'il n'y avoit aucune érection; mais lorsque la verge sortoit au-dehors, on voyoit que l'extrémité de l'urêtre se soutenoit presque en ligne droite au-dehors du gland.

Au milieu du mois d'avril, le même jour que M. d'Aubenton fit ouvrir une brebis pleine, il fit aussi l'ouverture d'une chèvre pleine & prête de son terme, comme la brebis, afin d'observer dans ces deux animaux, en même temps, ce qui avoit rapport à leurs fœtus. Le chorion du fœtus de la chèvre tient à la matrice par des cotylédons, comme celui du fœtus de la brebis; la figure de l'allantoïde est aussi à-peu-près la même dans ces deux animaux, & la liqueur de l'allantoïde dépose un sédiment de même nature dans l'un & dans l'autre. Le cordon ombilical du fœtus de la chèvre avoit deux pouces & demi de longueur; le diamètre de l'allantoïde étoit d'environ quatre pouces à l'endroit le plus gros, & chacune de ses cornes avoit un pied de long. Il en sortit une masse de sédiment de couleur jaunâtre, tirant sur l'olive; elle avoit un pouce deux lignes de longueur, huit lignes à l'endroit le plus large, & deux ou trois lignes d'épaisseur; sa substance étoit semblable à celle des sédimens de l'allantoïde du cheval, du taureau. M. d'Aubenton a compté cent dix cotylédons; la plupart avoient sept ou huit lignes de diamètre; il s'en trouvoit de plus grands & de plus petits; ils étoient en plus grand

nombre dans les cornes de la matrice que par-tout ailleurs.

Il s'eſt trouvé dans une autre chèvre, ſuivant que le rapporte auſſi M. d'Aubenton, deux fœtus, un dans chaque corne de la matrice, & des ſédimens dans chaque allantoïde ; ils étoient de couleur blanchâtre, fort petits & grumeleux. L'un des fœtus étoit mâle & avoit quatre mammellons ; les deux poſtérieurs étoient plus gros que les antérieurs. Il y avoit ſur le ſommet de la tête deux tubercules bien apparens, qui déſignoient la naiſſance des cornes ; après avoir enlevé la peau, M. d'Aubenton a trouvé que le péricrane étoit gonflé à l'endroit de ces tubercules, & non pas l'os ; les tégumens étoient auſſi plus épais & plus durs ſur ces tubercules. L'autre fœtus étoit femelle, il n'avoit que deux mammellons, un de chaque côté, & on ne voyoit aucune apparence de tubercule ſur la tête.

Le ſquelette du bouc ne différe de celui du bélier que par la figure de quelques parties ; les plus grandes différences ſe trouvent dans la tête & ſur-tout dans les cornes. Celles du bouc ſont poſées plus en avant que celles du bélier : leur baſe s'étend juſqu'à l'endroit du front qui correſpond à la partie ſupérieure des orbites, tandis que celles du bélier ſont à huit lignes au-deſſus des orbites. Les cornes du bouc ont beaucoup moins de courbure que celles du bélier, & leur couleur eſt plus brune ; le bord antérieur & intérieur eſt plus tranchant, & le bord poſtérieur & extérieur plus arrondi.

Le front du bouc eſt relevé en boſſe, tandis que celui du bélier eſt plat ; les orbites ſont rondes ; les os du nez ſont preſque droits, de même que ceux de la mâchoire ſupérieure ; au contraire, les os du nez du bélier ſont arqués, c'eſt-à-dire, convexes en dehors ſur leur longueur : la mâchoire ſupérieure eſt plus large à proportion, & ſes os ont une courbure plus concave ſur les bords de l'ouverture du nez que ceux du bélier ; les angles que forment les deux branches

de la mâchoire inférieure sont plus mousses dans le bouc que dans le bélier, & l'occiput plus convexe.

Les apophyses épineuses des dernières vertèbres cervicales sont plus inclinées en avant dans le bouc que dans le bélier ; mais le nombre des vertèbres & des côtes est le même dans les squelettes de ces deux animaux. L'os sacrum du bouc est plus étroit à sa partie postérieure que celui du bélier : les fausses vertèbres de la queue sont au nombre de dix ; le bassin est plus haut, à proportion de sa largeur, que dans le bélier ; l'échancrure de la partie postérieure de la gouttière est moins profonde. Il y a une différence sensible entre la longueur relative des os des jambes de devant & de derrière, considérée séparément dans les jambes de devant & dans celles de derrière, & comparée à celle des os des jambes du bélier. L'humérus du bouc est plus long en comparaison de l'os du radius, & le radius plus long à proportion de l'os du canon ; le tibia est aussi plus long relativement à l'os du canon ; au surplus, le squelette du bouc paroît ressemblant à celui du bélier, à l'exception seulement de quelques légères différences dans les dimensions.

La chèvre dont il s'agit spécialement dans cet article, pour qu'elle soit estimée bonne, doit être d'une grande taille, d'un maintien ferme & léger, avoir le poil épais, les mammelles grosses & longues, & le derrière & les cuisses larges ; quant à sa couleur, les sentimens sont partagés ; ceux qui aiment l'abondance du lait, recherchent les blanches, & ceux qui en préfèrent la qualité à la quantité, choisissent celles qui sont, ou d'un poil rougeâtre, ou d'un poil noir ; les chèvres qui n'ont point de cornes valent communément mieux que celles qui en ont, & s'accoutument plutôt que les autres à aller aux champs avec les brebis ; on peut les faire faillir dans la même saison que les brebis, afin qu'au printemps, lorsqu'elles ont mis bas leurs chevreaux, elles trouvent assez de nourriture pour leur

fournir abondamment du lait; c'eſt donc en automne qu'il leur faut donner le bouc, s'il eſt poſſible; quoique les chèvres puiſſent concevoir fort jeunes, même dès l'âge d'un an, il ne faut cependant les laiſſer porter que quand elles ont atteint deux ans; à ſept ans elles ne ſont plus propres à la fécondation; pour être ſûr ſi elles ont conçu, il faut auparavant les avoir vu accouplées trois ou quatre fois; elles peuvent engendrer deux fois par an, ſi le climat & les pâturages ſont bons; elles portent cinq mois & ont quelquefois juſqu'à quatre petits; on ne leur donne ordinairement du foin que quelques jours avant qu'elles chevrotent & quelques jours après; le vrai temps où elles entrent en chaleur ſont, les mois de ſeptembre, octobre & novembre; elles allaitent leur petit pendant un mois ou cinq ſemaines, & quand on ſe défait des chevreaux avant ce temps, on peut traire ces animaux, même quinze jours après qu'ils ont mis bas; les chèvres donnent du lait en quantité pendant quatre ou cinq mois & même plus que la brebis; elles ſont ſi familières qu'elles ſe laiſſent legèrement teter, même par les enfans, pour leſquels leur lait eſt une excellente nourriture; elles ſont, comme les vaches & les brebis, ſujettes à être tetées par la couleuvre; elles coutent très-peu à nourrir & rendent cependant beaucoup de profit, quand elles ont toutes les bonnes marques caractériſtiques que nous venons d'indiquer; elles ſympatiſent aſſez avec les bêtes à laine pour ce qui regarde leur nourriture, mais quant à leur tempérament il en eſt totalement différent; la brebis eſt la douceur même, & la chèvre eſt très-vive & très-difficile; dans les pays de montagnes, où l'on nourrit de grands troupeaux de ces ſortes d'animaux, on ne leur donne communément point d'étables, au lieu que dans les pays ou chacun n'en élève qu'une très-petite quantité, elles leur ſont abſolument néceſſaires pour les garantir pendant l'hiver des froidures qu'elles craignent extrêmement; on

les mène au champ dans la belle saison avant que la rosée ait disparu ; elles y broutent ordinairement les ronces, les épines & les buissons ; il ne faut pas leur laisser fréquenter les lieux marécageux, la nourriture qu'elles y prennent leur est mauvaise ; elles se plaisent sur-tout dans les lieux montagneux, aussi ont-elles une facilité admirable à grimper ; elles sont d'une grande propreté ; il faut conséquemment tous les jours nettoyer leur étables & leur donner une litière fraiche, principalement pendant l'hiver ; car en été elles couchent bien sans litière & n'en valent que mieux ; des branches de vigne, d'orme, de frênes, de murier, &c. des raves, des navets, des choux, &c. sont pour elles une très-bonne nourriture pendant le temps des froids & des frimats ; en général, tous les alimens qu'on donne aux brebis peuvent leur convenir ; on les fait boire soir & matin ; dans les plus beaux jours d'hiver on les fait sortir depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, & en été on les ramenera à l'étable pendant les heures de la plus forte chaleur ; il faut les éloigner autant qu'on peut des arbres, qu'elles gâtent en les broutant, & des vaisseaux propres à mettre le vin qu'elles infectent par leur haleine ; Varron, & d'autres auteurs après lui, ont prétendu que les chèvres n'étoient jamais sans fièvre, parce qu'elles sont toujours maigres, du moins en apparence, & que la voix leur tremble comme à une personne qui a le frisson ou la fièvre, mais cette prétention paroît très-mal fondée ; ces animaux haïssent naturellement la salive & l'haleine de l'homme, aussi quand on leur donne de l'herbe, du son, du pain ou quelqu'autre nourriture, il faut éviter de souffler dessus, autrement ils n'y toucheroient pas, à moins qu'ils ne fussent extrémement pressés de faim.

On a toujours remarqué que les chèvres souffrent plus qu'aucun autre animal en chévrottant ; on châtre les mâles qui en proviennent au cinquième ou sixième

mois; elles mettent bas quelquefois des monſtres; on a vû des chévreaux hermaphrodites qui, parvenus à un âge compétant, ont donné du lait, même abondamment.

Les éphémérides d'Allemagne font mention d'une chèvre qui mit bas deux chévreaux, dont l'un avoit deux têtes & deux cols, quatre yeux & quatre oreilles, deux ventres collés enſemble, enfin quatre pieds qui tendoient vers le haut & autant vers le bas, lequel mourut peu-à-près être né; l'autre qui étoit bien conformé vecut; on lit encore dans ces mêmes éphémérides, qu'il s'eſt trouvé une chèvre monſtrueuſe remarquable par ſes grandes cornes, par ſa barbe fort longue & par ſa peau très-velue, mais ſur-tout par ſes mammelles pleines de lait qui pendoient preſque juſqu'à terre entre les deux jambes de devant.

M. Bradley a traité très-au long des chèvres dans ſon calendrier des laboureurs & des fermiers; quand on fait achat de ces animaux, dit-il, il faut remarquer s'ils boivent le jour qu'on les achete, c'eſt une marque qu'ils ſe portent bien, car quand ils ſont malades, ils évitent toute boiſſon; les maladies, ajoute-t-il, les attaquent ſubitement, & ſans un remède prompt elles ſont pour la plupart incurables & elles les font périr en très-peu de temps; le même auteur dit qu'on a obſervé que les chèvres ne reſpirent point par les narines comme les autres animaux, mais par les oreilles; ce fait mérite d'être plus particulièrement conſtaté. Columelle, en parlant des chèvres, donne la préférence à celles qui ſont ſans cornes pour les pays chauds & tempérés; & à celles qui ont des cornes pour les pays plus froids; on trouve dans l'eſpèce qui a des cornes un avantage particulier qui ne ſe trouve point dans les autres; c'eſt de pouvoir connoître l'âge de ces animaux par les cercles qui ſe trouvent autour des cornes; on prétend encore que cette eſpèce eſt plus robuſte

& vit plus long-temps. Quelques anciens naturalistes assûrent que la chèvre voit aussi bien la nuit que le jour ; cela demande un examen plus ample.

Ces animaux sont sujets aux mêmes maladies que les brebis ; voy. l'art. *brebis ;* ils sont quelquefois attaqués, dit M. Bradley, d'une fièvre contagieuse & épidémique qui emporte tout un troupeau en peu de temps ; cette espèce de peste leur provient, suivant cet auteur, d'avoir été nourris dans des pâturages trop gras ; cependant, si l'on est assez heureux, ajoute-t-il, pour trouver la première & la seconde chèvre qui en est attaquée, il faut saigner aussi-tôt tout le reste du troupeau & supprimer toute nourriture jusqu'à ce que la chaleur du jour soit passée ; on pourra encore prévenir cette maladie, si l'on enferme & si l'on tue d'abord les chèvres infectées, & si l'on a soin de les enterrer fort avant ; mais si malgré ces soins tout le troupeau venoit à périr, il faut bien se donner de garde de mettre trop vîte de nouvelles chèvres dans les mêmes endroits ; on laisse auparavant purifier l'air, de peur que ces nouvelles ne gagnent la même maladie.

Les chèvres sont encore souvent attaquées, dit M. Bradley, d'une autre maladie qui est une espèce d'hydropisie ; pour les traiter de cette maladie, on leur perce la peau au-dessous de l'épaule, l'humeur s'écoule d'elle-même, & on guérit la blessure avec du gaudron ; il faut dans ce cas que la nourriture principale d'une chèvre soit séche, & la mener paître ou brouter dans des endroits où les buissons d'aubepine & de prunellier sont abondants.

M. Bradley conseille en outre de n'avoir qu'un petit troupeau de chèvres préférablement à un grand, parce que les troupeaux de ces animaux, lorsqu'ils sont considérables, sont plus sujets au tac, & quand une chèvre est attaquée de cette maladie, tout le reste du troupeau en est infailliblement attaqué ; un troupeau com-

posé de cinquante chèvres de la grosse espèce, & de quatre-vingt ou cent tout au plus de la petite, est plus que suffisant. Voy. art. *Tac.*

Il reste communément à la chèvre une enflure de matrice après avoir chévroté ; un remède intérieur qu'on lui donne avec succès est du vin ; il peut encore arriver que dans les grandes chaleurs son pis se desséche ; on le lui frottera pour lors avec de la crême & on la menera paître à la rosée.

Pour rendre les chèvres abondantes en lait, il faut les conduire daus les endroits où il y a beaucoup de dictamne ou de quintefeuille; on les fera brouter le long des haies, & on aura soin de les abreuver soir & matin, ainsi que nous avons déja dit.

L'Angleterre a tiré de Barbarie & des Indes la race de ses belles chèvres qui donnent deux à trois fois plus de lait & de fromage que celles de France, & qui fournissent du poil fin propre à faire des camelots; les Anglois ont dispersé cette race dans les pays maigres & montagneux, où les pâturages n'étoient pas assez bons pour les vaches & les brebis originaires de Barbarie & des Indes ; ils ont tenu à cet égard le même ordre que pour établir la race des brebis Espagnoles.

Tout le monde sait que la Hollande ne produit pas le tiers des choses nécessaires à la vie de ses habitans ; néanmoins tous les peuples s'y rendent à cause de l'abondance que le commerce y introduit ; ce qui donne sur-tout lieu à cette abondance, ce sont les établissemens de toute sorte de manufactures, la nourriture de toute sorte d'animaux qu'on y peut élever, & la quantité de plantes & de graines qu'on y séme pour en tirer de l'huile, &c. Les Hollandois ont aussi établi la race des vaches & des brebis Indiennes, qu'ils ont répandues dans des marais desséchés, & dans les terres voisines, qnoique maigres, où ces animaux ont bien réussi. Cet exemple avantageux mériteroit bien d'être suivi en France ; on pourroit promptement tirer

dans ce royaume de grands profits des vaches, chèvres & brebis indiennes; le moyen qu'on pourroit employer pour cet effet, & qui seroit très-facile, seroit de bien nourrir ces sortes d'animaux en tout temps, de les parquer fraîchement en été & chaudement en hiver; leur donner de la litière fraiche tous les soirs, ou du moins paver les écuries & les étables avec grande pente pour que les urines s'écoulent, & les bien balayer tous les jours.

A Angola, ville d'Asie dans la Natolie, il y a des chèvres dont le poil est très-fin; il est très-propre pour en faire les camelots les plus beaux, ce poil passe à Smyrne, où les François, les Anglois & les Hollandois s'en pourvoient; ces chèvres sont peu différentes des nôtres, mais leur poil est d'un blanc un peu roussâtre, frisé, fin, lustré & souvent long de plus de dix pouces; le commerce en est très-considérable; les chèvres Indiennes & de Barbarie sont de toutes les chèvres celles qui fournissent au commerce le plus de poil pour fabriquer les étoffes, mais cette marchandise est sujette à être altérée frauduleusement par le mêlange de la laine avec le fil qu'on fabrique avec ces poils.

La chèvre est un animal pour le moins aussi utile que la brebis, aussi M. de Buffon dit-il qu'on peut regarder en quelque sorte la chèvre, ainsi que l'âne, comme des espèces auxiliaires qui pourroient, à bien des égards, remplacer la brebis & le cheval & nous servir aux mêmes usages, dans les cas où ces deux précieuses espèces viendroient à nous manquer. Ces espèces auxiliaires sont même plus agrestes, plus robustes que les espèces principales.

Que de richesses ne retirons nous point de ces animaux? La chèvre nous donne un lait qui tient le milieu entre le lait de vache & celui d'ânesse; il est moins épais que le premier & moins séreux que le second, ce qui le rend très-propre aux tempéramens pour les-

quels le lait de vache feroit trop pefant & celui d'âneffe trop aqueux; il convient fur-tout pour retablir les enfans en chartre & donner de l'embonpoint aux perfonnes qui feroient extrémement maigres fans être incommodés.

Le lait de chèvre a une petite qualité aftringente, d'autant que cet animal fe nourrit pour l'ordinaire de plantes aftringentes; c'eft par cette raifon qu'on le recommande dans les maladies confomptives, accompagnées de cours de ventre féreux; les propriétés des plantes dont l'animal fe nourrit, (voy. *les lettres fur les végétaux & les animaux* qui fe trouvent chez *Durand, libraire à Paris*,) fe communiquent tellement au lait, malgré tous les couloirs & les filtres au travers defquels il paffe, que le lait d'une chèvre à qui l'on a donné des purgatifs, avalé par la nourrice, purge l'enfant doucement & fuffifamment; il eft donc très-effentiel, lorfqu'on prend le lait de chèvre, d'avoir attention de ne lui faire brouter que des herbes dont les fucs font benins & appropriés à la maladie pour laquelle on en ufe, car cet animal eft très-friand de *tithymales*, dont le fuc eft âcre & cauftique. On fait avec ce lait des fromages qui font excellens, mais c'eft un abus d'en vouloir tirer de la crême pour en faire du beurre, il n'eft pas affez gras, d'ailleurs le beurre de chèvre eft toujours blanc & a le goût de fuif. Les pauvres gens fe fervent ordinairement du lait de chèvre pour leur nourriture, tandis qu'ils font argent du lait de leurs vaches; on prétend que ce lait fe corrompt quelquefois dans l'eftomac; on y obvie, dit-on, en le faifant cuire avec du miel. Hypocrate a obfervé qu'une chèvre qui mange un concombre fauvage, fournit du lait propre à purger un enfant, comme le feroit une médecine; cette obfervation du père de la médecine confirme ce que nous avons dit plus haut fur la vertu purgative que ce lait peut acquérir; on prétend encore que la viande & le lait d'une chèvre qui a mangé de l'ellé-

bore, ont pareillement une vertu purgative, quoique cette plante ne produise pas un pareil effet sur l'animal même; le fromage de chèvre est un excellent appas pour le poisson; la barbe du bouc, à cause de sa longueur, s'emploie par les perruquiers, en la mêlant avec des cheveux, pour faire des perruques; les chandeliers font un grand usage de son suif, qui est encore très-utile pour la médecine, ainsi que nous l'avons dit. Voy. art. *Bouc*.

On prépare les peaux de boucs & de chèvres de différentes manières: on les rend aussi douces & aussi moëlleuses que celles de daim, & elles sont d'une aussi bonne qualité.

On les prépare encore en maroquin rouge & noir; le plus beau maroquin rouge nous vient du Levant; on le rougit avec de la lacque & autres drogues, & le maroquin noir nous est apporté de Barbarie; ces maroquins sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus hauts en couleur, d'un beau grain, doux au toucher & sans odeur désagréable; on prépare des maroquins dans plusieurs villes de France, mais ils n'ont ni la bonté ni la durée des précédens; on emploie encore quelquefois la peau de chèvre pour faire du parchemin.

Le poil de chèvre non filé est employé par les teinturiers à la composition de ce qu'ils nomment *rouge de bourre*; lorsqu'il est filé, on en fait diverses étoffes, ainsi que nous avons déja dit, tels que le camelot, le barracan, &c. des boutons, des gances & autres ouvrages de mercerie.

La chèvre est fort peu usitée parmi nos alimens, à moins qu'elle ne soit jeune, sans quoi elle est dûre & difficile à digérer, quoique néanmoins elle nourrisse & fortifie beaucoup; on engraisse souvent les chèvres & les boucs, plutôt à cause du suif qu'on en tire, qui est d'un très-grand profit, & qui, outre l'usage que nous en avons indiqué, sert encore aux corroyeurs pour l'apprêt des cuirs.

On ne deſtine communément la viande de chèvre que pour le commun du peuple ; on a pour cet effet coutume de la ſaler; quand on la mange fraîche, elle s'apprête comme la viande de mouton, mais ſon goût n'en eſt pas à beaucoup près ſi agréable, il déplaît même à bien des gens.

Avant de paſſer aux uſages médicinaux de la chèvre ou bouc, nous obſerverons qu'on fait avec ſa peau des ſacs qui ſervent de vaiſſeaux pour tranſporter du vin, des huiles, de la thérébentine, & pluſieurs autres matières liquides.

Les Orientaux s'en ſervent encore pour paſſer les rivières à la nage & pour ſoutenir les radaux qui tranſportent les marchandiſes par eau d'un endroit à l'autre; la fiente qu'on trouve dans les inteſtins grêles de la chèvre, eſt pour les poiſſons un appas auſſi bon que le fromage qu'on prépare avec ſon lait; cette fiente paſſe en médecine pour réſolutive, déterſive, deſſicative, & digeſtive. On la prend intérieurement pour la pierre, pour exciter l'urine & les mois aux femmes, pour les obſtructions de la rate & contre l'hydropiſie; mais nous n'en conſeillons pas l'uſage, ayant d'autres remèdes moins dégoutans; on s'en ſert extérieurement pour la galle, pour les tumeurs froides, & pour les duretés de la rate & du foie; étant calcinée, elle donne une poudre très-fine propre dans tous les cas où ces déterſifs ſont néceſſaires; comme l'alopecie & les dartres.

L'urine de bouc bue chaudement au ſortir de l'animal, eſt regardée par quelques auteurs comme un excellent remède pour pouſſer les urines & pour guérir l'hydropiſie; le docteur *Reiſèlius* dit avoir guéri, par l'uſage de cette urine, une jeune fille attaquée d'une hydropiſie confirmée; Schroder, Etmuller & pluſieurs autres, l'exaltent beaucoup pour cette maladie, pour la colique néphrétique, & pour nettoyer les conduits urinaires des glaires & des graviers.

Un des grands profits que les chèvres apportent,

ſont les chévreaux ou cabrits qu'on laiſſe croître pour multiplier ou qu'on vend aux rotiſſeurs; on les élève comme les agneaux; voy. art. *Agneau* ; ils ont pareillement les mêmes maladies, il eſt par conſéquent néceſſaire d'en traiter dans cet article.

Un chevreau, pour être bon à manger, ne doit pas avoir plus de quinze jours ou trois ſemaines; ſi on attend plus tard & qu'il ait brouté, ſa chair n'a plus de délicateſſe; cette chair nourrit beaucoup, produit un bon ſuc, & ſe digère aiſément, quoiqu'elle conſerve toujours un petit goût de bouquin : elle eſt fort ſalutaire aux convaleſcens épuiſé de maladies.

Le foie de chévreaux incorporé avec la mie de pain, du blanc d'œuf & de l'huile de laurier, & appliqué en forme de cataplaſme ſur le nombril, guérit, dit-on, la fièvre quotidienne ; ſa peau ne ſert guères qu'à faire des gants, auxquels on laiſſe quelquefois le poil pour les rendre plus chauds ; on donne le cœur de jeune chévreau, haché & trempé dans de l'eau tiède, pour pâture aux oiſeaux de proie malades d'apoplexie ; l'école de Salerne dit que le chévreau eſt le ſeul animal dont on doive manger les rognons.

Dans nos lettres ſur les végétaux nous parlons des plantes qui conviennent aux chèvres & de celles qui leur ſont contraires; le baſilic, ſuivant quelques naturaliſtes, eſt du nombre de ces dernières.

CHEVREAU ; c'eſt le petit de la chèvre ; on en a ſuffiſamment parlé dans l'article précédent ; on le nourrit avec du lait, de la ſemence d'orme, de cytiſe, de lierre, des feuilles tendres, des ſommités de lentiſque; on met le chevreau à la broche, quand on l'emploie pour aliment; & comme ſa chair eſt naturellement fade, on y fait une ſauce piquante ou très-chargée d'épicerie.

CHEVRETTE *ou* CHEVRELLE. On entend par ce mot, ou la femelle du chevreuil, ou une eſpèce de petite écreviſſe.

CHEVREUIL,

CHEVREUIL ; c'est une bête fauve assez semblable au cerf, quoique cependant plus petit ; sa queue est si petite qu'à peine on l'apperçoit ; le chevreuil, selon le célèbre M. de Buffon, a plus de grace, plus de vivacité, & même plus de courage que le cerf ; il est aussi plus gai, plus leste & plus éveillé, sa forme est plus arrondie & plus élégante, sa figure plus agréable ; ses yeux sont plus beaux & plus birllans ; il ne se plaît que dans les pays les plus secs ou montagneux ; il est encore plus rusé que le cerf, plus adroit à se dérober & plus difficile à suivre, il a plus de finesse & plus de ressource d'instinct.

Quoique cet animal ait le désavantage de laisser après lui des émanations plus fortes, qui donnent aux chiens plus d'ardeur & plus de véhémence d'appétit, que l'odeur du cerf, il ne laisse pas de se soustraire à leur poursuite par la rapidité de sa première course & par ses détours multipliés. Lorsqu'il se sent pressé de trop près, il va, revient, retourne sur ses pas, & confond toutes les émanations ; il se sépare ensuite de la terre par un bond & se jette à côté ; il se met ventre à terre, & laisse, sans bouger, passer près de lui la troupe de ses ennemis ameutés ; les chevreuils ne marchent pas en grande troupe, ils sont toujours en famille ; le père, la mère & les petits vont ensemble, ils sont très-constans dans leur amour ; la chevrette, qui est la femelle, produit ordinairement deux faons, (par faon on entend le jeune du chevreuil) l'un de ces faons est mâle & l'autre femelle ; ces deux jeunes animaux élevés & nourris ensemble prennent l'un pour l'autre une si grande affection qu'ils ne se quittent jamais ; on prétend que lorsque le père & la mère entrent en rut, ce qui arrive vers la fin d'octobre, le père chasse les jeunes faons, qui ne s'écartent pas beaucoup, & qui reviennent auprès de leur mère à la fin du rut ; cette absence dure au plus qninze jours ; les jeunes faons restent encore avec leur mère quelque temps,

après quoi ils la quittent & vont s'établir plus loin pour y former une nouvelle famille.

La tête du chevreuil est ornée d'un bois vivant, & chaque côté de ce bois n'est jamais garni, même à l'âge de quatre ans, que de quatre ou cinq andouillers; cependant malgré celà on reconnoît facilement l'âge du chevreuil; pour cet effet, on examine si les meules en sont près du test, si elles sont larges, si la pierrure en est grosse, si les goutières en sont creuses, les perlures grénues & détachées, si le mairain en est foible ou non, les andouillers en grand nombre, l'empaumure large & renversée. Le chevreuil met bas sa tête toutes les années vers la fin de l'automne, & la refait pendant l'hiver; on pense qu'il ne vit tout au plus que douze à quinze ans. Comme cet animal aime à courir, on ne peut l'élever que dans un grand parc, qui ait au moins cent arpens; il lui faut une femelle; il s'apprivoise, sans cependant devenir familier ni obéissant, il retient toujours quelque chose de son naturel; quelque privé que le chévreuil puisse être, il faut toujours s'en défier, les mâles sur-tout sont sujets à des caprices dangereux; ils prennent souvent certaines personnes en aversion, ils s'élancent pour lors sur elles & leur donnent des coups assez fort pour les renverser, & ils les foulent ordinairement aux pieds.

M. Stadell, apothicaire à Giengen en Souabe, rapporte qu'un chevreuil appartenant au baron de Trazberg, ayant grandi à un certain point, devint très-àcraindre pour les dames; pour éviter des accidens fâcheux, le maître du logis a été obligé de le faire couper; mais ce qui est arrivé de singulier à la suite de cette castration, c'est que comme cette opération avoit été faite précisément dans le temps où le chevreuil poussoit son premier bois, qui avoit même déja deux pouces de hauteur, la croissance de ce bois fut arrêtée, & il se forma des bouts de ses cornes une excroissance bouclée, membraneuse, velue & semblable à une per-

ruque bien peignée ; quand cet animal se frotte & qu'il fait tomber quelques boucles, il les avale avec beaucoup d'avidité, & ces boucles sont remplacées dans le même temps où les autres animaux de cette espèce poussent leur bois; on a observé depuis quelque temps de pareilles excroissances sur la tête de deux chevreuils non coupés, mais qui avoient été blessés aux parties génitales.

Les cornes du chevreuil n'ont pour l'ordinaire que huit à dix pouces, elles sont droites, rondes, branchues, & chaque andouiller se termine en pointe; les oreilles de cet animal sont longues d'environ quatre pouces & demi ; sa couleur est variée de brun, de gris & de blanc sale, le brun domine sur le dos, & le ventre est assez souvent grisâtre, il noircit même quelquefois; on distingue les divers âges du chevreuil par les noms de faon, de chevrotin, de jeune chevreuil & de vieux chevreuil; & on donne à la femelle, ainsi que nous l'avons dit, le nom de chévrelle ou chévrette. *Voy.* cet art. On dit que quand la chévrelle veut mettre bas, ce qui arrive au mois de mai, elle le fait à l'insçu de son mâle ; mais elle revient avec lui au bout de cinq ou six jours, & ils habitent toujours ensemble ; elle porte cinq mois & demi. L'auteur du *Traité des amusemens de la chasse & de la pêche* attribue à la chévrette une tendresse & des ruses par rapport au mâle & à ses faons; nous avons pensé qu'il étoit hors de propos d'en parler ici ; on remarque que le mâle a les pieds du devant plus larges, plus ronds & plus pleins.

Les chevreuils vont se rafraîchir dans les mares & les ruisseaux, ils grattent quelquefois la terre avec les pieds, mais beaucoup moins que les cerfs; au printemps, ils font leurs nuits & leurs viandis dans les seigles, les bleds & les buissons qui commencent à pousser; en été ils vont dans les champs semés de pois, fèves, avoines, &c. qui sont dans le voisinage des

forêts; en automne ils se retirent dans les taillis, d'où ils ne sortent que pour aller aux regains des prés & des avoines qu'ils aiment beaucoup ; en hiver ils s'enfoncent dans les forêts, s'approchant seulement des ronces & des fontaines où l'herbe est toujours verte, c'est par conséquent dans ces endroits que le veneur doit aller en quête, mais pour la chasse du chévreuil il faut des chiens dociles, très-instruits, bien taillés & bien tablés ; cet animal étant parti de la reposée ; on découple pour cette chasse les chiens, afin qu'ils soient maîtres de la voie, & de tourner aussi-tôt que le chevreuil tournera, en leur criant comme il est d'usage ; on sonne du gros ton par mots entrecoupés jusqu'à ce que le chevreuil soit lancé ; les piqueurs doivent tenir plus exactement leur chien pour la chasse de cet animal que pour celle des autres grandes bêtes, pour les aider à tourner & à requêter ; ils doivent aussi savoir les dernières voies que ces chiens ont chassées, en y faisant des brisées, les unes fort hautes, les autres un peu plus basses, & pour celles qu'ils jetteront à terre, il faut qu'il y en ait de plus grosses les unes que les autres, pour les discerner & connoître les dernières voies du chevreuil & y mener leurs chiens requêter ; nous parlerons plus amplement de cette chasse à l'article véneur.

Les naturels de la Louisiane vont quelquefois à la chasse du chevreuil sans avoir de compagnons ; dans ce cas, de même que lorsqu'ils le chassent en comgagnie, ils n'ont point de chiens. Celui qui va seul à cette chasse prend une tête de chevreuil séchée, dont il a ôté la cervelle, & à laquelle tient la peau du cou. Cette peau est garnie de clisses de cannes disposées en cercles, qui sont tenues en état par d'autres clisses allongées vers la peau, en sorte que la main & le bras peuvent entrer aisément dans cette forme de cou. Le chasseur va ensuite dans les endroits où il compte trouver des chévreuils & prend les précautions convenables

pour se bien cacher. Dès qu'il en apperçoit un, il s'en approche à pas de loups en se cachant d'une broussaille à l'autre, jusqu'à ce qu'il soit assez près pour tirer ; si avant cela le chevreuil secoue la tête, ce qui annonce qu'il va courir plus vîte, le chasseur contrefait le cri par lequel ces animaux s'appellent entr'eux, & cela attire souvent le chevreuil vers lui ; alors il fait paroître la tête qu'il tient à sa main, & lui donne le mouvement d'un chevreuil qui broute & qui regarde de temps en temps ; il se tient toujours caché derrière la broussaille, jusqu'à ce que sa proie soit venue à la portée du fusil ; pour peu qu'il voie l'animal en flanc, il le tire au défaut de l'épaule & le tue.

Ces mêmes Américains chassent aussi le chevreuil en commun pour se réjouir, exercer les jeunes gens & prendre cet animal en vie ; pour cela ils se séparent dans les prairies où il y a des bosquets, afin de découvrir un chevreuil ; sitôt qu'ils l'ont apperçu, la troupe l'approche en forme de croissant très-ouvert, ayant le carquois & l'arc ; le fond du croissant s'avance jusqu'à ce que le chevreuil fasse quelques sauts & prenne la fuite ; il court alors assez souvent vers une des pointes du croissant ; cette pointe l'arrête, lui fait peur, & le renvoie vers l'autre pointe, qui est environ à un quart de lieue de là ; cette seconde pointe fait de même & le renvoie à la première ; il cherche quelquefois à sortir par l'ouverture du demi-cercle ; mais ceux qui sont à l'extrémité se présentent alors pour le faire rentrer, & le croissant se resserre pour tenir le chevreuil toujours enfermé entre les jeunes gens ; ainsi il arrive souvent que l'animal a fait plus de vingt lieues tandis que les hommes n'en ont pas fait une ; peu-à-peu on se rapproche & on se met en cercle, quand l'animal est bien fatigué ; pour lors les chasseurs s'accroupissent lorsqu'il vient de leur côté, & dès qu'il arrive auprès d'eux, ils se relèvent en criant, & se le renvoient de un à l'autre bout, jusqu'à ce que les jambes venant à

lui manquer, il se rend en tombant; il faut encore, lors même qu'il est dans cet état, ne l'attaquer que par la croupe, & quelques précautions qu'on prenne, on n'est pas absolument exempt de quelque coup d'andouillers, ou des pieds de devant.

De tous les animaux des forêts, la chair du chevreuil est sans contredit la meilleure; elle est des plus agréables; celle des chevreuils qui vivent dans les pays secs, montagneux, est de beaucoup supérieure à celle des autres; on dit que la cervelle de cet animal, étant mangée par les chasseurs, leur sert de remède contre les morsures venimeuses; sa pressure est très-bonne pour la dyssenterie; dans le commerce on donne le nom de *peau de daim* à celles des chevreuils de la Louisiane; on prépare à Niort leur peau en blanc & elle est très-douce.

CHEVROTIN *ou* CUIR CIRÉ; c'est une peau de chévreau apprêtée d'une manière particulière; elle sert en médecine à calmer toutes les douleurs, sur-tout celles de rhumatisme & des pieds. On fait des chaussons de cette peau qui attire beaucoup de sérosités, & fait aussi son effet par l'insensible transpiration.

Pour préparer le chévrotin on prend six onces de thérébentine de Venise, six onces de panne de porc mâle, & une once & demie de cire vierge: on fait fondre dans un petit pot vernissé, en premier lieu la cire, ensuite la graisse, & lorsque le tout est fondu, on y met de la thérébenthine que l'on fait chauffer doucement, de peur que le feu n'y prenne; cela étant incorporé & bien chaud, on prend une peau de chévrotin bien passée & apprêtée comme les gants; on la bande sur un chassis, puis on la présente au feu du côté du poil, & on imbibe le côté de la chair avec un pinceau trempé dans la composition chaude, tenant toujours la peau près du feu, pourvu cependant que la chaleur n'en soit pas trop grande; lorsque la peau est bien pénétrée, on l'ôte du feu, & quand elle est froide, on en ôte

doucement, avec un couteau, ce qu'il y a de trop dans la composition.

Il y a encore deux autres méthodes de préparer le chévrotin ; on prend à cet effet une once & demie de blanc de baleine, la grosseur d'une noix de suif de cerf, autant de graisse de chévreau, un peu de cire blanche & un peu de verjus ; on fait fondre le tout ensemble, on le passe par un linge & on y trempe la peau, ou bien, on prend quatre onces de cire blanche & autant de blanc de baleine, de suif de cerf, & de suif de daim ou de bouc, la grosseur d'une féve de camphre, autant de thérébenthine de Venise, & quatre œufs frais du jour ; tout cela étant fondu ensemble on y peut tremper six peaux.

CHIEN. Cet animal, dit M. de Buffon, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la legéreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme ; il possède un sentiment exquis, délicat, que l'éducation perfectionne encore, ce qui rend cet animal digne d'entrer en société avec l'homme ; il sait concourir à ses desseins, veiller à sa sûreté, l'aider, le défendre, le flatter ; il sait, par des services assidus, par des caresses réitérées, se concilier son maître, le captiver, & de son tyran se faire un protecteur.

On sentira, ce sont toujours les termes de M. de Buffon, de quelle importance cette espèce est dans l'ordre de la nature, en supposant un instant qu'elle n'eût jamais existé. Comment l'homme auroit-il pû, sans le secours du chien, conquérir, dompter, réduire en esclavage les autres animaux ? Comment pourroit-il aujourd'hui découvrir, chasser, détruire les bêtes sauvage & nuisibles ? Pour se mettre en sûreté & pour se rendre maître de l'univers vivant, il a fallu, continue le même auteur, commencer par se faire un parti parmi les animaux, se concilier avec douceur & par caresse ceux qui se sont trouvés capables de s'attacher & d'obéir,

afin de les oppoſer aux autres ; le premier art de l'homme a donc été l'éducation du chien, le fruit de cet art, la conquête & la poſſeſſion paiſible de la table.

Pour procéder avec ordre dans cet article, nous commencerons par l'anatomie de l'animal, nous parlerons enſuite de ſa conformation extérieure & de ſes différentes races, après quoi nous traiterons de ſes mœurs, de ſon éducation, & des avantages que nous pouvons retirer pour l'uſage œconomique; nous finirons enfin par ſes maladies & par ſon utilité pour la médecine.

Le chien a le corps ordinairement velu, garni de poils de diverſes couleurs, mais preſque partout de la même longueur, très-épais, plus durs ſur le dos, plus mollets ſous le ventre; les pieds fendus, ceux de devant diviſés en cinq doigts & ceux de derrière en quatre, comme les ont les loups & les renards; les mâchoires munies de muſcles fort robuſtes; le muſeau plus ou moins allongé; quarante dents dans la gueule, ſavoir ſix inciſives, deux canines remarquables par leur longueur & très-pointues, & douze molaires à chaque mâchoire; dix mammelles, quatre à la poitrine, & ſix au bas ventre; l'œſophage composé de ſix tuniques; ſon eſtomac eſt aſſez ample & ſemblable à celui de l'homme, mais moins épais & d'une couleur plus rouge; l'inteſtin *duodenum* eſt percé de deux trous à la diſtance de deux travers de doigt pour l'entrée du canal cholidoque & du canal pancréatique; le pancréas eſt couché en travers ſous l'eſtomac & adhérent au *duodenum*; le *jejunum* monte obliquement le long des vertèbres vers la gauche; d'où il ſe replie en devant pour former l'iléon; entièrement dépourvu de valvules; le colon commence où finit l'iléon, vers le rein droit, beaucoup plus gros & plus ample que les précédens, lequel au-deſſous de la valvule donne paſſage au *cœcum* qui y eſt ſuſpendu, comme un ſac long & entortillé, après quoi faiſant un contour ſous le foie

& couché en travers sous l'estomac, il s'approche de la ratte; de-là, par un nouveau repli, il va au rein gauche, où il paroît prendre fin, s'inclinant legèrement vers le milieu du corps, pour donner naissance à l'intestin *rectum*; le *cœcum* est oblong, grand, différamment contourné, sans issue, toujours rempli de matières liquides, suspendu par un ligament membraneux, quelquefois fort distendu par des vents; le *rectum* est fort ridé à sa partie inférieure, attaché par un ligament rond & ferme aux ligamens de la queue; les intestins grêles sont parsemés d'une grande quantité de glandes qu'on découvre souvent mieux en dehors qu'en dedans, & qui par la pression versent une humeur glutineuse un peu blanche; le foie du chien est divisé en cinq ou six lobes; la vésicule du fiel est revêtue de deux membranes qui sont d'une égale épaisseur; la ratte est longue & noire, attachée au diaphragme par une membrane mitoyenne assez large, & à l'estomac par l'épiploon, ayant presque la figure d'un pied chaussé à l'aise, enfin peu essenticlle à la vie de l'animal, puisqu'on a souvent emporté ce viscère à des chiens qui ont eu la vie sauve, & qu'une chienne à laquelle on avoit ôté la ratte, n'a pas laissé de concevoir & de faire des petits jusqu'à trois fois; les reins sont au nombre de deux, rarement trois; il s'y trouve très-souvent renfermés de gros vers rouges comme du sang, médiocrement longs, qui en rongent toute la substance ou le parenchime, & ne laissent que l'écorce ou la tunique externe de chaque rein; quelquefois il s'y forme encore des pierres qui descendent par les uretères dans la vessie, & qui peuvent causer la mort à l'animal qui en est attaqué; dans le mâle on voit deux testicules pendans au dehors & un membre génital d'une substance osseuse, ainsi que dans le loup, le renard, la loutre & dans quelques autres animaux; delà vient que les chiens lèvent la cuisse pour pisser quand ils sont devenus grands & propres à la génération,

tandis que les chiennes s'accroupissent presque toutes pour satisfaire à ce besoin.

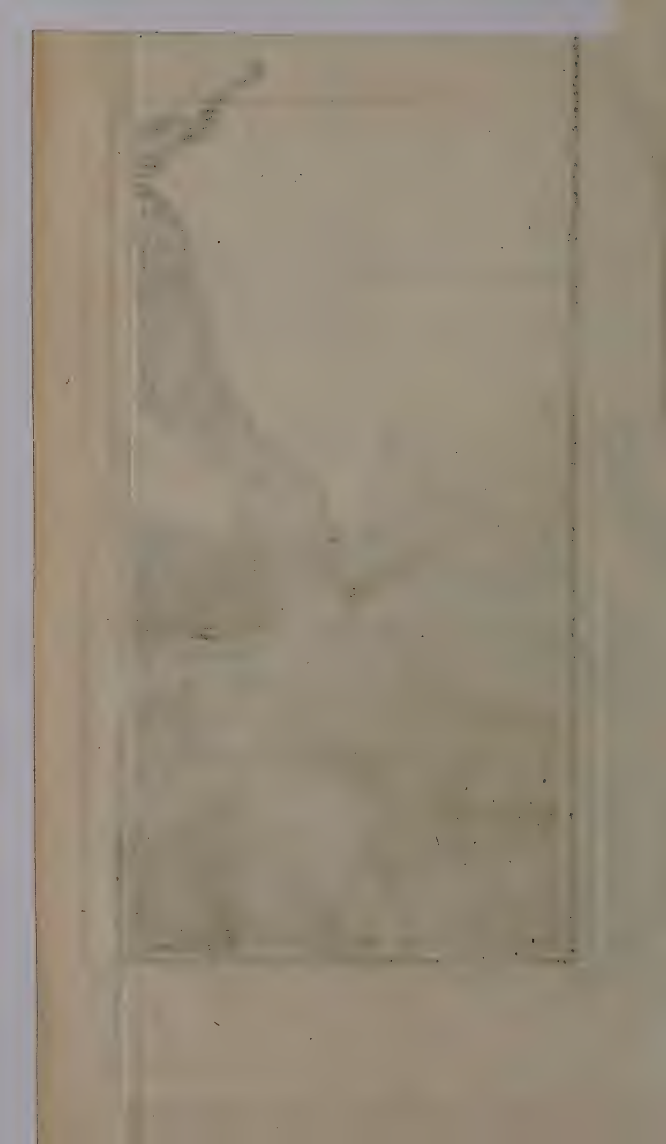
Le docteur Tyson rapporte, que les animaux mâles qui ont toujours une provision de semence toute prête renfermée dans leurs vésicules séminales, achevent l'accouplement avec promptitude ; mais comme les chiens n'en ont point, le créateur infiniment sage & clairvoyant, a placé, pour prolonger le coït de ces animaux, près de la racine du membre génital, un corps assez gros composé de plusieurs cellules & d'une infinité de petits vaisseaux, lequel se dilate au moment du coït & se gonfle au point de retenir le membre qui ne sauroit alors s'échapper, jusqu'à ce qu'enfin la semence se trouvant évacuée, cette partie s'affaisse ; les testicules ne paroissent presque pas dans les chiens lorsqu'ils sont trop jeunes ; dans la chienne, l'*uterus* a deux cornes larges comme la main, longues de plus d'un empan, d'égale grosseur par-tout, simples, sans cellules ni anfractuosités, dont les extrémités se portent jusqu'aux reins, liées par une membrane aux veines qui vont à l'utérus & aux testicules adjacens ; à l'entrée du col de l'utérus se voit un corps qui, par son volume, par sa figure & par sa couleur, ressemble à la tête d'un limaçon tiré hors de sa coquille ; si l'on ouvre le bas-ventre, & si on lie les veines utérines, elles se gonfleront considérablement vers l'*utérus*, tandis qu'elles s'affaisseront vers le cœur ; c'est tout le contraire pour les artères. Les fœtus ont chacun leurs placentas particuliers & très-enveloppés, qui sont le chorion, l'allantoïde & l'amnios : ils sont renfermés dans la liqueur de l'amnios, ayant la gueule ouverte & la langue tirée tant soit peu ; en général, le chien a le cerveau plus grand que le cochon, l'oreillette du cœur plus grande du double que la gauche, & le sang très-noir & comme brûlé.

Il y a une variété infinie de chiens ; M. de Buffon prétend que le chien de berger est la race primitive

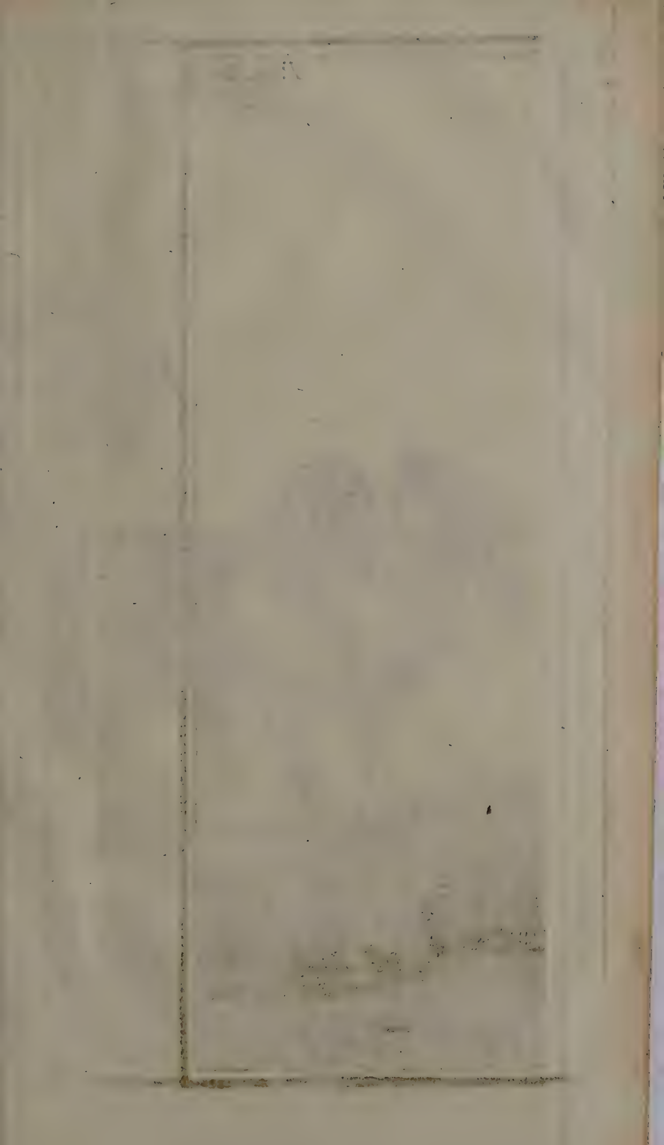
BRAQUE DE BENGALE.



Fessard Sculp. 1767.

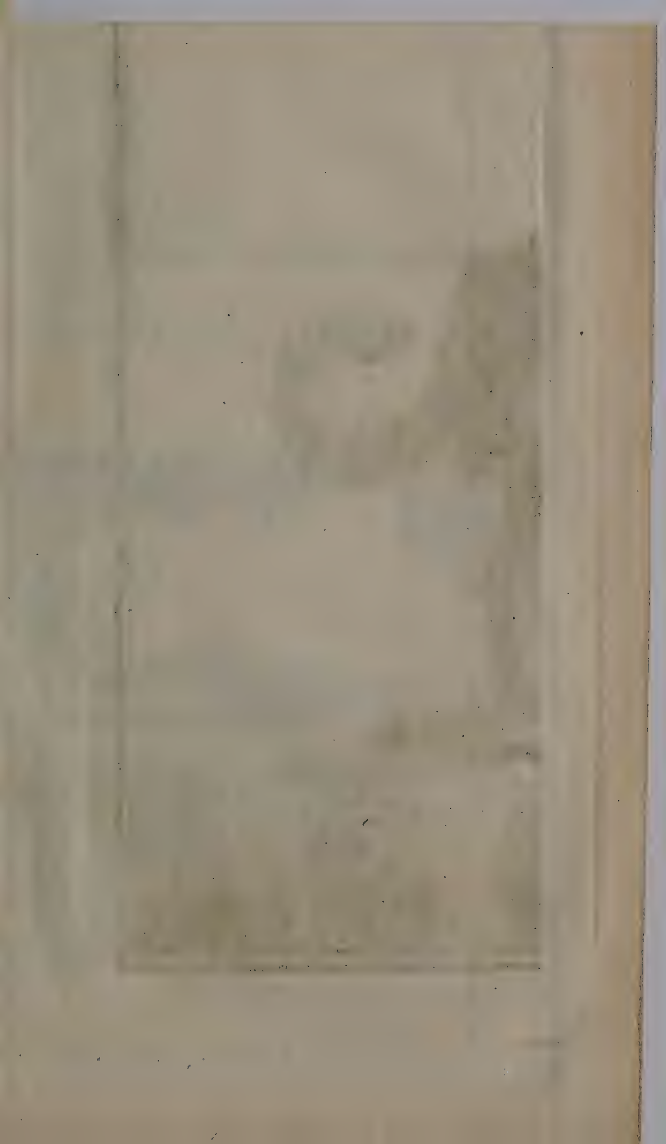



Pag. 507.
GRAND BARBET
ou Caniche.
Fossard Sculp. 1767.





Clau. Fessard Sculp.





CHIEN DE BERGER.

Clau. Fessard Sculp. 1767

de ces animaux, en conséquence il a fait dresser, dans son excellent ouvrage, une carte généalogique ; le chien de berger est la souche de l'arbre ; ce chien, transporté dans les climats rigoureux du nord, s'est enlaidi & rapetissé chez les Lapons ; il paroît s'être maintenu & même perfectionné en Islande, en Russie, en Sibérie, dont le climat est moins rigoureux. Les chiens de Tartarie, d'Albanie, du nord de la Grece, de Danemarck, de l'Irlande, sont les plus grands, les plus forts & les plus puissans des chiens ; on s'en sert pour tirer les voitures ; ces sortes de chiens ont le poil épais & long, l'air sauvage, ils n'abboient point fréquemment.

Le même chien de berger, transporté dans des climats tempérés & chez des peuples entièrement policés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, aura perdu son air sauvage, ses oreilles droites, son poil rude, épais & long, & sera devenu dogue, chien courant & mâtin. Le chien courant, le braque & le basset, ne font qu'une seule & même race de chien, & effectivement on a remarqué que dans une même portée, il se trouve assez souvent des chiens courans, des braques & des bassets, quoique la mère n'ait été couverte que par l'un de ces trois chiens. Le chien courant, transporté en Espagne & en Barbarie, s'y est couvert, ainsi que tous les animaux de ce pays, d'un poil long, fin & soyeux. Le dogue, transporté d'Angleterre en Danemarck, est devenu petit Danois, & le même petit Danois transporté dans des climats excessivement chauds, tels que la Guinée, au bout de trois ou quatre ans, y a dégénéré au point de perdre la voix, de ne point aboyer, de ne faire qu'heurler tristement, de perdre tout-à-fait le poil & d'être aussi désagréable à la vue qu'au toucher. C'est ce chien dont la race a été transportée en Turquie, où on l'a multiplié, ce qui l'a fait nommer improprement *chien Turc* ; c'est avec M. de Buffon, dit M. Valmont de Bomare, qu'il faut suivre en détail toutes les variétés des chiens occasionnées

par les climats, l'abry, la nourriture, l'éducation, & voir la double origine des *races métives*, c'est-à-dire, produites du mélange de ces premières variétés occasionnées par l'influence des climats

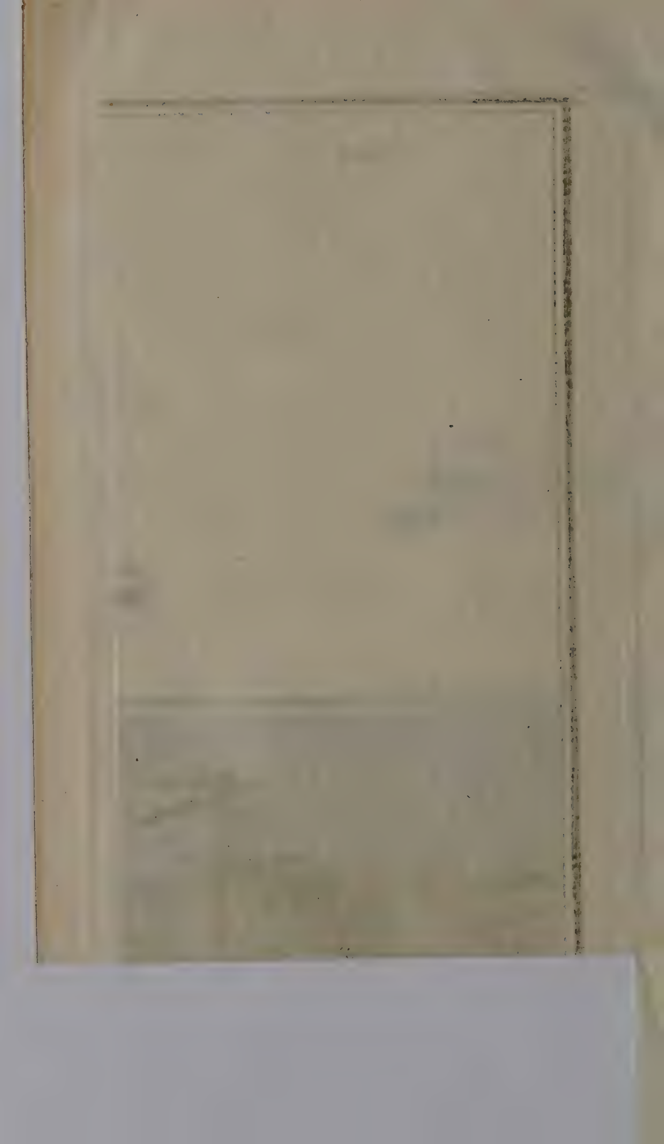
On distingue communément, dans le commerce, trois classes de chiens ; on place dans la première les chiens à poils ras ; dans la seconde, les chiens à poils longs, & dans la troisième, les chiens qui n'ont point de poils ; le chien Turc est le seul de cette dernière classe ; quand on l'accouple avec des chiens à poil, il en provient des chiens Turcs, mais qui ont quelques petites bouffettes de poile en différentes parties du corps.

Les chiens à poil ras sont le dogue d'Angleterre ou le bouledogue ; ce chien est le plus hardi, le plus nerveux & le plus vigourenx de tous les chiens; le doguin d'Allemagne, c'est une espèce de bouledogue de la moyenne espèce ; le petit doguin qui n'est pas plus gros que le poing ; ces trois variétés de chien peuvent très-bien constituer une famille de cette première classe ; on placera dans la seconde le grand Danois, espèce de chien très belle & très-recherchée, qui se plait à suivre ou précéder les chevaux & les équipages ; on leur coupe les oreilles, ainsi qu'aux Danois de la petite espèce, pour leur rendre la tête plus belle, on est même en usage de couper indistinctement les oreilles à tous les chiens à poils ras, excepté seulement aux chiens de chasse ; tout le monde sait que l'Arlequin, le Roquet & l'Artois, sont des variétés de chien Danois, & qu'ils doivent conséquemment faire partie de cette seconde famille.

Une troisième famille comprend les levriers ; il y a le grand levrier, le levrier de la moyenne espèce, & le petit ; le grand, est à poil ras ainsi que tous les chiens de cette classe ; mais quand il se trouve accouplé avec l'épagneul, le levrier qui en provient est à poils longs ; les levriers en général n'ont point de nez,



Clau. Fossard Sculp. 1767.



mais ils ont l'œil excellent ; ils lancent les lièvres & les attrapent à la course. Le levrier de la moyenne espèce léve pareillement les lièvres ; le levrier de la petite espèce est très-rare & très-cher, il n'a pour tout mérite que sa figure élégante ; les autres variétés de cette classe sont le braque ou chien courant, le limier, & le basset ; ces trois variétés peuvent encore constituer autant de familles ; le premier a les oreilles longues, pendantes, l'odorat excellent, il quête devant le chasseur, il s'apperçoit du gibier par le simple odorat ; s'il le surprend, il se tient en arrêt & annonce au chasseur la place où est l'animal ; il désigne même par son attitude l'espèce de gibier. Le chien courant est ordinairement blanc, ou a des taches noires & fauves sur un fond blanc ; il est susceptible, en qualité de chiens de chasse, de perfections & de défauts dans la forme du corps. Le second ou le limier est un chien muet qui sert à quêter & à détourner le cerf ; il est assez fort : quant au basset, il est bas sur pattes ; celui à jambes torses peut être regardé comme un rachitique, dont l'espèce s'est perpétuée ; ce chien vient originairement de Flandre ; il est bon pour la chasse des animaux qui s'entèrent, tels que les blaireaux, renards & autres ; il donne de la voix & quête bien. Ce chien a les pattes concaves en dedans, ce qui lui donne beaucoup de facilité pour fouiller dans la terre, aussi le nomme-t-on pour l'ordinaire chien de terre.

Les chiens de la seconde classe, autrement à poils longs, sont les épagneuls de la grande & petite espèce ; ils ont le poil lisse, de moyenne longueur ; ils sont d'autant plus estimés que les poils des oreilles & de la queue sont longs & soyeux. Les épagneuls noirs & blancs sont ordinairement marqués de feu sur les yeux ; les épagneuls chassent très-bien, ils donnent de la voix, forcent les lapins dans les broussailles, & chassent le nez bas.

L'épagneul noir, connu plus particulièrement sous

le nom de grédin, eſt totalement noir; quand les grédins ont les ſourcils marqués de feu, ils changent de nom & ſe nomment pyrames.

Le bichon eſt une eſpece de chien très-petit qui étoit autrefois fort à la mode; il étoit ſi petit que les dames le mettoient dans leur manchon; tout ſon corps, & ſur-tout ſa tête, étoit recouvert de grandes ſoies liſſes & pendantes. On s'eſt dégouté de cet animal & il eſt actuellement très-rare. Le chien lion ne diffère du bichon que par ſa partie poſtérieure qui eſt garnie de poils plus courts. Le chien loup eſt recouvert d'un poil long, doux, ſoyeux. Le chien de Syberie eſt preſque la même choſe que le chien loup; il a ſeulement pour différence la tête qui ſe trouve garnie de poils auſſi longs que le reſte du corps; les barbets de la grande eſpèce ſont des plus reconnoiſſables par leurs poils friſés, ils vont très-bien à l'eau & ſont excellens pour la chaſſe des oiſeaux aquatiques; les barbets de la petite eſpèce ne vont point à l'eau; les barbets paſſent pour être de tous les chiens les plus attachés à leurs maîtres. On voit ſouvent des chiens qui n'ont le poil ni ras ni long; on nomme communément ces ſortes de chiens, chiens de boucher ou *dogues de forte race;* les chiens des rues reſſemblent à tous les chiens en général ſans reſſembler à aucun en particulier, parce qu'ils proviennent de différens mêlanges.

M. de Buffon rapporte trente variétés de chien, ſans celles, dit-il, qu'il ne connoît pas; de ces trente variétés il y en a dix-ſept que l'on doit rapporter à l'influence du climat; ſavoir, le chien du berger, le chien loup, le chien de Siberie, le chien d'Iſlande & le chien de Lapponie, le mâtin, les levriers, le grand danois & le chien d'Irlande, le chien courant, les braques, les baſſets, les épagneuls & le barbet, le petit danois, le chien Turc & le dogue; les treize autres qui ſont, le chien Turc mêlé, le levrier à poils de loup, le chien bouffe, le chien de Malte ou bichon, le roquet,

le dogue de forte race, le doguin ou mopſe, le chien de Calabre, le Burgos, le chien d'Alicante, le chien lion, le petit barbet, & le chien qu'on appelle artois, iſlois ou quatre-vingt, ne ſont que des métis qui proviennent du mêlange des premiers.

On reconnoît l'âge des chiens à la blancheur de leurs dents, qui jauniſſent & s'émouſſent à meſure que l'animal vieillit, & principalement a des poils blanchâtres qui commencent à paroître ſur le muſeau; la durée ordinaire de leur vie eſt d'environ quatorze ans; les mâles s'accouplent en tout temps; la chaleur des femelles dure pendant quatorze jours; elles ne ſouffrent l'approche du mâle que vers la fin de ce temps, & elles entrent en chaleur deux fois par an; quand ces animaux ſont une fois accouplés, ils ne peuvent être ſéparés de force ſans bleſſer la femelle; le temps de la portée de la chienne eſt de deux mois & deux ou trois jours; quand elle met bas, elle coupe, dit-on, avec ſes dents le cordon ombilical & elle mange l'arrière-faix; les nouveaux nés qui ſe nomment *petits chiens*, n'ouvrent les yeux qu'au bout de quinze jours; la mère les léche ſans ceſſe & avale leur urine & leurs excrémens; quand on les lui enlève, elle va les chercher & les prend à ſa gueule avec beaucoup de précaution, elle commence toujours, à ce qu'on prétend, par le meilleur, ce qui détermine ſouvent le choix des chaſſeurs; le nombre des petits chiens par portée eſt d'environ cinq ou ſix, & même davantage.

Le chien eſt peut-être de tous les animaux connus & à connoître, celui qui a le plus d'inſtinct, qui s'attache le plus à l'homme & qui ſe prête avec la plus grande docilité à tout ce qu'on exige de lui, comme on l'a déja obſervé au commencement de cet article, d'après le célèbre M. de Buffon; le naturel de cet animal le porte ſur-tout à chaſſer les animaux ſauvages; ſi on ne l'avoit pas apprivoiſé, ſes mœurs ne différeroient guères de celles du loup & du renard, mais on

l'a élevé dans les maisons, & en l'y élevant on est parvenu à connoître toutes ses bonnes qualités ; celle qu'on admire le plus en lui, parce qu'elle nous flatte d'avantage, est la fidélité avec laquelle il nous demeure attaché ; on a vû rester constamment sur le tombeau de leurs maîtres des chiens qui ne pouvoient vivre sans eux ; on raconte quantité de faits aussi avérés que surprenans sur la fidélité de l'animal en question ; la personne à laquelle il s'attache, ne pourroit se défaire de sa compagnie qu'en le faisant mourir, il sait la retrouver malgré toutes les précautions qu'elle peut employer ; l'organe de l'odorat, qu'il paroît avoir plus fin & plus parfait qu'aucun autre animal, le sert merveilleusement dans cette sorte de recherche, & lui fait reconnoître les traces de son maître dans un chemin, même dans un carrefour, plusieurs heures, pour ne pas dire, plusieurs jours après qu'il a passé ; M. Boyle rapporte un exemple de ce que nous avançons ; une personne de qualité, dit cet auteur, voulant éprouver si un jeune limier étoit bien instruit, envoya quelqu'un de ses domestiques se promener à une ville éloignée de quatre milles, & lui ordonna de passer de là à une autre ville qui étoit à trois mille plus loin : le chien, sans avoir vû l'homme qu'il devoit aller chercher, suivit ses traces, guidé uniquement par l'odorat, & le trouva nonobstant le grand nombre de gens qui alloient au marché de ladite ville & de voyageurs qui en revenoient. Quand il y arriva, il passa droit par les rues sans s'arrêter aux gens qu'il rencontroit, & ne cessa point de courir qu'il n'eût atteint la maison ou étoit l'homme qu'il cherchoit ; il le trouva dans une chambre haute de la maison, au grand étonnement de ceux qui l'avoient suivi.

La supériorité de la finesse de l'odorat dans les chiens dépend, selon les physiciens, de la membrane olfactoire, & de l'exercice continuel que ces animaux font de cet organe. On peut cependant assurer que ce

sens

ſens eſt pour eux un vrai don de la nature ; mais cet animal a d'autres qualités qu'il ſemble avoir de l'éducation, & qui prouvent combien il a d'inſtinct, même pour les choſes qui paroiſſent hors de ſa portée ; comme de connoître à la façon dont on le regarde, ſi l'on eſt irrité contre lui, & d'obéir au ſignal d'un ſimple coup d'œil.

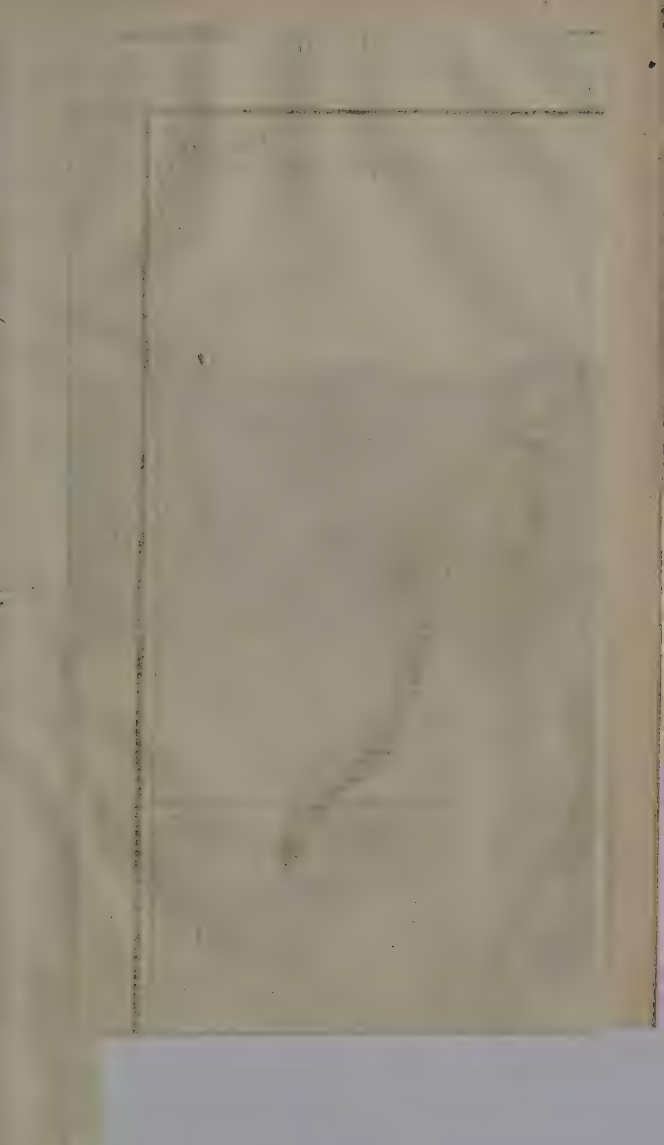
L'inſtinct du chien eſt ſi ſûr qu'on lui confie la garde & la conduite de pluſieurs autres animaux ; il les maîtriſe comme ſi cet empire lui étoit dû, & il les défend avec une ardeur & un courage qui lui fait affronter les loups les plus terribles. L'homme s'aſſocie le chien dans la pourſuite des bêtes les plus féroces ; il le commet même à la garde de ſa propre maiſon ; nous ne faiſons que rapporter ici plus au long ce que nous avons déja dit à la tête de cet article, afin de mieux faire connoître cet animal ſi intéreſſant pour nous. Ce chien, qui un moment auparavant a montré tant de courage & qui a employé tant de ruſes, lorſqu'il a chaſſé, devient à l'inſtant de la plus grande docilité pour ſon maître, ſait faire mille gentilleſſes, lorſque nous daignons le faire ſervir à nos amuſemens ; la fidélité, la ſagacité & la docilité du chien ſont admirables ; auſſi l'avons-nous, pour ainſi dire, aſſocié à notre compagnie ; il ſe nourrit de tout ce que nous mangeons ; il habite avec nous ; il nous accompagne lorſque nous ſortons ; il a part à notre joie & à nos divertiſſemens : cet animal ſait plaire au point qu'il y a bien des gens qui le portent partout avec eux & qui le font coucher dans leur lit ; il s'y en trouve qui ont pour le chien de l'attachement juſqu'à la folie.

Dans les grandes villes de la Turquie il y a des hôpitaux fondés pour les chiens ; on leur laiſſe même, dans ces pays, dit Tournefort, des penſions en mourant ; & il s'y trouve des gens à gage pour exécuter les intentions du teſtateur : ſi on vouloit rapporter toutes les anecdotes curieuſes concernant les chiens, un

ſimple article ne ſuffiroit pas, il faudroit des volumes entiers ; dans les mémoires de l'académie royale des ſciences de l'année 1715, il eſt fait mention d'un chien qui parloit, M. Leibnitz l'a entendu. M. l'Abbé Outhier rapporte, dans le journal de ſon voyage au Nord, que les Lapons ont des chiens qui ſe grondent d'une façon ſi ſingulière qu'on croiroit entendre des chats.

Le propre du chien eſt d'abboyer, de ravaler ce qu'il a vomi, de ſe venger ſur la pierre qu'on lui a jettée, de flatter en remuant la queue çà & là, & de la porter retrouſſée comme un ornement ; la queue lui ſert en quelque façon de parure ; c'eſt donc à tort qu'on eſt dans l'uſage de la lui couper. Cet animal eſt d'un tempérament chaud & ſec ; il eſt enclin à la colère, vorace, lubrique. On lit, dans l'hiſtoire de l'académie royale des ſciences, qu'une chienne Danoiſe pleine, & prête à mettre bas, ayant été oubliée & enfermée dans une maiſon de campagne, fut retrouvée au bout de quarante & un jours couchée ſur un lit, vivante, mais ne pouvant ſe ſoutenir & ſans aucun ſigne de rage. On ne vit aucun reſte de ſes petits ni de ſes excrémens, elle s'en étoit probablement nourrie, de même que de ſon lait ; on s'apperçut auſſi qu'elle avoit mangé une partie de la futaine d'un matelat qu'elle avoit tout briſé, & de la laine du dedans qu'elle avoit entièrement bouleverſée ; on donna de la nourriture à cette chienne & elle revint peu-à-peu de ſon extrême langueur. M. Duhamel parle d'une autre chienne qui a été ſix ſemaines ſans rien manger, ſinon la paille d'une chaiſe qui étoit dans le lieu ou on l'avoit enfermée, elle avoit auſſi bu de l'eau ; elle vécut fort bien après cela.

Il y a une haine irréconciliable entre le chien & le loup ; on a cependant vû, à ce qu'on rapporte dans l'hiſtoire, un loup garder un troupeau de moutons avec des chiens ; un autre trait à peu près ſemblable




Pag. 515.
DOGUE DE FORTE RACE.
Fessard Sculp. 1767.

qu'on débite encore à l'occasion des chiens de chasse, c'est que malgré l'inclination que ces animaux ont de poursuivre des cerfs, des daims & des chevreuils dans les forêts, ils ne font aucun mal à un faon qui a été élevé parmi eux. Dans la citadelle de Londres on a vû un petit chien qui, ayant été élevé avec un lion dès le bas âge, contracta une si grande familiarité avec lui qu'il le mordoit même quelquefois, tant il est vrai que l'habitude l'emporte même sur la nature : on pourroit rapporter ici plusieurs autres anecdotes à peu près semblables.

Nous avons rapporté, au commencement de cet article, une division générale des chiens selon leurs races, mais dans l'économie champêtre on les divise différemment, on a égard aux services que nous en tirons; on distingue en conséquence trois sortes de chiens, ceux de basse-cour, ceux de chasse, & ceux de berger; nous ne parlons pas ici des chiens d'amusemens, d'autant qu'ils sont presque toujours des animaux inutiles.

Les chiens de basse-cour sont destinés à la garde des maisons & sont absolument nécessaires à la campagne; il faut qu'ils soient grands, vigoureux & hardis, qu'ils effrayent en abboyant, mais qu'ils ne soient pas excessivement méchans : on ne les lache que la nuit; pendant le jour on les tient à l'attache dans leur loge.

Quant aux chiens de chasse, on en emploie un très-grand nombre d'espèces différentes, ou pour mieux dire, de races, & on les varie suivant les différentes chasses qu'on veut faire. Les bassets chassent le lièvre & le lapin, & sur-tout les animaux qui s'enterrent, tels que les blaireaux, les renards, &c. aussi les appelle-t-on vulgairement chiens de terre. Ils ont la queue en crouppe, les pates de devant concaves en dedans; ils sont ordinairement noirs, ou roux & à demi poils, ainsi que nous l'avons déja dit; ces chiens

font longs de corfage, très-bas, & affez bien coëffés; ils donnent de la voix & quêtent bien.

Les braques chaffent le lièvre fans donner de la voix, & arrêtent fort bien la perdrix, la caille, &c. Il y en a de toute taille; tous font ras de poil, hardis & infatigables.

Les meilleurs chiens couchans viennent d'Efpagne, font grands, forts & legers; ils arrêtent tout, à moins qu'on ne les ait autrement dreffés; les épagneuls conviennent dans les pays couverts; ils donnent de la voix, chaffent le lièvre & le lapin & même quelquefois arrêtent la plume; ils ont peu de force, mais beaucoup de courage, & le nez excellent; les barbets vont à l'eau; les limiers font hauts, vigoureux & muets; ils fervent à quêter & à détourner le cerf; les dogues font vigoureux & affaillent les bêtes dangereufes; les levriers font hauts de jambe, chaffent avec vîteffe & à l'œil fur prefque toutes les bêtes, mais fur-tout le lièvre; les chiens courans fe fubdivifent en trois familles; ceux qui chaffent la grande bête font dits de race royale; on donne le nom de race commune à ceux qui chaffent le chevreuil, le loup & le fanglier; ceux qui chaffent le renard, le lapin, le lièvre, font furnommés chiens baubis ou bigles.

On a égard dans les chiens courans à la couleur du poil; les blancs ne font pas communément propres pour toute forte de bêtes, mais ils font excellens pour le cerf, fur tout lorfqu'ils font entièrement blancs; on les préfère auffi à tout autre pour le lièvre; ces fortes de chiens ont un inftinct particulier à bien faire ce à quoi ils font deftinés; ils font beaux chaffeurs; ils ont toujours la queue fur les reins; ils chaffent très bien dans les chaleurs, ont le nez excellent, & la menée belle, font rarement pillards & paffent affez les eaux, excepté en hiver, d'autant que le froid les pénètre plutôt que les autres, parcequ'ils ont le poil moins long; ils ne font cependant pas propres à mettre à la main,

parcequ'ils appréhendent les gelées & les rosées froides du matin ; au reste, ces chiens ne passent pas pour être maladifs.

Le poil noir dans un chien courant, n'est point à rejetter, sur-tout lorsque les marques qu'il a d'ailleurs sont blanches & non pas rouges ; ce chien n'oublie point les leçons qu'on lui donne & est très-obéissant, au lieu que celui qui a des marques rouges est pour l'ordinaire trop ardent & fort difficile à corriger ; un chien noir à marques blanches a pour l'ordinaire beaucoup de hardiesse ; il chasse bien ; il est fort & robuste ; il tient long temps sur pied ; il a le nez très-bon & ne quitte point le change ; quand il s'agit de battre les eaux, il ne les craint point, ainsi que le blanc, dans quelque saison que ce puisse être ; il n'est pas plus maladif que le blanc ; il iroit presque de pair avec ce dernier, s'il avoit autant de patience ; on ne l'emploie gueres que pour le cerf.

S. Louis fit venir de Tartarie des chiens courans d'une race particulière, dont le poil étoit gris ; parmi les chiens de cette couleur il s'en trouve qui sont bons & d'autres qui ne sont propres qu'à rejetter. Les petits qui proviennent d'une race de chien courant, couverte par un chien qui n'en étoit pas & *vice versâ*, ne valent absolument rien.

Les chiens gris sont sages, ne coupent presque jamais & se rebutent rarement de requêter. Ils n'ont pas à la vérité l'odorat bien fin, mais en revanche ils sont infatigables à la chasse ; ils sont d'une complexion très-robuste ; le froid ou le chaud leur est très-indifférent. On se sert rarement des chiens gris pour la chasse du lièvre.

Le chien fauve est le moins estimé de tous ; il a le poil rouge, tirant sur le brun ; il est étourdi, impatient, lorsqu'une bête qu'il chasse tourne ; il aime naturellement pour lors de prendre les devants, ce qui est un défaut essentiel ; c'est pour cette raison qu'on ne l'emploie que contre les loups & les bêtes noires, qui

tournent rarement. Ces chiens vont trop vîte, crient fort peu, sur-tout dans les grandes chaleurs; ils sont difficiles & à instruire & à corriger, & très-pillards; ils ne gardent pas fort souvent le change; ils sont plus maladifs que les autres, à cause de leur trop d'ardeur qui les fait chasser au-delà de leurs forces.

Voyons actuellement les marques qui caractérisent un bon chien courant; pour qu'il soit tel, il faut qu'il ait les oreilles longues, larges & épaisses, débordant seulement de quatre doigts le nez; le poil doux, délié & touffu, la tête plus longue que grosse, le front large, l'œil gros & gai, une petite marque au front, qui ne descende pas au-dessous des yeux; il faut en outre que ce chien soit bien avalé, que ses épaules ne soient ni trop étroites, ni trop larges, que ses reins se courbent en arc, que sa cuisse soit troussée, son jarret droit, sa jambe nerveuse, son pied petit & sec, ses ongles gros & courts, & que ce chien ne soit pas surtout ergoté.

Les chiens courans qu'on destine pour la chasse du sanglier doivent être grands, traversés & bien épais de corps, parcequ'ils ont, à la poursuite des bêtes fauves, beaucoup de fatigues; on se sert encore quelquefois de levriers pour la chasse du sanglier, & en ce cas ils doivent être de grande taille, bien traversés; il faut encore que leur tête soit large, leurs yeux gros & étincelans, les reins larges & élevés, de même que les épaules & le poitrail; les gris mêlés de noir, les rouges de feu, les tisonnés, ceux qui sont tout noirs & à gros poil, doivent être préférés aux autres; en général toute espèce de chiens aime naturellement à chasser au noir; il faut bien se donner de garde de les mettre d'abord sur les voies d'un grand sanglier; il les tueroit infailliblement s'ils n'étoient pas assez instruits pour s'en défendre.

Pour se procurer de bons chiens, il faut choisir des chiennes de bonne race, & les faire couvrir par des

chiens beaux, bons & jeunes ; afin que les petits viennent en bonne saison, il faut faire couvrir les chiennes en décembre & janvier ; on peut les mettre en chaleur dans ce temps là par la compagnie d'une chienne chaude ; on aura grand soin de la chienne, quand elle est pleine & quand elle nourrit ses petits ; on les lui laissera trois mois, & on les maintiendra avec elle sur la paille dans un endroit chaud. On est dans l'usage de couper, à ces petits, le bout de la queue au bout de quinze jours, ce que nous n'approuvons pas, ainsi que nous l'avons déja dit, de même que le tendon qui est au dessous de l'oreille, afin que cette dernière tombe bien.

Quand les petits chiens ont un mois, & même un peu d'avantage, on leur coupera un petit nerf fait comme un ver, & que quelques uns ont en effet pris mal à propos pour tel ; pour faire cette opération, on prend le chien, on lui ouvre la gueule avec la main, & s'il est déja grand & fort, on lui met un baillon, après quoi on prend la langue, & avec un couteau qui coupe bien, on fend la peau tout le long des deux côtés du nerf, ensuite avec la pointe d'un couteau on enlève adroitement ce petit nerf ; il faut prendre garde de ne le point rompre en le tirant, car il est nécessaire qu'il soit entièrement ôté ; il y en a qui pour tirer ce nerf, se servent d'une aiguille enfilée d'un fil retors, & la faisant couler au-dessous du milieu du nerf, le tirent jusqu'à ce que le fil soit passé au milieu, ensuite en tirant avec la main, ils emportent le nerf ; mais si cela ne se fait pas adroitement, le nerf se rompt & il est ensuite presqu'impossible de tirer le reste ; c'est pour cette raison qu'on préfère la première méthode ; après qu'on a tiré ce nerf les chiens deviennent plus beaux & plus gros ; & souvent faute de cette précaution, ils restent toujours maigres & comme étiques, du moins la plupart des chasseurs le pensent ainsi.

Les trois mois passés on donne les jeunes chiens à

nourrir au village, où on les y laiſſe juſqu'à l'âge de dix mois ; on recommande à ceux qui en prennent ſoin, de ne leur point laiſſer manger de charogne & de les empêcher d'aller dans les garennes, car cela ne peut que leur faire du tort ; on les nourrira avec du pain de froment & non avec du pain de ſeigle, parce que ce dernier paſſe trop vîte & eſt d'une ſubſtance trop legère, ce qui ne fait acquérir aux jeunes chiens qu'un rable étroit, au lieu qu'un chien courant doit l'avoir large; on les entretient ainſi juſqu'à ce qu'on les retire pour les mener au champ parmi les autres chiens, afin de les accoutumer peu-à-peu de vivre avec eux. On commence d'abord par les coupler avec des vieux chiens ; ils s'habituent par là d'eux-mêmes a aller en chaſſe ; cinq ou ſix jours d'un pareil exercice les obligent à faire comme les autres chiens avec leſquels ils ſont accouplés ; on leur apprend à ſuivre en les attirant par quelques appas ; pour les rendre ſages, il faut ſouvent leur faire ſentir la houſſine, ſoit lorſqu'ils ſe battent, ſoit lorſqu'ils crient à contre-temps ; on les viſitera auſſi ſouvent dans le chenil & on les y tiendra le plus proprement qu'il ſera poſſible. On leur apprendra, pendant leur jeuneſſe, ce qu'on leur veut ſignifier lorſqu'on donne du cor ; pour cet effet on leur ſonnera, quand ils ſeront dans le chenil avec les autres, quatre ou cinq fois le ton de grêle, afin de les animer.

On les dreſſe encore au *forhus ;* pour y parvenir, un valet, après s'être muni de quelques friandiſe, s'écarte un peu d'eux, ſonne du cor en criant, *tya-hillaut*, pour le cerf, & *va lui aller* pour le lièvre, juſqu'à ce que les chiens ſoient arrivés à lui : pendant ce temps là un autre les découple en criant, *écoute à lui, tirez, tirez, tirez*. On leur donne pour lors des friandiſes ; mais dans le même temps celui qui les tenoit accouplés ſonne du cor & les appelle comme avoit fait le premier ; celui-ci, auprès duquel ils ſont, leur donne des coups de houſſine, en criant, *écoute à lui, tirez*,

tirez; & les chiens étant retournés d'où ils étoient partis, on leur donne à manger quelque chose comme auparavant. Par ce manège on leur apprend à obéir au son du cor & à la voix ; c'est là ce qu'on appelle le *forhus*.

Pour instruire les chiens à courir le cerf, il faut qu'ils ayent seize ou dix-huit mois, alors on les mène dans les bois une fois la semaine : si c'est pour forcer un cerf, on choisit le temps où il est en plus grande venaison, comme dans les mois de juillet, août & suivans, & pendant qu'on chasse le cerf, on observe de le faire passer près d'eux quand il a été lassé par les chiens qui sont faits à cette chasse, & comme ils sont en état alors de le poursuivre, ils s'animent à la vue de leur proie & ils l'atteignent ; on tue le cerf & on leur en donne la curée. On les menera souvent à la chasse, mais il faut que ce soit dans la bonne saison, c'est-à-dire, au printemps & en automne ; quant à la chasse du lièvre, les chiennes y sont beaucoup plus propres que les chiens ; dès qu'elles ont atteint un an, on peut les y mener : pour cet effet il faut avoir un lièvre ; on le lâchera sur le lièvre ; celui-ci étant attrapé par le chien, on y amène la jeune chienne & on la laisse tuer elle-même le lièvre ; quand ce sont des chiens qu'on veut dresser à cette chasse, il faut qu'ils ayent près de deux ans.

Avant de terminer ce qui concerne les chiens de chasse, nous allons désigner ce qu'on entend par les différentes épithètes qu'on leur donne quelquefois ; les chasseurs nomment *levriers harpés* ceux qui ont les devants & les côtés fort ovales & peu de ventre ; les levriers gigotés sont ceux qui ont les gigots courts & gros, les cuisses rondes, les hanches larges, & en général les os écartés ; on entend par *levriers nobles* ceux qui ont la tête petite & longue, l'encolure longue & déliée, & le rable large & bien fait, & par *levriers œuvrés*, ceux qui ont le palais noir.

Quand on parle aux levriers on leur crie, *ha levriers*, & si c'est après le renard, *hare*, *hare*. Il est inutile de répéter ici ce qu'on nomme chiens courans, nous venons de l'expliquer assez au long; ils ont encore les noms d'allans, de gentils; ces chiens en allant détournent le gibier; on appelle *chiens trouvans* ceux qui vont requerir un renard, quand même il y auroit vingt-quatre heures qu'il seroit passé; les *chiens secrets* sont des limiers qui poussent la voie sans appeller, ils se nomment encore *chiens muets*; on dit d'eux qu'ils *rident*; les *chiens babillards* au contraire sont ceux qui caquettent & qui crient hors la voie; ceux qu'on appelle *chiens menteurs*, cèlent la voie pour gagner le devant; quand ils sont bien instruits, ils empêchent que le gibier ne prenne le change; les *chiens vicieux* sont ainsi nommés parcequ'ils chassent tout ce qu'ils rencontrent, & qu'ils s'écartent toujours de la meute; le *chien de bonne créance & de bonne affaire* est un chien docile, par conséquent obéissant quand on lui parle; ce chien est très-estimé, tandis qu'on méprise les chiens vicieux; il chasse de long, sent de loin le gibier & ne se trompe point au bruit; on donne à un chien l'épithete de *sage*, lorsqu'il chasse bien & qu'il tourne juste; les *chiens de tête & ceux d'entreprise* sont ceux dont on se sert pour chasser au noir; ils sont hardis & vigoureux; les *chiens mâtins* sont ceux qu'on emploie à la garde d'une maison, ils prennent le nom de *chiens de vautrait*, lorsqu'on s'en sert à la chasse des bêtes noires; on nomme *chiens corneaux*, ceux qui sont engendrés de chiens courans & de mâtines, ou *vice versâ*; ces sortes de chiens ne valent rien pour la chasse du chevreuil; les chiens *clabauds* sons des espéces de chiens courans, dont les oreilles passent beaucoup au-delà du nez; on désigne par le nom de *chiens de change*, ceux qui maintiennent & gardent le change de la bête qui leur a été donnée & mise devant eux pour la chasser; les chasseurs donnent le nom de chien

d'aiguail à celui qui chasse bien le matin, lorsque la rosée est sur la terre, & qui ne vaut rien vers le milieu du jour; tandis qu'ils appellent chien du haut jour celui qui ne vaut rien dans l'aiguail; on dit, en termes de chasse, qu'un chien a *belle gorge*, lorsqu'il crie bien, qu'il a la voix grosse & forte, & qu'il aboie quand il sent le gibier ou quelque chose d'extraordinaire.

Par tout ce que nous avons rapporté au sujet des chiens, on doit être convaincu de leur utilité; un bon œconome ne doit par conséquent rien négliger pour obvier aux différentes maladies qui peuvent leur subvenir; c'est par l'examen de ces maladies que nous finirons l'article qui les concerne. De tous les animaux que nous connoissons, les chiens sont ceux qui sont les plus sujets à la rage; cette maladie leur provient de plusieurs causes, ou elle a été occasionnée par la disette de boire & de manger pendant quelques jours, ou quelquefois, suivant M. Mead, fameux médecin Anglois, par la mauvaise qualité des matières corrompues dont ils se nourrissent assez souvent, ou encore par le défaut d'une abondante transpiration après avoir long-temps couru; la rage rend les chiens furieux; ils s'élancent indifféremment sur les hommes & sur les animaux, même sur ceux de leur espèce; ils les mordent, & leur morsure communique la même maladie si on n'y apporte bien vîte remède; nous avons donné, dans nos lettres sur les minéraux, une dissertation sur la rage, nous en avons fait voir les différens symptomes, & nous y avons rapporté, d'après plusieurs médecins célèbres, le remède qui convient le mieux à ce genre de maladies, sans cependant être infaillible; les bains froids & les immersions dans la mer ont été mis en usage pour le traitement de la rage, quelquefois même encore sans succès; on a eu aussi recours aux remèdes calmans & aux antispasmodiques, & on en a remarqué souvent de très-bons effets. M. Nugent, docteur médecin à Baile, parle spécialement de ces sortes de

médicamens dans sa dissertation sur la rage; l'Emery conseille, en pareils cas, l'usage fréquent des sels volatils. Quand on a un chien enragé, le moyen le plus sûr est de s'en défaire, pour éviter tous les accidens qui en pourroient résulter.

M. Petit, chirurgien, rapporte, dans l'histoire de l'académie des sciences de l'année 1723, un moyen pour connoître si le chien qu'on a soupçonné être enragé, & dont on s'est défait pour cet effet, est vraiment enragé; il faut, dit-il, frotter la gueule, les dents & les gençives du chien mort avec un morceau de chair cuite que l'on présente ensuite à un chien vivant; s'il le refuse en criant & hurlant, le mort étoit enragé, s'il le reçoit & le mange, il n'y a rien à craindre pour ceux qui en auroient pû être mordus.

Les catarrhes sont des maladies fort communes au genre d'animaux dont il s'agit dans cet article; ce sont des eaux qui leur distillent de la tête & qui leur causent souvent une enflure à la gorge; quand les chiens en sont attaqués, on est dans l'usage de leur graisser la partie malade avec de l'huile de camomille, & on les lave avec du vinaigre & du sel.

Les trop grandes fatigues que les chiens endurent à la chasse, & les frimats qui les morfondent pour lors, leur causent une autre maladie qui n'est point commune chez eux, c'est le flux de ventre; cette maladie est contagieuse, par conséquent, la première chose qu'on doit observer, lorsqu'on en voit quelques-uns qui en sont atteints, c'est de les séparer des autres chiens & de les mettre dans un endroit ou ils puissent être chaudement; on leur donne ensuite de la nourriture sans sel avec du potage auquel on associe de la terre sigillée; en cas que ce remède ne se trouve pas suffisant, on fait usage de farines de fêves; on en fait de la bouillie fort épaisse, dans laquelle on mêle pareillement de la terre sigillée; on donne cette bouillie au chien malade, qui en guérit presque toujours, pourvu qu'il soit jeune.

Les chiens, pour avoir les reins trop échauffés, sont quelquefois attaqués d'une difficulté d'uriner qui les tourmente prodigieusement, & les expose souvent au danger de périr si l'on n'y apporte du remède; l'inflammation survient pour lors & la gangrène succède; on leur prépare, dans ce cas, un breuvage avec une poignée de guimauve, autant de feuilles d'alkekenge, de racines de fenouil & de celles de ronces; on fait bouillir le tout ensemble dans du vin blanc, & on réduit cette décoction à un tiers. On prétend que la décoction de racines d'asperges, qui est, comme on sait, un très-bon diurétique pour les hommes, seroit mortelle pour un chien qui en boiroit.

Le chiendent est la plante dont les chiens font communément usage quand ils sont malades; cette plante les purge. Dans le dictionnaire œconomique on rapporte un purgatif qu'on dit excellent pour les chiens braques de ferme. Vous dépécez à cet effet, dit le rédacteur de ce dictionnaire, une tête de mouton; vous la faites cuire dans quatre pintes d'eau jusqu'à réduction de deux pintes; vous mettez ensuite le bouillon dans un plat, où vous avez auparavant taillé du pain noir & saupoudré d'un peu de fleur de souffre. Tout le pain étant bien imbibé vous tâtez avec le doigt s'il n'est pas trop chaud; car dans ce cas il brûleroit le braque & le rendroit enragé; s'il étoit au contraire trop froid, il n'opéreroit pas; on ne donnera point au chien ni la chair, ni les os, car il pourroit bien ensuite manger les cailles & les perdrix sous le filet; on lui fera prendre ce remède à jeun; le soir précédent on ne le fera manger que médiocrement, afin qu'il le prenne plus volontiers; s'il en reste, on le fera rechauffer & on le lui donnera le soir pour achever de le purger; on le laissera détaché dans une chambre pendant deux jours, pour qu'il se vuide & reprenne des forces.

En 1763, il regna parmi les chiens une espèce de maladie épizootique qui en fit périr beaucoup;

M. Desmars, médecin pensionaire de la ville de Boulogne, publia en ce temps une lettre très-intéressante à ce sujet; comme ce morceau est presque le seul raisonné qui ait paru jusqu'à présent sur les maladies des chiens, nous avons pensé ne pouvoir mieux faire que de le rapporter dans ce dictionnaire, qui est uniquement destiné à transmettre la plupart des pièces fugitives qui ont été publiées sur les maladies des bestiaux.

Galien range le chien, dit M. Desmars, parmi les animaux les plus secs, les plus chauds & les plus maigres; sa rate est, suivant cet ancien médecin, très-noire; ses os sont fort durs, moins cependant que ceux de la chèvre & de la brebis, & sa chair produit des sucs mélancoliques dans ceux qui en mangent; les intempéries, qui augmentent les sucs atrabilaires en quantité & en qualité, sont par conséquent nuisibles à cette espèce d'animaux; telles sont par exemple les constitutions autumnales, dans lesquelles le froid des hivers & la chaleur des étés sont excessifs & accompagnés l'un & l'autre de sécheresses continuelles.

Le printemps & la plus grande partie de l'été, en 1762, avoient été fort chauds & fort secs, ce sont les propres termes de M. Desmars; le dernier mois de l'été & le premier de l'automne furent pluvieux, & depuis ce temps jusqu'à la fin de juin de l'année suivante, les froids & la sécheresse se soutinrent constamment; les pluies furent rares & modiques, & les vents qui dominoient, orientaux ou septentrionaux.

Vers le solstice d'été, époque de la maladie canine, les vents du midi ayant repris le dessus, la saison devint humide & pluvieuse, & tout l'été se passa sans chaleurs.

La maladie s'est montrée depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de l'automne. Le symptôme le plus général & le premier que l'on remarquoit dans ces animaux, étoit une grande foiblesse qui les faisoit chan-

celer en marchant & tomber à chaque pas; la plupart touſſoient & haletoient; ils rejettoient par la gueule & les narines, des humeurs pituiteuſes & glaireuſes; leurs yeux étoient éteints, chaſſieux, couverts d'une humeur épaiſſe & difficile à détacher; ils tomboient dans une extrême maigreur; les uns périſſoient en peu de jours; d'autres après plus d'un mois de maladie; quelques uns moururent ſubitement attaqués de vertiges. A l'ouverture d'un cadavre on trouva un affaiſſement conſidérable au cerveau, le poumon gâté & l'eſtomac plein d'humeurs putrides d'une odeur inſupportable.

Cette maladie ne s'eſt pas bornée à une ſeule ville, à une ſeule province, elle s'eſt étendue à des diſtances conſidérables & a fait beaucoup de ravages; c'eſt donc dans l'air & non dans les eaux ou dans les alimens qu'il en faut chercher les principes; on ſe gardera bien à cette occaſion de penſer que ces aſtres aient pû verſer ſur notre atmoſphère des influences qui, ſans nuire aux autres eſpèces des quadrupèdes, ont été peſtilentielles à la race canine; on eſt revenu depuis fort longtemps de pareilles chymères. M. Deſmars, pour mieux traiter l'épidémie canine dont il s'agit, rapporte certains points élémentaires d'où il part; le printemps, ſuivant les anciens, augmente la partie rouge ou le ſang dans nos corps; l'été, l'humeur bilieuſe; l'automne, la mélancolie; l'hiver, la pituite; chacune de ces humeurs augmente ou diminue à proportion de la chaleur, de la froidure, de la ſécheresſe & de l'humidité des ſaiſons; dans les conſtitutions annuelles, tantôt l'hiver fait la plus forte impreſſion, tantôt le printemps, quelquefois l'été, d'autre fois l'automne; les maladies d'été ceſſent en hiver, & réciproquement celles de l'hiver en été.

Lorſque l'hiver arrive, dit Hipocrate, la bile ſe refroidit ou diminue par l'abondauce des pluies & la longueur des nuits. Durant le printemps, s'il eſt doux

& modéré, les cerveaux se purgent de la pituite accumulée pendant l'hiver; mais s'il est froid & boréal, l'humeur pituiteuse reste sous une forme concrète; & lorsque les vents du sud soufflent en été & amènent les pluies, la fonte des humeurs ne peut manquer d'occasionner des maladies : de-là viennent les flux & les hydropisies qu'on observe après un printemps froid & précédé d'un hiver doux & pluvieux.

D'après ces principes M. Desmars demande, dans le cas que le froid & la sécheresse aient regné, tant dans l'hiver que dans le printemps, & même dans la plus grande partie de l'automne qui les a précédés, ce qui est arrivé précisément dans l'année 1763, quelles seront les maladies qui doivent regner durant ces saisons froides & séches, ainsi que dans le cours d'un été froid & humide qui vient à la suite. La sécheresse constante dans ces trois saisons n'a pû produire la même pituite; les cerveaux ont dû conserver une sorte de concrétion, n'ayant point été purgés en temps convenable. On a par conséquent dû observer, durant cette longue sécheresse, quantité de maladies causées par la mélancolie, des flux hémorrhoïdaux, des vomissemens noirs, des flux noirs, des démences, des cancers, des pleurésies, des péripneumonies atrabilaires, sur-tout dans les campagnes, des toux convulsives; toutes ces maladies devoient être longues & d'un jugement difficile. Telles furent effectivement les maladies regnantes dans les six premiers mois de l'année 1763.

Dans la constitution froide & séche de l'année 1741, observée à Modène par Ramazzini, ainsi que dans celle de 1740, qui a été décrite par le docteur Huxham à Plymouth, les maladies de poitrine regnoient; on trouva à Modène, dans la plupart des cadavres, des polypes formés dans le cœur ou dans l'aorte, & le sang qu'on tiroit prenoit une consistence polypeuse; à Plymouth le sang étoit plus épais & plus tenace qu'il n'est ordinairement; il étoit absolument comme de la

glu;

glu; le froid & la sécheresse, lorsqu'ils sont excessifs & qu'ils durent trop longtemps, condensent le sang & le dépouillent de ses parties les plus subtiles & les plus actives; la raison de cette condensation paroît sensible par les effets connus du froid qui rapproche toutes les parties des corps & les réduit a un moindre volume; d'ailleurs, Hypocrate nous apprend que les constitutions *boréales*, tant générales que particulières, constipent les corps, arrêtent les déjections, d'où résulte un état pléthorique & une irruption ou regorgement sur les viscères qui résistent le moins; la pléthore doit s'accroître en raison directe de la voracité de l'animal & en raison inverse de sa transpiration & des pertes qu'il fait par les autres conduits; mais presque toute la portion la plus tenue & la plus subtile s'évapore dès que la rigidité des fibres s'affoiblira par l'action des vents méridionaux & de l'humidité; l'animal se trouvera surchargé d'humeurs grossières, qui en se décomposant s'écouleront & produiront diverses maladies selon les viscères qu'elles affecteront; on connoît qu'alors la dissolution succède à l'accumulation, la foiblesse à la tension, la phtysie à la pléthore; ainsi les funestes effets des saisons immodérées ne se manifestent pas toujours sous le regne de l'intempérie; souvent les corps succombent, lorsque les causes externes viennent à cesser; appliquons actuellement ces principes, continue M. Desmars, à l'espèce canine. Le chien est sec & nerveux; il ne sue point; il mange beaucoup; sa sécheresse est telle que l'eau lui est encore plus nécessaire que la nourriture; il boit souvent & abondamment; on croit même vulgairement que lorsqu'il manque d'eau pendant longtemps il devient enragé; la constipation du ventre lui est ordinaire. Il paroît faire des efforts & souffrir toutes les fois qu'il rend les excrémens, non pas, comme dit Aristote, parceque les intestins deviennent plus étroits en approchant de l'anus; car dans le chien comme dans les autres animaux

les gros boyaux s'élargissent toujours de plus en plus, mais à cause de la sécheresse de son tempérament, les chiens ont résisté tant qu'ont duré les vents orientaux & septentrionaux ; les sucs qui s'accumuloient journellement étoient encore maîtrisés par la résistance des vaisseaux soutenue du ressort extérieur de l'air ; mais lorsque ce secours vint à cesser, l'humeur ne pouvant point s'assimiler, dégénèra, devint virulente, s'écoula dans différentes capacités, & porta partout le désordre & la destruction.

Aristote observe que les chiens sont sujets à trois maladies, l'angine, la goutte & la rage ; que l'angine les tue, que l'hydrophobie produit en eux la manie ou la fureur ; & que la plupart de ceux que la goutte attaque en périssent

La maladie dont il s'agit a des rapports à l'angine. Dans les exercices violens, les courses du chien, les fluides gonflés, rarefiés, se portent à la gorge ; la langue s'allonge, est pendante, pour faciliter le passage de l'air qui doit tempérer l'effervescence du sang. Les maladies propres à se terminer par la sueur dans les autres espèces de quadrupèdes produisent l'angine dans le chien par une suite de sa constitution. Dans l'espèce humaine on remarque que les maladies d'hiver dans lesquelles la sueur est plus rare, sont presque toutes accompagnées de toux, d'expectoration, souvent d'angine, qui disparoissent aux approches de l'été, lorsque la chaleur de la saison ouvre les pores & augmente la transpiration ; la maladie dont il s'agit n'est donc point un phénomène rare, mais un accident commun parmi les chiens, qui n'a dû surprendre que par le plus grand nombre de ces animaux qui en ont été attaqués.

M. Desmars répond ensuite aux objections qu'on pourroit peut être lui faire sur l'explication qu'il donne des maladies des chiens ; on m'objectera sans doute, dit-il, que les mortalités dans les chiens sont très-rares, quoique les années séches soient assez fréquentes,

cependant, selon mes principes, la maladie des chiens qui a regné en 1763, devroit se reproduire plus souvent. La réponse à cette objection est très-facile; la maladie en question est d'abord plus commune qu'on ne pense; ce fait résulte des observations antérieures de M. Desmars; mais quand même cela ne seroit pas, le simple développement que M. Desmars fait de son systême, suffit seul pour répondre à cette objection. Dans la description, dit ce médecin, que j'ai donnée des saisons qui ont fait naître l'épidémie chez les chiens, j'ai remonté au printemps & à l'été de l'année 1762, qui furent fort secs & fort chauds: cette constitution ne fut séparée d'une autre constitution froide & séche que par un intervalle de temps assez court, pluvieux vers la fin de l'été & au commencement de l'automne: une pareille combinaison de saisons ne se répéte pas assez souvent pour en inférer, ajoute l'auteur cité, que mon systême soit vicieux. J'ignore, continue-t-il, le degré & la durée de sécheresse nécessaire pour produire une mortalité dans l'espèce canine; il est très-difficile de prédire les évenemens dépendans des intempéries de l'air; quelque soin qu'on apporte dans l'évaluation des causes qui concourent, on ne peut fixer la part de chacune employée dans l'effet commun; doit-on pour cela moins reconnoître ces agents, tout indéterminés qu'ils soient, relativement aux effets qu'ils produisent? Toutes les fois qu'une maladie regnante ne peut être suffisamment expliquée par les saisons précédentes, il faut remonter plus haut, & examiner même, s'il est nécessaire, les constitutions des années supérieures; ce sont les sentimens d'Hypocrate & de Galien.

Les sucs atrabilaires ont dû augmenter en force & en quantité dans l'espèce canine, mais il n'y a eu aucun symptôme dans leur maladie qui prouve la dépravation ou l'augmentation de ce suc. Telle est la seconde objection que se fait M. Desmars.

Pour y répondre, il observe que dans des maladies évidemment causées par l'atrabile, par exemple, dans la maladie noire, les malades rejettent quantité d'humeurs glaireuses, pituiteuses, par le vomissement & par la salivation, & de temps en temps des humeurs virulentes, bilieuses, érugineuses, noires, par le vomissement seul. Cet écoulement perpétuel les conduit à un marasme irremédiable, quand il est accompagné d'une aversion constante pour les alimens; la dépravation de l'humeur mélancolique est donc alors suivie ou accompagnée d'une sécrétion très-abondante des autres humeurs par les glandes salivaires; personne n'ignore que le chien devient enragé sans contagion précédente, mais la rage est une espèce de mélancolie, dont la manie ou la fureur est un des principaux symptômes: or la fureur est produite par l'atrabile qui se porte vers le cerveau & en trouble les fonctions, d'où l'on voit que cette humeur se déprave dans le chien, plutôt que dans tout autre animal. Lister annonce, que dans l'hydrophobie la salive est seule vitiée; l'expérience, qui le fait incliner vers ce sentiment, & qui est rapportée dans ses œuvres, prouve bien que la salive des hydrophobes est un poison; mais elle n'établit point que le poison réside uniquement & primordialement dans la salive; pourquoi l'atrabile devenue virulente n'infecteroit-elle pas les autres humeurs? M. Desmars developpe ensuite, tout au long, dans le restant de sa lettre, tout ce qui peut concerner les maladies épidémiques des hommes; mais cette matière n'a aucun rapport à notre sujet; nous n'en ferons point mention dans cet article.

Après avoir parlé des maladies internes des chiens, nous allons passer aux externes. Ces animaux sont très-sujets aux chancres, principalement vers les oreilles; pour les en guérir on prend savon, huile de tartre, sel ammoniac, souffre & verdet, de chacun un gros; on incorpore le tout ensemble avec du vinaigre & de

l'eau forte ; on en frotte l'oreille affectée de chancre, & on parvient par là à sa guérison ; ou bien on met, dans un mortier de marbre, un gros de sublimé en poudre, avec le jus d'un citron dont on aura auparavant ôté l'écorce ; le tout étant bien pilé on y met un peu de vinaigre & d'eau, on y ajoute un gros d'alun & autant de savon ; on mêle & on broie bien le tout ensemble, après quoi on le fait bouillir dans un petit pot vernissé jusqu'à la consomption du tiers ; on applique une compresse imbibee de cette décoction sur les chancres : si le chancre étoit sur le nez de l'animal, qui est une partie fort sensible, il faudroit faire bouillir le sublimé à part & en jetter la première eau pour le rendre moins corrosif, ensuite on le joindroit aux autres drogues.

Le moyen le plus court pour détruire le chancre est de le brûler avec un fer rougi au feu ; Les dartres & fics des chiens se traitent de la même manière que les chancres.

On se sert encore du second remède que nous venons d'indiquer pour traiter ces animaux des démangeaisons qui surviennent à leurs oreilles pendant l'été ; les mouches s'attachent pour l'ordinaire à ces démangeaisons, fatiguent par-là considérablement les chiens & les obligent sans cesse à se gratter ; outre le remède ci-dessus, on peut encore faire usage du suivant ; on prend à cet effet quatre onces de gomme adraganth infusées dans du fort vinaigre pendant l'espace de huit jours ; après les avoir broyées sur le marbre on y mêle deux onces d'alun de roche & autant de noix de galle pulvérisées ; on en fait une poudre dont on saupoudre les endroits où il y a démangeaison.

Les chiens s'échauffent souvent les pieds pendant les grandes chaleurs & séchéresses, & se les écorchent pendant la gelée ; dans l'un & l'autre de ces cas on prend des jaunes d'œufs, on les délaie avec du fort vinaigre, on y mêle de la suie de cheminée bien ta-

misée ; on étend ce mélange sur de l'étoupe ; on l'applique sur le mal & on enveloppe le tout d'un linge en double ; si le mal est considérable, on recommence cette opération le lendemain, ce qu'on continue jusqu'à guérison.

Les pieds de ces animaux se crévassent aussi quelquefois ; un excellent remède à emploier pour lors, c'est de prendre un oignon blanc, de le piler dans un mortier ; d'y joindre ensuite une pincée de sel & autant de suie de cheminée qu'on pile encore avec l'oignon, après quoi on met le tout dans un morceau blanc de toile de lin ; cela fait, on lave les pieds des chiens avec du vin un peu chaud, on les essuie & on presse le linge en le serrant doucement, pour faire entrer ce qu'il renferme dans les crévasses ; on parviendra par ce moyen à les réunir ; on peut aussi employer le même remède pour durcir la plante des pieds.

La galle est une maladie qui n'est pas moins commune aux chiens qu'aux hommes ; elle leur provient pour l'ordinaire d'un sang échauffé & corompu ; cette maladie fait languir considérablement ces animaux si on n'y apporte pas promptement remède ; on en commencera le traitement par le remède général suivant.

On met tremper pendant vingt-quatre heures, dans une pinte de vin blanc, mesure de Paris, une once de foie d'antimoine enveloppé dans un linge, & on y ajoute un gros de séné, ou bien, si on est pressé, on fait bouillir ces deux drogues pendant l'espace d'un demi-quart d'heure. On donne un quart de cette infusion au chien malade ; on le tient ensuite chaudement & on ne lui donne à manger que trois ou quatre heures après le lui avoir fait avaler, ayant pareillement la précaution de ne le lui faire prendre que trois heures après avoir mangé ; si l'animal malade vomit peu de temps après l'avoir pris, on lui en donnera une seconde dose deux heures après, mais elle sera d'un tiers moindre que la première ; deux heures après on lui donnera de l'eau

blanche tiède ; après ce remède préparatoire, on frottera les endroits galleux avec un onguent préparé de la manière ci-dessous.

Prenez trois livres d'huile de noix, une livre & demie d'huile de cade, deux livres de vieux oing, trois livres de miel commun, une livre & demie de vinaigre; faites bouillir le tout ensemble ; ajoutez-y deux livres de poix, autant de résine, & une demi-livre de cire neuve ; fondez le tout dans un même poëllon ; remuez-le, & quand il sera fondu mêlez-y une livre & demie de souffre, deux livres de couperose recuite & trois quarterons de verdet ; remuez encore cet onguent jusqu'à ce qu'il soit froid ; lavez ensuite le chien avec de l'eau & du sel, mettez-le devant un bon feu & frottez-le de cet onguent ; vous l'attacherez auprès du feu pendant une bonne heure, ayant soin pendant cet intervalle de lui donner à boire.

La nourriture qu'on lui présentera sera rafraîchissante.

Au lieu de l'onguent ci-dessus, vous pourrez vous servir du suivant : prenez une livre de saindoux, trois onces d'huile commune, quatre onces de fleurs de souffre, du sel bien pilé & tamisé, & de la cendre bien fine, deux onces de chaque ; vous ferez bien bouillir le tout ensemble jusqu'à ce que le saindoux soit entièrement fondu, observant de bien remuer le pot de terre dans lequel seront les ingrédiens, afin qu'ils s'incorporent tous l'un dans l'autre ; cet onguent fait vous en graisserez tout le corps du chien galleux, mais cependant en plus grande quantité sur les endroits où il y aura de la galle & toujours à l'ardeur du soleil ; il faut en outre le tenir proprement & le laver avec de la lescive ; si le poil venoit à tomber, il faudroit laver le chien avec de l'eau de féves & le graisser avec du vieux oing ; ce remède seul guérit souvent les chiens de la galle, leur fait revenir le poil & tue les puces.

Il y en a qui font avaler aux chiens galleux, comme

purgatif, deux gros de fleurs de souffre dans un verre de lait, cela leur fait, dit-on, très-bien dans ce cas, de même que dans toutes les autres maladies de la peau; les chiens sont exposés journellement à la morsure d'une infinité d'animaux, même d'autres chiens enragés.

Quand ils se trouveront mordus par des bêtes venimeuses, on leur fera avaler le remède suivant & on en lavera en même temps la morsure : prenez une poignée de croisette, autant de rhue, de poivre d'Espagne, de bouillon blanc, de sommités de genest & de menthe; pilez toutes ces plantes ensemble; prenez ensuite du vin blanc; vous en ferez une décoction que vous laisserez bouillir dans un pot pendant une heure; après quoi vous passerez le tout & vous y délayerez un gros de thériaque; si la morsure vient d'un renard, on la graissera avec de l'huile dans laquelle on aura fait cuire de la rhue & des vers; mais si c'est par un autre chien enragé que la morsure ait été faite, cela ne suffira pas; il faut promptement scarifier la plaie & y appliquer une ventouse, ou aspirer le sang avec une seringue dont le bout se termine par un pavillon; on mettra ensuite du sel dans la plaie, après quoi on fera avaler au chien de l'infusion de mouron rouge de deux heures en deux heures.

Toutes les plaies en général que peuvent avoir les chiens, pourvu qu'elles ne soient pas vénimeuses, se guérissent très-vîte dès qu'ils peuvent les lécher; mais quand ils ne le peuvent pas, on se sert pour les guérir des feuilles de reine des bois & de celles de marsaulx, on en exprime le jus qu'on fait couler dans les plaies, & on y applique le mare, ou bien on les frotte simplement avec des feuilles de choux rouge; ce topique réussit très-bien. Un autre remède dont on a éprouvé plusieurs fois le succès est celui-ci : pilez des feuilles de pêcher dans un mortier; mettez-les ensuite dans un morceau de toile de lin bien blanc; lavez la plaie avec

du vin un peu chaud, essuyez-la & pressez le linge avec la main afin que le suc des feuilles tombe dans la plaie; ce remède fait encore mourir les vers qui peuvent se trouver dans la plaie; on pourroit y ajouter tant soit peu d'huile d'olive.

De tous les chiens de chasse il n'y en a point de plus exposés à être mordus que ceux qui chassent le sanglier; il est de la derniere importance pour un chasseur de savoir les panser promptement; c'est presque toujours au ventre que ces chiens se trouvent blessés; quand il n'y a que desunion de la peau, & lorsque les intestins ne se trouvent pas offensés, on guérit facilement ces sortes de plaies; il ne s'agit que de bien laver & essuier sa main; on la frotte d'huile d'olives ou de graisse douce & nette, & on s'en sert pour faire rentrer doucement les boyaux; on mettra ensuite dans la plaie une petite tranche de lard, & on la recoudra ensuite avec une aiguille de chirurgien, quarrée par la pointe, enfilée de bon fil blanc retors, dont on arrêtera les deux bouts avec un nœud; on tient toujours la plaie grasse, cela oblige le chien de la lécher; c'est là le meilleur baume. Le sanglier n'atteint pas toujours le chien avec ses défenses, mais souvent il le foule & lui démet ou rompt quelque côte; quand elle se trouve démise, il faut la remettre aussi-tôt; mais quand elle ne se trouve que foulée, on coupera le poil de l'endroit blessé & on y appliquera l'emplâtre suivant aussi chaud que l'animal pourra le soutenir.

Prenez racines de consoude, emplâtre de melilot, poix & huile rosat, autant des uns que des autres; mêlez le tout & étendez-le sur une toile neuve.

Trois sortes d'animaux nuisent aux chiens; les poux, les puces & les vers; pour les garantir des premiers on prend des feuilles de sureau, de menthe ou de patience, on les fait bouillir ensemble avec de la cendre; cela fait, on y mêle deux onces de staphisaigre en poudre, qu'on fait aussi bouillir; on passe ensuite le

tout dans un linge; on dissout dans cette décoction deux onces de savon ordinaire avec une once de saffran & une jointée de sel; on en lave le chien pouilleux, & les insectes périssent; les puces & les vermines ne peuvent pas non plus résister à ce remède.

Un remède éprouvé pour faire mourir les puces est de frotter, devant le feu, les chiens qui en sont infectés avec du lait & de l'huile de noix mêlés ensemble, & un peu chauds; on se sert encore de noix pour faire périr les vers qui viennent sur les corps des chiens, mais il faut que les noix soient vertes; on les met pour lors dans un pot avec une chopine de vinaigre, & on les y laisse tremper pendant quatre heures; ce temps écoulé, on passe le tout dans un linge, après l'avoir fait bouillir pendant deux heures; on met cette décoction dans un pot, on y ajoute une once d'aloës hépatique, une once de corne de cerf brûlée, une once de poix-résine; on remue bien le tout & on en frotte l'endroit où paroissent les vers.

Quand les vers habitent l'intérieur des chiens, on fait pour lors avaler à l'animal malade un remède vermifuge : on prend à cet effet du jus d'absynthe deux gros, aloës hépatique, staphisaigre, pareille quantité; corne de cerf brûlé & souffre, de chacun un gros; on pile le tout ensemble & on l'incorpore avec un demi verre d'huile de noix; on en fait une potion, ou, pour parler en termes de l'art vétérinaire, un breuvage.

Avant de finir ce qui concerne les maladies des chiens, il faut encore dire un mot de leur odorat affoibli; dans les mois de juillet & août, l'ardeur du soleil qui échauffe la terre dérobe souvent aux chiens l'odeur du gibier, & pour y remédier il faut, la veille de la chasse, leur mettre sur le soir, à l'extrémité de chaque oreille, la grosseur d'une noix de beurre gâté, que l'on frotte avec le pouce pour le faire fondre; on leur donnera à manger seulement un peu de pain noir, afin que le matin ils puissent résister à la chasse jus-

qu'au dîner; s'ils mangeoient beaucoup ils chasseroient fort peu; on aura aussi attention de ne les faire chasser qu'après la chute de la rosée, car elle leur ôte l'odorat.

Le chien n'est point en usage pour aliment chez les peuples de l'Europe, aucun même n'en voudroit manger à moins qu'il ne s'y trouve absolument pressé faute d'autre alimens; il n'en est pas de même des habitans d'Asie, d'Affrique & d'Amérique; les Chinois engraissent ces animaux & les conduisent au marché pour les vendre; les habitans du Sénegal & de Guinée les regardent comme un mets délicieux; du temps d'Hypocrate on mangeoit communément des chiens; en parlant de leur chair il dit, qu'elle échauffe, desséche, & rend plus fort, mais qu'elle se digère difficilement, au lieu que celle des petits chiens humecte & passe vîte.

Si les chiens ne sont pas en usage comme alimens dans notre continent, ils le sont du moins comme médicamens; on applique sur la région du bas-ventre des petits chiens vivans pour appaiser les douleurs de la colique, dans les cas où l'on peut prévoir les causes de la maladie, par le moyen d'une chaleur douce & bienfaisante qui exhale de leur corps. Borelli assure que rien n'est plus efficace pour soulager un gouteux que de faire coucher des petits chiens avec lui, mais que ceux-ci contractent la goutte au point de ne pouvoir plus marcher; j'en ai voulu faire l'expérience sur un de mes malades & cela n'a pas réussi.

On trouve dans les éphémérides d'Allemagne l'histoire d'un chien qui gagna la petite vérole pour avoir couché avec une personne qui l'avoit. Comme les chiens détergent, nettoyent & consolident les plaies qu'ils ont reçues, en les léchant, ainsi que nous l'avons observé plus haut, on peut leur faire lécher de même celles d'un homme avec succès; il peut à la vérité se faire que l'animal en souffre, mais du moins le malade est guéri.

On a vû il y a quelque temps à Paris, un homme que l'on appelloit *le médecin* de Chaudray, du lieu où il faisoit son séjour, qui, sans autre moyen que celui dont nous parlons, avoit trouvé le secret de guérir un grand nombre de plaies & d'ulcères invétérés.

Le chien n'est pas seulement utile à l'homme de son vivant, mais il lui rend encore service après sa mort; on fait avec les petits chiens entiers une huile ou un baume, connus sous le nom de *baume de petits chiens*; ce baume est très-recommandé en liniment contre les contusions, la débilité des nerfs, la paralysie & le rachitis; vous prenez à cet effet des petits chiens, vous les faites bouillir dans de l'huile d'olives, jusqu'à ce que leurs os soient desunis; vous mettez dans cette huile, après l'avoir coulée, des sommités d'origan, de pouliot, de serpolet, de millepertuis & de marjolaine, vous les exposez ensuite au soleil pendant quinze jours; vous avez pour lors un excellent baume; son usage est purement extérieur; il a souvent produit de bons effets dans la paralysie; plusieurs pharmacopées ordonnent de faire bouillir les petits chiens dans l'huile avec des vers de terre, & d'ajouter à la colature de la térébenthine pure & de l'esprit-de-vin, pour rendre ce remède plus fortifiant, plus nervin & plus propre à résoudre les tumeurs, les contusions, & à dissiper les rhumatismes.

On attribue à la graisse de chien une vertu vulnéraire, consolidante & détersive; on l'emploie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; la façon de la recueillir est de faire rotir un chien & de la ramasser pour lors à mesure qu'elle coule de l'animal; il faut avoir attention que cette graisse ne soit pas trop vieille quand on l'emploie, parcequ'elle contracte une acrimonie; on peut recueillir cette graisse en faisant bouillir des petits chiens dans de l'eau jusqu'à ce que les os se séparent les uns des autres: on laisse ensuite refroidir le tout & l'on ramasse la graisse qui s'est figée à la superficie;

quelques auteurs veulent qu'on donne cette graisse étendue sur du pain, ou mêlée avec d'autres alimens, comme un excellent remède contre la phtysie & l'épilepsie.

Lorsqu'on ordonne la graisse de petits chiens à l'extérieur, on fait bouillir les petits chiens avec des plantes nervines, & alors elle ne diffère point du baume indiqué ci-dessus, & a la même vertu.

La fiente du chien est connue en pharmacie sous le nom *d'album græcum*; les anciens médecins lui attribuoient une vertu détersive, atténuante & résolutive; ils la prescrivoient intérieurement dans la squinancie, la pleurésie & la colique, à la dose, depuis un scrupule jusqu'à quatre, soit seule, soit mêlée dans des potions vulnéraires appropriées; ils prétendoient aussi que la fiente d'été étoit préférable à celle des autres saisons, & ils vouloient en outre qu'on ne nourrisse le chien que d'os pendant quelques jours, sans le laisser boire que très-peu, afin, disoient-ils, que le sel volatil des os qui passe dans la fiente, soit plus abondant; ce remède agit par les sueurs comme les fientes des autres animaux; on le dit salutaire dans les hémorrhagies de matrice qui viennent de la stagnation de sang dans ce viscère, où elle occasionne des contractions spasmodiques. Ettmuller vante beaucoup la fiente de chien dans la dyssenterie; quant à nous, nous croyons qu'un pareil remède doit être banni de la classe des médicamens, il est trop dégoutant; nous en avons d'autres pour le moins aussi efficaces qui méritent sans contredit de lui être préférés; aussi ne trouve-t on plus ce médicament dans les pharmacies modernes, quoiqu'en dise M. le Camus; si on veut cependant l'employer, il est plus à propos de s'en servir à l'extérieur; on peut le mêler avec le miel en forme de loch pour en toucher les amygdales, ou l'abscès formé dans la squinancie; cette espèce de remède en facilite la rupture & prépare une issue au pus: on le fait aussi

entrer dans les cataplaſmes ou onguens qu'on applique autour de la gorge dans cette maladie.

La vertu de ces remèdes, ſelon MM. Salerne & Arnauld de Nobleville, conſiſte dans le ſel ammoniac nitreux, dont l'*album græcum* eſt empreint, qui par ſa qualité inciſive & pénétrante réſout la tumeur, prévient l'abſcès & diſſipe l'inflammation; on ſe ſert encore de la poudre d'*album græcum* pour déterger les ulcères devenus ſordides & malins par le mauvais uſage des ſubſtances graſſes; on attribue à la cervelle de chien une vertu contre ſa manie, & à ſon fiel une vertu antipileptique; mais comme ces deux propriétés ne ſont pas bien conſtatées, nous ne nous étendrons pas ſur leurs ſujets.

On prépare la peau de chien & on en fait des bas & des gands qui ont leur utilité : les premiers ſont eſtimés comme un remède efficace pour appaiſer les douleurs de la goutte, lorſqu'on en couvre la jambe affectée; on prétend en outre, qu'ils ſont propres pour guérir les ulcères des jambes & diſſiper les varices; pour ce qui concerne les gands, comme ils ſont propres à amollir & adoucir la peau des mains, les femmes curieuſes de leur beauté s'en ſervent ordinairement; on apprête auſſi depuis peu, en gras, les peaux de chiens pour en faire des pièces d'eſtomac que les dames appliquent ſur leur poitrine pour ſe rendre auſſi cette partie de la peau douce au toucher & comme élaſtique; elles font uſage de cette pièce pendant la nuit, de même que des gands; les peaux de chien dont les poils ſont longs, fins & beaux, s'emploient pour diverſes fourures, principalement pour des manchons; quand on veut donner plus de relief à ces fourures, on leur fait imiter, au moyen de différentes préparations, les mouches ou les taches de peau de tigre & de panthère.

Les Anglois ont ſçu faire une branche d'exportation de leurs chiens de chaſſe, doués d'un odorat très-fin, que les chaſſeurs nomment *chiens de race royale*; ils

font auſſi commerce de leurs dogues, qu'ils font combattre les uns contre les autres pour leur donner plus de nerf & plus de courage.

CHOUETTE; c'eſt un oiſeau de proie qui ne ſort que la nuit; la partie ſupérieure du corps & la face, ſont à peu près de même couleur, c'eſt-à-dire, mêlées de couleur noirâtre & de roux; les plumes ſont plus élevées que dans la plupart des autres oiſeaux; ce qui fait paroître celui-ci beaucoup plus gros qu'il ne l'eſt en en effet. La chouette a l'ouverture de la bouche grande, à proportion de la longueur du bec : la langue eſt un peu fourchue à ſon extrémité; ſon empreinte eſt marquée ſur le palais; les yeux ſont gros & ſaillans; la membrane qui ſe trouve entre l'œil & la paupière a le bord noir; celui des paupières eſt large & rougeâtre. Autour des yeux & du menton eſt une eſpèce de fraiſe composée d'un double rang de plumes; celles du rang de devant ſont parſemées de blanc, de noir & de roux, & celles du rang inférieur ſont teintes de blanc & de couleur de feu; les yeux ſont très près des oreilles; au-delà des narines, au-deſſous des yeux, ſont des poils ronds & droits; les pattes ſont preſque couvertes juſqu'aux ongles d'un plumage épais, d'un blanc ſale, avec des petites lignes noires & ondoyantes. Chaque aîle a vingt-quatre plumes ſemées, ainſi que les grandes plumes de la queue, de quelques taches d'un blanc ſale & teintes de roux & de brun. La queue eſt composée de douze plumes; les ongles ſont longs & noirâtres, & n'ont point de membranes entr'eux.

Cet oiſeau fait ſon nid dans le creux des arbres & dans tous les trous des murailles; il eſt l'ennemi de tous les petits oiſeaux, des jeunes lapins & levreaux, & ſe nourrit auſſi de lézards & de grenouilles; il détruit les ſouris dans les granges & les magaſins; cet animal peut reſter trois ou quatre jours ſans manger; il y a des chaſſeurs qui les dreſſent à la chaſſe; au Cap de Bonne-Eſpérance, les Européens qui s'y trouvent les y

apprivoisent & les accoutument à nettoyer leurs appartemens de souris.

Si la chouette fait la guerre aux oiseaux, ceux-ci, à leur tour, ne la ménagent pas ; ils se réunissent souvent tous pour l'environner, & ils la pressent de tous les côtés ; quand elle se trouve ainsi prise, elle se couche sur le dos & ne fait paroître que son bec & ses griffes pour se défendre ; quand on veut attraper beaucoup d'oiseaux, on contrefait pendant la nuit le cris d'un oiseau qui seroit pris par une chouette, les autres oiseaux courrent vîte à son secours ; la chouette prête en revanche son ministère au faucon ou autre oiseau de proie qui se trouveroit assailli d'une infinité d'autres oiseaux.

CIGOGNE ; c'est un oiseau de passage plus grand que l'ibis, & dont le col & les pieds sont proportionnellement plus petits ; on lui compte quatre pieds depuis l'extrémité de ses pieds jusqu'au bout du bec ; son col est plus gros par le bas ; ses aîles ont deux pieds & demi, à les prendre du milieu du dos jusqu'à leur extrémité ; le tiers d'en bas du col de la cicogne est garni de plumes longues de six pouces & larges de dix lignes, allant en pointes, mêlées vers leur racine avec un duvet d'une blancheur éblouissante, & dont la structure est singulière, car chaque petite plume de ce duvet a un tuyau de la grosseur d'une petite épingle, qui se divise en cinquante ou soixante autres plus petits que des cheveux, & ces petits tuyaux sont encore garnis des deux côtés de petites fibres presqu'imperceptibles ; le contour des yeux de cet oiseau est dégarni de plumes & la peau fort noire en cet endroit ; le bec d'un rouge pâle tirant sur la couleur de chair, tout droit, à angle & pointu ; les jambes & les pieds rouges ; les extrémités des doigts ont des écailles en tables, les trois de devant sont joints ensemble par des peaux courtes & épaisses, seulement vers leur commencement ; le quatrième doigt, qui est derrière, est gros & court ; les ongles

ongles sont blancs, larges & courts, assez semblables à ceux de l'homme ; le gesier est semblable à celui des oiseaux qui vivent d'herbes & de semences ; les glandes de la tunique intérieure de l'ésophage sont fort grosses & en grand nombre ; le corps glanduleux qui est au-dessus du gesier est garni d'un très-grand nombre de glandes fort grosses, & le gesier est couvert de beaucoup de graisse, quatre fois plus charnu que l'ibis, ses muscles ayant plus d'un pouce d'épaisseur ; la tunique calleuse du dedans est fort dure, de couleur verte ; les intestins sont longs d'environ cinq pieds ; le cœcum long de six lignes, & large de deux ; le foie divisé en deux lobes, dont le droit a trois pouces de long & le gauche seulement deux, d'une substance composée d'un amas de petites glandes hexagones ; la vésicule du fiel a environ dix lignes de long sur trois de larges par son milieu, elle est pendante & séparée du foie, auquel elle est attachée par un ligament & par deux petits canaux qui sont comme ses racines ; le pancréas qui, selon la manière ordinaire des oiseaux, est situé dans le premier replis de l'intestin, est de trois pouces de long sur quatre lignes de large, & un seul canal pancréatique joint avec l'hépatique ; la rate de la cigogne est fort petite ; les reins & les uretères sont semblables à ceux des autres oiseaux ; les testicules sont de la grosseur d'un œuf de pigeon, placés à la partie supérieure des reins au côté de la grande artère, & sur chaque testicule il y a un épididyme qui ne lui est adhérent que par sa partie inférieure ; les canaux déférens s'insèrent vers l'extrémité du rectum ; la verge est comme celle des oies ; le cœur est médiocre, il a environ un pouce & demi de long sur cinq lignes de large, il est presque rond ; le ventricule gauche de ce viscère a plusieurs colomnes charnues ; la langue est formée par un cartilage couvert d'une membrane charnue & fibreuse, longue de dix lignes & large de huit vers sa base ; le globe de ses yeux est fort gros, il a

deux pouces de diamètre, la cornée fort épaisse, la partie antérieure de la sclérotique dure & cartilagineuse comme dans la plupart des oiseaux, & le chrystallin de quatre à cinq lignes de diamètre. Telle est la description qu'on trouve de la cigogne dans les mémoires de l'académie des sciences; le docteur Christophe Schalhammer observe, dans une description à peu près pareille qu'il a donnée de la cicogne, en outre, que ses os sont composés de lames très-tendres & sont tous creux en dedans, quoique quelques uns soient plus épais comme à l'épine du dos, & les autres semblables à des rayons de mouches à miel; ils sont, ajoute-t-il, si bien disposés pour la legéreté, qu'on ne sauroit trop admirer l'industrie de la nature d'avoir ajusté avec tant de sagesse pour le vol, des corps si solides & si robustes; car quoiqu'ils soient beaucoup plus compactes & plus durs que ceux des quadrupèdes, ils sont cependant transparens comme du verre; il paroît sur-tout un artifice incomparable à la troisième articulation de l'aîle, où les deux os, qui répondent au *radius* & au *cubitus*, se joignent avec deux autres pour n'en faire qu'un par le moyen de deux osselets qui ressemblent à l'enclume de l'oreille; le tout est tellement revêtu de cartilages, que l'oiseau étendant l'aîle peut en même-temps l'élever en haut puis la replier, c'est-à-dire, monter à l'air & la descendre à son gré. Le docteur Conrad Peyer, prétend que l'estomac de la cigogne a une certaine affinité avec celui des animaux ruminans.

La cigogne se tient volontiers sur les bords des rivières & des étangs, pour y manger des grenouilles, des limaçons, &c. elle fait son nid sur des arbres, sur des rochers, & le plus souvent même sur des cheminées. Dans la Lorraine & les trois Evêchés, on en a vû qui les faisoient sur le haut des tours d'anciens châteaux, à l'extrémité desquelles on avoit même placé, pour cet effet, des roues renversées.

On dit de la cigogne, mais je ne ſais ſur quel fondement, qu'elle nourrit ſes père & mère dans leurs vieilleſſes; qu'elle les porte ſur ſes aîles d'un lieu à l'autre; c'eſt pour cette raiſon qu'on la donne comme le ſymbole de la piété & de la charité; il étoit anciennement défendu en Theſſalie de tuer des cigognes, parcequ'elles délivroient le pays des ſerpens, des grenouilles & des limaçons; on ne regarderoit pas encore actuellement de bon œil, en Hollande, ceux qui en tueroient; on courroit riſque d'être lapidé; ces oiſeaux habitent l'Egypte & l'Affrique en hiver; quand ils retournent dans ces pays-là, ou quand ils partent, ils volent en troupe & allongent alors les pieds en fendant l'air; quand ils dorment, ils ne ſont portés que ſur un pied, la tête entre les épaules; les femelles pondent à chaque couvée deux ou trois œufs de la groſſeur & couleur de ceux des oies; le mâle couve pendant que la mère va chercher à vivre; la couvée dure un mois; ces animaux ont un ſoin on ne peut pas plus grand pour leurs petits; tour-à-tour le mâle & la femelle s'empreſſent à leur chercher de la nourriture; ils ſouffrent les inſultes du vent & les dangers du feu plutôt que de les abandonner.

La cigogne s'employoit autrefois en aliment, mais on n'en ſert plus à préſent ſur les tables; ſa chair eſt ſi dure, ſi coriace, ſi difficile à digérer & ſi déſagréable au goût, qu'on l'en a entièrement bannie; la médecine en fait cependant toujours uſage; on prend cet oiſeau en entier, on le plume, on lui ôte les entrailles & on le cuit dans de l'huile d'olive juſqu'à ce que la chair quitte les os; on le pile enſuite & on le recuit dans de nouvelles huiles, après quoi on le paſſe avec forte expreſſion; on en tire pour lors une huile qu'on vante beaucoup contre la paralyſie; on tire auſſi, par la diſtillation des jeunes cigogneaux étouffés & hachés enſuite en petits morceaux, une eau qu'on dit antiépileptique, mais nous doutons beaucoup de cette prétendue propriété.

Mm 2

Le ſang de la cigogne paſſe pour alexipharmaque ; il convient, dit-on, dans les maladies où l'on ſoupçonne de la malignité, il fait la baſe de l'antidote de ſanguine de paracelſe. Burgravius aſſure qu'on peut préparer, avec le ſang de cigogne, un remède contre toute ſorte de poiſons ; Ettmuller n'eſt pas de cet avis, il préfére les préparations de corne de cerf. Quant au fiel de la cigogne, on le dit propre pour éclaircir la vue & pour diſſiper les tayes de la cornée, ſi l'on s'en ſert en collyre ; on prétend que ſa fiente eſt antiépileptique, nous n'oſons pas l'aſſurer ; quatre onces de cette fiente incorporées avec autant de graiſſe de canard ou de porc, font un onguent ſi bon contre la goutte, que quelques uns en font un ſecret.

CILLER, ſe dit d'un cheval auquel il vient pluſieurs poils blancs au-deſſus des yeux vers les ſalières, mêlés avec ceux de la couleur naturelle ; c'eſt un ſigne de vieilleſſe que les marchands de chevaux tâchent de déguiſer ; lorſqu'il ne ſe trouve que très-peu de ces poils, ils les arrachent avec des pincettes ; mais quand ils ſont trop nombreux, en ſorte que la place en pourroit être dégarnie ſi on les arrachoit, ils peignent pour lors les ſourcils ; quand on achetera un cheval, on fera donc très-bien d'examiner, & même avec attention, s'il n'y a pas de poils arrachés, & on fera paſſer pluſieurs fois une éponge bien trempée ſur les ſourcils, pour voir s'ils ne ſe déteignent pas.

CIMIER. A la boucherie on entend par le cimier de bœuf, une portion de la cuiſſe : cette portion ſe diviſe en pluſieurs tranches ; chaque tranche contient trois morceaux, la pièce ronde, la ſemelle & la tendre ; le cimier, depuis les tranches juſqu'à la queue, s'appelle culotte. En termes de vénerie, on donne le nom de cimier à la croupe du cerf, du daim, du chevreuil ; cette partie ſe donne, dans la curée, au maître de l'équipage.

CIRE ; c'eſt une ſubſtance inflammable tirée des vé-

gétaux, digérée & préparée dans le corps des abeilles ; voyez art. *abeilles :* les poussières des étamines des plantes fournissent à ces insectes la matière de la cire ; pour transformer ainsi cette matière ils la mâchent, ils l'avalent & la digèrent ; une partie leur sert de nourriture, une autre sort par leur anus en forme d'excrément, & la troisième revient par leur bouche en forme de liqueur mousseuse qui se séche dans un instant, & c'est là précisément la vraie cire ; les abeilles emploient cette substance à la construction de petites loges hexagones, dont les parois sont minces & qu'on nomme alveoles ; voy. encore art. *abeilles ;* ces alveoles se touchant immédiatement forment par leur réunion ce qu'on appelle des gâteaux ou rayons ; une partie des alveoles est destinée, ainsi que nous l'avons déja dit à l'article cité, à recevoir les œufs & élever le couvin ; d'autres ne sont remplies que de ce que nous nommons *cire brute* ou *miel brut*, qui n'est autre chose qu'un mêlange d'une substance mieileuse avec la poussière des étamines des fleurs ; c'est la vraie nourriture solide & particulière dont les mouches font un usage journalier ; il est probable que cette espèce de cire est celle que Boerrhave dit avoir observé à l'aide du microscope sur des feuilles de romarin ; il y a encore parmi ces alveoles d'autres qui contiennent du beau miel & qui sont exactement fermées d'un petit couvercle de cire.

Les ciriers & les manufacturiers en bougie donnent le nom de cire brute à la cire j une telle qu'on la tire de la ruche, après l'avoir cependant fondue & mise en pains pour la mettre plus facilement dans le commerce ; la plus jaune, celle dont la couleur est la plus vive, l'odeur la plus agréable, & qui est la mieux purifiée, est celle qui est la plus estimée en fait de vente ; pour la préparer en pains, on s'y prend de la façon suivante : on en sépare d'abord le miel, après quoi on la mêle avec celle qui peut se trouver dans la ruche sans

contenir de ce nectar ; on met ce mêlange dans un chaudron avec de l'eau à proportion : on fait un feu clair dessous & on remue la cire avec une écumoire ; dès qu'elle est bien fondue & bien liquide, on la verse dans un sac de grosse toile fait en capuchon, qu'on a auparavant trempé dans l'eau chaude & ensuite tordu ; on le pend au plancher, on met dessous un baquet à demi plein d'eau fraiche, dans lequel la cire tombe ; on presse le sac avec de gros bâtons de bois dur que l'on glisse le long de ce sac & vers le bas, on rejette ensuite dans le chaudron ce qui n'a pû passer une première fois; & dès qu'il est bien fondu, on le remet dans le sac & on le fait passer par la chausse à force de le tordre; ceux qui ont une grande quantité de ruches ont des petits pressoirs, avec un dessous qu'on appelle forme, qu'ils ont soin de bien mouiller partout avant d'y poser le sac rempli de cire chaude, afin que la cire qui sort se détache facilement, & ils n'ont pas tant de peine ; au reste, il faut d'abord presser doucement, si on veut réussir par cette seconde méthode qui accelère de beaucoup l'opération.

La cire pressée, il s'agit pour lors de la mettre en pain ; on la laisse pour cet effet se refroidir & se figer, on l'amasse ensuite & on la lave dans de l'eau propre, d'où on la tire avec une écumoire, après quoi on la met dans un chaudron où il y a de l'eau à proportion, avec du feu clair dessous, & on la fait fondre : dès qu'elle est bien liquide, on la verse dans plusieurs terrines dont le haut est beaucoup plus large que le fond ; il faut observer ici qu'il faut mettre préalablement dans ces terrines, avant d'y verser la cire, un tiers d'eau bien chaude, & qu'il faut même mouiller exactement leurs bords ; la cire s'y fige pour lors bien vîte & forme un pain de la figure du vase ; ce pain se décolle en se refroidissant. On ne doit point toucher à ces terrines pendant tout le jour : le lendemain quand on a retiré le pain de cire de la terrine, comme les or-

dures se précipitent au fond, on ratissera exactement le dessous du pain lorsqu'il sera entièrement froid. Cette ratissure, conjointement avec le mare de la cire qui reste dans le sac pendant qu'il est chaud, se met en pélottes ou petites boules que l'on vend à ceux qui font des toiles cirées.

Les ménuisiers & les ébénistes employent cette cire sans plus grande préparation, pour donner du lustre à leurs ouvrages, de même que les frotteurs des planchers d'appartement; on ne choisit cependant pas, pour ces différens usages, la plus belle cire; cette dernière est destinée pour en faire de la bougie filée, & même de la grosse, tant pour la marine que pour certains chapitres ecclésiastiques; les cierges de cire jaune sont encore d'usage pour l'église dans de certains jours de cérémonies, on se sert sur-tout de la cire pour les seaux de chancellerie; cette substance est actuellement devenue d'une si grande nécessité pour les arts & besoins de la vie domestique, qu'il s'en faut de beaucoup que l'Europe en puisse fournir en suffisante quantité pour notre consommation; on en tire en France de Barbarie, de Smirne, de Constantinople, & sur-tout des pays du nord, où les abeilles sont très-multipliée; on a supputé que la consommation qui se fait en France de cire étrangère se portoit à plus d'un million de livres pesant.

En Barbarie rien n'est si commun que d'y sophistiquer les gros pains de cire jaune avec de la graisse ou du beurre; il est cependant très-facile de s'appercevoir de cette fraude; on s'apperçoit si elle est pure en la mâchant; lorsqu'en séparant les dents après avoir mordu la cire, on entend un petit bruit ou craquement sec, c'est une bonne marque, on peut être pour-lors assuré qu'elle n'est pas alliée de graisse; d'ailleurs, la graisse se fait sentir au goût dans la cire sophistiquée: les connoisseurs ont encore d'autres indices que la grande habitude leur a rendu familiers; on sophistique encore

quelquefois la cire jaune avec de la thérébentine & des résines, mais elle tient pour lors aux dents.

La cire jaune est émolliente & résolutive, on s'en sert dans les emplâtres & dans les onguens pour leur donner de la consistence; elle s'emploie rarement à l'intérieur; sa qualité tenace fait craindre qu'elle n'occasionne pour lors des obstructions; elle fournit cependant un remède plusieurs fois éprouvé dans la dyssenterie; on prend pour cet effet une pomme de coing ou une pomme douce, on coupe cette pomme transversalement en deux parties inégales, on creuse la portion la plus grosse & l'on y met environ deux gros de cire; on recouvre cette portion de l'autre, & l'on fait cuire le tout sous des cendres chaudes pour que la cire puisse se fondre & pénétrer toute la substance de la pomme; on la fait alors manger au malade; elle appaise promptement les douleurs & calme le flux dyssentérique.

La cire blanche est une préparation de la cire jaune; on la fait fondre sur le feu; on la lave plusieurs fois dans de l'eau; on la divise en parcelles, on l'étend, on l'expose à l'air & à la rosée pendant six ou sept semaines, & l'on fait des blancheries de cire depuis le printemps jusqu'à la fin de l'automne; on change par là sa couleur jaune en une bien blanche; & afin de rendre cette blancheur encore plus parfaite & plns lustrée, les ouvriers ont coutume de mêler dans cette cire, après l'avoir fait fondre, du tartre blanc ou du crystal de tartre; ils la clarifient par ce moyen en faisant séparer de la matière une crasse ou autres impureté qui peut y être restée; on travaille à la cire blanche en plusieurs provinces, mais la meilleure & la plus belle se prépare en Bretagne; pour qu'elle soit bonne, elle doit être pure, bien blanche, claire, transparente, dure, cassante, insipide au goût, n'adhèrant point aux dents quand on la mâche; cette espèce de cire est émolliente, adoucissante, mais moins résolutive que

la jaune, parceque la lotion a emporté la plus grande partie de son sel.

On donne le nom de cire grenée à une cire blanche fondue & battue avec des verges pendant qu'on y jette de l'eau fraiche; par cette raréfaction on augmente sa blancheur & on la rend plus propre pour des pommades dans lesquelles on la fait quelquefois entrer.

Quoique la cire soit de la solidité & de la dureté que tout le monde lui connoit, elle n'est cependant composée que du mêlange de deux liqueurs, d'un phlegme abondant qui tient un acide dissous, & d'une huile; ainsi l'on peut dire, que quand de la cire brûle, ce n'est presque que de l'eau qui brûle, animée toute fois d'une legère portion de matière sulphureuse.

La cire donne, par la distillation du beurre, un esprit & de l'huile: nous allons rapporter ici, d'après M. l'Emery, les procédés qu'on peut suivre pour se les procurer.

Vous faites fondre pour cet effet deux livres de cire jaune dans un plat de terre, vous y mêlez ensuite trois ou quatre livres d'argille en poudre, ou autant qu'il en faut pour faire une pâte que vous formerez en petites boules, & vous les metterez dans une cornue de grais ou de verre lutée, de laquelle le tiers demeure vuide; vous placez cette cornue dans le fourneau de réverbère, vous y adaptez un récipient, & ayant luté les jointures, vous donnez un petit feu au commencement; il sortira du phlegme, puis un esprit: vous augmentez un peu le feu & il distillera une liqueur qui se condensera dans le récipient en forme de beurre; vous continuez le feu jusqu'à ce qu'il ne sorte plus rien; vous délutez alors les jointures, vous séparez l'esprit mêlé de phlegme d'avec le beurre, & vous le gardez dans une phiole bien bouchée; cet esprit est, suivant l'Emery, un excellent apéritif; sa dose est depuis dix gouttes jusqu'à trente dans de l'eau de rave ou dans une autre liqueur appropriée: quant au beurre de cire

c'eſt un bon réſolutif pour les tumeurs, les humeurs froides ; les douleurs des jointures, la paralyſie, les engelures, les crévaſſes du ſein ; pluſieurs le préférent à l'huile de cire, qui eſt, proprement dit, une rectification de ce beurre.

Liquefiez, ſur un fort petit feu, le beurre de cire dans un plat de terre ; mêlez de la chaux vive, nouvellement réduite en poudre, autant qu'il en faudra pour le corporifier en une pâte dure ; faites entrer cette pâte dans la même cornue qui a ſervi à la diſtillation du beurre de cire ; placez-là dans un fourneau, adaptez-y un recipient, & ayant luté les jointures exactement, faites deſſous un feu du premier degré ; quand le vaiſſeau ſera échauffé, vous l'augmenterez juſqu'au ſecond degré ; il ſortira un peu de phlegme, enſuite de l'huile claire ; continuez le feu en le pouſſant plus fort ſur la fin juſqu'à ce qu'il ne ſorte plus rien ; laiſſez refroidir les vaiſſeaux & les ſéparez, vous trouverez dans le récipient l'huile de cire claire, mêlée avec un peu d'eau, ſéparez-là & la gardez. L'huile de cire a les mêmes propriétés que le beurre pour l'extérieur ; mais elle eſt un peu plus pénétrante, ſuivant M. Geoffroy ; elle peut ſe prendre intérieurement comme diurétique & comme un excellent remède propre pour la pierre, la colique néphrétique, les ulcères du rein & de la veſſie, la retention d'urine, & pour atténuer les phlegmes ; la doſe en ſera depuis deux gouttes juſqu'à dix dans du vin blanc ou dans des eaux de pariétaire ou de rave.

On diſtingue dans le commerce, outre la cire jaune & la blanche, d'autres eſpèces de cire qui portent les noms des couleurs des ingrediens qu'on y ajoute ; la première eſt la cire verte qui n'eſt autre choſe que de la cire blanche ramolie avec un peu de thérébenthine & teinte avec du verd-de-gris broyé ; cette cire eſt propre pour amolir les cors des pieds, étant appliquée deſſus en forme d'emplâtre. La ſeconde eſt la cire

rouge ; c'eſt de la cire blanche amolie avec de la thérébenthine, de même que la précédente, mais elle eſt rougie avec de la racine d'orcanette ou bien avec le vermillon ; elle eſt réſolutive appliquée extérieurement ; elle ſert auſſi pour appoſer les ſcellés. La troiſième eſt la cire à gommer qui eſt de la cire fondue & mêlée avec de la poix graſſe ; les tapiſſiers s'en ſerpour gommer leurs coutils. Nous ne parlerons pas ici de la cire a cacheter, puiſqu'il n'y entre point de cire dans ſa compoſition ; on prépare ſouvent la cire pour couvrir les bouteilles ; on prend pour cette préparation deux onces de cire blanche & une once & demie de pain bien émietté ; on mêle ces deux matières enſemble & on met ce mêlange ſur le bouchon coupé au rez de la bouteille.

CIRON, ACARUS ; c'eſt un inſecte qui s'inſinue entre l'épiderme & la peau de l'homme ; il eſt de la groſſeur d'une lende ; ſa figure eſt ronde, difficile à diſtinguer, même avec le ſecours d'un microſcope, tant elle eſt petite. Son corps, inſecable en apparence, eſt cependant compoſé de douze anneaux, dont le premier eſt ſa tête ; cet inſecte fixe quelquefois ſon ſéjour dans les puſtules de la galle, dans celles qui ſont occaſionnées par la petite-vérole, & à la ſuite de longues maladies, ou dans les dents cariées ; il cauſe des demangeaiſons très-incommodes ; c'eſt par le moyen de ſes pieds de devant qu'il fait des ſillons ſous la peau comme les taupes en tracent ſous terre ; il naît, nonſeulement aux pieds, mais encore aux mains ; ſi on en croit Swammerdam, le ciron ſort tout formé de ſon œuf ; il fait naître des veſſies dans les endroits où il ſe trouve & ſuit les rides de la peau ; tantôt il ſe repoſe, tantôt il ne ſemble travailler que pour occaſionner des démangeaiſons avec prurit ; pour ſe débaraſſer de ces ſortes d'inſectes, il faut laver l'endroit du corps qui en eſt infecté avec une diſſolution d'alun dans de l'eau claire, ou avec une décoction de feuille d'aurone,

d'armoise & de noyer dans du vinaigre bien fort, ou bien même encore, avec une décoction de ciguë; on peut encore parfumer, & cet expédient n'est pas des moins efficaces, les parties infectées de fumées de souffre; en un mot, toutes les odeurs fortes & pénétrantes détruisent cet insecte; l'homme n'est pas le seul individu du regne animal qui soit exposé aux cirons, les autres animaux en ont encore de particuliers.

CLAPIER; c'est un terrein clos de murailles, bien maçonné, partie couvert & partie découvert, dans lequel on enferme & on nourrit des lapins qu'on destine à repeupler les garennes, ou à être servi sur les tables; la meilleure place d'un clapier est dans quelque coin de la garenne; les jeunes lapins peuvent par ce moyen y aller commodément; on leur y laisse en ce cas une issue libre, tant pour aller que revenir. On construit dans ce terrein quelques loges de planches & de pierres plates en forme de terriers, pour que les lapins s'y retirent; quand tout est préparé on met le nombre de lapins qu'on juge nécessaire pour multiplier; il faut d'ordinaire un mâle pour vingt-cinq ou trente femelle; c'est un abus & une perte d'en mettre moins.

Les murs d'un clapier doivent avoir des fondemens profonds, être solidement maçonnés & fortifiés par un bon pavé qui ait la pointe en haut, afin que les lapins qui aiment à creuser en terre, ne puissent s'échapper par-dessous les murs; on ménagera dans le terrein quelques inégalités, parceque les lapins aiment beaucoup à fouiller les petites monticules; on jette dans le clapier de la mousse & du menu foin lorsqu'on s'apperçoit que les lapines sont prêtes à mettre bas, elles en ramassent alors pour faire leurs nids.

Dès que les lapins sont en état de se passer de la mère, il faut les jetter dans la garenne, trois mâles sur cent femelles; ceux qu'on laisse trop long-temps dans le clapier, n'étant pas accoutumés à courir, sont presque toujours la proie du renard.

CLOPORTE ; c'eſt un petit inſecte connu de tout le monde ; il a quatorze pattes, ſept de chaque côté ; ces pattes tirent leur origine de toute la longueur du corps ; auſſi le cloporte eſt-il du nombre des inſectes dont le corps n'eſt point diſtingué en trois parties, tête, corcelet & ventre ; toute la longueur de ſon corps eſt compoſée de dix anneaux ou lames dures, écailleuſes & comme cruſtacées ; on remarque ſeulement au-devant du premier anneau, une petite tête noirâtre avec deux yeux & deux antennes, compoſées chacune de quatre articles qui ſont très-mobiles, & que l'inſecte tient ordinairement coudées à chaque articulation. Le dernier anneau du corps, qui forme une eſpèce de queue à l'animal, eſt terminé par deux appendices. Cet inſecte a cinq lignes de longueur ſur deux de largeur ; il eſt très-liſſe, cendré, taché de noir & d'un peu de jaune ; il s'y en trouve de couleur plus brune tachetés de gris, mais ſans aucune tache jaune ; on en voit auſſi d'un noir maté tout chagriné en-deſſus, mais ces ſortes de cloportes ſont des variétés du cloporte domeſtique ; on trouve ces inſectes dans les endroits un peu humides, dans les caves des maiſons & ſous les pierres dans les campagnes ; ils changent de peau comme tous les autres inſectes, & non-ſeulement leur corps, mais leurs pattes même & leurs antennes muent & ſe dépouillent. On rencontre ſouvent leurs dépouilles qui ſont minces & blanches. M. Geoffroy, dans ſon hiſtoire des inſectes des environs de Paris, dit qu'il n'a jamais vû de cloportes accouplés ; mais quant à la ponte des femelles fécondées il ajoute, qu'il ne peut comprendre comment quelques auteurs ont pû donner dans l'erreur de croire ces inſectes ovipares. Il ſuffit, dit-il, pour ſe détromper, de prendre dans l'été un nombre de ces inſectes, & de les examiner vers le bas du ventre en-deſſous ; on voit alors dans beaucoup de femelle une eſpèce d'élévation formée par une pellicule mince & un peu tranſparante, à travers de la-

quelle on peut diſtinguer les petits qu'elle renferme. Si en maniant la mère, on vient à rompre cette pellicule, les petits, bien formés, & de couleur blanche, ſortent tous & ſe mettent à courir malgré cet accouchement forcé; il n'y a donc, conclut notre auteur, nul doute que le cloporte ne ſoit vivipare; il eſt vrai qu'il pourroit fort bien ſe faire, malgré cette obſervation, que les cloportes fuſſent ovipares, ou du moins, ovipares & vivipares tout enſemble, ce qui d'abord paroît être un paradoxe, qui peut néanmoins très-facilement s'expliquer; il peut ſe faire qu'il ne ſe forme point de petits vivans, mais ſeulement des œufs dans le corps de la mère; & que cette mère, au lieu de les répandre dehors en les pondant, les faſſe paſſer dans cette eſpèce de poche membraneuſe qui ſe trouve ſous l'extrémité de ſon corps, que dans cet endroit elle couve ſes œufs juſqu'à ce que les petits, étant éclos, puiſſent ſortir de cette poche; la même choſe arrive dans la femelle du kermés; en pondant elle fait paſſer ſes œufs ſous ſon corps, où elle les couve, & ſur leſquels elle meurt, y reſtant toujours attachée juſqu'à ce que les petits, étant éclos, ſortent de cette habitation; il pourroit bien y avoir quelque choſe de ſemblable dans le cloporte, d'autant que la poche où ſont renfermés ſes petits paroît extérieure & ne point communiquer avec l'intérieur du corps de ce petit animal.

Les cloportes ſont d'une ſenſibilité exquiſe; pour peu qu'on les touche, ils ſe replient, ſe roulent ſur eux-mêmes en joignant leur tête à leur queue, & s'arrondiſſent ſi exactement en un inſtant, qu'ils paroiſſent former de petites boules ou des eſpèces de pilules; ils demeurent en cet état ſans aucun mouvement apparent, juſqu'à ce que la peur d'être pris étant paſſé, ils ſe développent & reprennent leur première figure; la rigueur de l'hiver les engourdit & les tue pour la plupart; les oiſeaux, les lézards & les araignées, les mangent; en Champagne, on appelle les cloportes porce-

lets de St. Antoine, parcequ'on s'est imaginé que leur figure avoit quelque ressemblance avec celle des pourceaux.

Les cloportes fournissent, par la distillation, suivant l'Emery, 1.° un sel volatil abondant & un esprit volatil, qui n'est autre chose que le sel volatil étendu dans du phlegme; 2.° une huile noire & fétide empreinte aussi d'un sel volatil; 3.° un charbon au fond de la cornue; ce charbon calciné fournit un peu de fer, comme on en trouve dans les cendres provenues de plusieurs autres animaux; ces principes qu'on retire des cloportes, & spécialement leur sel volatil nitreux, sont ce qui en fait la vertu; c'est en raison de ce sel qu'ils sont très-bien indiqués dans la jaunisse, dans l'asthme, dans les écrouelles, dans les maladies des yeux provenans d'une lymphe épaissie, & dans les obstructions des viscères; on s'en sert encore en qualité de diurétique dans les maladies des reins & de la vessie; on les dit encore très-bons dans la paralysie, l'épilepsie & toutes les maladies nerveuses; rien n'est meilleur que ces insectes pour lever les obstructions, fondre les tumeurs scrophuleuses & guérir les ulcères invétérés; on a souvent opéré des cures singulières par l'usage de ces insectes, dans les maladies susdites; ils se prennent ordinairement, dans ces cas, en substance ou pilés dans du vin blanc, dans lequel on les a laissés un peu macérer.

La seconde méthode est même la plus usitée; on commence par une demi douzaine, en augmentant par degrés jusqu'à dix ou douze: quelques-uns se contentent de les faire macérer & d'en donner simplement le vin; mais d'autres, & c'est le plus grand nombre, les font piler & exprimer ensuite pour en donner la colature sur le champ, sans donner le temps à la liqueur de déposer la matière saline qui se précipite au fond & qui en fait la vertu; on les ajoute aussi dans les bouillons apéritifs qu'on prescrit dans les cas précédens. On conserve, dans les pharmacies, une poudre

qu'on nomme poudre de cloportes ; on lave d'abord ces insectes dans du vin blanc, ensuite on les fait sécher au soleil, après quoi on les pulvérise ; cette poudre se prescrit depuis la dose de douze grains jusqu'à deux scrupules ; on l'incorpore dans les bols & opiates appropriés à la maladie. Ettmuller recommande beaucoup, pour l'asthme & autres affections du poumon, un opiat fait avec la poudre de cloporte, la gomme ammoniac & le miel.

En Angleterre on fait communément infuser des cloportes dans de la bière avant la fermentation ; on prétend que cette bière garantit de la pierre. Lindanus rapporte qu'il a guérit plusieurs gravelleux en leur faisant prendre de la poudre de cloportes dans une décoction de pois rouges ; Mynsicht prétend qu'il n'y a point de meilleur remède pour pousser les urines que cette poudre mêlée avec du nitre purifié.

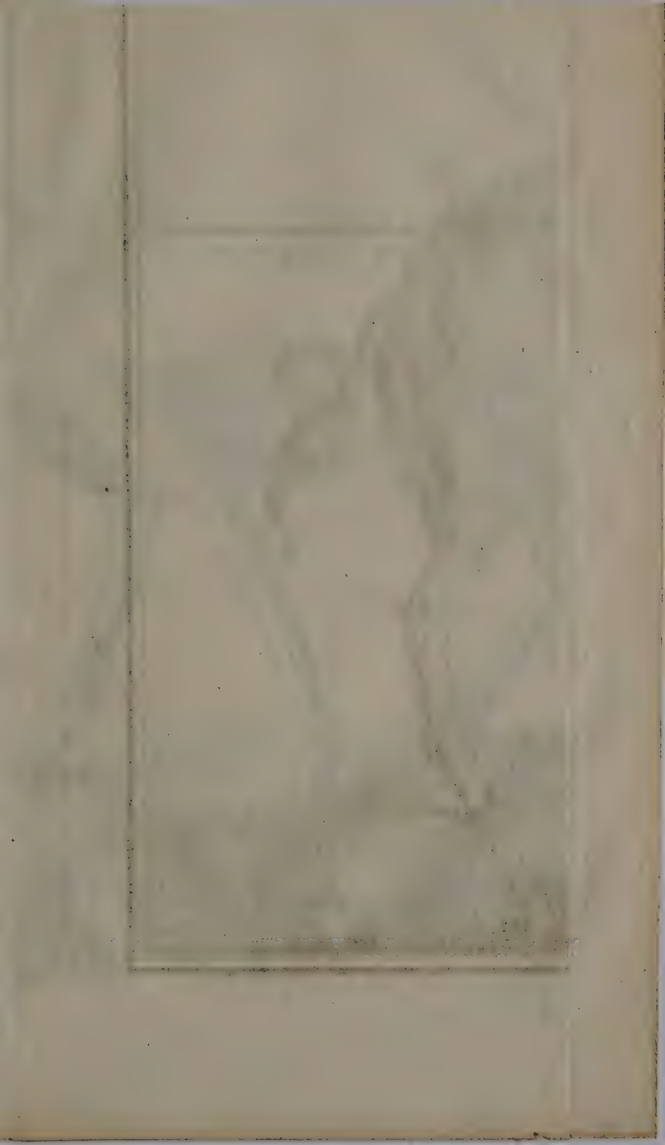
On retire, par la distillation des cloportes, un sel volatil & un esprit ; le premier se donne depuis six jusqu'à seize grains, & le second, depuis quinze jusqu'à trente gouttes dans des liqueurs appropriées ; on les prescrit dans la goutte & dans les rhumatismes, pourvu cependant qu'ils ne soient pas inflammatoires.

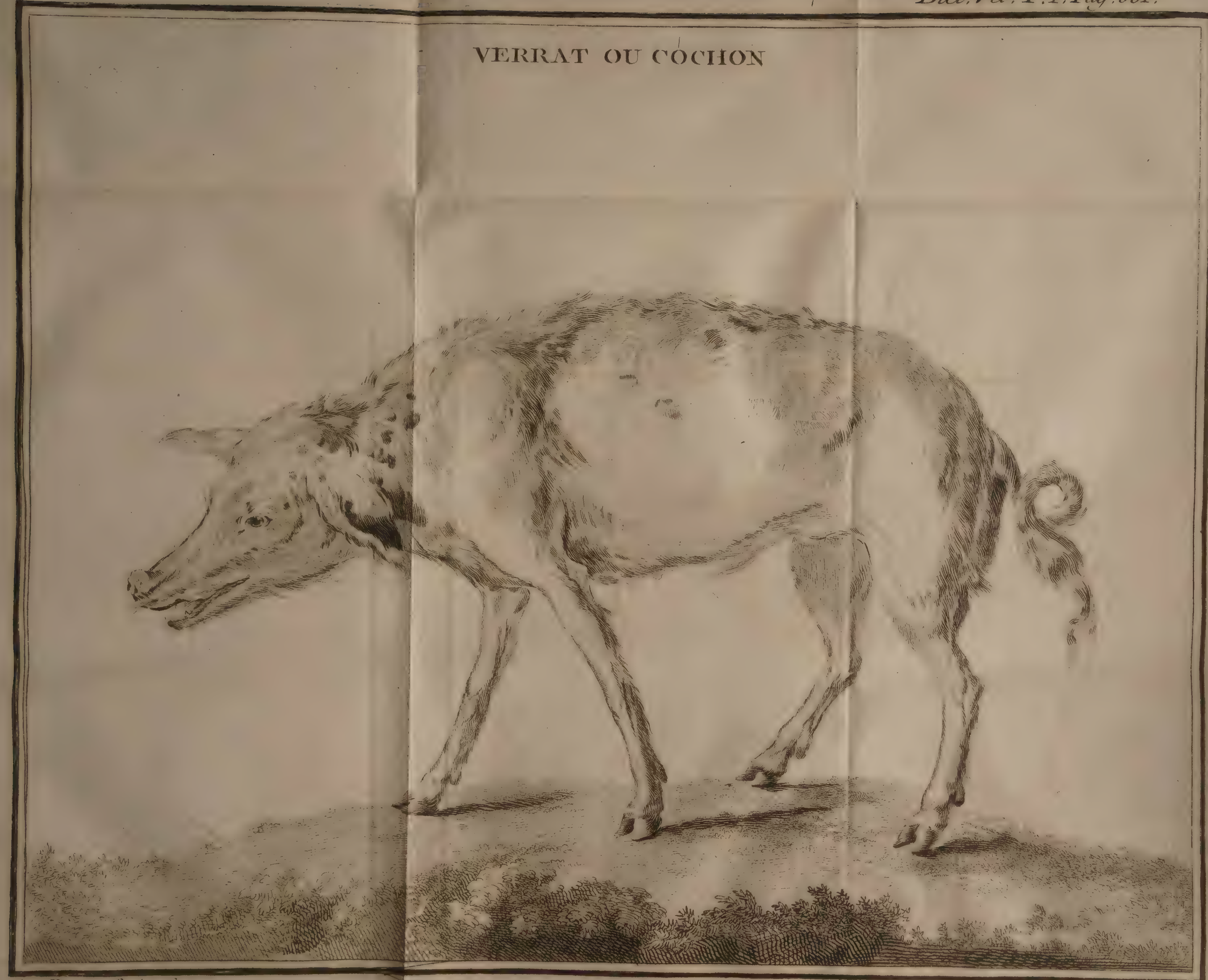
Les cloportes s'emploient encore extérieurement ; on les applique, écrasés en cataplasme, sur la gorge dans la squinancie ; quelques uns y ajoutent du miel ; suivant Schroder, les cloportes vifs mortifient les ulcères phagédénigues & en facilitent la guérison. Ce même auteur vante beaucoup l'huile dans laquelle on les a mis infuser, pour servir de liniment dans les hémorrhoïdes.

CLUSE : terme de fauconnerie ; c'est le cri avec lequel le fauconnier parle à ses chiens, quand l'oiseau a remis la perdrix dans le buisson.

COAILLER : terme de chasse ; se dit des chiens quand ils quêtent la queue haute sur les vieilles & sur les nouvelles voies.

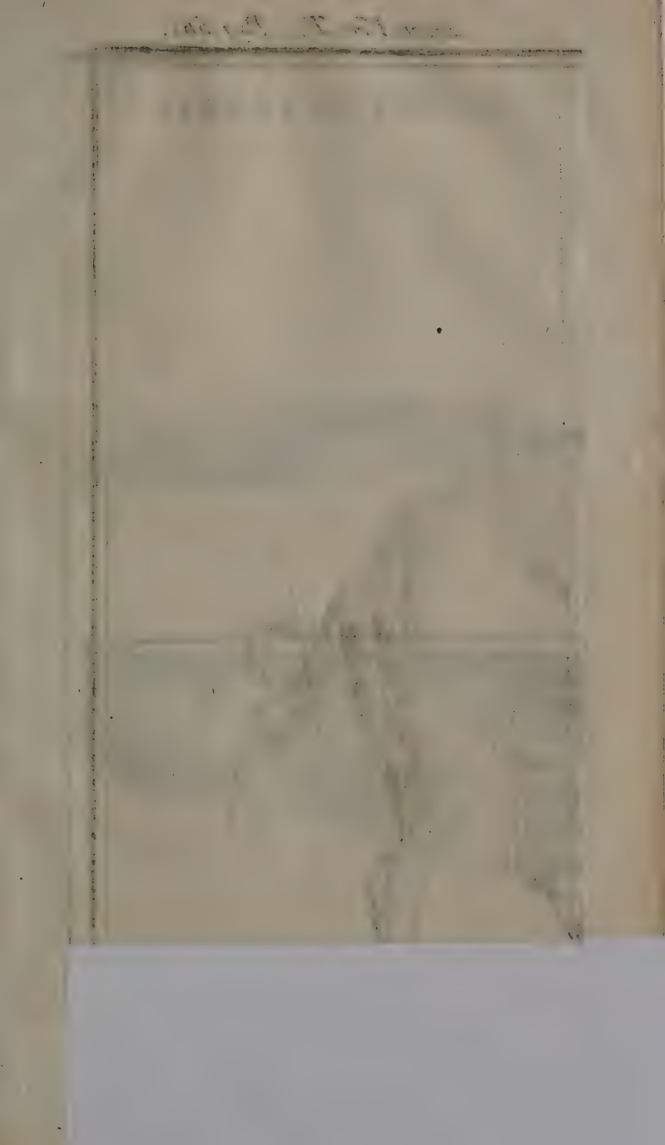
COAILLES.





VERRAT OU COCHON

Clau. Fessard Sculp. 1767.





Clau. Fessard Sculp. 1767.

COAILLES. C'eſt la groſſe laine des brebis ; il faut la ſéparer de la toiſon.

COCHON ; c'eſt un animal domeſtique très-connu, qu'on engraiſſe & dont on ſale la chair qui eſt d'un bon goût ; ſa femelle s'appelle truie ; de tous les quadrupèdes c'eſt, ſuivant M. de Buffon, l'animal le plus brut ; les imperfections de la forme ſemblent influer ſur le naturel ; toutes ſes habitudes ſont groſſières ; tous ſes goûts ſont immondes ; toutes ſes ſenſations ſe réduiſent à une luxure furieuſe & à une gourmandiſe brutale qui lui fait dévorer indiſtinctement tout ce qui ſe préſente, & même ſa primogéniture au moment qu'elle vient de naître ; ſa voracité dépend apparemment du beſoin continuel qu'il a de remplir la grande capacité de ſon eſtomac ; & la groſſièreté de ſes appétits, de l'hébétation du ſens, du goût & du toucher ; la rudeſſe du poil, la dureté de la peau, l'épaiſſeur de la graiſſe, rendent ces animaux peu ſenſibles aux coups. L'on a vû des ſouris ſe loger ſur leur dos & leur manger le lard & la peau ſans qu'ils paroiſſent le ſentir ; ils ont donc leur toucher fort obtus, & le goût auſſi groſſier que le toucher. Leurs autres ſens ſont bons ; le célèbre naturaliſte François place dans le même rang le cochon domeſtique, le cochon de Siam, & le ſanglier ; ces trois animaux ne ſont, dit-il, qu'une ſeule & même eſpèce ; ils ſont ſinguliers, en ce que l'eſpèce en eſt, pour ainſi dire, unique ; elle eſt iſolée & ſemble exiſter plus ſolitairement qu'aucune autre ; elle n'eſt voiſine d'aucune eſpèce qu'on puiſſe regarder comme principale ni comme acceſſoire, telle que l'eſpèce du cheval relativement à celle de l'âne ; elle n'eſt pas non plus ſujette à une grande variété de races comme les chiens ; elle participe de pluſieurs eſpèces, & cependant elle différe eſſentiellement de toutes.

La graiſſe du cochon eſt encore différente de celle de preſque tous les animaux quadrupèdes, autre ſin-

gularité, tant par sa consistence & sa qualité, que par sa position dans le corps de l'animal ; elle se nomme lard ; elle n'est ni mêlée avec la chair, ni ramassée à ses extrémités ; elle recouvre cette chair par tout & forme une couche épaisse, distincte & continue entre la chair & la peau ; la graisse de la baleine & des autres animaux cétacés est à-peu-près de la même consistence que celle du cochon, mais plus huileuse ; elle forme pareillement dans ces animaux, sous la peau, une couche de plusieurs pouces d'épaisseur qui enveloppe la chair : une singularité encore bien grande dans les cochons, c'est qu'ils ne perdent aucune de leurs premières dents, bien différens en cela des autres animaux.

On a mis les cochons au rang des animaux à pied fourchu, parcequ'ils n'ont que deux doigts à chaque pied qui touchent la terre, que la dernière phalange de chacun des doigts est enveloppée dans une substance de corne, & que si on les observe à l'extérieur, ils paroissent très-ressemblans à ceux du taureau, du bélier & du bouc ; mais dès qu'on en a enlevé la peau, on les trouve bien différens, car on remarque quatre os dans le métacarpe & dans le métatarse, & quatre doigts, dont chacun est composé de trois phalanges bien formées ; les deux doigts du milieu sont plus longs que les autres, & ont chacun un sabot qui porte sur la terre ; les deux autres sont beaucoup plus courts, & leur dernière phalange est revêtue d'une corne pareille à celle des sabots, mais elle se trouve placée plus haut à l'endroit où sont les ergots des animaux de l'espèce du taureau & de celles du bélier, du bouc, &c. le taureau a deux osselets sous les ergots ; M. d'Aubenton en a trouvé trois sous ceux du cerf ; il paroît même, ajoute ce médecin naturaliste, que ces trois osselets avoient rapport aux trois phalanges des doigts ; d'où il conclud que plusieurs animaux ruminans, à pied fourchu, ont quatre doigts comme le cochon, quoiqu'il en ait deux

qui ſoient plus imparfaits que les autres ; le cochon a de plus que tous ces animaux deux os dans le corps, un dans le tarſe, trois dans le métacarpe & dans le métatarſe ; il a auſſi de plus le péroné ; l'os du coude eſt moins formé que dans le taureau ; auſſi les jambes du cochon différent-elles autant de celles de ces animaux, par la figure extérieure, que par la conformation intérieure ; le talon, que l'on appelle vulgairement le jarrêt, eſt placé beaucoup plus bas dans le cochon, parcequ'il a les os du métacarpe & du métatarſe beaucoup plus courts, à proportion, que les canons du taureau, du bélier, &c.

Le cochon différe auſſi de ces animaux, (c'eſt toujours d'après M. d'Aubenton que je parle ici, des ouvrages duquel j'ai extrait ſon anatomie), en ce qu'il n'a point de cornes ; qu'il ne manque, ni de dents inciſives dans la mâchoire du deſſus, ni de dents canines dans les deux mâchoires ; qu'il n'a qu'un eſtomac ; que le canal inteſtinal eſt beaucoup plus court, & qu'il a deux côtes au moins ſix mammelles de plus. Les cochons ſont couverts de groſſes ſoies droites & pliantes ; leur conſiſtance eſt plus dure que celle du poil ou de la laine ; leur ſubſtance paroît cartilagineuſe & même analogue à celle de la corne ; elles ſe diviſent à l'extrémité en pluſieurs filets, qui ſont quelquefois au nombre de ſept ou huit, & peut être plus, & qui ont juſqu'à ſix ou huit lignes de longueur ; en écartant ces filets, on peut diviſer chaque ſoie d'un bout à l'autre ; les ſoies les plus groſſes & les plus longues forment une ſorte de crinière ſur le ſommet de la tête, le long du cou, ſur le garrot & le corps juſqu'à la croupe. Les couleurs des ſoies ſont le blanc, le blanc ſale, le jaunâtre, le fauve, le brun & le noir. La plupart des cochons domeſtiques ont en naiſſant une couleur blanche, qui ne change dans la ſuite qu'en ce que les ſoies prennent à leur extrémité une teinture jaunâtre, qui paroît plus foncée qu'elle ne

l'eſt naturellement, parceque l'animal ſe vautre ſouvent dans la pouſſière & dans l'ordure. Comme les ſoies ſont couchées les unes ſur les autres, il ne reſte à découvert que leur extrémité jaunâtre ; les plus longues ſoies des cochons domeſtiques ont quatre à cinq pouces ; le bout du groin, les côtés de la tête, les environs des oreilles, la gorge, le ventre, le tronçon de la queue, ont très-peu de ſoies & ſont preſque nuds.

La partie du groin du cochon, à laquelle on donne communément le nom de *boutoir*, eſt formée par un cartilage plat & rond, qui renferme dans le milieu un petit os. Ce cartilage eſt percé par les deux ouvertures des narines ; il eſt placé au-devant de l'extrémité de la mâchoire ſupérieure, & il déborde par les côtés &, ſur-tout, par le haut, ſur la peau qui recouvre le bout de cette mâchoire. L'extrémité de la mâchoire inférieure ſe trouve au-deſſous de celle de la mâchoire du deſſus, derrière la partie inférieure du boutoir.

Le cochon a la tête longue, le bout du groin mince à proportion de la groſſeur de la tête, & la partie poſtérieure du crâne fort élevée, les yeux petits, les oreilles larges, le cou gros & court, le corps épais, la croupe avalée, la queue mince & de longueur moyenne, & les jambes courtes & droites, principalement celles de devant. Le cochon domeſtique a les oreilles dirigées en avant, & le corps long ; celui qui eſt entier & qui ſe nomme *verrat*, a la tête plus longue & le bas du front moins enfoncé que celui qui a été coupé.

La tête groſſe & le groin long & épais du cochon, lui donnent un air d'imbécillité que la direction des oreilles rend encore plus apparentes dans le cochon domeſtique ; ſes yeux ſont ſi petits & ſa face ſi dénuée de traits, que la phiſionomie n'auroit aucune expreſſion, s'il ne ſortoit de longues défenſes à côté de ſa bouche ; elles font remonter la lévre ſupérieure en ſe recourbant en haut, & ſemblent être un indice de la férocité de cet animal, comme elles ſont les armes les

plus redoutables qu'il puisse employer dans sa fureur. Le corps est aussi informe que la phisionomie paroît stupide ; le cou est si gros & si court, que la tête touche presque les épaules : le cochon la porte toujours très-basse, en sorte qu'il ne montre point de póitrail. Les jambes de devant ont si peu de hauteur, qu'il semble que le cochon soit forcé de baisser la tête pour s'appuyer sur ses pieds, & que tout son corps aille tomber en avant ; aussi cet animal ne fait paroître aucune aisance dans ses mouvemens ; il n'y a point de souplesse dans ses jambes ; à peine les plie-t-il pour les porter en avant, & son allure n'est jamais prompte sans être contrainte ; le cochon, dans sa plus grande fureur, a toujours l'air morne & l'attitude gênée ; il frappe, il perce, il déchire avec ses défenses, mais toujours sans adresse & sans agilité, sans pouvoir élever la tête & sans avoir la facilité de se replier sur lui-même comme la plupart des autres animaux.

Le verrat dont M. d'Aubenton s'est servi pour avoir les dimensions des parties molles de l'intérieur du cochon avoit quatre pieds un pouce de longueur, depuis le boutoir jusqu'à l'origine de la queue ; la longueur de la tête, depuis le boutoir jusques derrière les oreilles, étoit d'un pied un pouce, & la circonférence, prise au-dessus des yeux, d'un pied onze pouces ; le cou avoit cinq pouces de longueur & deux pieds & demi de circonférence dans le milieu ; la hauteur de ce verrat étoit de deux pieds un pouce depuis terre jusqu'au garrot, & de deux pieds deux pouces & demi depuis le bas du pied jusqu'au-dessus de l'os de la hanche : le corps avoit deux pieds dix pouces de circonférence, prise derrière les jambes de devant, trois pieds cinq pouces au milieu du corps à l'endroit le plus gros, & deux pieds onze pouces devant les jambes de derrière ; il pesoit cent cinquante-trois livres.

L'épiploon du cochon est replié derrière l'estomac ; en le développant il se trouve assez grand pour couvrir

la moitié de l'abdomen dans quelques sujets, & dans d'autres, on peut l'étendre jusqu'au pubis.

Le duodénum fait quelques petites sinuosités dans le côté droit; il se replie en dedans derrière le rein du même côté, & il passe à gauche; les circonvolutions du jejunum sont dans la région ombilicale & dans le côté droit; celles de l'ileum se trouvent dans la région iliaque droite & dans la région hypogastrique. L'endroit où cet intestin se joint au cœcum, n'est pas toujours le même, parceque la division du *cæcum* varie dans la plupart des individus; il s'étend de droite à gauche dans le côté droit & dans la région hipogastrique, ou obliquement de haut en bas & de devant en arrière dans le flanc gauche, ou de droite à gauche de devant en arrière dans la région hypogastrique; ces positions ont encore paru à M. d'Aubenton sujettes à d'autres variétés, parceque cet intestin peut changer de place, & qu'il est en effet déplacé par différentes causes, sur tout par le volume de la vessie, qui occupe une grande partie de la région hypogastrique; lorsqu'elle est pleine, elle écarte le cœcum à droite ou à gauche. Le colon s'étend en avant au sortir du cœcum, & forme des circonvolutions presqu'ovales, dont la plupart sont concentriques dans différens plans, à-peu-près comme celles du colon des animaux ruminans, tels que le taureau, le belier, &c. mais dans le cochon, la portion du colon qui forme ces circonvolutions est à proportion beaucoup plus grosse, & les circonvolutions ont une situation différente; elles sont placées sous les intestins grêles, & unies les unes aux autres par un tissu cellulaire; la masse qu'elles forment est flottante; elle paroît à l'ouverture de l'abdomen & on la trouve dans plusieurs positions. Le colon, après avoir formé ces circonvolutions concentriques, passe à droite derrière l'estomac, se replie en bas, ensuite en dedans & se joint enfin au *rectum*. L'estomac occupoit la partie antérieure de l'abdomen & s'étendoit presqu'autant à

gauche qu'à droite ; sa grande courbure est en bas. Il n'y a qu'une très-petite distance entre l'ésophage & l'angle que forme la partie droite de l'estomac en se recourbant en haut ; & la partie qui est à gauche de l'ésophage a presqu'autant d'étendue que celle qui se trouve à droite : ainsi le grand cul-de-sac est fort ample ; de plus, il se prolonge en haut par un enfoncement qui est terminé en pointe recourbée en devant, & qui a en quelque sorte la forme d'un capuchon. L'estomac ayant été ouvert, j'ai remarqué une membrane qui, au sortir de l'ésophage, a quelque distance dans un espace quarré ; elle est ridée & plissée ; ses bords sont marqués par une sorte d'empreinte ou de trait ; & lorsque l'estomac a été macéré, elle s'est enlevée d'elle-même ; à l'entrée du pylore il y avoit une éminence en forme de mammellon de quinze lignes de longueur, d'environ sept lignes de largeur, & de quatre à cinq lignes d'épaisseur dans des sujets adultes. Quoiqu'on étendît l'estomac autant qu'il étoit possible, il restoit un pli fort apparent qui le traversoit à sa partie supérieure entre l'ésophage & le pylore. Toute la partie droite étoit revêtue d'un velouté bien sensible, qui ne s'étendoit pas sur la partie gauche ni sur la membrane quarrée, au milieu de laquelle se trouvoit l'orifice de l'ésophage ; la surface intérieure de ce prolongement étoit lisse, & ses membranes avoient peu d'épaisseur ; le foie s'étendoit presqu'autant à gauche qu'à droite dans la plupart des sujets que M. d'Aubenton a observés ; dans d'autres il ne se prolongeoit que très-peu à gauche ; il étoit composé de quatre lobes, trois à droite & un à gauche, en entier ou en partie ; il y avoit de plus une portion du lobe supérieur droit, & une portion du lobe moyen du même côté, que l'on auroit pû prendre pour deux petits lobes s'ils avoient été plus détachés. La vésicule du fiel étoit placée dans une échancrure du lobe moyen qui séparoit la petite portion de ce lobe dont il vient d'être fait mention ;

mais cette échancrure n'eſt pas conſtante; lorſqu'elle manque, la véſicule eſt incruſtée dans le lobe ; il y a auſſi d'autres variétés dans les foies du cochon, ſoit pour leur figure, ſoit pour celles des lobes & pour leurs grandeurs reſpectives. Le foie du verrat peſoit deux livres onze onces un gros & demi; il avoit une couleur livide, tant au dehors qu'au dedans; la véſicule du fiel étoit oblongue, elle contenoit ſix gros de liqueur jaunâtre; la rate eſt fort longue, & poſée dans le côté droit tranſverſalement de haut en bas & de devant en arrière ; dans quelques individus elle s'étend juſqu'au milieu de l'eſtomac; la ratte de tous les animaux de l'eſpèce du cochon a ordinairement la même largeur, ſur plus de la moitié de ſa longueur ; la partie inférieure eſt un peu plus étroite & plus mince; le plus ſouvent les deux bouts ſont arrondis, & quelquefois l'extrémité ſupérieure eſt terminée en pointe. Outre ces variétés il y en a encore dans la largeur. Ce viſcère a trois faces longitudinales, une ſur le côté extérieur & deux plus étroites ſur l'intérieur. La ratte du verrat avoit une couleur brune rougeâtre, elle peſoit trois onces cinq gros. Le pancréas eſt compoſé de trois branches qui ſe réuniſſent auprès du pylore; la branche la plus longue s'étend juſqu'au rein gauche, la plus courte eſt le long du duodenum; la troiſième ſe trouve entre les deux premières & eſt la plus groſſe de toutes à l'extrémité. La poſition reſpective des reins varie; quelquefois ils ſont tous les deux ſur la même ligne, d'autres fois le droit eſt plus avancé que le gauche. Les reins des cochons ſont oblongs & plats, l'enfoncement eſt petit, le baſſinet large, & les mammellons ſont gros & diſtincts. Le centre nerveux du diaphragme a deux branches qui s'étendent en arrière; celle du côté droit eſt ordinairement la plus longue. Le poumon droit a quatre lobes; le troiſième lobe ſupérieur eſt le plus grand de tous ; à gauche il n'y a que deux lobes. Le cœur eſt poſé obliquement de haut

en bas & de devant en arrière : il varie, pour la figure, dans différens sujets, car il paroît plus court ou plus allongé, & plus ou moins pointu ; il y a deux branches qui sortent de la crosse de l'aorte ; la langue est parsemée de très-petits grains blancs & proéminens ; il y a sur la partie postérieure deux glandes plattes de deux ou trois lignes de longueur, & d'environ une ligne & demie de largeur, l'une à côté de l'autre, à environ un demi-pouce de distance ; il se trouve entre ces glandes & l'épiglotte un espace de deux pouces qui est couvert de papilles coniques & pointues, assez grosses, couchées & dirigées en arrière. Le palais est traversé par environ vingt-deux sillons larges & profonds ; les arrêtes des treize premiers sillons sont terminées à leur sommet &, pour ainsi dire, bordées par un filet arrondi. Toutes les arrêtes sont intérompues dans le milieu de leur longueur par un aütre sillon qui s'étend d'un bout à l'autre du palais dans le milieu. L'épiglotte étoit épaisse, & au lieu d'être terminée en pointe, il y avoit dans le milieu de ses bords une petite échancrure à laquelle aboutissoit une gouttière peu profonde. Le cerveau du verrat pesoit trois onces deux gros & demi, & le cervelet cinq gros.

La plupart des cochons, soit mâles, soit femelles, ont dix mammellons sur le ventre, cinq de chaque côté, & souvent même douze. Voyons actuellement les parties de la génération du mâle & de la femelle : le gland du cochon est fort long & à-peu-près cylindrique, excepté à l'extrémité, où il a une figure prismatique; il est terminé en pointe & est recourbé en forme de crosse ; la verge n'a qu'un corps caverneux & forme au-dessus des testicules, à quatre pouces de distance de l'insertion du prépuce, deux plis éloignés l'un de l'autre d'environ un pouce, de sorte que la verge se trouve en cet endroit replié en trois portions ; elle est applatie sur la plus grande partie de sa longueur, mais elle s'arrondit & diminue de grosseur du

côté du gland. Les testicules sont fort gros, & l'épididyme forme, à leur bout postérieur, un tubercule oblong qui a environ un pouce & demi de longueur sur un pouce d'épaisseur au milieu, dans un sens, & un pouce & demi dans l'autre sens. Les vésicules séminales sont fort étendues & placées près de la vessie, & de l'extrémité des canaux déférens. Les prostates s'étendent le long de l'urètre depuis les vésicules séminales jusqu'aux muscles accélérateurs; elles communiquent dans l'urètre à l'endroit des muscles accélérateurs, par un canal placé à leur extrémité; elles sont revêtues, sur leur côté extérieur, par un muscle qui a une ou deux lignes d'épaisseur; elles contiennent toutes les deux une matière blanche & très visqueuse; il y a, dans les vésicules séminales, une liqueur fluide & laiteuse; la substance intérieure des testicules est de couleur cendrée, mêlée d'un rouge pâle; ils ont un noyau comme ceux du taureau; les cordons de la verge sont ronds à l'endroit du pli & plats sous le périné; ils passent près de l'anus, un de chaque côté; ils entrent dans le bassin & aboutissent au sacrum.

La truie dont M. d'Aubenton s'est servi pour examiner les parties de la génération, avoit quatre pieds de longueur, depuis le boutoir jusqu'à l'origine de la queue; la circonférence du corps étoit de trois pieds deux pouces derrière les jambes de devant, & de trois pieds trois pouces à l'endroit des fausses côtes; les parties de la génération, comparées avec celles de la laie; (*voy. art.* sanglier) ne différoient les unes des autres qu'en très peu de chose; le vagin, dit M. d'Aubenton, avoit plus d'ampleur auprès de la matrice, dont l'orifice étoit marqué par un tubercule situé sur sa partie supérieure; il y avoit trois autres tubercules rangés de fil avec le premier, le long du cou de la matrice; ces quatres tubercules occupoient un espace de la longueur de trois pouces, & correspondoient à des enfoncemens qui étoient au dehors. Le corps de la matrice formoit

un arc en haut sur sa longueur qui étoit aussi de trois pouces ; il y avoit dans l'intérieur, des plis transversaux de la hauteur d'un pouce ; le pavillon étoit formé par une membrane très-mince, qui avoit deux ou trois pouces de hauteur; lorsque la matrice étoit étendue en rond, elle avoit en quelque façon la forme d'un entonnoir ; les bords n'étoient point frangés ; elle avoit quatre ou cinq pouces de circonférence. Les testicules étoient de figure très-irrégulière & composés de grains gros comme des pois, & arrondis comme ceux d'une grappe de raisin ; plusieurs de ces grains étoient transparens, lorsqu'on les perçoit, il en jaillissoit une liqueur limpide ; les autres paroissoient glanduleux, ils étoient gris, jaunes ou rouges : cette truie avoit porté ; dans celles qui ont été cernées, c'est-à-dire, auxquelles on a enlevé les testicules avant qu'elles aient jamais porté, le corps de la matrice n'est point arqué, & les parois de ce viscère sont inégales & tuberculeuses depuis l'orifice jusqu'à la bifurcation des cornes ; le cou est plus étroit ; la membrane intérieure de la matrice & des cornes est aussi plus ferme, & n'a pas des vaisseaux sanguins aussi apparens que dans les truies qui ont porté : M. d'Aubenton a fait graver les parties de la génération d'une truie pleine qui renfermoit huit fœtus ; chaque fœtus étoit de la même longueur, ils avoient tous environ deux pouces une ligne de longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue ; la longueur de leurs têtes étoit de neuf lignes, depuis le boutoir jusqu'à l'occiput ; le boutoir avoit déja sa figure complette ; le sommet de la tête étoit relevé en bosse ; la queue avoit sept lignes de longueur, elle étoit par conséquent beaucoup plus longue, à proportion, que dans l'adulte ; on pouvoit distinguer les deux sexes, quoiqu'ils parussent fort ressemblans ; on voyoit dans les mâles, la verge qui s'étendoit en avant depuis l'anus, sur la longueur de trois lignes, & qui formoit déja, à son extrémité, une petite crosse recourbée en arrière :

dans la femelle on n'appercevoit que cette crosse placée fort près de l'anus, & recourbée en arrière comme dans le mâle, c'étoit le gland du clitoris : il y avoit cinq femelles & trois mâles; les enveloppes de ces fœtus & leurs allantoïdes n'avoient pas encore pris assez d'accroissement pour que l'on pût les séparer aisément les unes des autres, & reconnoître leur vraie figure.

M. d'Aubenton a fait encore ouvrir une autre truie pleine; il s'est trouvé dix fœtus dans sa matrice, cinq dans chaque corne : après avoir fendu les cornes, on a vû que le chorion de chaque embryon étoit, pour ainsi dire, collé contre les parois intérieures de la matrice, qui formoient des plis transversaux assez profonds & fort minces. Les enveloppes du fœtus avoient une forme oblongue, & on sentoit le fœtus dans le milieu de leur longueur; l'allantoïde s'étendoit au-delà du chorion aux deux bouts de la masse que formoient les enveloppes; après avoir soufflé l'allantoïde par l'une de ses extrémités, la masse oblongue s'est courbée & a pris la forme d'un arc de cercle, ou d'un croissant d'environ deux pieds de longueur, & de deux pouces de diamètre dans les endroits les plus gros : alors on a distingué bien clairement les parties de l'allantoïde, qui s'étendoient au-delà du chorion, en ce que leur membrane étoit blanche, très-mince & fort transparente; chacune de ces portions avoit trois ou quatre pouces de longueur sur environ un pouce & demi de diamètre : à l'endroit où l'allantoïde sortoit du chorion, il y avoit un étranglement d'un pouce de diamètre, formé par les bords de l'ouverture du chorion, qui étoient fort adhérens à l'allantoïde, dont le froncement formoit une sorte de ligament. L'allantoïde étoit fort étroite dans le milieu de sa longueur près du cordon ombilical; il n'avoit dans cet endroit qu'environ un pouce de diamètre; c'étoit dans ce même endroit que se trouvoit l'amnios & le fœtus; cette membrane étoit presqu'aussi mince que l'allantoïde, & formoit

une poche qui n'avoit guères que trois pouces & demi de longueur, un pouce & demi de largeur & neuf lignes d'épaiſſeur; elle renfermoit une liqueur claire & jaunâtre & le fœtus; le chorion enveloppoit cette poche & la plus grande partie de l'allantoïde; il n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi mince que cette membrane ni que l'amnios; on y voyoit des ramifications de vaiſſeaux ſanguins fort apparentes, il étoit parſemé d'une grande quantité de petits grains blanchâtres, il avoit une couleur rougeâtre à l'extérieur, & blanchâtre à l'intérieur; mais cette couleur étoit intérompue par de petits eſpaces tranſparens, au centre deſquels ſe trouvoient les grains blanchâtres, dont il a déja été fait mention, & qui tenoient peut-être lieu de placenta.

Le cordon ombilical avoit un pouce de longueur, celle des fœtus étoit de trois pouces trois lignes depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'origine de la queue; le corps avoit deux pouces neuf lignes de circonférence, & la tête un pouce trois lignes de longueur, depuis l'entredeux des oreilles juſqu'au boutoir, & deux pouces huit lignes de circonférence, priſe entre les yeux & les oreilles; la longueur de la queue étoit de neuf lignes. Ces fœtus avoient le boutoir bien formé; le gland du clitoris des femelles étoit fort gros à proportion de celui des adultes, & plus ſaillant que la verge des fœtus mâles. Les ſabots & les ergots étoient déja marqués, & leur extrémité recourbée en avant; on voyoit les mammellons; ſix de ces fœtus en avoient dix, cinq de chaque côté, & les deux autres douze; le foie étoit très-grand en comparaiſon des autres viſcères, & le prolongement, en forme de capuchon, étoit bien formé ſur le grand cul-de-ſac de l'eſtomac. La liqueur de l'allantoïde des fœtus de la truie laiſſoit, en s'évaporant, un réſidu ſemblable à celui de la liqueur des allantoïdes de tous les autres animaux.

La tête décharnée du cochon diffère moins, par ſa

figure, de la tête du cheval & de l'âne, que de celle du taureau, du bélier, du bouc, &c. quand même on supposeroit que ces animaux n'auroient point de cornes; l'occiput est situé plus haut dans le cochon que dans le cheval, & les prolongemens de cette partie s'étendent en haut & non pas en arrière; la tête est plus allongée & moins grosse que celle du cheval; la partie de la mâchoire supérieure, qui contient les dents mâchelières, loing d'être plus large que la partie correspondante de la mâchoire inférieure, comme dans le cheval, le taureau, &c. est plus étroite.

La tête du cochon, vue de côté, présente la figure d'un triangle, dont tous les côtés sont très inégaux & presqu'en ligne droite; la face supérieure de la tête est presque droite; la partie inférieure de la mâchoire de dessous, n'est point arquée sur la longueur, dans le cochon, comme dans le taureau; elle n'a pas tant de hauteur à l'endroit qui est auprès des branches que celle du cheval, & les branches ne s'élévent pas aussi haut & ne sont pas aussi verticales que dans le taureau & le cheval; elles s'inclinent un peu en arrière, en supposant cependant toujours que le corps de la mâchoire porte sur un plan horizontal; la face supérieure de la tête est terminée en avant par les os propres du nez, & en arrière, par les prolongemens de l'occiput. Les orbites des yeux sont de figure irégulière, & plus petites, à proportion, que dans le cheval, l'âne, le taureau, le bélier & le bouc; il y a, entre l'os frontal & celui de la pommette, un espace vuide assez grand, qui interromp les parois osseuses des orbites, de sorte que dans la tête décharnée elles sont ouvertes en arrière environ dans la sixième partie de leur circonférence; les bords de chaque orbite, ainsi intérrompus, ont deux extrémités; celle de dessus est terminée par une apophyse de l'os frontal, celle de dessous est formée par l'os de la pomette, qui ne s'élève pas plus haut dans cet endroit que l'apophise zigomatique de l'os temporal.

Il y a, au-dessus de l'extrémité de la mâchoire supérieure, un petit os qui s'éléve au-devant de l'ouverture du nez entre les deux narines ; cet os est au milieu du boutoir & sert de base & de point d'appui dans cette partie qui est très-forte.

Le cochon a six dents incisives, deux dents canines & quatorze dents mâchelières, sept de chaque côté dans chacune des mâchoires, ce qui fait en tout quarante-quatre dents ; les deux dents incisives du milieu de la mâchoire du dessus, ne se touchent que par leurs extrémités & sont fort éloignées l'une de l'autre à leur racine. Ces dents s'étendent d'arrière en avant dans chaque côté de la mâchoire, & se replient en bas au sortir de l'os pour se joindre l'une à l'autre par l'extrémité ; elles forment par cette réunion un arc de cercle qui se trouve au devant des quatre dents incisives du milieu de la mâchoire du dessous. La seconde dent incisive de chaque côté de la mâchoire du dessus, est placée à côté de celles du milieu, & est à-peu-près aussi large, mais moins longue ; son extrémité est tranchante, parcequ'elle ne touche jamais aux dents du dessous. La troisième & dernière dent incisive de chaque côté de la mâchoire du dessus, est la plus petite : elle a pour l'ordinaire deux lobes inégaux, distingués par une canelure ; le plus gros lobe est en avant & pointu, car cette dent n'approche jamais d'aucune autre par son extrémité : elle est aussi placée à quelques distances des secondes dents incisives, & encore plus loing des canines. Les dents incisives de la mâchoire du dessous sont les unes contre les autres & s'étendent en avant & un peu en haut ; les quatre du milieu sont longues & étroites ; la dernière de chaque côté n'est pas plus large, mais bien moins longue, elle ne touche à aucune dent par son extrémité, & elle est fort éloignée de la dent canine de la même mâchoire ; celle du dessous se trouve vis-à-vis l'espace qui reste vuide ; M. d'Aubenton dit avoir vû une tête de verrat où il

n'y avoit aucun veſtige de la dernière dent inciſive du côté gauche ni de ſon alvéole.

On donne aux quatre dents canines des cochons le nom de crochet; les ſept dents mâchelières de chaque côté de la mâchoire ſupérieure, ſont placées au-deſſus des ſept dents de chaque côté de la mâchoire inférieure. Ces dents ont des pointes qui s'engrènent exactement de part & d'autre dans des cavités correſpondantes.

L'os hyoide du cochon a paru à M. d'Aubenton composé de ſept os dans quelques ſujets, & de neuf dans d'autres. Cette différence ſe trouvoit dans la fourchette, qui ſembloit n'être formée que d'un ſeul os, ou de trois os réunis par des ſymphyſes. Au reſte, toutes les parties de l'os hyoïde du cochon correſpondent par leur poſition, & à-peu près par leur longueur, à celles de l'os hyoïde du cheval, de l'âne, du taureau, du bélier & du bouc, mais elles en différent par la forme des os. Les deux principaux pour l'étendue ſont fort minces, fort étroits, concaves en dedans ſur leur longueur, & ont d'un bout à l'autre preſque la même largeur & la même épaiſſeur dans le cochon; les ſeconds os n'étoient pas encore formés; les troiſièmes avoient beaucoup plus de largeur que d'épaiſſeur, & renoient à la fourchette qui eſt auſſi plus large qu'épaiſſe, ſoit dans les branches, ſoit à l'endroit de leur réunion.

Le cou du ſquelette du cochon eſt beaucoup plus court, à proportion, que dans les ſquelettes du cheval, de l'âne, du taureau, du bélier & du bouc; les vertèbres cervicales différent beaucoup, pour la plupart, de celles du cheval & de celles du taureau; l'apophyſe épineuſe de la ſeconde eſt plus haute, moins large & inclinée en arrière; il y a auſſi des différences marquées dans les trois vertèbres du milieu, mais la première, la ſixième & la ſeptième, ſont à-peu-près reſſemblantes à celles du taureau. La troiſième, la quatrième & la cinquième, en différent par les apophyſes épineuſes

épineuſes & la partie ſupérieure du milieu de la vertèbre, qui ſont plus minces; elles n'ont point d'apophyſes inférieures dans le milieu, mais il ſe trouve deux apophyſes latérales fort étendues, une de chaque côté, qui font partie des apophyſes tranſverſes, & qui reſſemblent à celles de la ſixième vertèbre du cheval, du taureau & du cochon même.

Les vertèbres dorſales ſont au nombre de quatorze, de même que les côtes; il n'y a aucune différence marquée entre ces parties & celles du taureau, excepté que les deux premières côtes, une de chaque côté, ſont fort larges à leur extrémité inférieure, & ſe touchent preſque ſur un tiers de leur longueur; il y avoit ſept vraies côtes & ſept fauſſes. Le ſternum eſt composé de ſix os : les premières côtes aboutiſſent au premier os, les ſecondes à l'articulation du premier os avec le ſecond, les troiſièmes à celle du ſecond & du troiſième os, les quatrièmes à l'articulation du troiſième os avec le quatrième, les cinquièmes à celle du quatrième & du cinquième os, les ſixièmes au cinquième os, & les ſeptièmes à l'articulation du cinquième os avec le ſixième.

Il y a dans le cochon ſix vertèbres lombaires aſſez reſſemblantes à celles du taureau; mais le ſacrum diffère en ce qu'il n'eſt composé que de quatre fauſſes vertèbres, qu'elle n'ont point d'apophyſes, & que les trois premières laiſſent entr'elles des eſpaces vuides aſſez grands ſur la face ſupérieure du ſacrum. La queue eſt compoſée de dix-ſept fauſſes vertèbres; les os des hanches ne ſont pas fort différens de ceux du taureau, mais le baſſin a, à proportion, plus de largeur, de même que la gouttière & les troux ovalaires.

L'omoplatte eſt convexe ſur ſa longueur; l'apophyſe coracoïde eſt à-peu-près reſſemblante à celle du taureau, mais l'épine ne commence à paroître qu'à environ un pouce au-deſſus de la cavité glénoïde & s'élève peu-à-peu juſqu'à environ les deux tiers de la longueur

de l'omoplatte, ensuite elle s'abaisse en s'approchant de la base, comme dans le cheval; elle est à demi couchée du côté du bord postérieur de l'omoplatte, & posée de façon qu'elle ne laisse qu'environ un tiers de l'omoplatte à son côté intérieur, & deux tiers à l'intérieur; il n'y a aucune différence dans la figure de l'humerus ni dans celle du rayon, si ce n'est que celui-ci est plus arrondi en avant que dans le taureau, mais l'os du coude est beaucoup plus gros en comparaison du radius.

Le fémur ressemble beaucoup plus à celui du taureau qu'à celui du cheval; le cou de la tête de sept os est un peu mieux marqué que dans ces deux animaux, & le grand trochanter est surmonté, dans le milieu, par un tubercule fort apparent, qui lui donne beaucoup de ressemblance avec celui du cheval, mais les condyles de l'extrémité inférieure ne paroissent pas plus élevés l'un que l'autre. L'épine du Tibia est plus saillante, plus mince & plus recourbée en dehors que dans le taureau. Le péroné s'étend tout le long du tibia & forme à sa base une sorte de malleole, mais il n'a point de tête; au contraire, la partie supérieure est applatie des deux côtés & très-mince, à l'exception des bords qui sont un peu plus épais, sur environ un tiers de la longueur de l'os.

Le carpe est composé de huit os, quatre dans le premier rang & quatre dans le second; les os du premier rang ressemblent à peu près à ceux du cheval & du taureau pour la position & la figure; mais on ne peut pas comparer les os du second rang avec ceux du taureau ni du cheval, parceque le premier n'en a que deux & l'autre que trois: on trouvera plus de rapport entre les os du second rang du carpe du cochon & ceux de l'homme, parceque le squelette du cochon approche plus de celui de l'homme pour le nombre des doigts, que les squelettes du cheval & du taureau; d'ailleurs, les dénominations, la figure & la position

des os du corps, du tarse, &c. étant mieux connues dans l'homme que dans les quadrupèdes, on ne peut prendre un objet de comparaison qui soit plus sûr. Quoique les quatre doigts du squelette du cochon diffèrent beaucoup de ceux de l'homme pour leur longueur & leur grosseur relatives, il paroît cependant, par la position des quatre os du second rang du carpe du cochon, comparés à ceux de l'homme, que les quatre doigts du cochon correspondent au doigt index, au long doigt, à l'annulaire & à l'auriculaire ou petit doigt, & que celui qui se trouve de plus dans le squelette de l'homme que dans le squelette du cochon, est le pouce; car l'os du second rang du carpe du cochon, qui correspond par sa position, & un peu par sa figure, à l'os unciforme de l'homme, s'articule aussi, comme dans l'homme, avec les deux os du métacarpe, qui portent les deux doigts extérieurs: les deux autres os du métacarpe, qui sont au-dessus des deux doigts intérieurs, sont surmontés chacun par un os du carpe: ces deux os semblent, par cette position, correspondre au trapézoïde & au grand os du carpe de l'homme. En suivant cette comparaison, le premier os du second rang du carpe du cochon correspond au trapèze de l'homme; & comme il ne se trouve point d'os du métacarpe au dessous, c'est une preuve que le doigt qui se trouve de plus dans l'homme que dans le cochon est le pouce: les deux os du milieu du métacarpe du cochon sont à-peu-près semblables, & beaucoup plus gros que l'os intérieur & que l'extérieur, qui diffèrent peu l'un de l'autre.

Le tarse est composé de sept os; ceux qui correspondent à l'astragale & au calcaneum de l'homme sont bien reconnoissables: on peut aussi distinguer parmi les cinq autres ceux qui ont rapport au scaphoïde & au cuboïde par leur situation. Celui qui tient la place du cuboïde est au-dessus des deux derniers os du métatarse. Les deux premiers sont surmontés par trois os

que l'on peut rapporter aux trois os cruciformes de l'homme, car ils ſe trouvent placés, comme eux, au-devant de celui que nous avons comparé au ſcaphoïde. Il n'y a au-deſſous de ces trois os du tarſe que deux os du métatarſe, parceque le cochon n'a pas le cinquième qui correſpondroit au pouce. L'extrémité du quatrième os du métatarſe ſe trouve entre le ſecond & le troiſième os cunéiformes. Il y a un huitième os placé derrière la partie ſupérieure du métatarſe; qui reſſemble plus, par ſa poſition, à un os ſéſamoïde qu'à un os du tarſe. Les os du métatarſe ſont plus longs que ceux du métacarpe. A chaque pied, les phalanges des deux doigts du milieu ſont plus groſſes & plus longues que celles des doigts intérieur & extérieur; ceux-ci ſe reſſemblent à-peu-près, de même que les doigts du milieu, mais ils ſont beaucoup plus courts; l'extrémité de leur dernière phalange ſe trouve vis-à-vis de l'articulation de la première phalange des doigts du milieu avec la ſeconde.

Après avoir expoſé l'anatomie du cochon, nous allons examiner les qualités que doivent avoir le verrat & la truie pour être propres à la génération & à produire de belles eſpèces; le verrat n'eſt bon que depuis un an juſqu'à cinq; ſa tête doit être groſſe, ſon groin long, ſes oreilles grandes & pendantes, ſes jambes courtes & groſſes; en un mot, il doit avoir le corps gros & ramaſſé; quant à la truie, outre les mêmes qualités qu'elles doit avoir que celle du verrat, il lui faut de plus un ventre large & ample & les tetins longs. Elle porte dix à douze petits d'une ſeule ventrée, mais on ne lui en laiſſe pour l'ordinaire que huit ou neuf, afin qu'ils profitent d'avantage; on porte le reſte tout jeune au marché, & on obſerve, autant qu'il eſt poſſible, de garder les mâles préférablement aux femelles, parcequ'ils valent mieux pour nourrir; on les châtre, & c'eſt pour lors qu'ils portent le nom de cochon, proprement dit.

On fait saillir la truie depuis le commencement de février jusqu'à la mi-mars; car si on la fait saillir en mai ou juin, les petits qui en proviennent naissent au mois de septembre ou d'octobre, ils n'ont pas par conséquent le temps de se fortifier avant l'hiver, & ils ne deviennent jamais beaux; une truie donne des petits deux fois par an; elle les porte pendant quatre & quelquefois cinq mois; elle est féconde depuis un an jusqu'à six; quand elle est grasse & qu'elle a fait plusieurs portées, on la nomme coche.

On séparera les verrats d'avec les truies, le temps de l'accouplement fini, de peur qu'ils ne les fassent avorter, ou qu'ils ne mangent les petits; on aura donc soin de ne pas les envoyer ensemble aux champs, & de les mettre dans des toits séparés; dans la plupart des villages on ne prend pas cependant la première précaution. Pour empêcher que la truie ne mange elle-même ses petits, on veillera à ce que son auge ne soit jamais vuide, car pour peu que le porc, soit mâle, soit femelle, se sente pressé de la faim, il se rassasie de tout ce qu'il rencontre.

Le cochon craint beaucoup le froid, c'est la raison pour laquelle il est très-difficile a élever en hiver, lorsqu'il est encore petit & qu'il n'est pas assez robuste pour résister à la rigueur de la saison. Trois semaines après que les cochons sont nés, qui est le temps ordinaire de les sévrer, on commence à les mener aux champs pour paître l'herbe, si ce n'est pas une saison froide; on leur donnera, soir & matin, de l'eau blanchie avec du son; on continuera exactement ces petits soins jusqu'à l'âge de deux mois; on choisira pour lors ceux qu'on veut élever pour la provision de la maison, afin de vendre le reste; quand on n'a qu'un certain nombre de cochons on peut leur donner la nourriture plus ample, c'est-à-dire, qu'au lieu d'eau blanche on leur donnera, soir & matin, du petit lait, dans lequel on mêlera du son; on leur en donnera par-là un peu

plus que si on en avoit beaucoup à nourrir; les lavures d'écuelles, mêlées avec le petit-lait, leur sont très-bonnes : en hiver on fait tiédir ces lavures sur le feu, puis on les jette dans leur auge avec un peu de son & quelques fruits pourris, ou bien quelques morceaux de graisse; on entretient ainsi les porcs jusqu'au mois d'avril que les herbes commencent à fournir la meilleure partie de leur nourriture, & ensuite jusqu'à la fin de l'été on les envoie tous les jours aux champs, car ce seroit un abus que d'élever ces jeunes cochons sans les envoyer paître; quand l'automne vient, & qu'on pense à les engraisser pour les tuer, on doit tripler la dose & les gouverner de la façon suivante.

On ne leur donnera pas tout d'un coup une nourriture bien forte; pendant huit jours on prendra des choux & du son de froment, qu'on fera bouillir dans une chaudière avec de l'eau, parmi lesquels on mêlera du petit lait, des lavures d'écuelles, & de l'eau, si le lait ne suffit pas pour humecter suffisamment le son & les choux : on laissera refroidir cette mangeaille jusqu'à ce qu'on y puisse tenir la main. Ce temps passé, on enfermera les cochons dans leur toit, on ne les en laissera sortir que quand ils seront bien gras & prêts à tuer; on leur ôtera d'abord les choux & on ne leur donnera plus, soir & matin, que beaucoup d'eau ou de petit-lait, où on aura mis du son un peu épais que l'on aura fait bouillir; mais on ne le mettra dans l'auge qu'après qu'il sera refroidi; on leur donnera un picotin d'orge bouilli & autant d'avoine crue, &, pour mieux faire, l'un & l'autre alternativement; huit jours se passeront encore ainsi, après quoi on leur donnera du son bouilli tout épais, en telle quantité qu'ils en laissent de reste; sitôt que cela arrive, ils ne tardent guères à être bons à tuer. Il y a des personnes qui ne donnent aux cochons pour toute nourriture, pour leur engrais, que le son fermenté des amidonniers, & elles s'en trouvent très-bien. Il y en a d'autres qui les en-

graissent avec des carottes ; la graisse qui provient d'une pareille nourriture est assez bonne ; on prétend cependant qu'elle devient mousseuse en cuisant.

On se gardera bien de donner aux cochons, pour nourriture journalière, des fruits gâtés ou pourris, quoique cela les engraisse, on les rend par-là malades. Quelques-uns leur donnent des criblures & balayeures de grange, & même un peu de froment ; l'orge est sur-tout une des choses qui les engraissent mieux, ainsi que du mays & des pois cuits ou moulus, ou trempés pendant long-temps dans l'eau ; le lard de ces animaux en est pour lors très-ferme & excellent ; aucune nourriture ne l'emporte. On voit souvent des paysans industrieux saigner leurs cochons, pour les engraisser plus sûrement & plus promptement. Dans quelque pays que l'on puisse être, on ne doit jamais se mettre en peine des cochons, car ces animaux se plaisent partout ; les forêts sont néanmoins les endroits où ils vivent le mieux, à cause des fruits sauvages dont elles sont remplies ; dans les années, où le gland y abonde, tous les soins pour les engraisser deviennent inutiles ; cette nourriture est suffisante pour leur faire prendre assez de graisse aux bois, le gland les engraisse parfaitement lorsqu'il est mur, & il l'est parfaitement quand il tombe ; c'est un fort bon usage de donner aux cochons, à leur retour des bois, de l'eau où on a mis de la farine d'yvraie, cela les fait dormir.

C'est un mauvais commerce que d'engraisser les porcs pour les vendre, lorsqu'il n'y a point de glands, le prix qu'on en tire n'équivaut pas à la dépense, c'est pourquoi on ne doit, dans ce cas, en nourrir que pour l'entretien de la maison ; les meuniers & les amidonniers en font cependant un grand commerce, mais ils ont des ressources que n'ont pas beaucoup d'autres ; les semences de hêtre, qu'on nomme *faine*, peuvent encore servir à l'engrais des porcs, mais le lard qui en provient ne vaut absolument rien ; dans les pays abon-

dans en châtaigne & mârons, on s'en sert aussi pour l'engrais des porcs, de même que des poires & pommes sauvages, dans les pays où elles sont nombreuses.

Dans les journaux d'Angleterre on trouve que l'expédient le plus promt pour engraisser les porcs est de mettre du sel parmi leurs alimens ; rien, dit-on, ne les fait engraisser plus vîte.

Quand on ne veut pas envoyer ses cochons à la glandée, on fait une provision suffisante de glands pour les leur donner dans leurs auges ; dans les pays couverts de forêts, & dans les années où ces fruits abondent, on en fait même un grand amas qu'on garde d'année à autre ; on les met pour cet effet sécher dans le four après qu'on en a tiré le pain ; cela les empêche de germer, & conséquemment de se gater ; ou bien on choisit un lieu sec, on y met les glands en monceaux sans les remuer, avant qu'ils n'aient tous entièrement sué ; & lorsqu'on veut s'en servir, on en prend toujours du mêmé côté de peur que le tenant venant à se défaire, les glands ne pourrissent après avoir germé ; on a remarqué (voy. *nos lettres sur les végétaux*) qu'un demi boisseau de glands, mêlé avec du son, qu'on fait manger tous les jours à un cochon, lui donnoit chaque jour une livre de graisse, pourvû que l'animal fut d'une constitution très-saine, & qu'on lui continuât cette nourriture pendant cinquante-cinq ou soixante jours.

Il faut donner souvent de la nouvelle litière aux cochons, sans cependant s'assujettir à ôter la vieille à chaque fois ; cela les entretient blancs ; d'ailleurs, ce changement leur plaît, car ils ne fouillent pas pour lors leur fumier, mais ils s'enveloppent simplement dans la litière fraiche ; il est certain que la paille souvent renouvellée les maintient presqu'autant que la nourriture qu'on leur donne : quand on veut avoir des porcs dont la chair soit tendre, & avec lesquels on puisse faire du petit-salé, on ne les laisse pas aller aux

champs, on leur donne dans leurs toits la nourriture convenable, & on les lave souvent pour les entretenir plus propres. Dans nos lettres sur les végétaux, déja citées, il est fait mention de toutes les plantes qui peuvent convenir aux porcs & de celles qu'ils rebutent ; parmi les premières, celles qui leur plaisent les plus sont les carottes, les navets, les truffles, la renouée ; les fruits à noyaux, & même les noyaux seuls ; les pommes leur plaisent beaucoup, quelquefois même encore les poires, mais ils ne veulent point de mûres. Le froment, le seigle, les pois, la faine, l'orge, le maïs, le bled sarrasin, sont pour eux une nourriture exquise.

Tout ce que nous avons prescrit pour l'engrais des cochons deviendroit inutile, si on n'avoit pas l'attention de les châtrer avant que de vouloir les engraisser ; les cochons doivent, dit-on, avoir six mois pour leur faire cette opération. Ceux qui prétendent qu'on doit toujours choisir cet âge, conviennent que si l'on fait plutôt cette opération, la chair en est beaucoup plus délicate, mais ils soutiennent en revanche, que les cochons n'en sont pas si beaux ; on en voit cependant réussir constamment bien dans des endroits où l'on a coutume de les châtrer en les sévrant ; on dit même, que plus ils sont jeunes, moins l'opération est dangereuse ; le printemps & l'automne sont les saisons les plus propres pour la castration des porcs ; car en été il est à craindre que la gangrène ne s'y metre, ou que le fruit, en hiver, n'offense tellement la plaie que les cochons en meurent.

Quand on veut engraisser les cochons, on choisit l'automne préférablement à l'été, tant par rapport à l'abondance de nourriture qu'à la diminution de la transpiration. On n'attend pas, comme pour le reste du bétail, que le cochon soit âgé pour l'engraisser ; plus il vieillit, plus cela est difficile & moins sa chair est bonne ; il est rare qu'on les laisse vivre plus de deux

ans, cependant ils pourroient croître encore pendant quatre ou cinq ans; ceux que l'on remarque parmi les autres par la grandeur & la grosseur de leur corpulence, ne sont que des cochons plus âgés que l'on a mis plusieurs fois à la glandée.

Aristote dit, que les cochons peuvent vivre vingt ans; il ajoute que les mâles engendrent & que les femelles produisent jusqu'à quinze, ce qui ne se réalise cependant pas toujours; quelques auteurs observent que la truie est pour ainsi dire en chaleur en tout temps; elle recherche les approches du mâle quoiqu'elle soit pleine, ce qui peut passer pour un excès parmi les animaux, dont la femelle, dans presque toutes les espèces, refuse le mâle aussi tôt qu'elle a conçû.

Les cochons aiment beaucoup les vers de terre & certaines racines; c'est pour trouver les vers & couper les racines qu'on les voit toujours fouiller la terre avec leur boutoir, mais ils la fouillent çà & là, & moins profondément que les sangliers; ces derniers la fouillent toujours en ligne droite : comme ces sortes d'animaux font beaucoup de dégât, il faut les éloigner des terres cultivées & ne les mener que dans les bois & sur les terres qu'on laisse reposer; lorsqu'ils sont aux champs & qu'il survient un orage ou une pluie fort abondante, il est assez ordinaire de les voir déserter le troupeau les uns après les autres, & s'enfuire en courant & toujours criant jusqu'à la porte de leurs étables.

Quoique les cochons soient fort gourmands, ils n'attaquent & ne dévorent point les autres animaux; ils mangent cependant quelquefois de la chair corompue, mais c'est peut-être plutôt par nécessité que par instinct; on ne peut cependant pas nier qu'ils ne soient avides de sang & de chair sanguinolente, puisqu'ils mangent quelquefois leurs petits, ainsi que nous l'avons déja observé, & même encore des enfans au berceau; dès qu'ils trouvent quelque chose de succu-

lent, de gras, d'humide & d'onctueux, ils le léchent & finissent bientôt par l'avaler; M. de Buffon dit avoir vû plusieurs fois un troupeau entier de ces animaux s'arrêter, à leur retour des champs, autour d'un monceau de glaise nouvellement tirée; tous léchoient cette terre qui n'étoit que très-legèrement onctueuse, & quelques-uns en avaloient une grande quantité.

Leur gourmandise est, comme l'on voit, aussi grossière que brutale; ils n'ont aucun sentiment bien distinct; les petits reconnoissent à peine leur mère & sont sujets à se méprendre & à tetter la première truie qui leur laisse saisir ses mammelles.

Cette espèce d'animal, quoiqu'abondante & fort répandue en Europe, en Afrique & en Asie, ne s'est point trouvée dans le continent du nouveau monde; elle y a été transportée par les Espagnols, qui y ont jetté des cochons noirs, de même que dans presque toutes les grandes isles de l'Amérique: ils se sont multipliés & devenus sauvages en beaucoup d'endroits; ils ressemblent à nos sangliers; ils ont le corps plus court, la hure plus grosse, & la peau plus épaisse que les cochons domestiques, qui dans les climats chauds, sont tous noirs comme les sangliers; les cochons sont communément blancs dans nos provinces septentrionales de France, & même en Vivarais, tandis que dans la province du Dauphiné, qui est très-voisine, ils sont tous noirs; ceux du Languedoc, de Provence, d'Espagne, d'Italie, des Indes, de la Chine, sont aussi de la même couleur. Le cochon de Siam ressemble plus au sanglier que le cochon de France; on en voit à la Chine dont le ventre des femelles traine à terre, tant leurs pattes sont courtes; & la queue des mâles, qui tombe vers la terre perpendiculairement, a un mouvement continuel comme la lentille d'une horloge. Un des signes les plus évidens de la dégénération des animaux de ce genre, sont les oreilles; elles deviennent d'autant plus souples, d'autant plus molles, que l'animal

eſt plus altéré, ou, ſi l'on veut, plus adouci par l'éducation & par l'état de domeſticité; & en effet, nos cochons domeſtiques ont les oreilles beaucoup moins roides, beaucoup plus longues, & plus inclinées que le ſanglier, qu'on doit regarder comme le modèle de l'eſpèce.

MM. Arnauld de Nobleville & Salerne, rapportent qu'un particulier leur fit préſent d'une eſpèce de béſoard de porc; c'étoit une petite pierre ronde, groſſe comme une noix muſcade, dure, compacte, legère, du poids de cinquante-quatre grains, aſſez liſſe & griſâtre en dehors, blanche en dedans, qui s'étoit trouvé, ſuivant ce particulier, dans la veſſie d'un porc; il paroît, ajoutent ces auteurs, que les pierres de porc ſont rares, car pluſieurs chaircuitiers auxquels nous montrâmes la nôtre, ne ſe ſouvenoient pas d'en avoir jamais trouvé de pareilles; au reſte, le cochon qui la portoit dans la veſſie n'étoit ni moins gras ni moins bon qu'un autre.

Ariſtote obſerve qu'en Illyrie, en Paonie, & en quelques autres lieux, il ſe trouve des cochons ſolypedes, c'eſt-à-dire, qui ont le pied ſimple, au lieu de l'avoir diviſé ou fourchu. M. Linneus va plus loing, puiſqu'il dit qu'on voit par-tout des cochons ſolypedes; nous croyons néanmoins que ces ſortes de cochons ſont des eſpèces de monſtruoſités qui péchent par défaut; comme il ſe trouve très-fréquemment des monſtruoſités d'autre nature parmi ces animaux, ainſi que nous le dirons plus bas.

Quoiqu'on diſe que le nombre des mammelles eſt relatif dans les différentes eſpèces d'animaux, au nombre de petits que la femelle doit produire & allaiter, néanmoins la truie qui n'a que douze mammelles, ſouvent moins & jamais plus, produit quelquefois juſqu'à quinze, dix-huit & même vingt petits. On lit, dans la nouvelle maiſon ruſtique, qu'on a vû en France des truies qui en ont eû juſqu'à trente-ſept d'une ſeule

portée, ce qui paroît incroyable. Schwenckfeld rapporte que la truie a quelquefois une superfétation, & qu'en l'an 1602, dans une ferme de son voisinage, une truie fit le premier jour quatre petits, & huit autres quelques jours après.

Quand une truie a cochonné, on prétend qu'elle donne au premier né la première mammelle, qui est la plus proche des jambes de devant, & celle qui contient le plus de lait; & ainsi de suite jusqu'aux derniers; aussi chaque petit, ajoute-t-on, connoit sa mammelle dans l'ordre qu'il est venu au monde; on ne voit pas qu'ils changent la leur pour en prendre une autre : cela ne paroît pas cependant se rapporter à ce que nous avons dit plus haut de ce petit animal, qu'il ne connoissoit pas sa mère; il peut fort bien ne la pas connoître, mais connoître au moins la position de la mammelle qu'il tete; ce dernier fait est même si vrai, qu'on remarque que si on ôte à la mère un de ses petits, la mammelle qu'il tetoit se flétrit incontinent.

Les cochons se battent avec d'autres cochons étrangers, quelquefois jusqu'à effusion de sang; mais il est rare qu'un cochon coupé ose résister à un verrat; celui-ci est comme le chef du troupeau, il ne craint point les chiens, il les attaque & les poursuit; dans sa furie il hérisse ses poils, il gratte la terre; il écume & il se montre quelquefois terrible aux hommes mêmes. Ces animaux viennent à la voix des personnes qui les appellent, lorsqu'ils y sont accoutumés de jeune âge, & obéissent à leur commandement; on s'en sert pour découvrir les trufles dont ils sont fort avides; voyez notre *dictionnaire des végétaux de la France*.

Il est parlé, dans les éphémérides des curieux de la nature, d'un cochon, dans le cœur duquel on trouva un nid de vers qui avoient presque rongé toute la substance de cette partie; & d'un cochon monstrueux, né sans poils, dont la chair, spongieuse & molle,

placée sur le devant de la tête, étoit assez semblable à la trompe d'un éléphant. Cette chair étoit mobile en tout sens, parsemée de quelques poils longs, en très-petit nombre; la mâchoire supérieure formoit le museau de l'animal & avoit aussi quelque rapport avec la trompe d'un éléphant, ensorte qu'il paroissoit avoir deux trompes: il avoit la langue pointue & hors de la gueule; la mâchoire inférieure étoit remarquable par sa courbure; les pieds étoient fourchus & recourbés, de manière que la pointe étoit tournée en haut.

Ambroise Paré fait aussi mention, dans ses œuvres, d'un cochon monstrueux né à Metz; il avoit huit jambes, quatre oreilles, la tête d'un vrai chien, les derrières du corps séparés jusqu'à l'estomac, ensuite réunis ensemble vers cette partie; il avoit en outre deux langues situées au travers de la gueule & quatre grandes dents de chaque côté, dessus & dessous; les sexes étoient confondus, ensorte qu'on ne pouvoit connoître si ces deux derrières de l'animal étoient mâles ou femelles; on ne remarquoit sous la queue de chacun qu'un seul conduit: nous avons rapporté cette description à la suite de notre traité sur l'*hydropisie & la jaunisse*, qui se trouve chez *Humblot*, libraire à Paris.

Les cochons sont sujets à plusieurs maladies: nous allons les examiner les unes après les autres, & nous en rapporterons en même temps les différens traitemens; nous aurons recours pour cet objet, à un excellent traité intitulé, *le Gentilhomme cultivateur*; c'est de tous les ouvrages celui où cette matière est la mieux discutée.

La fièvre attaque les cochons comme tous les autres bestiaux; pourquoi en seroient-ils exempts? La nourriture repugne à cet animal, malgré sa grande voracité, dès qu'il en est une fois atteint; il maigrit en peu de temps & il s'affoiblit, & si on néglige de lui donner du secours, il dépérit entièrement. Pour procéder régulièrement à la guérison de cette maladie, on commencera d'abord par faire à l'animal malade une saignée abondante der-

rière l'oreille, & si le sang ne coule pas librement par l'incision qu'on lui fera pour cet effet, on lui coupera un peu de la queue. La saignée faite, on le tiendra bien chaudement & on lui donnera des châpelures de pain trempées dans du bouillon avec un peu de pouliot haché bien menu; cette nourriture est une de celles qui lui plaisent le plus, il ne manque pas d'en manger dès qu'on la lui présente, se trouvant d'ailleurs soulagé par la saignée; mais on ne lui en laissera pas beaucoup manger, on la lui ôtera même aussitôt qu'il en aura gouté; c'est ainsi qu'on reveille son appétit, il en devient par là vorace; on ajoute pour lors une demi-once de *philonium romanum* sur quatre pintes des susdites châpelures, & on lui en fait avaler une petite quantité; on lui interdit ensuite toute nourriture pendant huit heures; on l'affame par ce moyen & il prend conséquemment, sans repugnance, le restant de ces châpelures qui opèrent ordinairement sa guérison. Si cependant on s'apperçoit que le jour suivant l'animal ne se porte pas mieux, on lui réitèrera la saignée & on lui donnera le même remède; lorsqu'on le voit manger avec appétit, on peut dire qu'il est guéri.

La maladie à laquelle le cochon est le plus sujet, est la ladrerie; cette maladie lui provient de la grande quantité de mauvaise nourriture que cet animal avale; elle se manifeste, dit M. Dupuy Demportes, par une tûmeur qui se forme sur ses yeux; lorsqu'il en est affecté, il tient sa tête fort panchée, il devient foible, languissant, & refuse toute nourriture.

Le rédacteur du dictionnaire œconomique prétend qu'il y a trois manières de connoître si un cochon est ladre: 1.° lorsque lui levant la langue on voit dessous de petites pustules noirâtres.

2.° Lorsqu'il ne peut se soutenir sur les pieds de derrière.

3.° Enfin, lorsque la soie qu'on lui arrache de dessus

le dos eſt ſanglante à la racine ; ſon palais & ſa gorge ſe chargeront encore de puſtules pareilles à celles de deſſous la gorge ; enſuite ſa tête, & en général tout le corps ; quelquefois il n'en a que très-peu, & le plus ſouvent point du tout à la langue, mais quand on vient à le tuer on l'en trouve intérieurement infecté ; on regarde pour lors ſa chair comme mal-ſaine pour ſervir d'aliment ; le vendeur eſt obligé d'en rendre le prix, & le porc eſt jetté à la voirie ; mais s'il ne ſe trouve, après l'avoir tué, que quelques grains ſuperficiels, un mois de ſalaiſon peut corriger ce défaut ; la viande, à ce qu'on dit, n'en eſt même que plus délicate.

Pour tâcher de guérir les cochons de cette maladie, on nettoyera régulièrement tous les jours leurs toits ; on ne les laiſſera point manquer de bonne & de fraiche litière ; on les ſaignera ſous la queue, on les baignera enſuite dans de l'eau claire, & on les laiſſera promener long-temps ; on ne leur épargnera pas le manger ; la meilleure nouriture qu'on puiſſe pour lors leur donner ſera du marc de raiſin mêlé avec du ſon & de l'eau ; ſi le mal ne diminue pas entièrement par ce régime, il diminue certainement.

Un remède que propoſe encore le dictionnaire œconomique, pour cette maladie, eſt le ſuivant : vous enveloppez dans un linge un peu d'antimoine minéral en poudre, & vous le mettez infuſer pendant vingt-quatre heures dans une leſſive faite avec des cendres de vigne ſauvage ; vous y ajoutez une pincée de ſel de ſaturne, & vous en faites prendre au cochon un verre entier mêlé dans du ſon pendant huit ou neuf jours.

L'auteur du journal œconomique du mois d'août 1751, dit qu'il faut pulvériſer de l'antimoine crud, le mêler avec un peu de farine d'orge & en repandre ſur la langue de l'animal infecté de ladrerie ; ce remède, ſuivant lui, le guérit infailliblement ; on n'en fera uſage que lorſque les petites puſtules noirâtres ſont bien formées ſous la langue, ou que cette maladie ſe manifeſte

nifeste par l'enrouement de l'animal ; on lui en donne plusieurs fois la semaine ; & quand il ne s'agit que d'en garantir le cochon, une seule fois par semaine suffit.

On rapporte, dans le Gentilhomme cultivateur, un autre remède qu'on dit très-bon pour cette maladie ; faites échauffer, dit l'auteur de cet ouvrage, un breuvage dans lequel vous mettrez une demi-livre d'herbe hépatique grise & de l'ocre rouge gros comme un œuf, avec assez de nitre en poudre pour couvrir une pièce de douze sols ; le cochon sera tenté d'en manger, pourvu cependant qu'on l'ait tenu trente-six heures sans lui rien laisser prendre, avant que de lui présenter ce mêlange ; dès qu'il en aura un peu avalé, on le lui ôtera aussitôt, & on le lui représentera de quatre heures en quatre heures ; la seconde fois il en mangera un peu plus, & son appétit reviendra peu-à-peu : on aura attention de mettre un peu de nitre & beaucoup d'herbe hépatique dans tout ce qu'on lui donnera ; ce remède opère ordinairement son effet, à moins que la maladie ne soit si invétérée, qu'elle ne soit devenue incurable, ce qui arrive assez souvent.

Une troisième maladie qui affecte les cochons est la jaunisse ; on reconnoît qu'ils en sont attaqués par la couleur jaune dont leurs yeux sont chargés ; cette couleur paroît aussi autour de leurs lévres, & le dessous de leurs mâchoires est enflé ; les symptomes de cette maladie étant connus, voyons à présent le traitement.

Prenez de la grande chélidoine, exprimez-en le suc, & ajoutez-y une quatrième partie de vinaigre ; pilez en même temps une certaine quantité de cloportes ; préparez-en ensuite un breuvage chaud ; la dose est d'une demi-livre de cloportes en poudre sur une pinte de suc de chélidoine mêlé avec le vinaigre ; on tiendra l'animal pendant trois heures sans le laisser manger, avant que de lui présenter le breuvage, & six heures après qu'il l'a pris.

Si l'animal malade ne le prend pas tout-à-fait, il faut le lui ôter auſſi-tôt qu'on s'apperçoit de ſon dégoût, & le lui repréſenter une demi-heure après; c'eſt ainſi qu'on peut engager un cochon à manger, quelque malade qu'il ſoit, c'eſt même la vraie méthode pour guérir les maladies dont il eſt attaqué; & en effet, dit l'auteur du Gentilhomme cultivateur, ſi un cochon, qui par ſa nature eſt un animal vorace, ceſſe de manger, il dépérit ſubitement & en meurt même, ſi on ne trouve le moyen de le remettre en appétit.

Des différens animaux qui exiſtent ſur la ſurface du globe, il n'y en a aucun qui ait naturellement l'eſtomac plus à l'épreuve que le cochon; ſa grande voracité l'expoſe néanmoins à ſouffrir de cette partie au point de vomir la nourriture qu'il a priſe. Ce vomiſſement fait des progrès rapides ſi on ne s'y prend pas à temps; on commencera d'abord par lui changer ſa nourriture; on ajoutera même, s'il eſt néceſſaire, une médecine à la nouvelle qu'on lui donnera; on le nourrira, par exemple, de féves, dans un peu d'eau, & on lui ſupprimera tous les alimens groſſiers dont il eſt avide; ſi le mal perſiſte, ou même s'il augmente, on mêl ra tous les jours une once de mithridate avec ſa nourriture; ſon eſtomac s'échauffera & ſe fortifiera, pourvû cependant qu'on ait l'attention de lui continuer de bons alimens.

Une maladie qui affecte encore les cochons, eſt celle qu'on nomme rougeole, on la connoît à la rougeur des yeux, à la ſaleté de la peau, & à la répugnance qu'ont ces animaux pour toute eſpèce de nourriture; lorſqu'on s'appercevra qu'ils en ſont affectés, on les tiendra à jeun pendant trente-ſix heures; on leur préſentera pour lors, cependant en petite quantité, une nourriture chaude & bien préparée; on y ajoutera quarante grains de ſel de corne de cerf & deux onces de bol ammoniac; on continuera ce régime juſqu'à parfaite guériſon, & même quelques jours

au-delà ; pour éviter la rechutte ; on aura en outre attention de renouveller souvent leurs litières ; rien ne favorise plus l'opération des remèdes.

La léthargie est une maladie assez commune aux cochons ; ils s'assoupissent pendant le jour & négligent la nourriture qu'on leur donne, en sorte que peu-à-peu ils en maigrissent, & ils en périroient infailliblement si on n'y apportoit remède.

Pour remplir les indications qui paroissent les mieux convenir dans la léthargie des cochons, on leur fera une saignée abondante derrière l'oreille, ou on leur coupera une partie de la queue deux heures après la saignée ; on leur donnera, le matin, à-peu-près une pinte de nourriture chaude, dans laquelle on mettera une certaine quantité de suc de pourpier sauvage ; ils ne manqueront pas d'essayer d'en manger, pourvû qu'on les ait tenus auparavant pendant quelques temps à jeun ; ils n'ont pas plutôt avalé un peu de ce mêlange qu'ils vomissent. Ce vomissement, qui met tous les ressorts en mouvement, réveille les cochons & quelquefois les guérit à la première dose ; ce qu'on reconnoît lorsqu'ils marchent librement, qu'ils sont gais & qu'ils ne demandent pas mieux que de se promener.

On appelle ratelle, le gonflement de la ratte des cochons ; la gourmandise rend ces animaux fort sujets à cette maladie ; on prétend qu'elle leur provient pour l'ordinaire d'un engorgement des glandes ; lorsqu'on remarquera quelques cochons qui se panchent d'un côté en marchant, on doit être convaincu, ou que leur ratte est enflée, ou qu'il y a quelqu obstruction ; pour les secourir efficacement dans ce cas, on exprimera le suc d'une bonne quantité de feuilles & de sommités d'absynthe, on y ajoutera un peu de suc de pouliot, & on en donnera une pinte dans la nourriture qu'on présentera à chacun d'eux jusqu'à un entier retablissement ; la guérison de ces animaux se reconnoît à leur marche libre & à leur tranquillité. Si la mala-

die eſt opiniâtre & réſiſte à ce régime, on procédera pour lors à une ſaignée ; on ſupprimera enſuite, pendant quatre heures, toute ſorte de nourriture, & on fera avaler aux bêtes malades quatre bols compoſés de la façon ſuivante.

Prenez dix grains de ſcammonée, vingt-cinq grains de rhubarbe de moine réduite en poudre impalpable ; mêlez le tout avec une ſuffiſante quantité de farine de bled de Turquie, ou, à ſon défaut, de froment, & avec une ſuffiſante quantité de ſucs d'abſynthe, juſqu'à conſiſtance de bols ; vous les enveloppez de farine, pour que le goût de l'abſynthe ne répugne point à l'animal, & vous lui donnerez pour boiſſon, tant qu'il en voudra, de l'eau de ſon bien chaude.

On guérit encore les cochons attaqués de cette maladie en éteignant dans leur boiſſon des charbons de tamariſc allumés.

Le cour-de-ventre eſt une maladie commune chez la plupart des beſtiaux, & encore plus chez les cochons ; la mauvaiſe nourriture, que leur grande voracité leur fait prendre, la leur cauſe ordinairement ; elle agit d'autant plus vivement ſur eux, qu'ils ſont naturellement relâchés, & que la mucoſité de leurs inteſtins eſt plus aqueuſe que mucilagineuſe ; pour ſapper cette maladie au premier abord, on ajoutera uniquement à la nourriture qu'on donne ordinairement à ces animaux, une demi-livre de coſſes, ou autrement de calyces de glands ; quand ce remède produit l'effet qu'on en attend, on le continue juſqu'à guériſon ; mais s'il ne ſuffit pas, on mêle pour lors avec la nourriture une poignée de racine de tormentille, hachées bien menue ; ordinairement cette dernière plante complette la guériſon ; quand la maladie eſt invétérée, il faut avoir recours au remède ſuivant : on prend de la racine de fumeterre ſéche & pulvériſée environ deux gros, de la rhubarbe de moine, ou même de la vraie rhubarbe, un demi-gros, des coques

d'œufs réduites en poudre impalpable, un gros; on incorpore le tout avec de la graisse ou du beurre, n'importe, on y met une suffisante quantité de grains de bled de turquie grillés & réduits en poudre; on coupe cette espèce de pâte par petits morceaux qui ne soient pas plus gros que des lentilles, & on les mêle avec du son un peu chaudement détrempé; on tient cinq ou six heures l'animal à jeûn avant de lui présenter cette composition; pressé par l'appétit, il la mangera, & on aura tout lieu d'en voir l'efficacité; on continue tous les matins ce régime jusqu'à sa guérison complette.

Rien n'est plus ordinaire que de voir les cochons avec des tumeurs ou des enflures dures & des ulcères qui se forment sur plusieurs parties de leur corps; on observera bien le moment dans lequel ces tumeurs commenceront à se ramollir, pour les ouvrir dans toute leur étendue & presser les lévres de la plaie avec le pouce, afin que la marière sorte & que la suppuration soit complette. L'opération faite, on oint toutes les ouvertures avec du gaudron & du sain-doux; la cure en est infaillible.

On met au rang des maladies du cochon la saleté de sa peau; elle devient quelquefois farineuse & se couvre de petits ulcères qui le font dépérir, à moins qu'on n'y apporte un prompt secours; on commence la cure de cette maladie par saigner le cochon sous la queue; la saignée doit être au moins d'une pinte; on prépare ensuite de l'eau de savon, on frotte une brosse de savon mol, on la trempe dans l'eau, & on en frictionne l'animal: cette opération faite on le lave ensuite avec de l'eau de chaux, on tient son toit bien propre & on lui donne une bonne nourriture; deux jours après on repête encore une fois la friction & on le lave avec de l'eau de chaux; si après tous ces secours il ne guérit pas, on peut être assuré que son sang est corrompu: on mêlera pour lors une bonne quantité de fleurs de souffre à tout ce qu'il mange; on fera en

même-temps usage des remèdes ci-dessus indiqués ; si la peau est entamée, il faut la frotter avec du goudron & du sain-doux mêlés ensemble ; & pour accélerer la guérison, on ajoutera à ce mêlange des fleurs de souffre.

Il survient aux oreilles des cochons une espèce de mal occasionné par la boue & les autres saletés qui s'attachent à leurs oreilles, mais le plus souvent encore par les morsures des chiens ; quelquefois ces deux causes se trouvent réunies ; les chiens font des blessures, & la saleté qui s'y rassemble forme des plaies purulentes ; quand les cochons ont ces sortes de plaies, on lave d'abord leurs oreilles avec du vinaigre bien chaud & égale quantité de goudron & de sain-doux, on y ajoute un peu de savon ; on repete cette friction jusqu'à la cure parfaite.

Une maladie des plus funestes aux cochons, c'est lorsque leur peau se trouve couverte de boutons ; ils en sont minés insensiblement & ils en dépérissent totalement ; cette maladie est une espèce de galle qui se communique avec le temps au sang, qui le corromp & qui met l'animal dans un état dont il ne revient point : la malpropreté du toit, & une nourriture mal saine, en sont toujours la cause ; ce qu'il y a de dangereux en elle, c'est qu'elle est contagieuse & qu'elle infecte en peu de temps tous les cochons qui communiquent avec ceux qui en sont attaqués ; pour procéder à sa cure, la première chose qu'on fera sera de mettre une once de thériaque de Venise dans la nourriture qu'on lui donne ; on lave ensuite les boutons avec de l'eau de savon, & on les frotte avec deux livres de sain-doux, après y avoir ajouté une pinte de goudron & des fleurs de souffre, autant qu'il en faut pour donner à ce mêlange la consistance d'un onguent ferme ; on fait tous les soirs une friction jusqu'à ce que l'animal soit guéri ; on le purgera, dans le commencement de sa convalescence, avec les drogues que nous avons pres-

crites en parlant du gonflement de la ratte. Si la maladie résiste aux frictions, on ajoutera à l'onguent une demi-once de mercure, & on aura attention de tenir à l'animal le ventre libre.

Les auteurs prétendent que quand les cochons sont attaqués de maladies pestilentielles, ce qui n'est pas commun, on les guérit facilement par le moyen des racines d'asphodèle, grossièrement pilées, qu'on jette dans leur auge, ou autres endroits où ils boivent, ou même encore dans quelques lieux où ils ont coutume de se veautrer. Si ces animaux ont quelques maladies inconnues, il faut les tenir enfermés pendant un jour & une nuit sans leur donner ni à boire ni à manger; on mettra en même-temps infuser dans de l'eau des racines de concombre sauvage pilées, pour lui donner à boire le lendemain; quand il en aura bû abondamment, il ne tardera pas à vomir; ce qui annoncera la cause de sa maladie. Quelques écrivains disent, je ne sçai sur quel fondement, que les cochons ne deviennent point malades si on leur donne à manger dix écrevisses de rivière. J'ai vu donner avec succès, comme préservatif, à ces animaux des branches & feuilles de livesche parmi leur nourriture. On est en général toujours certain qu'un cochon est malade quand il penche l'oreille, qu'il est plus paresseux & plus pesant que de coutume, ou bien lorsqu'il est dégoûté : il peut arriver aussi qu'un cochon malade ne donne aucun de ces signes; mais ce qui peut faire soupçonner en lui quelques infirmités, c'est lorsqu'au lieu de conserver son embonpoint ordinaire, on le voit diminuer peu à peu; pour lors, afin de s'en éclaircir, on prend à contrepoil une poignée de soie sur son dos, ou sur le cou, & on la lui arrache. Si la racine de cette soie est nette & blanche, c'est bon signe; mais si on y apperçoit quelque marque sanglante ou noirâtre, ou une sanie épaisse, on peut assurément juger que le cochon est malade; il ne

s'agit plus alors que d'examiner quel eſt le genre maladie.

Le cochon eſt d'un uſage commun en aliment, & d'une grande reſſource pour le peuple & les gens de la campagne. Pour qu'il ſoit bon, il ne faut pas qu'il ſoit ni trop jeune ni trop vieux; il faut de plus qu'il ſoit gras, tendre, & qu'il ait été nourri de bons alimens; la chair de cet animal nourrit beaucoup & fournit un aliment qui ne ſe diſſipe pas aiſément, mais elle ſe digère difficilement & produit des humeurs lentes, viſqueuſes & groſſières; c'eſt ce qui fait qu'elle ne convient pas aux vieillards & aux perſonnes foibles & délicates, & qu'elle n'eſt propre qu'aux jeunes gens d'un tempérament ſec & bilieux, & qui ont un bon eſtomac, ou aux gens de la campagne qui ſont accoutumés à de violens exercices du corps.

La truie ni le verrat ne ſont pas ſi recherchés en aliment que le porc châtré, d'autant que ſa chair eſt d'un goût moins agréable; quant aux cochons de lait, pluſieurs perſonnes l'eſtiment beaucoup, & on le ſert ſur les meilleures tables après l'avoir fait bien rotir & farcir avec des herbes fines; mais il eſt viſqueux & ſe digère difficilement.

Avant que d'employer les cochons pour alimens, on les engraiſſe comme nous avons dit ci-deſſus, après quoi on les tue; le meilleur temps pour cette opération eſt depuis la St. Martin juſqu'au Carnaval, quoiqu'il y ait cependant des endroits où on les tue durant toute l'année, même pendant l'été; pour les tuer plus facilement, on les chatouille ſur le dos pour pouvoir plus aiſément les terraſſer; après qu'ils ſont tués, ſelon les différens uſages du pays, on les pele comme les cochons de lait en les lavant dans l'eau bouillante, ou bien on les fait griller dans la paille, dont on les entoure & qu'on allume, les cochons étant poſés ſur des buches. On prétend que celui qui eſt pelé à l'eau bouillante a

la chair plus blanche, mais en revanche, elle eſt moins bonne & moins ſucculente que la chair de celui que l'on grille.

Quand un cochon eſt grillé, on le lave, ou bien on le ratiſſe ſimplement avec un couteau, après quoi on le pend à un croc par les pieds de derrière, pour l'ouvrir & lui ôter les entrailles, dont on ſe ſert pour faire les andouilles, les boudins & les ſauciſſes; le ſang eſt auſſi d'un grand uſage pour faire les boudins. Le cochon ne ſe coupe en morceaux pour être ſalé, qu'après qu'il eſt totalement refroidi & que ſa plus grande humidité eſt entièrement diſſipée; on dit encore qu'il faut laiſſer un peu faiſander cette viande avant de la mettre au ſel; on prépare à cet effet un ſaloir qui ſoit bien relié & tellement ajuſté que la ſaumure ne puiſſe s'en écouler; il faut qu'il ſoit garni d'un couvercle qui puiſſe même ſe fermer à la clef; on lave d'abord la ſaloir avec de l'eau chaude & des herbes aromatiques; on le laiſſe enſuite ſécher, après quoi, on fait bouillir deux ou trois bonnes poignées de genièvre, ou même pluſieurs rameaux de cet arbuſte, dans un chaudron d'eau; quand le tout a bouilli pendant quelque temps, on le jette dans le ſaloir, & on l'y laiſſe juſqu'à ce que tout le bois en ait pris l'odeur; enfin, on vuide cette eau, on y met de l'eau fraiche, on lave bien tout le ſaloir & on la jette.

Voici actuellement la méthode de ſaler le lard & la viande de cochons; on les coupe par morceaux; on étend tous les morceaux les uns après les autres ſur le ſaloir; on les frotte de ſel avec la main, en ſorte qu'il n'y ait pas le moindre petit endroit qui n'en ait été pénétré; à meſure qu'on ſale les morceaux, on les arrange dans le ſaloir; on ſerre l'un contre l'autre & on les entaſſe par lit; on les laiſſe pendant huit jours en cet état; au bout de cet eſpace, on les change de ſituation en mettant deſſous ceux qui étoient deſſus, & en frottant de ſel les endroits où il n'y en auroit pas eu

aſſez; on les dérange ainſi juſqu'à ce que le lard paroiſſe luiſant; on bat alors chaque pièce avec un bâton pour en ôter le ſel ſuperflu, puis on les attache à un endroit à l'abri de la chaleur; mais pour les garder plus long-temps, il faut auparavant les mettre pendant quelque temps à la cheminée.

Ou bien on s'y prend ainſi pour ſécher les cochons; après en avoir ôté les dedans, les jambons, les épaules, la tête & autres gros morceaux, on fend tout le reſte en deux parties : on les ſale bien, on paſſe deſſus, & par deux ou trois fois, un rouleau à force de bras, pour faire pénétrer le ſel, & de deux jours en deux jours, après quoi on pend le ſalé au plancher & on ſale de même les pièces qu'on a levées.

Il y a des perſonnes qui ont une méthode particulière pour conſerver le lard; après qu'il a été pendant quinze jours dans le ſel, elles font proviſion d'une caiſſe où on en puiſſe au moins mettre trois grandes pièces; elles mettens d'abord du foin au fond; elles enveloppent enſuite chaque pièce de lard dans du foin, & elles mettent une couche entre deux, cela empêche le lard de ſe rancir, & on le trouve au bout d'un an auſſi frais que le premier jour; on aura ſeulement ſoin de le garantir des rats & d'autres inſectes qui peuvent ſe couler dans la boëte.

Aux Indes, tant Orientales qu'Occidentales, en Géorgie, &c. le cochon paſſe pour un très-bon aliment dans tous les temps & dans tous les cas. R. Lade rapporte que cet aliment reſſerre le ventre à la Havane, tandis qu'il le relache daus ce pays; les médecins y conſeillent le porc roti après la purgation.

Le cochon eſt regardé comme un animal immonde dans la loi Judaïque, & même encore chez les Mahometans.

On vante beaucoup parmi nous le lard du cochon de Syracuſe, & le jambon de Mayence. Du temps de Galien, les athlètes qui s'exerçoient à la lutte, n'étoient

jamais plus forts ni plus vigoureux que quand ils vivoient de chair de cochon ; les gens de mer en font encore actuellement grand usage ; la graisse de l'épiploon & des intestins, qui est différente du lard, fait le saindoux & le vieux oing ; cette graisse est très-employée dans la cuisine pour préparer différens alimens ; on prétend que le scorbut, qui est si commun dans le Nord, ne provient que du fréquent usage de la chair salée & fanée du cochon.

Après avoir considéré cet animal comme aliment, examinons le à présent comme médicament ; la médecine tire du cochon, pour la matière médicale, différentes parties, telle que sa graisse, son fiel, ses excrémens, & de la truie, la vulve, ou partie naturelle ; la graisse recente, appellée panne ou saindoux, lorsqu'elle est nouvellement fondue, est anodine & émolliente ; on l'emploie principalement dans les pommades & onguens rafraichissans, comme l'onguent rosat, &c. on s'en sert pour appaiser les douleurs invétérées des reins & des articulations ; on la mêle encore dans les cataplasmes propres à ramollir les tumeurs accompagnées d'inflammation ; Borellus donne pour un remède excellent contre la brûlure, l'application de feuilles de laurier enduites de graisse de porc bouillante ; pour faciliter la sortie des dents des enfans, l'usage assez ordinaire des nourrices, est de leur frotter les gencives avec une couenne de lard : Etmuller donne comme un excellent remède contre les toux violentes la composition suivante : on prend trois têtes d'ail, on les pile, & on les incorpore avec une suffisante quantité de graisse de porc pour faire un onguent, dont on oint les plantes des pieds devant le feu, le soir en se couchant ; & étant au lit, on en oint aussi un peu l'épine du dos. Ce remède n'aura pas été fait trois fois, que la toux cessera infailliblement ; le vieux lard fondu & coulé produit de bons effets en liniment pour déterger les pustules de la petite-vérole, & empêcher qu'elles

ne creusent ; on s'en sert encore pour déterger & consolider les plaies ; l'oing est de la graisse de porc qu'on a laissé vieillir & qui a pris une odeur rance & puante par le long séjour qu'elle a fait dans les pots : cet oint est émollient & résolutif, étant appliqué extérieurement ; les ouvriers s'en servent pour oindre les essieux, les rouleaux des presses & plusieurs autres instrumens ; le cambouis n'est autre chose que du vieux oing noirci par une impression de fer qu'il a prise par le frottement autour des essieux des roues des carosses & des charrettes ; il est bon en liniment pour calmer la douleur des hémorrhoïdes, & pour les résoudre. Le fiel de porc est utile aux affections des yeux & des oreilles, il déterge & guérit les ulcères qui arrivent à ces parties ; on le fait dessécher pour le mêler dans les suppositoires, où il sert d'aiguillon ; on prétend qu'il fait croître les cheveux, d'autres disent le contraire. La fiente de cochon est discussive & résolutive ; on la met toute chaude sur les démangeaisons, les exanthèmes & les autres tumeurs dures de la peau, elle arrête l'hémorrhagie du nez par son odeur forte, ou broyée dans de l'eau & attirée par les narines.

La même fiente toute chaude enveloppée dans un linge & appliquée sur la vulve est un remède éprouvé contre l'hémorrhagie de la matrice : son infusion dans du vin blanc, dont on donne la colature à la dose de trois ou quatre cueillerées est très-vantée dans les éphémérides d'Allemagne contre les fièvres intermittentes, qu'elle emporte par les sueurs abondantes qu'elle procure ; on assure encore que cette fiente guérit les morsures des bêtes venimeuses.

La vulve ou la partie naturelle de la truie est recommandée dans les auteurs comme un excellent spécifique contre l'écoulement involontaire des urines ; ce remède a toujours réussi dans les cas où d'autres avoient échoué ; il n'exige aucun régime, & l'on peut accommoder ce mets de quelle façon on le voudra pour le faire man-

ger à la perſonne incommodée ; il le faut continuer pendant quelques jours ; l'auteur de la gazette ſalutaire prétend que la veſſie produit le même effet ; il attribue encore des propriétés aux poumons & à l'aſtragale ; les premiers ſont excellens pour les écorchures des pieds, & le ſecond, pour les fractures des os & pour les douleurs du col & de la tête.

Des uſages médicinaux paſſons aux œconomiques ; le vieux oing ſert en partie d'appas pour attirer les loups, renards & rats ; on s'en ſert encore pour graiſſer les eſſieux des roues, comme nous l'avons déja dit ; le ſang de cet animal entre dans quelques compoſitions d'appas pour le poiſſon.

Nous parlerons de l'utilité de ſon fumier dans l'article *fumier*. Voy. cet article. Le verrat & la truie ont le cuir fort épais ; on s'en ſert pour relier de très-grands livres qui fatiguent beaucoup ; on en fait auſſi des cribles ; on prépare des vergettes, des broſſes & des pinceaux avec les ſoies.

Avant de finir cet article, nous allons rapporter, d'après le dictionnaire portatif du cultivateur, le profit que peut rapporter annuellement le cochon ; il eſt, dit l'auteur de ce dictionnaire, d'un grand rapport, & on en peut faire un commerce excellent, puiſqu'une truie porte deux fois l'année, & qu'elle donne à chaque fois dix ou douze cochons ; ainſi en vendant ſeulement un écu chaque petit cochon au bout de trois ſemaines qu'il eſt né, une truie rapporte vingt-quatre écus par an ; ſi on a ſeulement quatre truie, leur produit pourroit aller à 300 liv. ainſi à proportion ; nous avons en outre fait voir tous les différens uſages, qui ſont très-nombreux, auxquels on peut employer les différentes parties de cet animal ; évaluons donc actuellement la dépenſe & le gain qu'on peut faire à élever des cochons. Quoique l'éducation de ces animaux ne ſoit pas une des plus avantageuſes parties de l'économie champêtre, on ne doit cependant pas la mettre

au nombre des plus mauvaifes. Et en effet, dix bonnes truies peuvent rapporter annuellement, en deux portées, cent foixante cochons, mettant chaque portée à huit petits; les quatre-vingts premiers, qui viennent ordinairement aux environs de Noel, n'ont befoin que d'un peu de lait de beurre, ou d'un peu de grain & de farine mêlés, jufqu'à la S. Michel qu'ils parcourent les chaumes; & dans ce temps on peut les vendre 6 liv. & même 6 liv. 10 fols, ce qui monte pour le total depuis 480 liv. jufqu'à 520 liv. La feconde portée tombe ordinairement en juin ou juillet; mais fi l'on trouvoit de la difficulté à nourrir les petits cochons en hyver, on peut vendre cette feconde portée après la S. Michel, au moins 3 liv. la pièce, ce qui fait encore 240 liv. le rapport de ces deux portées joint, fe monte ainfi à 720 liv. ou 760 liv. Sur quoi il faut déduire le prix du petit grain pour nourrir les dix truies pendant toute l'année, & les petits cochons jufqu'au temps de la vente, ce qui peut faire par an quarante boiffeaux; cette quantité, il eft vrai, ne fuffit point pour engraiffer les cochons; mais jointe au fourage, qui confifte en balayure de granges, feuilles de choux & autres herbes, felon la fituation des lieux, elle fuffit pour les faire fubfifter. Le boiffeau de ce petit grain, compté à 4 liv. ce qui eft au plus cher, fait 160 liv. Le falaire du pâtre, compté au plus à 40 liv. c'eft en tout 200 liv. Il refte donc de bénéfice 520 liv. ou même 560 liv. d'où il fuit que chaque truie rapporte par an 52 à 56 liv. Quant à l'engrais des cochons, le bénéfice n'en eft pas bien confidérable, ainfi que nous l'avons obfervé plus haut, à moins qu'on ne les mette à la glandée; mais quand on les y met dans les années d'abondance, de combien ne multiplie-t-on pas le produit de ces animaux?

Les andouilles, le boudin, les cervelats & les fauciffes, font des préparations alimentaires trop ufitées

pour ne pas donner ici la méthode de les préparer.

Les andouilles de Troyes sont très estimées; on les prépare ainsi : on prend des boyaux de cochons préparés à cet usage; après qu'ils sont bien lavés, on les fait tremper avec une fraise de veau ou d'agneau dans du vin blanc, sel, poivre, oignons en tranches, ail, thin, laurier, basilic; on met ensuite égoutter, on coupe la fraise en filet avec de la panne aussi en filets; on assaisonne de sel fin, fines épices, un peu d'anis pilé; on emplit les boyaux de façon cependant qu'ils ne soient pas trop pleins; on ficele les deux bouts; on les fait cuire dans du bouillon avec un peu de panne, un bouquet de persil, ciboules, ail, thim, laurier, basilic, sel, poivre & oignon; la cuisson faite, on les laisse réfroidir dedans, & on les sert grillées.

Le boudin ordinaire s'apprête de la manière suivante: on fait cuire de l'oignon haché, suivant la quantité de boudin que l'on veut faire, avec du saindoux qu'on passe sur le feu jusqu'à ce qu'il soit cuit; on met ces oignons avec de la panne coupée en dez, du sang de porc, & un quart de coëne sur la totalité, sel fin, fines épices; on mêle le tout ensemble, & on l'entonne dans des boyaux de cochon de la grandeur qu'on jugera à propos; on les ficelera à chaque bout; on prendra garde que les boyaux ne soient pas trop pleins; on les mettra dans l'eau bouillante pour les faire cuire; pour voir s'ils sont cuits, on les pique; si le sang ne sort plus, c'est une marque qu'ils sont cuits; si on veut les avoir plus délicats, on fait cuire de l'oignon de la même façon; sur une chopine de sang, on met un demi-septier de crême, huit jaunes d'œufs avec les blancs fouettés, une livre & demie de panne coupée par filets; l'assaisonnement & la façon de même.

Pour faire des cervelats excellens, on prend douze onces de viande de porc qu'il faut hacher; on en ôte les peaux & les nerfs; en les hachant on les arrose de vin rouge; on prend ensuite deux livres de lard frais,

coupé en façon de petits dez ; on mêle le lard avec la viande ; lorsqu'elle sera hachée, on y ajoute dix gros de poivre blanc bien concassé, un gros de fleurs de muscade, pareille quantité de basilic sec & de thim, un demi-gros de sarriette, dix onces de sel, un once de salpêtre, le tout bien pilé & réduit en poudre, des échalotes coupées menues à discrétion, un peu d'écorce d'orange rappées ; on mêle le tout ensemble, & on l'arrose de vin rouge ; il en faut une pinte y compris celui que l'on veut mettre en hachant la viande. On laisse le tout pendant vingt-quatre heures avant de remplir les boyaux ; on prend ensuite ceux que l'on nomme fuseaux pour les remplir ; étant pleins on les pend dans la cheminée ; on les laisse sécher pendant huit ou dix jours ; ensuite on les range dans un pot, & l'on y verse du saindoux fondu : il en faut un bon pouce au-dessus des cervelats pour les bien conserver.

Les saucisses sont les dernières préparations alimentaires dont il nous reste à parler, & qu'on fait aussi avec la chair de cochon ; on en prend où il y a plus de gras que de maigre, on la hache avec persil, ciboules, sel, force épices, une cuillerée d'eau-de-vie ; on mêle le tout ensemble, & on le met dans des boyaux de la grosseur que l'on veut faire les saucisses ; on ficele & on fait griller. Quand on veut faire des saucisses aux truffes, au lieu de persil & de ciboules, on y met des truffes hachées, & on les finit de la même façon qu'on l'a indiqué ; A l'égard des saucisses au vin de Champagne & au vin du Rhin, on prend de la chair, comme il a été dit, on ne la hache pas cependant si fine, on lui fait prendre le goût dans le vin, on la met égoûter, & on l'assaisonne de sel & fines épices.

CŒUR, c'est un corps musculeux, ou pour mieux dire, d'une substance composée d'une suite continue de fibres différemment entrelacées Sa situation est toujours dans la cavité de la poitrine ; c'est là où toutes

les

les veines aboutissent, & d'où toutes les artères tirent leur origine; sa contraction & sa dilatation alternative, le rendent l'instrument principal de la circulation du sang, & le principe de la vie. On remarque dans tous les animaux que le cœur a la figure d'un cône, ou d'une pyramide; la partie supérieure est la plus large; elle est par cette raison nommée la base, & on a donné le nom de pointe à la partie inférieure qui est un peu tournée vers le côté gauche. Sa grandeur n'est point déterminée, elle varie dans les différens individus; plus les animaux sont timides, plus leur cœur est dur ou grand. Nous avons donné dans nos lettres sur les animaux, une nouvelle théorie sur le mouvement des artères & du cœur. *Voyez* notre lettre trente-septième, de la présente année, *sur la pulsation des artères.*

COLLE; c'est pour l'ordinaire une matière animale, d'une substance tenace, qui sert, quand elle est molle ou liquide, à joindre plusieurs choses; ensorte qu'on ne peut point les séparer du tout, ou du moins très-difficilement, quand elle est sèche. Musschenbroeck dit que la raison pour laquelle la colle unit des corps entre lesquels elle est étendue, c'est parce qu'elle s'insinue dans les cavités de leurs surfaces qui se touchent alors par un grand nombre de pointes; on distingue différentes espèces de colle : nous allons parler ici de celles qui se tirent du regne animal.

Une des principales est celle de poisson; elle se nomme ichthyocolle; c'est une gelée des poissons extraite par le moyen de l'eau chaude. On prend la peau, les entrailles, l'estomac, les nageoires, la queue & la vessie d'air d'un grand poisson qui s'appelle *grand esturgeon*; on les réduit en bouillie dans de l'eau chaude, on étend cette bouillie, afin qu'en séchant elle se réduise en forme de parchemin; quand elle est presque séche on la roule en cordons, & on a pour lors la colle de poisson.

Celle qui eſt la plus eſtimée eſt celle qui eſt en petits cordons, blanchâtre, claire, tranſparente, ſans odeur & ſans ſaveur; on la conſerve dans un lieu ſec, parceque rien ne s'humecte à l'air plus facilement qu'elle; elle ſe prépare en Moſcovie; les Hollandois la tirent de ces états pour nous la vendre. Suivant un mémoire envoyé de Péterſbourg à M. Duhamel, la colle du poiſſon ſe trouve dans une veſſie attachée intérieurement le long de l'épine du dos de différentes eſpèces d'eſturgeons; la colle s'y trouve même faite toute naturellement; on expoſe, dans ce pays, les veſſies à l'air pour les faire ſécher, & on ne donne aucune autre préparation à cette colle; elle eſt jaunâtre & plus difficile à diſſoudre que la colle ordinaire de poiſſon, mais quand elle eſt une fois diſſoute, elle a les mêmes propriétés.

Nous avons donné, dans les *ſecrets de la nature & de l'art, tome IV*, la vraie méthode de faire la colle de poiſſon; il eſt par conſéquent inutile de le répéter ici.

Schroder attribue à la colle des poiſſons, une vertu deſſicative, incarnative, anodine & un peu émolliente: elle épaiſſit le ſang, ſuivant cet auteur; elle s'emploie avec ſuccès dans les ulcérations de la gorge & des poumons, & dans la dyſſenterie; on la mêle pour cet effet, avec ſuccès, dans les loochs adouciſſans & dans les potions appropriées à ces maladies. Nicolas Myrepſe préparoit avec cette colle des trochiſques & des paſtilles, qu'il recommandoit dans les crachemens de ſang; on s'en ſervoit encore anciennement contre les fleurs blanches. La principale propriété de la colle de poiſſon dans la médecine eſt pour les emplâtres agglutinatifs; on la fait auſſi entrer dans les médicamens pour la gratelle, & dans ceux qu'on compoſe pour dérider & étendre la peau du viſage. Quelques Arabes ont donné à la colle de poiſſon le nom d'*alcana*. Les marchands de vin emploient cette ſubſtance pour

éclaircir le vin trouble ; ils en battent à cet effet une quantité suffisante avec du vin, & ils jettent ce mêlange dans le tonneau. Cette colle ainsi dissoute forme, sur la surface de la liqueur, une peau qui, se précipitant peu à-peu jusqu'au fond, entraîne avec elle toutes les parties grossières, de sorte qu'on peut dire que dans ce cas c'est le filtre qui passe à travers la liqueur & non la liqueur à travers le filtre. M. Halles dit avoir expérimenté que la colle de poisson rend l'eau qui est douce, putride en très-peu de temps; si on la dissout dans de l'eau très-pesante, elle tombe & entraîne avec elle un sédiment ; on en fait souvent usage dans les arts ; on s'en sert pour donner du lustre aux rubans de soie, pour blanchir les gazes, pour contrefaire les perles, pour peindre & pour différens autres usages ; on la fait fondre avec du sucre, & on la réduit en une espèce de colle jaune & transparente qu'on laisse fondre dans la bouche pour coller le papier ; les dessinateurs se servent de cette colle ainsi préparée sous le nom de *colle à bouche* ; c'est avec la colle de poisson qu'on fait le taffetas d'Angleterre qui a passé longtemps pour un secret : on prend deux onces de cette colle & deux livres d'eau ; on coupe menue la colle & on la met dans un poëlon d'argent avec deux livres d'eau bouillante : on laisse ce mêlange en digestion pendant dix ou douze heures, pour donner à la colle le temps de se bien ramollir ; on fait alors chauffer ce mêlange jusqu'à ce que la colle soit parfaitement dissoute ; on la passe au travers d'un linge avec expression, on fait en même-temps coudre un ruban de fil autour d'un aulne de taffetas clair sur un chassis quarré, & on l'assujettit avec des clous d'épingle. Cette préparation faite, on prend un pinceau, ou plutôt une grosse brosse de peintre, on la trempe dans la colle dissoute, tandis qu'elle est chaude, & on en applique une couche sur le taffetas ; on le fait ensuite sécher devant un feu clair ; lorsqu'il est suffisamment sec, on applique de

rechef une nouvelle couche de colle pareillement chaude, & on fait ſécher cette couche de même que la première fois. On continue ainſi de ſuite juſqu'à ce que la totalité de la colle ſoit appliquée ſur le taffetas; après quoi on applique deux couches de teinture de baume du Pérou en coques, faites par l'eſprit-de-vin; lorſque le taffetas eſt ſec, on le coupe par petits morceaux de trois pouces & demi de large & de cinq pouces & demi de long, & on les réduit en petits rouleaux; tel eſt le taffetas auquel on a donné le nom de taffetas d'Angleterre; c'eſt une eſpèce de ſparadrap, mais fait ſans emplâtre. C'eſt un vrai taffetas gommé, qui ne différe de celui avec lequel on fait les mouches que les femmes s'appliquent ſur le viſage, qu'en ce qu'il a l'avantage de tenir mieux, & de s'appliquer auſſi mieux; le taffetas le plus mince eſt le meilleur pour cette préparation, pourvû cependant qu'il ne ſoit pàs trop clair. On s'en ſert pour les plaies, il en rapproche les lévres & en facilite la réunion; il eſt en même-temps vulnéraire & balſamique; il a la propriété de s'appliquer très-exactement ſur la peau, & d'y tenir d'une manière ferme & ſolide. Il faut mouiller légèrement ce taffetas avant de l'appliquer.

Les limonadiers ſe ſervent encore de la colle de poiſſon pour éclaircir le caffé; quand on en fait uſage pour toutes autres choſes que pour clarifier des liqueurs potables, on la bat bien & on l'amollit pendant quelques jours dans du vinaigre, on y ajoute enſuite de l'eau commune, & on la fait bouillir; on pourra y mettre un peu de chaux d'étain pour la rendre plus forte; on aura ſoin de remuer bien & de mêler le tout enſemble, & on s'en ſervira le plus chaudement qu'il ſera poſſible; on fera auſſi très-bien de la paſſer dans un linge quand elle aura bouilli pendant un demi-quart d'heure.

Il y a des perſonnes qui font tremper la colle pendant une nuit entière dans de l'eau bien claire: il en faut

un demi-ſeptier pour quatre onces de colle; ils la coupent enſuite en petits morceaux, la font bouillir dans de l'autre eau pendant un demi-quart d'heure, ayant grand ſoin de la remuer tandis qu'elle bout; elles la paſſent enſuite dans un linge, elles laiſſent repoſer la liqueur & l'écument; après quoi elles remettent l'écume avec le marc pour les faire bouillir avec un peu d'eau, ce qui donne une colle plus claire; ſi on fait tremper cette colle dans de l'eau-de-vie, au lieu d'eau commune, on en obtient un très-beau vernis. Rien n'eſt meilleur pour recoller la porcelaine & la fayence, que la colle de poiſſon; on la détrempe pour cet effet dans de l'eau-de-vie ou dans de l'eſprit-de-vin; on s'en ſert encore pour recoller les morceaux de verre.

On prépare la colle d'Orléans avec celle de poiſſon; on choiſit à cet effet la plus blanche, on la détrempe dans de l'eau de chaux vive bien claire, & on l'y laiſſe pendant vingt-quatre heures; on tire enſuite cette colle par petits morceaux, on la fait bouillir dans de l'eau commune, & on s'en ſert pour le beſoin.

On peut encore faire avec la colle de poiſſon une eſpèce de colle forte: on prend de cette colle, (la plus blanche & la plus claire eſt la meilleure), on l'étend par morceaux ſur du fer ou quelqu'autre choſe de dur bien uni, on l'applatit à coup de marteau, & on la rend la plus mince que l'on peut; on la coupe enſuite en petits morceaux, après quoi on prend un pot verniſſé, ou même de fayence, un peu haut, & dont l'ouverture ſe puiſſe fermer avec du parchemin trempé dans l'eau; on met de cette colle à volonté, enſorte cependant que le pot ne ſoit pas plein, & on verſe par-deſſus de la bonne eau-de-vie, qui ſurnage à la hauteur de deux doigts; on laiſſe infuſer le tout pendant vingt-quatre heures; on la fait enſuite bouillir, au bain marie, pendant deux ou trois heures à petit feu, & ſi l'eau du bain ſe tarit, on en remet juſqu'à ce que la colle ſoit fondue: pour que cette colle ait la qualité de colle forte,

il faut qu'en en prenant une goutte entre les deux doigts, ces doigts s'attachent l'un contre l'autre ; on la laisse pour lors refroidir & la colle est faite. Quand on veut s'en servir, on y met un peu d'eau-de-vie & on la fait réchauffer de la même manière que ci-dessus. On l'emploie sur le champ & le plus vîte que l'on peut, parcequ'elle se prend d'abord ; La bonne colle forte de poisson est sans contredit plus forte que celle qu'on appelle proprement colle forte ; mais on l'emploie bien moins, d'autant qu'elle est plus chère.

La colle forte ordinaire se fait avec des substances animales, telles que les pieds, les peaux, les nerfs & les cartilages de bœufs ; on commence d'abord par les faire macérer pendant quelque temps ; on les fait ensuite bouillir avec de l'eau dans une chaudière, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en gelée ; on passe cette gelée par un tamis, & lorsqu'elle est froide, on la coupe en morceaux tels qu'on les vend, & on les fait sécher à l'air. Il faut pour cette opération un temps un peu chaud, & prendre garde qu'il ne pleuve sur les morceaux ; lorsqu'on s'en veut servir, on rompt cette colle en de plus petits morceaux, on en remplit la moitié d'un poëllon & on remplit l'autre moitié d'eau : on met ensuite le poëllon sur des cendres chaudes jusqu'à ce que la colle soit entièrement fondue : il est inutile de la faire bouillir.

La colle forte se nomme *taurocolle*, & comme elle est très-usitée pour coller le bois, elle porte encore le nom de xylocolle. La meilleure colle forte nous vient d'Angleterre & de Flandre ; pour l'avoir bonne, il faut la choisir nette, séche, claire, transparente, unie, de couleur rouge brun, non graveleuse, & qui étant fondue, ne sente point trop mauvais. Les chapeliers & plusieurs autres artistes en font usage. Cette colle, dit l'Emery, dans son dictionnaire des drogues, est digestive, émolliente & résolutive, appliquée extérieurement ; on pourroit la faire entrer, selon cet auteur,

dans des compositions d'emplâtres, de même que la colle de poisson; on n'en fait néanmoins aucun usage pour ces préparations.

Dioscoride prétend encore, que si on la détrempe dans du vinaigre, elle ôte toutes les démangeaisons, les gratelles & feux volages; si on la détrempe dans de l'eau chaude, & si on en met sur une brûlure, elle empêche qu'il ne s'éléve des vessies; détrempée dans du miel ou du vinaigre, elle est bonne pour les plaies.

On se sert encore dans les arts de deux autres espèces de colle; la première est la colle de gand, & la seconde, celle de parchemin. Pour faire la première, on met, durant quelques heures, dans de l'eau, une livre de rognures de gants, on les fait ensuite bouillir dans un chaudron avec douze pintes d'eau, & on laisse réduire le tout à deux pintes; on passe alors le tout par un linge dans un pot de terre neuf: pour connoître si cette colle est assez forte, il faut attendre qu'elle soit congelée, elle doit pour lors être ferme sous la main; quant à la colle de parchemin, pour la préparer, on met deux ou trois livres de rognures de parchemin dans un seau d'eau, on les fait bouillir jusqu'à réduction de moitié; on passe ensuite le tout à travers une toile.

COLLET; c'est un petit fil de corde ou de crin, ou de fil de laiton qu'on tend dans les haies ou passages étroits avec un nœud coulant, dans lequel se prennent les lapins, les lièvres & autre gibier. On en tend aussi pour les oiseaux, & d'autres beaucoup plus forts pour les loups & les cerfs. Le bout destiné à serrer le nœud coulant, est attaché à l'extrémité d'un arbrisseau vigoureux qu'on a plié à force de bras, de sorte que son extrémité est ramenée dans une encoche faite au corps d'un autre arbrisseau voisin, où elle tient si legèrement que l'animal ne peut passer qu'il ne s'en détache & ne serre le nœud en se redressant avec violence.

COLOMBE; quelques ornithologistes désignent sous

ce nom la femelle d'un pigeon, mais d'autres en font une espèce particulière; c'est de la colombe que l'on a formé le nom de *colombier*, pour désigner le lieu où les pigeons se retirent pour la propagation de l'espèce.

COLOMBIER; c'est un pavillon rond ou quarré où l'on met les pigeons; la forme ronde est cependant celle qu'on préfére, parcequ'au moyen d'une échelle tournante sur un pivot, on peut visiter tous les nids sans s'y appuyer. On place le colombier dans le milieu de la basse-cour, si elle est spacieuse, ou même hors de la maison, parceque les pigeons, qui sont d'un naturel fort timide, prennent souvent l'épouvante au moindre bruit; on les éloigne donc pour cette raison du bruit des maisons, de même que de celui que pourroient faire des arbres agités par le vent ou des cascades d'eau.

On proportionnera la profondeur, l'épaisseur & la hauteur des fondemens & des murs à l'étendue du colombier : ces proportions consistent ordinairement à donner aux fondemens la sixième partie de sa hauteur, & le double de l'épaisseur du mur; on donne à chaque mur un quart de plus de hauteur que le colombier n'est large, & il a pour l'ordinaire trois ou quatre toises de diamètre dans œuvre. Pour empêcher les rats de monter par dehors dans le colombier, on attache des plaques de fer blanc à une certaine hauteur, & dans les endroits où l'on prévoit que les rats doivent passer, comme aux angles extérieurs des colombiers quarrés; ces plaques doivent avoir environ un pied de hauteur, & être avancées sur les côtés d'environ un demi pied. Quand les rats sont parvenus à ces plaques, sur lesquelles ils ne peuvent s'accrocher, ils tombent sur des pointes de fer que l'on a coutume de ficher en bas & dans l'endroit où l'on prévoit qu'ils pourront tomber.

Il faut que l'air circule librement dans l'intérieur du colombier; on le perce ordinairement au midi, parce-

que les pigeons aiment à sentir le soleil à plomb, surtout en hiver. Quand on est obligé, pour donner une libre issue à l'air, de pratiquer une fenêtre qui soit exposée au vent de bise, il faudra toujours la tenir fermée pendant les grandes froidures, & ne l'ouvrir qu'en été pour rafraichir le colombier; chaque fenêtre aura une coulisse, pour pouvoir l'ouvrir & fermer d'en bas, soir & matin, par le moyen d'une corde & d'une poulie. On aura attention qu'il n'y ait point de trous ni en dehors ni en dedans du colombier; que le plancher & le plafond soient bien joints, pour en écarter les rats & autres animaux; que l'aire du colombier soit bien battue & bien cimentée; car rien ne mine plus que la fiente de pigeons: comme ces oiseaux aiment la couleur blanche, on fera blanchir le colombier en dehors & en dedans; on aura en outre attention de faire construire de pierres de taille ou de plâtre deux ceintures en dehors du colombier, dont l'une regnera au milieu & l'autre au-dessous de la fenêtre qui sert aux pigeons d'entrée & de sortie: ces deux ceintures sont mises exprès pour y faire reposer ces oiseaux lorsqu'ils reviennent de la campagne, & principalement encore, pour empêcher les rats & les belettes d'y monter.

On placera toujours la porte du colombier en vue du logis du maitre, quand bien même le colombier se trouveroit être placé au dehors de sa cour, & quand on seroit encore obligé de la pratiquer du côté du septentrion, dont les vents incommodent très-fort les pigeons; on voit par ce moyen ceux qui entrent & qui sortent du colombier; les voleurs de jeunes pigeons sont tenus ainsi en respect; pour empêcher l'inconvénient qui peut provenir du vent du nord, on met une contre-porte; elle garantira le colombier contre le plus grand froid.

On garnit le dedans du colombier de nids ou boulins: pour le faire, on les pratique même quelquefois, en bâtissant le colombier, dans la muraille

avec des briques plates; de sorte qu'ils sont longs, quarrés, & obscurs dans le fond, ce que les pigeons aiment beaucoup ; ces nids ont cependant souvent quelques fentes par où les rats s'ntroduisent, ce qui n'est pas un petit défaut. Il y en a qui emploient, pour les nids de leurs pigeons, des pots de terre; ils sont d'une seule pièce, les rats ne peuvent par conséquent entrer que par la bouche; mais pour peu que les murs travaillent, les pots se cassent; d'ailleurs on en brise beaucoup en nettoyant le colombier.

D'autres font usage de tuiles rondes posées l'une sur l'autre, en forme de tuyau à recevoir l'eau, & ils les espacent à un demi-pied sur des briques accommodées, par le haut ainsi que par le bas, à la rondeur des tuiles, ce qui sert encore de séparation pour les nids; cela ne vaut cependant pas les deux façons précédentes. Dans quelques provinces où le moëllon est bon, on en forme le boulin; on voit encore des boulins totalement de plâtre, dont la forme oblongue fait une enceinte assez longue, & dont l'entrée est étroite. Il y aussi des paniers d'une forme particulière; les pigeons s'y plaisent très-bien, & y pondent même mieux que dans des nids plus matériels. Ces paniers ont l'inconvénient de se remplir de vermine, si on n'a pas soin de les nettoyer fréquemment. De quelque façon qu'on pratique les nids, on aura soin qu'ils soient plutôt trop grands que trop petits; ensorte que le mâle & la femelle puissent s'y tenir debout; autrement ils pourroient s'en rebuter, & n'y jamais entrer; on observera encore que le premier rang des nids ou des boulins soit au moins à quatre pieds au-dessus de terre, & on ne doit pas en élever plus haut de trois pieds du faîte du colombier; on couvrira ce dernier rang d'une planche large d'un pied, mise en pente de peur que les rats n'y descendent de la couverture. Les nids seront disposés en échiquier; des gens attentifs mettent au devant de chacun d'eux une petite pierre plate qui

excède la muraille de trois ou quatre doigts, pour reposer les pigeons lorsqu'ils entrent ou sortent de leurs nids, ou bien lorsque le mauvais temps les oblige de garder le colombier.

COLOMBINE, c'est le nom que l'on donne à la fiente de pigeons; cette fiente est une espèce d'engrais qu'il ne faut employer qu'avec beaucoup de précaution, & qu'après lui avoir laissé passer son plus grand feu, sans quoi cet engrais seroit plus nuisible qu'avantageux; on l'employe rarement pour les terres labourables; mais il est très-bon pour les prés usés, les chenevières & les potagers; on le mêle pour lors avec d'autres engrais, & on le répand à claire voye.

CONTAGION; on entend par ce mot toute maladie qui se communique aisément, & qui fait promptement mourir beaucoup de bestiaux; nous allons rapporter dans cet article l'histoire de la maladie contagieuse qui régna en 1714 parmi les bêtes à cornes dans les environs de Londres, & des moyens que l'on employa pour l'arrêter. Ce dictionnaire est principalement consacré aux maladies des bestiaux; nous ne devons par conséquent rien omettre de ce qui a rapport aux articles *épidémiques*, *épizootiques*, *&c.* nous y détaillerons spécialement ce qui sera parvenu à notre connoissance sur cet objet; l'auteur de l'histoire que nous allons rapporter, est M. Batz, chirurgien de la maison du roi d'Angleterre.

Cette maladie contagieuse des bêtes à cornes commença à se répandre vers la mi-juillet de l'année 1714 à Islington. Les magistrats ordonnèrent à M. Batles d'examiner si elle étoit contagieuse, & chargèrent le grand chancelier de lui fournir le secours de son autorité. En conséquence quatre juges de paix du comté de Midlesex, eurent ordre de faire les perquisitions nécessaires; & en effet ils se convainquirent que cette maladie étoit une espèce de peste, dont voici les symptômes.

Dès qu'un animal en étoit attaqué, il refusoit de manger ; le lendemain il lui survenoit une toux très-violente, & il rendoit des excrémens semblables à de la craie. La tête & quelquefois le corps lui enfloient : un ou deux jours après il rendoit une grande quantité de matière musqueuse par le nez : sa respiration devenoit puante ; à la fin il lui survenoit un dévoiement, quelquefois sanguinolent, qui se terminoit par la mort ; il y en avoit qui mouroient en trois jours, d'autres en cinq ou six ; les bœufs vivoient huit ou dix jours ; ils refusoient toute sorte d'alimens pendant toutes leurs maladies, & étoient dans une grande chaleur.

Voici actuellement les moyens que M. Batles proposa pour arrêter les progrès de cette funeste maladie. 1.° D'acheter & de faire brûler tous les troupeaux attaqués de la maladie, ou du moins de brûler les animaux malades, & de tenir les autres dans des lieux séparés ; 2.° de faire bien laver les étables où étoient ces animaux, de les parfumer en y brûlant de la poix, du goudron & de l'absynthe, & de n'y remettre aucun troupeau de trois mois ; 3.° d'empêcher qu'aucun troupeau ne restât ou n'allât paître dans les champs où les troupeaux malades auroient été ; 4.° d'empêcher pareillement que les personnes qui avoient eu soin des troupeaux malades ne communiquassent avec celles qui gouvernent ceux qui n'avoient pas encore été attaqués de la maladie ; 5.° qu'on ordonnât à tous les maîtres des troupeaux qu'aussitôt qu'ils s'appercevroient que quelques-unes de leurs vaches refuseroient de manger, ou auroient quelques autres symptomes de la maladie, de les séparer du reste du troupeau, d'en donner avis aux personnes qu'on proposeroit pour les brûler, & d'éloigner les autres animaux des endroits où elles alloient paître, comme il a déja été dit ci-dessus ; 6.° qu'on obligeât les propriétaires des troupeaux de diviser leurs bêtes de façon à

n'en laisser que dix ou douze ensemble. En conséquence, il fut ordonné qu'on payeroit quarante schelings à quiconque brûleroit une vache qui ne seroit malade que depuis vingt-quatre heures; mais s'ils attendoient plus long-temps, on ne leur payeroit que la valeur de la peau & des cornes.

Comme il y eut quelques particuliers qui ne parurent pas contens de ce réglement, & qui prirent la résolution d'aller vendre leurs troupeaux tous les matins, on les fit suivre, lorsqu'ils les meneroient au marché, pour avertir les acheteurs du danger qu'ils couroient; on prit tous les autres moyens qu'on crut propres pour prévenir les suites funestes de cette cruelle maladie. M. Baltes eut ordre d'en examiner plus particulièrement la nature; pour cet effet il ouvrit seize de ces animaux.

Les cinq premiers avoient été dans un troupeau malade & commençoient eux-mêmes à avoir les symptomes de la maladie. Il trouva leur vésicule du fiel plus grande qu'elle n'auroit dû l'être naturellement, & remplie d'une bile verte, mais dont le goût & l'ordre n'avoient rien d'extraordinaire. Leur pancréas étoit ridé; quelques-unes de leurs glandes étoient obstruées & tuméfiées; plusieurs de celles du mesentère étoient deux ou trois fois plus grosses que de nature; leurs poumons étoient un peu enflammés, & leur chair avoit un peu de chaleur. Les six qu'il ouvrit ensuite étoient malades depuis deux jours: leur foie étoit plus noir qu'à l'ordinaire; dans deux il y trouva de petites vésicules remplies d'une substance calcaire de la grosseur d'un pois. Les vésicules du fiel avoient deux fois la grosseur ordinaire, & étoient remplies d'une bile, dont le goût & l'odeur étoient naturels, mais plus verte encore que celle des premières. Leurs pancréas étoient ridés, quelques-unes de leurs glandes étoient très-grosses, très-dures & noires; celles du mesentère étoient pour la plupart cinq fois plus grosses que le naturel. Leurs poumons étoient enflammés, & on y re-

marqua plusieurs vésicules qui s'y formoient ; leurs intestins étoient parsemés de taches rouges & noires ; leur chair étoit très-chaude sans avoir changé de couleur. Les cinq dernières étoient mourantes quand on les ouvrit ; leur foie étoit noirâtre, ridé & contracté, & dans trois on trouva des vésicules de la grosseur d'une noix muscade, pleines d'une substance pétrifiée ; leur vésicule avoit trois fois sa grosseur ordinaire, & étoit pleine de bile d'un verd très-foncé. Leur pancréas étoit très-ridé & très-contracté ; plusieurs de leurs glandes étoient grosses, dures, molles ; celles du mesentère avoient huit ou neuf fois leur grosseur naturelle & étoient très-noires ; il en trouva dans deux vaches qui avoient dans leurs follicules une pétrification jaunâtre ; leurs intestins étoient de couleur de serpent ; leur membrane interne avoit été excoriée par les purgations. Leurs poumons étoient très-enflammés & remplis de vésicules pleines d'une matière purulente jaune ; leur chair étoit extrémement chaude, sans que sa couleur fût presqu'altérée.

Il trouva dans une de ces vaches, la bile entièrement pétrifiée dans tous ses vaisseaux, ce qui lui donnoit l'air d'une branche de corail d'un jaune foncé très-cassant ; dans une autre, le foie couvert de taches inflammables de la largeur d'un écu, qui commençoient à se séparer comme un véritable charbon. Dans une troisième, la liqueur du péricarpe avoit fait un dépôt comme l'eau de chaux, & avoit excorié toute la surface du cœur.

Quant à l'origine de cette maladie, M. Bates remarque qu'au printemps les vaches sont purgées pendant cinq ou six semaines par les plantes nouvelles ; pendant tout ce temps elles sont alertes & gaillardes, leur lait devient plus clair, d'une couleur bleue, d'un goût plus doux & est plus abondant. Le printemps qui précéda cette maladie fut très-sec par-toute l'Europe, de sorte qu'il n'y eut que très-peu d'herbes, encore furent-

elles très-séches ; aussi les vaches n'en furent pas purgées à l'ordinaire, & même le plus grand nombre ne le fut point du tout ; elles ne donnèrent pas la moitié du lait qu'elles avoient coutume de donner les autres années, & il étoit plus épais & plus jaune ; on remarqua même, à Londres, qu'il tournoit presque tout lorsqu'on vouloit le faire bouillir. De-là M. Bates conclut que le défaut de cette purgation fut la cause de la maladie par les obstructions qui en furent la suite, & qui s'étant terminées par la putréfaction, la rendirent contagieuse.

Les vaches sont encore sujettes à une semblable purgation à la fin de septembre, qui est produite par une cause semblable, ce qui ne contribue pas peu à prévenir le progrès de cette maladie ; car cette purgation survenant aussi-tôt après la première irruption du mal, garantit beaucoup de vaches de ses mauvaises suites.

On tenta plusieurs moyens de guérison pour cette maladie, mais inutilement ; ce qui a cependant le mieux réussi, furent les saignées copieuses & les boissons rafraichissantes & délayantes prises en grande quantité ; comme le nombre de ces animaux morts empêchoit qu'on ne pût les brûler toutes, on les enterroit à quinze ou vingt pieds sous terre, & on imbiboit de chaux leurs membres qu'on découpoit exprès.

Ayant eu avis que plusieurs personnes envoyoient vendre leurs veaux au marché, on ordonna que tous ceux qui avoient des troupeaux malades eussent à amener leurs veaux pour être enterrés, & on leur accorda depuis cinq jusqu'à dix schellings par veau. Ce qui mit fin à cette maladie fut la seconde purgation qui survint vers la fin d'octobre ; il en resta néanmoins encore quelques traces jusqu'à Noël. Les précautions rapportées ci-dessus l'empêchèrent de durer plus de trois mois en Angleterre, au lieu qu'elle dura plus de deux ans dans les autres endroits où elle parut. Il périt 5418 vaches & 439 veaux dans les comtés de Midlesex, Essex & Surry. Le roi d'Angleterre fit distribuer quel-

qu'argent pour dédommager les habitans de ces pays des pertes qu'ils avoient faites.

Nous avons extrait cette hiſtoire du dictionnaire domeſtique portatif, où elle eſt rapportée avec toute l'étendue que nous lui avons donnée dans cet article.

Fin du Tome premier.





